

This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

#### Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + Refrain from automated querying Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

#### **About Google Book Search**

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/





# HISTOIRE DOCUMENTAIRE DE L'ARMÉNIE

#### DES ÂGES DU PAGANISME

VOL. I

## AMS PRESS NEW YORK

# HISTOIRE

DOCUMENTAIRE

# DE L'ARMÉNIE

## DES ÂGES DU PAGANISME

(1410 AV.- 305 APR. J.-C.)

PRÉCÉDÉE

DE QUESTIONS ETHNOGRAPHIQUES, LINGUISTIQUES ET ARCHÉOLOGIQUES

RT SUIVIE

DE LA MYTHOLOGIE OURARTO-ARMÉNIENNE

PAR

#### JOSEPH SANDALGIAN

DU CLERGÉ ARMÉNIEN DE CONSTANTINOPLE ANCIEN ÉLÈVE DU GRAND-SÉMINAIRE SAINT-SULPICE, À PARIS

#### TOME PREMIER

(Le présent ouvrage contient un long chapitre, avec un appendice, sur le berceau des nations aryennes et sémitiques, basé su de très nombreux arguments positifs, géographiques et ethnographiques).



ROME

IMPRIMERIE DU SÉNAT

DE J. BARDI

1917

#### Library of Congress Cataloging in Publication Data

Sandalgian, Joseph, d. 1916. Histoire documentaire de l'Arménie des âges

Histoire documentaire de l'Arménie des ages du paganisme (1410 av.-305 apr. J.—C.)

1. Armenia—History—To 428. I. Title.
DS181.S3 1974 913.39'55'03 79-175431
ISBN 0-404-05557-5

D5 181 5215 1071 cap2

Reprinted, with permission, from a volume in the University of Michigan Library

Reprinted from the edition of 1917, Rome First AMS edition published, 1974 Manufactured in the United States of America

International Standard Book Number: Complete Set: 0-404-05557-5

Volume I: 0-404-05558-3

AMS PRESS, INC. New York, N.Y. 10003 Stacles 9-14 1-16-75 10/1109-291

### TABLE DES MATIÈRES DU TOME PREMIER

Prépace																							Page xv
---------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	---------

#### PREMIÈRE PARTIE

Notions préliminaires et questions archéologiques spéciales.

CHAPITRE Is. Description géographique naturelle de l'Arménie, p. 1—I. Système géologique, monts, plaines, vallées, p. 1—II. Fleuves et rivières, p. 8.—III. Mers et lacs, p. 21.—IV. Pyles ou Portes, p. 25.—V. Climat, p. 31.—VI. Faune, p. 31.—VII. Flore et produits du sol, p. 33.

CHAPITRE II. Les limites de l'Arménie, p. 37. — Limites ethnographiques, p. 37. — I. Caspiens, p. 38. — II. Kaski ou Kaskâi, p. 38. — III. Les Kasi des régions supérieures du sud-ouest, p. 45. — IV. Les Kasi des régions inférieures du sud-ouest, p. 45. — V. Ḥaldi. — Limites politico-ethnographiques, p. 45.

CHAPITRE III. — I. L'origine ethnique de la nation arménienne. Cette origine n'est pas phrygienne, p. 54. — II. Les caractères ethnographiques des populations arméniennes, p. 61. — Les caractères craniologiques des Arméniens, p. 62. — Les noms propres collectifs ethniques, géographiques et des personnes, p. 62. — L'idiome en général, p. 67. — Religion, p. 67. — Tradition historique, p. 70. — III. Unité ethnographique, linguistique et religieuse, p. 72.

CHAPITER IV. L'idiome national, p. 72. — I. L'idiome ourarțique, p. 74. — II. L'idiome classique, p. 84.

Chapitres V. Différentes dénominations de l'Arménie, p. 93. — I. Ourtou, p. 93. — II. Ararat, p. 94. — III. Pays des Kasdi, des Ḥaldi ou des Chaldéens. Ḥaldina. Dénominations ethniques: Kasdi, Ḥaldi ou Chaldéens, p. 100. — IV. Nâiri, Niri, Na'iri, Nahri, Na'ri, Nara, p. 103. — V. Ourartou, Ourarti, Ourastou. Dén. ethn.: Ourartai, p. 105. — VI. Thogarma, maison de Thogarma, p. 110. — VII. Harminiya, Harminiyap. Dén. ethn.: Harminiyar, p. 120. — VIII. Armina, Armaniya. Dén. ethn.: Arminiya, p. 121. — IX. Hâyastan, Hâyk, pays des Hâyk. Dén. ethn.: Hây, Hâyastan, Hâyk, p. 123.

#### SECONDE PARTIE

#### Histoire d'Arménie — Âges préhistoriques.

CHAPITRE Ier. Le jardin d'Éden, p. 127.

Chapitre II. Le déluge et les montagnes de l'Arménie sur lesquelles s'arrêta l'arche de Noé, p. 130.

Chapitre III. Âiryana-vaêja et les conditions de civilisation des Arméniens primitifs, p. 138.

CHAPITRE IV. L'Arménie berceau ou séjour primitif des nations indoeuropéennes et des ancêtres primitifs de la race sémito-hébraïque, des Arabes
et des Araméens, p. 145. — I. Les Aryens d'Afrique, p. 147. — II. Les Aryens
d'Europe, p. 149. — Considérations sur le pays d'origine de certaines nations
aryennes de l'Europe occidentale, p. 154. — III. Les Aryens de l'Asie-Mineure,
p. 157. — Considérations sur les langages mélés de grec des populations du nord
de l'Asie-Antérieure, p. 163. — IV. Les Aryens du nord-est de l'Asie-Mineure,
p. 167. — V. En Mésopotamie, p. 167. — VI. Les Aryens habitant dans le
voisinage du Tigre, p. 171. — VII. Les Aryas-Éraniens, p. 175. — Les AryasHindous, p. 183. — Considérations linguistico-géographiques, p. 188. — Résumé,
p. 191. — Appendice: Les Sémites. — I. Les Hébreux, p. 193. — II. Les
Arabes, p. 198. — III. Les peuples araméens, p. 199. — Considérations géographiques sur les pays sémitiques, p. 202.

#### Âges historiques - Notions générales.

CHAPITRE I. Conditions politico-geographiques de Nâiri-Ourartou, p. 203.

— I. Les régions du nord-ouest, p. 204. — II. Les régions du sud-ouest, p. 208. — III. Les régions du sud-est, p. 217. — IV. Les régions du nord-est, p. 233.

CHAPITRE II. Les étrangers établis en Arménie, p. 243. — I. Récits sur les Argonautes; Arménos le thessalien; Arménos de Rhodes et les Phrygiens, p. 244. — II. Les colonies sémito-assyriennes, p. 245. — III. Les roitelets et la population du district de Bît-Zamani, p. 248. — IV. Les Ortaëns d'Anzitène, p. 249. — V. Les Hati de la Cappadoce transplantés en Biana, p. 250. — VI. Les Syriens et les Hébreux transportés en Arménie, p. 250. — VII. Les Muski ou Mosques, p. 253. — VIII. Gog et les Saces. Les Aorses, Les Sirakes. La seigneurie féodale des Arauélïans, p. 253. — IX. Les Descendants—des dragons (Dracontogènes). La seigneurie féodale de Mouraşan. Les Mardes, p. 254. — X. Les Parthes. Les princes Kamsarakans, p. 255. — XI. Les princes Mamiconïans. Les princes Orbélians, p. 256. — XII. Les Ibères, p. 256. — XIII. Les Bulgares. (Les habitants du canton de Vanand), p. 257.

CHAPITRE III. Sur les conditions de la vie chez les Arméniens de la haute antiquité, p. 258. — I. Vie civilisée, p. 258. — II. Conditions politiques: 1°, sous les rois nationaux, p. 284. — 2°, sous les rois d'Assyrie, p. 290.

#### Âges historiques de la haute antiquité.

LES PAYS DE NÂIRI SOUS LES ROITELETS NATIONAUX (env. 1410-860 av. J.-C.).

CHAPITRE Ier. — I. Les populations de Nairi et les roitelets nationaux, p. 295. — II. Début de la sujétion aux rois d'Assyrie. Assourouballit (env. 1410-1390 av. J.-C.), p. 296. — III. Invasion assyrienne sous Adadnirari Ier (env. 1350-1330 av. J.-C.) dans les régions supérieures de la branche occidentale du Tigre, p. 296. — IV. Salmanasar Ier (env. 1330-1310 av. J.-C.) se rend mattre des pays de Nâiri et de Mousri, et s'empare de la ville d'Iri du pays de Kirhou. Colonies assyriennes, p. 297. — V. Tiglath-Adar I er (env. 1310-1270 av. J.-C.) se rend maître du pays de Kardou, p. 297. — VI. Les Assyriens occupent les districts d'Alzi et de Pouroukouzzi, p. 297. - VII. Les Mouski, les Hatti, les Ouroumi et les Kaski occupent les régions occidentales de Nâiri. Assourrisisi (env. 1130-1108 av. J.-C.) s'empare du pays d'Ada'us, p. 298. -- VIII. Tiglath-Piléser Ier (1108-env. 1080 av. J.-C.) fait trois expéditions contre les pays de Náiri, p. 298. — IX. Tiglath-Adar II (889-885 av. J.-C.) élève une inscription dans la grotte de la rivière Soubnat, p. 300. — X. Assournașirabal (885-860 av. J.-C.) entreprend sa première expédition contre les pays de Nâiri, y compris le district d'Ourarti. Sa seconde, troisième et quatrième expéditions, p. 300.

#### Anciens ages historiques.

#### Première période

ROYAUME D'OURARTOU - DYNASTIE ARAMIENNE (860-518 av. J.-C.).

CHAPITRE I<sup>et</sup>. 1. Aramis (860-env. 843 av. J.-C.). — I. Le but politique du règne d'Aramis, p. 305. — II. Salmanasar II (860-825 av. J.-C.) marche en personne pour la première fois contre Houbouskia et contre Ourartou (860 av. J.-C.), p. 306. — III. Salmanasar II marche en personne pour la seconde fois contre le pays de Nâiri et contre Ourartou (857 av. J.-C.), p. 307. — IV. Expédition de Salmanasar II contre le district de Zamoua (856 av. J.-C.), p. 308. — V. Salmanasar II marche en personne pour la troisième fois contre Ourartou (845 av. J.-C.), p. 309. — VI. Expédition de Salmanasar II contre Kasiari (Masius). Sa visite en Soubari, p. 309.

CHAPITRE II. 2. LOUTIBRIS (env. 843-835 av. J.-C.). — 3. ŠARIDOURIS I° (env. 885-820 av. J.-C.). — I. Loutibris, roi d'Ourarjou. Salmanasar II visite le pays de Parsua (836 av. J.-C.), p. 310. — II. Šaridouris I°, roi d'Ourarjou. Salmanasar II envoie le généralissime de son armée contre Šaridouris. I° en Ourarjou (833 av. J.-C.), p. 310. — III. L'armée assyrienne envahit Kirhi (831 av. J.-C.). Elle envahit aussi la partie sud-est de Nâiri (830 av. J.-C.), p. 311 — IV. Dernière invasion de l'armée assyrienne dans le sud-est de Nâiri, et dernière guerre portée en Ourarjou (829 av. J.-C.), p. 312. — V. Šaridouris I° descend dans le district de Biana et bâtit la forteresse de Van, p. 312. — VI. Ses

successeurs se donnent le titre de « rois de Biana », p. 313. — VII. Šaridouris I° emprunte à l'Assyrie l'écriture cunéiforme, p. 314. — VIII. Le district d'Arrapha et la ville d'Amidi prennent le parti du rebelle Assourdaninbal, p. 314.

CHAPITRE III. 4. ISPOUINIS (env. 820–800 av. J.-C.). MINUAS, synthrone de son père (env. 805–800 av. J.-C.). — I. Šamsiramman IV (825–812 av. J.-C.). Sa campagne contre les pays méridionaux de Nâiri, p. 315. — II. Un des généraux de Šamsiramman marche contre Ourartou et contre quelques roitelets de Nâiri, p. 316. — III. Šamsiramman IV envahit les régions à l'orient du mont Masis, p. 316. — IV Adadnirari III (812–783 av. J.-C.) fait la guerre en Manna (808–807), p. 317. — V. Gouverneurs assyriens dans quelques pays de Nâiri (814–800), p. 317. — VI. Ispouinis associe à son trône (env. 805–800) son fils Minuas, p. 317. — VII. Minuas I<sup>er</sup> s'empare des pays de Moușașir, de Gourouhou et de Hatqanas aussi bien que des villes d'Ardinis, d''Ousinis et de Bikouras, p. 317. — VIII. Il fait la guerre dans les régions occidentales du lac Lychnite, p. 318. — Inscriptions cunéiformes et temples, p. 318.

CHAPITRE IV. 5. MINUAS I°, seul roi (env. 800-780 av. J.-C.). — I. Minuas I° se rend maître des environs du lac Thôspite, du district du roitelet Dia'uḥinis sur le cours moyen de l'Arsanias, de celui de Sésêdina et d'autres encore. Il soumet aussi le territoire du dynaste Eriduaḥinis, p. 319. — II. Il subjugue le royaume de Manas, p. 320. — III. Il marche contre le pays de Mosoch. Il s'empare du pays des Alzini, p. 321. — IV. Les pays de Ḥouzana et de Ṣoupas aussi bien que les villes de Poutéria et de Méliţa tombent sous son pouvoir, p. 321. — V. Ailleurs il se rend maître de 400 villes, p. 321. — VI. Adadnirari III envahit Ḥoubouskia, p. 322. — VII. Les constructions de Minuas I°, p. 322.

CHAPITRE V. 6. ARGISTIS Ier (env. 780-755 av. J.-C.). — I. Sa campagne contre le district des dynastes fils de Dia'us et contre quelques districts voisins du lac Thôspite, p. 323. — II. Il fait la guerre dans les régions situées sur la droite du Kour, à l'ouest du lac Lychnite et dans les environs des sources de l'Araxe, p. 324. — III. Il soumet à son autorité les districts situés sur les bords du cours moyen de l'Araxe, p. 324. — IV. Campagne de Cappadoce, p. 325. - V. Nouvelle campagne dans les voisinages du lac Lychnite, p. 325. — VI. Salmanasar III et Assourdan III. Gouverneurs assyriens. Argistis Ier remporte une victoire sur Assourdan III, roi d'Assyrie, et le rejette des régions du sud-est d'Ourartou, p. 326. — VII. Il envahit une partie de l'Assyrie, p. 327. — VIII. Campagne contre le royaume de Manas et ses environs, p. 328. — IX. Seconde campagne de Manas. Il réduit sous sa domination le pays des Ourmisiens, la ville de Bihouras et le pays de Bamnis, p. 329. — X. Il soumet les pays des Tuarasiens et de Qourqou. Il subjugue les populations des pays des Éti'usiens, du fils-d'Érias, de Lousas, de Katarzas et d'Isqigoulus. Il soumet les districts de la race-du fils-de Gouloutas et du fils-d' 'Ouitarus, p. 329. — XI. Il s'empare de la ville d'Ahourianis et réduit sous sa domination le fils-d'Astuas et le fils-de Qalras. Il transporte la population de Loulus. Il soumet à son autorité le fils-d'Ardaras et le fils-de Baltoul, le pays des ... azousiens et son roitelet, p. 330. — XII. Il réduit encore une fois le dynaste 'Outouboursis, fils-de Dia'us, p. 331. — XIII. Le nombre des prisonniers et des butins faits au cours des guerres d'Argistis Ier, p. 332. — XIV. L'apothéose d'Argistis Ier, p. 333.

Chapitre VI. 7. Šaridouris II (env. 755-730 av. J.-C.). — I. Révolte des princes nationaux et étrangers. Expédition contre Manas, Babilounis et à l'ouest de la mer Kapoutan, p. 334. — II. Expédition dans les voisinages du lac Lychnite et dans les régions qui avoisinent le Kour, p. 335 — III. Expédition vers l'extrémité occidentale d'Ourartou, p. 336. — IV. Šaridouris II réduit en sa puissance le pays de Mousas, les districts et les villes du roi de Mélita. Il réduit sous sa domination le pays de Téanisis, p. 336. — V. Il envahit la Syrie. La bataille d'Arpad et la victoire de Tiglath-Piléser III (745-727 av. J.-C.), qui entre dans le pays d'Oullouba, dans la région située au bas du mont Nal, et marche sur les régions de l'est de la mer Kapoutan, p. 337. — VI. Šaridouris II fait alliance avec quelques rois des pays situés entre la Mésopotamie et l'Asie-Mineure. La défaite des alliés en Koummouh. Tiglath-Piléser III marche contre Ourartou et s'empare de toute la partie méridionale de ce pays (735 av. J.-C.), p. 338. — VII. Conséquences de cette guerre: diminution de l'Ourartou et suzeraineté du roi d'Assyrie, p. 340. — VIII. Captifs syriens et juifs dans la Syspirite (Saspires), p. 341. — IX. Les constructions de Saridouris II, p. 341.

CHAPITRE VII. 8. Roušas Ier (env. 730-714 av. J.-C.). - I. Il réprime les révoltes éclatées dans les régions situées entre l'Araxe et le Kour, p. 342. — II. Expédition en Assyrie et retour triomphal du roi Rousas Ier. Ses premiers actes après son retour, p. 344. - III. Expédition au pays de Gamir et défaite de l'armée de Roušas Ier, p. 346. — IV. Sargon, roi d'Assyrie (722-705 av. J.-C.). Ses relations avec le roi et les roitelets de Nâiri-Ourartou, p. 347. — V. Première expédition en Manas de Sargon, roi d'Assyrie, qui y apaise les troubles produits sous le roi Iranzou (719 av. J.-C.), p. 348. - VI. Le peuple de Manas met à mort le roi Aza II. Seconde expédition de Sargon en Manas (716 av. J.-C.), p. 349. — VII. Oullousoun succède à Aza II, son père. Roušas Ier gagne à son parti ce roi aussi bien que les roitelets Assourli et Itti. Troisième expédition de Sargon en Manas (715 av. J.-C.), p. 349. — VIII. Roušas Ier reçoit en otage le fils d'Oullousoun et 22 forteresses en guise de présent. Quatrième expédition de Sargon en Manas. Il s'empare de quelques forteresses en Ourartou (715 av. J.-C.). p. 350. — IX. Roušas Ier fait alliance avec les rois de Thoubal et de Mosoch. Cinquième expédition de Sargon. Rousas Ier est vaincu; il se suicide. Mousasir est détruit. Sargon marche contre Kirhi (714 av. J.-C.). p. 351. — X. Les constructions de Rousas Ier. Ses soins pour l'économie rurale, la musique et les chants, p. 354.

CHAPITRE VIII. 9. ARGISTIS II (714-env. 685 av. J.-C.). — I. Sa généalogie nous fait défaut, p. 356. — II. Punition infligée par Sargon aux rois de Thoubal et de Mosoch. Sargon fortifie des villes contre Ourartou sur la frontière de Mosoch, p. 356. — III. Argistis II fait rentrer sous sa puissance certains dynastes des districts dans les alentours du lac Lychnite, p. 357. — IV. Il suscite contre Sargon la révolte de Moutallou, roi de Koummouh, p. 357. — V. Quelques gouverneurs assyriens, p. 358. — VI. Campagne de Sennachérib (705-682 av. J.-C.) dans le midi de la Gordyène, p. 358. — VII. Argistis II envoie des chevaux à Sennachérib, p. 358. — VIII. Les Cimmériens en Asie-

Mineure. Les habitants de Mosoch fuient dans le Pont et en Ourartou en quittant leur pays devant l'invasion des Cimmériens. Les Matiéniens en Asie-Mineure, p. 360.

CHAPITRE IX. 10. ROUSAS II (env. 685-675 av. J.-C.). — I. Il apaise les troubles produits dans le pays de Qouirda, sur la gauche du cours central de l'Araxe. Ses constructions dans cette région. Il y détermine des sacrifices et des offrandes pour les divinités, p. 361. — II. Mort de Sennachérib, roi d'Assyrie. La bataille de Hani-rabbat. Adrammélech et Sharéser s'enfuient en Ourartou (682 av. J.-C.), p. 362. — III. Les Saces occupent la rive droite du Kour (env. 680 av. J.-C.). La Gogarène et la Sacasène, p. 364.

CHAPITRE X. 11. ÉRIMÉNA (env. 675-670 av. J.-C.). — I. L'époque de son règne. Les rapports du roi d'Ourariou avec Ésarhaddon (682-668 av. J.-C.), p. 365 — II. Ésarhaddon réprime une révolte dans le district de Mousri, p. 366. — III. Le royaume de Manas et le district d'Asgouza se révoltent contre Ésarhaddon. Leur défaite, p. 366.

CHAPITRE XI. 12. ROUŠAS III (env. 670-645 av. J.-C.). — I. Ses constructions civiles et religieuses. Ses inscriptions cunéiformes. Ses rapports avec le roi d'Assyrie, p. 367. — II. Ahséri, roi de Manas. Assourbanipal (668-env. 638 av. J.-C.) fait la guerre à Manas (env. 663 av. J.-C.). Ahséri est mis à mort par ses sujets. Ualli, son fils, se soumet à Assourbanipal, p. 367. — III. Assourbanipal conduit en captivité à Ninive Sarati et Pariția, princes des Saces (env. 662 av. J.-C.), p. 368.

CHAPITRE XII. 13. ŠARIDOURIS III (env. 645-620 av. J.-C.). — I. Ses rapports pleins de respect avec Assourbanipal, p. 369. — II. Expédition des Saces de Gog en Cappadoce et en Egypte. La maison de Thogarma prend part à cette expédition (634 av. J.-C.), p. 370. — III. Kyaxare I° (env. 635-584 av. J.-C.) marche contre l'Assyrie avec une armée médo-manaënne (634 av. J.-C.), p. 370. — IV. Une autre partie des Saces porte la guerre en Médie. Kyaxare I° est vaincu par Madyès, p. 371.

CHAPITRE XIII. 14. IRKUAS (env. 620-600 av. J.-C.). — 15. MINUAS II (env. 600-580 av. J.-C.). — I. Chute de l'empire d'Assyrie (607 av. J.-C.), p. 372. — II. Les contrées du midi de Nâiri-Ourarjou passent sous l'autorité de Kyaxare I°, p. 373. — III. Le roi d'Ourarjou reconnaît la suzeraineté de Kyaxare I°, p. 373. — IV. Minuas II et ses actions. Cessation des inscriptions cunéiformes ourartiques, p. 374.

CHAPITRE XIV. 16. ÉROUAND (env. 580-585 av. J.-C.). 17. TIGRANE I°C (env. 535-525 av. J.-C.). — I. Érouand se fait bâtir un palais par Vardgès, p. 375. — II. L'historien Xénophon, p. 376. — III. Guerre avec Astyage et défaite de l'armée d'Érouand. Traité de paix, p. 376. — IV. Érouand songe à se révolter contre Kyaxare II. Cyrus I°r le gagne à la cause de Kyaxare. Le prince royal Tigrane et une armée ourartique prennent part à l'expédition de Cyrus contre la Lydie, p. 377. — V. Le royaume d'Ourartou et deux autres royaumes de Nâiri participent à l'expédition de Cyrus contre la Babylonie, p. 378. — VI. Tigrane I°r, roi, p. 379.

CHAPITRE XV. 18. VAHAGN (env. 525-518 av. J.-C.). — I. Il se révolte contre Darius I<sup>e\*</sup>, p. 380. — II. L'armée d'Armina remporte un premier avantage près du bourg de Zouza sur l'armée perse (519 av. J.-C.), p. 381. —

III. Seconde victoire de l'armée arménienne près de la forteresse de Tigra, p. 382. — IV. Troisième victoire de la même armée près de la forteresse d'Ouhiama, p. 382. — V. Première défaite de l'armée d'Armina dans le pays d'Izitus en Assyrie (env. 5 janvier 518), p. 382. — VI. Seconde défaite de la même armée dans le pays d'Âutiyara en Armina. Fin du royaume d'Ourartou (env. 18 mai 518 av. J.-C.), p. 383.

#### A L'ACADÉMIE

# DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES DE FRANCE

HOMMAGE RESPECTUEUX DE L'AUTEUR.

D'après la locution universellement connue: « la nécessité fait la loi », le présent ouvrage est le résultat du besoin et du désir universel de voir remplie une grande lacune qui existait jusqu'ici dans le domaine des études arméniaques. Ce désir fut souvent manifesté par les érudits tant européens que nationaux, qui appelaient de tous leurs vœux la parfaite conception, l'exacte élaboration et la publication d'un tel travail; pareil ouvrage formait aussi, dès ma jeunesse, l'objet de mes plus ardents souhaits.

Il est manifeste que l'histoire véridique est la collection des récits des événements réels et positifs, avant comme sources des documents authentiques, sûrs et incontestés, relatant les actions du genre humain, de plusieurs nations ou d'un seul peuple, de même que les événements survenus dans les sociétés ethniques dans leurs relations réciproques. Les savants d'Europe et des individus éclairés parmi les Arméniens constataient avec raison que la nation Arménienne manquait d'une histoire véridique jusqu'à l'adoption du christianisme par ce peuple. Au dernier siècle on a voulu obvier à ce grave inconvénient et on a fait des tentatives dans ce but; mais, faute de l'existence d'un grand nombre de sources historiques, ces tentatives restèrent sans un remarquable résultat. On se résignait à attendre de meilleurs jours et un écrivain dévoué. Cet état de choses excitait de plus en plus l'esprit de quelques savants arméniens dans le désir de scruter dans les temps reculés, au milieu desquels

leurs ancêtres avaient passé leur vie, ayant, à n'en pas douter, des institutions civiles, religieuses à eux propres. De jeunes gens arméniens aussi, frais émoulus de collèges, ne faisaient qu'aspirer à saluer enfin un ouvrage d'histoire nationale qui eût réuni toutes les conditions requises, et qui fût capable de compléter dignement leur propre instruction.

Nous étions du nombre de ces jeunes hommes, et, l'occasion se présentant, nous avons tenté de composer, dans la mesure du possible, l'histoire nationale basée sur des documents irréfutables. Mais étant alors empêché, par les fonctions que nous remplissions, de mettre à exécution notre projet d'une façon constante, nous fûmes depuis, par une disposition de la Providence, obligés de mener une vie retirée. C'est alors que nous songeames à reprendre la poursuite de notre ancien projet et, de la sorte, nous commençames à étudier les inscriptions cunéiformes qui se trouvaient sur le territoire de la patrie, dont l'exacte interprétation était, jusqu'alors, loin d'être faite par les cunéiformistes aussi bien que par les linguistes européens et nationaux. Les inscriptions cunéiformes assyriennes et perses étaient déjà déchiffrées et dûment interprétées par les savants européens. Nous aimons à répéter dans cet ouvrage aussi que, grace à une faveur toute spéciale du Ciel, après avoir vaincu toute une série de très graves difficultés, nous avons été à même de découvrir la nature et les caractères de l'idiome des inscriptions cunéiformes ourartiques, la propriété et l'inestimable trésor de notre patrie, et, de la sorte, nous avons été assez heureux de pouvoir interpréter, d'après les plus rigoureuses règles de la linguistique, les inscriptions nationales susmentionnées et de les publier dans un ouvrage spécial 1).

En possession des documents cunéiformes assyriens, perses et nationaux ourartiques, il ne nous manquait plus grand'chose pour composer l'archéologie, l'histoire et la mythologie de l'antique Arménie. Nous avions certaines données de la Bible et le récit de certains événements qu'elle nous rapporte concernant le pays d'Ararat. Déjà les historiens, les géographes, les naturalistes, les philosophes, les orateurs et les poëtes grecs ou latins, plus ou moins contemporains des événements qu'ils relataient,

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Ouvrage intitulé: *Les inscriptions cunéiformes urartiques*, Venise, imprimerie-librairie des PP. Mekchitharistes, 1900.



nous avaient préparé d'assez abondants matériaux généralement très sûrs et très respectables par l'incontestable autorité de leurs auteurs. Nous aimons à reconnaître ici publiquement et hautement que parmi nos écrivains nationaux Moïse de Khorène, avec les chants des poëtes et ménestrels du canton de Golthn (Colthène) qu'ils nous a transmis, et avec les informations sur quelques divinités adorées par les Arméniens des basses époques, sur les conditions politico-géographiques de l'Arménie, sur le système féodal des segneuries 1) et sur la vie civile de ses nationaux, nous avait préparé des matériaux en assez grande abondance, ayant, de la sorte, bien mérité de la patrie arménienne. Parmi les multiples fictions de ses histoires nous constatons la reproduction de quelques traditions sûres et certaines qui avaient cours au sein de la nation jusqu'à l'époque où il vivait. Si, en thèse générale, le Père de l'histoire arménienne a inventé une histoire nationale concernant les ages du paganisme au nom d'un Mar-Abas particulier ou bien en créant un Khorohbout ou en inventant un Olympos spécial pour le besoin de sa cause, ou bien encore en attribuant à Bardesane des écrits et compositions fictifs, forgés par lui-même, nous attribuons l'ensemble à son excessif patriotisme, en raison de son vif désir que sa propre nation aussi eût une histoire à l'instar des autres peuples. C'est grâce à ce sentiment patriotique, propre à lui, que nous sommes en possession des connaissances sûres plus haut mentionnées dont il nous a dotés par sa bonne volonté et par ses phrases très habilement tournées. Moïse de Khorène aurait très bien fait de ne pas se laisser aller à une grande injustice en disant (I, 3): « Nous connaissons tous l'insouciance de nos rois et de nos ancêtres en matière de sciences, comme aussi l'imperfection de leur esprit > 2). Graves et injustes accusations! C'est lui-même (I, 16) qui attribue les inscriptions cunéiformes gravées sur le rocher de Van à une Sémiramis fictive et de nationalité étrangère, et non pas à nos rois foncièrement aborigènes qui, par leur sagesse et la perfection de

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Dans les traductions des mots arméniens nakharar et nakhararou thitin il ne faut jamais se servir des mots «satrape» et «satrapie» qui étaient de création perse, signifiant 'gouverneur-général' et 'gouvernorat-général' d'immenses provinces perses, nullement correspondants aux mots arméniens susénoncés.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Voy. aussi ibid. deux autres passages et deux autres dans I, 1, 21.

leur esprit, avaient fait graver ces superbes annales non seulement dans le district de Thôspite, mais presqu'un peu partout en Arménie. Si, par rapport aux sources de l'histoire nationale arménienne, il existait pour Moïse de Khorène une insouciance à déplorer ou une action à blâmer, il n'en faut certes pas chercher la cause chez nos rois et chez nos ancêtres, mais plutôt dans les conditions politiques et dans l'indifférence, et même dans le mépris des missionnaires chrétiens étrangers, syriens et cappadociens grécophones, qui, assurément, par un zèle déréglé, avaient cru devoir faire disparaître du pays, du temps de saint Grégoire l'Illuminateur, tout ce qui provenait des temps du paganisme. Nous devons à Agathange, c'est-à-dire à un arménien qui a écrit ses récits sous ce pseudonyme, la connaissance des noms et des attributions d'un certain nombre de divinités adorées par nos ancêtres du moyen age. Nous sommes redevables à un autre armènien aussi, à Éznik, qui par son livre nous a transmis la notion des esprits, auxquels nos pères croyaient superstitieusement et dont il réfute l'existence d'une façon si énergique et avec un style si majestueux. Les sources et les données vraies des histoires de Moïse de Khorène devaient donc être nécessairement très peu nombreuses et les récits sincères aussi minces que faits par sauts et bonds, concernant un petit nombre de personnalités et d'évènements réellement historiques. Ses récits, rarement véridiques et, comme dignes de foi, exprimés en peu de mots, étaient recueillis par lui et mis par écrit vers les années 740-750 de l'ère chrétienne, au milieu des populations arméniennes qui ne les connaissaient que par une longue tradition orale, aussi embrouillée que défectueuse, qu'il n'hésita pas à charger, de son propre cru, d'ornementations tantôt fausses et tantôt usurpées. Tout porte à croire que, dans sa croyance religieuse de Chalcédoniste 1), à cause des épigrammes virulentes distribuées par lui à toutes les classes et à tous les rangs d'individus de sa nation et, sans aucun doute, par ses récits très peu historiques, le Père de l'histoire arménienne fut en butte aux vexations et aux sarcasmes du monde intellectuel de son temps 2).

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Voy. dans ses *Lamentations* (*Hist.* livre III, ch. LXVIII) cette phrase: «l'orthodoxie fut ébranlée, l'hétérodoxie se consolida par ignorance».

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Lisez attentivement le même chapitre.

Quant à notre présent ouvrage, ses sources et ses données historiques sont très nombreuses et inestimables, auxquelles nos écrivains du moyen-age ne pouvaient et ne purent songer. Il est composé de trois parties: La première contient des notions préparatoires et des questions ethnologiques, archéologiques et linguistiques spéciales. La seconde comprend l'histoire nationale proprement dite, qui commence par les dernières années du xvº siècle avant l'ère chrétienne et finit avec l'an 305 apr. J.-C., c'est-à-dire avec la cessation du paganisme en Arménie. Nous répartissons l'histoire en quatre époques; elles sont : Ière, Ages préhistoriques; IIe, Ages historiques très reculés, comprenant les siècles dans lesquels les pays de Narri se trouvaient exclusivement sous la puissance des roitelets nationaux (env. 1410-860); III°, Les temps historiques anciens, qui commencent par le début de la suzeraineté du royaume d'Ourartou ou bien de la dynastie aramienne, et qui cessent avec la fin du pouvoir des Séleucides en Arménie (860-189 av. J.-C.); IV, Les temps historiques moyens, qui commencent avec la dynastie nationale des Artaxides et s'arrêtent à la fin du paganisme (189 av. J.-C.-305 apr. J.-C.). Les deux derniers ages contiennent des subdivisions, chacun en ce qui le regarde, comme on le verra en leurs lieux respectifs. La troisième partie de l'ouvrage constitue la mythologie, dans laquelle est décrit le panthéon arménien; elle traite, par conséquent, des dieux, des déesses et des génies que, dans les trois ages historiques susmentionnés, nos ancêtres vénéraient avec une très grande ardeur.

En ce qui concerne la partie capitale, qui n'est que celle qui constitue l'histoire proprement dite, la nation arménienne n'aura certes aucun motifs de s'en plaindre. Si elle ne remonte pas au-dela de l'an 1410 av. J.-C., le peuple arménien doit se rappeler que tous les autres peuples aryens, parmi lesquels les Indiens comme les Éraniens, les Grecs aussi bien que les Romains, sans compter plusieurs autres nations aryennes de l'Orient et de l'Occident, sont privés d'histoires aussi anciennes ou de traditions dignes de ce beau nom. Les nations les plus puissantes et les plus brillantes de l'Europe moderne datent le début de leurs histoires d'une époque plus ou moins inférieure. En comparaison de celles-ci, l'histoire du peuple arménien est, à plusieurs égards, autrement ancienne, assez riche et bien glorieuse.

Avant l'établissement de l'empire des Achéménides, l'Arménie paraît n'être pas connue par les écrivains grecs; Homère ne connaissait pas le vaste pays de Nairi. Hérodote, peut-être le premier, parle de l'Arménie dans le premier siècle dudit empire; main ses connaissances des populations arméniennes sont très limitées et, sur un sujet capital, tout à fait fausses, comme toutes celles qu'il inventait sur des données ou imaginaires ou mal conçues, de l'aveu même de certains écrivains latins de la première époque. Ce défaut de connaissance, causé par le site éloigné du pays, a beaucoup contribué à augmenter les ténèbres et les erreurs chez les occidentaux par rapport à l'histoire de l'Arménie primitive et surtout à leur faire admettre l'invraisemblable origine des Arméniens d'une ou de plusieurs colonies phrygiennes, un paradoxe qui, parti d'Hérodote, un grec sémi-fabuliste et sémi-historien dépourvu d'esprit de critique, trouva des adhérents, hélas! même parmi les savants européens de nos jours.

L'histoire d'Arménie se constitue aujourd'hui d'une longue série d'inscriptions cunéiformes et d'ouvrages d'écrivains, que la critique moderne accepte, du moins dans sa très grande majorité, comme authentiques; et il existe parmi ces documents des sources rien moins que claires et pures, elle est à même de le discerner et de les épurer. Dans toute l'histoire de notre patrie, composée de pareilles sources scientifiques, nous avons l'uniformité et une continuité presque ininterrompue de faits et d'événements, du moins autant que l'ancienne condition politique des nations le permettait.

L'histoire commence par le joug odieux imposé par les Assyriens; mais le génie de l'unité ethnique et l'esprit de la constitution nationale font surgir Aramis, le héros de la patrie, d'impérissable mémoire, selon la véritable tradition nationale, qui veut centraliser, dans ses propres mains et dans celles de ses successeurs, les forces démesurément morcelées et éparses de sa nation. N'ayant que ce but et guerroyant sans cesse, lui aussi bien que ses successeurs, contre les Assyriens de même que contre leurs propres nationaux dissidents, non seulement ils érigent le grand royaume d'Ourartou, l'Arménie de l'époque ancienne, mais aussi, selon la conséquence naturelle des faits, trois d'entre eux, animés de l'esprit de conquêtes, passent dans les rives occidentales de l'Euphrate supérieur et promènent glorieusement leurs armes

victorieuses jusque dans les limites occidentales de la Cappadoce et jusqu'aux confins de la Syrie septentrionale. La dynastie aramienne a violenté à bon droit le pouvoir indépendant des dynastes innombrables qui régnaient sur les populations nationales; car le salut de la patrie était, à leurs yeux, la suprême loi. Nous verrons que, dans toutes les époques, ces dynastes, toujours turbulents et impatients du joug, causèrent de graves préjudices à leur patrie. Mais, hâtons-nous de le dire, l'histoire de l'antique Hellade et celle de l'Italie du moyen-âge nous offrent peut-être plus d'exemples de turbulences, de désordres et de guerres civiles désastreuses pour ces pays mêmes.

La dynastie aramienne fut à même de lutter avec des succès divers et durant deux siècles et demi, contre l'imposant empire de Ninive jusqu'à la chute de cette puissance (607 av. J.-C.). Quoique, à la suite de cet événement, le roi d'Ourartou eût reconnu la suprématie des rois de la Médie et eût accepté d'être leur allié, son ascendant n'en subit pas pour cela une grande diminution. Comme compagnon d'armes de Cyrus Ier, le prince royal Tigrane et le général Embas, en marchant à la tête des corps d'armée d'Ararat d'abord contre le royaume de Lydie et ensuite contre Babylone, se couvrirent de gloire dans leur coopération aux grandes œuvres du conquérant perse. Le fils et successeur de Tigrane Ier, Vahagn (?), en voulant s'affranchir du joug léger des Achéménides, cause la chute du royaume national et de la dynastie aramienne (518 av. J.-C.). Dans l'expédition de Xerxès contre la Grèce et dans la bataille d'Arbelles, les contingents arméniens guerroient, non pas au profit de leur nation, mais à celui d'un peuple étranger.

Il est vrai que l'Arménie reçoit du conquérant macédonien un sien lieutenant appelé Mithrinès; mais il est tout aussi vrai que, du temps des premiers successeurs d'Alexandre, l'Arménie a aussi un roi nommé Ardoatès (env. 305-280 av. J.-C.). Sous les Séleucides, un Arsamès règne (230 av. J.-C.) dans la ville d'Arsamosata, en Sophène. C'était sans doute le petit-fils de celui-ci, le général Zariadrès, qui était contemporain d'Artaxias, fondateur de la dynastie des Artaxides (189 av. J.-C.). C'était ce dernier que les ménestrels de Golthn célébraient en chantant en son honneur: «le vaillant roi Artaxias monta le beau cheval noir», ainsi de suite. Artaxias I<sup>er</sup>, animé de l'esprit d'Aramis, voulait grouper sous son sceptre toutes les population ar-

méniennes; et il y réussit en grande partie. Mais il était réservé à un de ses descendants, Tigrane II le Grand, non seulement de réaliser son idée, mais d'acquérir aussi la gloire de créer un empire arménien. Cet empire devait nécessairement être de courte durée; car, les Romains avaient depuis longtemps mis le pied en Asie; et la politique adroite des Romains entraînait fatalement la soumission des nations. L'empire de Tigrane II fut renversé par Lucullus. Lorsque Artavasde Ier, fils de Tigrane II, fut pris prisonnier par Antoine, des troubles régnèrent en Arménie, par suite desquels la dynastie des Artaxiades cessa (an 14 de J.-C.) après deux siècles d'existence. Le peuple arménien avait été l'objet de l'avidité des Parthes et des Romains. Il n'existait plus la moindre trace des rois nationaux aborigènes, et les troubles succédaient aux troubles. A la fin, par un accord, le parthe et le romain donnérent pour roi à l'Arménie l'arsacide Tiridate Ier (66 apr. J.-C.). C'est par ce roi que commence véritablement en Arménie la dynastie des Arsacides; elle ne sera pas une maison composée de héros, comme celle des Aramiens; elle ne sera pas, non plus, une famille de princes entreprenants, tantôt heureux et tantôt malheureux, comme celle des rois artaxiades. Comme il est vrai, surtout pour l'Orient, que la grandeur des nations et des royaumes dépendait anciennement de la valeur personnelle de leurs souverains, nous sommes obligés de reconnaître que les Arsacides d'Arménie se montrèrent, sous le rapport politique, civil et militaire, bien au-dessous des rois d'Arménie des dynasties proprement nationales qui les avaient précédés. Mais les Arsacides surent s'assimiler les qualités et les défauts de leurs sujets. Comme c'étaient les empereurs romains qui nommaient ou confirmaient les rois d'Arménie, les affaires de ce pays prenaient, selon le temps et l'époque, une tournure plus ou moins honorable et heureuse. Lorsque le Sassanide a renversé et usurpé l'empire des Parthes, les Arsacides d'Arménie pouvaient, à partir de ce jour, prévoir l'arrêt de mort qu'il avait prononcé pour eux aussi sur le champ de bataille. Mais les empereurs romains devaient, de leur côté, défendre l'Arménie, leur alliée, et la dynastie des Arsacides contre leur ennemi jusqu'au delà des commencements du Ive siècle, où le paganisme devait prendre fin en Arménie.

S'il est vrai que l'histoire d'une nation est l'image de sa vie civilisée ou bien du développement de sa civilisation, en vain

nous chercherions dans notre histoire nationale la liberté vertueuse des Grecs et, avec cette liberté, le général progrès national au point de vue de l'intelligence et de l'esprit. Il est connu que la première est mère de ces derniers; si la mère est esclave, la fille et le fils le seront encore plus. La nation arménienne, comme tous les peuples asiatiques en général, n'a jamais joui d'une liberté légitime et convenable sous ses rois nationaux; aussi, son progrès intellectuel ne fut que ou un brillant phénomène de courte durée, ou bien une ombre de véritable mouvement intellectuel, ombre d'ailleurs constamment intermittente. On dirait que le peuple arménien était uniquement voué à prêter docilement oreille aux ordres des grands, à obéir servilement et à exécuter aveuglement les ordres qu'il recevait de ses chefs, qui ne brillèrent pas toujours par leur instruction. Ainsi, il était toujours sous la tutelle de ses princes et, par conséquent, perpétuellement privé de cette force psychique, qui, prenant naissance chez chaque individu uniquement de la conscience libre et pondérée de son honneur et de ses forces morales, intellectuelles et matérielles, fait surgir du sein du peuple des philosophes, des poëtes et des littérateurs illustres, ou bien des hommes politiques et légistes renommés, des généraux et des soldats invincibles. Il est vrai que le sentiment de l'honneur et l'amour de la patrie ne firent jamais défaut chez les arméniens; mais cet amour, sans la sublime liberté de la personnalité humaine, sans les lumières éclatantes de l'esprit et de l'intelligence et, par conséquent, sans la noble et ennoblissante force de l'âme, toutes qualités nécessairement vertueuses, quelle sorte et combien d'actes mémorables et d'effets durables pouvait-il produire? Ceux-ci ne pouvaient certes être que médiocres ou bien sublimes mais forcément passagers, surtout lorsqu'on avait toujours à faire avec des nations fortes avoisinantes. Tel fut toujours le sort de notre nation dans les ages du paganisme comme durant le christianisme.

Malgré ces douloureuses considérations, nous n'hésitons pas à dire que notre histoire nationale, contenue dans le présent ouvrage, et qui est seule sincère et véridique, est certes glorieuse pour notre patrie, et certainement beaucoup plus glorieuse que cellé que le Père de l'histoire arménienne fait semblant de nous transmettre au nom des autres et en son propre nom. La science et la saine raison ne sauraient accepter pour vraie et parfaite une histoire privée de fondements et qui est rarement conforme à la vérité, ou bien qui jette une lumière tantôt faible et tantôt presque imperceptible sur certains événements vraiment historiques, qui s'étaient produits à travers des siècles. Si dans le présent ouvrage il existe pour un arménien quelque chose de très cher et de très relevé, c'est sans contredit l'histoire de presque deux siècles et demi (env. 825-580 av. J.-C.) que nous présentent nos inscriptions cunéiformes nationales. Il faut y ajouter la partie mythologique des anciens temps, que nous rencontrons dans les mêmes documents cunéiformes. Moïse de Khorène était privé d'une source si précieuse; cet héritage paternel était considéré par lui comme absolument étranger au peuple arménien; treize siècles d'intervalle l'avaient caché à ses yeux.

L'auteur du présent ouvrage croit devoir dire très respectueusement à ses courtois lecteurs que, en publiant ce travail contenant des sujets archéologiques, ethnographiques, linguistiques, géographiques, historiques et mythologiques, il a uniquement pour ambition de leur faire part de ses connaissances et idées qui résultent de ses longues, consciencieuses et pénibles études commencées par lui dans sa première jeunesse et terminées dans son âge avancé. Nous aimons à dire ici que les études bibliques et l'ethnologie trouveront dans le présent ouvrage (pp. 46-50, 94-103, 127-203, 223, 250-251, 362, 364, 378 -379) ample matière et moisson par rapport surtout à l'accroissement des descendants immédiats et médiats du chef de la seconde humanité dans le pays biblique d'Ararat, comme berceau ou séjour primitif des nations aryennes (japhétiques), sémitiques et, par voie de conséquence, chamitiques, matière que les études susmentionnées n'ont pu jusqu'ici exploiter et développer que partiellement ou d'une très médiocre façon.

Loin de l'auteur la pensée de se reconnaître littérateur français ou d'avoir composé un ouvrage nec plus ultra. Mais il a la satisfaction d'avoir construit un palais, dont c'est luimême qui a jeté les fondements, solides au possible, et a élevé ses trois étages, susceptibles d'en recevoir quelques autres aussi avec le temps et la bonne intention des savants d'Orient et d'Occident. L'auteur du présent ouvrage a aussi la satisfaction d'avoir, dans le passé, facilité à ses successeurs l'interprétation scientifique et exacte des inscriptions cunéiformes ourartiques

qui verront ultérieurement le jour, comme aussi de leur avoir montré l'unique voie scientifique à suivre et les moyens à prendre dans la compilation, sur une plus vaste échelle, de l'archéologie arménienne sous tous ses aspects.

L'Arménie du v° siècle de l'ère chrétienne, grâce aux ouvrages composés ou traduit par ses enfants philhellènes, a certainement des titres à la reconnaissance du monde savant. L'Arménie moderne ne demande aux savants et aux érudits européens que leur bienveillante sympathie si ses enfants tâchent de leur emboîter le pas dans le domaine sacré de sciences si prodigieusement progressées par leurs éminents travaux.

Le savant européen aussi bien que l'érudit national trouveront, à n'en pas douter, dans ce nouvel ouvrage un travail loyal rédigé avec un esprit d'objectivisme aussi sincère que franc et empreint d'une parfaite honnêteté. C'est de cette façon que nous avons voulu rendre un nouveau service à la patrie et imprimer un nouveau et modeste mouvement au progrès de la science. Nous sommes loin de nourrir quelque préjugé national, et tout penchant à la fatuité de race nous est absolument étranger. Nous déclarons ici ce sentiment, parce que, tout en aimant d'un sacré amour notre nation, à l'encontre des tendances du premier historien national nous chérissons la vérité par-dessus tout. L'ethnolatrie, qui n'est qu'un vice, n'a jamais trouvé accès dans notre esprit. D'ailleurs, en établissant un parallèle entre les données prétendues historiques de l'auteur précité et les données documentées que le présent ouvrage embrasse, le lecteur arménien aussi bien qu'étranger seront à même de constater les vérités historiques et un décuple avantage sur celui-là dans le présent ouvrage.

Nous prions les intransigeants nationalistes arméniens de penser que, loin de vouloir nous écarter sciemment et arbitrairement du chemin jusqu'ici battu dans la nation, nous n'avons voulu que produire la vérité vraie à la suite d'une critique saine, rigoureuse et impartiale d'après les exigences de la science. Si les savants européens refusèrent leur sanction aux récits de Moïse de Khorène, il faut bien reconnaître qu'ils étaient dans leur droit; et ce fut ce même refus qui nous mit sur le bon chemin qu'ils ne sauraient désavouer ni condamner; loin de là, ils ne pourraient que l'approuver, j'espère, sans aucune réserve.

Que mes gracieux lecteurs veuillent bien me permettre de dire ici que, chargé déjà d'ans, j'ai la consolation de voir que mes nombreux sacrifices, mes pénibles études et mes efforts constants parvinrent enfin à élever, tant soit peu, le niveau de la science historique et morale, comme aussi à rehausser grandement l'honneur et la gloire de ma patrie, ma vieille et douce mère, si digne de la sympathie de ses sœurs, les nations du noble sang indo-européen. J'aime à espérer que, après le terme de ma carrière mortelle, science et patrie daigneront se souvenir avec bienveillance de leur humble serviteur.

JOSEPH SANDALGIAN.

#### VALEUR DES LETTRES CONVENTIONNELLES.

- ¿.ch. angl. dans le mot church; tsch. allem. dans dolmeischer.
- ć.ch. angl. et tsch allem. d'une accentuation aiguë.
- e.e fr. qui se prononce faiblement comme dans monde, patrie.
- $g \cdot g$  allem. toujours guttural.
- h. toujours aspiré.
- h.ch. allem. comme dans bach, buch.
- j.j fr. comme dans joujou, jujube.
- j.j angl. comme dans jump, jam.
- k. X grec.
- l. l sonore.
- p.p sourd.
- $\dot{r}$ .  $\dot{\rho}$  gr., rh lat.
- ś. z allem. légèrement sonore.
- i.ch fr. comme dans chuchoter; sh angl., sch allem.
- ś. z allem. sonore comme dans zeitung.
- t, t. & gr.; th angl. comme dans thrill, third.
- u.u, ü fc. (valant parfois v).
- z.z fr. comme dans zig-zag.
- z.z ital. comme dans zelo, zizzola.
- NB. Le lettres consonnes de l'alphabet arménien sont transcrites d'après leurs valeurs phonétiques usitées dans les anciens temps. Dans les transcriptions, on a donné aux diphtongues arméniennes des formes rationnelles en caractères latins.

#### CERTAINES ABRÉVIATIONS.

- a. ér. ancien éranien.
- angls. anglo-saxon.
- a. h. ancien haut (allemand).
- a. p. ancien persan.
- lyc. lycien.
- n. p. nom propre.
- phl. péhlvi.
- scrt. sanscrit.
- zd. zend = a. ér.

## PREMIÈRE PARTIE

# NOTIONS PRÉLIMINAIRES ET QUESTIONS ARCHÉOLOGIQUES SPÉCIALES

#### CHAPITRE Ier

Description géographique naturelle de l'Arménie. — I. Système géologique, monts, plaines, vallées. — II. Fleuves et rivières. — III. Mers et lacs. IV. Pyles. — V. Climat. — VI. Faune. — VII. Produits du sol.

L'Arménie presque tout entière est un immense cumul de montagnes. On peut dire que le pays est, en grande partie, composé de hauts plateaux. Du Pont jusqu'aux frontières de l'Arménie, la montée commence à se faire sentir, et elle continue sans cesse de se prononcer de plus en plus jusqu'au centre du pays. C'est le caractère général du côté du nord. Nous constatons un système contraire dans les frontières méridionales, où les montagnes surgissent du coup tout le long des confins qu'elles enveloppent. La hauteur des régions du côté d'orient diminue par degrés, surtout dans le voisinage de la mer Caspienne. Quant aux régions occidentales, bien qu'elles aient une position élevée, elles n'atteignent pas pour cela le degré d'élévation des contrées centrales.

#### I. Système géologique, monts et vallées.

Le cumul de montagnes qui couvre l'Arménie se compose, généralement parlant, des chaînes s'allongeant dans un sens parallèle. Nous pouvons diviser celles-ci en trois systèmes. Le

premier est celui de Mas.s ou d'Ararat, qui, en partie, prend son caractère distinctif dans les régions centrales du pays et s'étend à travers les contrées arméniennes vers l'orient et surtout vers l'occident. Dans ce système les massifs principaux sont les monts Masik 1 (Masis, Ararat) et Niphate 2). Ce même système, en dérogeant en quelque sorte à la position générale, pousse en partie des ramifications plus ou moins compactes vers le sud, en couvrant de la sorte toute la province de Basoropède 3). Les monts Gordyéens même peuvent se rapporter au système des Masik. Ce système ou cette chaîne de montagnes, tout en commençant de l'immense massif d'Ararat, court vers les régions occidentales, et avec sa largeur même il forme une ligne courbe, dont la partie convexe se tourne vers le nord et s'étend jusqu'au mont Biurakn 4). La même chaîne ne cesse pas encore de courir vers l'occident; mais, arrivée au canton Mananali, elle commence à baisser graduellement et s'interrompt d'une facon brusque. Là elle donne passage à l'Euphrate, qui y opère son cours vers le sud. Tandis que cette longue chaîne se prolonge du mont Ararat jusqu'au mont Biurakn, elle se forme comme une immense muraille entre l'Araxène 5) et le bassin de l'Arsanias ou de l'Euphrate oriental, en les séparant net. A partir du mont Biurakn, la même chaîne sépare le bassin de l'Euphrate occidental de celui de l'Euphrate oriental. Comme une véritable chaîne de montagnes, une autre, quoique d'une modeste longueur, commence à prendre naissance des monts Masik, court vers le sud-ouest et s'arrête sur les rivages occidentaux du lac Thôspite, en se formant une limite, du côté d'orient, à l'immense plaine du canton de Mousch. — En mentionnant ici les principales montagnes figurant dans ce premier système, nous devons dire que si elles ont de bien grandes hauteurs, elles le doivent aux forces volcaniques extraordinaires. Le nom du mont Masis, « le libre » ou plutôt « le noble »,

¹ Ce nom, avec l'élément – k du pluriel, désigne le grand et le petit Masis réunis.

² La véritable position de cette chaîne de montagnes était au nord du lac Thôspite (Strabon, XI, xiv, 8).

³ En arménien: Vaspourakan, qui s'étend vers le sud du mont Ararat.

⁴ Ce nom présente en arménien le sens de « mille sources », dont l'Araxe prend sa naissance dans la Carénite, ou Carênnite, district dont le chef-lieu était Carana, l'Erzeroum moderne. Strabon (XI, xiv, 2, 14) appelle ce mont: « Abos »; voyez aussi Ptolémée, V, XIII, 5.

⁵ Campus Araxenus.

d'après les poëtes et ménestrels du canton de Golfn 1), trouve son étymologie dans l'idiome ourartique ou arménien primitif, dans lequel le mot masis = masis signifie « grand ». Ce mont est composé de deux parties, dont la première est appelée le grand Ararat, avant la hauteur de 5160 mètres au-dessus de la mer; la seconde, le petit Ararat, ne s'élève qu'à environ 4000 m. Le premier document qui fait allusion au mont sacré de l'Arménie, en l'appelant d'un sien nom, est sans contredit la Lettre de Sargon au dieu Assur 2), une inscription cunéiforme rédigée en 714 av. J.-C. Sargon, roi d'Assyrie, en faisant la guerre à Rousas Ier, roi d'Ourartou, s'était porté au nord-ouest du rovaume de Manas, situé au nord-est de la Basoropède, et il avait battu l'armée d'Ourartou sur « Uaus, grande montagne dont, avec les nuages, au milieu du ciel, la tête [s'élève], par où, de toute antiquité, âme qui vive n'avait passé, [dont personne] n'avait vu la route, au-dessus de laquelle même l'oiseau ailé du ciel ne passe pas » (ll. 96-98). Sargon, après avoir vaincu sur le mont Uaus le roi Oursa 3 (Rousas), descend dans le district de Bari(s)3 - nom porté d'abord par le mont Ararat, - sans doute parce que ce district se trouvait en contact immédiat avec la montagne sainte de l'Arménie. Le mot Uâus ne peut signifier que 'eau; pluie 'et par extension 'déluge', c'est-à-dire 'mont du déluge'. Le mot uâus 'eau; pluie' du dialect du district de Baris peut fort bien être mis en parallèle avec le mot auis 'eau' du dialect du district de Biana, le âuis de l'arménien classique, le wasser des Allemands et le woda des Slaves, avec la même signification; le même mot peut bien soutenir le parallélisme avec AN Uia 'dieu de-la-pluie' ourartique (Uia devant être, au nominatif, Uias) et avec le gr. Nnc, même signification. Quant au mot Baris, il signifie en grec 'bateau, barque', ce qui est conforme à la nature de l'idiome des inscriptions ourartiques, c'est-à-dire de l'arménien primitif. Il est donc évident que, conformément à une antique tradition nationale, relative à un déluge et à un bateau sauveur, du moins les habitants de la région du mont, improprement appelé Ararat

¹ Moïse de Khorène, I, 30; II, 41. Le Golt'n (la Colthène) était situé sur la rive gauche du cours central de l'Araxe.
 ² Traduite et publiée par Fr. Thureau-Dangin, Paris, 1912.
 ³ L'inscription de Sargon porte toujours
 Bari » conformément à l'usage des sémites qui laissent généralement tomber le -s des désinences des noms propres arvens.

à une époque récente, l'appelaient, depuis des temps très anciens. Uâus et Baris en même temps, sans aucune différence. — D'après Nicolas de Damas 1), le mont Masis ou Ararat se nommait Baris. — Il est problable que des Perses sous les Achéménides, ou bien, ce qui est plus probable, les Mèdes, historiquement connus comme établis autour du mont sacré, aient, sous la dynastie mède atropatienne, transporté de l'Éran en Arménie le nom de leur montagne sacrée Hara-Bérézaiti (= Montagne Bénie, ou Sainte)<sup>2</sup> et l'aient donné au mont Baris. Nous connaissons «l'ancien mot bactrien bares offrant le sens de 'mont, hauteur'3) qui, comme épithète de Hara Bérézaiti, se présente à nous à maintes reprises dans l'Avesta » (Yaçna 41, 24. Yesht 19, 1) 4. — La même cause volcanique a dû produire le mont Niphate 5), dans le canton de Bagrétiandène, entre le cours supérieur de l'Araxe et le lac Thôspite; le mont a une élévation de 3520 mètres. En prenant le nom de cette montagne pour celui de l'Arménie, Horace, dans l'ode dédiée par lui à Valgius (Odes, II, vi, 17-22), dit: «chantons les nouvelles victoires d'Auguste César, le fier Niphate (rigidum Niphaten) et le fleuve des Mèdes qui, étant rentré dans le rang des nations vaincues, roule de très petites ondes....». L'appellation Niphate était, sans aucun doute, le nom de la divinité mâle des eaux chez les Éraniens, chez qui l'Apanm napât signifiait « l'humidité des Eaux »; mais il devait signifier aussi un endroit et une montagne. « Arvand était un ancien nom du Tigre; ce fieuve prend sa naissance au Niphate ou au mont Npat des Arméniens; par conséquent le lieu Apanm napat doit être cherché ici. Tant que l'empire éranien gardait toute son étendue et l'Arménie n'avait pas adopté le christianisme, le Tigre et sa source avaient sans doute une grande signification et étaient en général reconnus comme faisant partie de l'Éran » 6). Le nom du mont Niphate était donc d'origine éranienne. — Le mont Zalkaš, c'est-

¹ Ap. Joseph., Antiq. jud. I, III, 6. Nicolas vivait dans la seconde moitié du I° siècle av. J.-C. ² Elle était la montagne des dieux, appelée plus tard Albours, Alborj, dont le plus haut sommet s'appelait Demâvend. La montagne était située au sud de la mer Caspienne. ³ Comparez l'arm. cl. barşr' haut, élevé'. ⁴ Fr. Spiegel, Erânische Alterthumskunde, 1871, t. I°, p. 217, note 1. – Voy. aussi Strabon, XI, xiv, 14, où il mentionne une localité dite Baris et son temple. ³ Le moderne Ala-Dagh. ⁴ Fr. Spiegel, Erân Alterth., 1871, t. I°, p. 173, et 1873, t. II, pp. 51-54.

à-dire, la montagne 'des Fleurs', «pleine de gibier»1), à gauche des sources de l'Arsanias. - Le roi de Ninive Sargon, dans sa Lettre au dieu Assour (l. 145), fait mention d'une montagne en exploitation nommée Zimour qui devait être située au nordouest du royaume de Manas. Il y parle aussi (l. 280) d'une autre montagne de même genre nommée Ouizouka, qui était très probablement le mont des Varajnounik<sup>2</sup>), au nord-est du lac Thôspite et qui s'élève à une hauteur de 3300 m. Le mont des Horhorounik 3), au nord-ouest du même lac, avec une élévation d'environ 3800 m. — Le mont Grgour 4), situé à l'ouest-sudouest dudit lac, s'élève à une hauteur d'environs 2600 m. C'est sur cette montagne qu'avait cours dans le peuple la légende, d'après laquelle l'arche de Noé étant arrivée en cette endroit avait dit: «Grgour. recois-moi sur ton sommet;» la montagne lui avait répondu: « Va au Masis, car il est plus grand que moi ». — Le mont Biurakn 5), au sud du canton de Caranite, a une hauteur d'environ 3200 m. — Dans la partie septentrionale de la province de Touroubéran s'élève le mont Srmans; pour les populations il était le «Sommet de la terre», et elles l'appelaient de ce nom; il donnait naissance à une multitude de sources 6). — Les pics aigus des monts Gordyéens ont en général une élévation de plus de 4000 m.

Le second système de montagnes est celui du septentrion, que nous appellerons caucasique. On dirait qu'il se détache du corps même du Caucase, court vers le sud et le sud-ouest, de là il fait un détour et se prolonge vers l'occident jusqu'aux frontières de l'Arménie et au-delà même de ce pays. Dans ce système le plus grand massif c'est le mont Aragaz, que les forces volcaniques ont soulevé jusqu'à la hauteur d'environ 4100 m.; il a quatre sommets d'inégales hauteurs. Aragaz est une médiocre chaîne de montagnes, qui s'étend au nord-ouest d'Écmiazin, à l'ouest du lac Lychnite. — C'était au nord-ouest de cette chaîne que se trouvaient les monts Moschiques, qui en partie séparaient la Gogarène de la haute Colchyde; de ce

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Moïse de Khorene, III, 23. <sup>2</sup> Le moderne *Thandourêk-Dagh*.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Le Sérpan-Dagh actuel. <sup>4</sup> Le Nimroud-Dagh de nos jours. <sup>5</sup> Le moderne Bingheul-Dagh. Pour son site voy. plus haut. <sup>6</sup> Geogr. de Moise de Khorène, pp. 31, 41, par le P. A. Soukry. Venise, 1881. Le mont paraît être le Kosmour Dagh actuel.

côté ils constituaient la frontière de l'Arménie-Majeure 1). — La chaîne de montagnes qui s'appelait Paryadrès, le Parḥar des écrivains arméniens, commence dans un endroit voisin des monts Moschiques et s'étend jusque dans la partie occidentale du Pont, le long des côtes de cette région. Une partie du Paryadrès est formée par le Skydisès, une chaîne de montagnes qui, au nord-ouest de l'Arménie-Majeure, s'élève entre l'Euphrate occidental et les rivières pontiques, en courant du côté gauche du fleuve Harpase jusqu'au canton d'Akilisène 2). D'après Strabon XII, III, 18), le Skydisès allait se relier aux monts Moschiques de la haute Colchide.

Le troisième système est le méridional, le taurique, dont les cimes de montagnes atteignent des hauteurs de plus que 3000 m. Le Taurus, à partir des limites du sud-ouest de l'Arménie, se répartit en deux bras: l'un, le plus fort, l'Antitaurus, court jusqu'au lac Thôspite; l'autre c'est la chaîne de montagnes où le mont Mésa ou Mésha ³) de la Bible (Genèse, X, 30), le Masius ³) des écrivains grecs, les « monts d'Arménie » d'Eratosthène 4). Cette chaîne de montagnes, tout en courant vers les régions orientales, s'approche des monts Gordyéens et forme les limites méridionales de la province d'Arzanène, l'Alsnik des auteurs nationaux. L'endroit le plus élevé de cette chaîne ne dépasse pas 1000 m. Les inscriptions cunéiformes assyriennes donnent à cette chaîne de montagnes tauriques le nom de Kasiari, 'monts des Kasiens'.

Ces trois systèmes se produisirent par les mêmes causes géologiques. L'époque de leur soulèvement aussi est la même. À la fin de l'époque secondaire, la superficie et l'élévation du territoire de l'Arménie présentaient l'aspect de nos jours. À partir de cette époque, l'action et les phénomènes volcaniques se faisaient sentir, mais dans les hauts plateaux ils furent de courte durée et ils ne furent pas assez violents pour produire de véritables explosions et ouvrir de cratères vomissant du feu; la cause en était, sans aucun doute, l'extrême dureté des couches

Strabon, XI, II, 1, 15. XII, 4. XIV, 1. XII, III 18. Ptolémée, V, XIII, 2.
 Voyez ici Th. Reinach, Mithridate Eupator, p. 10 et la note.
 Les chaînes de montagnes de Karadja-Dagh et de Toûr-Abdîn modernes. Le Masius de Strabon (XI, v, 6. XII, 4. XIV, 2. XVI, I, 23) et de Ptolémée (V, XVIII, 2) est appelé dans les Septante: Massés et dans la traduction arménienne: Massik.
 Chez Srabon, II, 1, 21.

plutoniennes. Cependant, dans les plaines ou les endroits détachés des plateaux, les forces volcaniques ont agi sans aucun obstacle et d'une façon pleine et entière; de sorte qu'elles y produisirent des montagnes de formes coniques en les soulevant à des hauteurs considérables. L'action volcanique fut, en Arménie, forte et de longue durée; elle produisit à la fin une longue série de cratères vomissant du feu. Les cratères lancèrent des rochers volcaniques et des laves en quantité considérable, qui couvrirent les hauteurs coniques des époques précédentes. Ces forces intérieures du globe terrestre durèrent aussi après l'époque tertiaire; elles n'avaient pas encore perdu de leur intensité au début des temps historiques. À notre époque même, les forces volcaniques n'ont pas tout à fait cessé de se faire sentir 1).

Quant aux plaines et vallées, où les indigènes devaient habiter en général et s'occuper d'agriculture, nous voyons, dans le premier système ou dans la longueur du centre du pays, l'Araxène, le Campus Araxenus, dont le site varie de 600 à 800 metres au-dessus du niveau de la mer Noire. — Dans les voisinages du lac Thôspite, les vallées atteignent des hauteurs jusqu'à 1600 m. — La plaine Timout 2) du canton d'Artaz, en Basoropède, s'élève à ce point. — Mais dans la Gordyène le site des vallées n'est pas, généralement parlant, au-dessous de 3000 m. de hauteur. — Les plaines du canton de Phasiane ont une élévation de plus de 1800 m. — Dans la direction de l'occident, les plaines de la Derxène, élevées en terrasses, ont, en moyenne, une hauteur de 1600 m. Dans l'Akilisène, sa voisine, il y a des plaines, tout aussi élevées en terrasses, qui s'élèvent jusqu'à une hauteur d'environ 1400 m.

Dans la partie du nord, les hauts plateaux aussi bien que les plaines et les vallées ne nous présentent pas de si grandes élévations; ainsi, la différence qui y existe varierait à peine de 300 à 500 m.

Dans le système du midi ou taurique, la plaine de Mousch mérite d'être signalée à cause de sa hauteur de 1300 m. audessus du niveau de la mer Noire. — L'Antitaurus, qui avec le Taurus proprement dit forme la vallée existante dans la So-

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Hivernat, Müller-Simonis, Du Caucase au golfe Persique.

<sup>2</sup> Lazare de Farbe, II, 37.

phène <sup>1</sup>), a des hauts plateaux, dont les hauteurs ne dépassent point 1600 m. — Le rocher de la ville d'Amid n'ayant que 660 m. d'élévation, la ville elle-même a un site de 30 m. de moins. — Le haut plateau à l'occident du mont Masius et voisin de l'Euphrate, atteint des hauteurs variant de 500 à 600 m. <sup>2</sup>).

## II. Fleuves.

Le système hydrographique de l'Arménie présente un spectacle unique au monde; deux paires de grands fleuves y coulent dans deux directions opposées; un autre fleuve, formé de deux branches dans le pays même, s'élance vers la frontière; des cours d'eau de toutes dimensions y pullulent, dirait-on, comme à plaisir pour fertiliser le sol.

C'est ainsi que les pays arméniens ont été, de tout temps, célèbres à cause de leurs nombreux fleuves et rivières. Aussi, les Assyriens, en voulant nommer l'antique Arménie, l'appelaient Nâiri ou Nahri, un nom qui signifie 'Fleuves' et 'pays des Fleuves'. Nous en parlerons ici d'une façon succinte.

Araxe. «La Mère Araxe», nom de caresse que lui donnent les Arméniens modernes, l'Araxe aux eaux frémissantes, prend sa naissance, comme nous avons dit plus haut, au mont Biurakn qu'on appelait anciennement Abos 3), qui signifiait eau . C'est Hérodote (IV, 40) qui le premier mentionne l'Araxe, lorsqu'il décrit le cours de ce fleuve vers l'orient. Parmis les grands fleuves arméniens celui-ci est le seul qui naît sur le sol de la patrie, court vers l'orient dans les pays nationaux et y meurt. Aussi, il est à bon droit appelé fleuve proprement national qui, aux yeux des Romains, représentait l'Arménie et était appelé

¹ Strabon, XI, XII, 4. ² Nous ne croyons pas superflu de mentionner ici que « les monts des Arméniens ou de l'Arménie » rapportés par Eratosthène (ap. Strab. II, I, 21, 29) ne pouvaient être que le mont Masius, ou du moins la partie occidentale de cette chaîne de montagnes, qui étaient au nord de la ville de Thapsaque, en Syrie. Strabon (XI, XII, 4. XIV, 2) appelle aussi Taurus le mont « qui est la frontière de l'Arménie et de la Mésopotamie »; ce qui ne pouvait être que le Masius. « Les montagnes d'Arménie » mentionnées par Polyène (IV, 17) devaient être la partie occidentale du Masion, où les vallées et les plaines sont d'une étendue assez médiocre. ³ Strabon, XI, XIV, 2, 14; au sujet de l'Araxe voy. aussi chez ce géographe, XI, IV, 2. XIII, 3. XIV, 3, 4, 7, 13. Ptolémée, V, XIII, 5. Eustathe, Comment. v. 988, dans les Geographi graeci minores, édit. Müller-Didot, t. II, p. 388, Il. 21-22.

par Virgile (*Encide*, IX, 1.728) « Araxe qui ne souffre point de pont » (pontem indignatus Araxes), le poëte signifiant par ces mots que l'Arménie était réfractaire au joug. Le poëte latin Properce (IV, Elégie, III, l. 33) fait écrire à une femme, du nom d'Aréthuse, à l'adresse de son mari, qui guerroyait au fond d'Asie, les mots suivants: «j'apprends pour savoir de quel côté court l'Araxe qu'il faut vaincre » (vincendus Araxes). Dans la pensée du poëte, à cause de la défaite d'Antoine, il fallait vaincre l'Araxe aussi bien de l'Éran que de l'Arménie. Moïse de Khorène (I, 12) l'appelle « fieuve » en raison de ce qu'il est fleuve par excellence, qui, « en traversant les rochers des monts, passe par les forêts et les gorges et, avec un grand bruit, descend dans la plaine » d'Araxène (Ibid.) 1. — La partie la plus supérieure de l'Araxe, c'est à dire du point de sa naissance jusqu'au confluent de l'Ahourian, était appelée Phase (Phasis), que traversa l'armée grecque des Dix Mille. Nous rencontrons le nom de ce Phase d'abord chez Xénophon<sup>2</sup>). Par la dénomination de « Phase », Polybe comprend toute la longueur de l'Araxe 3). Les écrivains arméniens ignorent le nom de Phase; la partie ainsi dénommée du grand fleuve est aussi appelée par eux Araxe. Mais comme ils connaissent le nom du canton de Phasiane qu'ils transcrivent « Basian », il est manifeste que dans les temps antiques le nom de Phase, tel quel, était usité en Arménie; car le premier dérive du second. — Nous rencontrons le nom de notre mère-fleuve dans les pays de différentes nations étrangères: a) Le Yaxarte 4), au nord de l'ancien Éran, était appelé Araxe, dont quelques érudits croient à tort, selon nous, à l'identité avec le Ranha de l'Avesta ou avec le Rasa du Rig-Véda, comme nous verrons plus bas en parlant de la rivière 'Rah. Le Yaxarte est nommé Araxe d'abord par Hécatée (fragm. 170)<sup>5</sup>, ensuite par Hérodote (I, 201, 205,

¹ Une belle description du cours de l'Araxe se trouve chez Pomponius Mèla (III, v, l. 41 et les suiv.); édit. Lugduni Batavorum, 1748. ² Xén., Anabase, V, vi, 4. Ce Phase est aussi mentionné par Diodore de Sicile (XIV, 29). Les noms des cantons de Phasiane et de Phasiane-Supérieure dérivent sans doute de celui du fleuve. ³ Polybe, V, Lv, 7. Cp. Strabon, XI, xiv, 5, d'après lequel le royaume des dynastes atropatiens s'étendait jusqu'aux pays des Caspiens sur l'Araxe. ⁴ Le moderne Sir-Daria. ³ Dans les Fragmenta historicorum graecorum, édit. Müller-Didot, 1885, t. I, p. 11. L'historien Hècatée vécut 549-486.

209, 216. III, 36. IV, 11), par Strabon (XI, VIII, 6) et par d'autres. — b) Strabon (XV, III, 6) rapporte qu' « Alexandre, près de Persépolis, traversa l'Araxe > 1). Diodore de Sicile (XVII, LXIX, 2) écrit de son côté que, en Perse, « Alexandre jeta un pont sur l'Araxe. — c) D'après Métrodore de Scepsis, « le Thermodon 2) s'appelle Araxe > 3). — d) Xénophon (Anabase, I, v, 19) écrit que, en Mésopotamie, Cyrus le Jeune et son armée « arrivèrent au fleuve Araxe > 4). — e) Suivant Étienne de Byzance (s. v. 'Αραξα) « Araxa est une ville de Lycie, d'après ce que dit Alexandre dans le second livre écrit par lui sur les Lyciens. Le nom ethnique est «Araxiens». — f) D'après Strabon (XI, XIV, 13) en Thessalie le Pénée « avait pris au commencement le nom 'Araxe' > 5); et d'après Étienne de Byzance (s. v. 'Αράξης) · Araxe est un fleuve d'Arménie et de Thessalie. Le Pénée aussi portait ce même nom ...  $\rightarrow$ . — g) Étienne de Byzance dit (s. v. 'Αράξαι) que les Araxiens étaient une nation en Illyrie. — h) La quatrième bouche d'Istros (Danube) était appélée « Arakos », non pas « Narakos » 6). L'opinion de quelques savants est que le nom « Arakos » n'est que la corruption du nom «Araxe». - i) En Épire, dans le district des Molosses, la rivière Arachthos (Polybe, XXII, IX, 4; Ptolémée, III, XIV, 6. xv. 14), bien que la forme de son nom originaire eût été un peu corrompue, représentait l'Araxe d'Arménie aux yeux des premiers immigrants aryens. Quelques autres auteurs le nomment Aratthos ou Araethos. Ptolémée (III, XIII, 4) place en Acarnie l'embouchure de la rivière Arachthos. — j) Cet auteur (III, xiv, 13) connaît en Étolie une ville nommée aussi Arachthos. — k) Suivant Polybe (IV, LIX. 4. LXV, 10) et Strabon (VIII, II, 2, 3. III, 4, 12. VII, 5. X, II, 19), Pomp. Méla (II, III, ll. 119, 139), Pausanias (VI, xxvi, 10), Ptolémée (III, xvi, 5. xiv, 29, en Achaïe) et Agathéméros (Geographiae informatio, § 24) 7, le promontoire, qui en Péloponèse s'étend de l'Élide vers l'Achare,

<sup>1</sup> Cet Araxe est aujourd'hui appelé Bend-émir.

2 La rivière moderne Thermé du Pont.

3 Voy. Fragm. hist. gr., ladite édit., 1883, t. III, p. 204.

4 Ce fleuve était le Khaboras, qui, en traversant le district de Gauzanite au sud-est de la ville de Kharan (Carrhes), se jetait dans l'Euphrate.

5 Voy. aussi Eustathe, Comment., au v. 739 de Denis le Périégète, dans les Geogr. gr. min., édit. Müller-Didot, 1861, t. II, p. 346.

6 Voy. dans le Anonymi Periplus Pontis Euxini, art. 67, ibid., 1885, t. I, p. 419. Voyez-y la note.

7 Geogr. gr. min., édit. Müller-Didot, 1861, t. II, p. 485.

s'appelait Araxos 1). En Élide il existait, sur le territoire de la Pisatide, une source nommée Salmone, près d'une ville également nommée Salmone (Strab. VIII, III, 31, 32). Or, Salmone est le même nom que Halmos, une ancienne dénomination de l'Araxe de l'Arménie. Il paraît donc certain que le promontoire tirait son nom de la source ou de la ville susdite. Le nom de l'Araxe n'est mentionné ni dans les documents cunéiformes nationaux ni même dans ceux de l'Assyrie, découverts ou publiés jusqu'à nos jours, et nous sommes privés de tout appui sûr pour en connaître l'étymologie véritable. D'après le Pseudo-Plutarque, certain roi d'Arménie, appelé Araxès, poussé par la douleur de l'assassinat commis sur ses filles, « s'est jeté dans le fleuve Halmos. De son nom, le fleuve fut appelé Araxès > 2). Ce récit semble être une pure légende, dans laquelle nous trouvons qu'il est vraissemblable que le nom primitif de l'Araxe de l'Arménie fût Halmos. — l) Le nom de la mer ou plutôt de l'immense lagune Hamoun 3), située au sud de l'Éran et précisément au nord-ouest de Béloutchistan, n'est que celui de l'Halmos-Araxe de l'Arménie. Cette dénomination avait émigré en Éran dès une antiquité très reculée. — m) Le nom du Phase, partie supérieure de l'Araxe et même l'Araxe tout entier, était porté par le plus grand fleuve de la Colchide (Hérodote, I, 2, 104, etc. Pomp. Méla, I, xix, ll. 84-85; Ptolémée, V, x, 1, 2, et bien d'autres auteurs) et par une ville de ce pays (Ptolémée, V, x, 2. VIII. xix, 4). — n) D'après Ptolémée (VII, iv, 7, 8), dans les Indes « le Phasis et le Gange coulent des monts Galibes ».

Kour. Ce fleuve, qui a ses principales sources dans la province de Gogarène et dans celle des Taoques, est certainement arménien, bien qu'il soit mêlé de certains éléments étrangers. En dirigeant son cours du côté d'occident vers l'orient, lorsqu'il s'approche de la mer Caspienne, il reçoit dans son sein l'Araxe et, de la sorte, tous deux se jettent dans ladite mer. Le Kour est appelé Cyrnus par Plutarque (Pompée, XXXIV); cet auteur, pareil à quelques autres, nous indique les sources étrangères lorsqu'il écrit: « Les sources du Cyrnus se trouvent dans les montagnes de l'Ibérie » (ibid.). À ces mots il ajoute que « le fleuve, dans son cours, reçoit l'Araxe qui vient de l'Arménie,

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Aujourd'hui appelé Calogria. <sup>2</sup> Voy. dans les Geogr. gr. min., ladite édit., t. II, p. 662. <sup>3</sup> Fr. Spiegel, Érânische Alterthumskunde, t. I<sup>ee</sup>, pp. 30, 37.

et par douze bouches il se jette dans la mer Caspienne. Quelques écrivains rapportent que l'Araxe ne se jette pas dans le Cyrnus, mais il court en dehors de lui et, près de lui, il se jette dans la mer susmentionnée. Ce dernier trait paraît être probable relativement aux âges reculés; nous voyons même que Strabon (XI, III, 2. IV, 2. XIV, 3, 4, 7), en parlant de son époque, tient le même language 1). - Pareil à l'Araxe, le Kour aussi a ses homonymes dans certains pays étrangers: a) Ptolémée (VII, II, 1) connaît l'existence en Médie d'un «fleuve Cyrus» (Κύρος). b) D'après Strabon (XV, III, 6), en Perse « il y a aussi le fleuve Cyrus<sup>2</sup>), qui traverse toute la Coelé-Perside et baigne l'enceinte de la ville Pasargades ». Nous lisons aussi dans les Commentaires d'Eustathe que « Cyrus est un fleuve perse... D'après le Géographe (p. 500), il existe un autre grand fleuve qui prend sa naissance en Arménie; anciennement on l'appelait Koros; ensuite son nom venant à être changé, on l'appela Cyrus > 3). -c) La Thessalie avait, en même temps que son Araxe, un « Kouarios »; le nom de ce dernier fleuve était aussi prononcé par des variantes « Koralios et Koualios », comme nous les rencontrons chez Strabon (IX, II, 29. v, 17).

Arsanias. C'est, d'une façon spéciale, l'Arazani des écrivains arméniens. Sous ce nom proprement national, datant de l'époque ourartique, on désignait l'Euphrate oriental, qui doit sa naissance aux monts Niphate et Soukau, dans la région sud-ouest de la province royale d'Ararat. En courant vers l'occident, lorsqu'il arrive à l'extrémité des cantons de Hozna et d'Anzitène, il s'unit à l'Euphrate occidental ou supérieur, et, de la sorte, il perd sa parfaite personnalité. Mais, après cette union, il ne perd pas tout à fait son nom proprement national; car, pour désigner le cours des deux Euphrates réunis, les écrivains nationaux se sont servi, bien que rarement, du nom d'Arazani; toutefois il est fréquemment employé dans la traduction des Chroniques d'Eusèbe. Les inscriptions cunéiformes assyriennes

¹ On arrive à la même conclusion en lisant la description que Pomp. Méla (III, v, ll. 54-62) fait du cours de ces deux fleuves. Voy. aussi Arrien., Anabase, VII, xvi, 3) et Ptolémée, V, xiii, 3. ² Le Poulvar moderne d'après Kiepert, Lehrbuch der alten Geographie, 1878, p. 65, note 1. Mais il existe aussi une rivière appelée Kourab « eau-du-Kour », que seule nous devons identifier avec le « fleuve Cyrus » de la Perse. ³ Voy. dans les Geogr. gr. min., édit. Müller-Didot, comm. au v. 1073, t. II, p. 396.

nomment ce fleuve « Arzania et Arsania » aussi bien que « Bouratti et Bourattou. Les prisonniers pris par l'armée grecque des Dix Mille, comme aussi Xénophon (Anabase, IV, I, 3. V, 2), connaissent ce fleuve sous le nom d'Euphrate. Ce nom étant d'origine souméro-accadienne, on appelait l'Euphrate Bouranounou 'Fleuve-grand'; ce qui fit ensuite place à la forme sémitique de Bourattou ou Bouratti. - L'Éran primitif avait son Euphrate. «Dans l'Afrîn des sept Amschaspands (Khorda-Avesta, L, 9) le Frât est mentionné comme une rivière éminemment sacrée... je n'hésite pas à l'identifier avec l'Helmend de nos jours, l'Etymander des anciens...; ce fleuve avait reçu également l'appellation de Frâtu ou U-frâtu; aussi les écrivains classiques signalent-ils sur ses bords la ville de Phrada dans la Drangiane (Steph. Biz., s. v.), et Pline (VI, 25) appelle... sa branche, qui arrosait la ville nommée des Grecs Prophthasia, Ophradus, c'est à dire U-frâtu » 1.

Kalla[b]ma. Cette rivière est mentionnée dans la Tablette de Nimroud (l. 35) de Tiglath-Piléser III. Il paraît qu'elle se trouvait dans le canton d'Anzitène, à l'extrémité occidentale de la Sophène, et était un affluent de l'Arsanias.

Euphrate occidental. Ce fleuve a ses sources dans le canton de Caranite et surtout dans celui de Satgomk, dans les endroits supérieurs de la montagne aujourd'hui appelée Ghiavour-Daghi. La montagne, située au nord de la ville de Carane 2) à environ cinq heures de distance, est immédiatement derrière le village nommé Hačkay Vank. Les sources y sont au nombre de vingtet-une, qui fournissent les eaux originaires de l'Euphrate. L'endroit des bouillonnements s'élève à 2828 m. au-dessus du niveau de la mer, et à 995 m. au-dessus du haut plateau. Cependant, la source principale y jaillit de 65 m. plus bas que celle qui s'y trouve au plus haut endroit. Le fieuve y prend son cours vers le sud-est, et lorsqu'il atteint l'extrémité occidentale des cantons de Daranali et de Mnsour, il commence à former un demicercle en penchant vers le sud; de là à une courte distance il s'unit à l'Arsanias; et tous les deux réunis courent, par de fréquents méandres, tantôt vers l'occident et tantôt vers l'orient jusqu'aux confins de la Mésopotamie en tracant un second demi-

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Fr. Lénormant, *Les origines de l'histoire*, 2° édit., t. II, 1<sup>re</sup> partie pp. 99-100. <sup>2</sup> La ville d'Erzeroum actuelle.

cercle. Nous appellerions « arc de l'Euphrate » toute la partie courbe que forment les deux fleuves susmentionnés.

Tigre, un fleuve formé de deux branches, dont l'une, la petite, est nommée branche orientale; l'autre, qui est la grande, est appelée branche occidentale. Les sources de cette dernière se trouvent dans la partie occidentale de la Sophène; la principale d'entre elles est celle dont se forme la rivière Soubnat des monuments cunéiformes assyriens, nommée aujourd'hui Sébene-Sou. Cette partie du Tigre, en descendant directement du nord au sud, tourne son cours vers l'orient et, arrivée à l'extrémité de la Sophène et de l'Arzanène, elle s'unit à la branche orientale. — Les affluents de la grande branche lui parvenaient, selon toute apparence, du côté gauche; ils étaient les suivants: 1. Naláinis, dont nous parlerons plus bas avec détails. - 2. Nami, mentionné dans le Prisme (II, 23) de Tigleth-Piléser Ier. Cet affluent était probablement la rivière aujourd'hui appelée Batman. - 3. Lougia, que nous trouvons mentionné dans les Annales (II, 20) d'Asurnasirabal. Il semble que cette rivière était l'une des branches supérieures du Batman, et probablement celle qui est la plus occidentale. — 4. Soua, mentionné dans lesdites Annales (III, 102), qui, probablement, était une petite rivière à l'occident du Batman. — Quant à la branche orientale du Tigre, Xénophon (Anabase, IV, I, 3) nous rapporte que, avant que les Dix Mille n'eussent entrée dans les monts Gordyéens, les généraux « tenaient des prisonniers que, après les avoir franchis, ils pourraient passer le Tigre à sa source, en Arménie, ou même le tourner, s'ils le préféraient ». L'armée grecque dépassa cette source lorsqu'elle laissa derrière elle (Ibid., IV, III, 1, 11, 20, 32. IV, 1) le fleuve Centrite 1), au nord-ouest de la Gordyène, et, après avoir fait dix parasanges 2), elle arriva « aux sources du Tigre » (Ibid., IV, IV, 3). De là l'armée ayant fait quinze parasanges, arriva au Téléboas 3 (lbid., IV, IV, 3). Ainsi, le bras formé par les sources, qui ne devait pas être long, et les deux derniers fleuves s'entremêlant, produisaient la branche orientale du Tigre. Les sources étaient donc au sud-ouest du lac Thôspite, et certainement à proximité dudit lac. - Le Tigre est généralement

Le Bohtan-Tschây de nos jours. Le Centrite est aussi mentionné par Diodore de Sicile (XIV, xxvII, 7) à la suite de Xénophon.
 \* Kilom. 55.320 m.

<sup>3</sup> Le 'Touh des écrivains arméniens et le Bitlis-Tchây moderne.

nommé dans les inscriptions cunéiformes assyriennes Diglat, que les écrivains arméniens transformaient en Dhlat.

Aux cinq fleuves de premier ordre suit le Joroh 1), fleuve de second ordre, qui, prenant sa naissance à l'occident du canton de Sispirite<sup>2</sup>), court vers l'orient, tourne ensuite vers le nord et se jette dans le Pont-Euxin. Xénophon (445-355 av. J.-C.) lui donne le nom d'Harpase; c'est chez lui que nous trouvons mentionné ce fleuve pour la première fois. Diodore de Sicile (XIV, XXIX, 2) aussi l'appelle de ce nom; il ne le connaît certes que par Xénophon. Ce même fleuve était aussi appelé Acampsis, un nom qui, peut-être, en désignait jadis une branche, et par la suite était pris pour le tout, appelé Joroh par les écrivains arméniens. L'historien arménien Asolik (II, 4) nous dit qu'Acampsis avait ses sources dans les Taoques; il était donc simplement un affluent du Harpase-Joroh. Pline (VI, III, 4) et Procope (Guerres goth., IV, 2) mentionnent l'Acampsis comme s'il était l'Harpase de Xénophon. Du côté droit, Harpase arrosait en grande partie des pays arméniens, et du côté gauche les pays des Kaskâi (= Chalybes = Chaldéens), peuple qui avait des liens de stricte parenté avec la nation arménienne. — Pline (V, xxix, 29)3 mentionne une ville nommée Harpase près du fleuve Harpase en Carie, dans l'Asie-Mineure.

« Le fleuve Halys <sup>4</sup>) coule d'une montagne d'Arménie ». C'est le mot d'Hérodote (I, 72), que lui emprunte Denis le Périégète (vv. 784-786); mais en s'exprimant de la sorte, le père de l'histoire voulait, sans doute, indiquer une montagne quelconque de l'Arménie-Mineure.

Le Lycus de l'Arménie-Mineure. D'après Strabon (XII, III, 15), le Scylax « entre dans le canton de Phanarée. Là le Lycus arrive de l'Arménie, s'unit à lui et prend le nom d'Iris». Ici aussi il ne s'agit que de l'Arménie-Mineure.

Un autre *Lycus*, le *Gâyl* d'Agathange (V, CIX), coulait dans le canton d'Akilisène; nul doute qu'il ne fût un affluent de l'Euphrate occidental.

L'Ahourian<sup>5</sup>), ayant ses sources dans la Gogarène, coule vers le midi, et après avoir reçu dans son sein plusieurs affluents,

¹ Le Tschouroukh des temps modernes. ² Autres formes: Saspires, Hyspirite. ³ D'après l'édition Sillig-Perthes, Hambourg-Gotha. ⁴ Le plus grand fleuve de l'Asie-Mineure, aujourd'hui appelé Kyzyl-Irmak. ⁵ L'Arpa-Tchây moderne.

il se joint au Phasis. Le roi d'Ourartou Argistis I<sup>er</sup> (env. 780-755) mentionne, au début de sa 5<sup>e</sup> Inscription cunéiforme historique (l. 1), une ville nommée Ahourianis; il est probable que la ville était ainsi nommée du nom même du fleuve. En tout état de choses, il semble que le nom de ce dernier datait des temps reculés.

Fleuve du peuple de (homme) Danànias, Kasal. Roušas II, roi d'Ourariou, fait mention d'un pareil fleuve dans son Inscription historique (notre n° 38 AA, l. 14). Les indications fournies par ce document m'engagent à identifier ce fleuve avec le Kasal de Moïse de Khorène (II, 16, 65) et des poëtes-chanteurs de Golfn. Le Kasal, ou Karsah, ou Kasah 1), prenait sa naissance au sud du mont Aragaz, dans le canton de Nig, coulait vers le midi à proximité de la ville de Valaršapat et se jetait dans l'Araxe.

Azat, qui signifie Libre, Noble. Il avait sa source au mont Giol, à l'est de la capitale Valarsapat, traversait la ville de Douïn, au sud du lac de Gélam, et se jetait dans l'Araxe.

Mêzamôr. Un autre affluent de l'Araxe<sup>2</sup>), courant du canton d'Aragazotn vers le midi et ayant à sa gauche les villes d'Éréuan et d'Ardïank. La rivière est mentionnée par Moïse de Khorène (II, 49)<sup>3</sup>.

'Rah. Une rivière mentionnée par l'écrivain national Koriun 4); elle était dans la province royale d'Ararat et coulait dans le voisinage de la capitale (Valaršapat). Elle était un des affluents de l'Araxe. — D'après Pomp. Méla (III, v, ll. 40-41) « le Rha descend dans un seul canal des monts Cérauniens, et par deux canaux il se jette dans la mer Caspienne ». Une partie du nord-est du Caucase s'appelait monts Cérauniens; ainsi, le Rha susmentionné, qui n'était que l'homonyme du 'Rah de l'Arménie, était situé, selon toute probabilité, dans le pays des Caspiens du nord-est du Caucase. — Le Rasa des Hindous et le Ranha o Hra des Éraniens portait le nom de la rivière arménienne 'Rah. C'est, sans aucun doute, le Ranha ou Hra que Ptolémée (VI, xiv, 1, 24) appelle 'Pā (Rhā) et que l'Anonyme de l'Abrègé de la Géogra-

Le moderne Garpôy-cour; voy. P. Ališan, Ayrcrat, p. 6; voy. aussi Géogr. de M. de Khorène, Venise, 1881, p. 45.
 Très probablement le Kâyasou moderne, qui, de nos jours, se jette dans la rivière Kasal. Anciennement, les deux rivières coulaient séparément.
 Voir aussi sa Géographie, Venise, 1881, p. 45.
 Koriun, édit. Venise, 1894, pp. 20-21.

phie nomme 'Pæ (Rhas) 1); immédiatement avant ou après avoir mentionné le Yaxarte, l'Oxus et le Rhymmus, ils y ajoutent le Rha ou le Rhas 2). Il y avait donc une parfaite distinction entre ces quatre derniers fleuves, et, par voie de conséquence, on ne saurait raisonnablement identifier le Yaxarte avec le Rasa des Aryas-Hindous et le Ranha des Éraniens, comme certains érudits ont l'habitude de le faire.

Mours. Affluent de la partie supérieure de l'Araxe, c'est à dire du Phasis. Moïse de Khorène (Hist. II, 45) écrit de cette rivière: « le Mours e l'Araxe se joignent »; d'après sa Géographie (XXII, 4), la rivière naissait dans le canton de Mardali, à l'est de la province de Touroubéran; « elle courait vers le nord et descendait en Phasiane où elle se jetait dans la partie supérieure de l'Araxe ».

Timout <sup>3</sup>). Une rivière qui, en traversant la plaine d'Aüarâyr ou de Timout du canton d'Artaz dans la partie septentrionale de la Basoropède, se jetait dans l'Araxe, du côté droit de ce fleuve.

Karmir<sup>4</sup>). Autre affluent de l'Araxe; ses sources se trouvaient dans le centre de la Basoropède, à la droite de l'Araxe.

Hrasdan (avec des variantes Hourazdan et Hourastan qui sont incorrectes). A en juger des indications fournies par Moïse de Khorène (I, 12. II, 11), cette rivière devait être un affluent de l'Araxe, en coulant à travers le canton des Varajnounik, au sud-ouest du mont Ararat<sup>5</sup>). — Le nom de cette rivière arménienne est identique avec ceux de l'« Eau Frazdanou ou Frazdana» ou de la « mer Frazdanava » de l'antique Eran, qui était située dans le Ségestan <sup>6</sup>).

Mélas, fleuve sacré d'Ourartou, pour lequel les rois Ispouinis et Minuas I<sup>er</sup>, tout en l'appelant « le rapide », avaient déterminé, dans l'Inscription d'Ordonnancement de sacrifices (notre n° 42-42<sup>k</sup>, ll. 6/39), deux bœufs et quatre moutons.

Il est très probable que ce fleuve sacré était la rivière Mélri

¹ Geogr. yr. min., édit. Müller-Didot, 1861, t. II, p. 502, art. n° 29. ² Ptolèmée (V, 1x, 12, 17, 19, 21) place un autre 'Pa dans la «Scythie asiatique»(?!). Le Rhôs d'Agathémère (II, 10) ne peut être que le Rhâs susmentionné. ³ Se traduit 'fangeux, bourbeux'. Elisée, VI, édit. de Venise, 1859, p. 90. ⁴ Se traduit 'rouge'. ⁵ Il est bien difficile d'identifier cette rivière; voy. toutefois P. Ališan, Ayrarat, p. 6. ³ Voy. Fr. Spiegel, Érânische Alterthumskunde, t. Ier, pp. 147, 200.

des écrivains nationaux qui coulait dans le canton d'Aréuik de la province des Siunik et, du côté gauche, se joignait à l'Araxe dans le cours central de ce fleuve. Cette probabilité devient presque une certitude lorsque nous lisons, dans la 1re Inscription historique (l. 10) de Roušas Ier, que ce roi avait subjugué «le pays des Mélasiens » dans une de ses expéditions militaires qu'il avait faite au nord-est d'Ourarton. - La Cappadoce avait un double Mélas. Le premier, plus grand que le second, se jetait dans l'Euphrate, un peu plus bas du point de la jonction des deux fleuves portant ce même nom. Argistis Ier, après avoir mentionné dans sa Grande Inscription la ville de Mélitas (Mélitène), fait aussi mention (Ibid., col. II, l. 17) de ce Mélas en le nommant « le fleuve Mélias » 1). D'après Ptolémée (V, vI, 8), « le fleuve Mélas en coulant du mont Argéon se jette dans l'Euphrate. C'est assurément de ce fleuve que le rédacteur des Chrestomathies de Strabon écrit que « le fleuve Mélas venant du mont Taurus se jette dans l'Euphrate » 2). Il est très probable que le nom de la ville de Mélitas lui venait du nom même du fleuve. — Du second Mélas de la Cappadoce, le même géographe (Strab., XII, II, 8) écrit: « dans la plaine de la ville de Mazaca il existe aussi une rivière nommée Mélas qui est devant la ville et éloignée d'elle de quarante stades environ; ses sources se trouvent dans un endroit plus bas que le site de la ville » 3). — En parlant des populations du Pont, Pline (VI, III, 4) mentionne « les peuples des Béchires et des Byzères et le fleuve Mélas > 4); cependant, il nous est bien difficile d'identifier le fleuve qui ne pouvait être qu'une rivière. - Dans la Pamphylie, Strabon (XIV, IV, 2) place « Sidê 5), la colonie des Cuméens,... le fleuve Mélas... ». Et Pline (V, xxvII, 22) mentionne « le fleuve Mélas, ancienne limite de Cilicie. — Eustathe écrit de son côté que « le fleuve d'Asie aussi est Mélas >6). Mais il nous est impossible de préciser à quelle partie d'Asie l'auteur faisait allusion. - Nicéphore écrit dans sa Géographie synoptique (vv. 512-554 de Denis) que « près.

¹ Le Tokhma-Sou, de nos jours. ² Chrestomathiae ex Strabonis lib. XI, § 31, dans les Geogr. gr. min., édit. Müller-Didot, 1861, t. II, p. 596. ³ Strabon, (ibid.) écrit pour ce fleuve « qu'il se jette dans l'Euphrate », ce qui était impossible. La rivière était petite et à proximité de l'Halys, dont il était un affluent. ⁴ On ne saurait préciser l'endroit de ce fleuve. ⁵ Une ville.

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Enst., Comment. aux vv. 414 et 538, dans les Geogr. gr. min., édit. Müller-Didot, 1861, vol. II, pp. 293 et 323.

de Cyzique se trouve la mer Mélas, qui cour vers l'Hellespont et la Propontide •) 1. — D'après Pline (IV, XVIII, 4), du côté de l'occident de la Chersonèse de la Trace se trouve « le fleuve Mélas, d'où le golfe son homonyme ». Pomp. Méla (II, II, ll. 101-104) tient le même langage. Le fleuve aussi bien que le golfe sont mentionnés par Ptolémée (III, xI, 2) et par Eustathe dans ses Commentaires 2). Strabon aussi connaît l'existence du fleuve 3), qu'il mentionne « d'après Hérodote et Eudoxe ». Mais Hérodote (VII, 58) ne fait mention que du « golfe Mélas ». Strabon maintes fois fait mention de ce golfe 4). Scylax de Caryanda aussi nous dit que «... en face de Samothrace... se trouvent le golfe Mélas et le fleuve Mélas > 5). Appien (Guerres civ. IV, 88, 101) aussi écrit que « le golfe Mélas est situé entre la Thrace et la Chersonèse thracique. — En Thessalie, selon les paroles d'Hérodote (VII, 198-199), à vingt stades de distance de la rivière Dyras, « il existe une autre rivière, appelée Mélas. Et la ville de Tréchis est éloignée de cinq stades de cette rivière Mélas ». Strabon aussi (IX, IV, 14) fait mention de cette rivière. — La Béotie, de même, avait une rivière qui portait le même nom. Car, Strabon (IX, II, 41) nous rapporte qu' « Asplédon . . . est à vingt stades de distance de la ville d'Orchomène. Entre elles coule la rivière Mélas. Cependant, le même auteur (IX, II, 18) nous dit de cette même rivière: «La rivière Melas... Cette rivière disparut entièrement». Pline aussi (II, cvi, 10) fait mention du Mélas de la Béotie. Plutarque (Sylla, XX) rapporte que « parmi les plaines de la Béotie, la plus belle et la plus étendue est celle qui avoisine la ville d'Orchomène. Cette plaine est nue et denuée d'arbres; elle s'étend jusqu'aux marécages, dans lesquels la rivière Mélas se mêle et s'y perd. — L'Arcadie n'était pas dépourvue d'une rivière nommée Mélas. D'après Denis le Périégète 6) et le commentaire d'Eustathe, les Arcadiens habitaient « un pays creux dans la Péloponèse centrale... Là coulent les fleuves Mélas, Crathis et Ladon > 7).

p. 293. aux vv. 414 et 416.

Voyez le fragm. 51 du VII livre, dans l'édit. Müller-Didot, 1853, p. 283.

Strab. I, II, 20. II, I, 40. v, 21. VII, vII, 4. fragments 51 et 57 du VII livre.
 Voy. l'art. 67 du même écrivain dans les Geogr. gr. min., ut supr., 1855.
 I, p. 55.
 Dans les Geogr. gr. min., t. II, p. 128, vv. 415-416.
 Ibid.,

Les livres des Aryas Hindoux mentionnent, entre sept fleuves sacrés, les noms de ceux qui s'appelaient Nalini et Sukumari. Nous avons dans l'inscription cunéiforme de l'*Ordonnancement de sacrifices* plus haut mentionnée (nos n° 42-42\*, ll. 6/38-39 et 11/48-49):

I. Un dieu nommé Nalàinis, qui recevait pour sacrifice 2 bœufs et 4 moutons. *Nalàinis* était probablement une rivière d'Ourartou, que la superstition payenne avait rendue sacrée. Il semble qu'elle était la branche centrale de la rivière Batman, traversant le district moderne de Sassoun.

II. Un dieu appelé Zouzoumarus, qui recevait 1 bœuf et 2 moutons. Zouzoumarus aussi devait être une rivière sacrée d'Ourartou. Mais il est bien difficile d'identifier cette rivière à l'une de toutes celles que nous connaissions dans les temps moyens.

Toura(s?). C'est Argistis Ier qui le mentionne dans sa Grande Inscription (III, 61) en disant que le district Boustus était près de ce fleuve. Comme ce district était le canton Boujounik, dans la partie sud de la Basoropède, le fleuve ou plutôt la rivière coulait dans une partie inférieure de cette même province.

Le fleuve des Dainalatisiens, qui nous reste inconnu, est mentionné dans la susdite Grande Inscription (VII, 17).

Téléboas, que nous avons mentionné plus haut en parlant du Tigre. – Téléboas était le nom du primitif ancêtre des Céphalléniens de l'Acarnanie et de quelques autres peuples grecs, voisins des premiers (Xénophon, Anabase, IV, IV, 3. Étienne de Byzance, s. v. Τηλεβος).

Centrite; affluent de la branche orientale du Tigris, dont nous avons parlé plus haut.

Zaba ou Zaban (le supérieur). C'est le grand Zabatus ou Zâu, appelé aussi Lycus, en arm. Gäyl, qui a ses sources dans le canton d'Arrhapachite, à l'extrémité sud de la Basoropède, et dans la Petite-Arrhapachite, faisant partie du nord-est de la Gordyène. Le fleuve, après avoir coulé dans ces deux pays arméniens, entre en Assyrie et se joint au Tigre près de Nimroud moderne, l'ancien Kalah, un peu au sud de Ninive. Sargon, roi d'Assyrie, dans sa Lettre au dieu Assour (l. 323) appelle ce fleuve « Zab supérieur », ce qui le distingue de l'autre, plus petit, qui se jette dans le Tigre à l'ouest de la ville de Kerkuk. La dénomination de ce fleuve s'explique par le mot kurde zâva et

l'arm. cl. zov 'mer'. Sargon nous dit aussi (*Ibid.*) que les gens de Na'iri (Ḥubuskia) et de Kilḥu appelaient ce fleuve Élamounia, dont l'assonance avec le Halmon est évidente.

### III. Mers et lacs.

Dans la longue série des montagnes de l'Arménie, celles-ci devaient nécessairement avoir, au milieu d'elles ou dans leur voisinage, des vallées et des endroits plus ou moins larges, creux et profonds, où une partie des eaux venant à être emprisonnée, il s'en serait produit des mers, des lacs et des lagunes. Nous en mentionnerons ici les plus remarquables.

Mer des Bznounik 1), selon les auteurs classiques arméniens. Cette mer, qui n'est qu'un grand lac, est tout d'abord mentionné par Tiglath-Piléser Ier (Prisme, IV, 50, 99-100) qui l'appelle mer supérieure. Sennachérib (Prisme dit du Cylindre de Taylor, I, 13) l'appelle du même nom. — Le même Tiglath-Piléser (Prisme, VI, 43-44) la nomme aussi mer supérieure de l'occident. Sans doute, on s'était servi de l'épithète « supérieure », en comparant le site de cette mer avec celui de la mer Kapoutan 2). - Toujours Tiglath-Piléser Ier, dans son inscription de la grotte du Soubnat (1.9), appelle ce lac: mer de Nairi, et Salmanar II répète cette même appellation dans ses inscriptions du Monolithe (I, 26. II, 58-59), des Portes de Balawat (II, 2) et de la grotte du Soubnat (l. 7). — Salmanasar II (inscr. chez Layard, nº 12, I, 14-15) appelle aussi le lac susmentionné: mer supérieure de Nâiri. — Šamsiramman IV (Stèle, II, 21-22) le nomme: mer du couchant, vers où Rabsak, le généralissime de son armée, s'était avancé en s'emparant des villes d'Ispouinis, roi d'Ourartou, résidant à Touspas, capitale du royaume, et en se rendant maître des villes de quelques roitelets, voisins d'Ispouinis. Dans sa Lettre au dieu Assour (l. 285) Sargon fait mention d'une « mer ondoyante, au bord de laquelle il vit « 30 villes fortes, au versant de grandes montagnes » qu'il atteignit en descendant des régions araratiennes. Cette mer était assurément « la mer supérieure de Nâiri » de Salmanasar II, c'est à dire le lac Thôs-

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Appelée aujourd'hui «lac de Van». — Les dénominations «mer supérieure», «mer supérieure de l'occident» donnèrent lieu de penser qu'il s'agissait plutôt de la mer Noire; pensée qui fut combattue, avec raison, selon nous, par de grandes autorités. <sup>2</sup> Lac d'Ourmia.

pite; car de là il se rendit ensuite dans les régions situées au sud-est de Nâiri. Parmi les rois d'Ourartou, ce n'est qu'Argistis Ier qui ait fait quelque allusion à ce grand lac. Lorsque, dans sa Grande Inscription (III, 30, 32), il fait mention « du peuple du district maritime » et « du peuple maritime », il fait par là allusion directement au district du bourg de Datouan et à sa population, et indirectement à la mer des Bznounik. - Ce dernier nom doit son origine aux temps moyens; il provient du nom même de la famille seigneuriale des Bznounik, dont le territoire s'étendait tout le long d'ouest-sud-ouest du lac; le territoire même portait l'étiquette de: « canton des Bznounik ». Moïse de Khorène (I, 16) appelle le lac: « mer, petite, mer, petite mer salée ». Cet écrivain, en parlant de la mort de la fabuleuse Sémiramis, nous dit (I, 18): « Dans l'ordre de ces événements, les fables de notre pays... décrivent ici le trépas de Sémiramis, sa fuite à pied, sa soif, son désir de l'eau et comme elle en a bu, l'approche de ceux qui étaient armés de sabres, et comment elle a jeté ses amulettes dans la mer en prononçant ces mots: Les amulettes de Sémiramis à la mer! > - Parmi les écrivains étrangers, Strabon (XI, XIV, 8) nous dit: «En Arménie il y a aussi de grands lacs...; le lac Arséné 1) en est un, qu'on nomme aussi lac Thôspite. Les eaux de ce lac sont chargées de nitre; ainsi, bien que pour cette raison cette eau est admirable pour enlever les taches et pour laver les étoffes blanches, toutefois pour la même raison elle n'est pas bonne à boire... Le lac susdit n'a qu'une espèce de poisson ». — Pline (VI, XXVII, 31) aussi, comme Strabon, étend le nom du canton de Touspas sur le lac et le nomme « lac Thôspitès ». — Ptolémée (V, XIII, 7) en avait connaissance, puisqu'il l'appelle « lac Thôspite »; mais il se trompait lorsqu'il écrivait que c'étaient les sources du Tigre que le formaient. - Denis le Périégète (vv. 987-988) le nomme « lac Thônite ». — Le site de ce lac a une élévation d'environ 1600 m. au-dessus du niveau de la mer Noire.

Mer Kapoutan. Salmanasar II (inscr. chez Layard, nº 12, I, 14-15) l'appelle mer inférieure de Nairi; il la nomme aussi (inscr. des Portes de Balawat, II, 2) mer du pays de Zamoua; ce district étant situé au sud-ouest de ladite mer, celle-ci en

¹ Du nom de la ville d'Arjêš (Arsisa), au nord-est du lac, Strabon appelle celui-ci Arséné, qu'on appela aussi « lac d'Arsisa ».

avait reçu sa dénomination. Elle ne fut appelée Kapoutan que par les Arméniens d'époques inférieures, tout comme la mer des Bznounik. Nous pouvons expliquer l'origine et la raison d'une telle appellation en nous rappelant que Samsiramman IV, roi d'Assyrie, fait mention, dans sa Stèle (III, 5), d'un pays nommé Karsipouta 1), qui, très probablement, était situé tout près du lac susmentionné; car, le roi ne guerroyait pas trop loin dudit lac. Il semble que le nom de ce pays était aussi, à une époque inconnue, donné au lac, et, ayant subi une petite altération, dans un temps inférieur, prit la forme «Kapoutan». Sans doute, c'était par une étymologie populaire qu'on voulait expliquer ce dernier nom en disant que, comme ce lac était d'une couleur « bleue » (en arm. kapoyt), on l'avait appelé Kapoutan 2). — Strabon (XI, XIII, 2) dit: « Il existe en Atropatène... un lac connu sous le nom de Capauta, dans lequel se produisent des sels efflorescents. Ces sels ont la propriété étonnante de causer à l'homme des picotements et des piqures douloureuses. L'huile est le seul médicament pour les adoucir; car, elle agit sur le corps de la même façon, dont l'eau douce ferait sur les étoffes, que quelqu'un brûlerait en les mouillant inconsidérément dans l'eau de ce lac afin de les y laver». Sur ce lac le même écrivain parle ailleurs (XI, XIV, 8) de la façon suivante: « Il existe un lac qu'on nomme Matiane 3) qui s'apellerait Cyané 1). On estime que ce lac, après le Palus Méotide 5), est le plus grand des lacs salés. L'étendue de ce lac arrive jusqu'à la Médie Atropatène. Le lac produit, sur ses rivages, des salines naturelles remarquables . - L'élévation du site de la mer Kapoutan au-dessus du niveau de la mer Noire est de 1300 m. environ.

Lac Lychnite, selon les écrivains arméniens mer de Gélam. Comme dans le midi, l'Arménie a aussi dans sa partie septentrionale des lacs quoique d'une étendue plus ou moins médiocre.

<sup>1</sup> On peut lire aussi ce nom: «Karsibouta». 2 Pour l'épîthète «bleue» voy. Strabon, XI, xiv, 8. 3 C'est le lac d'Ourmia qui est appelé ici du nom de Matiane, un nom employé tout d'abord par Hérodote. Matiane était aussi le nom d'un pays de Médie. Les Matiéniens d'Hérodote (I, 72. V, 49, 52) et cette Matiane de Strabon étaient le pays et les habitants de Manas, Manna, Minni de l'époque ourartique; le pays s'étendait des régions occidentales du mont Ararat jusqu'au centre de la Basoropède; Strabon nous le montre encore plus étendu jusqu'aux contrées du sud-est. 4 En grec Kuavý 'bleue'.

<sup>5</sup> La mer d'Azow de nos jours.

Dans la province des Siunik et à la hauteur de 1930 m. audessus du niveau de la mer Noire, un lac s'attire nos regards. C'est le lac Lychnite des géographes grecs et la mer de Gélam de M. de Khorène (I, 12. II, 46), appelé aussi Mourk; au dire de cet historien (III, 46), « Hosrov s'en alla de son armée près de la mer de Gélam, qu'on appelle Mourk». Laissant de côté la légende de l'existence d'un chef de tribu appelé Gélam qui aurait donné son nom au lac, disons ici que le lac est aussi nommé mer de Séüan, du nom de l'île située au nord de ce lac. En écrivant sur l'Arménie, Ptolémée (V, XIII, 8) nous dit de ce lac: « Il existe aussi d'autres lacs: celui qui est appelé Lychnite, dont le milieu a les degrés 78 ..43° 15'».

Aréésa. Le même géographe (*Ibid.*) nous rapporte qu'« il existe aussi Aréésa <sup>1</sup>), dont le milieu a les degrés 78°, 30′ 40° 45′. Quoique inconnu, ce lac devait, selon toute apparence, se trouver dans le voisinage du lac Lychnite.

Mer Caspienne. Le père de l'histoire arménienne (III, 3) appelle de ce nom l'immense lac de l'est de l'Arménie, nommé aussi mer d'Hyrcarnie par les écrivains arméniens. C'est à bon droit que Adadnirari III (Tablette de pierre de Kalaḥ, 10-11) l'appelle grande mer du lever du soleil.

Mer Gâylatou. C'est de ce nom que Moïse de Khorène (II, 62) appelle un lac d'ordre inférieur, qu'il faudrait considérer comme situé au sud du mont Niphate <sup>2</sup>). — Il ne serait pas inutile de dire ici que Mérou, la montagne sacrée des Aryas Hindous était la demeure des dieux, et on l'appelait aussi Kaylasa. La montagne s'élevait au-dessus des eaux, et les Indiens avaient d'elle l'idée d'une mer de montagne. Le Mérou, qui offre le sens de: « possesseur de lac », était considéré comme demeure des dieux, le lieu de l'origine des hommes et la colonne qui unissait la terre avec le ciel. — Il va sans dire qu'il devait exister un lien de parenté entre le Gâylatou arménien et le Kaylasa indien.

Lacs salés. Strabon (I, III, 4), après avoir reproduit les paroles qu'Eratosthène avait écrites de Xante, rapporte que celui-ci avait vu des lacs salés dans les régions centrales de l'Arménie et dans les pays des Matiéniens 3).

¹ 'Αρ4ησα. ² Voy. La géographie dans le recueil des œuvres de Moïse de Khorène, édit. de Venise, 1865, p. 611, et le P. Alishan, âyrarat, p. 7.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Ces pays étaient, comme nous avons dit, ceux qui commençaient des

# IV. Pyles ou Portes.

Celles-ci étaient des endroits formés par la nature, c'est-àdire créés par des formations géologiques. Ils n'étaient que des défilés ou des gorges de montagnes rocheuses, ou bien des défilés rocheux précédés ou suivis de longs endroits marécageux. Les hommes en foule et surtout les bataillons de soldats ne pouvaient franchir aisément de tels endroits si peu accessibles, surtout lorsque l'art et le génie militaire avaient rendu encore plus dures les difficultés créées par la nature. On appelait Pyles ou Portes les murailles épaisses et fortes qui obstruaient ces défilés ou passages, dans lesquels il y avait réellement des portes de fer solidement construites 1). En Arménie, du mot kap ilien, liaison', on appelait kapank' liens' les murailles qui reliaient les deux bords opposés desdits défilés, gorges ou passages étroits des montagnes. Toutefois ceux-ci, même dans leur condition de pure nature, étaient nommés Pyles ou Portes en raison de ce que la traversée y était sérieusement difficile. Dans le but d'opposer un obstacle aux incursions des nations étrangères et surtout à l'invasion de leurs armées, les Pyles et les « liens » étaient construits expressément dans les endroits les plus convenables pour atteindre le but visé. Les appellations de Jor, Cor ou Sor, qu'on rencontre employées par les auteurs arméniens, signifient d'abord 'vallée' et ensuite 'lien' (kapan), sans que pour cela l'on doive séparer toujours ces deux significations. Nous allons passer en revue ces endroits et constructions de défense naturelle ou artificielle.

1. Les Pyles d'Arménie. Les écrivains arméniens ne mentionnent pas qu'une «Pyle» ou qu'un «lien» ait été expressément construit sur le territoire de l'Arménie sous un roi national. D'après Strabon (II, I, 26), «Ératosthène 2) avoue qu'on n'a mesuré que la partie de territoires allant de Thapsacus 3) vers le nord jusqu'aux Pyles de l'Arménie». La direction que nous donne le philosophe de l'école d'Alexandrie, nous conduit

régions occidentales du mont Masis et s'étendaient jusqu'au lac Kapoutan. Voyez ici Chrestomathiae ex Strabonis lib. XI, 38, dans les Geogr. gr. min., édit. Müller-Didot, t. II, p. 598. 1 Un même endroit devait avoir plusieurs portes. En arménien on emploie généralement au singulier le mot dourn porte'. 2 Vécut 276-196 av. J.-C. 3 Une ville sur la rive droite de l'Euphrate, au sud-est d'Halep en Syrie.

dans un endroit du sud-ouest de la province d'Arzanène, où le mont Masius a un passage étroit. Asurnașirabal nous dit dans ses Annales (II, 87-88): «Je partis de Koummouh et je m'engageai dans le défilé du pays d'Istarati». Comme l'Euphrate était, du côté d'est, la limite de Koummouh, le défilé devait exister à l'extrémité occidentale d'Arzanène. Il n'est pas improbable que les Pyles de l'Arménie, mentionnées par Ératosthène aient été le défilé du pays d'Istarati, qui justement du côté d'ouest était limitrophe de Koummouh. Les «Portes de l'Arménie» mentionnées aussi par Pline (V, xxvII, 27) et par Pomponius Méla (I, xv, ll. 13-14) étaient probablement les fortifications du défilé d'Istarati.

- 2. Nous devons mentionner ici que si Orose (I, II, 40) fait mention d'une *Porte arménienne*, il nous indique en même temps la région de la branche occidentale du Tigre comme la contrée où elle existait.
- 3. Pyles de Sor. Parmi les historiographes nationaux, Faustus de Byzance (IV, 50) rapporte que « le patisi ) d'Arzanène et le patisi de Norsirakan..., et la maison et l'arméé de la famille seigneuriale d'Arzanène » se révoltèrent contre Arsace 2); ils élevaient une muraille dans la région de l'Arménie appelée Sor, et ils y mettaient des portes; ainsi il séparèrent leurs pays du reste de l'Arménie ». Bien que ces princes révoltés eussent élevé ces portes dans un but particulier et passager, cependant le nom même de « Sor » et la possibilité d'y élever des murailles et des portes disent assez que la région susindiquée avait autrefois aussi ses Pyles et ses murailles. A en juger des noms de deux provinces susmentionnées, les Pyles de Sor devaient être situées à proximité des sources de la branche orientale du Tigre; car, le canton de Norsirakan était situé dans la partie centrale de l'ouest de la Gordyène, près des limites orientales de l'Arzanène.
- 4. Faustus de Byzance (IV, 24, vers la fin), en parlant des guerres soutenues par les Arméniens contre les Perses au IV° siècle de notre ère, fait mention de « deux Portes des frontières » de l'Arménie. Il est donc évident que ces Pyles étaient situées sur

¹ Mot souméro-accadien qui signifie 'maître, souverain, commandant'; il est emprunté par l'arménien classique sous la forme bdïash, un des plus grands titres portés par quelques seigneurs féodaux de l'Arménie du moyen age, qui réunissaient à leur pouvoir un grand commandement militaire.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Roi d'Arménie, qui régna 250-269 apr. J.-C.

les frontières du sud-est de l'Arménie. Et si Thomas Arzrouni (V, 8) parle des *Portes d'Assyrie* et d'une forteresse qui existaient dans le territoire des princes d'Arzanène, il est très probable que la forteresse et les Pyles qu'elle devait défendre aient été l'ensemble d'une des Portes des frontières plus haut mentionnées. En tout état de choses, les Portes d'Assyrie devaient être construites dans un endroit de l'est de l'Arzanène.

Les Pyles susmentionnées devaient certainement être utilisées dans les temps anciens contre les invasions étrangères. Dans les régions caucasiques il existait des Pyles et des murailles qui, quoique sous la garde des nations voisines, avaient souvent été, dans les basses époques, d'une grande utilité pour la sûreté de l'Arménie. Les historiographes arméniens connaissent les noms de plusieurs de ces Pyles et murailles septentrionales; mais ils paraissent en ignorer les endroits exacts aussi bien que les conditions de leurs constructions. C'est le contraire que nous voyons chez les écrivains étrangers. Nous devons donc déterminer ici, dans la mesure du possible, leurs appellations, leurs sites comme leurs conditions.

- 5. Pyles ou Murailles de Jor. Ces Pyles, appelées aussi par Moïse de Khorène (III, 12) «pyles¹) de Čor», étaient situées en Colchide et en dominaient le littoral. Strabon (XI, III, 4, 5) nous la décrit de la façon suivante: «Pour entrer en Ibérie il y a quatre passages: le premier est celui que commande la forteresse de Sarapanes de Colchide... Comme il est manifeste, ce passage commence de la Colchide; il est de tous côtés obstrué de rochers, de places fortes et de cours d'eau profondément encaissées». Chez Procope (Bell. goth. IV, 3), ces Pyles sont appelées Zour. Naturellement, elles devaient se trouver au pouvoir des Colchidiens.
- 6. Pyles des Alains. Le nom même de ces Pyles nous donne à entendre qu'elles étaient construites pour empêcher les incursions des Alains. Puisque ce peuple occupait le pied nord des régions centrales du Caucase, les Pyles aussi devaient être situées dans un endroit du centre de cette chaîne de montagnes. Le défilé Dariel de nos jours, qui est au centre du Caucase, peut seul être considéré comme les Pyles des Alains de jadis, mentionnées par les historiens arméniens, et comme les Pyles sar-

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> En arm. cl. kapan, nom. sing.

matiques de quelques écrivains étrangers. Ce sont ces Portes, sans aucun doute, les secondes des quatre, dont Strabon (XI, III, 5) écrit ces lignes: «Lorsqu'on vient du côté du nord, c'est-à-dire du pays des Nomades 1), on commence à gravir durant trois jours une montée escarpée; celle-ci est suivie d'une gorge étroite qu'on dirait suspendue au-dessus du fleuve Aragus 2). Voici pourquoi on ne peut la traverser en moins de quatre jours. On ne saurait passer par là qu'un à un. Outre cela, ce passage est, à son extrémité, fermé d'une muraille ou d'un retranchement inexpugnable. Les Pyles des Alains ont été admirablement décrites par un voyageur moderne de la manière suivante: « Après la station de Lars, la vallée, d'abord assez large, se rétrécit rapidement au point de devenir un couloir étroit, resserré entre les parois s'élevant à pic à une hauteur prodigieuse...; les rayons du soleil n'arrivent pas dans cette sombre tranchée; bien haut, au-dessus de nous, nous apercevons une mince bande de ciel bleu;... on se sent comme écrasé entre ces deux murailles de granit qui s'élèvent d'un seul jet presque à la hauteur des neiges éternelles. — Peu à peu l'étrange fissure du Darial 3) s'élargit; sur la rive gauche du fleure Terek se projette, en avant de la montagne 4), un rocher escarpé que couronnait autrefois une forteresse élevée par la reine Tamara; ... sur la rive droite du Terek s'élève un fort flanqué de deux tours massives qui rendrait inutile toute tentative de forcer le passage. Au-delà du fort, le Darial se rétrécit de nouveau; la route, parfois creusée en demi-voûte dans les rochers, escalade une pente très forte en longeant la rive droite du Terek qui se précipite en une série de cascades. La formation des rochers est des plus étranges; ce sont pour la plupart des basaltes, les uns contournés horizontalement d'une façon bizarre et coupés par d'épaisses colonnes verticales, d'autres ressemblent à d'énormes piliers. Puis l'étroit couloir s'élargit rapidement et finit en une vallée profondément encaissée, mais assez large cependant pour permettre d'apercevoir dans toute sa splendeur la pyramide glorieuse du

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Une tribu de la race sarmatique qui errait autour du Palus Méctide, la mer d'Azow de nos jours.

<sup>2</sup> Les sources d'Aragus se trouvent au centre du Caucase, et le fleuve se jette dans le Kour un peu au-dessus de Tiflis. Ainsi, il est évident que le second défilé mentionné par Strabon était les Pyles des Alains et dominait l'Ibérie.

<sup>3</sup> En tatar Dar-ial, en ture Dar-iol route étroite'.

<sup>4</sup> Le mont Kasbek.

Kasbek ... et les glaciers éblouissants qui zèbrent ses flancs » ¹). Il paraît certain qu'anciennement c'étaient les Ibériens qui possédaient et gardaient ces Portes.

7. Pyles Caspiennes. Moïse de Khorène (II, 86) fait mention de ces Portes lorsqu'il dit: «La bienheureuse Noune... fit ces prédications en commençant de la Chorzène 2) près des Portes des Alains et des Caspiens, jusqu'aux frontières du pays des Massagètes... ». Nous sommes donc obligés de chercher dans les régions orientales du Caucase la Porte Caspienne indiquée par l'historien arménien, dans un endroit qui fût assez éloigné des Pyles des Alains et assez proche des frontières du pays des Massagètes. Aussi bien, nous savons que le peuple caspien habitait les régions orientales de la grande chaîne des montagnes du nord de l'Arménie; nous y trouvons aussi, sur la mer Caspienne, une ville nommée Derbend, un nom qui en persan offre la signification de 'lien, muraille, pyles'. Le pays des Massagètes n'était pas éloigné du site de cette ville. Une grande probabilité milite donc en faveur de l'opinion que nous exprimons, et d'après laquelle il faudrait retenir que la Porte Caspienne, mentionnée par Moïse de Khorène, se trouvait à proximité de la ville susmentionnée et que le Caspiens, dans le but de se garantir des périls d'incursions de la nation belliqueuse des Massagètes, avaient élevé cette Porte et la gardaient eux-mêmes 3). Notre opinion est confirmée par le récit de Tacite (Annales, VI, 33), d'après lequel les Ibériens, dans leurs opérations de guerre en l'an 35 apr. J.-C., « avaient occupé tous les défilés, ayant laissé seul libre celui qui se trouvait près de la mer et à l'extrémité des montagnes de l'Albanie »; le même auteur y ajoute que les Ibériens «jetèrent les Sarmates sur l'Arménie par la voie caspienne». Ce sont ces Pyles qui nous sont indiquées par l'historien juif Josèphe (Antiq. jud. XVIII, IV, 4), d'après lequel les Ibériens et les Albaniens « ayant autorisé les Scythes à tra-

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> E. Orsolle, Le Caucase et la Perse, Paris, 1885, pp. 392-393. <sup>2</sup> Ce canton, qu'il faut reconnaître dans celui de Klarék des auteurs arméniens, était situé au nord-ouest du canton d'Artahan, à proximité des sources du Kour. Il ne faut donc pas le confondre avec celui de Horsian, situé à l'ouest de la Sophène. <sup>3</sup> Les auteurs grecs et latins appelaient Portes Caspiennes le défilé fortifié par la nature, qui était situé près des rivages méridionaux de la mer Caspienne et était entouré d'une partie du peuple caspien. Ce défilé était, du côté du nord, une voie de communication entre l'Hyrcanie et la Médie.

verser leurs pays, ouvrirent les Portes Caspiennes et les envoyèrent contre Artaban. Pline (VI, x, 11. xi, 12) , après avoir mentionné quelques populations demeurant au nord de l'Albanie, nous dit: « Les Portes Caucasiennes se trouvent au milieu d'elles; par une grande erreur, ces Portes sont appelées Portes Caspiennes». Cependant, nous pensons qu'à la suite de notre explication l'erreur s'explique et se corrige, si erreur il y a. D'après Le Beau, la Porte Caspienne, formée d'un étroit passage entre le Caucase et la mer Caspienne, est celle qui s'appelle aujourd'hui 'détroit de Derbend'. La forteresse d'Iuroipacus, située au même lieu où on voit aujourd'hui le château de Derbend, fermait ce passage <sup>2</sup>).

- 8. Pyles des Albaniens. D'après Strabon (XI, III, 5): « Le troisième passage donne accès d'Albanie à l'Ibérie. Le passage se trouvant, du lieu du commencement, dans un rocher taillé, il continue à travers les marécages formés par le fleuve Alazonius dans son cours du mont Caucase ». Le même géographe écrit ailleurs (XI, IV, 5) au sujet des Pyles susénoncées: « Le défilé qui conduit d'Ibérie au pays des Albaniens, traverse toute la Cambysène, pays âpre et aride; son extrémité donne sur le fleuve Alazonius ». Ce passage ou défilé doit être considéré comme étant les Pyles des Albaniens; car son commencement se trouve dans le pays des Albaniens. La Cambysène était un canton d'Arménie 3), qui, d'après le même géographe (XI, IV, 1), « se trouve juste sur le lieu où se joignent l'Arménie, l'Ibérie et le pays des Albaniens ».
- 9. Pyles des Ibères. Strabon, après avoir décrit les trois passages susmentionnés, y ajoute immédiatement le quatrième en disant (XI, III, 5): « Enfin, par le double défilé des fleuves Cyrus et Aragus on peut passer de l'Arménie en Ibérie. Il est connu que, avant que ces deux fleuves accomplissent leur jonction, chacun d'eux coule au pied d'une forteresse particulière. Ces places fortes sont construites sur des rochers éloignés l'un de l'autre de seize stades 4) environ. Le Cyrus passe au bas de la forteresse d'Harmozica, et l'Aragus au pied de celle de Seusa-

D'après l'édition Sillig-Perthes.
 Le Beau, Histoire du Bas-Empire,
 livre XXXIV, règne de Léou I<sup>er</sup>.
 Strabon, XI, xIV, 4.
 C'est-à-dire,
 de 2 kilom. et 944 m. environ.

mora. C'est ce dernier passage que Pompée traversa pour entrer de l'Arménie en Ibérie; après lui, Canidius aussi le traversa à l'occasion d'une expédition qui est de date postérieure ».

### V. Climat.

L'Arménie, en raison de son site élevé, est sujette à des saisons d'une extrême température; le climat a « des changements subits > 1); les saisons intermédiaires entre l'été et l'hiver sont d'une courte durée. Pendant l'été la forte chaleur qui règne dans les montagnes est souvent insupportable et produit de la sécheresse. Quant à l'hiver, il est de longue durée avec ses froids aussi intenses qu'aigus et piquants; dans maints endroits il n'est pas même hygiénique. Horace, dans son Ode offerte à Valgius, écrit de la façon suivante (Ode IX, ll. 1-6): Les pluies en descendant des nuages ne coulent pas toujours dans les champs incultes; ou bien des tempêtes éternelles n'agitent point sans cesse la mer Caspienne; ni même, cher Valgius, les glaçons ne restent pendant tous les mois de l'année dans les pays des Ar-la Cambysène, cantons les plus septentrionaux de l'Arménie, la neige tombe avec abondance:... Comme l'on assure, il arrive souvent que des caravanes entières sont surprises, dans les gorges ou défilés des montagnes, par les avalanches de neige et s'ensevelissent sous elles. Cependant, on dit que tous les voyageurs, en prévision de ce danger, se prémunissent de longs bâtons afin que, si un pareil malheur leur arrive, ils les élèvent jusqu'à la surface de la neige pour prendre de l'air à respirer aussi bien que dans le but de donner un signal à ceux qui y passeraient après eux, qui sans doute arriveraient à leurs secours et, en les tirant du dessous de la neige, délivreraient leur vie ».

#### VI. Faune.

Dans les temps anciens l'Arménie abondait des espèces et du nombre d'animaux. Le chien, cet ami toujours fidèle de l'homme, s'y trouvait dès les âges primitifs. Les inscriptions cunéiformes nationales ourartiques aussi bien que celles des rois d'Assyrie

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> L. Florus, IV, 10.

nous informent qu'anciennement il y avait en Arménie le cheval, le mulet, le chameau à une bosse comme à double bosse, le bœuf, le bœuf sauvage (buffle?), le mouton aussi bien que le pourceau. Aristagoras de Milet n'ignorait pas que «les Arméniens avaient beaucoup de bétail » 1): Le généralissime de Salmanasar II emmena en Assyrie, du royaume de Manas seulement, « du bétail innombrable, consistant en gros et en menu bétail ». Sargon, roi d'Assyrie (722-705 av. J.-C.), à l'occasion de la campagne menée par lui contre Rousas Ier, roi d'Ourartou, dans sa Lettre au dieu Assour parle de « 184 la ville d'Aniastania, demeure de ses troupeaux » et du « 187 pays de Bari(s), ressource de son bétail »; ladite ville était située dans ce pays ou district de Baris, tous les deux au sud-ouest du mont Ararat. La région dite Dala ou des Daléens faisait partie dudit district; elle embrassait les forteresses de Tarui et de Tarmakisa, où « se trouvaient, dans des écuries, les chevaux, réserve de l'armé royale » de Roušas Ier (ibid. 11. 188-191). Sargon, en parlant d'Usqaya, la grande forteresse d'Ourartou, située dans la province de Zaranda, au nord-nord-est du lac Thôspite, dit: « 170 Les habitants de cette province, dans tout le pays d'Ourariou, comme aptes à dresser les chevaux de selle, n'ont pas leurs pareils. 171 Les jeunes poulains de sang, originaires du vaste pays d'Oursa, que les habitants d'Ourartou élèvent pour son armée royale, ils les prennent tous les ans. Strabon, en parlant de son temps, nous dit (XI, XIV, 9): «L'Arménie est très favorable pour l'élève des chevaux, et, sous ce rapport, ses pâturages égalent presque ceux de la Médie. De sorte qu'il est notoire qu'une partie des chevaux néséens, destinés uniquement au service des rois de Perse, provenaient dudit pays, et que c'était le devoir du satrape, qui gouvernait cette province, d'envoyer chaque année au grand roi vingt mille poulains afin qu'ils eussent à paraître dans les solennités des fêtes mithriaques > 2). Ézéchiel (XXVII, 14), en parlant de la grande richesse de Tyr, disait: «Les hommes de la maison de Thogarma faisaient dans tes marchés le commerce de chevaux,... et de mulets > 3). Strabon (XI, xiv, 4), en parlant de l'Orchistène 4) de son temps, écrivait que « de là sortent des che-

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Chez Hérodote, V, 49. <sup>2</sup> Voy. encore Strabon, XI, XIII, 7. <sup>3</sup> La version arménienne des Septante porte: « Et de la maison de Thogarma on a rempli tes marchés de chevaux... et de mulets ». <sup>4</sup> En arm., Aršah, Hačénk, une province à l'est de la Gogarène, sur la rive droite du haut Kour.

vaux de guerre beaucoup plus que des autres endroits. Le même géographe (XI, III, 2) parle des « riches prairies couvertes de bestiaux », en nous indiquant le cours inférieur du Kour. Lorsque l'armée des Dix Mille traversait l'Arménie en 401 av. J.-C., elle y trouva des chèvres et de la volaille. L'ane, cet animal ami du travail, y avait aussi sa place au soleil. Le nombre du gibier était très grand; l'onagre, le daim, la perdrix, bien d'autres animaux aussi y abondaient. Nous lisons dans l'inscription de chasse (I, 18-19) d'Assournasirabal que ce monarque se livrait à la chasse, dans les montagnes des pays de Nairi, à l'aide des filets. Sous les Arsacides d'Arménie, la chasse était une occupation habituelle pour les rois et pour les nobles. Tibulle (livre III, Élégie VI, ll. 11-12), après avoir nommé Bacchus, écrivait: «il a vaincu les tigres et les lionnes de couleur fauve de l'Arménie, et il a donné des doux cœurs aux monstres hideux. De son côté Virgile (Géorgiques, Bucol. V, 11. 29-30) écrivait: « C'est Daphnis 1) qui nous a appris d'atteler les tigres de l'Arménie au char de Bacchus». Disons ici en passant que ces animaux sauvages se trouvaient probablement dans les régions méridionales de l'Arménie. D'après Strabon (XVI, I, 24), de son temps il y avait des lions dans le bassin du Tigre, c'est à dire dans la province d'Arzanène et dans la partie occidendale de la Gordyène; et d'après Faustus de Byzance (V, 26), au Ive siècle apr. J.-C., la Gordyène avait ses lions, et (V, 27) la Sophène ses ours et ses léopards. Nous lisons dans la Géographie de Moïse de Khorène<sup>2</sup>) que dans la Haute-Arménie il y avait le cerf, la chèvre, le bouc, le mouflon, la brébis, le chevreuil (?) et le porc; dans la Quatrième-Arménie, au-dessus de la Sophène, on trouvait « du gibier, des oiseaux et le lion »; la Moxoène avait son « léopard bigarré », et en Gogarène (Gougark) on trouvait « la girafe ».

# VII. Flore et produits du sol.

Ceux-ci pour les temps anciens n'étaient pas sans importance; ils différaient selon le climat. Pour la construction des palais on coupait des bois qui se trouvaient principalement près

 <sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Il était un pâtre sicilien qui, selon la fable, avait été le père de la poésie bucolique.
 <sup>2</sup> Publiée par le Père Arsène Soukry, Venise, 1881, pp. 30-34, 40-46.

de l'Araxe, dans la province des Siunik, sur la gauche du cours moven de ce fleuve, comme aussi dans la Gogarène et dans plusieurs autres endroits. Le peuplier blanc, le cèdre, le frêne, le prunellier, le myrte, la truffe et le buis y avaient leur existence. Selon les écrivains nationaux, en dehors des bois et forêts naturels, dont le nombre devait être grand, on avait l'habitude de planter des bois artificiels composés de chênes et d'autres arbres, dans le but de préparer des gîtes et tanières pour le gibier qu'on devait ensuite prendre à la chasse. Rousas II, roi d'Ourartou, nous dit dans son Inscription historique (notre nº 38 AA, ll. 11-12) 1: «j'élevai 6 villages bâtis de bois, leurs arbres et leur forêt »; il semble que ceux-ci étaient situés à proximité d'Écmiazin, sur la gauche du cours supérieur de l'Araxe. Strabon (XVI, 1, 24) rapporte que « dans la vallée du Tigre croissent... des aromates et même des buis d'assaisonnements<sup>2</sup>)... On trouve aussi dans le même pays des lions, des sources de naphte et la pierre appelée gangétide, qui met en fuite les serpents. Tibulle (livre Iº des Chants, Élègie IV, ll. 13-14) mentionne « les contrées de l'Arménie riches d'aromates ».

Sargon, roi d'Assyrie, en décrivant, dans sa Lettre au dieu Assour, ses opérations de guerre (714 av. J.-C.) contre Roušas Ier, roi d'Ourartou, nous fait connaître la richesse de l'agriculture et certains minéraux du sud-est de Nâiri. Il nous dit: « 163 Uisdis, province de Manna<sup>3</sup>), dont Oursa s'était emparée, qu'il s'était appropriée, 164 ses multiples villes qui, comme les étoiles du ciel, n'ont pas de nombre, je les ai conquises en totalité... 166 Leurs magasins à grains multiples, innombrables j'ouvris... ». Au sudouest et à proximité du mont Ararat, dans la ville forte d'Oulhou, au pied du mont Krišpal, ses soldats « comme les eaux du fleuve puisèrent le bon vin dans des outres » (1. 220); « son territoire... fruits et raisins comme la pluie fit pleuvoir > (1. 205); < 219 leurs magasins, où le grain était amoncelé, j'ouvris; une immense quantité de grain je fis manger à mes troupes; .. 223 .. leurs jarres étaient remplies de vin... comme l'averse du ciel ». La place forte d'Oulhou était située dans le district de Baris ou Sangi-

¹ Voy. dans notre œuvre Les inscriptions cunéiformes urartiques, Venise, 1900, imprimée chez les RR. PP. Mékhitharistes, pp. 309-310. ² ᾿Αμωμίς, en arm. hamém, sorte d'herbe odoriférante. ² Cette province devait être située au sud du district de Sangiboutou-Baris.

boutou; la région de Dala, qui faisait partie dudit district, était « le séjour du grain abondant » de Rousas Ier (l. 189). Entre les montagnes Arzabia et Irtia 1) il y avait des « magnifiques plantations, des vignes en quantité, des importantes forêts » (ll. 265, 266). Encore, «254 entre l'Arzabia et l'Irtia, montagnes élevées... <sup>262</sup> de grands tas d'orge et de froment qu'en de nombreux jours ils (les habitants) avaient amoncelés en des magasins pour la subsistance du pays et des gens, 263 je les fis transporter à dos de cheval, de mulet, de chameau et d'ane par l'ensemble de mon armée... <sup>264</sup> Une nourriture d'abondance et de satiété je fis manger à mes gens; d'importantes provisions pour le retour au pays d'Assour ils firent dans la joie ». Dans une région entre les petits royaumes de Houbouskia et de Mousasir, au sud-est du lac Thôspite, Sargon avait vu des montagnes « dont les versants étaient couverts de toute espèce d'arbres et de tous les arbres à fruits et vignes désirables très nombreuses » (11. 326, 327). En matière de minéraux Sargon nous y rapporte l'existence d'une « montagne du jaspe » appelée Zimour, qui devait être située au sud du district de Baris (l. 145). Sargon nous y dit aussi: « D'Armarili je partis, je franchis l'Ouizoukou, le mont des cyprès, entassement de marbre » (l. 280). L'Ouizoukou devait être situé entre le district d'Armarili et le nord-nord-est de la mer supérieure de Nâiri.

Quant aux produits du sol, dans les régions du nord-ouest la terre produisait du sel minéral, le béril et des eaux thermales. Au rapport de Strabon (XI, xIV, 9), dans la province de Syspirite (Saspires) il existait « des mines d'or ». D'après ce géographe (XI, xIV, 4), qui écrivait au début de l'ère chrétienne, dans la plaine de Sacasène, c'est à dire dans une partie de la province d'Otène (Outi) l'olivier réussissait. Au dire du même géographe (XI, XIV, 9) et de Lazare de Pharbe<sup>2</sup>), dans la province royale d'Ararat le sandix ou le kermes prospérait sans grande difficulté. — D'après la Géographie de Moïse de Khorène, la province d'Arzanène (Alsnik) produisait « du fer de première qualité et des noix de galle ». Dans la province de Touroubéran 3):

moven dudit fleuve.

<sup>1</sup> Cette dernière seule devait être située dans le district de Sangiboutou. <sup>2</sup> Voy. l'édition de Venise, p. 30. <sup>3</sup> A cheval sur l'Euphrate oriental, cette province s'étendait au nord et à l'ouest du lac de Van jusqu'au cours

le canton de Mardali avait « le naphte noir et le naphte blanc »; dans le canton d'Érêvark, à l'ouest du lac Thôspite, « la graine semée mûrissait au bout de quarante jours; la production y est cinquante pour un »; le canton des Apahounik « produit des pistaches, des châtaignes, du miel plus doux que partout ailleurs, et du fer». La Petite Arrapachite en Gordyène « produit l'arsénic». Dans le canton de Koht en Orchistène (Arsah), sur la droite du fleuve Kour, il y avait le «bdellium» 1). La Caspiane (Pâytakaran 2) produisait « du coton en quantité considérable, et de l'orge qui naît par génération spontanée ». La province d'Otène, d'après le géographe arménien aussi, avait son «olivier», ce qui lui donnait, avec le monopole, un privilège sur toutes les autres provinces. Quant à la province royale d'Ararat, « on y trouve le kermès, qui donne une belle teinture écarlate. Chez les Taoques, au nord-ouest de cette province, on avait « les figues, les grenades amères, le sumac, le coing >, sans compter le reste 3). — Il va sans dire que le tableau que nous présente le géographe national n'est pas complet; car, même de nos jours, il y a des cantons en Arménie dont la production, surtout en céréales, est renommée, sans que les anciens auteurs en eussent fait quelque mention. Dans le canton de Colthène, pays des troubadours nationaux, à gauche du cours moyen de l'Araxe, prospérait la vigne, dont on tirait un vin exquis. Plutarque (Antoine, XLIX) appelle l'Arménie « un pays fertile ». Strabon (II, 1, 14) celèbre l'abondance du blé, du miel et des produits des vignes et des figuiers des cantons de Sacasène et d'Araxène. « Les plus hautes autorités en matière de géographie botanique considèrent la vigne comme ayant eu pour patrie primitive la région du Caucase, l'Arménie, où sa beauté frappa les Dix Mille,... le Kurdistan et les pays au sud de la mer Caspienne » 4). La lo-

¹ En arménien karahounk, littéralement 'encens-de pierre'. ² C'était l'un des noms du pays des Caspiens d'Arménie, usité parmi les Arméniens du moyen âge chrétien. Le pays était la Pactyique d'Hérodote. La Phâunitide ou Phâunène de Strabon (XI, xIV, 4, 5) indiquerait le même pays qui était une vaste province. ³ Voir Géogr. de M. de Khor., publiée par le P. Soukry, Venise, 1881, pp. 31-35, 41-46. ⁴ Fr. Lenormant, Les origines de l'histoire, 2° édit., 1re partie, p. 248. Voy. encore Strabon, XV, 1, 58; Xenophon, Anabase, IV, IV, 9; Ritter, Erdkunde, Asien, t. X, pp. 319, 434, 485, 520, 554; De Candolle, Géographie botanique, p. 872; Hehn, Kulturpflanzen und Hausthier p. 26.

cution populaire, que Moïse de Khorène (I, 12) nous transmit au sujet du canton de Sirak 1) (Sirakène), nous révèle la grande fertilité du territoire de ce district: «Si ton gosier est celui de Sara 2), nos greniers ne sont pas ceux de Sirak».

## CHAPITRE II.

## LES LIMITES DE L'ARMÉNIE

Limites ethnographiques, I. Caspiens. — II. Kaski ou Kaskii. — III. Les Kasi des régions supérieures du sud-ouest. — IV. Les Kasi des régions inférieures du sud-ouest. — V. Ḥaldi. — Limites politico-ethnographiques.

«L'histoire ignore les commencements de n'importe quelle nation. Alors seulement les peuples de la terre entrent dans l'horizon de sa vue, lorsqu'ils sont déjà en possession d'une certaine forme personnelle et particulière et ont le sentiment d'être l'image contraire des nations voisines. Mais jusqu'à ce qu'ils en fussent arrivés à ce degré de sentiment, des siècles durent s'écouler, dont on ne pourrait calculer la série. La science linguistique même ne saurait la déterminer; mais elle nous ouvre une source, qui touche au commencement de l'histoire. Lorsque l'histoire commence, la langue a déjà pris une forme déterminée par rapport à sa structure formelle. Dans la langue c'est avant tout le caractère du peuple qui est imprimé. C'est la langue qui est le premier témoin de la qualité particulière du peuple; c'est elle qui est le plus ancien et l'unique document de la vie qu'il a passée dans le cicle des âges préhistoriques » 3). C'est justement à ces conditions que nous serons en mesure de déterminer les limites des lieux habités par les populations arméniennes des temps reculés, au point de vue d'abord simplement ethnographique et ensuite en raison des données politico-ethnographiques. Comme le fondement du système simplement ethnographique, nous prenons le mot Kas 4), qui, avec le sens de

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Situé dans la province royale d'Ararat, à l'est du district de Kars.

Personnage fabuleux, extrêmement vorace. 3 Ernst Curtius, tirie-chische Geschichte, 6º édit., t. Ier, pp. 15–16. 4 Ou plutôt Kaç; comp. sert kaç 'lumière, éclat, splendeur'; arm. cl. kâyz 'étincelle', kâyz-akn' éclair, foudre'; gr. xaí-w' brûler', allumer des feux'.

'Lumière', était dans les temps primitifs le nom du dieu suprême des races arméniennes. Chaque peuple, entre ses propriétés ou héritages matériels et moraux, offre la première place aux divinités qu'il adore. En effet, qu'a-t-il de propre et de meilleur que ses dieux? et lorsqu'il reconnaît pour suprême l'un d'eux, n'est-ce pas qu'il est ou sera reconnu comme le Maître et Seigneur de toutes les parties de la nation? 1) Ainsi il sera naturel et conséquent que la nationalité même du peuple sera établie et reconnue dans son sein même du nom de ce dieu suprême, de même qu'elle sera, au même titre, appelée et qualiflée par les nations étrangères. C'est de cette façon que, du nom du dieu suprême Lumière, les Arméniens primitifs s'appelèrent Kas-di, Kas-pi, Kas-ki et Kas-i. Il est donc clair que différentes tribus ou races s'étaient servi du mot Kas comme leur appellation propre et générale, les unes par simple inflexion et les autres par composition et inflexion du mot. C'est ce nom qui nous guidera à reconnaître la situation géographique de leurs demeures aussi bien que leur caractère ethnographique.

I. Nos regards sont tout d'abord attirés par le peuple des Caspiens qui occupe des contrées assez vastes à l'est-nord-est de l'Arménie; il s'appelle du nom collectif: «Kaspi»<sup>2</sup>), qui signifie 'adorateurs-du-dieu-qui-fait-Lumière'. Le peuple des Caspiens occupait des régions entières sur le littoral occidental de la mer qui porte son nom, à partir du nord-est du Caucase jusqu'au sud. Suivant Ératosthène (ap. Strab. XI, II, 15), «les indigènes ne donnaient au mont Caucase d'autre nom que celui de Caspius, dérivé apparemment du nom même de la nation des Caspiens».

II. A l'ouest des Kaspi habitaient les peuples nommés Kaski ou Kaskâi, dont le territoire commençait des limites occidentales de la Colchide et des extrémités septentrionales de ce pays, s'étendait jusqu'à Trapézus (Trébizonde) et descendait vers le midi jusqu'à l'intérieur de la rive droite du Harpase ou Joroh, en se prolongeant jusque près de la rivière Thermodon 3). Cer-

<sup>1</sup> Ernst Curtius, ibid., p. 42. 2 -pi, comp. gr. πωι-ω' faire'. Le nom. sing. du participe prés. de ce mot étant pis, le gén. sing. pi est employé comme nom. pl. compréhensif ou périphrastique; les idées ou les mots embrassés sont: «adorateurs-du-dieu»: le mot composé Kaspi signifie simplement: 'de-celui-qui-fait-lumière'. 3 La rivière Thermé moderne, qui coule dans la partie orientale du district de Djanik au Pont.

taines inscriptions cunéiformes (Annales, l. 9. L'inscrip. du Cylindre, l. 15) de Sargon (722-705 av. J.-C.) nous font connaître que le pays de Kaskou touchait au pays d'Ourartou. Le nom collectif de «Kaski ou Kaskai» signifie 'adorateurs-de-la-Lumière'1). En regard de ce nom collectif, que nous rencontrons dans les documents cunéiformes d'Assyrie, les écrivains de quelques autres nations nous fournissent différentes formes de noms. employées pour désigner les différentes parties de ce même peuple; à cela près que ces formes aboutissent à la même racine et à la même origine. Elles sont: Κόλχοι = Colques, Χάλυβοι = Χάλυβες = Chalybes, Χαλδαΐοι = Chaldens, Haldi = Chaldiens. — Le nom Κολχίς = Colchide est la forme corrompue du nom Kaski<sup>2</sup>), et le mot grec Kólyot avec sa forme ethnographique au nom. pl. est identique au Kaski; les règles de la philologie comparée confirment ces identifications. Quant à l'origine ethnographique des Colques, ils étaient une race ou une tribu qui avait émigré des régions du cours supérieur de l'Araxe 3), ainsi que nous verrons plus bas 4). Dans les temps anciens la Colchide s'étendait d'ouestsud-ouest du Caucase jusqu'à Trapézus et à Cérasonte. En effet, Xénophon (Anabase, IV, VIII, 22) écrit (pour l'année 401 av. J.-C.) que l'armée grecque des Dix Mille « arriva sur le bord de la mer à Trapézus, ville grecque, peuplée, sur le Pont-Euxin, colonie de Sinope, dans le pays des Colques » 5). Plus loin (Ibid. V, III, 2) il dit: « On arrive à Cérasonte, ville grecque, sur la mer, colonie des Sinopéens, sur le territoire de la Colchide ». Vers

¹ Les éléments -ki et  $-k\hat{a}i$  sont, dans l'idiome ourartique, des suffixes du gén. sing.; ainsi, les mots Kaski et  $Kask\hat{a}i$ , comme gén. sing. simples, signifient 'de-la-Lumière'; et comme nom. pl. compréhensifs, ils ont le sens de : 'adorateurs-de-la-Lumière'. Il existe aussi une autre variante, Kaskaya, que nous rencontrons rarement, dont le sens serait 'appartenant-à-la-Lumière'.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Voy. J. Oppert, Inscriptions de Dour-Sarkayan, p. 13. Finzi, Ricerche per lo studio dell'antichità assira, p. 345. Eb. Schrader, Keilinschriften und Geschichtsforschung, Giessen, 1879, pp. 156-157. 
<sup>3</sup> Il ne faut attacher aucune valeur historique aux paroles d'Hérodote (I, 102-104) et à celles de ses emprunteurs (Denis le Périégète, v. 689; et coeteri), d'après lesquelles les Colchidiens ou les Colques étaient Egyptiens d'origine, qui sous Sésostris (XIV° siècle av. J.-C.) et même avant lui s'étaient établis en Colchide. Voy. les auteurs grecs et latins chez Knobel, Die Völkertafel der Genesis, pp. 291-292. 
<sup>4</sup> Dans la Deuxième Partie, Histoire d'Arménie, Âges Préhistoriques, chap. IV, II, 5. IV, 2. 
<sup>5</sup> Voy. les Colques de Trapézus ibid., IV, VIII, 8, 9, 23, 24. V. II, 1. VIII, VIII, 25.

le sud-est et vers l'ouest des territoires des villes susmentionnées habitaient les Chalybes. Xénophon rapporte que lorsque l'armée des Dix Mille traversa l'Euphrate oriental (et devait ensuite traverser aussi l'Araxe par un endroit de son cours supérieur), elle arriva dans un village, dont le chef disait aux généraux que « le pays voisin était celui des Chalybes » (Ibid. IV, v, 34). Il est très probable que, à ce moment, l'armée grecque se trouvait dans la partie orientale du canton Touarazatab, entre le cours supérieur de l'Euphrate oriental et celui de l'Araxe; car, peu après ils eurent à passer le Phase et à combattre avec des Phasiens, des Chalybes et des Taoques (Ibid. IV, VI, 5). D'après le même auteur (Ibid. IV, VII, 1-15), le pays, qui était attenant à celui des Taoques du côté d'occident de ces derniers, était habité par les Chalybes; Xénophon les avait traversés avec l'armée grecque. Celle-ci, toujours d'après le même auteur (IV, vII, 15-18), après son entrée dans le pays des Chalybes, passa le fleuve Harpase (Joroh) dans un endroit où il avait une largeur de quatre plèthres 1). Il est donc clair que les Chalybes habitaient en partie sur la rive droite dudit fleuve et à côté du canton des Saspires qui, du côté d'est de sa position, était limitrophe au pays des Taoques. Il est à présumer que le district de cette partie des Chalybes était ou devait être attenant à celui de la Colchide trapézontaine. (Il faut se rappeler ici que les noms « Chalybes » et « Colques » sont renfermés dans le nom général de Kaski ou Kaskái). C'étaient donc les Chalybes du sud-est du district de Trapézus. Xénophon (Ibid. V, v, 1) mentionne les Chalybes d'occident lorsqu'il écrit que, après avoir traversé le pays des Mosynèques, « les Grecs arrivèrent chez les Chalybes. Ceux-ci sont peu nombreux et soumis aux Mosynèques. La plupart vivent de l'extraction du fer ». Ainsi, du temps de Xénophon, les Chalybes, ou les Haldi selon les auteurs arméniens, s'offrent à nos yeux en deux groupes, au milieu desquels on aperçoit un espace assez grand qui n'était pas, peut-être, sans partage, habité par eux. Mais les écrivains arméniens ne connaissent les Haldi que comme formant un seul groupe de peuple, et, comme leur demeure, ils nous indiquent les régions septentrionales de la Caranite ou Carennite et des Saspires; ce qui n'est point étonnant; car, les Chalybes devaient habiter dans

<sup>1 12</sup> mètres, 0293 mm.

ces régions aussi. D'après Hécatée 1 (chez Étienne de Byzance, s. v. χάλυβες, χάλυβα) « au sud des Chalybes les Arméniens sont limitrophes ». Voilà des arguments géographiques évidents, qui prouvent d'une facon très satisfaisante que, dès les temps anciens, les Chalybes-Haldi habitaient un pays à côté et au nordouest de l'Arménie. Disons ici que les formes de noms χάλυβες et χάλυβο: ont des rapports stricts avec le nom Kaspi, ou plutôt les deux premiers sont identiques au troisième 2), tous les trois ne signifiant que 'les-adorateurs-du-dieu-qui-fait-Lumière'. Il va sans dire que, dans la question qui nous occupe, les témoignages d'Hécatée et de Xénophon revêtent une importance considérable par cela même que, comme l'appellation « Chalybes » est une forme en partie modifiée du nom « Kaski », la stricte parenté du peuple des Kaski ou des Chalybes avec les populations de Nâiri saute aux yeux aussi bien de l'étymologie de l'appellation que de ce fait que le peuple des Kaski = Chalybes habitait un pays limitrophe à celui des populations nairiennes, ce qui, dans l'espèce, ne saurait être rejeté sans inconvénient 3). Il ne serait pas sans intérêt de connaître que la ville ou plutôt le pays d'« Alybe, où naît l'argent « (Hom. Iliade, II, 857), était le pays même des Kaski-Chalybes, et probablement la partie occidentale de ce pays. Dans le nom d''Aλύβη l'élément χ, qui devait figurer avant les autres, venant d'être tombé, le son de la première syllabe est adouci 4). Lorsque nous lisons dans Homère (Ibid. II, 856-857): « Odius et le vaillant Épistrophus conduisent les Halizones qui viennent d'Alybe, pays éloigné où naît l'argent », par le pays des Halizones il faut entendre celui d'Alzi des inscriptions cunéiformes assyriennes 5), d'Alzini (= Alzisiens) d'un document cunéiforme ourartique 6) et d'Akilisène des écrivains

¹ Il vécut 549-486 av. J.-C. ² L'appellation χάλυβοι est composée de trois éléments: 1°, χαλ-, qui n'est que la forme corrompue du mot Kas = Kaç 'lumière'. -- 2°, v, élément copulatif. -- 3°, βοι, qui doit être identifié avec la racine du mot gr. ποι-έω, 'faire'. Le troisième élément dans la forme χάλυβες doit être considéré comme ayant pris chez les Grecs la forme du nom. pl. uniquement en raison des exigences grammaticales de leur langue.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Le mot d'Eschyle (*Prométhée*, 714, et *Les sept*, 727), d'après lequel les Chalybes étaient Scythes d'origine, n'a aucune valeur historique.

<sup>4</sup> Plus bas nous en verrons un autre exemple dans une appellation qui a des rapports avec le nom 'λλόβη.

<sup>5</sup> *Prisme*, I, 64. II, 90 de Tiglathpil. I<sup>er</sup>; *Obélisque de Nimroud*, l. 42, de Salmanasar II.

<sup>6</sup> 4<sup>e</sup> inscr. hist. de Minuas I<sup>er</sup>, notre n° 7, l. 8.

grecs et latins, le canton Ékélias des auteurs arméniens, voisin d'Alybe, dont le site devait être celui du pays des Chalybes du Thermodon; le district d'Alzi = Alzini devait jadis être une partie d'Alybe 1). Si, d'une part, il est vrai que dans les basses époques une partie des Chalybes, détachés des Chalybes orientaux, habitait une région sur la droite du Thermodon, nous savons, d'autre part, par des documents historiques, que « ce fut le peuple des Chalybes qui, le premier, habita près du fleuve Thermodon > 2). Sans doute, la raison du détachement susmentionné avait étée, dans la première moitié du viire siècle av. J.-C., l'invasion des Cimmériens, devant laquelle les Mosynèques, ou plutôt une partie des habitants de l'antique Mosoch, ayant abandonné les régions nord-est de la Cappadoce, et les Tibarènes, c'est à dire les habitants de l'antique Thoubal, ayant quitté les contrées méridionales du même pays, s'étaient établis entre les Chalybes du Thermodon et du Harpase 3). D'après Hérodote (I. 28), les Chalybes avaient une colonie en Asie-Mineure.

Nous devons maintenant parler des Chaldéens et Chaldiens (= Ḥaldi) du Pont. Étienne de Byzance (s. v. Χαλδατα), en reproduisant les paroles de Dicéarque 4), nous dit: «... le peuple voisin de la Colchide aussi se nomme Chaldéens. Sophocle 5) dit dans les Tympanistes: le Colque et le Chaldéen et le peuple des Syriens' » 6). Les Chaldéens mentionnés par Dicéarque devaient être les Chalybes voisins des Taoques et les Colques des alentours de Trapézus mentionnés par Xénophon, les Ḥaldi des écrivains arméniens. D'après le même géographe (s. v. Χαλδία), « Chaldia est un pays de l'Arménie. Ménippe dans son ouvrage Navigation autour des deux Ponts écrit: 'le royaume de Pont s'étend jusqu'au pays de ces barbares', et la Tibarène et la

¹ Voy. Strabon, XII, III, 20-22, qui identifie les Halizones aux Chalibes. Virgile, Géorgiques, I, 58. Voy. aussi Eustathii Commentarii, au vers 767, dans les Geogr. gr. min. édit. Müller-Didot, 1861; t. II, p. 50. Ammien Marcellin, XXII, vIII, 21. Deimling, Die Leleger, Leipzig, 1862, pp. 41-43. Si Apollodore (ap. Strab. XII, III, 24) écrivait qu'Homère ne connaissait pas un seul des peuples qui habitaient au-delà du Halys, son autorité n'était certes pas infaillible. ² Anonymi periplus Ponti Euxinii, art. 31, dans les Geogr. gr. min. com. ci-dessus, t. I, p. 409. Eustathii Comment., com. ci-dessus. ³ D'après Pomp. Mèla (I, xix, l. 69) et d'autres écrivains, «les Tibarènes étaient voisins des Chalybes». ⁴ Vivait dans le IVe siècle av. J.-C. ⁵ Il vécut 495-405 av. J.-C. ⁶ Ceux-ci étaient les Leucosyriens du nord de la Cappadoce, probablement une colonie des antiques Assyriens.

Chaldie et la Sannice '1). Ceux qui habitent ce pays s'appellent Chaldi<sup>2</sup>); car, tel est l'usage dominant. Pline (VI, III, 4) connaît ces Chaldi sous le nom d'« Arménochalybes ». Nul doute que ceux-ci n'aient été ceux qui habitaient sur les deux rives du Harpase, nommés Chalybes par la plupart des auteurs occidentaux et connus par Plutarque (Lucullus, XIV, XIX) sous le nom de « Chaldéens », que les auteurs arméniens appellent Haldi. Constantin Porphyrogénète (de Thematibus, livre I) écrit: « Huitième province, nommée Chaldia. La province appelée Chaldia et la ville principale nommée Trapézus sont des colonies des Grecs, ainsi que Xénophon le rapporte dans son livre intitulé Anabase. Le territoire situé au delà et les régions situées au milieu des terres sont les commencements de l'Arménie-Mineure; ceci est confirmé par les noms de Celtzène, des Syspé-de Trapézus jusqu'à l'Arménie-Mineure, ce qui est conforme à l'état des choses originaire. Strabon (XII, III, 28), neuf siècles avant l'empereur susmentionné, nous le faisait connaître en ces termes: « Au-dessus des districts de Pharnacie et de Trapézus habitent les Tibarènes et les Chaldéens, qui s'étendent jusqu'à l'Arménie-Mineure ». Les mots suivants de Strabon (XII, III, 19, 20) sont décisifs: « Ceux qui sont appelés aujourd'hui Chaldéens, étaient anciennement nommés Chalybes ». La raison en est évidente; car, dans l'ordre des choses naturel et même chronologique, les noms de Kaski ou Kaskâi, de Chalybes, de Chaldi et de Chaldéens étaient ceux d'un même peuple; selon les tribus ou agglomérations particulières d'un même peuple, il existait des différences dans la composition comme dans le son de quelques éléments constituant les noms et, en partie, dans le sens des noms mêmes. Il va sans dire que les évolutions des temps et les conceptions erronées des écrivains ont quelque peu contribué à ces différences. Quelques-uns des écrivains occiden-

Digitized by Google

¹ Voy. aussi le fragm. 2 de Ménippe chez Marcien d'Héraclée, dans les Geogr. gr. min., édit. Müller-Didot, t. I, p. 572. Eustathii Commentarii, l'article au v. 767, com. ci-dessus. Strabon, XII, III, 29. Diodore de Sicile, XIV, 28 et suiv.. Scylax de Carvande, Periplus, fragm. 88, dans les Geogr. gr. min., com. ci-dessus, p. 65. Apollonius de Rhodes, Argonaut., II, p. 1000 et suiv. Orphe. Argonaut., v. 739. Avien. Descriptio orbis, v. 956. Ritter, II, 727. Fr. Lenormant, Les origines de l'histoire, 2° édit., t. II, II° partie, pp. 198-200.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Xáldo, conformément à la forme originale.

taux estimerent que l'appellation Chaldi, en usage chez les populations du Pont et dans celles de la Gordyène, était la même que celle de Chaldaei (= Chaldéens), le peuple qui, habitant la Babylonie, leur était bien plus connu 1). Sous ce rapport, les paroles suivantes d'Eustathe ont leur importance; il nous dit que « la Chaldia jusqu'au royaume de Pont est un pays de l'Arménie. C'est une coutume générale que les populations qui y habitent sont appelées par deux syllabes Χάλδοι et non pas Χαλδαΐα... D'après Dicéarque, les Chaldi qui habitent près de la Colchide sont aussi nommés par quelques-uns Χαλδαίο: en trois syllabes » 2). La forme de nom Chaldi, mentionnée par Dicéarque et Ménippe, corrige celle du nom Chaldaei, employée par Xénophon et par d'autres écrivains. Or, la forme du nom Chaldi était uniquement employée dans les inscriptions cunéiformes ourartiques pour désigner presque la totalité des populations de Nairi-Ourartou; il était donc leur appellation ethnique, qui leur revenait du chef de la religion qu'elles pratiquaient, dans ce sens que le dieu suprême qu'elles reconnaissaient était appelé Chaldis, et ces peuples étaient les serviteurs de ce dieu. Ainsi, les Kaski (y compris les Colques) étaient originairement des tribus de la grande race arménienne, qui s'étaient répandues vers le nord-ouest et le nord-est de l'Arménie. Les rois d'Ourartou, constamment en guerre avec l'Assyrie, jalouse et tachant toujours de contrecarrer la grande idée de ces glorieux rois patriotes, même la dynastie des Artaxiades comme celle des Arsacides, n'eurent pas l'occasion et le temps favorables pour réunir les Chalybes et ces Chaldi, originairement arméniens, sous leur sceptre et, de la sorte, les ramener à la grande union nationale. Nous comprenons facilement que, en face de cette situation, la langue primitive, les mœurs et les usages religieux des Kaski (y compris les Colques), que ceux-ci avaient, certes, originairement en commun avec les Arméniens primitifs, aient subi, avec le temps, de profonds changements, et que, de cette façon, ils étaient devenus presque étrangers vis-à-vis de la grande partie de la nation arménienne. L'exemple des peuples scandinaves et hollandais sont là pour nous donner une idée approximative dans cette question; d'origine teutonne, ils sont au-

A.-H. Sayce, Records of the Past, n. s. vol. I, p. 166, note 1.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Voy. Eustathii Commentarii, art. au v. 767, com. ci-dessus.

jourd'hui presque étrangers à la nation allemande. En tout état de choses, le point fondamental de la question nous est assuré, et nous savons aujourd'hui que les populations ou les tribus des Kaski (des Chalybes, des Chaldéens et des Chaldi du Pont aussi bien que celles de la Colchide) rendaient un culte de lâtrie au dieu-Lumière, le reconnaissaient comme leur dieu suprême et, de son nom, elles avaient formé, avec des variantes, leur appellation ethnographique, pareilles en cela aux peuples des Caspi, des Kasi et des Kasdi (= Ḥaldi).

III. En descendant des pays des Kaski dans les régions supérieures du sud-ouest de l'antique Arménie, nous voyons que l'Antitaurus 1), une chaîne de montagnes s'étendant d'ouest en est dans les provinces de Sophène et de Touroubéran, est appelée Kasiari par Assournasirabal, roi d'Assyrie (885-860 av. J.-C.), dans ses Annales, I, 104-106. II, 16, dont la valeur ne saurait être contestée en aucune facon. Assournasirabal, après avoir érigé sa statue dans le lieu des sources du Soubnat, était de là parti en guerre vers le mont Kasiari. Cette appellation est composée des mots Kasi et ari; ce dernier est la corruption du mot sémito-hébraïque har et de l'ancien éranien hara mont, montagne'. Ainsi, Kasiari offrait le sens de 'mont-des-Kasi'. Dans le mot Kasi l'élément final i était un des suffixes multiples du génitif sing. de la grammaire de l'idiome ourartique. Le génitif sing. Kasi, érigé en nom. pl. compréhensif, signifiait adorateursdu-dieu-Lumière'. Par conséquent, même dans les régions du milieu de l'ouest de l'Arménie, il y avait des serviteurs et des fidèles du dieu-Lumière qui, tout comme les Caspi et les Kaski, appartenaient à un et même corps ethnique.

IV. Lorsque, en quittant le bassin de l'Euphrate oriental, nous descendons au sud de l'Arzanène, nous trouvons que le mont Masius est appelé Kasiari par Assournasirabal (Annales, II, 94-96. III, 109 etc.) et par Salmanasar II (Občlisque de Nimroud, 1. 52). Il s'ensuit que, en dehors de l'Antitaurus, le mont Masius aussi était habité par des Kasi 'adorateurs-du-dieu-Lumière', de même que l'espace intermédiaire devait également être peuplé des Kasi.

V. La délimitation à décrire au point de vue ethnographique ne suffirait pas à mettre en relief notre but principal en pour-

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Voy. Strabon, XI, xII, 4. xIV, 2, 5.

suivant nos recherches exclusivement autour des frontières de l'Arménie. Nous sommes donc obligés de nous transporter dans l'intérieur aussi du vaste pays pour voir si là aussi il y avait, oui ou non, des populations qui adoraient le dieu-Lumière. Cette recherche nous procurera des découvertes souverainement agréables. Les rois suzerains d'Ourartou, qui résidaient dans le district de Biana 1), s'appellent les adorateurs ou serviteurs du dieu suprême Haldis; ils donnent la même qualification aux habitants du district susmentionné; ils élèvent des temples à ce dieu, lui déterminent des sacrifices et présentent des offrandes 2). La forme originelle du nom propre Haldis était Kasdis ou, plus proprement, Kaçdis, un mot-nom qui signifie 'celui-qui-donne-Lumière'; c'est un mot composé, dont la seconde partie n'est que le participe présent du mot ourartique du 'donner', identique au  $d\hat{a}$  du sanscrit et de l'ancien éranien et au do du latin, etc. Nous voyons dans la 1re inscription historique (nos nºº 2/2\*, ll. 12/12, 16/17, 22/23) d'Ispouinis et de Minuas Ier, rois d'Ourartou, que le nom « Haldis » y avait pris la forme d'« Aldis . Il est donc évident qu'il y eut chute du guttural H dans la première forme et, de la sorte, un adoucissement se produisit dans la prononciation du nom de la divinité. — Tandis que nos recherches dans les précédents articles nous révélèrent des populations qui adoraient un dieu « qui fait-Lumière » et un dieu «Lumière», ici elles nous présentent une divinité «quidonne-Lumière ». Hâtons-nous de dire que le dieu adoré est le même, ou devait certainement être le même; et si, à en juger des significations particulières des mots, une différence se manifeste par rapport à la qualité et à l'attribution principale de cette divinité, elle est plulôt superficielle que fondamentale. L'unique dieu Kas ou Kac 'Lumière' a conservé sa figure pure et simple dans quelques races ou parties d'une même nation, et il l'a ornée d'épithètes dans certaines autres; c'était la conséquence de la tradition ou des conditions de l'imagination de ces populations ou bien de la doctrine prêchée par les classes sacerdotales. — Puisque les rois demeurant en Biana résidaient primitivement dans le petit district d'Ourartou, situé

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Le canton de Thospia du moyen âge, situé au sud-est du lac de Van.

<sup>2</sup> Voy. dans notre ouvrage ou recueil Les inscr. cunéif. urarfiques les nº 42-42\*, ll. 1/32, 2-4/34-36, etc.; le nº 19, III, 2-3. IV, 25-28, etc.; VII, 16, 78 le nº 30, ll. 8-9, etc.; le nº 38 AA, ll. 21-22, etc.

entre les sources de l'Euphrate occidental et de l'Araxe, il est évident que les habitants de ce petit district reconnaissaient, comme ces rois, le Haldis comme leur dieu suprême. Ainsi donc, si dans l'intérieur de l'antique Arménie nous constatons tout d'abord que les populations des deux districts susmentionnés rendaient un culte de lâtrie au dieu suprême Haldis, de nombreux autres districts s'offrent à nos yeux, dont les habitants sont nommés Haldi adorateurs-du-dieu-qui-donne-Lumière'. — Pour bien comprendre l'état de choses réel, nous sommes obligés de passer ici en revue toutes les localités, dont les habitants sont appelés Haldi d'abord par Argistis I<sup>er</sup> (env. 780-755 av. J.-C.) et ensuite par son fils Šaridouris II (env. 755-730), deux rois d'Ourartou, qui seuls mentionnent l'épithète ethnique « Haldi » dans leurs monuments cunéiformes. Nous lisons dans la Grande-Inscription d'Argistis Ier (notre nº 19, I, 6-12, 16) que ce roi ayant subjugué le district du fils-de-Dia'us 1 (Tarônite), de même que celui de Bias (Bznounik) sur les bords occidentaux de la mer des Bznounik, s'était transporté au nord-est de l'Arménie, où il avait soumis à son autorité le pays des Zabâhâé'usiens (Ćâuaḥk)<sup>2</sup>, le district de Babanis (l'Autre-Haband, en Orchistène 3) et les localités environnantes de ces deux derniers districts; ayant ensuite subjugué le district des Abousiens, dans le canton de Caranite, le roi dit des habitants de toutes ces régions: « les districts-des-villes, des bourgs et les districtsdes-villages de ces Haldiens je-possédai en 1 année ». Il est donc évident que les habitants de toutes les contrées susmentionnées étaient 'adorateurs-du-dieu-qui-donne-Lumière' et s'appelaient Haldi = Haldiens. — Le même roi nous rapporte aussi (Ibid., notre nº 19, I, 17-33. II, 3) qu'il avait réduit à la soumission les districts du fils-d'Abilianis 4), du roitelet Qoutourzanis (Aragazotn 5), dans le nord-ouest du lac Lychnite, et le district d'Éti'unis, à l'ouest dudit lac, comme aussi les alentours de ces localités, de même que le district de Houloukou (Coulay de Golthn) et celui des Ouriens (Aréüik) avec leurs alentours,

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Une partie de ce district était située sur la rive droite de l'Arsanias.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Un canton dans la partie orientale de la Gogarène, sur la droite du cours supérieur du Kour (Cyrus).

<sup>3</sup> Il faut tenir de cette façon.

<sup>4</sup> Ce district était, sous les Arsacides, appelé Gabéliank, du nom du fondateur de cette petite dynastie.

<sup>5</sup> Le canton du mont de ce nom, entre le lac Lychnite et le fleuve Aḥourian.

sur la rive gauche du cours moyen de l'Araxe. Les habitants de toutes ces contrées sont appelés Haldi par le roi susmentionné. — De même, ce roi nous renseigne (Ibid., notre nº 19, III, 5-13, 34-40, 44-45) qu'il avait réduit à l'obéissance le royaume de Manas 1, le district de Koulasis (Koulanovit en Basoropède), celui de Babanis (les Pasparounik, ibid.), celui de Boustus (les Boujounik, ibid.), celui d'Arha'us (Argasovit dans la Moxoène), de même que le pays des Barouataëns (Zaréhâuan 2) et celui des Parsouaëns 3). Argistis Ier enveloppe sous le nom collectif Haldi tous ceux qui habitaient les districts susénoncés et leurs alentours. - Il donne ce même nom (voy. notre nº 19, III, 47-58. IV, 10, 18, 36, 40) aux peuples des districts d'Iyanis (Alauis, en Basoropède), d'Ératalié'us (Artaz, ibid.), d'Irki'unis (Érnéak 4, dans les Siunik) et d'Alganis (probablement le canton Arouéniš - Sor, en Moxoène). — C'est du même nom que le roi Argistis I<sup>er</sup> appelle (*lbid.*, notre nº 19, IV, 55-56, 65.V, 5, 10) les habitants des districts d'Hugistis (Goukan, en Basoropède), d'Ousinis (la ville d'Ouschni 5) et d'Ourmis (la ville d'Ourmia 6). — Enfin, le roi appelle Haldi (Ibid., notre nº 19, VII, 12-13, 31) les habitants du district des Touarasiens (Touarazatap, en Touroubéran) et du pays de Gourgou 7), laissant de côté d'autres districts et villes plus ou moins grands.

Nous voyons que Xénophon (Cyropédie, III, I-III) appelle « Chaldéens » le peuple qui habitait pour le moins les limites septentrionales de la Gordyène. Xénophon avait personnellement vu, au-delà des limites septentrionales du même pays, des cavaliers et des fantassins, dont il dit (Anabase, IV, III, 3-4): « Ceux-ci... étaient des Arméniens, Mardes et Chaldéens. Les Chaldéens étaient, disait-on, libres et belliqueux » 8). Ces derniers devaient nécessairement être des Carduques. Durant l'empire des Achémenides, les Gordyéens ou Carduques avaient su garder

¹ Il s'étendait du côté d'ouest du mont Ararat jusqu'au sud-est de ce mont. ² Un canton sous les Arsacides, situé à l'ouest-nord-ouest du lac Kapoutan. ³ Un district situé au sud-est du lac Kapoutan. ⁴ Un canton sur la rive gauche du moyen Araxe. ⁵ Une ville située à l'ouest-sud-ouest du lac Kapoutan. ⁶ Situé à l'ouest du même lac. ¬ Ce pays s'étendait probablement du côté gauche de la branche occidentale du Tigre vers l'est et le nord-est. 8 Il faut considérer ceux-ci les mêmes que « les Chaldéens autonomes », mentionnés par Xénophon dans l'Anabase, V, v, 17 et VII, VIII, 25.

leur indépendance, et l'invasion des Dix Mille racontée par Xénophon avait eu lieu sous les Achéménides (401 av. J.-C.). Il est certain que Xénophon, au lieu de nommer Haldi = Chaldiens ces mêmes Carduques, les appelle Chaldéens, appellation ethnique des populations de la Babylonie. Il paratt aussi certain que Xénophon, lorsqu'il se trouvait dans la Gordyène, avait eu à faire avec des hommes de différentes tribus d'une même province, dont les uns se nommaient Carduques et les autres s'appelaient Chaldéens (c'est-à-dire Haldi = Chaldiens), quoique ces tribus eussent reconnu, sans aucune exception, Haldis comme leur dieu suprême. L'appellation « Carduques » devait certainement son origine au mot assyrien qurâdu 'combattant, héros' 1); elle devait donc être une simple épithète, particulière aux habitants de la Gordyène, épithète dont l'origine devait remonter aux commencements de l'empire assyrien. Par contre, l'appellation Haldi = Chaldiens ne pouvait que dater d'une très haute antiquité et servir de qualité ethnique, qui provenait du culte du suprême dieu Haldis, qualité et culte que les qurâdus partageaient avec toutes les populations de Nâiri-Ourartou. Nous sommes à même de constater dans la Ire inscription historique (nos 2/2\*, ll. 6/6 - 13/13) et dans l'unique inscription d'offrandes (nº 45, ll. 5-13) d'Ispouinis et de Minuas I<sup>er</sup> (env. 805-800 av. J.-C.) que dans le district d'Inouasis<sup>2</sup>) de la Gordyène on adorait Haldis et les Seigneurs de Haldina 3), auxquels Ispouinis avait présenté différentes offrandes. C'est dans ce district qu'est située la petite ville kurde Sidek ou Sidaka, à l'est des extrémités méridionales de la Gordyène. Il est donc manifeste que les Gordyéens reconnaissaient, comme les Ourartiens, le Haldis pour leur dieu suprême et qu'ils devaient être appelés Haldi = Chaldiens. Ainsi au point de vue religieux et ethnico-religieux; au point de vue topographique et politico-ethnographique nous voyons que Bé-

¹ Dans la forme gr. Καρδοῦχοι on pourrait identifier la troisième syllabe au mot ourarțique -hi; dans ce cas, Καρδοῦχοι aura le sens de: 'enfants ou fils-des-héros'. ² Ledistrict était aussi appelé Inou. ³ Dans l'inscription n° 45 et au commencement de la ligne 11 un signe cunéiforme est mutilé avant le nom du dieu Ḥaldis; M. le professeur Sayce l'a, avec raison, restitué par l'idéogramme de « Porte ». Il s'ensuit que Ḥaldis avait, dans le district d'Inouasis, un temple de premier ordre. Il ne faut pas confondre cette Porte avec celle de la ville de Mouşaşir dans le district de Mouşaşir (Moxoène), bien que, ici aussi, Ḥaldis eût eu ses fidèles.

rose (Alex. Polyhistore), qui fut le compilateur des plus anciennes traditions de Babylone, s'était servi de la phrase: « sur les montagnes des Kordyéens de l'Arménie » (ἐν τοῖς Κορδυαίων δρεσι τῆς 'Aqueviz,) 1, et de la sorte il déclarait que la Gordyène faisait partie de l'Arménie des les temps les plus anciens. Salmanasar II (860-825 av. J.-C.) dans une inscription (chez Layard nº 12, I, ll. 14-15) nomme la mer des Bznounik « mer supérieure de Nairi » et la mer Kapoutan « mer inférieure de Nairi ». Par conséquent, les pays situés entre ces deux mers, la Gordyène et autres, étaient habités par des populations nâiriennes, dont les Gordyéens faisaient partie. Le nom propre « Ararat », que nous voyons dans la Genèse, VIII, 4, et dans Isaïe, XXXVII, 38 du texte hébraïque, a été rendu dans les versions syriaque et arabe par l'appellation « Gordyène »; ces versions maintiennent le nom d'« Ararat » dans le livre IVe des Rois, XIX, 37; ce nom propre, que nous trouvons dans Jérémie, LI, 27, est transcrit tel quel dans la version syriaque, tandis que la version arabe l'a transformé en celui d'« Arménie ». Il était donc de notoriété publique chez les Syriens et les Arabes que la Gordyène ou le pays des Carduques faisait originairement partie intégrante de l'Ararat (Arménie). On ne saurait expliquer autrement les variantes susénoncées; et si les versions susmentionnées ont parfois pris la partie pour le tout, ailleurs ayant rendu le tout par le tout, elles ont tacitement renfermé la partie dans le tout. Si la dynastie Aramienne, celle des Artaxiades comme aussi celle des Arsacides avaient pris et gardé toujours les Gordyéens sous leur autorité, la raison en était, sans aucun doute, qu'elles les considéraient comme très proches parents des populations arméniennes, c'est-à-dire qu'elles ne voyaient en eux que comme une branche de la grande famille arménienne. Ainsi, nous voyons dans toute l'histoire de l'Arménie que la province de la Gordyène, au point de vue du système national, ne différait en rien des autres provinces arméniennes, et les seigneurs féodaux du pays des Carduques se trouvaient, au point de vue ethnique et politique, sur le même pied que ceux des autres grandes contrées de l'Arménie. Il est donc hors de doute que le peuple gordyéen était du même sang et de la

¹ D'après la citation de Josèphe (Ant. jud. I, III, 6), ἐν τῆ'Αρμενία πρὸς τῷ ὄρει τῶν Κορδυαίων, « en Arménie, sur la montagne des Kordyéens ».

même religion que le reste des populations de l'antique Arménie; le contraire serait un paradoxe historique 1). Si, sous les Achéménides, les Carduques formaient un peuple autonome et indépendant et, par suite, les écrivains grecs n'enveloppaient pas toujours leur pays sous le titre général de l'« Arménie politique, ce fait ne saurait en aucune facon préjudicier la question de leur origine ethnique. D'ailleurs, dans l'antiquité l'idiome parlé par les Carduques devait être un des dialectes des populations ourartiennes; car, la population de la Gordyène aussi bien que celles des autres contrées de Nairi-Ourartou avaient la même origine ethnographique aryenne immédiate. Cependant, comme parmi les peuples beaucoup de choses se transforment fortement, après un long laps de temps, par suite des révolutions ou des influences politiques et religieuses, ainsi ces mêmes causes avant agi sur les Gordyéens, l'idiome qu'ils parlaient primitivement a dû être graduellement altéré par des éléments arabes, perses 2) et turcs. A en juger du récit d'Agathange (CXII), lorsque les Arméniens se convertirent au christianisme (305 apr. J.-C.), le prince de la Gordyène aussi avait embrassé, avec eux, la doctrine chrétienne; car, en compagnie d'autres seigneurs féodaux, il conduisit à Césarée saint Grégoire l'Illuminateur, afin que celui-ci y eût obtenu de saint Léonce la consécration épiscopale. Dans la seconde moitié du Ive siècle il y avait des «évêques de la Gordyène » 3); à cette même époque un carduque, nommé « Šahak le Gordyéen » était parvenu à occuper le siège patriarcal de l'Arménie 4). Cependant, il est de toute évidence que le christianisme n'avait pu s'étendre dans toutes les parties de la Gordyène et s'y établir fermement 5). Cet état de

Digitized by Google

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> C'est un langage traditionnel parmi les Kurdes modernes, d'après lequel ils reconnaissent, volontiers ou non, qu'ils sont cousins germains avec les Arméniens; d'ailleurs, chez les premiers comme chez ces derniers, les caractères craniologiques les accusent comme tels. <sup>2</sup> Les éléments perses, qui s'introduisirent dans le dialecte gordyéen, relèvent en grande partie du persan <sup>3</sup> Faustus de Byzance, IV, 15. <sup>4</sup> Idem, V, 3. d'époques récentes. le patriarcat de saint Vrthanès, l'an 330 environ, il y avait encore des Arméniens restés payens dans la ville d'Aštišat et dans ses environs, dans le canton de Tarônite, à cheval sur le cours moyen de l'Arsanias (Faust. de Byz., III, 3). Du temps du patriarche saint Yousik, l'an 338 environ, plusieurs individus et familles « pratiquaient dans les ténèbres . . . . le culte des divinités des temps anciens » (Idem, III, 13). L'an environ 400, saint Mésrop découvrit dans le canton de Golthn des nationaux qui pratiquaient en cachette le paganisme (M. de Khor., III, 47).

choses et la chute de la dynastie des Arsacides qui arriva peu après (428 apr. J.-C.), les efforts constants des Sassanides, des Arabes, des Persans et des Turcs, qui tâchaient de gagner des prosélytes et d'établir leurs idiomes partout en Arménie et spécialement dans la province de la Gordyène, ces efforts, dis-je, finirent par produire des effets tels, que les Gordyènes prirent, en fait de religion et d'idiome, l'aspect d'hommes presque entièrement étrangers aux Arméniens, leurs nationaux 1). Pour toutes ces raisons, l'antique discorde de race, de tribu et de province, toujours maintenue par les Gordyèens, dégénéra, avec le temps, en inimitié inconciliable, au grand préjudice de leurs légitimes frères chrétiens.

Ici, en résumant tout ce qui précède, nous disons que, au point de vue exclusivement ethnographique, les limites de l'Arménie des âges très reculés étaient: du côté du nord-est, la mer Caspienne; du côté du nord, le fleuve Kour et les bords méridionaux du Pont-Euxin, c'est-à-dire tout l'espace compris entre les limites du nord-ouest de la Colchide et la rivière Thermodon; du côté d'ouest, l'arc de l'Euphrate; du côté méridional, la chaîne de montagnes Kasiari-Masius, les extrémités méridionales des montagnes gordyéennes et le territoire au sud de la mer inférieure de Nâiri (mer Kapoutan); et du côté sud-est, les monts médiques, savoir la partie supérieure de la chaîne de montagnes appelée Zagros.

Mais dans cette nomenclature des frontières, nous devons, au point de vue politico-ethnographique, séparer les Kaski du cadre décrit plus haut; car, ceux-ci ne furent jamais soumis à l'autorité d'une dynastie régnante sur les populations de l'Arménie pour s'unir de la sorte et se confondre avec le reste de la nation arménienne. Ainsi, isolés et indépendants, ils restèrent en état, dirait-on, de tribus détachées, pareilles à une nation étrangère, qu'elles n'étaient point.

Tout ce qui précède, nous décrit les limites de l'Arménie

<sup>1</sup> Pour que l'antique idiome des Gordyéens eût pu se manifester aujourd'hui comme une langue voisine des dialectes des autres populations arméniennes, les moyens indispensables en devaient être l'établissement solide du christianisme parmi eux, la doctrine chrétienne constamment prêchée par le corps sacerdotal, une instruction ou un enseignement scolastique quelconque donné par les prêtres, et la direction civile et religieuse entre les mains des hommes de l'Église durant tout le moyen âge. Tout fit défaut.

des ages reculés. Par rapport aux derniers siècles des temps anciens, nous voyons qu'Hérodote s'était chargé de décrire les limites de l'Arménie du temps de l'empire des Achéménides; si cette description n'est pas pleine et entière, elle ne laisse pas d'être assez satisfaisante. Lorsque le père de l'histoire nous dit (I, 72) que «Le Halys... en descendant d'une montagne d'Arménie traverse la Cilicie », que (V, 52) «L'Euphrate... sert de bornes à la Cilicie et la sépare de l'Arménie, et que (V, 49) « Les Arméniens sont les voisins des Ciliciens », nous constatons qu'au ve siècle av. J.-C. les limites occidentales se trouvaient dans les mêmes conditions que du temps de Sargon, trois siècles auparavant. D'autre part, lorsque le même historien (I, 194) reconnaît que « l'Arménie ... est au-dessus de l'Assyrie », par cela même il comprend la partie occidentale de l'Atropatène, la Gordyène et une portion de la partie orientale de l'Arzanène; de la sorte, il nous trace les limites de la moitié orientale du sud de l'Arménie. Mais Hérodote, au lieu de se servir des noms propres d'« Arménie » et d'« Arméniens » pour indiquer, d'une façon générale, même une partie du centre et les limites orientales et septentrionales, ne fait que mentionner les noms de quelques populations qui y résidaient et ceux d'un certain nombre de vastes territoires ou de districts qui y étaient situés. Xénophon aussi suit en partie le même procédé. En ce qui concerne les temps moyens, Strabon (XI, XIV, 15) connaît comme « l'Arménie proprement dite... toute la partie du pays qui s'étend le long de la Médie, de l'Albanie et de l'Ibérie jusqu'à la Colchide et la Cappadoce maritime ». Ptolémée parle, sous ce rapport, avec plus de précision et d'une façon plus claire. Ce dernier, qui écrivait au IIe siècle apr. J.-C., nous présente les limites de l'Arménie-Majeure dans les mêmes conditions que nous trouvons être celles des dernières années du paganisme et d'au-delà même 1).

¹ Nous reproduirons cette partie de la géographie de Ptolémée dans la partie historique du présent ouvrage, lorsque nous y arriverons au n° siècle apr. J.-C.

## CHAPITRE III.

I. L'origine ethnique de la nation arménienne. Cette origine n'est pas phrygienne. — II. Les caractères ethnographiques des populations arméniennes. Les caractères craniologiques des Arméniens. Les noms propres collectifs ethniques, géographiques et des personnes; l'idiome en général; religion; tradition historique. — III. Unité ethnographique, linguistique et religieuse.

I. Si la recherche de l'origine particulière d'une nation est en elle-même un sujet difficile, la question présenterait de grandes difficultés si nous nous proposions de rechercher les circonstances de l'origine ethnique de la nation arménienne et de déterminer par le nom son fondateur ou héros patriarcal; car, les âges primitifs du genre humain aussi bien que ceux de chaque nation sont enveloppés de ténèbres profondes; une obscurité impénétrable les soustrait bien décidément à nos yeux. Races et peuples, dès leur première enfance et même lors de leur jeunesse dépourvue de sérieux et de pensées disciplinées, étaient incapables de penser et de parler de leurs parents et de leurs ancêtres d'une façon proportionnée à leurs réels mérites et à la position qu'ils occupaient réellement au sein de la société où ils s'étaient trouvés. Quelques nations, dans leur activité enfantine ou bien dans leur juvénile imagination, crurent en savoir long au sujet de leurs ancêtres primitifs; une connaissance, qui unissait le plaisant à l'héroïque et joignait ensemble le fabuleux et l'impossible.

La nation arménienne n'eut point, pareille en cela à d'autres nations, une tradition qui soit arrivée jusqu'à nous, ayant eu sa naissance au sein même de la nation, tradition fondée sur des récits mythologiques ou légendaires et surtout basée sur des données réellement historiques, d'où nous nous croyions en état de connaître exactement, selon cette même tradition nationale, quel était et quel nom portait le fondateur ou le héros patriarcal de la nation, qui, sous l'un de ces deux titres, ait été réellement connu dès les temps les plus reculés Nous sommes à même de reconnaître aujourd'hui que le héros Hâyk, ce prétendu fondateur et éponyme de la nation arménienne, n'était autre que l''Uas ou plus exactement le Huas 1), dieu des vents et des orages

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> A prononcer 'Ouas ou Houas.

des populations de Nairi-Ourartou 1), dont les habitants étaient les ancêtres authentiques des Arméniens du moyen age, un age où le héros Hayk fut créé, par Moïse de Khorène, ancêtre patriarcal et fondateur de la nation. On ne saurait non plus accepter la pensée incongrue d'un écrivain, comme quoi une poignée d'hommes ayant quitté Babylone en compagnie d'un nommé Hayk, s'étaient rendus en Arménie et s'étaient emparés d'un pays déjà habité et fort, et que Hayk, le soi-disant chef de ces émigrés, ait pris la place de l'ancêtre patriarcal des populations de l'Arménie. Cet écrivain, nommé Moïse de Khorène, réputé historien d'Arménie, voulut rapporter des faits « conformément à son propre plaisir, et non pas d'après la réalité des choses » 2).

- Ceci dit, nous devons y ajouter qu'il faut rejeter aussi l'opinion de ceux qui prétendent que l'origine de la nation arménienne était phrygienne. Il est vrai qu'Hérodote (VII, 73) écrivait que « les Arméniens étaient une colonie des Phrygiens ». Comme l'on connaît, l'idiome parlé par les Arméniens avait des rapports stricts avec celui des Phrygiens; il est donc probable que l'avis du père de l'histoire n'était que le résultat d'une simple comparaison des deux idiomes entre eux, sans aucun égard à la réalité et à la tradition historiques. En effet, nous voyons que l'idiome ourartique, c'est-à-dire l'arménien primitif, est composé, dans la proportion d'un peu moins que la moitié, de mots grecs. D'un autre côté, si Hérodote connaissait l'existence des éléments grecs dans l'idiome phrygien, comme il y a lieu de l'admettre, Platon ne l'ignorait pas non plus 3); « et, suivant les dernières recherches, la langue arménienne paraît même avoir été la mère de l'idiome phrygien; elle est mani-

Digitized by Google

¹ Plus exactement de la population du district d''Uaina; mais cette divinité était officiellement reconnue par les rois d'Ourarţou. Nous en parlerons longuement dans la partie mythologique. ² M. de Khorène, I, 22. — Par rapport à l'origine aryenne de la nation arménienne voy. Neumann, dans la Zeitschrift für die Kunde des Morgenlandes, I, p. 242; Petermann, dans Ritter, Erdkunde, X, p. 549 et suiv.; Gosche, De ariana linguae gentisque armeniacae indole, 1847; Windischmann, Ueber die Grundlage des Armenischen im Arischen Sprachstamme, dans les Mémoires de l'Académie roy. de Bavière, t. IV, 2° part., p. 749 et suiv. ³ Voy. Platon, Cratylus, 410 a, édit. F. Didot, 1856, t. I, p. 302 (XXV). Voy. les mots phrygiens dans Bochart, t. I, col. 1161 et les suiv., et dans Jablonski, Opuscula, Lugduni Batavorum, 1809, t. III, p. 63 et les suiv.

festement parente de l'idiome grec, ce qui nous rappelle la fable d'après laquelle les Arméniens tiraient leur origine de la Thessalie > 1). Continuant notre discours sur les Phrygiens, d'après les savants modernes, « ce qui nous reste de leur langue, forme le membre intermédiaire entre les Grecs et les anciens Aryens. Ils nommaient leur Zéus Bagaios (anc. pers. baga = dieu) 2) ou Sabazios 3), d'un mot qui, en même temps qu'il signifie 'vénérer', est commun à l'hindou et au grec » 4). Cependant, pareil rapport ne milite en aucune façon en faveur des Phrygiens dans la question qui nous occupe. Quoique d'après l'histoire « les Phrygiens, parmi les nations connues des occidentaux, sont considérés comme la plus grande et la plus ancienne nation et comme un peuple autochthone primitif dans les demeures asiatiques de leurs tribus » 5), toutefois cette qualité de « peuple autochthone » (qui n'en était pas un), devait avoir un commencement, avant lequel la nation phrygienne avait émigré d'une contrée située plus à l'est et s'était ensuite établie dans l'Asie-Mineure. La science historique s'est aujourd'hui fixée à cette maxime que «les grandes migrations partirent d'est se dirigeant vers ouest » 6). D'après certains témoignages historiques, les Phrygiens, dans les temps primitifs et sous leur roi Midas, passèrent d'Asie en

1 O. Abel, Makedonien, p. 45; voy. ibid. Schröder, à la note 5; voy. aussi la <sup>2</sup> A Nâiri, on adorait dans la ville de Moușașir (le Moks du moyen age) la déesse Bagbartoum ou Bagbartou, (= Déesse-des victoires), épouse de Haldis, le dieu suprême, mentionnée par Sargon dans sa Lettre au dieu Assour (l. 385), dans sa Grande-Inscription du palais de Khorsabad (l. 76) et dans sa Stèle de Larnaka (l. 40). Sargon mentionne aussi, dans ses Annales (l. 57), dans la Grande-Inscr. du palais de Khorsabad (l. 49) et dans les Annales de la XIVe sale dudit palais (l. 47), le roitelet du district d'Oumildis, nommé Bagdatti (= Dieudonne). Ainsi, le mot Bag était commun aux peuples de Nâiri et de Phrygie. En arménien classique bag-in signifie 'autel, tem-3 Le rois d'Ourartou Ispouinis et ple', et bag-n-a-sér' qui-aime-l'idole'. Minuas Ier reconnaissaient un dieu nommé Sebitus (= vénéré, vénérable) que nous identifions à Bacchus. Voy. dans la partie mythologique. Les termes « Sabazios » et « Sebitus » aboutissent à un même sens. 4 E. Curtius, Griechische Geschichte, 6° edit., t. I, p. 66. Lassen, Zeitschrift der deutschen morgenländischen Gesellschaft, t. X, p. 369 et suiv. Leake, Asia Minor, p. 22. -Il serait utile de dire ici que, de même que l'Ourarțou eut des rois qui s'appelaient Argistis, un nom ou mot grec, de même « dans les monuments phrygiens de Doganlou figure l'appellation ou le nom propre d'homme 'Aregastis'. Pauli's Real Encyclopedia, vol. V, p. 1570. — En grec le mot dpysστής signifie 'blanc, d'une blancheur éclatante'. <sup>5</sup> E. Curtius, ibid., p. 31. <sup>6</sup> Voy. H. Kiepert, Lehrbuch der alten Geographie, 1878, p. 106.

Digitized by Google

Europe 1). Ce mouvement, qui était conforme à la règle générale, n'était que particulier; mais, aux yeux d'un historien critique, il est très significatif; car c'était une continuation de la première migration d'est en ouest.

La tradition et l'histoire nationales arméniennes nous rapportent que, par suite de conquêtes ou de révolutions politiques, de fortes colonies assyriennes s'étaient établies au sud-ouest de l'Arménie; des colonies médiques s'étaient installées dans le sud-est du même pays; des races scythiques s'étaient établies au nord-est du territoire national; mais elles ignorent absolument que du côté d'ouest les Phrygiens, ou n'importe quel autre peuple de l'Asie-Mineure, à la suite d'une conquête ou bien d'une infiltration silencieuse et continue, fussent entrés en Arménie et s'y fussent établis définitivement; elles l'ignorent justement, parce que pareil événement ne se produisit jamais.

Ici nous devons reproduire les considérations d'un écrivain d'une autorité incontestée; il nous dit: « Nous voyons chez Hérodote aussi bien que chez d'autres écrivains que l'ordre dans les rapports de différentes races est mis sens dessus dessous, parce que les anciens Phrygiens se trouvaient aussi bien en Europe qu'en Asie, et peut-être quelques petites tribus phrygiennes sont retournées en Asie à une époque relativement postérieure. Ainsi, on a cherché en Europe le séjour primitif de cette nation, et de là on a transporté les Phrygiens en Asie par une colonisation très ancienne. Hérodote (VII, 73) dit seulement que 'd'après la légende macédonienne, les Phrygiens habitaient la Macédoine, et c'est de là qu'ils émigrèrent en Asie '. Hérodote ne dit rien de leur patrie primitive. Ce furent d'abord les écrivains de basses époques qui songèrent à leur donner une origine européenne<sup>2</sup>), et ils en conclurent à une origine primitive thracique des Phrygiens 3). Induits en erreur par l'idée que les Phrygiens avaient émigré d'occident, les anciens, dont Hérodote (VII, 73) faisait nombre, firent procéder des Phrygiens les Arméniens, parents des Phrygiens, tandis qu'ils devaient faire

Nicand. Georg. II ap. Athen. XV, 31, p. 683, v. 11-13; Lycophr. 1397-1408; Euphor. ap. Schol. Clem. Alex. p. 9 C. (Deimling).
 Xanthus ap. Strabon, XIV, v, 29. Voy. aussi Arrien ap. Eustathe, article au vers 322, dans les Geogr. gr. min., édit. Müller-Didot, t. II, p. 274.
 Voy. Strabon, VII, III, 2, et le fragm. 25 à la page 330; X, III, 16. XII, IV, 4, édit. F. Didot.

le contraire. O. Abel dit 1): 'Cette façon de mettre l'ordre des races sens dessus dessous se rencontre même chez les Grecs. Dans le cas en question, la chose est évidente; tandis que les Arméniens, qui habitaient un pays éloigné, étaient peu connus et paraissaient n'avoir aucune signification, les Phrygiens, par leur ancienneté, à cause de la puissance dont ils avaient joui autrefois et par leurs rites et cérémonies religieuses, constituaient une nation renommée. L'idée de l'immigration occidentale thracique des Phrygiens étant survenue, le vrai rapport fut d'autant bouleversé et altéré'. Il est évident que tout cela est éloigné du récit simple et uni d'Hérodote, bien qu'il ne faudrait pas nier que c'est ce récit même qui fut la cause première des conséquences erronées susdites et des manières de dire susmentionnées, dénuées de fondement >2). Disons ici de notre côté que ce fut particulièrement Xante de Lydie 3) qui, en fait de ces altérations de rapports, avait attaché le grelot; en effet, il fut le premier à dire que les Phrygiens avaient passé d'Europe en Asie après la guerre de Troie 4). Ce passage était, sans aucun doute, le retour d'une petite partie dudit peuple dans sa patrie primitive 5); car, d'après Homère (Iliade, II, 862-863. III, 184-187. X, 428-431), à l'époque de la guerre de Troie il y avait des Phrygiens en Asie, qui étaient les alliés des Troyens 6). De plus, déjà du temps d'Hercule, c'est-à-dire un siècle avant la guerre de Troie, une tribu phrygienne, nommée Bébryciens, se trouvait sur les bords occidentaux d'Asie du Pont-Euxin, et était voisine des Mariandyniens, à l'ouest d'Héraclée. Tandis que les Bébryciens faisaient la guerre aux Mariandyniens pour la possession du pays, ils furent vaincus à cause du secours qu'Hercule avait prêté à leurs adversaires 7). Tout esprit dégagé de préjugés doit donc admettre la conclusion d'O. Abel, le savant allemand, qui nous dit: «Les Phrygiens étaient un peuple qui, dès les temps les plus réculés, s'était établi dans l'Asie-Mineure...,

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Makedonien, p. 42 et suiv. <sup>2</sup> Deimling, Die Leleger, pp. 46-47. Knobel, Die Völkertafel der Genesis, pp. 56-59. <sup>3</sup> Il vivait l'an 470 av. J.-C.; il écrivait donc un peu avant Hérodote, qui avait achevé de composer ses Histoires en l'année 408 av. J.-C. <sup>4</sup> Xante ap. Strabon, XIV, v, 29. <sup>5</sup> Nous en avons une sorte d'exemple dans le retour en Asie d'une partie des Gaulois, établis définitivement en Galatie, à l'est de la Phrygie. <sup>6</sup> Voy. Deimling, ibid., pp. 76-77. <sup>7</sup> Voy. Apollod., II, v, 9. Apollon. Rhod., Argonaut. II, 774 et suiv. (Deimling).

un peuple, sur l'origine primitive duquel des traces manifestes ne nous permettent pas de rester dans le doute. Déjà les caractères géographiques de l'Asie-Mineure nous conduisent vers le haut plateau de l'Arménie et, quant à la parenté qui existait entre les Phrygiens et les Arméniens, on nous en fournit d'étonnants témoignages. Dans l'expédition de Xerxès, ces deux peuples se présentent à notre regard, marchant sous un même commandant et armés d'une même façon; et Hérodote (VII, 73) ajoute à ces paroles en disant que les Arméniens étaient une colonie des Phrygiens. Eudoxe (ap. Étienne de Byz., s. v. 'Aou., et ap. Eustath., in Dion. Per., 694) est d'accord avec lui; il fait même mention de la ressemblance des idiomes de ces deux peuples. Nous rencontrons de même l'usage des habitations souterraines parmi les Phrygiens et les Arméniens (Vitruve, II, 1, 5. Xén., Anab. IV, v, 25. Diod., XIV, 28). Enfin, on considère les deux peuples comme directement synonymes (Cramer, Anecd. gr. Oxon., IV, p. 257). Cependant, il n'est point correct de dire que les Arméniens tirent leur origine des Phrygiens occidentaux; il faut plutôt dire le contraire; si nous en cherchions la raison chez les écrivains grecs, elle s'expliquerait facilement. Josephe (Antiq. jud., I, VI, 1) attribue, d'une façon correcte, à Thorgama l'origine des Phrygiens » 1). Ainsi, comme Thorgama était aussi l'ancêtre primitif des Arméniens, il nous faudra dire que les Arméniens et les Phrygiens étaient liés d'une stricte parenté<sup>2</sup>), sans intervertir pour cela leur rôle principal.

Nous ne pouvons pas négliger de dire ici qu'au siècle dernier, à la suite de l'opinion exprimée d'abord par H. Rawlinson, divers savants, historiens et philologues, croyant que l'idiome des inscriptions cunéiformes ourartiques n'était point aryen, jugèrent que le peuple aryen prétendu arméno-phrygien, mentionné par Hérodote, était entré en Arménie vers l'an 650 av. J.-C. et l'avait graduellement occupée. Cependant, à la suite de la découverte sûre, faite d'après les règles de la philologie comparée, nous savons aujourd'hui que l'idiome susmentionné est purement et simplement aryen, et nous affirmons catégoriquement, à la lumière de cette découverte, que, comme les pre-

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> O. Abel, Pauly's real Encyclopädie, s. v. Pryges, p. 1569.

<sup>2</sup> O. Müller, Dorier, t. I, p. 9 et suiv.; Griech. Lit. Gesch., t. I, p. 4. O. Abel, Makedonien, p. 45, note 5. Höck, Kreta, t. I, p. 117 et suiv.

mières inscriptions cunéiformes rédigées en idiome ourartique sont composées vers l'an 820 av. J.-C., une nation indo-européenne habitait nécessairement le sol de l'Arménie plusieurs siècles avant l'année 650; et puisque l'idiome susénoncé est l'arménien primitif, la conséquence est évidente: « l'origine de la nation arménienne n'est pas phrygienne ». La pure vérité est donc connue; il faut donc y ajouter: « le pays d'origine des Phrygiens était l'Arménie » 1).

Nous voulons ajouter ici une dernière considération. Aucun savant ne voudrait soutenir que la Phrygie ou l'Hellade ait été le berceau des races aryennes. Quel était donc le centre où les Arméniens, les Phrygiens et les Hellènes se trouvaient réunis? Quel pays fut le point de départ de l'émigration de ces deux derniers peuples? Dans cet ouvrage (Seconde Partie, Âges préhistoriques, ch. IV, art. II) il sera démontré, à défier toute contradiction, par plusieurs arguments positifs, c'est-à-dire géographiques et par un argument ethnographique, que les Hellènes, y compris la tribu des Selli d'Épire, étaient partis de l'antique Arménie, qui fut ainsi le point de départ de l'émigration des Hellènes. Elle le fut donc aussi pour les Phrygiens, unis jadis aux Arméniens et aux Hellènes; ils ne firent qu'imiter ces derniers, s'étant seulement limités à n'établir leur grande patrie que dans la partie avancée de l'Asie-Mineure. Prétendre que « les Arméniens étaient une colonie des Phrygiens », c'est contredire gratuitement la loi des émigrations qui était formelle; elle l'est jusqu'à nos jours; c'était un pays situé à l'orient qui fournissait à l'occident les masses des émigrants, et non vice versà.

- Nous aurons l'occasion de parler ailleurs de la fable, d'après laquelle la nation arménienne aurait tiré son origine du prétendu Arménos de Thessassie <sup>2</sup>).
- L'écrivain arménien Koriun commence son histoire en ces termes: « Nous allons vous raconter la découverte de l'écri-

¹ Voy. Knobel, *ibid.*, p. 58. — Il serait vraiment très peu scientifique de dire désormais que «les Phrygiens s'étaient introduits en Arménie avant l'an 1000 », pour échapper à l'argument de l'apparition en Arménie, vers l'an 820, de l'idiome ourarțique, langage arméno-grec par excellence, et, par conséquent, proche parent de l'idiome phrygien. — Un sujet scientifique ne doit jamais être ridiculisé par des sauts et bonds. <sup>‡</sup> Voy. *Première Partie*, chap. IV, I, et Seconde Partie, Âges historiques, chap. II, I. Quant aux autres fictions relatives à l'origine de la nation en question, voy. vers la fin du présent chapitre.

ture..., cette faveur que Dieu a faite à la nation askénazienne et au pays d'Arménie ». L'idée d'appeler askénazienne la nation arménienne, c'est-à-dire d'attribuer à Askénaz l'origine de cette nation, ne venait à Koriun que de la lecture dans Jérémie (LI, 27) des mots: «l'armée askénazienne »¹), auxquels le nom d'Ararat était uni. Koriun ne pouvait connaître ces noms propres que de la Sainte-Écriture. L'idée n'était donc pas nationale; il n'est pas d'ailleurs conforme à la vérité qu'Askénaz ait été l'ancêtre patriarcal de la nation arménienne, mais seulement le chef et le fondateur d'une tribu arménienne.

- A défaut de la tradition véritablement nationale et antique, entre en scène la Bible, dans laquelle (Genèse, X, 2-3) un des fils de Gomer, fils de Japhet, s'appelle Thogarma<sup>2</sup>) qui, d'après Moïse de Khorène (I, 5), était le père de Hayk, le soidisant ancêtre patriarcal des Arméniens. Tous les écrivains arméniens et presque tous les exégètes étrangers s'accordent à dire que le passage d'Ézéchiel (XXXVIII, 6): « la maison de Thogarma dans les régions septentrionales » désigne l'Arménie. Ils nous autorisent donc à penser que, d'après l'esprit de la Bible, le fondateur de la « maison de Thogarma » étant Thogarma en personne, s'il est jamais nécessaire de déterminer en quelque facon l'ancêtre patriarcal primitif de la nation arménienne, il faut que nous admettions le nom du plus jeune fils de Gomer en lui attribuant l'origine de cette nation, du moins pour nous conformer à ce que l'exégèse peut exiger de nous, sous des réserves que la science nous impose. En tout état de choses, dans une question si délicate, au lieu de décerner à un héros imaginaire, nommé Hâyk, l'origine de la susdite nation, nous préférons suivre l'esprit du livre sacré, particulièrement admis parmi les savants, qui attribuent cette origine à Thogarma, à cela près que ce nom propre doit plutôt être considéré comme une dénomination ethnique, désignant la nation arménienne.
- II. Dès les âges primitifs, cette nation était, au point de vue ethnographique, aryenne dans le sens large du mot, c'est-à-dire par la raison qu'elle était liée de proche parenté avec les Aryas

¹ Selon la version arménienne des Septante. L'original hébreux porte: ele royaume d'Askenaz». ² Telle est la forme de ce nom propre dans la copie samaritaine et dans l'antique version syriaque. La version des Septante lui a donné la forme de *Thorgama*, une forme que la version arménienne a faite *Thorgom*.

sanscrits et éraniens; dans le sens strict, elle était un peuple indo-européen, et comme telle, une nation parente des Aryas-Hindous, des Éraniens, des Phrygiens, des Grecs, des Latins, des Celtes, des Teutons et des Slaves en général qui, pour la raison susindiquée, sont aussi appelés « nations aryennes » dans le sens général du mot. Les principaux arguments, qui démontrent que le peuple arménien fait partie de la grande et noble famille aryenne, sont, en général, les noms propres ethniques de la nation arménienne, les dénominations géographiques du pays et de ses districts, comme aussi les noms propres de personnes, l'idiome de la nation, sa religion et sa tradition historique, dont l'ensemble n'est que aryen ou indo-européen. Nous devons parler ici succinctement de quelques-uns de ces caractères ethnologiques.

- Cependant, disons tout de suite quelques mots sur les caractères craniologiques des Arméniens. Il en existe incontestablement deux catégories. La première, que j'appellerais ourarțique, embrasse l'immense majorité des Arméniens qui sont généralement brachycéphales, ont l'os frontal bas et très régulier, les cavités à l'os temporal assez prononcées; leurs sourcils sont plutôt épais, longs et finissant en une queue souvent fine; l'arcade sourcilière est légèrement proéminente; les yeux plutôt larges et longs, les pupilles châtain foncé (bleus chez les descendants des Alains et des Siraks); leur nez est droit, régulier, plus ou moins fort; ils ont les pommettes à peine saillantes, le maxillaire supérieur légèrement court, le menton régulier se terminant en pointe assez sensible. — J'appelle la seconde catégorie hittite, car c'en est une. Les Arméniens de cette catégorie ont la tête en forme pyramidale, les tempes pleines, le front très bas, les yeux et les joues légèrement bombés, le nez saillant à la racine même et d'une protubérance plus ou moins énorme, finissant en un pâté courbé en bas, et les deux maxillaires fortement bâtis.
- Il est prouvé par des arguments positifs que les Aryo-Arméniens habitaient le sol de l'Arménie dès la plus haute antiquité. Lorsque le livre de la Genèse (XI, 31-32), en nous indiquant le XIX° siècle av. J.-C., mentionne la migration des Tharahites, appelle « Kasdi » la nation, du territoire de laquelle ils avaient émigré. Comme la dénomination « Kasdi » nous offre, exclusivement par les idiomes aryens, le sens d' « adorateurs-

du-dieu-qui-donne-Lumière », il est évident que la nation susindiquée était de la famille aryenne. Or, nous avons vu précédemment que les Kasdi (= Ḥaldi) étaient les Arméniens des temps primitifs, qui devaient avoir habité, des temps immémoriaux, le pays qui porte encore leur nom 1). - Le nom propre « Soubari », cette forme primitive du nom de la Sophène, nous transporte aux ages primitifs. Nous le rencontrons tout d'abord dans la partie antérieure (l. 33) de la Plaque de pierre d'Adadnirari<sup>2</sup>) I<sup>er</sup> (env. 1350-1330 av. J.-C.), et sous la forme de « Sobhari » il est un nom propre d'homme des temps védiques 3). — Dans l'inscription de Prisme de Tiglathpiléser Ier (1108 - env. 1080 av. J.-C.) nous avons: a) (I, 64) un pays nommé « Alzi », le canton d'Akilisène; il faut identifier cette dénomination avec le mot grec αλση-ίδες (αί) 'nymphes bocagères'; le canton était certainement consacré à ces nymphes. b) (Ibid., II, 3, 11) une ville appelée «Sirisi», qui était située à proximité du cours supérieur de la branche occidentale du Tigre; ce nom doit être interprété par le gr. συρίσσω jouer de la flûte ou du chalumeau et par l'arménien classique sring 'fiûte, chalumeau'. C'était, selon toutes les apparences, la ville des maestri dans l'art de jouer de la flûte. — c) (Ibid., II, 25-26) « Kiliantirou, fils de Kaliantirou, qui s'appelait Saroupi ». Les noms propres de deux hommes qui figurent dans cette phrase, s'expliquent par la langue grecque; ainsi, «Kili-», gr. πίλι-ξ 'bœuf qui a une corne retournée'; «-antirou», gr. nom. àvip, gėn. ἀνδρός 4) 'homme'; ensemble, 'homme-bœuf, qui a une corne recourbée '5). «Kali-», gr. καλ-ός 'beau, bel'; «-antirou», comme ci-dessus. « Saroupi », gr. σαράπους ' plat-pied '. Ces deux rois régnaient dans un district sur la gauche du Tigre, branche occidentale. — d) (Ibid., II, 36, 45) « Ourartinas » était la ville

¹ Cet argument aussi bien que les suivants militent contre les écrivains qui croyaient que l'idiome des inscriptions cunéiformes ourarțiques n'était ni arménien ni même aryen et avaient prononcé la sentence que les (prétendus) Arméno-Phrygiens n'étaient entrés en Arménie qu'après la cessation desdites inscriptions, c'est-à-dire vers l'an 650 av. J.-C. ² D'après quelques assyriologues: Rammannirari. ³ Voy. Rig-Véda, dans les titres des chants des numéros d'ordre 439, 440, 641, 642, 712, 953, où ce nom est mentionné. ⁴ Le génițif du grec se révèle nominatif dans l'arménien primitif, tout comme « Iovis », le génițif du mot-nom « Iupiter » du latin, figure comme nominatif dans l'italien « Giove », sans compter d'autres exemples. ⁵ Ce nom était sans doute un sobriquet.

forte des deux rois susmentionnés; il faut analyser et identifier ce nom propre de la manière suivante: « Our- », gr. oco(-os), n. 'montagne'; « -arti », gr. ἀρτ(-όν) 'élevé, haut'; « -nas », dans l'idiome ourartique na 1) 'lieu, pays'; ensemble pays ou lieu-de-la-haute-montagne'. - e) (Ibid., II, 44) « Sadiantirou »; « Sadi- », sanscrit sadh-ú 'homme noble'; « -antirou », voy. cidessus; ensemble, «Sadiantirou» 'noble-homme'. — f) (*lbid.*, IV, 82 etc.) « Dâiâini », ailleurs « Dâiani », formes défigurées du nom propre « Dia'uhini », que nous rencontrons dans les textes cunéiformes ourartiques du VIIIe siècle av. J.-C.; nous analysons et identifions cette dernière forme de la manière suivante: «Dia'u-» (dont le nom. devait être Dia'us), scrt dyâus 'dieu-Ciel'; < -hini, pl. >, a. ér. hunu, scrt sûnú, goth sunus 'fils', gr. γενίς 'né, fils'; ensemble, «Dia'uhini» 'fils-du-dieu-Ciel'; le district royal des Dia'uhini était le canton de Tarônite, à cheval sur le cours moyen de l'Arsanias. — q) (Ibid., V, 77) le mont « Aisa »; comp. gr. aisa ' part faite aux humains par la destinée, sort, destin'; le mont du destin doit être cherché dans le voisinage de la ville de Mézirê, sur la gauche de l'arc de l'Euphrate. — Tous ces noms propres aryens s'offrent à nos regards dans le territoire arménien au XIIe siècle av. J.-C.

Dans la première moitié du IX° siècle av. J.-C. l'inscription dite Standard (l. 9) d'Assournasirabal (885-860) mentionne un pays nommé « Ourarti », un nom composé des mots grecs ούρ(-η) 'montagnes' et ἀρτὰ 'élevées, hautes'²). Ce pays devait avoir occupé originairement le site du canton de Caranite et probablement avec une étendue encore plus grande.

Dans le dernier quart du IX° siècle av. J.-C. les inscriptions cunéiformes ourartiques commencèrent à être rédigées. Celles-ci jettent une grande lumière sur notre question, par laquelle nous voyons clairement que dans les anciens temps on parlait en Arménie l'idiome aryo-arménien primitif. — Nous devons considérer comme des dénominations géographiques les noms eth-

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> C'est la forme apocopée de l'a. ér. nmâna = namâna. <sup>2</sup> Nous devons dire ici une fois pour toutes que les mots aryens, qui nous servent de termes de comparaison dans les étymologies et dans les identifications de toutes sortes et qui relèvent des idiomes des nations aryennes étrangères, sont communs à l'idiome ourartique ou arménien primitif et aux idiomes susénoncés. Ces mots ou termes sont l'héritage commun leur revenant de leur mère primitive.

niques de: Kaspi, Kaski ou Kaskai, Kasi et Haldi (= Kasdi), par la raison bien simple que les pays habités par ces races étaient appelés par les dénominations susmentionnées. — En conséquence de l'extension d'Ourartou, le district de «Biana» 'paysde-Bias' fut destiné à devenir la nouvelle résidence royale. L'appellation de « Bias » est exclusivement indo-européenne; c'est un nom propre qui était employé dans quelques populations tant de l'Asie-Mineure que de la Grèce. La capitale de Biana s'appelait « Touspas », un nom composé qu'il faut comparer avec les suivants: arm. cl. tôt' chaleur', gr. 8v-2w être en chaleur', angl. hot 'chaud, e' et gr. πα-ω 'faire'. Touspas était le nom du dieu 'qui-fait-la-chaleur', auquel la ville était consacrée. — La dénomination «Abounis» (district du mont Biurakn) signifiait 'aqueux, qui abonde d'eau'; comp. scrt ap, a. ér. âpo, n. p. ab 'eau'; l'élément «-nis » est la particule d'adjectif. - « Gourouhini » était certainement le nom des Gordyéens et de leur pays, nom dont se servaient les Ourartiens; ce nom composé, qui signifie 'enfants ou fils-de-loups', doit être mis en parallèle avec les mots: kurde gour, gourgh 'loup' et a. ér. hunu, scrt sûnú, goth. sunus, etc. 'fils', gr. yevig 'né, \*fils'. — «Souinina» (Siunik) 'pays-maritime', un mot-nom composé, où le radical « sou » correspond à l'arm. cl. zov, et au kurde zûva 'mer, lac'; «ini» suffixe d'adjectif qualificatif; le reste comme ci-dessus. — On appelait «ville d'Ardinis » la petite ville d'Ardïank (Faustus de Biz., V, 6) de la province royale d'Ararat, de même que la petite ville moderne d'Ardischa, située à l'ouest de la mer Kapoutan. Comme Ardinis était le dieu-soleil, il faut comparer ce nom avec le latin ardens 'ardent, brûlant'. - La dénomination «Hâyastan» (= Arménie), créée dans une époque relativement récente, est composée des mots: a) 'Uas, gén. 'Uâi, ou bien Huas, gén. Huâi, qui était le nom du dieu des vents dans la religion ourartique. b) sert sthà'na 'lieu, demeure', a. ér. ctana, ourart. -stanis, arm. cl. -stan 'lieu, site, \* pays'. - Dans l'ordre des dénominations susceptibles d'être étymologiquement expliquées, nous nous contentons de celles que nous avons citées jusqu'ici; mais nous devons dire aussi que même toutes celles qui ne tombent pas sous une étymologie quelconque, révèlent leur origine d'un idiome indo-européen par leurs structures et leurs formes; p. ex. la dénomination d'Aia, une montagne; celles des pays Šaraus,

Digitized by Goggle

Ammaus et Louhi, et celles des fleuves Soua 1) et des-Dainalatisiens, etc. etc.

- Les caractères aryens ou indo-européens, que nous constatons dans les noms géographiques, se rencontrent aussi dans les noms propres des personnes. Naturellement, nous laissons de côté les noms qui se révèlent à nous à l'époque des rois Achéménides et à celle des Arsacides, noms pour la plupart éraniens, et nous prenons ceux qui sont mentionnés dans les documents cunéiformes ourartiques et assyriens. A de rares exceptions près, ces noms sont manifestement indo-européens. et nous les comparons avec des mots aryens, plein d'une entière assurance. Commençons par les inscriptions ourartiques: Ispouinis 'assaillant, qui se précipite sur...', gr. εlσπαί-ω 'se précipiter sur..., \* assaillir'. - Inouspouas 'qui se précipite sur..., qui attaque promptement', gr. ἐνείσπαί-ω' se précipiter sur, se lancer sur..., \* attaquer (promptement)'. — Minuas ' lune', lith. mênů, gr. μηνάς, etc. même signif. — Argistis ' blanc, éclatant de blancheur', gr. ἀργεστής, même signif. — Roušas (= Rousas) 'brillant', sert rue' briller, resplendir', ruksa' brillant', a. ér. ruč et rauhšna m. s. — Ériména 'privé-de-terre, \* sans-terre', gr. ἔρημος 'privé de, dépourvu de' et « -na » comme ci-dessus. — Irkuas et Irkuanis 'qui-porte-secours', gr. ἀρχ-śω 'secourir'. — Abianis 'qui ne saurait être contraint, \* invincible ', gr. άβία-στος m. s. — Ardaras ' juste ', arm. cl. ardar m. s. — Astuas 'créateur', arm. cl. hast-im 'créer'. — Dia'us 'ciel, \*air, dieu', scrt dyaus 'ciel', arm. cl. dik 'dieu', gr. Ze's 'Jupiter, ciel, air'. - Eriduas 'lutteur', gr. ἐριδ-αί-νω 'lutter'. — Eti'us 'cher, bien-aimé'. gr. ήθετος m. s. — Katarzas ' qui-mène-une-vie pure ', gr. καθαρ-ός pur' et gr. ζά-ω' vivre'. — Louris 'lavé', arm. cl. lou-a-nam, gr. λού-ω, lat. lav-o 'laver'. — Sinalibis 'oint', gr. σύν adv. αλείγ-ω 'oindre'. — Seha'ulis 'beau, magnifique, brillant, gr. σιγαλόεις m. s. — 'Oudouris 'qui est en sentinelle sur la route', gr. δδούρης m. s. — Oultouzâinis 'qui-possède, entretient, nourrit des chameaux', arm. cl. oult, scrt ûitra, a. ér. uitra, goth. ulbandus, etc. 'chameau'; gr. ζά-ω' vivre', \*nourrir, entretenir. — Il y a aussi des noms propres de personnes qui ne sont pas susceptibles d'une étymologie quelconque, p. ex. Dananias, Nou-

<sup>1</sup> On pourrait identifier ce terme avec l'arm. cl. zov et le krd zâva 'mer'.

noulis, Sahus, Titianis, etc.; il n'en reste pas moins vrai que le caractère indo-européen de ces noms saute aux yeux 1). — Les monuments assyriens aussi nous fournissent des noms semblables; nous avons cité plus haut une partie de ces appellations; nous leur ajoutons ici les suivantes: Bourramanou<sup>2</sup>) 'homme-'de-la-ville', scrt púr, pura, gr. πόλις 'ville', scrt manu, goth. manna, allem. mann 'homme'. — Ardara 3), arm. cl. ardar 'juste'. — Oursa, forme altérée du nom « Roušas »; voy. plus haut. - Les dénominations suivantes ont un caractère éranien: savoir, Aspastatouk 4), Artaširari 5); l'appellation Dâioukkou 6) est la même que celle de Dérokès des Mèdes aryens 7). Il est donc clairement démontré que les noms des lieux, des districts, des villes et des personnes de l'Arménie des ages antiques étaient, en général, foncièrement et essentiellement aryens; et la vérité de ce que nous disons ici est démontrée par les explications étymologiques de ces noms en idiomes indo-européens, ou bien par leurs formes tout à fait aryennes.

- La langue parlée dans l'Arménie des temps très reculés aussi était de cet ordre de choses. Mais comme dans le chapitre suivant nous en parlerons longuement et d'une façon détaillée, nous croyons devoir dire ici à l'avance que les caractères des lieux géographiques, comme les caractères ethnographiques des peuples et des hommes plus haut mentionnés se confondent avec ceux de l'idiome des Arméniens des âges anciens. Les principaux caractères de cet idiome consistent dans l'aryanisme et l'autonomie de la langue; de sorte que, par cette autonomie même, cet idiome occupe une position propre à elle parmi les langues aryennes.
- La religion aussi des Arméniens primitifs avait les caractères de celles des nations indo-européennes. A l'exception de certains détails d'ordre secondaire qui étaient communs aux

¹ Que le lecteur veuille bien consulter notre ouvrage précédent. ² Voy. le Monolythe (l. 42) d'Assournașirabal. ³ Voy. la Stèle (III, 48) de Šamsiramman IV. ⁴ Ibid., III, 52. ⁵ Ibid., III, 63. ⁶ Annales (76-77, etc.) de Sargon. ¹ Nous avons aussi des noms propres des lieux et des personnes qui sont, en tout ou en partie, sémitiques; p. ex., pays Ištarati, pays Bit-Zamani, Arami (hom.). La première partie du nom propre d'hom. ŠAridouris est suméro-accadienne, et la seconde ourarto-grecque; ce nom signifie 'donné-par-Šaris' ou Vénus. Jusqu'à nos jours il y a des arméniens qui s'appellent Melchisédech, Samuel, etc., et des arméniennes qui portent les noms de Suzanne, d'Anne, etc.

sémites comme à certains peuples indo-européens, nous voyons que la base de la religion des Ourartiens était la reconnaissance d'un dieu Lumière, qui-fait-Lumière, qui-donne-Lumière. Il était le dieu suprême dans le panthéon ourartique; il était « donneur-de-la-pureté » (nipsi-doulis, nipsi-dis) et « sanctificateur > (ourpoulis). Kasdis = Haldis, le dieu suprême, avait de nombreux fils, appelés aussi Haldis; ceux-ci avaient pour compagnons inséparables les dieux Haldisiens, et tous étaient les gardiens et les protecteurs des hommes, des villes et des villages. Les Ourartiens rendaient le culte divin à Teisbas, un nom qui signifie 'culte-du-Ciel, service- -- '; ils reconnaissaient donc comme une divinité le ciel brillant de lumière. Ils adoraient l'Arsibédis, dieu de toutes les puretés, sans compter le reste. Toutes ces idées formaient la base de la religion zoroastrienne ou du mazdéisme. La religion des Aryas-Éraniens, qui reconnaissait Ahura-Mazda comme dieu suprême, était basée sur la conception de la lumière et de la pureté. On dirait que Haldis et Ahura-Mazda étaient deux frères légitimes. Les Haldis et les Haldisiens étaient bien les pendants des Fravashi de l'Avesta, génies célestes. Pareils aux ancêtres des Arméniens, les Perses de l'époque des Achéménides « font des sacrifices au Soleil, à la Lune, à la Terre, au Feu, à l'Eau et au Vent > 1); et comme les Perses « donnaient le nom de Jupiter à toute la circonférence du ciel > 1), les Arméniens des ages anciens les suivaient presque de près en reconnaissant le ciel comme une divinité, qui constituait la seconde unité de la triade ourarțique 2). Le dieu Arsibédis des Ourartiens était l'Asha-Vahista avestique qui, dans les époques inférieures, était appelé Ardibihisht. A l'époque ourartique, sans doute à la suite de la tradition nationale, les populations d'Ourartou honoraient du culte divin l'Atbinis qui, dans l'Avesta, était le héros Âthwya Thraetaona et le Hroudén (= Rhoudén) de Moïse de Khorène. Le dieu 'Uas (= Huas) de la religion ourartique devait être le même que le Vâyou avestique et le proche parent de Vâyou védique. L'ourartique Adaroutas, le dieu-Feu, ou plus exactement le dieu 'créateur-du-Feu', était appelé Atars par les sectateurs du Mazda. De tout ce qui précède il s'ensuit et se confirme que la religion ourartique, dans ses caractères saillants, était

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Hérodote, I, 131. <sup>2</sup> Cf. les mots Dia'us et Têisbas.

liée d'une stricte parenté avec la religion aryo-zoroastrienne. Cet état de choses ne pouvait être le résultat d'un emprunt fait par les Ourartiens; car, vers la fin du IXº siècle av. J.-C., où les divinités ourartiques se révèlent à nous pour la première fois. les Bactriens, ou les Medes aryens ou bien les Perses n'avaient aucune supériorité politique vis-à-vis des Ourartiens, et il est loin d'être probable que ces derniers aient subi l'influence de la religion des susdits peuples mazdéens. Dans ces conditions, il faudra dire que cette parenté religieuse a dû avoir son origine dans les ages primitifs, lorsque les nations indo-européennes n'avaient pas encore quitté leur séjour primitif et là les ancêtres des populations nâiro-ourartiques et éraniennes vivaient dans un état de voisinage. — Bien que nous ne puissions décrire ici avec détails les rapports de la religion ourartique avec les religions des autres nations aryennes, nous ne pouvons non plus passer sous silence l'existence de certaines divinités grecques dans le panthéon d'Ourartou. Ainsi, nous constatons que "Ωρα, la déesse du printemps, des fleurs et des fruits, sous la forme de nom 'Oura, — Χάρις, la déesse Grâce, Amabilité, Joie, sous le nom de Haras, — Υης, le dieu de la pluie, avec la dénomination d''Uias, — et Ἐρ:ννύς, la déesse qui punissait les criminels, sous le nom d'Érinnas, — recevaient le culte divin des Arméniens des ages les plus reculés. Mentionnons aussi les 'Αλσηίδες, les nymphes Bocagères, qui, sous le nom d'Alzini, étaient vénérées en Ourartou. "Aôn;, Pluton, sous la forme de nom « Adias » était reconnu comme une divinité par les Ourartiens. Linus, le poète légendaire, pour la mémoire duquel les Grecs d'Argos avaient institué ή 'Αρνίς « la fête d'agneau », recevait, sous le nom d'Arnis, des sacrifices chez les Ourartiens. On chercherait en vain une preuve ou une raison plausible pour affirmer que toutes ces divinités avaient été empruntées à la Grèce. Les personnalités d'Oura, de Haras et d'Érinnas, mentionnées au singulier, démontrent que ces divinités avaient gardé en Ourartou toujours intactes les formes originales de leurs noms en même temps qu'elles n'avaient pas augmenté en nombre, nous démontrant ainsi qu'elles restaient dans une condition indépendante de leurs homonymes grecques. Cela est constaté dans un siècle où Homère reconnaissait, par rapport à ces trois déesses, plus d'une personne, chacune dans son état particulier. Ainsi, les dieux et les déesses aussi du

Digitized by Google

panthéon ourartique qui portent des dénominations grecques doivent leur origine du moins à une des dernières époques indo-européennes, époque pendant laquelle les Arméniens primitifs vivaient avec les Grecs primitifs comme sous un et même toit, à l'instar des enfants ou des descendants de jumeaux.

En dehors des divinités susmentionnées, il y avait dans la religion ourartique un grand nombre d'êtres divins, dont nous parlerons dans la partie mythologique de cet ouvrage, et dont l'origine exclusivement aryo-ourartique nous sera démontrée par leurs noms et leurs attributions.

Tout ce que nous venons de dire est entièrement démontré par la tradition historique; nous entendons par là la tradition écrite et tacite qui nous est révélée principalement par les documents cunéiformes d'Ourartou. Car, ces documents témoignent hautement que les noms propres, l'idiome et la religion qu'ils contiennent ou qu'ils nous révèlent, sont du domaine indoeuropéen. Comme ces documents présentent des liens stricts et indissolubles entre le peuple d'Ourartou et le peuple qui parlait dans de basses époques la langue arménienne classique, la tradition susénoncée s'étend aussi sur ce dernier peuple et milite en faveur de lui, peuple dont les descendants sont les Arméniens des temps modernes. — A ce propos, nous aimerions à parler ici des traditions exemptes de tout mélange, uniformes, précises et déterminantes, qui existaient peut-être au sein de la nation arménienne; mais c'est en vain que nous cherchons pareilles traditions chez les auteurs arméniens du moyen âge. Ce qu'il reste en realité touchant la géographie, l'histoire, la philologie et la mythologie par rapport à l'époque ourartique seule, est certainement précieux; mais pareilles traditions sont rares et défectueuses. En tout état de choses, l'absence d'une tradition réellement nationale, claire et précise sur l'origine aryenne de la nation arménienne n'affecte nullement la question, qui reste incontestable.

— Toute considération au sujet de l'origine sémitique ou kouschite du peuple arménien serait, sans doute, dénuée de sérieux, comme elle est privée de fondement. Nous voyons que Moïse de Khorène (I, 6) fait habiter Sem et son prétendu fils Tarban avec toute sa descendance dans la partie méridionale de l'Arménie; et il ajoute: « les ancêtres de ceux qui sont de la race aramienne 1) mentionnent ces faits dans les chansons qu'accompagne la guitare 2) et dans les chants de fêtes publiques et de danses ». Toutefois, l'historien susmentionné y ajoute immédiatement: « Mais que ces récits soient faux ou fondés sur la réalité, peu nous importe ». Même si ces récits étaient fondés sur une réalité vraie, ils ne démontreraient que la demeure d'une petite tribu sémitique en Arménie 3), ce qui ne saurait en rien préjudicier la question d'origine aryenne de la nation entière.

— Ce que Strabon (I, II, 34) nous dit conjointement avec Posidonius n'a pas la moindre valeur historique. D'après ces écrivains, « les nations arménienne, syrienne et arabe ont de l'affinité entre elles ». La race aryo-arménienne n'a aucun lien de sang avec les nations sémitiques. — On ne peut non plus admettre l'avis de Josèphe (Antiq. jud., I, VI, 4), d'après lequel « Oulos fonda l'Arménie »; on sait que Oulos était le fils d'Aram, fils de Sem. — Hellanicus fait peut-être allusion à une tradition grecque lorsqu'il dit qu'Andropompe était la neuvième génération du mariage de Deucalion, le Noé des Grecs, ou bien de Jupiter avec Pyrrha, et y ajoute: « Andropompe engendra d'Hénisché 4) les Arméniens » 5). Cette généalogie fabuleuse pourrait confirmer seulement la parenté des Grecs, des Hénioques, des Kaski et des

Digitized by Google

<sup>1</sup> C'est-à-dire « Arméniens » dans la pensée de l'historien. <sup>2</sup> En arm. cl. bambirn, qui devait être une sorte de guitare. 3 La tradition parvenue jusqu'au temps de l'historien d'Arménie peut trouver sa confirmation dans les considérations suivantes: Šaridouris II, roi d'Ourartou (env. 755-730 av. J.-C.), dans la 4º ligne de sa 1re inscription historique mentionne un « pays Babilounis », appelé dans la 5º ligne « paus Babilou » qui signifient dans les langues sémitiques « Porte-divine » (la finale -nis n'est qu'un suffixe d'adjectif dans l'idiome ourartique) et « Porte-de-dieu ». D'un autre côté, Tiglathpiléser III, roi d'Assyrie (745-727 av. J.-C.), dans les lignes 31-32 et 38 de sa Tablette d'argile de Nimroud mentionne un pays [ou une ville] nommée Silhazi, qu'on appelait « forteresse des Babilouains ». Le pays ainsi appelé par ces rois était un canton situé au sud de la Basoropède, qu'au moyen âge on appelait « Palounik ». Il est très probable que Sem et Tarban et les descendants de ce dernier, d'après Moïse de Khorène, aient été un peuple sémitique qui demourait dans le susdit pays Babilounis (= Babilou) et qui avait appelé le district habité par lui d'un nom composé de mots sémitiques.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Les Hénioques étaient un peuple limitrophe de la Colchide, où il existait une ville appelée Héniochie. <sup>5</sup> Hellanici fragmenta, 10. (Scholia in Platonem, p. 376), dans les Fragm. hist. gr., édit. Firmin-Didot, 1885, t. I, p. 47.

Arméniens 1). D'après cette fable, il était naturel que, comme Hellanicus nous le rapporte d'ailleurs, Hellen ait été la première génération, tandis que les Arméniens constituaient la dixième.

III. Un illustre savant, parlant du grand nombre de royaumes qui divisaient l'ancienne Arménie, dit: « Les textes ninivites nous font connaître un certain nombre de princes de ces différents états. Mais sous le morcellement politique qu'implique l'existence d'autant de royaumes distincts, l'étude des noms de provinces, de villes, d'hommes et de dieux des différentes parties de l'Arménie contenus dans ces mêmes textes, montre une grande unité ethnographique et linguistique dans la population répandue sur toute l'étendue de cette vaste région » 2). Ailleurs, ce même savant écrit: « De même qu'une unité ethnique et linguistique complète existait dans la vieille population de l'Arménie sous son morcellement politique et un grand nombre de royaumes indépendants, de même une unité religieuse absolue s'y faisait remarquer et servait de lien entre toutes les fractions du peuple > 3). Disons de notre côté que cette grande unité ethnographique et linguistique reposait sur le caractère aryen de la nation, et cette unité religieuse absolue était basée sur le culte de Haldis, la divinité suprême des Arméniens des âges anciens.

## CHAPITRE IV.

## L'IDIOME NATIONAL

I. L'idiome ourartique. — II. L'idiome classique.

Comme de temps immémorial la langue parlée par la nation arménienne était aryenne ou indo-européenne, dans le but de rechercher son origine et ses caractères, nous sommes obligés de nous transporter aux âges primitifs indo-européens, âges

¹ D'après le commentaire du géographe anonyme, « les Hénioques . . . . étaient des descendants des Pélasges ». Voy. Anonymi paraphrasis, 680-694, dans les Géogr. gr. min., édit. Müller-Didot, 1861, t. II, p. 418. On sait que les Pélasges formaient une branche ce la race grecque, dont la nation arménienne était parente. ² Fr. Lenormant, Lettres assyriologiques, vol. I, p. 119. ³ Ibid., p. 130.

dans lesquels les premiers parents aryens ont communiqué à leurs premiers enfants l'idiome qu'ils parlaient. Ces derniers étant devenus chefs de familles, ont dû être, selon les lois de la nature, acteurs et facteurs des modifications plus ou moins sensibles qu'ils durent introduire pour la première fois dans l'idiome unique de leurs parents. Ainsi, l'éclosion des idiomes particuliers a dû se produire dans les premières familles aryennes mêmes. A la multiplication de familles devait correspondre la croissance du nombre des idiomes particuliers. C'est ce qui produisit les idiomes des nations indo-européennes si nombreuses, idiomes qui, de même que dans les âges les plus reculés, de même de nos jours sont, les uns vis-à-vis des autres, des formes multiples, en état de modifications accomplies, de l'unique langage arven primitif; des formes, dont le fondement est le même, comme aussi la nature n'est que la même; à cela près que ce sont ces formes qui, se développant sans cesse et revêtant des caractères de plus en plus individuels, constituent, dans chaque clan, tribu et nation parents, les systèmes philologiques particuliers. Ces idiomes, en vertu de leur parenté même, portent dans leur sein des éléments linguistiques très nombreux qui leur sont communs, par la raison qu'ils les ont reçus de leur mère primitive et les ont gardés à travers de longues séries de siècles. Si l'un d'eux n'a pu garder toujours une partie des éléments primitifs, ce qui est perdu chez lui, a pu être conservé chez les autres et est réellement conservé jusqu'à nos jours 1). Cependant, chaque nation aussi renferme dans son sein différents langages particuliers qu'on appelle dialectes qui, en face du système fondamental général de l'idiome national, sont des diversités ou contiennent des formes plus ou moins modifiées sous le rapport des éléments secondaires du langage national. Pour bien comprendre ce que nous allons dire, il était nécessaire de fixer les points principaux qui précèdent.

De l'idiome arménien le plus ancien nous ne connaissons aujourd'hui que deux dialectes. Quoique leur origine date des temps primitifs, toutefois par leur développement, par rapport à leurs caractères particuliers et par leurs productions littéraires

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> C'est grâce à cet état de choses que, à notre époque, on a pu découvrir les idiomes des inscriptions cunéiformes perses, assyro-babyloniennes et ourartiques.

ils se divisent nettement en deux langages nationaux. L'aîné étant l'idiome des inscriptions cunéiformes ourarțiques, le cadet n'est que la langue dans laquelle écrivirent les traducteurs et les auteurs de l'école mésropienne et les écrivains qui leur succédèrent.

I. A en juger des contingents ou groupes linguistiques qui se révèlent dans l'idiome ourarțique et qui le composent, l'origine de celui-ci a dû avoir lieu un peu après les premières créations aryennes. Étant de sa nature un langage indo-européen, il recèle les contingents linguistiques suivants: arménien classique,  $4^{1}/_{4}$  sur dix; dialectes grecs, un peu plus de  $3^{3}/_{4}$  sur dix  $^{1}$ ); autres groupes indo-européens réunis, plus de  $1^{3}/_{4}$  sur dix; le reste est composé des petits groupes anaryens ou hétérogènes, importés pour la plupart du dehors.

Il faut considérer comme ayant fait originairement partie de l'arménien primitif aussi bien les éléments de l'arménien classique que ceux du grec ancien et des autres langues indoeuropéennes, existant dans l'idiome ourartique. Telle était en réalité leur condition; car, ils ne s'y étaient pas introduits par une influence extérieure. Comme il existe un grand nombre de mots arméniens, sanscrits, éraniens et latins dans les dialectes grecs sans qu'ils cessent d'être des éléments grecs, ainsi les éléments des dialectes grecs et ceux des autres idiomes aryens dans la langue d'Ourartou ne cessent point de relever du domaine de l'arménien primitif, c'est-à-dire de l'idiome ourartique. Dans le sanscrit et l'ancien éranien il y a de si nombreux mots de formes et de sens identiques que justement pour cette raison on tient pour certain que, dans les âges primitifs, les nations des Aryas-Hindous et des Aryas-Éraniens ne formaient qu'un peuple et ne parlaient qu'un même idiome et, à une époque inconnue, se séparèrent l'une de l'autre, se constituèrent en deux corps ethniques et parlèrent deux langages, l'un en grande partie semblable à l'autre.

C'est ainsi qu'il nous est permis de penser que l'idiome ourartique était, dans une époque primitive, le langage de deux

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Nous devons faire remarquer ici que dans le contingent de l'arménien classique il existe des éléments grecs qui, étant aussi communs à l'arménien classique, sont classés exclusivement dans le groupe de ce dernier idiome. Si l'on transporte ces éléments grecs dans le groupe des dialectes grecs, cette partie de contingents linguistiques s'élèverait presque à 5 <sup>1</sup>/<sub>3</sub> sur dix.

frères jumeaux nés sous un même toit, un langage qui était principalement composé d'éléments primaires arméniens et grecs et, nécessairement, renfermait dans son sein des éléments arvens tout à fait primitifs. Nous croyons devoir dire ici que dans le groupe de l'arménien classique susmentionné il y a des mots qui sont communs au sanscrit, à l'ancien éranien, au grec, au latin, au gothe, au slave et aux autres idiomes aryens aussi; il faut dire la même chose pour le groupe ourarto-grec susmentionné. Une si grande identité de traits caractéristiques avec ceux des idiomes indo-européens nous démontre que, dans la langue ourartique l'idiome aryen primitif avait subi peu de changements. Car, presque chaque mot aryen de l'idiome ourartique trouve son correspondant dans une ou plusieurs langues parentes, ce qui est un signe manifeste que presque chacun de ces mots a son origine dans la source primitive ou, tout au moins, dans un âge secondaire arven.

L'idiome ourartique était, dans l'ordre des idiomes parents, une langue indépendante et autonome. Comme le total des éléments de l'arménien classique et du grec ancien qu'on y voit monte à plus de trois quarts, son caractère particulier aussi jaillit de l'union des éléments dudit double facteur et s'offre à nos yeux comme arméno-grec.

Lorsque, séparés des peuples grecs, les clans, les tribus et les populations de l'Arménie primitive restèrent seuls maîtres du pays, ils parlaient ce langage arméno-grec. Cependant, à mesure que les siècles succédaient aux siècles, les formes lexicologiques et grammaticales devaient nécessairement prendre différents traits dans différentes populations. D'après la nature, les lois et la sphère des langues, comme aussi selon la configuration des pays où elles sont parlées, autant les populations habitaient des montagnes, des vallées et des plaines, autant elles devaient avoir, chacune d'elles, un dialecte particulier, l'un plus ou moins proche de l'autre 1). Pareil à l'idiome des inscriptions cunéiformes nationales, les autres dialectes nationaux ne se développaient probablement pas autant par des mots nouvellement créés, qu'ils s'altéraient par suite des corruptions

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> De nos jours nous voyons que dans la seule ville de Rome l'idiome du quartier transtibérien diffère très sensiblement de celui qu'on parle dans les autres quartiers de la même ville.

phonétiques et des chutes d'éléments de différentes sortes. Il était donc naturel que dans les ages où la littérature faisait défaut, les dialectes nationaux eussent présenté des différences plus ou moins nombreuses de formes grammaticales aussi bien entre eux-mêmes que, surtout, par rapport au grec ancien. Pareilles différences régnaient dans les dialectes grecs mêmes. Car, les idiomes de tribus et, à plus forte raison, ceux de nations ont des caractères spéciaux relativement à la structure des mots et aux formes grammaticales de leurs domaines philologiques. C'est ainsi que l'idiome unique arméno-grec primitif, après la séparation des peuples arménien et grec, a dû prendre dans chacune de ces deux nations une direction différente et particulière, et s'étant même, à travers de nombreux siècles, scindé en très nombreux dialectes, on croirait à première vue que l'idiome de l'un de ces deux peuples soit étranger à celui de l'autre. C'est justement pour ces raisons que l'idiome des inscriptions cunéiformes ourartiques fut, tout d'abord et même longtemps, considéré comme étranger à la langue arménienne classique même et au grec ancien. Il ne serait pas sans profit de citer ici quelques exemples pour voir comment chaque idiome par ses propres actions subit, par laps du temps, de profondes modifications. Polybe, l'historien grec qui écrivait au deuxième siècle av. J.-C., rapporte (III, XXII, 23) que les plus érudits des Romains pouvaient à peine expliquer quelques choses de l'idiome des anciens traités conclus entre Rome et Carthage. Quintilien (I, vi, 40) dit que les prêtres Saliens comprenaient à peine assez les chants sacrés qu'ils chantaient: Saliorum carmina vix sacerdotibus suis satis intellecta. Mais Horace (Épîtres, IIº livre, I, 86-87) avoue qu'il ne comprenait pas les écrits poétiques saliens, et il nous donne à entendre que les autres aussi ne les comprenaient guère. Cependant, tout cela avait été composé en latin, dans des époques plus ou moins anciennes 1). De nos jours, on sait parfaitement bien que l'idiome gothique peut être considéré comme le langage allemand primitif; pourtant, à l'exception d'un très petit nombre de savants, la presque totalité des Allemands y perdent leur latin. Toutefois, entre l'époque de la

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Nous ne devons point juger des siècles anciens d'après les idées et les usages de notre époque. La littérature moderne si étendue et la typographie sont à peine capables de retarder les modifications des langues vivantes; mais elles sont absolument incapables d'arrêter ces modifications.

cessation de l'idiome ourartique (env. 580 av. J.-C.) sur le rocher de Van et celle de l'apparition de la langue gothique par Ulfila (env. 360 apr. J.-C.) il y a l'immense différence de 940 ans en faveur du gothique et au préjudice de l'ourartique.

L'idiome des monuments cunéiformes ourartiques, si nous en retranchons les mots assyriens en si petit nombre, peut être considéré comme la langue arménienne du commencement des temps historiques. Et si nous examinons les noms géographiques et ceux des petits dynastes de toutes les régions de Nâiri-Ourartou, nous pouvons dire à bon droit que presque partout la langue arméno-grecque y regnait, mêlée avec d'autres éléments arvens. Vers la fin du xvº siècle avant notre ère, avec le commencement des conquêtes faites en Nairi par les Assyriens, des mots sémito-assyriens purent s'infiltrer dans les dialectes du pays; nous constatons leur présence aussi bien dans l'idiome des inscriptions cunéiformes que dans l'arménien classique du moyen-âge 1). C'est à la suite des guerres et des communications immédiates avec les Assyriens que ces mots trouvèrent sans doute accès dans les districts méridionaux, au milieu desquels se trouvait celui de Biana, la principale localité des inscriptions susmentionnées. Cependant les éléments assyriens ont du s'introduire d'une façon, pour ainsi dire, pacifique dans l'idiome arménien classique, qui était un dialecte du nord-est de l'Arménie; car les Assyriens ne mirent jamais le pied dans ces parages.

Maintenant, nous sentons la nécessité d'offrir au monde savant les garanties de la correction de la lecture et de l'interprétation de l'idiome des inscriptions cunéiformes ourarțiques. — Jusqu'à l'an 1892, dans lequel nous avons commencé la lecture desdites inscriptions, composées de caractères cunéiformes du syllabaire assyrien, soixante-dix ans de lecture de ces mêmes caractères, faite et menée à perfection par les savants européens, nous avaient tout à fait facilité la lecture des inscriptions qui se trouvaient aussi bien au cœur même de Nairi-Ourarțou qu'à proximité de la mer inférieure de Nairi ou bien sur la rive gauche de l'arc de l'Euphrate. Quelques cunéiformistes, mais surtout Mr A.-H. Sayce, avaient bien constaté la réduction

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Voy. notre ouvrage 'Les inscriptions cunéiformes urartiques, Venise, imprimerie des PP. Mékhitharistes, 1900, pp. IX, XV, XVIII-XIX.

des sons des caractères polyphones assyriens dans le syllabaire ourartique. De notre côté nous n'avons ajouté ou modifié, d'après le syllabaire assyrien même, que la lecture de six caractères dans un petit nombre de mots, et nous avons ainsi mis en parfait relief la physionomie nette et claire surtout des mots arméniens et grecs, si à portée de notre connaissance, dont l'ensemble, à eux deux, monte aujourd'hui à 80 1/2 sur cent du total général des mots aryens et anaryens. Ces deux contingents philologiques des inscriptions d'Ourartou y proclament à haute voix leur nationalité respective bien caractérisée et indubitable dans les éléments radicaux des mots et souvent dans tous les éléments de plusieurs mots. Si, par un calcul élargi et réel, nous mettons simultanément au crédit de l'arménien et au credit du grec les mots qui sont communs à eux et à quelques autres idiomes aryens aussi, l'arménien classique y a 178 mots radicaux et le grec 223; nous avons ainsi pour le premier  $42^{1}/_{2}$  et pour le second  $53^{1}/_{2}$  sur cent. Le contingent hellénique l'emporte donc sur le contingent arménien; n'oublions pas cependant que le contingent hellénique était commun aussi bien à la langue grecque qu'à l'idiome ourartique, c'est-à-dire à l'arménien primitif. Tout doute doit donc cesser par rapport à la lecture correcte des inscriptions, d'autant plus que dans la lecture les éléments radicaux des mots ourartiques soutiennent, en parfaites conditions et règles linguistiques, le parallèle avec ceux des mots équivalents des deux idiomes susdits; le sens des mots équivalents réunis en syntaxe et les idées qui en découlent sont d'un ordre, d'une harmonie et d'une suite si clairs que l'interprétation n'y va jamais par quatre chemins pour obtenir un résultat faux ou hypothétique; d'ailleurs, les règles de la philologie comparée aussi y sont religieusement observées pour la correcte et exacte interprétation. En ce qui concerne les éléments morphiques des mots, rien de plus régulier. Aussi bien, la lecture correcte et l'interprétation exacte des inscriptions ourartiques ont été et doivent rester au-dessus de tout soupçon et de toute contestation en ce qui concerne le travail et l'œuvre 1) de l'auteur du présente ouvrage. Cependant, il est vrai que le grand nombre et l'instabilité des suffixes dans les

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> L'ouvrage est intitulé Les inscriptions cunéiformes urartiques, comme ci-dessus.

cas obliques des déclinaisons avaient donné lieu à quelques objections de la part d'un certain nombre de savants philologues. Nous reconnaissons bien que le défaut d'uniformité, de sobriété et de précision dans ces formes grammaticales constituent une grave déformité pour nous autres dans l'idiome ourartique. Mais cela démontre uniquement ceci, que cet idiome était un de ceux qui se trouvaient, dans l'antiquité, dans un état de pure nature, tout à fait exempt des atteintes savantes des grammairiens. Le langage souméro-accadien et la langue védique même se trouvaient dans les mêmes conditions. Nous savons que les inscriptions d'Asoka, un roitelet des Indes qui vivait au IIIe siècle avant l'ère chrétienne, ne sont pas composées conformément à un système de règles grammaticales. D'autres inscriptions, qui existent au nord et à l'ouest des Indes et sont composées au Ier siècle et au IIe de notre ère, sont dépourvues de règles que des grammairiens, soucieux de leur art, surent donner aux différents idiomes des temps antiques et modernes, par rapport à la sobriété, à l'uniformité et à la précision des règles grammaticales. Sous ce dernier rapport l'arménien classique même, dans les déclinaisons de plusieurs noms communs et dans certaines conjugaisons de verbes, n'observe pas une régularité édifiante; p. ex. le mot aland 'secte' est sujet à trois sortes de déclinaisons à suffixes de désinences. L'idiome d'Ourartou n'était donc pas une langue classique, ni même scholastique; mais il figure glorieusement jusqu'à nos jours sur le rocher de Touspas, la capitale du royaume d'Ourartou et le chef-lieu du district royal de Biana, tel que les princes et le peuple le parlèrent dans cette région à travers de longs siècles.

Ce fut le roi Šaridouris I<sup>er</sup> (env. 835-820 av. J.-C.) qui, le premier, emprunta aux Assyriens l'écriture cunéiforme et fit rédiger en langue assyrienne l'aînée des inscriptions cunéiformes en Ourarţou. Selon toutes les apparences, Šaridouris I<sup>er</sup> n'avait pas un habile scribe pour rédiger une inscription en idiome ourarţique. Mais Ispouinis (env. 820-800 av. J.-C.), son fils et successeur, ayant fait écarter en très grande partie les caractères homophones de l'écriture cunéiforme assyrienne, avec le tiers de cette écriture commença à faire rédiger des inscriptions en idiome de sa propre nation. Ses successeurs imitèrent son exemple patriotique. La dernière de ces inscriptions, qui ait paru jusqu'au-

jourd'hui est celle de Minuas II (env. 600-580 av. J.-C.), relative à l'histoire.

Bien que l'idiome de ces inscriptions ait été celui du district royal de Biana, il devait toutefois être compris par les populations des autres districts d'Ourartou; la preuve en est, ce nous semble, que dans le dialecte de Biana se trouvent en très grand nombre les éléments de l'idiome arménien classique; cependant, le foyer de cet idiome était assez éloigné du district royal plus haut mentionné. Mais le dialecte de Biana, au point de vue officiel et à la condition d'être seulement tel, devait être considéré comme l'idiome général national. Puisqu'il n'y a et ne peut y avoir un exemple qui nous montre que toutes les tribus d'une même nation aient parlé ou parlent encore un même idiome dans leur conversation ordinaire, en droit aucun des nombreux dialectes ne peut être considéré comme idiome uniquement général national; dans le cas contraire, il ne serait considéré comme tel qu'à titre conventionnel. Lorsqu'on dit: « langue française », on croirait qu'elle était, pour ne parler que du passé, l'idiome parlé par toutes les populations françaises; toutefois elle n'était que le dialecte de la province royale nommée Ile-de-France. Comme les rois demeuraient dans cette province et leurs édits étaient écrits dans l'idiome de ce territoire, des auteurs distingués aussi ayant écrit dans cet idiome, on estime, à titre conventionnel et fictif, qu'il fût le langage de la France entière. Tel était aussi le cas du dialecte de Biana; mais il doit toujours être considéré comme la langue arménienne des temps très anciens, justement comme, après de nombreux siècles, l'idiome arménien classique fut considéré comme la langue nationale générale.

On est porté à croire que, peu après la chute de l'empire d'Assyrie, l'idiome ourarțique avait perdu le droit ou le motif de figurer dans des monuments épigraphiques.

Il nous est permis de penser que l'idiome des populations d'Ourartou durant l'empire des Mèdes n'a subi que très peu de modifications, s'il en a jamais subies, à cause de l'influence politique que la Médie a dû exercer sur les États qui reconnaissaient sa suprématie. On sait que cet empire ne fut pas de longue durée (env. 607-536 av. J.-C.).

Nous ne pouvons dire autant pour l'époque de l'empire des Achéménides (env. 536-331 av. J.-C.). En effet, nous sommes

obligés d'admettre que depuis la chute du royaume d'Ourartou (518 av. J.-C.) par Darius Ier, une grande influence a dû être exercée sur l'idiome des populations de l'Arménie par les gouverneurs et les fonctionnaires ordinaires perses. Nous voyons que lorsqu'en 401 av. J.-C. l'armée grecque des Dix Mille traversait l'Arménie se dirigeant du sud vers le nord pour atteindre les bords du Pont-Euxin, elle arriva dans un village qui très probablement faisait partie du canton de Touarazatap, au sud du haut Phasis. Là, certains officiers grecs rencontrèrent des femmes et des jeunes filles qui, par l'intermédiaire de l'interprète de l'armée grecque, répondirent en perse à leurs questions 1). L'armée ayant ensuite marché plus au nord, lorsqu'elle n'avait pas encore passé le haut Phasis, s'était arrêtée dans un village qui probablement était situé à l'ouest-sud-ouest de la Phasiane; le chef du village y parla en perse avec les généraux grecs par l'intermédiaire de l'interprète de l'armée 2). Ainsi, il est certain que, après 117 ans de la destruction du royaume national, l'ancien persan était parlé même dans les villages de l'Arménie.

Malgré cet état de choses, l'idiome ourartique au ve siècle av. J.-C. n'avait pas perdu son caractère national. Hérodote, qui avait achevé d'écrire ses Histoires l'an 408, dit (VII, 73) que « les Arméniens étaient une colonie des Phrygiens ». Mais aux yeux d'un historien critique la vérité étant tout juste le contraire, nous disons que, puisque l'idiome phrygien renfermait dans son sein des mots grecs et étrangers à la langue grecque, Hérodote nous rapporte implicitement et indirectement que les Arméniens de son temps parlaient un langage, qui était un mélange de mots grecs plus ou moins difformes et défigurés et de mots étrangers à l'idiome des Hellènes, un langage sans doute en grande partie semblable à celui des inscriptions cunéiformes nationales ourartiques. Les hellénistes les plus renommés de nos jours en parlant de l'idiome des Phrygiens disent que « les restes de leur langage sont tels qu'ils forment l'anneau intermédiaire entre les Grecs et les anciens Aryens » 3). Mais écoutons

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Xénophon, Anabase, IV, v, 9. <sup>2</sup> Ibid., IV, v, 34. <sup>3</sup> Ernst Curtius, Griechische Geschichte, 6° édit., t. I, p. 66. Lassen, Zeitschrift der deutschen morgenländischen Gesellschaft, t. X, p. 369 et suiv. O. Abel, Makedonien, pp. 45, 53 et suiv., et dans Pauly's Real Encyclopädia, pp. 1569 et suiv. O. Müller, Dorier, t. I, p. 9, note 1. Leake, Asia Minor, p. 22. Deimling, Die Leleger, pp. 112-

les anciens écrivains. Citons les paroles d'Eudoxe de Cnide (409-356 av. J.-C.), d'après lesquelles l'idiome des inscriptions cunéiformes ourartiques devait être parlé aussi bien du temps d'Hérodote que dans la première moitié du IVº siècle, dans lequel l'auteur écrivait. Eustathe dans ses Commentaires 1) mentionne de la manière suivante les paroles d'Eudoxe: «Eudoxe, dans son ouvrage Voyage autour du monde, dit que 'les Arméniens sont une nation qui tire son origine de la Phrygie; dans leur langage ils expriment beaucoup de choses en phrygien' > (xal τή φωνή πολλά φρυγίζουσι). Par ces dernières paroles, Eudoxe comprenait les langues parlées des Arméniens et des Phrygiens, dans lesquelles, comme nous avons dit, existaient beaucoup de mots étrangers à l'idiome hellénique, mêlés avec un grand nombre de mots des dialectes grecs. — Ouvrons ici une parenthèse. Platon (429-347 av. J.-C.) sait que « les Grecs ont emprunté aux Barbares de nombreux mots, surtout ceux des Grecs qui sont sous la domination des Barbares » 2), c'est-à-dire les Ioniens, etc. Ces derniers devaient nécessairement emprunter ces mots, surtout aux Perses. Mais quant aux premiers qui étaient des Hellènes, ne découvrirait-on pas dans ces paroles de Platon même une lointaine allusion au langage arméno-grec d'Ourartou, en pensant que ce philosophe a pu entendre dire à Xénophon ou à ses compagnons d'armes que dans l'idiome des Arméniens se trouvaient des mots qui étaient communs aux Grecs aussi? Nous penchons pour l'affirmative.

Nous arrivons aux années d'Alexandre-le-Grand, et nous apprenons par Strabon (I, III, 2. XI, XIV, 12. IV, 9) que Cyrsilus de Pharsale et Mèdius de Larisse, compagnons d'armes du conquérant macédonien, avaient écrit que l'Arménie avait pris son nom de l'argonaute Arménos<sup>3</sup>), le pays ayant été conquis par ce héros grec, originaire de Thessalie, en compagnie de son chef Jason. Nous expliquons cette fable de la facon suivante. Lorsque Alexan-

<sup>113;</sup> voyez les autres auteurs cités par cet écrivain dans les notes au bas de la page 113.

1 Eustathii Commentarii ad Dionysii Periegesin, au v. 694, dans les Geogr. gr. min., édit. Müller-Didot, 1861, t. II, p. 341. Étienne de Byzance, s. v. 'Appavía.

2 Plato, Cratylus, 409 d. édit. F. Didot, 1856, t. I, p. 302 (XXV.

3 Nous ne voulons pas parler ici de cette autre fable créée sur le nom d'un certain Arménos-le-Rhodien, d'après laquelle la dénomination d'Arménie procéderait du nom de ce personnage supposé on ne sait pourquoi.

dre mit en déroute l'armée des Perses dans la bataille d'Arbèles. l'an 331 av. J.-C., et se rendit maître de toutes les provinces de l'Asie-Antérieure, il dut nécessairement entrer en rapports avec les princes et les généraux arméniens, par la raison surtout que plusieurs de ces derniers avaient dû jouer un rôle important dans ladite bataille. Or, lorsque Alexandre, ayant autour de lui ces descendants des roitelets de l'ancien Ourartou, réglait le sort de l'Arménie, les susdits compagnons d'armes du conquérant ont dû entendre converser les princes arméniens. Comme ils ne pouvaient s'expliquer l'existence de nombreux noms et mots grecs qu'ils avaient remarqués dans leur langage, ils ont inventé de toutes pièces le récit sur le grec thessaliote Arménos, d'après lequel ce dernier aurait conquis l'Arménie, en aurait été l'éponyme, et l'idiome grec qu'il parlait se serait mêlé avec celui des habitants du pays. On voit clairement dans cette découverte imaginaire que l'ancien idiome arméno-grec d'Ourartou était encore vivant du temps d'Alexandre-le-Grand. - A quelle époque est-il donc mort?

Pour répondre scientifiquement à cette question, nous ne pouvons pas dire qu'il soit tout à fait mort. Il est très probable que l'ancien persan sous les Achéménides, le médo-persan sous les successeurs d'Atropatès, dont la domination s'étendait des bords du lac Kapoutan jusqu'à l'Araxe, et l'Arménien classique sous la dynastie des Artaxiades et sous celle des Arsacides ont dû exercer une influence très profonde sur l'ancien idiome ourartique; de sorte que cet idiome se révèle à nous comme n'ayant conservé jusqu'à nos jours que les quatre dixièmes de son total qui forme le groupe de l'arménien classique plus haut mentionné, sans compter certaines formes grammaticales. Ce restant est encore vivant, du moins en grande partie, aussi bien dans l'idiome arménien moderne en général, que dans le dialecte arménien de la population actuelle de l'ancien canton de Thôspite en particulier.

En résumant toutes les considérations précédentes, il faut reconnaître que les multiples dialectes de nombreuses populations ou tribus de l'Arménie des âges anciens aboutissaient à un seul idiome national, c'est-à-dire ils finissaient par former une unité en grand. Comme la souche de ces tribus aryennes n'était qu'une, ainsi la racine des dialectes aryens à elles propres était aussi une. Au fond, c'était un seul idiome qui régnait

Digitized by GOOGIE

en souverain au milieu de tous les dialectes. Les tribus habitant les montagnes, les vallées, les vallons et les plaines à partir de l'arc d'Euphrate jusqu'au delà du lac Kapoutan, des bouches du Kour et de l'Araxe jusqu'aux confins occidentaux de l'Arzanène, formaient les membres d'une même nation. Où régnait l'idiome arméno-grec nâirien ou bien ourarțique, là étaient la vie, l'activité et l'histoire des anciens Arméniens.

II. Nous avons parlé jusqu'ici de l'idiome ainé d'Ourartou. Quant à son idiome cadet qui était l'arménien classique, s'il est permis de dire ainsi, celui-ci aussi, pareil à son ainé, fait remonter son origine à l'époque primitive aryenne ou indo-européenne. Nous ignorons quelles étaient au juste ses formes grammaticales dans les ages très anciens; mais il est certain que l'arménien classique a perdu ou changé, au cours des siècles, une partie de ces formes. Comme nous l'avons déjà dit, le foyer de ce dialecte était au nord-est de l'Arménie; il se révèle pour la première fois dans les inscriptions cunéiformes des rois nationaux qui résidaient dans le district de Biana. Une partie au moins de son fond lexicologique était commun à l'idiome desdites inscriptions, puisque nous y voyons ses représentants en grand nombre. L'arménien classique aussi renferme dans son sein des éléments grecs en quantité très respectable. Nul doute que les ancêtres primitifs du peuple qui parlait ce dialecte arménien n'eussent vécu, comme sous le même toit, avec ceux des peuples grecs des ages primitifs. Cela est manifeste de ce que son langage non seulement contient un fond de mots grecs, mais il possède aussi l'augment de verbe quoiqu'il se manifestat en état fragmentaire et dans un petit nombre de verbes. Ainsi, on a: e-bars 'il-enleva'; e-bas 'il-ouvrit'; ė-bėk 'il-brisa'; ė-bėr 'il-apporta, il-amena'; ė-liš 'il-remplit'; é-tés 'il-vut'; é-a; 'il-apporta, il-amena'; é-ar 'il-prit': ê-arb 'il-but';  $\hat{e}$ -ark 'il-jeta';  $\hat{e}$ - $\hat{o}z$  'il-oignit'; —  $\hat{e}$ -di,  $\hat{e}$ -d $\hat{c}r$ ,  $\hat{e}$ -d'je-mis, tu-mis, il-mit' é-dak, é-dik, é-din 'nous-mimes, vous-mites, ilsmirent'; é-tou, é-tour, é-t' je-donnai, tu-donnas, il-donna', (touak 'nous-donnames'), é-touk, é-toun 'vous-donnates, ils donnèrent'. Ewald, le savant allemand, dit que l'arménien classique occupe le milieu entre les dialectes éraniens et le grec ancien 1). D'après

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Voy. Goetting. gelehrte Anzeiger, 1868, p. 18. Voy. P. Boetticher, Arica. Glossae phrygicae, p. 30 et suiv.

Gosche, un autre savant allemand, dans les vocabulaires de l'arménien classique et de la portion de l'idiome phrygien qui nous est parvenue il existe de nombreuses analogies 1). Schröder est encore plus explicite et plus tranchant quand il dit: « La langue arménienne, comme parente de l'idiome grec, paratt manifestement comme mère du langage phrygien » 2). Lassen. encore un autre savant allemand, avoue qu'il n'existe aucune raison pour rejeter tout ce qui nous est rapporté par les anciens écrivains sur la parenté originelle existante entre l'arménien classique et les idiomes thrace et phrygien 3). On sait que ces deux derniers idiomes avaient des liens de proche parenté avec l'ancien grec, proche parent des deux anciens dialectes arméniens. — Comme l'ancien idiome grec, l'arménien classique a de très nombreux contacts avec le sanscrit; de même, il est assez fourni d'éléments de l'ancien éranien. — Nous avons dit que l'idiome assyrien avait indirectement exercé son influence sur le dialecte arménien, qui était destiné à devenir la langue classique de la nation; l'effet de cette influence avait donc duré jusqu'après le ve siècle après J.-C., époque où l'arménien classique entre seul en scène.

Par la présence de ses très nombreux éléments dans l'arménien ourarțique, l'arménien classique acquiert certainement une importance capitale 4). Comme ce dialecte se présente à nous dans

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Voir De ariana linguae gentisque armeniacae indole, p. 20. 2 Pauly's Real Encyclopadie, p. 1573. <sup>3</sup> Zeitschrift der deutsch. morgenl. Gesellsch., 4 Ce fut tout d'abord le savant anglais Henry Rawlinson qui, nous l'avons dit, opina que l'idiome des inscriptions cunéiformes ourartiques était étranger à l'arménien classique et à l'arménien moderne (voy. dans George Rawlinson, History of Herodotus, 1re edit., Londres, t. IV, p. 254). Plusieurs savants adoptèrent sa manière de voir (voy. particulièrement Fr. Lenormant, Les origines de l'histoire, 2º édit., t. II, 1º partie, pp. 474-475, et les auteurs cités au bas de cette dernière page; voy. aussi A.-H. Sayce, Journal of the Royal Asiatic Society, July 1882, p. 381, et October 1882, p. 681, et Records of the Past, n. s. t. I, p. 163). Ils s'imaginèrent qu'à l'époque où les susdites inscriptions étaient rédigées, les Aryo-Arméniens n'étaient pas encore entrés en Arménie, mais que, vers l'an 650 av. J.-C., ayant émigré de la Phrygie, ils s'y infiltrèrent du côté d'ouest, et, tout en s'y avançant graduellement et s'y répandant, à la fin ils s'emparèrent du pouvoir royal; que le roi le plus renommé de ces intrus était Tigrane I. Cette façon de dire n'était point appuyée sur un fondement réel, positif et historique; cependant elle donnait un coup très grave à la constitution nationale très ancienne et ininterrompue des Arméniens; car, elle leur attribuait une constitution ethnique très récente par le moyen

des époques inférieures avec son entière physionomie et dans toute sa richesse, en en étudiant la nature et les caractères comme aussi en parcourant l'histoire politique, nous constatons que sous l'empire des Achéménides il n'a pu échapper entièrement aux effets de l'influence de l'ancien persan. Ce sont surtout les noms propres des personnes qui attirent notre attention. Quoique les dénominations d'Artaxias et d'Artabaze se présentent à nous avec leurs caractères éraniens dans le 11º siècle avant J.-C., nous ne nous croyons point autorisés à dire que c'était la première fois qu'elles étaient introduites en Arménie. Tigrane II le Grand, malgré son philhellénisme, donne à un de ses fils le nom d'Artabaze. Dans la première moitié du 1er siècle de l'ère chrétienne, certains des princes de nationalités étrangères, qui sont montés sur le trône royal de l'Arménie, ont pris des noms éraniens. Mais lorsque le parthe et arsacide Tiridate Ier ceint son front de la couronne royale de l'Arménie en 66 apr. J.-C., l'état de choses est destiné à prendre des proportions de plus en plus graves. Nous n'hésitons pas à dire que ce fut ce roi arsacide qui, étant précédemment grand pontife dans la religion mazdéenne, détrôna Haldis, le suprême dieu national des Arméniens, et plaça à la tête des divinités de l'Arménie Ahura-Mazda, le dieu suprême de sa première patrie; la déesse Anâhita aussi, avec ses qualités véritablement éraniennes et avestiques, était entrée dans le pays par ce roi. Les mots introduits dans l'arménien classique: « barsmounk » = a. ér. baresma ' faisceau de buis usité pendant le service religieux', et « zofor » = a. ér. zaothra 'une sorte d'herbe sacrée' démontrent combien de place le mazdéisme avait occupé dans le culte payen en Arménie. A partir de cette époque jusqu'à la chute de la dynastie des Arsacides en Arménie et bien au delà même, les rois, les sires et seigneurs féodaux et les patriarches portent presque tous et toujours des noms éraniens. Ce n'était pas là uniquement un phénomène d'une idée abstraite, mais la maladie de porter des noms éraniens devait avoir un fondement positif. La noblesse penchait

d'une tribu prétendue phrygienne. Mais, comme nous l'avons dit précédemment, l'idiome des inscriptions cunéiformes susmentionnées s'étant révêlé véritable et primitif arménien, l'avis erroné des susdits savants tombe de lui-même. Il est aujourd'hui évident que les inscriptions cunéiformes ourartiques, rédigées depuis l'an 820 jusqu'à l'an 670 et plus bas encore, renferment un grand nombre d'éléments de l'arménien classique.

plutôt vers les Parthes que vers les Romains; ainsi la cour de Tiridate Ier à Artaxate devait porter la marque plutôt parthe que romaine ou qu'arménienne. Par l'influence dudit roi et de ses premiers successeurs, les seigneurs féodaux, la noblesse tout entière devaient nécessairement introduire des changements dans leur langue maternelle en empruntant de nombreux éléments à l'idiome éranien qui dominait à la cour; quant à la famille royale, elle devait certes maintenir l'ascendant de l'idiome des Arsacides, la langue maternelle des grands rois parthes. C'est de cette façon que nous pouvons nous expliquer la présence dans l'arménien classique d'un si grand nombre d'éléments éraniens et particulièrement de mots pehlvis qui, affublés de certaines formes arméniaques, paraissaient avoir acquis le droit de cité dans l'arménien classique, et que les auteurs et les traducteurs arméniens du ve siècle croyaient comme relevant du domaine du véritable arménien; ils n'étaient certes pas en condition de les supprimer et de les faire disparaître tout à fait.

Du temps des premiers rois sassanides l'idiome persan ne put peut-être pas exercer de l'influence sur la langue arménienne; mais il l'exerça certes d'une façon assez forte lorsque l'Arménie fut divisée entre les Perses et les Romains (l'an 386 apr. J.-C.), trahie par Théodose I<sup>er</sup> à l'ennemi implacable de la civilisation chrétienne.

Nous croyons ne pas errer en disant que le début des chants épiques des poètes de Golthn (= Colthène) correspond aux premiers lustres de l'empire des Sassanides. Les formes des mots et les significations de ceux-ci, les formes grammaticales et la syntaxe qui figurent dans ces chants nous indiquent une époque voisine du premier siècle glorieux de l'arménien classique. Sans doute, l'idiome de ces chants était l'avant-coureur de la langue classique, qui ne pouvait trop tarder de se révéler au grand jour.

Nous saluons ici avec une grande tendresse les commencements du v<sup>e</sup> siècle, que les philologues nationaux et étrangers ont, à bon droit, nommé siècle d'or. A cette époque se présentent aux regards de la nation arménienne reconnaissante trois grandes figures: d'abord, le roi Vramšapouh, qui se révèle un personnage doué d'un esprit éclairé et amateur de la littérature nationale, tout en contribuant de son mieux à sa reconstitution et à son rétablissement; ensuite, le patriarche Sahak et le prêtre

Mésrop (celui-ci jadis secrétaire de la cour royale), qui découvrent l'ancienne écriture nationale et lui donnent la perfection de l'alphabet hellénique et la façon d'écrire grecque 1). Ces deux vénérables hommes d'Église se mettent, vers l'an 410, à traduire la Bible, s'entourent de plusieurs élèves, les exercent et développent leur esprit dans la littérature nouvellement née. Qu'y a-t-il d'étonnant si parmi ces élèves nous rencontrons un ou deux, qui, en fait d'une élégante littérature, l'emportent de beaucoup sur leurs maîtres? Mais tous, comme par un accord général et parfait, non seulement traduisirent des auteurs syriens et surtout grecs, mais il y eut parmi eux certains érudits qui composèrent aussi des ouvrages originaux qui, du moins au point de vue philologique, sont d'une perfection admirable. C'est pour cette raison que le siècle, qui a vu l'initiative littéraire prise par Mésrop et son infatigable activité, fut appelé siècle d'or. La langue des ouvrages susénoncés, par ses mots et phrases choisis, par ses règles grammaticales presque constamment uniformes et par ses expressions coulantes, resta inimitable. Des grammairiens consommés, tels qu'étaient les traducteurs et les auteurs de ce siècle, imprimèrent un si profond cachet à l'arménien classique qu'il lui resta tout à fait particulier dans les siècles suivants. — Il est toutefois à déplorer que les savants arméniens de cette époque ne furent pas capables de créer, même dans une proportion bien moindre, une école littéraire, philosophique et théologique comme celle d'Édesse, destinée à se rendre perpétuelle au sein de la nation.

Comme l'idiome ourarțique était celui du district royal de Biana, l'idiome classique aussi était, dans l'acception large du mot, le langage de la province royale d'Ararat. A parler juste, l'arménien classique n'était que l'idiome de la capitale et résidence royale nommée Valaršapat; il était particulièrement le langage de la cour royale, des départements ministériels, de la cour patriarcale, du clergé, de l'Église, des savants et des lettrés, de même que celui des grandes familles; les hommes du commun, sans arriver à l'exprimer avec la régularité

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Il paraît certain que jusque là c'était l'écriture araméenne-pehlvie qui était en usage en Arménie. Voy. M. de Khor., I, 3. — D'après le système d'écriture grecque, il fallait que toutes les voyelles se montrassent, objectivement et quand même, dans les mots et paroles arméniens, ce qui ne s'observait pas dans le système de l'écriture araméenne-pehlvic.

et l'élégance littéraires, devaient s'en servir ou du moins le comprendre. L'idiome des inscriptions cunéiformes étant payen, la langue classique nous est connue comme un idiome presque entièrement chrétien. Depuis le temps où l'activité littéraire du premier avait cessé, jusqu'à l'apparition de la littérature individuelle du second, il y a un intervalle d'environ dix siècles; toutefois ces deux idiomes, par le grand nombre d'éléments lexicologiques et même grammaticaux, nous font toucher du doigt cette vérité qu'ils appartenaient à deux populations d'une même nation. Strabon (XI, XIV, 5), tout en mentionnant les régions de l'Arménie presque entière, dit que « tous ces pays parlent la même langue ».

Tandis que dans le dialecte de l'antique Biana les sons large, rond et mince a, ou, i règnent dans des proportions à peu près égales, ce qui indique un certain éloignement du système phonétique primordial indo-européen, l'arménien classique se fait remarquer par l'emploi plus fréquent du son large a. Cet état de choses démontre une grande fidélité de la part du langage classique à la phonétique des ages primitifs indo-européens. D'un autre côté, tandis que l'idiome ourartique, malgré la simplicité des syllabes de ses mots, paraît avoir secoué de ses traits le cachet de l'antiquité profonde aryenne par les sons légers et délicats de son syllabaire, l'arménien classique, malgré les syllabes de ses mots souvent artificiellement formées, tantôt glissantes et tantôt riches de consonnes, par les sons composés dr, kr, ktr, nd, nt fait de plus en plus briller sur son front le cachet de l'époque indo-européenne. Selon toutes les apparences, les systèmes de voyelles et de consonnes ne sont pas aussi développés dans le langage ourartique que dans l'idiome classique si riche de presque toute sorte de sons. Aussi, le premier nous fait croire qu'il était le langage d'une population vouée à la vie pastorale, tandis que le second nous fait penser qu'il était l'idiome d'une population civilisée qui menait une vie large, en même temps qu'elle était occupée des arts de différentes sortes. Si la langue ourartique est remarquable par l'instabilité de ses règles grammaticales et le langage classique par la précision presque constante de ces mêmes règles, cet état de choses trouve son explication dans les conditions mêmes de la littérature de chacun d'eux. La première était et resta dans son état de pure nature, tandis que le second eut des grammai-

riens consommés qui en châtièrent le style avec le plus grand soin.

L'idiome arménien mis en écriture au v° siècle de notre ère par Faustus de Byzance était, à n'en pas douter, celui dont se servait le commun du peuple de la province royale d'Ararat. A partir dudit siècle jusqu'au x° les productions littéraires nous portent à tenir pour certain que l'idiome populaire de l'auteur précité put se conserver pour le moins dans ses grands traits. Mais depuis le x° siècle jusqu'à notre époque l'idiome de Faustus a fait place à une multitude de langages vulgaires, qui n'ont que peu ou presque rien de commun avec l'idiome tantôt ingénu et agréable et tantôt impétueux du célèbre auteur national. De nos jours, en Biana l'antique idiome ourartique se révèle sous des traits en partie empruntés à l'arménien classique et en très grande partie mêlés d'éléments indéchiffrables.

Nous aimons à revenir sur cette vérité que, quelques modifications qu'ait subies la langue d'une nation, elle constitue, avec tous ses dialectes, c'est-à-dire avec toutes ses diversités. un lien indissoluble partout entre toutes les fractions de la nation, dans les âges tant anciens que moyens ou récents, un lien qui proclame l'unité primitive, la succession ininterrompue des générations identiques ou homophyles et la continuation à l'état récent de la même nation. Dans la question qui nous occupe, chaque dialecte a un égal et légitime droit de se dire arménien, dont ni les siècles ni les grammairiens ne sauraient le priver. Ainsi, l'idiome arménien ayant pris sa naissance dans les ages primitifs aryens, continuait de vivre d'une façon autonome lorsque, vers l'an 820 avant notre ère, il se révéla dans les inscriptions cunéiformes d'Ourartou comme un des vieils idiomes aryens. Par la continuation de ces inscriptions, de même que par la succession de l'arménien classique à l'idiome ourartique et, en dernier lieu, par l'existence et la vie des dialectes arméniens des temps modernes, la nation arménienne peut, avec raison, dire et confirmer que ce qu'elle était ethniquement dans les ages les plus reculés, elle continue de l'être dans les temps modernes.

Arrivé à ce point, nous ne pouvons nous exempter du devoir de révéler au monde savant des linguistes un phénomène important en ce qui regarde un nombre tant soit peu considérable de mots turcs et même finnois qui avait pris droit de cité spécialement dans l'idiome arménien classique. Nous allons ranger ici ceux que nous avons pu, jusqu'ici, rencontrer dans les deux idiomes nationaux, sauf nouvelles découvertes à l'avenir.

Dans l'idiome ourartique nous avons un seul mot: esi = esi qu'il faut nécessairement mettre en parallèle avec le mot turc iazy (subst.) lettre, caractère, écriture , employé aussi pour signifier '\* inscription, loi', le mot radical turco-ourartique précité ayant aussi ses dérivés.

Les mots turcs et finnois existants dans l'arménien classique sont les suivants; ils précèdent les mots arméniens:

```
ambar; hambar 'coffre pour serrer la farine, le pain, etc.'.
beksimeth; paksimat, paksamat 'biscuit'.
dout; tout 'mûre, n. f.'.
ėšėk; ėš — n. h. allem. es-el, angl. ass, lat. as-inus — 'ane'.
1) fil; 1) pil 'éléphant'.
fouroun; pourn - lat. furnus — 'four'.
ham '(fruit) vert, e'; houm '(viande) cru, e'.
haslâ-mak; hars-êm 'faire bouillir la viande'.
īėdi; ïôt-n 'sept'.
kat 'étage', finn. kota 'hutte'; arm. ourart. kid-is 'maison'
  — ital. cas-a, zaza kėi maison.
mintan 'jaquette'; mientan 'vêtement'.
moum; mom — n. p. moum 'cire, cierge, bougie'.
pam(b)ouk; bambak 'coton'.
péynir; panir 'fromage' — lat. panis 'pain'.
prassa; pras — gr. πρέσον, lat. porrum 'poireau'.
réng; érang 'couleur, nuance'.
samour; samoyr 'zibeline'.
sars-mak 'secouer'; sars-im 'trembler'.
satour; sakr, sakour 'cognée, hache'.
sâyi; sak 'compte'.
sazan; zazan 'carpe' (poisson).
siâh; sïâü 'noir, e'.
sogh-an; soh 'oignon'.
syrå; arm. ourart. seris, arm. cl. sar 'ordre; ligne'.
salgam; salgam, solgam 'navet'.
šîśê; šiš 'fiole, bouteille'.
tahtê; tahta-k 'bois, planche'.
```

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Un mot apparemment emprunté.

tâs; las 'coupe ronde et courte'. tôroun; tôrn 'petit-fils'.

vaski (finn.) 'cuivre, bronze'; oski — soumér. uzagi — 'or'. Pour donner une explication quelque peu satisfaisante de la présence de tant de mots turcs et finnois dans l'arménien classique, il faut remarquer que ces mots sont généralement de l'ordre de ceux qui offrent des idées d'objets matériels et élémentaires, de l'ordre primaire, loin de nous offrir des idées abstraites ou d'un ordre élevé. Il est donc évident que pour le moins la plupart de ces mots ont leur origine à une époque secondaire de l'humanité, époque où le langage humain était presque un parmi les peuples se trouvant dans un état d'agglomération ou de contact plus ou moins immédiat. Pareils mots ne doivent donc être considérés que comme les survivants de ceux de la forme primitive du langage, qui ont été modifiés ou suppléés ou ont disparu après la séparation des races les unes des autres. Le lecteur a dû remarquer que parmi les mots turcs susindiqués il y en a quelques-uns qui ne sont pas exclusivement communs aux langages turc et arménien. Aussi bien, si on pensait que le langage turc avait exercé, à une époque fort éloignée, une certaine influence sur l'idiome arménien, rien ne nous autoriserait à l'admettre légèrement, et cela, à plus forte raison, en ce qui concerne les idiomes grecs, latin, teutonique ou autres langages aryens d'Europe. — Certains auteurs de la paléontologie linguistique n'hésitent pas à avancer une proposition, d'après laquelle « le langage ouralo-altaïque pourrait être considéré comme le germe, duquel les langages aryens avaient pu jaillir > 1), naturellement ces derniers en en conservant, en dernière analyse, un petit nombre d'éléments, comme par exemple nous voyons dans les deux dialectes arméniens ourartique et classique.

<sup>1</sup> Is. Taylor, The origine of the Arjans, 3º édit., p. 295.

## CHAPITRE V.

## DIFFÉRENTES DÉNOMINATIONS DE L'ARMÉNIE

I. Ourtou. — II. Ararat. — III. Pays des Kasdi, des Ḥaldi ou des Chaldéens. Ḥaldina. Dénominations ethniques: Kasdi, Ḥaldi ou Chaldéens. — IV. Nâiri, Niri, Na'iri, Nahri, Na'ri, Nara. — V. Ourartou, Ourarti, Ourastou. Dén. ethn.: Ourartâi. — VI. Thogarma, Maison de Thogarma. — VII. Harminiya, Harminiyap. Dén. ethn.: Harminiyar. — VIII. Armina, Armaniya. Dén. ethn.: Arminiya. — IX. Hâyastan, Hâyk, pays des Hâyk. Dén. ethn.: Hây, Hâyastan, Hâyk.

Dès les temps historiques les plus anciens jusqu'aux commencements des ages movens l'Arménie est dénommée de neuf sortes d'appellations. A en juger par les signes extérieurs, cinq de ces appellations lui furent données par les nations étrangères et les quatre autres par la nation arménienne elle-même. Ararat, Nâiri, Thogarma et Maison de Thogarma, Harminiya et Armina sont les noms donnés par les nations étrangères. Les dénominations proprement nationales sont: Ourtou, pays des Kasdi (- des Ḥaldi), Ourartou et Hayastan. Disons aussi que parmi toutes ces appellations six prennent leurs origines de la situation géographique du pays; telles sont: Ourtou, Ararat, Nâiri, Ourartou, Harminiya et Armina; deux proviennent des noms des divinités; elles sont: pays des Kasdi et Hâyastan; une seule, Thogarma, d'où Maison de Thogarma, est un nom propre de personne. Nous parlerons ici assez en détail de ces dénominations et des appellations ethniques qui en sont les corollaires.

I. Ourtou. Pour indiquer l'Arménie des temps très anciens, les Accadiens se servirent de ce nom depuis le xvi° ou xvii° siècle av. J.-C.¹). Ceux-ci, sans donner l'analyse du mot, comprenaient par cette dénomination un 'pays-élevé, haut pays'. Ils expliquaient en même temps un idéogramme par les noms communs

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Voy. Cuneiform Inscriptions of Western Asia, t. II, pl. 48, verso, col. 1, l. 13. Syllabaire A, nº 74. Sayce, Journal of the Royal Asiatic Society, July 1882, p. 392. Eb. Schrader, Die Keilinschriften und Geschichtsforschung, Giessen, 1878, p. 30. Fr. Lenormant, Les origines de l'histoire, 2º édit., t. II, 1º partie, p. 38. Fritz Hommel, Geschichte Babyloniens und Assyriens, 1885, p. 444, notes 2 et 4.



'hauteurs, montagnes', qu'il prononçaient Ourjou et Akkadou. Par la dénomination Ourtou ils ont toujours compris l'Arménie et leur propre pays. Ce nom, par sa première partie, Our-, offre le sens du mot arménien primitif et grec ancien o jo(oc) montagne'; la seconde partie -tou devait probablement être la forme corrompue du mot  $da^{1}$ ) 'district, \* pays' que nous rencontrons dans les inscriptions cunéiformes d'Ourartou; ainsi on aura le sens de: '\* pays-de-montagnes'. On peut aussi penser que la forme Ourtou ne fût que la corruption apocopée de l'appellation Ourartou 'montagnes-élevées'. Il est à remarquer que les Accadiens, par la dénomination dont ils se servaient, ne désignaient pas un district plus ou moins étendu de l'antique Arménie, mais l'ensemble des districts si nombreux qui occupaient ce grand pays. Bien que le nom d'Ourtou, surtout pour sa première partie, soit du domaine de l'arménien primitif, toutefois nous ne le rencontrons pas dans les inscriptions nationales ni sous telle forme ni, par conséquent, dans son sens complexe. Les siècles, avec les usages successifs, l'avaient peut-être laissé tomber en désuétude. Pour ce qui concerne les Assyriens, nous voyons que, dans la 31º ligne de la Grande-Inscription de Sargon au palais de Khorsabad, Roušas Ier, roi d'Ourartou (env. 730-714 av. J.-C.), est indiqué comme habitant un pays qu'on représente par l'idéogramme susmentionné, et cet idéogramme désigne aussi le pays et le peuple d'Accad; cependant, dans la 37º ligne de la même inscription ce même Rousas est qualifié, par des signes phonétiques, Our-ar-ta-ai 'Ourartien'.

II. Ararat. Ce nom est donné à l'Arménie par l'écrivain sacré de la Genèse, suivi par d'autres auteurs de la Bible; « c'est un nom incontestablement sémitique et seulement employé par les nations de la souche de Sem » ?). Ainsi, cette dénomination paraît avoir eu une origine indépendante; elle n'est point susceptible d'une étymologie qui ait un sûr fondement. Peut-être du mot sémito-hébraïque har 'montagne' elle présentait, dans l'hébreux primitif, un mot composé avec le sens 'Montagnes-a-monce-lèes', en angl. 'mounts-mounted'. Certains passages de la Sainte-Écriture nous laissent entendre qu'Ararat est un

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Fritz Hommel (*ibid.*) lit cette partie -du. <sup>2</sup> Nous admettons entièrement cet avis de M. J. Oppert, exprimé dans le Journal asiatique, 7° série, t. V, févr.-avr., 1875, p. 274.

pays montagneux au delà et au nord de la Mésopotamie. Nous rencontrons cette dénomination dans les passages suivants de la Bible: 1° Genèse, VIII, 4: « Et l'arche s'arrêta... sur les montagnes d'Ararat ». — 2° Livre II (d'après le texte hébraïque, et IV d'après les Septante) des Rois, XIX, 37: « Adrammélech et Sharézer... se sauvèrent dans le pays d'Ararat ». — 3° Isaïe, XXXVII, 38: « Adrammélech et Sharézer... se sauvèrent dans le pays d'Ararat ». — 4° Jérèmie, LI, 27; d'après le texte hébraïque: « ... réunissez contre elle (Babylone) les royaumes d'Ararat, de Minni et d'Ashkénaz... » 1). — 5° Tobie, I, 21: « ses (de Sennachérib) deux fils le tuèrent et se sauvèrent dans le pays d'Ararat... ».

L'Ararat de la Sainte-Écriture présente deux caractères, nous donnant ainsi à l'envisager au double point de vue; le premier est large et géographique, que nous offre la Genèse; le second est strict et politique, que nous présentent les quatre autres passages de la Bible. Le second caractère se reflète, depuis 735 jusqu'à 518 av. J.-C., dans l'ensemble des districts du royaume d'Ourartou qui, quoique très étendu, n'occupait que la grande partie de l'Ararat géographique de la Genèse<sup>2</sup>); quant au reste, c'étaient les petits royaumes de Minni, d'Ashkénaz, de Mousasir, de Kardou, de Kirrouri, de Parsua et d'autres qui l'occupaient. Cette pensée trouve sa justification si on fait seulement le parallèle des passages d'Isaïe et de Jérémie susmentionnés.

Nous serions à même de nous représenter sûrement la situation aussi bien géographique que politique d'Ararat de la comparaison des différents passages des versions de la Bible et des différentes sources historiques profanes. Quoique celles-ci ne soient pas toujours d'accord entre elles et qu'elles ne nous fournissent pas toujours un caractère net et précis, toutefois dans l'ensemble elles nous démontrent qu'Ararat était l'Ourartou-Arménie dans le sens général et large du mot. Ainsi, la dénomination d'Ararat de la Genèse (VIII, 4) du texte hébrarque est rendue dans la Vulgate par Armenia, et les versions syriaque et arabe portent Gordyène, qui faisait partie de l'Arménie en tant qu'elle en était une province. — La même dé-

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> La version arménienne des Septante porte: « Ordonnez de ma part aux royaumes d'Ararat et au corps d'armée d'Ashkénaz». 

<sup>2</sup> Le grand royaume d'Ourartou n'a pu se maintenir toujours dans sa plus grande extension.

nomination biblique dans le livre II (IV) des Rois, XIX, 37, est rendue dans la Vulgate par le pays des Arméniens, par Hayk (= Arménie) dans la version arménienne des Septante, et par Gordyène dans les versions syriaque et arabe. — Laissant de côté la lacune ou l'erreur dans la copie grecque de Jérémie LI, 27, nous voyons que la version arabe n'a que Arménia. — En ce qui concerne le passage de Tobie (I, 21 - vers. arm. 24), la version arménienne porte encore une fois Hâyk (= Arménie). — Par rapport aux sources profanes, représentons-nous tout d'abord l'Ararat de la Bible où les frères parricides se sauvèrent, et relisons ensuite les paroles qu'Assourahiddina IV (Esarhaddon), le fils ainé de Sennachérib, nous dit dans son II Prisme (brisé) (col. I, ll. 18-24), d'après lesquelles il avait battu ses frères parricides dans le pays de Hani-rabbat et avait défait leur armée. Or, comme nous voyons que, d'après le Prisme (V, 34) de Tiglathpíléser Ier, la ville de Milidia (Mélitène) se trouvait dans le territoire dudit pays, il s'en suit que la bataille avait eu lieu à proximité de la frontière occidentale de l'Arménie. Abydène dit de son côté que « Axerdis 1)... en poursuivant l'armée, la jeta dans la ville des Byzantins » 2). Cette ville était celle qui est appelée Vian chez les écrivains arméniens; elle était située dans le canton d'Akilisène, au nord-ouest de la frontière occidentale de l'Arménie. D'un autre côté, nous apprenons par les Annales (ll. 191-193) de Sargon que le pays d'Ourarti était limitrophe à celui des Mouski (Arménie-Mineure). Il est donc évident que, comme la ville dite des Byzantins était située en Ararat-Ourarti-Arménie, l'Ararat de la Bible ne pouvait être que l'Arménie, telle que celle-ci se présente à nos regards au début du Ive siècle apr. J.-C., du moins quant à sa partie occidentale.

Cependant, les écrivains arméniens, par le nom « Ararat, Ararad ou Âyrarat » comprennent généralement une grande province au centre 3) de l'Arménie; quelques-uns même d'entre eux la qualifient un « canton » 4). Cette province était la pro-

¹ C'est-à-dire Assourahiddina IV (Esarhaddon).
² Voy. Eusèbe, Chron., édit. Aucher, I'e partie, p. 52.
³ Plus précisément, au nord-est: car, la grande partie de cette province occupait sa situation dans cette direction.
⁴ Ainsi Faustus de Byzance toujours, IV, 14, 24. V, 6. VI, 1, où il n'écrit que « le canton d'âyrarat ». De même Agathange, qui a toujours: « le canton d'âyrarat, le canton âyraratien »

priété, le domaine et la résidence des rois arsacides de l'Arménie. Quelle était l'origine de l'appellation « Ararat » de cette province? L'identité des éléments graphiques qui composent cette dénomination avec ceux qui existent dans la Bible est un signe manifeste que ce nom n'était point national; ses variantes «Ararad» et «Âyrarat» 1) ne démontrent point qu'elle existait en Arménie durant les temps payens; au contraire, elles nous prêtent des motifs à penser tout autrement. « Âyrarat » n'est que la forme arménisée d'« Ararat » de la Bible; elle est privée de n'importe quelle signification étymologique. Ici un fait rien moins qu'historique nous démontre le véritable état de choses. Moïse de Khorène (I, 15) nous parle d'une « plaine d'Arây, qui, du nom de celui-ci, s'appelle « Âyrarat », et encore (I, 16) d'une « plaine qui, du nom d'Arây, est dénommée Âyrarat ». Ces paroles sont dénuées de tout fondement historique. D'autre part, il n'y a aucun rapport entre ces deux noms propres tant au point de vue historique ou mythologique que strictement philologique, et cela surtout si on prend en considération les variantes et la partie finale du nom propre local. Arây était purement et simplement une personnalité mythologique.

Nous ne pouvons nous dispenser de dire aussi qu'entre les dénominations d'Ararat et d'Ourartou aussi il est très difficile d'établir un rapport historique et philologique acceptable. Car, même dans l'hypothèse absurde que le nom d'Âyrarat procède du nom d'Arây, sûrement la dénomination d'Ourartou était au début exclusivement propre au canton de Caranite  $^2$ ); la dénomination d'Ourartou ne nous est d'ailleurs révélée qu'au  $IX^\circ$  siècle avant notre ère; philologiquement parlant, le nom propre d'Ararat est d'origine sémitique, et celui d'Ourartou d'origine indo-européenne; si les premières parties de ces deux noms Aret Our- peuvent se prêter à un rapprochement philologique, ce phénomène reste en soi isolé et ne peut nous conduire à en conclure à l'identité de toutes les parties des deux noms, par

¹ Citons ici les expressions de Moïse de Khorène: (I, 10, 11) « pays d'Ararad »; (II, 22, 61. III, 22, 42) « canton d'âyrarat, résidence, royaume propre, domaine » des Arsacides; d'un autre côté (II, 65) âyrarat est une résidence d'hiver; (I, 15, 16) il n'est qu'une plaine; (III, 47) la partie de l'Arménie, qui relevait de l'empire des Perses, est appelée « contrée d'âyrarat », où régnait l'arsacide Hosrov III (386-391 apr. J.-C.).

² Le district de la ville d'Erzeroum actuelle.

la raison surtout que la seconde partie du premier, -arat, reste pour nous inconnue et, quand même, ne correspond pas étymologiquement à la seconde partie du second nom, -artou. Nous devons donc penser, par rapport à ces secondes parties, qu'il y a là tout au plus une simple assonance. Il est certain que chacun des deux noms a eu une origine séparée et indépendante sur deux terrains géographiquement et philologiquement distincts.

Il y a lieu de penser que l'appellation d'Ourartou avait dû se produire beaucoup après l'époque où la dénomination d'Âyrarat est supposée d'avoir eu son origine du nom d'Arây, un roi fictif de l'Arménie des temps très anciens, contemporain de Sémiramis, c'est-à-dire d'une autre personnalité fictive quant à sa propre existence, à ses qualités et à l'époque que la fable a du lui assigner. — Il n'y a, non plus, aucune probabilité que, à une époque ancienne, la dénomination nationale d'« Ourartou» ait subi certaines altérations au sein même de la nation et sous forme d'« Âyrarat» ait été maintenue jusqu'au v° siècle apr. J.-C., époque de la traduction de la Bible en idiome arménien et des premiers écrivains nationaux. A partir du règne de Darius I<sup>er</sup> jusqu'au siècle susdit, l'Arménie avait reçu deux nouvelles dénominations; durant cet espace de temps les vicissitudes politiques incessantes et profondes non seulement auraient empêché la conservation intacte de la forme Ayrarat, mais, pareille aux appellations du « pays des Kasdi » et de « Nâiri », elles l'auraient entièrement bannie du souvenir des Arméniens. Hérodote (III, 94. VII, 79) mentionne, il est vrai, « les Matianiens, les Saspires 1) et les Alarodiens »; mais ces derniers devaient être les habitants d'un district ou d'un canton plus ou moins étendu, qu'il est impossible de préciser avec assurance. Si le nom des Alarodiens était mentionné par Hérodote entre celui des Matianiens et celui des Saspires, il serait peut-être permis de dire que les Alarodiens étaient les habitants de la province royale d'Ararat. Toutefois, si nous ne pouvons l'affirmer, nous ne devons non plus le rejeter ferme. Il va sans dire que du temps d'Hérodote il existait une dénomination d'« Alarodiens » et non pas d'« Araratiens ». Si l'appellation « Alarodiens » n'était

<sup>1</sup> Le canton de Spér des écrivains arméniens, sur la rive droite du Harpase.

pas d'une origine indépendante, elle était probablement la forme corrompue ou la variante du nom d'Ourarțiens, et non pas d'Ararat ou d'Âyrarat. Nous ne pouvons pas supposer que le nom d'Ararat donné par les Hébreux ait été usité par les Arméniens payens, comme nous ne pouvons admettre que le nom «Âyrarat» ait tiré son origine de celui d'un roi fictif Arây.

Saint Jérôme (331-420 apr. J.-C.), qui écrivait à l'époque des premiers traducteurs arméniens, dit dans ses Commentaires en Isaïe (XXXVII, 38): « Ararat est une plaine dans l'Arménie, plaine traversée par l'Araxe. Cette région est d'une fertilité incroyable; elle est située au pied du mont Taurus; cette montagne s'étend jusqu'à cette localité. Lorsque le déluge cessa, l'arche, dans laquelle Noé se sauva avec ses enfants, ne s'arrêta pas sur les montagnes de l'Arménie en général nommée Ararat, mais bien sur les plus hautes montagnes du Taurus, qui sont voisines des plaines d'Ararat ». Ainsi, d'après saint Jérôme, par le nom d'Ararat on comprenait d'abord l'Arménie tout entière, et ensuite une partie de celle-ci, n'ayant relativement qu'une médiocre étendue, sa situation et sa nature, comme nous les donnent les auteurs arméniens, en général en date postérieurs à saint Jérôme. Pour ce qui est le grand pays d'Ararat, parmi ces derniers écrivains c'est Moïse de Khorène (III, 47) qui nous le signale en appelant « contrée d'Âyrarat » la plus grande partie de l'Arménie échue dans le partage à la Perse, où régnait Hosrov III dans le dernier quart du IVe siècle.

Il est à remarquer que, à une époque où l'Arménie était chrétienne, le nom d'Ararat est octroyé par des auteurs chrétiens aussi bien au pays tout entier qu'à une seule partie. Avant sa conversion au christianisme, les écrivains payens donnaient au pays un seul nom, celui d'«Arménie», ignorant tout le reste. On s'explique aisément qu'un exégète ou tout autre auteur chrétien ait voulu comprendre l'Arménie par le nom d'Ararat; car, il suivait la tradition hébraïque que l'Église avait faite la sienne; mais elle n'était pas monnaie courante dans la généralité des nations; tous les auteurs ne s'inspiraient pas, non plus, à cette idée restreinte dans les limites de la Synagogue et de l'Église. Ainsi, nous ne croyons pas nous tromper si nous affirmons que, l'Arménie s'étant proclamée chrétienne l'an probablement 305, vers cette époque le nom d'Ararat, dont la Sainte-Écriture s'était servie pour indiquer l'Arménie, avait été

aussi donné d'une façon particulière à la province royale. De cette façon, les membres du clergé, qui jouaient un rôle important dans les premiers lustres de la conversion de la nation et du roi Tiridate III et qui certes n'ignoraient pas que l'Ararat de la Sainte-Écriture désignait l'Arménie ou une partie d'elle 1), de même que le roi et les populations avaient voulu honorer et la Sainte-Écriture et la province royale, où était situé le mont Masis, l'Ararat des Pères grecs et latins.

De tout ce qui précède il s'ensuit que la dénomination d'« Ararat » est, sous tous les rapports, une importation en Arménie à une basse époque. Elle n'était qu'une création hébraïque.

Nous n'avons pas la forme ethnique du nom d'Ararat géographico-politique.

III. Pays des Kasdi ou des Haldi. Nous avons dit plus haut que le nom propre collectif Kasdi signifie 'adorateurs-du-dieuqui-donne-Lumière', et que le nom Haldi des inscriptions cunéiformes nationales ourartiques, offrant la même signification, était la forme corrompue du nom de Kasdi. La Bible rapporte (Genèse XI, 28,31) que « 28 Haran mourut devant son père Tharah dans le pays de sa naissance en Our<sup>2</sup>) des Kasdi(m)... <sup>31</sup> Et Tharah prit Abram son fils, et Lot le fils de Haran..., et Sarai sa belle-fille, femme de son fils Abram, et ils sortirent... d'Our des Kasdi(m) pour aller dans le pays de Canaan »3). Ainsi d'après le texte original hébraïque. Nous avons précédemment constaté que, dans les monuments cunéiformes d'Ourartou, la très grande partie des peuples de Nairi-Ourartou sont appelés Haldi. Le doute n'est point permis que Kasdi et Haldi ne soient un même nom, qui dérivaient des formes onomatiques de Kasdis et Haldis, la divinité suprême des Arméniens des âges très anciens. Aux époques bien éloignées des nôtres le dieu suprême de chaque nation constituait presque toute sa raison d'être. Les Hébreux avaient leur Yahveh, les Éraniens leur Ahura-Mazda; le Zéus des Hellènes était propre à eux seuls, comme l'était Jupiter aux Romains; la nationalité de chacun de ces peuples était comme mêlée et confondue avec leurs dieux suprêmes.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> C'est-à-dire la Gordyène. <sup>2</sup> C'était le nom d'une ville et celui de son district. <sup>3</sup> Voy. aussi les noms d' « Our » des Kasdi(m) dans la Genèse, XV, 7 et dans les Actes des Apôtres, VII, 4.

A pareille conduite des peuples correspondait l'attitude de ces divinités; car, celles-ci se les étaient aussi rendus propres, chacune le peuple qui la reconnaissait. Si donc les Arméniens primitifs reconnaissaient Kasdis ou Haldis comme leur dieu suprême, il était naturel que, en s'appelant de son nom, ils se reconnussent son peuple et son propre troupeau, tout en le déclarant propre à eux-mêmes. - Puisque tel était le véritable état de choses, les Arméniens primitifs avaient, d'une façon naturelle, appelé le pays qu'ils habitaient « pays des Kasdi » de par leur appellation ethnique, comme nous devons conclure des données du plus ancien document de la tradition hébrarque. Les inscriptions cunéiformes ourarto-arméniennes nous font connaître le pays habité par les Kasdi sous la forme du « paysde-Haldis, sans doute pour l'unique raison que tout l'ancien pays arménien était consacré au dieu Kasdis = Haldis et rendu sa propriété exclusive.

En nous laissant guider dans notre recherche par la plus ancienne tradition hébraïque et par les inscriptions cunéiformes des Assyriens et des Ourartiens, nous voyons qu'il existait dans l'antique Arménie une ville et un district ou pays du nom d'Our. La ville était sûrement « la ville forte d'Ouras » mentionnée dans la Stèle (col. III, l. 10) de Samsiramman IV, roi d'Assyrie (825-812 av. J.-C.). C'était sans doute le district de cette ville qu'Argistis Ier, roi d'Ourartou (env. 780-755 av. J.-C.), dans sa Grande-Inscription (col. I, l. 25) appelle « pays-des-Ouriens », en écrivant MÂT Ouryani. (Dans ce dernier mot l'élément radical ou indépendant étant Our, -ya est le suffixe de l'adjectif relatif, d'origine et de résidence; -ni est le suffixe du gén. pl.). Bien que le roi Argistis n'ait pas nommément mentionné la ville d'Ouras = Our, il est clair toutefois que le nom dudit pays ne pouvait que dériver de celui de la ville, son chef-lieu. Le pays des Ouriens doit être identifié au canton d'Aréüik, situé sur la rive gauche du cours moyen de l'Araxe et au sud de la province des Siunik. — Une autre preuve que l'Arménie était le pays des Kasdi de la Genèse où était le pays d'Our, nous est fournie par le nom propre « Nâiri ou Nahri », qui était celui de l'antique Arménie, un nom que l'areul aussi bien que le frère d'Abraham portaient sous forme de Nahor 1). Les ancêtres du

<sup>1</sup> Voy. Genèse, XI, 22-29.

peuple hébraïque savaient donc que le pays des Kasdi était situé au nord et au delà de la Mésopotamie. Cependant, selon toutes les apparences, la vieille tradition a dû subir un changement dans une époque récente au sein de ce peuple, au point qu'au ve siècle avant notre ère et du temps d'Ezdra les Kasdi = Arméniens et leur pays de la haute antiquité ayant déjà perdu toute place dans le souvenir des Hébreux, les Kasdi de la Babylonie et ce même pays s'y substituèrent d'une façon esclusive et sans retour. Les versions de la Bible portent l'appellation de Kasdi(m) sous les formes: Χαλδαίοι et Chaldaei, formes qui étant, quant à l'essentiel, identiques à la première, doivent être entendues comme employées, à partir du IXº siècle av. J.-C., pour désigner les Kasdi de la Babylonie. Xénophon avait vu en Arménie des soldats, dont une partie est appelée par lui: « Chaldéens »; mais ceux-ci n'étaient que des Haldi de la Gordyène. Les écrivains occidentaux ayant généralement très bien connu les Chaldéens de la Babylonie, donnérent la dénomination de «Chaldéens» à tous les Haldi, qui se déclaraient tels, au delà des limites septentrionales de la Mésopotamie; car, ces écrivains ne se virent pas en condition de saisir la différence qui, ethnographiquement, graphiquement ou de toute autre façon, pouvait exister entre les uns et les autres.

Les rois d'Ourartou Ispouinis et Minuas Ier, dans l'Inscription d'Ordonnancement de sacrifices (nos nos 42-42\*, ll. 7/41) qu'ils ont fait graver vers l'an 805, mentionnent des (dieux) « Seigneurs de Ḥaldina » et déterminent des sacrifices en l'honneur de ces dieux. Disons ici en passant que ces Seigneurs divins nous rappellent les génies que les Arméniens du moyen âge nommaient Kaćk, qui étaient très probablement considérés comme chargés de la surveillance sur l'Arménie. Or, comme la dénomination « Ḥaldina » offre le sens de 'pays-de-Ḥaldis', il est évident que les anciens Arméniens ou bien les populations de Nâiri-Ourartou appelaient leur pays du nom même de Ḥaldis, qu'ils adoraient comme leur divinité suprême. On est donc en droit de dire que, comme dans la haute antiquité le nom de cette divinité était Kasdis ), le pays aussi devait, à ladite époque, être dénommé Kasdina 'pays-de-Kasdis'.

La dénomination ethnique était Kasdi = Haldi. Lorsque Ar-

<sup>1</sup> Exactement: Kaçdis.

gistis I<sup>er</sup> et son fils Saridouris II, rois d'Ourartou, dans leurs *Premières Inscriptions historiques*, appellent «Ḥaldi» presque tous les peuples de Nairi-Ourartou, cette dénomination collective revêtit un caractère plutôt ethnique que religieux. — Les rois d'Ourartou aussi étaient rien moins que Ḥaldi.

IV. Niri, Nâiri, Na'iri, Nahri, Na'ri, Nara. Du terme nâru 'fleuve', commun aux langues sémitiques, presque toute l'étendue de l'Arménie-Majeure est dénommée, dans les monuments cunéiformes d'Assyrie, «Niri, Nâiri, Na'iri, Nahri, Na'ri » 'Fleuves', c'est-à-dire 'pays-des-Fleuves'. Parmi ces variantes ou formes onomatiques, celle de Nahri devait être, dans la haute antiquité, d'un usage plus général, puisque nous la voyons portée par Nahor, aïeul d'Abraham, un des premiers ancêtres du peuple hébraïque.

Le premier parmi les rois d'Assyrie à se servir d'une dénomination en idiome sémitique pour désigner l'antique Arménie, Salmanasar Ier (env. 1330-1310 av. J.-C.) a employé le nom de Niri dans son inscription de Plateau votif. Très probablement Niri est la forme contractée de celles de ses congénères Nairi et Na'iri, comme il en est aussi une variante. Ce nom de Niri nous indique proprement les localités avoisinantes des sources de la branche occidentale du Tigris. - Cependant, avec Tiglathpiléser Ier (1108-env. 1080 av. J.-C.) la dénomination de « Nâiri » commence à se faire jour et à s'adjoindre le mot 'lespays' (mâtâti); ainsi «les pays de Nâiri» présentent à nos regards une vaste étendue. En effet, nous voyons dans le Prisme (IV, 83, 96-97) de ce roi que plusieurs pays sont enveloppés sous ce nom, et les dynastes de plusieurs districts appartiennent aux pays de Nâiri. Parmi ces pays, celui de Dâiâini (variante: Dâiani), qui était le pays des Dia'uhini des monuments cunéiformes d'Ourartou, était situé au sud-ouest du canton de Caranite et, d'après les indications fournies par les inscriptions assyriennes et ourartiques, il descendait de la droite du cours moyen de l'Arsanias en embrassant les deux parties du canton de Tarônite à la droite et à la gauche dudit fleuve. Le district d'Ourartou, au nord-est du pays de Dâiâini, devait aussi faire partie des pays de Nairi. Ce même roi, dans son Inscription de la grotte de la rivière Soubnat, mentionne une « mer de Nâiri » qui était sans aucun doute la mer des Bznounik; car, à Godjanlou, au nord de cette mer, fut découverte une inscription du même roi, dans laquelle il dit (l. 4) qu'« il conquit les pays de

Nairi. — Nous voyons dans les Annales (I, 103-113. II, 1-3) d'Assournasirabal (885-860 av. J.-C.) que ce roi avait marché d'abord sur la partie septentrionale de la Sophène et ensuite sur les localités occidentales d'Arzanène. Ces régions sont appelées (lbid. II, 6) par ce roi «les pays de Nairi). — Nous lisons dans l'inscription nº 12 chez Layard (I, 14-15) que Salmanasar II (860-825 av. J.-C.) s'était rendu maître « des mers supérieure et inférieure de Nairi » jusqu'à la Syrie. La première de ces deux mers était celle des Bznounik, et la seconde celle de Kapoutan. Cependant, le premier en ordre de dates, Salmanasar II dans son inscription dite Monolithe (I, 20-21) appelle Kakia, le roitelet du district de Houbouskia 1), «roi de Nâiri»; et nous voyons que, sous Sargon (722-705 av. J.-C.), l'appellation de Nairi était commune à la plus grande partie de l'Arménie-Majeure aussi bien qu'au district de Houbouskia tout seul, un petit royaume ou un district situé au sud-sud-est de la Basoropède, dont la ville principale, d'après les Annales (ll. 78, 122) de Sargon et sa Grande-Inscription du palais de Khorsabad (l. 54), s'appelait aussi Houbouskia. Dans sa Lettre au dieu Assour (l. 414) Sargon rend l'appellation de Na'iri synonyme de celle d'Ourartou, et il appelle Ianzou, le roitelet de Houbouskia, «roi de Na'iri», (Ibid. 11. 298, 306, 307). Avec Sargon la dénomination de Na'iri, etc. disparaît entièrement des monuments épigraphiques assyriens. Ainsi, la très grande partie de l'Arménie-Majeure était appelée Nairi. — Comme les rois d'Assyrie n'avaient pas fait des expéditions dans l'intérieur des pays compris entre l'Araxe et le Kour, nous ne sommes pas en état de dire s'ils les classaient parmi les pays de Nairi. Toutefois, il est très probable que les pays susdits aussi n'étaient pas exclus du cercle de la dénomination générale de Nairi. — Voici ce que nous avions à dire succinctement au sujet de cette dénomination figurant dans les documents cunéiformes d'Assyrie.

Quant aux inscriptions cunéiformes d'Ourartou, nous y voyons que Šaridouris I<sup>er</sup> (env. 835-820 av. J.-C.) dit dans son unique *Inscription* (notre n° 1): « <sup>1</sup> Tablette de Šaridour, ... <sup>2</sup> roi de Nairi <sup>2</sup>), ... <sup>4</sup> roi des rois, de tous ces rois <sup>5</sup> tributs je-reçus ... ».

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Dans la *Grande-Inscription* (IV, 55) d'Argistis I<sup>er</sup>, le district Houbouskia=Goukan est appelé Hougistis. <sup>2</sup> Précédé de l'idéogramme  $M \hat{A} T$  au singulier, = 'le pays'.

Quoique ces paroles indiquent que ce roi d'Ourartou régnait sur un vaste pays, toutefois nous ne pouvons nous former une idée précise sur la valeur du nom de Nairi employé par lui, d'autant plus que, de son temps, la plus grande partie du sud et une partie de l'ouest de Nairi se trouvaient sous la puissance des Assyriens. Ispouinis, fils du précédent, dans l'inscription (notre nº 45, ll. 3, 16) rédigée en idiome assyrien et gravée sur la colonne bleue de Sidek, s'appelle de même « roi du pays de Nairi. D'un autre côté, Minuas Ier, lorsqu'il était synthrone env. 805-800 av. J.-C.) à son père Ispouinis, dans l'inscription double et identique d'Ouschni et de Sidek, rédigée en idiome ourartique (nos nos 2, et 2\* ll. 18/19), appelle Ispouinis « roi de Nara». Ce dernier terme étant identique à ceux de Nâiri, Nahri et autres employés par les Assyriens, il paraît certain que, comme Sidek est situé au sud-est de la Gordyène et Ouschni au sud-ouest de la mer Kapoutan, le pouvoir d'Ispouinis et de Minuas I<sup>er</sup> s'étendant aussi sur ces régions, ces deux rois aussi reconnaissaient que ces contrées relevaient du grand pays de Nairi. Il paraît d'ailleurs probable que, sous la même dénomination de Nairi ou Nara, ils comprenaient toutes les contrées de leur domination et généralement tous les districts nationaux.

Nous n'avons pas la forme ethnique de l'appellation de Nâiri ou Nara, avec le reste.

V. Ourartou, Ourarti, Ourastou. On dirait qu'après Sargon l'appellation de Nâiri était destinée à disparaître; car, une autre appellation, précédemment connue, grandissait en force, prenait de l'extension et se substituait à la première. Cette appellation était « Ourartou », nom composé de mots grecs  $\mathfrak{osp}(-\eta)$ ' montagnes ' et àprà ' élevées, hautes ' 1). Cette appellation, qui doit son origine proprement et uniquement aux populations locales, était

¹ C'est l'auteur de ces lignes qui développa, tout le premier, cette étymologie. Certains assyriologues disent que l'appellation « Ourarțou » est composée de deux mots, ar et ourțou, dont le premier signifie 'montagne' et
le second 'hauteurs, montagnes; pays-haut, - élevé'. Cette façon d'expliquer
est pour le moins incohérente. Laissant de côté d'autres explications inacceptables, disons que presque en général on opinait jusqu'ici que les Assyriens avaient d'abord appelé les pays de l'antique Arménie par les mots
ar-Ourțou et ensuite abusivement our-arţou. Voy. l'explication donnée par
Henry Rawlinson, dans l'Heredotus de Georges Rawlinson, t. IV, essay III.
Eb. Schrader, Die Keilinschriften und Geschichtsforschung, 1878, p. 30. Fr. Lenormant, Les origines de l'histoire, 1882, 2° édit., t. II, 1° partie, pp. 38-40.

originairement celle du canton de Caranite. Assournasirabal (885-860 av. J.-C.) est le premier à mentionner le nom d'Ourarți (Ourartou) dans son inscription dite Standard (l. 9). Son fils, Salmanasar II (860-825 av. J.-C.), nous indique son site lorsqu'il dit dans son inscription de Monolithe (II, 45-48): «Je partis d'Inziti 1), je traversai l'Arsania 2), je m'approchai du pays de Souhmi 3);... je partis de Souhmi, je descendis dans le pays de Dâiâini;...je m'approchai d'Arzaskou, la ville royale d'Arami l'ourartien ». Ainsi, il est clair qu'Ourartou était d'abord un simple district, situé sur la droite de l'Arsanias, et dont la ville principale se trouvait au delà du pays de Dâiâini. Or, si dans notre recherche nous suivons l'ordre successif des pays susmentionnés, nous arrivons au sud-est du canton de Caranite, où nous rencontrons la ville d'Arzn des écrivains arméniens du moyen age; cette ville était certainement l'antique Arzaskou ou Arzaskoun et Arzaskounou. Par conséquent, dans la première moitié du IXº siècle av. J.-C., Ourartou occupait le site même du canton de Caranite, et probablement avec une étendue un peu plus grande. «Si nous établissons un parallèle entre la 7º ligne et la 9º de l'inscription dite Standard d'Assournasirabal, il semble qu'Ourartou dans l'antiquité était considéré comme appartenant simplement à Nairi > 4). Nous arrivons indubitablement à cette même conclusion si nous mettons en parallèle la 28° ligne avec la 30º de l'inscription de Taureau de Nimroud de Salmanasar II. — D'après les Annales de l'obélisque de Nimroud (11.35, 44) de Salmanasar II, ce roi marcha contre l'Ourartou, où régnait Aramis<sup>5</sup>), en l'an 857. Nous n'avons pas jusqu'ici une idée tant soit peu exacte de l'étendue du territoire d'Ourartou; mais l'inscription de Taureau de Nimroud de ce même Salmanasar va y remédier en partie. En effet, nous y lisons (ll. 30-31) que ce roi dans la 15° année de son gouvernement, c'est-à-dire

¹ Le canton d'Anzitène (Hanşif), à l'ouest de la Sophène.

Arsanias ou l'Euphrate oriental, le Mourad-Tchây moderne.

³ Très probablement le district de la bourgade Syghman moderne, au nord de la ville de Kharpouth, sur la rive droite du Mourad-Tchây.

⁴ Eb. Schrader, Die Keilinschriften und Geschichtsforschung, Giessen, 1878, p. 180.

⁵ Les Assyriens laissent presque toujours tomber l'élément final s dans les noms propres étrangers. Ainsi, au lieu de la forme « Arami », comme portent les inscriptions de Salmanasar II, la forme ourarique devait être « Aramis ». Dans l'idiome araméen aram signifie 'haut, élevé, \* sublime '.

en 845, avait ravagé et détruit « les villes d'Arami l'ourartien jusqu'aux sources 1) de l'eau de l'Euphrate. Ce fleuve étant l'Euphrate oriental, il est manifeste que le district d'Ourartou avait reçu de l'extension, jusqu'à l'année 845, par l'activité d'Aramis qui avait conquis des districts jusqu'au nord-ouest du mont Niphate<sup>2</sup>). D'après les Annales de l'obélisque de Nimroud (ll. 141-144), l'an 833 Salmanasar II envoyait le généralissime de son armée sur l'Ourartou ainsi élargi, où regnait alors Šaridouris 3) Ier. Selon ces Annales (ll. 174-176, 179-180), l'an 829 le même roi d'Assyrie fait marcher une seconde fois son armée avec son généralissime contre l'Ourartou. Il paraît certain que le roi d'Ourartou ayant remporté cette fois une grande victoire sur le généralissime de l'Assyrie, était descendu dans les régions du sud-est de Nairi. Dans ces parages, Saridouris Ier a choisi, pour en faire sa nouvelle capitale, la ville de Touspas, au sud-est de la mer des Bznounik (Thôspite), se rendant ainsi le premier parmi les rois d'Ourartou à étendre les limites de ce district jusqu'au territoire de ladite ville, où il fit élever une inscription portant son nom. Il nous est permis de placer ce transport à l'an 828. A cette date nous trouvons donc l'ancien petit Ourartou grandement étendu depuis la Haute-Arménie jusqu'aux bords orientaux de la mer supérieure de Nairi, au sud-est de ce vaste pays.

Depuis cette époque jusqu'a Salmanasar III (783-771 av. J.-C.) les inscriptions cunéiformes assyriennes, qui ont paru jusqu'ici, ne mentionnent pas le nom d'Ourartou. Mais du temps de ce roi, nous trouvons qu'Ourartou est six fois mentionné dans le II<sup>e</sup> Canon des années des éponymes assyriens; toutefois, nous nous trouvons dans l'impossibilité de comprendre par cette simple mention quelle partie de Nâiri on y a voulu précisément indiquer. — Tiglathpiléser III (745-727 av. J.-C.), dans sa Tablette de Nimroud (ll. 20, 24), appelle Šaridouris II (env. 755-730 av. J.-C. [« ourar]țien » et son pays « le vaste Ourarți ». Ce roi d'Assyrie appelle Tourouspa la ville de Touspas, résidence

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Proprement: « tête ». <sup>2</sup> Dans cette expédition Salmanasar II s'étant d'abord rendu en personne aux sources de la branche occidentale du Tigre, n'était pas allé au centre de l'Ourarjou primordial, au nord-est de la partie occidentale de l'Arménie; mais bien, en quittant les sources susdites, il s'était dirigé vers l'est et s'était rendu dans les parties supérieures du mont Niphate. <sup>3</sup> D'après le texte assyrien: Šidouri.

royale de Saridouris II, nous donnant ainsi à entendre que cette ville faisait partie d'Ourartou. De même, le district d'Oullouba (*Ibid.*, ll. 28-29), qui était situé à l'est de la Sophène, est indiqué par le roi de Ninive comme appartenant à Ourartou. A partir du règne de Šaridouris II, le nom d'Ourartou commence de rivaliser avec la dénomination de Nairi. — Nous lisons dans la *Grande-Inscription du palais de Khorsabad* (l. 43) de Sargon (722-705 av. J.-C.) que l'ourartien Oursa, le Rousas I<sup>or</sup> (env. 730-714) des documents cunéiformes ourartiques, possédait huit pays où se trouvaient 55 villes fortes et ceintes de murailles et 11 forteresses. Certes, celles-ci devaient être situées dans un vaste pays et dans plusieurs districts. Malheureusement il est impossible de connaître ces derniers de leurs propres noms; toutefois indubitablement ils étaient enveloppés sous la dénomination d'Ourartou, dont ils devaient faire partie 1).

Précédemment, Minuas Ier (env. 805, 800-780 av. J.-C.), dont la résidence royale était Touspas, s'était porté avec ses armées dans le royaume de Manas, dont une grande partie était située dans la Basoropède; il était aussi descendu vers le sud-est jusqu'aux bords de la mer Kapoutan où, dans le voisinage de la ville d'Ouschni, il avait élevé un monument portant une inscription cunéiforme<sup>2</sup>). Son fils, Argistes I<sup>er</sup> (env.780-755 av. J.-C.) poussant encore plus avant, s'était aussi emparé du pays de Parsua ou Barsua 3). De même, Minuas Ier avait, par ses armes, étendu son pouvoir vers les limites occidentales de Nairi en se rendant maître des pays d'Alzini 4), de Soupas 5) et de Houzana 6). même en promenant ses armes victorieuses dans le pays de Mousas (= Mouski) au delà des confins nationaux. — Saridouris II (env. 755-730 av. J.-C.) avait réduit sous son sceptre tous les districts jusqu'aux régions situées au bas Araxe et dans les parties inférieures du Kour 7). De son côté Rousas Ier s'était emparé des districts, y compris Alzira 8), situés à proximité des

¹ Nous avons dit plus haut que pour Sargon la dénomination de Na'iri était synonyme de celle d'Ourartou; nous en parlerons encore. ² N° 2\* dans notre recueil. ³ Un district au sud et au sud-est de la mer Kapoutan. ⁴ D'après les inscriptions assyriennes, Alzi, le canton d'Akilisène. ⁵ La Sophène, avec une étendue moindre que celle qu'on lui connaissait au moyen âge. ⁶ Le canton de Hoznây, au nord-ouest de la Sophène. ² Voyez dans notre recueil les inscr. n° 27 et 28. ˚ Le canton d'Alara dans la partie arménienne de la Colchide.

bords orientaux du Pont-Euxin 1). Il est très probable que les pays ou districts situés entre l'Araxe et le Kour étaient aussi compris sous la dénomination d'Ourartou, par la raison que ces rois conquérants, qui résidaient à Touspas, étaient connus pour être rois d'Ourartou et avaient ces régions sous leur domination. Nous en avons un exemple positif en ce qui regarde une partie de l'extrémité occidentale de l'ancien Nairi. En effet, Sargon rapporte dans ses Annales qu'après son expédition contre la ville de Milid<sup>2</sup>), expédition qu'il avait faite l'an 712 av. J.-C., il avait reconstruit la ville de Toulgarimmi, à proximité de ladite ville. Après cette mention, il dit (Ibid., ll. 191-193): «Je fortifiai, je fis garnisons contre Ourarti les villes de Louhsou. de Bourdir, d'Anmourou, de Ki...\* et d'Andouarsalia. Je bâtis sur les confins du pays des Mouski les villes d'Ousi, d'Ous-ilou (?) et d'Ouargin. Les villes de Milid et de Toulgarimmi comme aussi le pays des Mouski étaient situés à l'occident de l'Euphrate. Si le roi de Ninive rebâtit une ville en Cappadoce tout en mentionnant qu'il y avait fortifié quatre villes contre Ourartou, il est évident que toutes ces constructions militaires ou civiles n'étaient pas faites en Ourartou, mais bien en Cappadoce, dans le voisinage et aux portes mêmes d'Ourartou. C'était assurément pour se prémunir contre les dangers, qui pouvaient venir plus tard d'Ourartou, que Sargon avait pris ces dispositions. Ainsi, nous pouvons dire avec certitude que Sargon reconnaissait que, pour le moins, la partie septentrionale des extrémités occidentales de l'Arménie-Majeure relevait du royaume d'Ourartou et que là était la frontière du côté d'ouest. Celle-ci touchait au pays de Mosoch ou des Mouski, dont exactement la partie nord-est fut appelée, à une basse époque, Arménie-Mineure. La preuve de ce que le territoire de la frontière susénoncée relevait du royaume d'Ourartou, cette preuve, dis-je, nous est donnée par la Sainte-Écriture aussi, qui, au sujet des fils parricides de Sennachérib, nous dit: « ils se sauvèrent dans le pays d'Ararat » (II/IV des Rois, XIX, 37). Comme nous l'avons vu plus haut, l'explication de cette expression nous est fournie par Abydène qui, au sujet des soldats de ces frères parricides, nous dit qu'ils furent rejetés dans la ville des Byzantins 3); d'où

<sup>¹ Voyez l'inscr. n° 35 dans notre recueil.
² La ville de Mélitène qui était bâtie un peu à l'est de Malathia moderne.
³ Ap. Euseb. Chron., édit.
Aucher, Ir° partie, p. 53.</sup> 

nous comprenons que cette ville était celle que les auteurs arméniens appellent Vjan, située dans le canton d'Akilisène et dans la partie inférieure de l'Euphrate oriental. Ici l'appellation d'Ararat est certes géographiquement et politiquement identique à celle d'Ourartou. — Après cette époque, le nom d'Ourartou est mentionné dans la Lettre du gouverneur Pahir-Bel¹) (l. 6), adressée probablement à Sennachérib (705-682 av. J.-C.), comme aussi dans les Annales (X, 40) d'Assourbanipal (668-env. 638 av. J.-C.), sans que pour cela ces textes nous fournissent une indication précise sur l'étendue du pays.

Dans la rédaction en idiome babylonien de l'inscription trilingue de Darius Ier (521-485 av. J.-C.) à Béhistoun<sup>2</sup> (ll. 49, 53) le nom d'Ourastou a remplacé celui d'Ourartou. Cette forme onomastique, assurément babylonienne, est aussi employée dans la rédaction babylonienne de l'inscription NRa) de Naksch-i-Roustam, où nous la lisons à la 16° ligne. Les appellations d'Ourartou et d'Ourastou correspondent aux dénominations d'Armina et d'Armaniya, qui figurent dans la rédaction perse de l'inscription de Darius Ier à Béhistoun (I, 15. II, 32-34, 39, 44, 50, 52, 59, 63). Or, l'extension du pays d'Armina (= Armenia) était telle qu'en 401 av. J.-C. Xénophon le trouva divisé en deux parties, celles qu'il indique comme orientale ou appelle expressément occidentale 3); le gouverneur de la première était Orontas et celui de la seconde se nommait Tiribaze. Cette connaissance suffit pour nous donner l'idée qu'Ourartou ou Ourastou ou Armina pouvait et même devait avoir l'extension que Minuas Ier voulut donner à son pays vers la fin du IXe siècle et au commencement du VIIIe av. J.-C., et dans laquelle, au dernier quart du IIIº siècle apr. J.-C., Tiridate III fut assez heureux de posséder son pays; c'est-à-dire une étendue qui commençait des régions orientales de la mer Kapoutan et se terminait à l'arc de l'Euphrate. Toute autre pensée contraire à cet ordre d'idées reste aussi bien dénuée de tout fondement historique, qu'elle serait en discordance avec l'état naturel des choses.

La forme ethnique: Ourarțâi 'Ourarțien'.

VI. Thogarma, maison de Thogarma, Pays thogarmien. La

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> D'après la lecture de Fritz Hommel, Puhhira-Bel. <sup>2</sup> Ou Bisoutoun.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Xénophon, Anabase, IV, III, 4. IV, 4. VII, VIII, 25.

dénomination d'Ararat, employée par la Bible, avait des caractères géographiques et politico-topographiques, et celle du pays des Kasdi = Haldi est une appellation qui a son origine dans le système religieux et politique; le reste à l'avenant. Maintenant, avec les dénominations de Thogarma et de la maison de Thogarma, nous avons la révélation, pour ainsi dire, de l'origine de la nation arménienne d'une personnalité donnée et du nom et de la position de cette nation; la dénomination géographique en est inséparable.

En suivant les données du texte original de la Sainte-Écriture, nous y trouvons le nom de Thogarma mentionné dans quatre passages et dans les termes suivants:

- 1. Genèse, X, 2-3. «² Les fils de Japheth: Gomer, Magog, Madaï, Javan, Thoubal, Meshekh et Thiras. ³ Et les fils de Gomer: Ashkénaz, Riphath et Thogarma». Ce dernier nom figure dans la version des Septante comme Θοργαμά et Θοργομά ¹); la Vulgate en a fait Thogorma.
- 2. Le premier livre des Chroniques (I, 5-6) répète littéralement les données de la Genèse.
- 3. Ézéchiel, en parlant des richesses de Tyr, dit (XXVII, 13-14): « <sup>13</sup> Javan, Thoubal et Meshekh, ceux-ci étaient tes marchands; ils faisaient le commerce des personnes d'hommes et des vases de bronze dans ton marché. <sup>14</sup> Les hommes de la maison de Thogarma faisaient, dans tes foires, le commerce par les chevaux, les cavaliers et les mulets ».
- 4. Par Ézéchiel Jéhovah dit à Gog, le souverain de Meshekh et de Thoubal qu'il le fera marcher du nord vers la Judée, et il ajoute (Ézéch. XXXVIII, 4, 6): « je t'amènerai, toi et toute ton armée... Gômer et toutes ses troupes, la maison de Thogarma des contrées du nord et toutes ses troupes... ».

Les deux derniers passages nous indiquent le site de la maison de Thogarma. On a dit que, comme le prophète parle, d'un côté, des chevaux et des mulets et, de l'autre, il nous indique le nord, il comprendrait par là tant l'Arménie que la Phrygie ou la Cappadoce en même temps, par la raison que la Phrygie aussi bien que l'Arménie étaient renommées pour leurs chevaux, et que les peuples de ces deux pays avaient

¹ C'est cette forme qui figure dans la version arménienne sous l'aspect de: Thorgom.

des liens de parenté, que, de plus, ces deux pays par rapport à la Palestine étaient situés au nord.

Laissant de côté les avis de peu de valeur de quelques écrivains, nous devons dire que les opinions des savants renommés se partagent en trois. Les uns, par Thogarma et maison de Thogarma, comprennent la partie orientale de l'Asie-Mineure, c'est-à-dire la Cappadoce et la Phrygie; d'autres auteurs les prennent pour la partie occidentale de l'Arménie; les autres, enfin, les admettent comme indiquant l'Arménie-Majeure tout entière, avec les sens géographique et ethnographique.

En opposant une réponse négative à la première opinion, on contribuerait à augmenter la valeur de la seconde et surtout de la troisième. En effet, par un simple et bon ordre et par une ligne géographique de direction, Ézéchiel procède d'ouest en est en alignant Javan, Thoubal et Meshekh (Mosoch) et la maison de Thogarma. Il est bien permis de dire que l'Ionie avait dans son voisinage la Phrygie; la Cappadoce, aux yeux d'Ézéchiel, devait être Thoubal lui-même; en effet, le Tabal des textes cunéiformes assyriens occupait la partie occidentale et le centre de la Cappadoce. Du côté est-nord-est de Thoubal = Tabal, le Meshekh était limitrophe à ce pays; l'Arménie était la voisine de Meshekh; elle était donc le Thogarma d'Ézéchiel. Ce dernier point doit être pris en considération d'une façon spéciale. Il ne doit donc s'élever aucun doute sur ce que le prophète, en se servant de la dénomination de la maison de Thogarma dans son premier passage, est loin de comprendre la Cappadoce, à plus forte raison la Phrygie. Le Gômer, qui figure dans le second passage d'Ézéchiel, correspond aux Gamirk des écrivains arméniens; ce pays s'étendait vers l'est jusqu'aux bords de l'Euphrate, et c'est indubitablement parce que les Cimmériens s'en étaient rendus mattres que parmi les Arméniens la plus grande partie de la moitié orientale de l'Asie-Mineure était appelée, pour le moins au moyen age, par leur nom. Dans ce second passage du prophète, au nom de Gômer succède immédiatement la dénomination de la maison de Thogarma, ce qui indique manifestement que cette dernière était un pays situé à l'est des Gamirk (= Cappadoce), et c'était pré cisément l'Arménie.

Venant à la seconde opinion, disons tout d'abord que les auteurs, qui interprétent l'appellation de la maison de Thogarma

comme indiquant la partie occidentale de l'Arménie ou une portion de cette partie, appartiennent à la classe des savants renommés du XIXe siècle 1). Sans pouvoir nous occuper ici des autres, nous croyons nécessaire de citer les considérations de H. Kiepert. D'après cet illustre savant, «il est impossible de négliger l'Arménie parmi les pays japhétiques. Sans doute, il ne faut pas l'appeler Hâykh, d'un nom donné par les indigènes. ni même par la dénomination dont se servirent les anciens Grecs et qui est généralement connue par tous 2); il ne faut non plus l'appeler d'un nom 3), qui paraît être employé depuis les temps anciens par quelques races, ses voisines du côté méridional; mais bien par une forme ancienne qui, par sa structure, n'est pas encore expliquée; ce nom est Thogarma:... Ce nom peut difficilement être considéré comme indigène. C'est avec Michaëlis 4) qu'il a été généralement considéré comme identique avec l'Arménie, par la raison surtout que, dans les temps anciens et nouveaux, ce pays élevait des chevaux et mulets renommés (et cela particulièrement dans la partie occidentale, dans les limites de l'Euphrate). L'assimilation susmentionnée me semble vraie et solide si nous la mettons en parallèle avec ce que nous rapporte Ézéchiel au sujet du trafic de ces animaux fait par Thogarma à Tyr.... — Mais par là on désigne seulement la limite méridionale du pays de Thogarma, comme quoi il était un pays voisin de la Syrie euphratique supérieure; ainsi, les parties septentrionales et orientales dudit pays n'en sont nullement désignées; car, autant que nous connaissons par les rapports géographiques et historiques des Grecs et même des Arméniens, nous n'avons aucune preuve pour considérer ces contrées comme égales à toute l'Arménie. En outre, bien que le pays soit une unité naturelle géographique, toutefois si nous en exceptons les limites étendues par les conquêtes du royaume arménien, le pays ne formait pas au commencement un ensemble historique et ethnique... Qu'on suppose que l'idiome arménien régnait à l'est et à l'ouest, dans les régions

¹ Fr. Lenormant, Les origines de l'histoire, 1882, t. II, 1ºe partie, pp. 405 et suiv. Knabenbauer, Exechiel, p. 274. Dillmann, Die Genesis, p. 184. ² C'est-à-dire 'Appavia. (Note du trad.). ² C'est-à-dire Ararat selon les Hébreux, et Ourarfou d'après les Assyriens; mais cette dernière dénomination ne provient pas des Assyriens. (N. d. t.). ⁴ J. David Michaëlis, savant hébraïsant allemand, 1717-1791.

de l'Euphrate et de l'Araxe, comme il est manifeste par les nombreuses appellations géographiques produites à l'instar de témoignages, autant que la littérature arménienne peut remonter aux temps anciens. Malgré cela, par rapport aux temps anciens, on aperçoit la différence primitive de la race dans la tradition même que Moïse de Khorène (I, 30) a altérée en faveur de sa propre nationalité dans la légende, d'après laquelle une population mède soi-disant subjuguée avait habité l'Âyrarat, dans les territoires de l'Araxe > 1). — Ces paroles de H. Kiepert sont en grande partie des objections qu'on est à même de réfuter par la linguistique moderne et par une historiographie qui ne présente pas des lacunes. De tout ceci nous parlerons plus avant.

La troisième opinion prend Thogarma et la maison de Thogarma pour l'Arménie-Majeure tout entière. Ainsi, Eusèbe dit dans ses *Chroniques* <sup>2</sup>): « Et les fils de Gamer Askhanaz..., Rhiphath..., et Thorgama, et de celui-ci les Arméniens ». George le Syncelle <sup>3</sup>) aussi reconnaît la descendance des Arméniens de Thogarma lorsqu'il fait le commentaire du 6° verset du XXXVIII° chapitre d'Ézéchiel <sup>4</sup>).

Examinons maintenant en détail, sans préjugé comme sans parti pris, si cette dernière opinion est plus probable que la première ou que la seconde, ou si elle est la seule vraie. N'oublions pas toutefois que les partisans du second avis sont d'accord avec nous jusqu'à la moitié de la question. — Or, les peuples de la Phrygie et de la Cappadoce ne réunissaient pas les qualités qui doivent justifier sous tous les rapports les paroles d'Ézéchiel. L'histoire ignore absolument toute activité en fait de trafic et de commerce pour ces deux peuples; et cette ignorance ou ce silence suppose une situation negative pour eux. — Nous savons par les documents cunéiformes d'Assyrie que les rois de Ninive, parmi les tributs qu'ils imposaient aux roitelets de Nairi-Ourartou, donnaient manifestement la préférence à celui des

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> H. Kiepert, Monatsbericht (p. 201 et suiv.) publié par l'Académie des Sciences de Berlin, 1859; voy. le livre du même auteur: Lehrbuch der alten Geographie, Berlin, 1878, p. 75.

<sup>2</sup> Edit. Aucher, t. II, p. 12.

<sup>3</sup> Il écrivait entre 780 et 800 apr. J.-C.

<sup>4</sup> Ce commentaire se trouve dans le manuscrit de la version des Septante de la Bibliothèque Vaticane (Fr. Lenormant, Les origines de l'histoire, 2° édit., 1882, t. II, 1<sup>re</sup> partie, p. 402). Knobel, Völkertafel der Genesis, p. 53 et suiv.

chevaux; par rapport aux dynastes rebelles, le tribut en chevaux doublait ou bien augmentait quelque peu en nombre de têtes. Nous lisons aussi dans les textes cunéiformes ourartiques que les rois suzerains résidant en Biana, Argistis Ier et son fils Saridouris II, à la suite des expéditions militaires qu'ils faisaient contre les roitelets leurs vassaux et de leur propre nationalité, faisaient transporter en Biana de nombreux troupeaux de chevaux 1). — Hérodote (I, 194. V, 49) parle d'un côté du trafic que les Arméniens faisaient avec les Babyloniens, et de l'autre cite le mot d'Aristagoras de Milet que « les Arméniens sont riches en bétail ». D'après Strabon (XI, xIV, 9), le satrape d'Arménie envoyait annuellement de ce pays 20,000 poulains aux rois Acheménides. Xénophon rapporte (Anabase, IV, v, 24) que lorsque l'armée grecque des Dix Mille arriva dans un village, quelquesuns d'entre les Grecs y enlevèrent des poulains, que les villageois élevaient en vue de satisfaire au tribut royal. Xénophon rapporte aussi (Ibid. IV, v, 35-36) qu'« il prit un poulain pour lui-même et en donna un à chacun des stratèges et des lochages. Les chevaux de ce pays sont moins grands que ceux de Perse, mais ils ont plus de cœur ». Le village susmentionné, où ces chevaux se trouvaient, était situé sans aucun doute dans la partie orientale du canton de Touarazatap, au sud-est de la Caranite. La partie nord-est de l'Arménie aussi était abondamment fournie de chevaux. D'après Strabon (XI, xIV, 4), « La Phâunène aussi est réputée comme une des provinces les plus fertiles de l'Arménie; on peut dire de même du canton de Cômisène et surtout d'Orchistène qui, plus que toutes les autres provinces, fournit des chevaux de guerre». Strabon n'ignorait donc pas que les autres provinces orientales aussi produisaient des chevaux en quantité pour le moins passablement considérable. - Nous avons mentionné plus haut qu'Hérodote parlait du trafic que les Arméniens faisaient avec Babylone. De leur côté, Xénophon (Cyropédie, III, II) et Strabon (II, I, 15) rapportent que les Arméniens se rendaient, en vue de commerce, jusqu'aux Indes: les témoignages de ces deux derniers écrivains se rapportent spécialement aux populations du sud-est et du nord-est de l'Arménie.

Nous sommes d'accord avec H. Kiepert pour ce qu'il faut

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Voyez Faune, p. 32, ci-dessus.

donner à l'Arménie la dénomination Thogarma; mais nous ne pouvons en écarter les autres appellations par la raison bien simple que celles-ci sont basées sur des fondements historiques. Le savant géographe nous dit que « nous n'avons aucune preuve pour considérer les parties septentrionales et orientales comme égales à toute l'Arménie » et que « le pays ne formait pas au commencement un ensemble historique et ethnique ». Voilà des accusations graves et des plus graves! Toutefois le savant allemand serait justifié par cette considération que, lorsqu'il traçait ces lignes, les inscriptions cunéiformes assyriennes n'étaient pas encore très correctement traduites ni même interprétées d'une façon irréprochable; quant aux monuments cunéiformes ourartiques, non seulement les érudits n'y avaient pas remarqué un seul mot de l'idiome arménien classique, mais encore la lecture même n'en était pas faite avec correction. Mais nous savons aujourd'hui que les rois d'Assyrie appelaient Nairi pour le moins une grande partie de la moitié occidentale de l'Arménie, et particulièrement Salmanasar II (chez Layard inscription nº 12, I, 14-15) appelle le lac des Bznounik 1) et le Kapoutan « mer supérieure et mer inférieure du pays de Nairi ». Il s'ensuit que dans l'antiquité Nairi-Arménie, de l'ouest jusqu'au sud-est, formait un tout historique et ethnographique. De même qu'à l'extrémité du nord-ouest il existait un district appelé Alzini<sup>2</sup>), portant un nom propre ourartique indo-européen, de même à l'est du lac des Bznounik il y avait la ville de Touspas 3) et à l'ouest du lac Kapoutan celle d'Ardinis 1), villes dont les appellations sont des mots, qui, dans l'idiome ourartique, ont leurs significations à eux propres. Dans les régions centrales, le district du mont Biurakn était appelé Abounis qui, étant un mot indoeuropéen, se traduit 'fourni d'eau '. Au sud-est d'Abounis était situé le pays des Dia'uhini; ce dernier étant un mot composé ourartique indo-européen par excellence, offre le sens: 'les-filsdu-Ciel'. Quant à la partie nord-est de l'Arménie, sur les bords du lac Lychnite il y avait le district Souinina, un nom de la même nature que celle des noms susénoncés, et qui signifie 'pays-

¹ Ou Thôspite, ou de Van. ² Ce nom signifie (pays) 'des nymphes-Bocagères'; il était l'appellation primitive du canton d'Akilisène. ³ Le mot offre le sens de (dien) 'qui-fait-la Chaleur'; la ville de Van portait primitivement ce nom. ⁴ (dien) 'qui-brûle', c'est-à-dire le dieu-Soleil; (ville) Ardinis était l'ancien nom du bourg moderne d'Ardischa.

maritime'. Au nord-ouest du même lac il existait un district appelé Katarzani, du nom de Katarzas, fondateur de ce petit royaume; ce nom en idiome ourartique signifie 'qui-vit-pur. qui-mène-une-vie-pure'. Dans la région du confluent du Kour et de l'Araxe, le district Ourtahini (= Orthahini) devait son origine à un dynaste nommé Ourtas; il fut ensuite appelé Ourtahini, un mot composé qui, toujours en idiome ourartique, offre le sens de: district 'des-fils-du-juste, de-l'homme-droit'. Nous passons le reste des dénominations qui sont foncièrement du domaine de l'idiome d'Ourartou, c'est-à-dire de l'arménien primitif. L'ensemble de ces appellations constitue un fond d'arguments pour établir solidement l'unité et l'intégrité ethnique et historique de l'Arménie des âges anciens. Nous reproduisons à ce sujet les considérations si sensées de Fr. Lenormant sur les petits royaumes si nombreux de Nairi-Ourartou; il dit: « Les textes ninivites nous font connaître un certain nombre de princes de ces différents états. Mais sous le morcellement politique qu'implique l'existence d'autant de royaumes distincts, l'étude des noms de provinces, de villes, d'hommes et de dieux des différentes parties de l'Arménie contenus dans ces mêmes textes, montre une grande unité ethnographique et linguistique dans la population répandue sur toute l'étendue de cette vaste région » 1). Dans un autre endroit le même savant archéologue écrit: « De même qu'une unité ethnique et linguistique complète existait dans la vieille population de l'Arménie sous son morcellement politique et un grand nombre de royaumes indépendants, de même une unité religieuse absolue s'y faisait remarquer et servait de lien entre toutes les fractions du peuple > 2). Ces considérations du savant français s'accordent avec les vérités ethnographiques et linguistiques qui résultent de la nature et des caractères des textes cunéiformes ourartiques et des contenus de ces mêmes textes. Ces vérités sont, contrairement à l'avis du savant allemand, autant d'arguments qui nous poussent à considérer les parties septentrionale et orientale comme tout à fait égales aux autres parties de l'Arménie. De ce qu'une population mède se trouvait dans la partie orientale de ce pays, comme Moïse de Khorène (I, 30) nous le rapporte, H. Kiepert conclut

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Fr. Lenormant, *Lettres assyriologiques*, Paris, 1871, t. I, p. 119. <sup>2</sup> *Ibid.*, p. 130.

à une différence primitive de race entre cette population et les populations indigènes de l'Arménie. Mais il ne détermine pas un point essentiel, savoir que le temps de la présence de cette population mède dans la partie susdite n'a aucun rapport avec les âges primitifs. Il est vrai que ce point et surtout l'exacte origine de cet état de choses échappaient à la connaissance de l'historien national de l'Arménie. Toutefois il est certain que la seigneurie féodale Mourašan et une population mède résidaient « sur le versant oriental de la grande montagne jusqu'aux limites de Golthn ». Cependant, celles-ci n'y habitaient pas depuis les ages primitifs, mais bien après la mort d'Alexandre-le-Grand, elles s'y étaient établies avec Atropatès, prince médo-perse, et sous le règne de ses descendants, dont le royaume s'étendait des régions orientales de la mer Kapoutan jusqu'à l'Araxe 1). Il est donc évident que la seigneurie et la population mèdes susmentionnées s'y étaient installées à une époque basse et s'y étaient superposées aux populations arméniennes qu'elles dominaient. Moïse de Khorène ne laisse point de déclarer la différence de la race mède. Il faut bien retenir ce point capital que, comme vers la fin du IXº siècle avant notre ère Ispouinis et son fils Minuas Ier, au nom de l'unité ethnique et de l'union politique, avaient réuni ou plutôt réduit sous leur sceptre ces contrées du sud-est de l'Arménie, c'étaient les exigences de la même unité et la nécessité de la même union qui, vers la fin du IIIe siècle après J.-C., avaient encore une fois réuni ces mêmes contrées sous le pouvoir de Tiridate III, dit le Grand.

Dans le langage biblique, le mot « maison » indique l'état d'une nation unie avec toutes ses parties. Ainsi, par l'emploi des mots « maison de Thogarma », Ézéchiel entendait l'intégrité parfaite d'une nation ou d'un royaume. Si on disait que par ces mots le prophète ne pouvait ni ne devait entendre qu'une partie donnée de la nation qu'il voulait indiquer, on voudrait inutilement s'efforcer d'établir une hypothèse aussi gratuite que purement arbitraire.

De tout ce qui précède nous concluons que « Thogarma, maison de Thogarma » d'après la Bible, et, d'après Agathange

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Voy. Polybe, V. Lv, 6-7; Strabon, XI, XIII, 3. Chrestomatiae ex Strabonis lib. XI, 38, dans les Geogr. gr. min., édit. Müller-Didot, 1861, t. II, p. 598.

(Introduction, CVII, CXII) « maison de Thorgom, ou nation thorgomienne » était réellement et véritablement la nation arménienne dans toute l'acception du mot; et d'après Faustus de Byzance (III, XIII) le « pays thorgomien » était l'Arménie-Majeure dans toute son extension.

Quelle est l'époque dans laquelle l'idée de « maison de Thogarma » avait commencé à se faire jour en Arménie; où bien depuis quand les Arméniens ont admis et dit que leur nation descendait de Thogarma? Nul doute que dans les ages du paganisme les Arméniens ne pouvaient connaître ce nom, ni admettre que Thogarma ait été le premier patriarche éponyme de leur nation. Ce nom propre fut uniquement biblique. Eusèbe de Césarée avait sans doute achevé d'écrire ses Chroniques en l'an 338 de J.-C.; il est donc très probable que les hauts dignitaires du clergé et les savants de la nation arménienne avaient la connaissance de ce livre de l'historien ecclésiastique dès les premiers lustres de son apparition. C'est Eusèbe qui a écrit tout le premier que les Arméniens étaient les descendants de Thogarma, et c'est dans ce même livre que le clergé et les savants de l'Arménie ont dû lire pour la première fois une pareille énonciation. Lorsque, dans le second ou le premier quart du ve siècle, le livre des Chroniques eusébiennes fut traduit en arménien, la phrase «... Thorgom, et de celui-ci les Arméniens» devait être depuis longtemps et graduellement répandue et établie dans le clergé aussi bien qu'au sein du peuple. Les écrivains arméniens du ve siècle, généralement nommés «traducteurs », appellent leur nation « fils de Thorgom, maison de Thorgom, nation de Thorgom »; Moïse de Khorène lui-même (I, 10) explique de la manière suivante la dénomination du canton de Hark, qu'il lui fait donner par son Havk: « c'est-àdire, nous autres de la race de la maison de Thorgom, qui habitons ici » 1). Cette forme d'appellation d'un personnage ances-

¹ Nous n'avons pas cru opportun d'examiner ici si Thogarma était réellement un ancêtre-patriarche qui ait été une personnalité individuelle, ou bien si ce nom provient d'une appellation géographique, c'est-à-dire du nom de la ville de Til-Garimmou, située à l'est de la Cappadoce, ou bien encore s'il était simplement un nom créé dans le but d'indiquer une situation ethnographique. Nous croyons que notre époque n'est pas destinée à donner une solution à une pareille question, acceptable par tout le monde. Pour notre part, nous nous inscrivons à la personnalité réelle, individuelle.

tral nous dit manifestement que les Arméniens ne connurent et n'adoptèrent cette dénomination qu'au IV<sup>e</sup> siècle de notre ère, directement ou indirectement de la version même des Septante, qui varie en cela de l'original hébraïque.

VII. Harminiya, Harminiyap: Les rédactions médiques des inscriptions cunéiformes trilingues de Darius Ier qui se trouvent en Perse appellent souvent l'Arménie «Harminiyap»; ainsi particulièrement l'inscription de Bisoutoun dans sa rédaction médique, I, 12. II, 22, 24, 26, 29, 33, 38, 40, 48. Dans l'idiome médoanaryen le pluriel des noms communs et propres se forme par l'adjonction de la seule lettre  $p^{-1}$ ). De même que dans l'arménien littéraire le mot Hây (= Arménien) s'adjoint la lettre & et. en prenant ainsi au pluriel la forme Hayk, devient aussi bien un nom collectif qu'une dénomination géographique, de même Harminiyap par son dernier élément graphique. En s'y prenant de cette façon, on pourrait avoir jusqu'à un certain point l'étymologie de cette appellation médique, mais elle ne serait pas tout à fait sûre. L'étymologie sûre et certaine de cette dénomination nous fait donc défaut. Toutefois, il nous est peut-être permis de dire que le nom de Harminiyap est un mot composé de: a) Har- = ancien éranien hara 'montagne'; b) -mini = a. ér. nmâna = namâna 'région, lieu'; c) -yap, suffixe du pluriel de l'adjectif relatif -ya dans quelques idiomes aryens. Ainsi, « Harminiyap » signifie probablement 'habitants ou natifs de la région de montagnes'. Dans les inscriptions de la Perse le mot susmentionné est toujours employé dans le sens de dénomination géographique. Cependant, cette forme plurielle de « Harminiyap » change en forme singulière « Harminiya » dans l'inscription NRa) (1.22) de Darius Ier à Naksch-i-Roustam. Cette dernière forme étant indubitablement un adjectif et nominatif singulier compréhensif, offre le sens de 'pays-Harminien'. - Il est évident que les Mèdes, bien avant que les anciens Perses, avaient eu des rapports avec les populations d'Ourartou; aussi bien, les formes onomatiques susmentionnées avaient été tout d'abord créées probablement parmi les Mèdes-Éraniens occidentaux.

La forme ethnographique est *Harminiyar* 'Harminien', employée par Darius I<sup>er</sup> dans la rédaction médique (II, 22. III, 36, 58) de l'inscription de Bisoutoun.

<sup>1</sup> Voyez J. Oppert, Le peuple et la langue des Mèdes, p. 54.

VIII. Armina, Armaniya. Ces appellations sont du domaine de l'ancien persan; elles figurent dans les documents cunéiformes que Darius I° avait fait graver en trois localités différentes. La seconde forme n'est qu'un dérivé de la première. La première, Armina, est celle qui est le plus souvent employée; elle figure dans la rédaction perse (I, 15. II. 30, 32, 50, 52, 59, 63) de l'inscription cunéiforme trilingue de Bisoutoun, dans l'inscription n° I (l. 12) de Persépolis, rédigée en idiome ancien persan exclusivement, de même que dans la rédaction perse (l. 27) de l'inscription trilingue NRa) à Naksch-i-Roustam. La seconde forme figure seulement dans la rédaction perse (II, 33-34, 39, 44), de Bisoutoun.

Le nom « Armina » est, à notre avis, composé de trois éléments: a) Arm-, forme contractée du mot sémito-araméen aram 'haut, élevé'; b) -i, élément copulatif; c) -na, élément apocopé du mot ancien persan nmana = namana 'région, lieu, \*pays', un élément que nous retrouvons dans l'arménien primitif ourartique aussi. Ansi, l'appellation Armina ne peut signifier que 'haut-pays, pays-élevé'. La forme « Armaniya » n'est que la variante et le dérivé d'« Armina». Ce que nous avons dit plus haut au sujet du suffixe -ya dans le terme «Harminiya», est aussi applicable dans le mot « Armaniya »; car, cette forme nous indique au fond un adjectif; ainsi, Armaniya, comme nominatif singulier compréhensif, ne peut que signifier 'pays-Armanien'. La dénomination Armina et sa variante et le dérivé Armaniya se révèlent à nous pour la première fois par Darius Ier (521-485 av. J.-C.). Il n'est pas étonnant qu'un élément araméen ait trouvé accès dans l'ancien persan; car, bien avant l'époque du roi susmentionné, l'idiome sémito-araméen avait exercé une grande influence sur les langues des nations qui habitaient les contrées tant orientales qu'occidentales de l'Asie-Antérieure. C'est par suite de cette influence que, 340 ans avant Darius Ier, un nom araméen, Aramis, devint aussi celui d'un roi héroïque de l'antique Arménie 1).

La forme ethnographique est Arminiya' Arminien', que

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Les savants ont donné sur l'appellation « Armina » différentes explications, dont nous ne pouvons nous occuper ici. Voy. en particulier Fr. Spiegel, Erûnische Alterthumskunde, t. I, p. 217.

nous lisons dans la rédaction perse (II, 29. III, 77. IV, 29) de l'inscription trilingue de Darius I<sup>er</sup> à Bisoutoun.

Il est certain que, à partir du règne de ce monarque, les dénominations susmentionnées étaient employées dans le peuple arménien, du moins dans ses rapports avec les étrangers. Nous en avons une preuve dans ce fait que, lorsque, selon le témoignage de Xénophon (Anabase, IV, v, 34), l'armée grecque des Dix Mille, lors de son passage à travers l'Arménie, arriva dans un village, Xénophon en personne et le général Chirisophe demandèrent au chef du village dans quel pays on était; «celui-ci répondit: en Arménie » ('Appenda). Ainsi, depuis l'époque du roi susmentionné jusqu'à nos jours les nations étrangères se servirent des mêmes appellations, à de petites variantes près, pour désigner l'antique Nâiri-Ourartou et le peuple qui y habita-

Nous croyons utile et même nécessaire de parler ici succinctement de certaines indications qu'Hérodote (V, 52) nous donne au sujet de la dénomination d'Arménie, employée par lui pour désigner un pays moins vaste que Nairi-Ourartou. En effet, lorsqu'il parle dans le passage susindiqué de la route royale des temps de l'empire des Achéménides, il étend l'Arménie de l'arc de l'Euphrate jusqu'au voisinage du mont Masis en disant que « de l'Arménie on entre dans la Matiane ». Préalablement aussi (V, 49) il avait fait dire à Aristagoras de Milet que « les Arméniens étaient à côté des Ciliciens, . . . et les Matianiens étaient contigus aux Arméniens...». Or, la Matiane commençait des régions à l'ouest du mont Masis et s'étendait jusqu'à la mer Kapoutan. Les populations de ces contrées n'avaient en rien changé de leur ancien caractère haldien ancien arménien. Pour Hérodote la Matiane, les Saspires et les Alarodiens n'étaient pas compris dans les limites de l'Arménie 1). Il est toutefois évident que, comme il n'avait pas visité ce pays, ses connaissances aussi devaient en être limitées et quelquefois même erronées 2). Xénophon avait été en Arménie au siècle d'Hérodote; et lorsqu'il nous dépeint (Anabase, IV, III, 4. IV, 4. VII, VIII, 25) ce pays divisé en Arménie orientale et en Arménie occidentale, ses indications nous portent à tracer presque une

¹ Comp. les chapitres 93 et 94 du livre III d'Hérodote. ² Voyez surtout le paragraphe 104 du livre I<sup>er</sup>, où le district des Saspires s'étend de la Colchide jusqu'à la Médie.

ligne méridionale à l'extrémité du nord-ouest de la Gordyène, ligne qui séparait les deux parties susindiquées. Nul doute que, du temps de Xénophon, la Matiane et même les Alarodiens n'aient été compris dans l'Arménie orientale. Il paraît certain que lorsque Hérodote (VII, 73), en parlant de l'armée expéditionnaire de Xersès, dit: « Les Arméniens étaient armés comme les Phrygiens dont ils sont une colonie », par cette phrase même il nous donne à penser que les pays qui avaient fourni ces soldats arméniens, constituaient la plus grande partie de l'ancien Nâiri-Ourartou, y compris la Matiane, aux confins de laquelle le père de l'histoire semble limiter l'Arménie. — Parmi les écrivains occidentaux Hécatée (549-486 av. J.-C.) fut probablement le premier à se servir de la dénomination 'Apuévoc en disant: « au sud des Chalybes, les Arméniens leur sont limitrophes » 1).

IX. Hàyastan, Hàyk, pays des Hâyk. Denom. ethn.: Hày, Hâyastan, Hâyk. Nous avons ici des appellations classiques qui avaient cours exclusivement au sein de la nation, et dont la racine n'est que le mot ou le nom ethnique Hây. La forme même de ce nom nous indique qu'il est le plus jeune d'entre tous les autres. Toutefois, hâtons-nous de dire que sa source se trouve dans les âges préhistoriques. En effet, dans l'inscription ourartique d'Ordonnancement de sacrifices (n/ nº 42, ll. 6/38) nous avons le dieu 'Uas ou Huas, la divinité des vents; il lui était consacré un district qui (n/ nº 42, ll. 20/66) portait le nom de 'Uâina ou Huâina 'pays-de 'Uas, — de Huas' 2). Disons ici en passant qu'il faut identifier ce district avec le canton de Vâyoš-Şor, au sud-est du lac Lychnite. Il va sans dire que 'Uas = Huas recevait dans ce district un culte particulier, comme c'était dans la ville de Touspas (= Van) et dans sa circonscription appelée Touspana 'pays-de Touspas' que Touspouas, le dieu 'qui-fait-la-Chaleur', recevait d'une façon spéciale le culte divin. Il est très probable que, dans le district consacré au dieu des vents, on se servait plutôt de la prononciation de «Huas» que de celle de «'Uas». Les habitants dudit district collectivement et chacun d'eux en particulier, par rapport aux populations des autres districts, devaient être appelés Huài adorateur ou adorateurs-

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Cité par Étienne de Bizance, s. v. Χάλυβες. <sup>2</sup> Lisez ici, IIIe Partie, Ire Période, chap. III, 3, et IIe Période, chap. III, III, du présent ouvrage.

du-dieu-Huas'. Le terme Huai comme génitif singulier compréhensif ou paraphrastique devait avoir le premier sens; et le génitif singulier érigé en nominatif pluriel paraphrastique devait présenter le second sens; nous en avons une preuve sûre dans le nom Haldi 'Haldiens, adorateurs-du dieu-Haldis', du moins pour la forme du nominatif pluriel. Selon toute probabilité, c'est dans la haute antiquité que le nom mythologique Huâi était aussi devenu le nom ethnique de la tribu ou population du district consacré à Huas. Toutefois, vers le commencement des ages moyens ladite forme de nom a dû changer et faire place à celles de: Hây et Hâyk, avec les significations susindiquées se rapportant toujours au dieu Huas. Ici nous devons faire observer que le dernier élément de la dénomination Hây-k nous indique l'époque de l'influence de l'idiome ou plus exactement du dialecte arménien classique; une époque dans laquelle, par l'absence du royaume d'Ourartou, l'idiome des anciens rois nationaux n'était pas à même d'exercer une influence quelconque sur les autres dialectes, et la sphère proprement dite de l'arménien classique était, pour ainsi dire, presque au centre de l'Arménie, d'où cet idiome étendait son influence principalement sur les populations des régions avoisinantes, parmi lesquelles le canton de Vâvoš-Sor était contigu, du côté d'est, à la province royale d'Ararat, sphère quasi centrale de l'Arménie. Les appellations Hay et Hayk ne pouvaient, au commencement, appartenir qu'aux habitants du canton de Huâina = Vâyoš-Şor.

Ici se présente la question la plus importante: à quelle époque et comment se généralisèrent ces appellations? Il est clair que, par suite d'absence complète de tout document historique, nul ne saurait répondre à cette question d'une façon absolue. Toute-fois, dans le but de satisfaire le légitime désir que tout historien et tout investigateur de choses anciennes pourrait avoir, nous aimons à dire que, comme l'idiome arménien classique devait avoir sa situation élevée étroitement unie à une situation politique tout aussi élevée, nous ne pouvons voir cette dernière condition qu'à l'époque de l'établissement de la dynastie des Artaxiades. Lorsque Artaxias Ier (189-env. 145 av. J.-C.) régnait sur la grande partie de l'Arménie, c'était très probablement du dialecte de la sphère centrale de l'Arménie qu'il se servait dans sa cour et dans ses écritures publiques et officielles. Et si, par la force de sain raisonnement, nous voulons bien penser que

ce même roi devait être antérieurement le roitelet de Huâina (= Vâyoṣ-Ṣor) pour qu'avec lui les dénominations Hây et Hâyk eussent pu occuper la plus haute place parmi celles des populations du pays entier et se fussent imposées à elles en guise d'appellations ethnographiques, nous serions en mesure de nous expliquer l'origine, l'époque et la façon du développement des dites dénominations dans la nation entière.

Les dénominations de « Hây et Hâyk » étant proprement ethnographiques, la seconde sert aussi de nom géographique. Comme simplement ethnographiques, elles ont pour équivalentes les formes Hâyastan-ïây¹) et Hâyastan-ïâyk, dont la première signifie 'habitant-de-l'Arménie, originaire-de—, relevant-de—', comme nous en avons des exemples dans les noms Harminiya et Arminiya plus haut expliqués. La seconde forme est le pluriel de la première.

Pour indiquer leur patrie les Arméniens se servent ordinairement du terme « Hâyastan », un mot composé de: a) Hây-'Arménien'; b)-a, élément copulatif; c)-stan, scrt sthá'na, a. ér. ctana 'lieu, demeure, \* pays', scrt sthâ, a. ér. ctah 'habiter, résider'; gr. έστία 'résidence, foyer', ໃστ-αμαι 'se placer, être situé'. Ainsi, le mot «Hayastan» signifie 'lieu, pays-des-Arméniens' ou plutôt'—des-adorateurs-du-dieu-Huas'. Le mot « Hayastan » tout en étant foncièrement géographique, est aussi employé comme adjectif relatif par quelques auteurs nationaux. Ainsi, Faustus de Byzance (IV, 20) écrit: « Lorsque Sapor vint et vit la vaillance des soldats hayastans<sup>2</sup>),... il s'étonna grandement »; de même, (ibid.) « chacun d'eux, selon le caractère des hommes hayastans, aspirait à rentrer chez lui»; le même auteur écrit aussi (IV, 41): «l'armée hâyastane remportait un avantage sur l'armée des Perses ». De son côté, Moïse de Khorène entend les militaires arméniens lorsqu'il dit (II, 85): «Et le roi Tiridate, en descendant dans la plaine des Gargaréens avec tous les hâyastans, engage la bataille avec les gens du nord...3).

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Le suffixe de l'adj. relat. -Yan, de la même origine et catégorie que -Yay, dénote seulement l'origine et l'appartenance, en excluant le sens de la demeure et résidence. <sup>2</sup> Ou bien « de l'armée hâyastane ». <sup>3</sup> Selon toutes les apparences, les appellations Hây, Hâyk, Hâyastan et Hâyk ont dû se produire les premières, lesquelles furent suivies, quelques siècles après, par la dénomination de Vâyoš-Sor ('Vallée-des-Lamentations'). Ceci résulte

des différences qui existent entre les lettres initiales comme aussi entre les significations des premières dénominations et celle du nom du canton bien connu. — Nous mentionnerons ici simplement les appellations de « province Japhétique,-Hâykaine,-Aramienne » dont se servait Magistros, un auteur arménien du x1° siècle apr. J.-C., appellations qui, sans être en partie historiques, choquent le bon goût littéraire.

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE.

# SECONDE PARTIE

## HISTOIRE D'ARMÉNIE — AGES PRÉHISTORIQUES

## CHAPITRE Ier.

#### LE JARDIN D'ÉDEN

S'il est une question très longtemps discutée et qui n'ait point réuni les avis des savants sur toutes ses parties, c'est assurément celle du jardin d'Éden. Nous nous croyons obligé d'en parler ici d'une façon succincte et de mentionner ce qui obtient les votes de la plus grande partie des exégètes et érudits modernes, d'autant plus qu'ils sont en partie donnés en faveur de l'Arménie.

Au sein de plusieurs nations anciennes il existait une tradition enrichie de couleurs plus ou moins brillantes, d'après laquelle le premier couple humain, exempt de toute douleur, jouissait d'un parfait bonheur dans un jardin féerique. L'écrivain sacré de la Bible (Genèse, II, 8, 10-14) nous indique la direction et les limites de ce jardin lorsqu'il dit: « <sup>8</sup> Et Yahveh Élohim planta un jardin dans Éden, du côté de l'Orient, et il y plaça l'homme qu'il avait formé... <sup>10</sup> Un fleuve sortait d'Éden pour arroser le jardin, et de là il se divisait pour former quatre bras. <sup>11</sup> Le nom de l'un est Pîschôn; c'est celui qui entoure toute la terre de Havîlâh, où se trouve l'or. <sup>12</sup> Et l'or de cette terre est bon; c'est que l'on y trouve aussi le bedolah et la pierre shoham <sup>1</sup>). <sup>13</sup> Et le nom du second fleuve est Gîhôn; c'est celui qui entoure toute la terre de Kousch. <sup>14</sup> Et le nom du troisième

<sup>1</sup> Onyx.

Digitized by Google

fleuve est Hid-Deqel 1); c'est celui qui coule en avant d'Asschour. Et le quatrième fleuve est le Phrath > 2).

Comme nous l'avons déjà fait entendre, sur le site du jardin d'Éden les avis des exégètes se partagent. Les uns le placent en Judée, les autres en Chaldée; il y en a qui le voient en Arménie; il y en a aussi qui lui assignent l'espace de terre très vaste qui des limites orientales de l'Éran et des Indes s'étend jusqu'à l'Euphrate.

Les limites de notre tâche ne nous permettant pas d'entrer dans l'examen détaillé de cette question hérissée de trés nombreuses difficultés, nous prendrons ici en considération le seul point originel et fondamental, par lequel nous serons convaincu que lorsque l'auteur de la Genèse se sert des mots « du côté de l'Orient, par cela même il nous fait entendre clairement et promptement que le jardin d'Éden ne se trouvait pas, du moins dans son ensemble, dans les trois autres points cardinaux de la terre. Aujourd'hui un exégète n'oserait point affirmer que le jardin d'Éden était planté en Judée, en Babylonie ou en Egypte. Quant à l'Arménie, comme les écrivains sacrés des Hébreux résidaient en Judée, le premier de ces deux pays par rapport au second était situé, à n'en pas douter, au septentrion. Lorsque Ezéchiel (XXXVIII, 6) dit: « maison de Thogarma des contrées du nord » et nous indique par là l'Arménie, il nous met en même temps en garde de confondre les contrées septentrionales avec l'Orient.

L'Orient, par rapport à la Judée, c'étaient la Babylonie et les contrées situées au delà de ce pays. Quant aux quatre fleuves, l'ordre, dans lequel ils sont mentionnés, nous démontre clairement que le quatrième formait, du côté de l'Occident, la limite du jardin planté par Yahveh. Le troisième était à l'est du quatrième, comme il l'est réellement. Avec ces deux jalons ou guides, la Babylonie et l'Assyrie s'ouvrent devant nous sans que l'Arménie en soit tout à fait exclue, dont une grande partie est arrosée par ces deux fleuves, et, qui plus est, dont la situation, tout en étant séptentrionale, ne laisse pas d'être pratiquement en rapport avec les contrées orientales, où devaient certes se trouver les sources des deux derniers fleuves édéniques.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Le Tigre. <sup>2</sup> L'Euphrate.

Bien que nous ayons maintenant à décider sur les noms mystérieux du second et du premier des quatre fleuves susmentionnés, si ces noms sont perdus pour nous, ils ne nous empêcheront pas de saisir la pensée de l'auteur sacré. L'opposé de l'ordre qu'il a mis dans la nomenclature des fleuves, nous mène vers l'Éran. Si, d'après l'avis de quelques savants, on voulait identifier le troisième fleuve, le Gîhôn, avec le «fleuve Arahti» entre l'Euphrate et le Tigre, mentionné par les Assyriens et qui portait le nom accadien Gouhan(n.?)a-DJ'1), notre marche en avant doit cesser la; et, qui plus est, il en entrerait une confusion dans l'énumération successive des quatre fleuves. Comme nous l'avons déjà dit, leur ordre court indubitablement de l'orient vers l'occident. Ainsi, en cherchant le Gîhôn plus à l'est, il faut l'identifier au Gange, dont les proportions s'accordent aisément avec celles de l'Euphrate et du Tigre. De la sorte, le pays de Kousch arrosé par le Gihôn devait être le vaste pays des Indes avant l'arrivée des Aryas sanscrits dans ce pays. Les races anaryennes des Indes, qui jusqu'ici existent en grand nombre, peuvent bien être considérées comme l'antique nation de Kousch.

C'est une pensée très raisonnable par laquelle le premier fleuve édénique, le Pischon, est identifié à l'Oxus (Amou-Daria) d'autant plus que le bedolah, une gomme odoriférante, était un produit principalement des pays d'Éran<sup>2</sup>).

La direction et le site du jardin d'Éden compris de cette façon, la part que l'Arménie est en droit d'y réclamer est assez considérable. Dans la pensée de l'auteur de la Genèse, l'Arménie avait contribué aux desseins de Dieu pour la formation de la partie nord-ouest du jardin d'Éden par ses deux grands fleuves méridionaux<sup>3</sup>) et, à tout le moins, par la moitié de son étendue 4).



¹ Voy. Eb. Schrader, Die Keilinschriften und das alte Testament, 2° édit., Giessen, 1883, p. 31. ² Ceux qui désirent étudier à fond la question des quatre fleuves édéniques, doivent recourir au I° tome de l'ouvrage de Fr. Lenormant, Les origines de l'histoire, où l'auteur les décrit d'une façon admirable et captive l'esprit du lecteur. ² Les inscriptions cunéiformes assyriennes ne connaissent qu'un Euphrate, le « Pourattou », c'est-à-dire l'Euphrate oriental ou méridional, le Mourad-Sou moderne. Il aura été de même chez les Hébreux. ⁴ Voy. ici Philon l'hébreux, Premier discours, XII.

#### CHAPITRE II.

## LE DÉLUGE ET LES MONTAGNES DE L'ARMÉNIE SUR LESQUELLES S'ARRÊTA L'ARCHE DE NOÉ

Dans la haute antiquité un grand nombre de peuples civilisés gardaient dans leur sein la tradition du déluge de même que celle du jardin des délices immortelles. Certains peuples localisaient dans leurs propres pays la montagne qui avait sauvé du cataclysme certains représentants du genre humain frappé du dernier malheur. Laissant de côté leur manière de voir exclusiviste, nous parlerons ici de la tradition du déluge rapportée par certains auteurs étrangers, tradition qui avait cours au sein de leurs propres nations et dans laquelle jouent un grand rôle certaines montagnes de l'Arménie. Nous parlerons en même temps de la double tradition qui, avant comme après la conversion des Arméniens au christianisme, devait exister parmi eux par rapport à la montagne qui avait reçu l'arche sacrée. — D'après l'ordre chronologique, ces dernières traditions sont chaldéenne, hébraïque et arménienne.

La tradition chaldeenne avait deux écoles; l'une, probablement la plus ancienne et datant des temps des Soumériens l'), fait descendre, avec son vaisseau, Ḥasisadra (Xisouthros, Sisithros), le Noé babylonien, sur le mont Nizir, à l'est de l'Assyrie; l'autre était celle dont la bibliothèque avait donné les moyens à Bérose (florissant de 336 à 323 av. J.-C.) de composer son livre d'histoire de Chaldée à l'usage des Macédoniens, où était inséré le sujet qui nous occupe. Bien que l'ouvrage du célèbre Chaldéen ne nous soit pas parvenu, toutefois Alexandre Polyhistor, un écrivain grec qui florissait env. 80-60 av. J.-C. et copiait Bérose, nous dit de lui qu'il avait écrit sur le déluge de la ma-

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Dans la haute antiquité le bassin de l'Euphrate inférieur était habité par une nation considérée comme touranienne, dont une partie, les Accadiens, habitait le nord, et l'autre partie, les Soumériens, occupait le sud du bassin susmentionné.

<sup>2</sup> Le nom de Ḥasis-Adra se traduit 'qui-honore-le dieu Soleil'.

nière suivante: « Xisouthros... construisit un navire... et s'y embarqua avec ses parents et ses amis. Le déluge étant survenu et bientôt décroissant,... Xisouthros comprit que la terre était découverte: il pratiqua une ouverture dans un endroit du toit du navire, et vit que celui-ci s'était arrêté sur une montagne. Il descendit du navire avec sa femme, sa fille et son pilote, adora la Terre, éleva un autel et y sacrifia aux dieux. Après cela. Xisouthros disparut avec ceux qui étaient descendus avec lui du navire. Quant à ceux qui sortirent ensuite du navire,... une voix leur arriva du ciel qui leur disait que... le pays où ils se trouvaient était l'Arménie... On dit que du vaisseau, qui s'était arrêté en Arménie, une petite partie subsiste encore dans les monts Gordyéens de l'Arménie; et quelques-uns en rapportent l'asphalte qu'ils ont râclé sur l'enduit du navire, dans le but de s'en servir pour repousser l'influence des maléfices > 1). D'après un historien moderne, on a dernièrement découvert des amulettes babyloniennes de basses époques, faites d'un morceau de naphte, sur lequel sont gravés des mots talismaniques en caractères grecs 2). - Abydène, qui était peut-être contemporain d'Alexandre Polyhistor et qui copie presque l'histoire rédigée par Bérose, dit qu'à Xisouthros, roi des Babyloniens, « Cronos annonça que ... il y aura de fortes pluies. Et il lui ordonna qu'on cachât tous les livres dans la ville du Soleil à Sippara 3). Sisitros, ayant accompli cette prescription, lorsque monté sur le vaisseau il s'éloignait du lieu où il se trouvait et naviguait vers l'Arménie, il comprenait aussitôt tout ce qui devait s'accomplir de la part de Dieu... Et le vaisseau, étant arrivé en Arménie, s'asseyait. Ses bois devenaient comme préservatifs (contre les maléfices) aux habitants de ce pays 4). — L'historien Josèphe (37-100? apr. J.-C.) en mentionnant Bérose dit (Antiq. jud., I, III, 6): « Tous ceux qui ont écrit

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Eusèbe, Chroniques, édit. Aucher, I<sup>ro</sup> partie, pp. 32-37. C. Müller-Mai, Fragm. hist. gr., t. II, p. 502. Voy. encore Eusèbe, Praeparatio evangelica, IX, xi, 1-2, édit. Dindorf-Teubner. Cette traduction, comme aussi les suivantes, sont faites par nous sur les originaux d'Eusèbe. Voy. aussi Moïse de Khorène, I, 6 (en trois passages).

<sup>2</sup> Maspèro, Histoire ancienne des peuples d'Orient, 4° édit., p. 149, note. Fr. Lenormant, Catalogue de la collection de M. le baron de Behr, Ant. n° 80.

<sup>3</sup> Au sud-ouest et à proximité de Bagdad, la localité moderne appelée Abou-Habba.

<sup>4</sup> Eusèbe, Chroniques, édit. Aucher, I<sup>ro</sup> partie, pp. 48-50. Idem, Praepar. evang., IX, xii, 3-5, où les paroles d'Abydène sont répétées.

les histoires des nations barbares, font mention de ce déluge et de l'arche; entre autres Bérose le chaldéen qui, en racontant le déluge, dit à peu près ceci: 'et on dit jusqu'à présent qu'une partie du vaisseau subsiste encore sur la montagne des Gordyéens en Arménie, et que quelques-uns, en en arrachant de l'asphalte, l'emportent avec eux. Ces gens en l'emportant s'en servent surtout pour repousser l'influence des maléfices'. Josèphe dit encore (Contr. Apion., I, 19): « Or, ce Bérose, en suivant les histoires les plus anciennes, raconte, tout comme Moïse, le déluge et la perte des hommes qui y eut lieu; il écrit aussi de l'arche, dans laquelle Nôchos, le chef de notre race, se sauva et qui fut portée sur les sommets des montagnes des Arméniens ». Eusèbe, en faisant allusion à ce rapport de Josèphe. fait dire à l'historien juif: « Bérose même, en suivant les livres les plus anciens, écrivit sur le déluge..., dans lequel l'arche construite en forme d'une caisse... alla et s'arrêta sur les sommets des montagnes de l'Arménie » 1).

Tradition hébraïque. La Genèse (VIII, 4) porte: « Et l'arche s'arrêta... sur les montagnes d'Ararat ». L'écrivain sacré n'ignorait pas qu'Ararat, loin d'être une montagne, était un vaste pays appartenant à une nation étrangère. Comme l'on voit, il ne fait pas s'arrêter l'arche sur un mont, mais sur plusieurs montagnes; il ne mentionne pas, non plus, le nom ou les noms de ces montagnes. L'auteur de la Genèse ne faisait certes que mettre par écrit une tradition qui avait cours au sein de sa propre nation. A ce sujet le rapport de Josèphe prend une couleur particulière lorsqu'il dit (Ant. jud., I, III, 5): «Les pluies ayant cessé de tomber,... lorsque l'arche s'arrêta sur un sommet de la montagne en Arménie, Noé s'en aperçut, ouvrit l'arche et,... en en sortant avec ses fils, offrit des sacrifices à Dieu, et se régalait avec les siens. Cet endroit est appelé Descente 2) par les Arméniens; les indigènes montrent jusqu'à présent les débris de l'arche sauvée à cet endroit ». L'historien juif reproduit ici les paroles de Bérose et mentionne simplement les témoignages de quelques autres auteurs. — À défaut de la mention spéciale dans la Bible du mont qui ait pu recevoir l'arche sacrée, on

¹ Eusèbe, Chron., édit. Aucher, Ire partie, pp. 62-63. ² Ou Débarquement, 'Αποβατήριον, ce qui rappelle le nom de la ville de Nahićéilan ' Première-descente'.

serait autorisé à penser que, lorsque Josèphe fait mention du lieu nommé Descente ou Débarquement, il indique très probablement la ville de Naḥicéuan (ou Naḥjauan, Naxouana), située à proximité du mont Masis (Ararat).

Tradition arménienne. Ni les monuments cunéiformes ourarto-arméniens, ni les premiers auteurs chrétiens de cette nation ne mentionnent qu'il ait existé, depuis la haute antiquité, au sein du peuple arménien une tradition proprement nationale au sujet du déluge et du vaisseau sauveteur. Cependant, en regard de ce silence nous avons les traditions babylonienne et hébraïque, comme aussi la mention des témoignages et les ouvrages de quelques écrivains étrangers, dont il résulte indirectement que, parmi les Arméniens des temps anciens on indiquait deux localités comme étant celles où l'arche de Noé s'était arrêtée; l'une, les monts Gordyéens de Bérose cité par Alexandre Polyhistor; d'après l'historien de la Chaldée, ces monts étaient situés en Arménie. D'après Josèphe (Antiq. jud., I, III, 6), Bérose avait parlé d'un seul mont des Gordyéens, et celui-ci nous est indiqué par Faustus de Byzance qui l'appelle Sararat, comme nous verrons bientôt. Josèphe (Ibid.), après avoir reproduit les paroles de Bérose, y ajoute immédiatement: « Hiéronyme l'Égyptien aussi fait mention de ces choses, celui-là même qui a écrit l'histoire ancienne de la Phénicie; de même, Mnaséas et plusieurs autres. — Nicolas de Damas 1) aussi écrit sur ce sujet, dans son quatre-vingt-seizième livre, de la manière suivante: « En Arménie, au delà de Minyade 2), il y a une grande montagne nommée Baris; on dit que lors du déluge grand nombre d'hommes s'étant réfugiés sur elle, s'étaient sauvés, et que quelqu'un, qui était dans l'arche, avait échoué sur le sommet de cette montagne; que, de plus, les débris des bois s'y conservèrent longtemps. Ce personnage était peut-être celui-là même, dont Moïse aussi, le legislateur des Juifs, avait écrit » 3). L'appellation de Baris touchant le mont Ararat, mentionnée par

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Env. 75-15 av. J.-C. <sup>2</sup> La forme de ce nom doit être considérée comme la plus certaine; variante, Milyade. C'était le pays du petit royaume de Manas des inscr. cunéif. ourarţ. et de Minni de la Bible; de la droite du cours moyen de l'Araxe il s'étendait vers le sud-est. <sup>2</sup> Voyes ces paroles de Nicolas de Damas citées aussi par Eusèbe dans sa *Praeparatio evange-lica*, IX, XI, 4.

Nicolas de Damas, et celle de Bari 1) concernant un district qui touchait à cette montagne montrent clairement que les Arméniens de la haute antiquité avaient l'idée d'un déluge, dans lequel un patriarche quelconque et sa famille étaient sauvés dans un bateau qui, naturellement, s'était arrêté sur la plus haute montagne de leur pays. C'est sans doute avec cette idée qu'ils appelaient Baris le mont Ararat, puisque le mot commun baris, qui était devenu ensuite nom propre, en idiome urarto-grec et en langue hellénique signifie 'bateau, barque '2). Quant à l'appellation de Bari(s), donnée au district avoisinant le mont sauveur qui avait reçu le «bateau», rien d'étonnant que le nom du mont se fût étendu sur le territoire qui, le premier, avait reçu sur ses champs ceux qui étaient sortis du « bateau ». Ainsi, il est certain qu'une partie des Arméniens localisait la descente de l'arche de Noé sur le mont gordyéen Sararat, et l'autre sur le mont araxéen Masis (Ararat). Car, sans une tradition endémique, l'unanimité des auteurs susmentionnés resterait à peu près inexplicable.

Nous passons les traditions des autres nations qui ne concernent pas l'Arménie.

Quelques-uns des Pères de l'Église et certains écrivains ecclésiastiques désignent le nom de la montagne, sur laquelle l'arche de Noé s'était arrêtée; quelques-uns aussi font mention des montagnes de l'Arménie en général et de celles de la Gordyène en particulier comme un pays arménien. Lorsque saint Théophile, patriarche d'Antioche († env. 190), dit que « l'arche descendit sur une montagne d'Arabie » ³), il entendait indubitablement, par ce nom propre, le district d'Arrapha ou Arbaha des documents cunéiformes assyriens, le canton d'Arrhapachite de Ptolémée, c'est-à-dire l'ensemble de l'Albak du midi de la Basoropède et du Petit-Albak du nord de la Gordyène, mentionnés par les auteurs arméniens. L'ancienne version syriaque Peschito de la Bible appelle monts Gordyèens la montagne diluvienne. Saint Ephrem (320-379 apr. J.-C.) dit que « dans les pays des Gordyèens on montre jusqu'aujourd'hui les débris

¹ Les Sémites en général et les Assyriens en particulier laissent généralement tomber la lettre –s et la syllabe –is finales dans les noms propres d'hommes et de choses aryens. ² L'original de ce dernier mot étant l'italien bar-ca, ce dernier doit être mis en rapport avec le mot grec βdp–uc = bari-s 'bar-que'. ² St-Théoph. Ad Anatolycum, III, c. 19.

de l'arche de Noé. Et si l'on recherche avec soin, je ne doute point qu'on ne découvre aussi les traces de l'autel, conséquence de l'arrêt de l'arche, au pied de la montagne où Noé habita en sortant d'elle et offrit des holocaustes au Seigneur Dieu en prenant d'entre les animaux purs et de leur graisse » 1). - Saint Jacques, évêque de Nisibe, vivait dans la première moitié du Ivº siècle; l'historien arménien Faustus de Byzance (III, 10) rapporte de lui que « Jacques partit de sa ville pour aller vers la montagne Sararat, parmi celles qui sont en Arménie, située sur les limites du domaine (royaume) d'Ararat, dans la province de la Gordyène... Arrivé sur la place, il s'adressa à Dieu avec un vif désir d'obtenir la possibilité de voir l'arche construite par Noé; car, pendant le déluge l'arche s'arrêta sur cette montagne... Or, tandis qu'il montait les endroits pierreux... du mont Sararat, lui aussi bien que ceux qui l'accompagnaient se sentirent fatigués... Il s'endormit donc près du sommet de la montagne; et l'ange de Dieu vint et lui dit: 'Jacques! Jacques!... le Seigneur accomplit ta demande: ce qui se trouve sur ton chevet est du bois de l'arche; il vient de là; je te l'ai apporté pour que tu ne la voies pas; car, telle est la volonté du Seigneur'. Jacques se mit debout avec une grande joie, ... il vit la planche qui paraissait avoir été coupée, séparée et fendue parmi de grands bois par une hache. L'ayant prise, il rebroussa chemin... Toute la ville (de Nisibe) et les cantons... recevaient avec amour le présent qu'on leur avait apporté. Le bois de l'arche patriarcale de Noé est conservé jusqu'à ce jour chez eux, et on le fait voir à ceux qui y viennent pour le visiter ». — Ces paroles de Faustus de Byzance<sup>2</sup>) ont leur importance. Mais celles de Moïse de Khorène sont d'une importance encore plus grande lorsque dans l'histoire des saintes vierges Rhipsiméennes il dit que celles-ci et quelques prêtres « en marchant à travers la Gordyène et par le mont Solop, furent atteints d'ophtalmie dans le canton des Bérkriens; lorsqu'ils se mirent à prier, deux sources d'eau y jaillirent..., qui, au nom de ces saintes femmes, donnent jusqu'à ce jour la guérison à tous ceux qui souffrent de la maladie des yeux. Cependant, les Syriens disent de ce mont que, lorsque les eaux du déluge diminuèrent, l'arche arriva

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> St-Épiph. Contra haereses, livre I<sup>er</sup>, contra Nazarenos, dans Migne, Patrologia etc., t. XLI, col. 260.

<sup>2</sup> Il écrivait vers l'an 430 apr. J.-C.

au sommet de la montagne, c'est-à-dire à celui de Sararat, et l'espadon venant devant le vaisseau, l'arrêta; cette bourgade fut appelée Themnis, à savoir huit personnes sortirent de l'arche » 1). Eusèbe de Césarée écrit dans ses Chroniques 2): « Et l'Arche... s'arrêta sur les montagnes Arath 3). Ces montagnes sont situées dans l'Arménie supérieure, près de la Perse. Saint Jean Chrysostôme (347-407 apr. J.-C.) (Homèlie VIIIe, sur la Ire épître aux Thessal.) dit: « Croyez-vous que le déluge se fit réellement, ou bien ce qu'on en dit vous semble des paroles d'hommes aliénés d'esprit? Cependant, les montagnes, sur lesquelles l'arche s'arrêta, en font foi; je parle des montagnes de l'Arménie > 4). Saint Jean Chrysostôme (Homélie sur la Charité) dit aussi: « Est-ce que les montagnes de l'Arménie, sur lesquelles l'arche s'arrêta, n'en font-elles foi? N'est-ce pas que ses débris s'y sont conservés jusqu'à ce jour pour nous en rafraichir la mémoire? > 5).

D'après saint Jérôme (331-420 apr. J.-C.) (Commentaires en Isaïe, XXXVII, 38), «Lorsque le déluge cessa, l'arche, dans laquelle Noé se trouva avec ses enfants, ne s'arrêta pas sur les montagnes de l'Arménie en général nommée Ararat, mais bien sur les plus hautes montagnes du Taurus, qui sont voisines des plaines d'Ararat ». De ceci il résulte que, dans la pensée de saint Jérôme, l'arche se serait arrêtée sur le mont Masis. Selon Jean d'Antioche, « quelques-uns ont écrit que l'arche s'arrêta sur les montagnes Ararat de l'Arménie, situées entre la Parthie et l'Arménie d'[A]diabène » 6). Ici les mots: « les montagnes Ararat » mentionnées à côté du nom de l'Arménie, ne peuvent se rapporter qu'aux montagnes de la plaine d'Ararat; aussi bien, les mots précités nous indiquent certainement les deux monts Masik. De son côté, Isidore de Séville (570-636 apr. J.-C.) écrit: « Ararath, montagne de l'Arménie, sur laquelle, d'après le témoignage des historiens, l'arche s'arrêta. Depuis ce temps

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Euvres complètes de Moïse de Khorène, Venise, 1865, pp. 300-301.

<sup>2</sup> Édit. Schoene, t. I, Appendice II, p. 46, ll. 23-24.

<sup>3</sup> C'est-à-dire Ararat.

<sup>4</sup> Opera S. Ioan. Chrysostomi, édit. Montfaucon, Parisiis, 1734, t. XI, p. 480, F. - St-Jean Chrys., Explications des épitres de St-Paul (traduction armén.), Venise, 1862, t. II, p. 452.

<sup>5</sup> Item, édit. Montfaucon, 1724, t. VI, p. 296, E.

<sup>6</sup> Ioannis Antiocheni fragm., 2, 14, dans les Fragm. hist. gr., édit. Müller-Didot, 1885, p. 541.

jusqu'à ce jour on y voit des débris de ses planches » 1). D'après l'Africanus<sup>2</sup>), «l'arche s'arrêta sur les montagnes d'Ararat, que nous savons appartenir à la Parthie, bien que quelques-uns disent qu'elles sont situées dans les Célènes de Phrygie ». Jean le Syncelle 3) dit de son côté que « Dieu poussa l'arche de Noé sur le mont Ararat ». — Le mont al-Djoudi, mentionné dans le Coran (XI, 46), est situé dans la Gordyène 4); à proximité de la ville moderne de Djéziré sur le haut Tigre, avec d'autres montagnes il sépare l'Arménie de la Mésopotamie. Mahomet fait débarquer Noé sur le mont susdit. L'empéreur Héraclius (610-641 apr. J.-C.) y monta de Tsamanên pour voir la place où l'on prétendait que l'arche s'était arrêtée 5). D'après Qazwini, le géographe perse 6), l'arche de Noé s'arrêta sur le mont Eljoudi; Noé y avait bâti un temple que les pèlerins du temps de Qazwini continuaient de visiter; jusqu'à l'époque des Abbassides, les pièces de bois de l'arche subsistaient sur ledit mont (?!).

Pour ce qui concerne le peuple arménien, le témoignage de Nicolas de Damas nous donne clairement à entendre que, dans les âges du paganisme, une tradition existait dans le même peuple, d'après laquelle, tout en croyant à l'événement du déluge, il localisait sur le mont Masis l'endroit de l'arrêt de l'arche ou du vaisseau sauveteur. Si, du temps de l'auteur susmentionné, la plus haute montagne de l'Arménie portait le nom de Baris, qui était transformé en Hara-Barézâiti éranien, il ne sera pas dit que l'idée de l'arrêt de l'arche sur cette montagne doit être attribuée à un peuple éranien; car, les peuples d'Éran n'avaient aucune idée d'une arche ou d'un vaisseau diluvien 7). — Quant aux premiers siècles du christianisme, la croyance de l'Église arménienne était que le mont diluvien était situé dans la Gordyène; il s'appelait Sararat, qui très probablement était

'eau.'.

¹ Saint Isidore, évêque de Séville, Etymologiae, livre XIV, vm, 5; voy. dans la collection de Migne, Patrologia, etc., t. LXXXII, col. 521. ² Apud Johan. Syncel., pp. 38, 22, B., édit. de Bonn, 1829. ³ Pp. 26, 15, C. ⁴ Fraehn, Ibn Foszlan, p. 54. Wahl, Asien, p. 818. Fr. Lenormant, Les origines de l'histoire, t. II, Ir Partie, p. 5. ⁵ Fr. Lenormant, Ibid.; voy. aussi El-Makin, I, 1, p. 14. ⁶ Traduction d'Ethé, t. I, 19, p. 320. ¬ Les Arméniens disent que leurs ancêtres payens avaient établi un jour de fête pour solemniser le souvenir du déluge; la fête était nommée Vardavar, un mot que par le sanscrit j'interprète 'élévation ou croissance des eaux'. Comp. sert vridh (dans la conjug. parfois vardhá...) 's'élever, s'accroître', et vár

l'al-Djoudi du Coran. On ne se tromperait peut-être pas en disant que le mont Solop de Morse de Khorène aussi n'était que ce même Sararat. Cependant, on serait en droit de se demander si cette dernière croyance était-elle originairement nationale arménienne, ou si elle n'était qu'une importation syrienne. faite dans les premiers siècles de l'ère chrétienne. Tout porte à croire que c'est cette seconde hypothèse qu'il faut adopter comme vraie, sauf toutefois le point principal que, à en croire Bérose lui-même, une partie des habitants de l'antique Arménie et les Gordyéens spécialement devaient croire à l'existence d'une montagne, située dans la Gordyène quand même, qui aurait recu sur son sommet le vaisseau du père de la seconde humanité. Toutefois, nous voyons que du temps de Jean d'Érznkay (1250-1326 apr. J.-C.), un écrivain arménien, c'était le grand mont Masis qui avait été le lieu d'arrêt de l'arche 1). Cette croyance continue encore dans toute la nation arménienne. - Les Pères de l'Église grecs et latins tiennent pour ce dernier mont, appelé par eux Ararat.

## CHAPITRE III.

# ÂIRYANA-VAÊJA ET LES CONDITIONS DE CIVILISATION DES ARMÉNIENS PRIMITIFS

Parmi les branches du genre humain la plus notable est, sans contredit, celle que nous appelons aryenne ou indo-euro-péenne. Au sujet de Japheth, le premier ancêtre patriarcal de cette grande famille, nous lisons dans la *Genèse* (IX, 27) que le fondateur de la seconde humanité a dit: « Dieu agrandira Japheth ».

Cependant, à l'époque où les descendants de ce dernier étaient en petit nombre et habitaient côte à côte dans un même endroit, quelles étaient les conditions de leur vie, et surtout quelle fut ou dut être leur résidence primitive? Certes, au début ces conditions ne pouvaient être brillantes; mais leur développement devait être en proportion avec l'accroissement des races

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Voy, Soperk Hâykakank, Venise, t. V, p. 124.

japhéthiques ou indo-européennes. Ces races, après leur séparation, devaient être: 1°, Les Aryens orientaux, c'est-à-dire les Aryas-Sanscrits, les Aryas-Éraniens, les Arméniens, les Phrygiens, les Lyciens et les autres petits peuples aryens de l'Asie-Antérieure; 2º, Les Aryens occidentaux, à savoir les Hellènes, les Latins et les Celtes; 3°, Les Aryens septentrionaux, c'est-à-dire les Teutons, les Scandinaves et les Slaves. — Si bien réellement la bénédiction de l'auteur de la seconde humanité a produit ses effets merveilleux, c'est le lieu même de cette bénédiction patriarcale qui attire notre esprit et attention, c'est-à-dire ce lieu primitif où se trouvait le berceau de si nombreuses nations aryennes, et qui avait été leur séjour primitif. Ce séjour est appelé Airyana-Vaêja, que nous pouvons interpréter en arménien classique par Ariaj-Vijak 'contrée des vaillants' ou plus sûrement Eranéloi-Vijak contrée des bienheureux '1); mais c'est cette seconde interprétation que nous considérons uniquement exacte et la seule vraie. Lesdites nations y séjournèrent tout d'abord, les unes formant un mélange complet, et les autres habitant près ou tout près de leur congénères. C'était ici et au milieu de ces nations que les premiers ancêtres des Arméniens avaient commencé à former et à mener leur vie civilisée.

Il faut donc que nous fassions dans ce milieu des recherches sur le premier état de civilisation de la nation arménienne alors en état de formation et que nous nous en rendions compte dans la mesure du possible. Aujourd'hui nous avons le moyen par lequel nous pouvons arriver à nous en faire une idée exacte quoique bien limitée. Ce moyen, c'est l'archéologie linguistique, ayant pour base la philologie comparée. Par celle-ci, les matériaux existant dans l'idiome des inscriptions cunéiformes ourartiques et dans l'arménien classique, qui sont communs aux

¹ La formule précitée est la pehlvie de celle de l'ancien éranien  $Airyanem\ Vaéjo$ . La plupart des érudits considérant le premier de ces deux mots comme correspondant aux mots: arm. cl.  $ar-\delta r$  'charrue', gr. ' $\alpha\rho-\delta\omega$ , lat. ar-o 'labourer, cultiver', interprètent lesdites formules par 'contrée des agriculteurs', dans ce sens que les Aryas Éraniens et Sanscrits, dans le but de distinguer leur nationalité commune des nations touraniennes nomades, se seraient appelés 'agriculteurs ou cultivateurs', dont la condition était nécessairement sédentaire. Cependant, en fait de parallèle tant philologique que moral, la convenance et la probabilité se trouvent être d'un poids très léger. D'ailleurs, les formules éraniennes précitées désignent plutôt un lieu pareil à celui du paradis terrestre, où les hommes menaient une vie heureuse.

idiomes des nations aryennes susmentionnées, nous font connaître d'une facon sûre et certaine l'histoire de la culture ou des conditions de civilisation des fondateurs primitifs de la race aryo-arménienne. Il va sans dire que les mots, qui ne sont point empruntés et qui existent dans les dialectes arméniens aussi bien que dans une ou plusieurs langues aryennes, forment les restes de la langue-mère primitive que toutes le branches de la grande famille indo-européenne parlait d'une façon pour ainsi dire égale dans leur séjour primitif. Comme les mots de cette sorte jouissent de l'autorité philologico-historique, ils sont de véritables sources d'histoire. Cependant, il est à remarquer ici que le dialecte arménien des monuments cunéiformes nous fournit peu de choses en fait de pareils matériaux; quant à l'arménien classique, par ses évolutions dans l'antiquité et par la corruption phonétique très profonde qui dut y régner, les mêmes matériaux se trouvent grandement réduits jusqu'au début du ve siècle de l'ère chrétienne, époque du commencement de la littérature classique.

Pour les ancêtres primitifs de la nation arménienne, nous devons admettre deux époques par rapport à l'Âiryana-Vaêja: l'une, la primitive et générale concernant tout le temps, dans lequel les anciens Arméniens se trouvaient en contact plus ou moins immédiat avec toutes les nations indo-européennes; l'autre, la seconde et particulière, lorsqu'ils avaient, dans l'Âiryana-Vaêja, des rapports moins stricts avec les nations susdites et vivaient avec les Grecs dans des conditions de relations immédiates d'une famille à part et dans des rapports absolument fraternels. C'est à cette seconde époque, qu'il faut dénommer arméno-grecque, qu'appartiennent tous les mots de l'arménien ourarțique et de l'arménien classique, qui ont leurs correspondants exclusivement dans les dialectes grecs.

Nous nous limiterons à traiter ici des sujets principaux de l'histoire de culture morale et matérielle, que nous fournit la philologie comparée, autant que les limites de notre ouvrage nous le permettent.

1. La famille, qui est le fondement de toute société et de toute nation civilisée, réunissait toutes les conditions nécessaires chez les premiers ancêtres des autres Aryens aussi bien que des Arméniens dès les âges primitifs. Ceux qui la composaient, c'étaient:

le hdyr (père), scrt pitar, a. ér. pitar, gr. nath, lat. pater, goth. fadar. — Le mot ourarțo-arménien arhi date de l'époque arméno-grecque; il offre le sens de 'père' et a son équivalent dans le mot gr. àpxh 'commencement, fondement; domination, autorité'. C'est de ce nom et de ces qualités qu'on nommait et honorait le chef de famille, du moins dans une partie des Arméniens primitifs.

la mâyr (mère), scrt mâtar, a. ér. matar, gr. μήτηρ, lat. mater, a. h. allem. muotar, a. sl. mati, angl. sax. môder.

la môrou 'belle-mère = marâtre', gr. μητρικά.

l'ordi (fils), ourat. ourouda, sert putrà, a. ér. puthra. — Arméno-grec ourart. hinis, a. ér. hunu, sert sûnů, gr. -γενής ' né, \* fils ', sl. eccl. synŭ, angl. sax. sunu ' fils '. — ourart. bedis, gr. παξ, gén. παιδός ' enfant, \* fils '.

la doustr (fille), scrt duhitár, a. ér. dughdhar, gr. θυγάτηρ, goth. daúhtar, lith. duktė', a. sl. dŭštĭ, n. h. allem. tochter.

2. La parenté unissait avec ses doux liens les Arméniens dès la plus haute antiquité; ainsi, les suivants étaient connus parmi eux:

ėlbâyr (frère), scrt bhrátar, a. ér. bratar; gr. φρατίρ [membre d'une même curie ou confrèrie], et αδελφός, lat. frater, irl. bráthir, goth. brôpar, a. sl. bratrŭ.

koyr (sœur), scrt svásar, a. ér. qañhar, gr. ĕop 1), lat. soror, lith. sesŭ, goth. svislar, angl. sax. sweoster, swuster.

hâu (aïeul), lat. avus, (lat. avia, goth. avô 'aïeule'), lith. awy'nas, pruss. awis.

hani (aïeule), lat. anus 'vieille femme', a. h. allem. ano, ana 'aïeul, aïeule; les anciens'.

3. Le mariage légitime et les rapports provenant d'une telle union de l'homme et de la femme se montrent d'une façon manifeste dans la vie primitive. Les institutions dénotées par les mots suivants nous indiquent l'époque arméno-grecque: ourart. siniris et gr. σύνειρξις 'flançailles'; ourart. irmousis, arm. cl. amousn-outiun 'mariage', gr. ἀρμόζ-ω, arm. cl. amousn-a-nam 'se marier'.

L'époux était aussi le chef; arm. cl. pét, scrt páti 'seigneur, commandant; époux', a. ér. paiti, gr. πόσις, lith. pats 'époux'.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Voy. O. Schrader, Sprachvergleichung und Urgeschichte, 2° édit., pp. 537, 538.

 $kin^{1}$ ) (femme, épouse) était la femme légitime qui donnait naissance à des enfants; tel était le sens propre de ce mot; scrt  $gn\hat{a}$ , a. ér. ghena, gr.  $\gamma\nu\nu\dot{\eta}$  et  $\beta\varkappa\nu\dot{z}$ , goth.  $qin\delta$ , a. sl.  $\dot{z}ena$ , pruss. genno.

Avec le mariage légitime on connaissait la bru, le beau-père, la belle-mère et le beau-frère. Les mots en arménien classique qui correspondent à ceux-ci, ont un ou plusieurs équivalents dans les autres langues indo-européennes; ils datent donc des ages primitifs aryens avec les idées qu'ils représentent.

4. Le grand nombre des membres d'une famille produisait différentes familles; c'est de l'ensemble de celles-ci que se formait le tohm (clan, maison), ourart toumes; a. ér. taohman 'semence, souche, race'; gr. δημος 'peuple, tribu de peuple', paz. tuhm 'semence', tuhma 'origine, généalogie', pehl. tohmak 'semence, origine, race'.

L'ensemble de plusieurs clans formait la tribu que nous révèlent les mots suivants: ourart. gouna, gounousa, scrt jana, goth. hunni famille, race , arm. cl. znoundk enfants, fils, \*race , gr. γένος, lat. genus, gens maison, race, nation L'ensemble de tribus, qui tiraient leur origine d'un tel ou tel ancêtre patriarcal, était destiné à former la nation dans un avenir plus ou moins prochain.

5. L'élève des bestiaux semble avoir été la première occupation des Arméniens primitifs à l'exemple des autres nations aryennes. Ils élevaient des bestiaux pour satisfaire aux nombreux besoins de la vie. Les ancêtres primitifs des Arméniens, « riches en bétail » dans les temps inférieurs, n'étaient peut-être pas moins riches dans ce genre de biens. Le bétail consistait principalement en as = as ourart. (cheval), animal si cher aux Arméniens de tous les âges et de toutes les époques, nommé en scrt άçva, a. ér. aspa, lith. aszwa; ourart. ippous, gr. ħπος; comp. arm. cl. as-pêt 'chef de cavalerie'.

kov (vache), scrt  $g\delta'$ , a. ér.  $g\acute{a}o$ , a. sl.  $gov \not\in do$ , a. h. allem. chuo, n. h. allem. kuh.

âyz (chèvre), scrt ajā, gr. aṣ̄¸, lith. az̄ys.

 $hoz^2$ ) (porc), ourart. housous, a. ér.  $h\hat{u}$ , gr.  $\Im \zeta$ , lat. sus, a. h. allem.  $s\hat{u}$ , scrt  $s\hat{u}$ -hard, n. pers. hok, angl. hog.

sag (oie), sert ham-sá, afgh. zághah, a. sl. gasi, n. h. allem. gans.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Prononcez kin(e). <sup>2</sup> A prononcer hoz(e).

cori (mulet); cet animal paraît avoir reçu ce nom à l'époque arméno-grecque; gr. ολρεύς, ὸρεύς.

és (ane), n. h. allem. es-el, angl. ass, lat. as-inus, trc ès-èk. ouit (chameau), ourarț. ouitus, scrt ûstra, a. ér. ustra, n. pers. ustur, krd. huster.

soun (chien), le fidèle compagnon de l'homme, gardien de son maître et du bétail de celui-ci, avait dans la famille arménienne sa place d'honneur; comp. scrt çván, a. ér. spâ, gr. κύων, lat. canis, goth. hunds, angl. sax. hund, lith. szo, irl. cú.

Il va sans dire que la liste des animaux domestiques ne s'arrétait pas là; toutefois, comme nous avons dit plus haut, à cause du développement que l'arménien classique eut dans les basses époques et par la corruption phonétique qui s'y produisit sur une vaste échelle, nous sommes privés de moyens pour reconstruire et nous représenter entièrement l'ancien état de choses.

6. L'agriculture étant un art, on l'avait entreprise après l'élève des bestiaux. On avait donc:

arôr (charrue), gr. ἄροτρον, lat. aratrum, irl. arathar, lith. árklas, a. sl. oralo. — On devait donc labourer; comp. arm. cl. arôr-a-drém, gr. ἀρόω, lat. arare, irl. airim, lith. árti, a. sl. orati.

Avec le commencement de la propriété particulière les Aryens eurent:

l'agarak (champ, terre labourable), gr. ἀγρός, lat. ager, goth. akrs.

le sérmn (semence), gr. σπέρμα, lat. semen, a. h. allem. samo, a. pruss. semen.

Ceux-ci produisirent:

le forian (froment, blé), ourart. hourus, gr. πυρός, gr. syracus. σπυρός, lat. fru-mentum.

le gari (orge), gr. κριθή, lat. hordeum, a. h. allem. gerste. l'art de 'moudre', arm. cl. al-am, gr. ἀλ-ω, goth. malan, lat. mol-o.

l'aliur (farine), gr. äleup-ov.

le haf (pain), ourart. așis, a. h. allem. atz; ätzen 'manger'; a. ér. hahya- 'froment'; scrt aç 'manger', sasya 'produits de champ'

7. Les Aryens primitifs connaissaient le feu, ourart. adarus, arm. cl. atr(agoyn) '(couleur de) feu', a. ér. âtare, pehl. atur-, pers. âdar.

### 8. Dans la vie sociale il existait:

ter (seigneur), ourart. euris ou ehuris, scrt ásura, a. ér. ahura 1), n. h. allem. herr.; ourart. qiras, gr. κύριος; lat. herus 'mattre du logis'.

azat (libre, noble) ourarț. asazis, a. ér. âzâta, pehl. âzât, n. pers. âzâd. — Le noble de naissance ou de famille est aussi appelé par l'ourarț. gounousis, gr. γενναίος, lat. generosus.

9. L'habitation consistait principalement en toun (maison), scrt dama, gr. δόμος, lat. domus, celt. daimh, sl. domü. Les maisons étaient munies de portes et avaient des étages.

Les localités, où les maisons se trouvaient bâties étaient appelées:

giul (village), ourart. hous, housis, scrt viç, a. ér. vîs, a. pers. vith, lat. vicus, lith. wiēsz, a. sl. visi, goth. veihs, alb. vise.

(kalak ville) = ourart. boura ou poura, scrt púr, gr. πόλις. Le caractère principal de la ville consistait en ce que, dans les ages aryens, elle était entourée de fossées; le mot arm. cl. por-èm 'creuser' en fournit le sens étymologique  $^2$ ).

La ville principale était appelée en scrit  $v\hat{a}$ 'stu, gr.  $\delta \sigma v$  'ville, capitale'; comp. ourarț. astis 'ville'.

De tout ceci il résulte que les ancêtres primitifs des nations aryennes, parmi lesquels ceux de la race arménienne, menaient, avant la séparation définitive des agglomérations ethniques, une vie sédentaire et fixe, et que ces peuples étaient plus ou moins civilisés ayant une organisation sociale assez respectable. Des métaux, tels que le fer, le cuivre et l'argent ne leur étaient pas inconnus.

10. Des combats et des guerres avaient lieu, dès la plus haute antiquité, parmi les peuples aryens, lorsque ceux-ci se trouvaient encore ensemble dans leur séjour primitif. Ainsi nous voyons que les mots de l'arm. cl. kriü 'combat' gor-am' guerroyer, combattre' ont leurs équivalents dans le scrt, l'anc. ér. et l'ourart. kourou 'guerroyer, combattre', l'ital. guerra, l'allem. krieg, angl. war 'guerre', l'a. pers. kara 'troupe, armée', lith. karas 'combat', arm. cl. pây-kar 'querelle, dispute'; l'a. ér. kar-, l'ourart. karou, l'arm. cl. ma-kar-im 'combattre; guerroyer',

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Ces trois derniers mots paraissent être usités pour les dieux et les génies célestes.

<sup>2</sup> Voir H. Zimmer, Altindisches Leben, p. 142 et suiv. O. Schrader, Sprachvergleichung und Urgeschichte, 2° edit. 1880, p. 198.

arm. cl. pây-kar-ém 'se quereller, disputer'. — Les mots ourart. agounounis et gr. ἀγωνιστής 'combattant', ourart. touhi et gr. τεύχεα 'munitions; armes' datent, sans aucun doute, de l'époque arméno-grecque l).

Nous devons limiter ici nos investigations concernant les sujets de ce chapitre.

#### CHAPITRE IV.

- L'ARMÉNIE BERCEAU OU SÉJOUR PRIMITIF DES NATIONS INDO-EU-ROPÉENNES, ET DES ANCÊTRES PRIMITIFS DE LA RACE SÉMITO-HÉBRAÏQUE, DES ARABES ET DES ARAMÉENS.
- I. Les Aryens d'Afrique. II. Les Aryens d'Europe. III. Les Aryens de l'Asie-Mineure. IV. Les Aryens du nord-est de l'Asie-Mineure. V. En Mésopotamie. VI. Les Aryens habitant dans le voisinage du Tigre. VII. Les Aryas-Éraniens. Les Aryas-Hindous. Considérations linguistico-géographiques. Résumé. Appendice: Les Sémites. I. Les Hébreux. II. Les Arabes. III. Les peuples araméens. Considérations géographiques sur les pays sémitiques.

Chez la plupart des nations indo-européennes nous trouvons des traditions plus ou moins obscures ou simplement mythologiques au sujet du pays de leur origine ou bien sur leur émigration d'un pays primitif dans un autre. Le peuple arménien s'en trouve privé d'une façon complète. Les Grecs étaient nés des pierres de Deucalion, le Noé de la mythologie grecque, ou bien ils étaient engendrés d'un chêne, une tradition contre laquelle Homère (Odyss., XIX, 163) écrivait: « mais toi, tu ne descends pas du chêne d'une antiquité fabuleuse, ni même d'un rocher ». On disait dans quelques tribus de la Germanie que leur origine était du dieu Tuisko, né de la terre; ainsi, ils se consideraient comme autochtones. D'après une fable qui avait cours chez les nations scandinaves, le premier homme se nommait ' frêne', bel arbre forestier. Être né d'un chêne ou d'un

Digitized by GOOGLE

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Voy. dans O. Schrader, *ibid.*, pp. 325-326, les mots qui signifient certaines armes défensives et offensives, mots en grande partie empruntés par l'arménien classique aux dialectes éraniens d'époques moyennes.

frêne signifiait simplement que le peuple était originaire du pays qu'il habitait. Cependant, il y avait des peuples arvens qui savaient par tradition que ce n'était qu'à la suite d'une émigration et d'une pérégrination qu'ils s'étaient établis dans les pays qu'ils habitaient en dernier lieu. Certains d'entre eux indiquent clairement ou croient indiquer leur pays primitif. Ainsi, les Romains disaient que leurs ancêtres, sous la conduite d'Énée, un personnage assurément fabuleux, s'étaient transportés de la Troade en Latium. Parmi les races scandinaves il existait une seconde tradition, d'après laquelle Odin, leur dieu suprême, parti de la ville d'Asgard dans le Turkland (Turkestan), avait traversé la Russie et s'était arrêté dans le pays des Saxons. Il existait une troisième tradition chez les peuples scandinaves, d'après laquelle c'étaient les alentours du Palus-Méotide qui avaient été leur pays d'origine 1). Les négations mêmes d'Homère, plus haut citées, démontrent que chez les Grecs il y avait aussi une autre tradition affermissant probablement qu'ils étaient venus dans leur pays seulement à la suite de migration d'une contrée étrangère. Nous voyons deux peuples établis dans le nord de l'Afrique, qui avaient très nettement conservé le souvenir de leur émigration de certaines contrées d'Asie. Les Aryas-Hindous avaient gardé un certain souvenir de leur arrivée dans l'Inde en traversant des contrées occidentales. Les Éraniens ou plutôt les anciens Bactriens lisaient dans leur livre sacré que leur demeure primitive était l'Âiryana-Vaeja. — Les Hébreux indiquent assez clairement le séjour primitif de leurs ancêtres patriarcaux.

Dans quelle contrée était donc le lieu d'origine des peuples indo-européens ou l'Âiryana-Vaêja, comme le langage des savants modernes veut que nous l'appelions? Tout en citant certaines traditions qui nous l'indiquent d'une façon assez précise, nous verrons par des preuves linguistico-historiques et surtout par des données positives, c'est-à-dire géographiques et ethnographiques, que l'Àiryana-Vaêja c'était l'Arménie même.

Prémettons ici toutefois que les savants sont généralement d'accord pour dire que « toutes les populations d'Europe y ont immigré d'Asie dans un temps très reculé. Un mouvement ir-

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Grimm, Geschichte der deutschen Sprache, pp. 728, 769. Knobel, Völkertafel der Genesis, p. 33; voyez-y les auteurs mentionnés sous la 3° référence.

résistible, dont la cause originaire nous est cachée, commenca à se produire d'est en ouest. Autant un peuple se trouve avancé dans la direction de l'occident, autant il a dû commencer de bonne heure sa marche en avant, et autant il a pu laisser derrière lui, sur son chemin, des traces profondes » 1). Ajoutons-y que lorsque tel ou tel peuple était arrivé dans un lieu où il se fixa ensuite d'une façon définitive, ou il avait tout à fait perdu le souvenir de son pays primitif, ou bien il en avait gardé des souvenirs imparfaits et obscurs, ou bien encore il s'en souvenait d'une manière tout à fait claire. — Avant d'entrer dans le cœur de la question qui nous occupe, nous tenons à énoncer, en guise de principe formel, cette vérité historique que les noms géographiques émigrent d'un pays dans un autre avec les groupes de populations qui quittent leur sol natal pour se transporter dans un nouveau pays où ils s'établissent et où, en mémoire du pays, des monts, des fleuves et des lacs absents, chers à eux pour de nombreux motifs, ils renouvellent et font revivre de-ci et de-là les noms y afférents; ils indiquent de la sorte leur berceau primitif, leur pays d'origine. Il faut dire presque la même chose des noms de certaines peuplades émigrées, qui gardèrent l'appellation de tribus auxquelles elles appartenaient originellement. Aussi bien, ces peuples émigrés se constituent, pour ainsi dire, les historiens primaires de leur séjour primitif, de leur migration et de leur établissement définitif. Dans un cadre restreint et en ce qui concerne la plupart des races sémitiques, l'écrivain sacré de la Genèse indique leur berceau tantôt directement, en énonçant les appellations de certains districts de la nation d'où leurs ancêtres avaient émigré, et une fois même en se servant de l'appellation générale du pays de la même nation, en guise de noms propres de certains ancêtres plus ou moins éloignés desdites races sémitiques.

I. Les Aryens d'Afrique. Il est probable que ceux qui s'éloignèrent de très bonne heure du séjour primitif des Aryens, ce furent les populations aryennes établies dans certaines régions du nord d'Afrique. Salluste dit dans la biographie de Jugurtha (art. XVIII) que « d'après l'opinion des Africains, lorsque Hercule est mort en Espagne, son armée, qui était composée de différentes nations, resta sans général; elle s'est dissoute bientôt

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> J. Grimm, Geschichte der deutschen Sprache, 1848, p. 162 et suiv.

à cause de la rivalité de plusieurs personnes qui cherchaient à s'emparer du commandement. Parmi les soldats, les Mèdes, les Perses et les Arméniens naviguèrent en Afrique et occupèrent les régions voisines de notre mer. Toutefois les Perses s'éloignèrent beaucoup plus de l'Océan... Par des mariages, ils se fondirent peu à peu avec les Gétules; et comme, par de fréquentes incursions, ils allaient tantôt d'un côté et tantôt de l'autre dans le but d'épier le pays, ils se nommèrent Numides 1). Les Mèdes et les Arméniens gagnèrent les Libyens à leur parti. Ceux-ci habitaient un pays voisin de la mer d'Afrique, et les Gétules demeuraient plus au sud, non loin de la zone torride. Les premiers<sup>2</sup>) eurent de bonne heure des villes; car, comme ils étaient séparés de l'Espagne seulement par un détroit, ils avaient entrepris de trafiquer par échange. Leur nom fut peu à peu corrompu par les Libyens, qui, au lieu de les nommer Mèdes, les appelèrent Maures 3). Cependant, l'influence des Perses grandit en peu de temps; depuis, à cause de l'accroissement du peuple, ils se séparèrent d'avec leurs parents et, sous le nom de 'Numides', ils s'établirent dans les localités près de Carthage appelées Numidie 4). Après ce temps, les deux peuples en secourant l'un l'autre, en se servant de leurs armes ou inspirant la terreur, ont subjugué les nations limitrophes, répandirent la renommée et la gloire de leur nom, surtout ceux qui s'étaient avancés vers notre mer; car, les Libyens sont moins belliqueux que les Gétules. Enfin, la partie inférieure de l'Afrique tomba en grande partie sous le pouvoir des Numides; les populations vaincues se furent fondues avec les vainqueurs et prirent leur nom . - Sans doute, l'Hercule de Salluste n'est, par allégorie, que la personnification des temps immémoriaux; mais lorsque cet écrivain fait mention des noms de « Mèdes, Perses et Arméniens», il nous donne à entendre que, à une époque très reculée, une multitude d'hommes de ces trois nations avaient immigré en Afrique en quittant le pays qu'ils avaient, dans le passé, habité en commun. Nous devons penser que ces fractions de Mèdes et de Perses avaient dû émigrer du pays, d'où

C'est-à-dire Nomades, du mot gr. Noμάς 'qui n'a point une habitation fixe'.
 Savoir les Mèdes et les Arméniens.
 Le pays occupé par ceux-ci s'appela Mauritanie qui de l'ouest du Maroc s'étendait jusqu'au centre de l'Algérie.
 Ce pays, en partant du centre de l'Algérie, embrassait la Tunisie moderne tout entière.

nous verrons que le gros de leurs nations avait dû aussi émigrer dans la direction d'est et de sud-est. Ajoutons ici que, au rapport d'anciens auteurs, les descendants des Mèdes, des Perses et des Arméniens susmentionnés étaient de haute taille et d'un beau visage 1). Ces qualités n'étaient pas propres aux aborigènes de la Libye. D'un autre côté, « les monnaies des rois numides Bocchus et Juba rappellent exactement les monnaies et les pierres gravées des Persans au temps des Sassanides, et elles offrent l'image du *Mihir*, globe ailé si commun sur les monuments de la Perse et de la Médie, et les ruines de Persépolis. Cette origine asiatique des Maures et des Numides a toujours passé pour constante chez les Grecs et les Romains 2).

II. Les Aryens d'Europe. La plus grande partie des nations aryennes d'Europe ont perdu tout souvenir du lieu primitif de leur demeure 3). Toutefois, il est évident qu'elles habitaient, dans le temps primitif, le pays où ils avaient pour voisins les Hindous, les Éraniens, les Arméniens et les Grecs. Si les peuples Scandinaves se souvenaient du Turkland (Turkestan) ou des alentours du Palus-Méotide comme des pays d'où ils étaient partis, il s'ensuit que ces mêmes pays avaient été pour eux la première étape après qu'ils avaient quitté la contrée de leur demeure primitive. Au cours des temps, les peuples scandinaves, tout comme les Latins, avaient oublié leur véritable séjour primitif, et l'époque de leur première étape étant relativement récente, ils en avaient le souvenir présent. Mentionnons donc les nations aryennes d'Europe qui nous indiquent le pays de leur origine par les qualités des langues qu'elles parlaient, ou bien en raison de ce qu'elles avaient matériellement renouvelé et rétabli dans leurs pays les souvenirs de leur séjour primitif. Ces souvenirs sont des noms propres de fleuves, de villes et de quelques autres lieux géographiques et un nom trop célèbre de ministres religieux.

1. Espagne. Selon Justin (XLIV, III, 8), les anciens Espa-

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Voir Knobel, Völkertafel der Genesis, p. 301 et les écrivains mentionnés Ibid. à la note 23.

<sup>2</sup> Ch. Louandre, dans sa traduction de Tacite, note 20 au livre II, t. I, p. 148.

<sup>3</sup> Voy. présentés comme descendants d'Ashkénaz: les Bretons Gaels, par J. von Görres, Die Japhetiden und ihr Ausgang aus Arménien, pp. 85, 147-148, et les Allemands scandinaves et saxons, par Knobel, Die Völkertafel der Genesis, pp. 33, 38, 41-43; toutefois les données n'en sont pas d'un grand poids.

gnols avaient un fleuve nommé Chalybé, près duquel habitaient des Chalybes, mentionnés par le même écrivain (XLIV, III, 9). Il est vrai qu'on ne saurait préciser ni la localité du fleuve, ni la région où ces Chalybes d'Espagne habitaient; toutefois, il est manifeste que ce peuple avait conservé le souvenir de son émigration du pays des Chalybes d'Asie, appelés Chaldi par les Arméniens. Nous savons que ces Chalybes ou Chaldi étaient liés avec les Arméniens d'une étroite parenté, ou plutôt ils constituaient ethnographiquement une branche à part dans la race arménienne.

2. L'Hellade. En parlant plus haut de l'idiome arméno-grec d'Ourartou nous avons vu la quantité des éléments de l'arménien classique qu'il contenait dans son sein, et nous avons constaté que les éléments grecs y figuraient dans des proportions nullement inférieures à celles de l'arménien classique. De même que, d'une part, les idiomes sanscrit et ancien éranien et, de l'autre, les idiomes lettiques 1) et l'ancien slave ont entre eux nombre d'intimes et étroits liens de parenté, par lesquels on constate que, dans les temps primitifs, d'un côté les nations sanscrite et éranienne ne formaient qu'un peuple, et l'état ethnographique des peuples lettiques et de l'ancien peuple slave n'était qu'un, de même et d'un autre côté, dans les temps primitifs, les nations arménienne et grecque ne formaient qu'une même nation et avaient habité un même pays et vécu comme sous un même toit, dans des conditions de fraternité et d'intimité absolues.

En émigrant de l'Arménie, les Grecs y ont laissé, s'il est permis de dire ainsi, un peu plus de la moitié de l'idiome qu'ils parlaient, en souvenir du long séjour qu'ils y avaient fait avec leurs frères arméniens.

Et lorsqu'ils parvinrent au pays qu'ils devaient habiter d'une façon définitive, en souvenir de leur séjour primitif ils ont renouvelé, sur d'autres cours d'eau dans leur seconde patrie, les noms de trois d'entre quatre fleuves de leur ancienne demeure. Ces fleuves sont: l'Araxe, le Kour (Cyrus), le Mélas et le Téléboas. Ainsi,

La Thessalie avait son Araxe, son Kour et son Mélas. (Voyez p. 10 f. 12, 19).

<sup>1</sup> C'est-à-dire ancien prussien, lithuanien qui était parlé à l'est de la Prusse, et lettien qu'on parle en Courlande et en Livonie.

La Béotie aussi avait son Mélas. (Voy. p. 19).

Dans la Péloponèse et sur la mer Ionienne, le promontoire qui s'étend de l'*Élide* vers l'Achaïe était appelé Araxos. (Voyez p. 10 k).

De même, en Péloponèse, l'Arcadie possédait son propre Mélas. (Voy. p. 19).

En Étolie il y avait une ville nommée Arachthos (= Araxos). (Voy. p. 10j).

Une partie du peuple de l'Acarnanie était composée des Céphalléniens et des Taphiens, qui habitaient les îles qui portaient leurs noms. L'ancêtre primitif légendaire de ces deux petits peuples s'appelait Téléboas, du nom duquel ils s'appelèrent Téléboëns. Du nom de Téléboas, cette partie d'Acarnanie était appelée Téléboïde, et, comme natifs de cette région, les Cephalléniens et les Taphiens étaient nommés Téléboïdiens 1). - Xénophon (Anabase, IV, IV, 3) et Étienne de Byzance (s. v. Τηλεβοζ) font mention d'un fleuve nommé Téléboas en Arménie, qui était le Thouh des écrivains arméniens, le Bitlis-Tschay moderne, qui court au sud-ouest de la mer des Bznounik. — Il va sans dire que le nom de l'ancêtre patriarcal grec susmentionné représentait uniquement le fleuve Téléboas de l'Arménie en tant que les habitants des îles des Céphalléniens et des Taphiens ayant habité, dans les temps primitifs, les bords du fleuve arménien susmentionné, en avaient émigré et, en souvenir de leur primitive résidence, ils avaient voulu se distinguer toujours des autres peuples grecs en s'octroyant comme caractéristique le qualificatif de l'appellation du fleuve Téléboas 2).

3. En Épire, dans le district des Molosses nous retrouvons l'Araxe de l'Arménie sous forme d'Arachthos ou bien sous celles d'Arathos et d'Araethos (dont l'embouchure serait en Acarnanie?!). (Voy. p. 10 i). C'est la rivière d'Arta de nos jours. — Dans le même pays les prêtres appelés les Selloi de Dodone

Voir Hérodote. V, 59. Aristote ap. Strab., VII, vII, 2. Strabon, X, II,
 14, 20, 24. Apollodore, III, vIII, 1. – Deimling, Die Leleger, Leipzig, 1862,
 pp. 95-96, 157-159. Voyez-y les autres références.
 Comme nous avons dit plus haut, il semble que l'ancien nom de l'Araxe était Halmos. Dans cette condition, ce nom avait peut-être des rapports avec ceux des villes d'Almon ou de Salmos en Béotie.
 Voir Deimling, Ibtd., p. 132.

avaient leurs homonymes en Ourarțou, appelés Sélui 1). On ne saurait raisonnablement penser que les ourarțo-arméniens aient emprunté le nom de l'un de leurs collèges sacerdotaux aux prêtres pélasgiques de Dodone. Nous devons donc penser que, puisque les Pélasges formaient un rameau de la race grecque, à leur sortie de l'Arménie ils avaient avec eux une partie des ancêtres des Sélui ourarțiens et, avec ceux-ci, ils s'étaient rendus jusqu'en Épire où ils s'étaient établis, en notable partie, définitivement.

- 4. « Les Mygdoniens », peuple de la partie orientale de Macédoine, « sont très souvent considérés absolument comme s'ils étaient identiques aux Phrygiens » <sup>2</sup>). Nous connaissons le véritable pays d'origine de ces derniers; la conséquence est donc évidente.
- 5. Les Dalmates passaient, d'après une donnée, pour être Arméniens et Phrygiens. L'auteur grec nous le dit clairement: Δαλμάται 'Αρμέναι είναι μαι δοκούσι καί Φρύγες: « Les Dalmates me paraissent être Arméniens et Phrygiens » 3).
- 6. « Les Araxiens étaient une nation d'*Illyrie*, comme Alexandre Cornélius en fait mention dans le livre qu'il a écrit sur les peuples appelés d'un nom topographique en Alcranie ». C'est ainsi qu'Étienne de Byzance nous le communique sous le mot 'Apica. La conséquence est claire.
- 7. Au rapport de Xanthus de Lydie (ap. Strabon, XIV, v, 29) une partie des Phrygiens habitaient « le territoire d'Ascanie situé sur la rive d'Europe du Pont». Cette phrase nous indiquerait les rivages de la Mésie où est bâtie la ville de Varna. Nous savons quel était le pays d'origine des Phrygiens, à cela près que l'appellation d'Ascanie (Atqanana, Asguza un district d'Ourațou) donne un relief particulier à cette partie de Phrygiens.
- 8. La quatrième embouchure de l'Ister (Danube) était appelée « Aracos ». (Voy. p. 10 h). Cette appellation offre, très probablement, une légère altération du nom d'« Araxès ». D'après Justin (XXXII, 3), « On dit que les Istriens tirent leur origine des Colques envoyés par le roi Éétas, afin qu'ils eussent

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Voy. de ceux-ci dans la partie mythologique. Les Selloi ou Selli de Dodone formaient une tribu nombreuse. 

<sup>2</sup> Pauly's Real Encyclopèidie, vol. V, p. 1573. (Pausanias, X, xxvii, 1, et autres auteurs).

<sup>2</sup> Cramer, Anecdota graeca e codd. manuscr. biblioth. oxoniensium, vol. IV, p. 257.

à se mettre à la poursuite des Argonautes et des ravisseurs de sa fille. Ils sont donc entrés du Pont-Euxin dans l'Ister,... se sont arrêtés près d'Aquilée 1) et se sont appelés Istriens du nom du fleuve, dans lequel ils étaient entrés du côté de la mer. Disons ici que le principal fleuve et une ville de la Colchide portaient le nom de « Phasis », une appellation qui était propre à la partie supérieure de l'Araxe et même à tout l'Araxe de l'Arménie. Ainsi il est évident qu'une peuplade émigrée des régions de ce dernier fleuve s'était établie en Colchide; ensuite une partie de cette population s'était de là transportée sur les bords de la quatrième embouchure de l'Ister et l'avait appelée Aracos (= Araxès), en mémoire du grand fleuve de l'Arménie.

9. Les Scuthes, cette énorme agglomération de peuples, avaient apparemment émigré du centre et des régions de l'est-sud-est de l'Arménie. Au rapport de Diodore de Sicile (II, XLIII, 2-7), « les Scytes, à l'origine très peu nombreux,... demeuraient près du fleuve Araxe. Ayant eu, parmi les anciens rois, un qui aimait la guerre,... ils annexèrent à leur contrée tous les pays montagneux jusqu'à l'Océan (Pont-Éuxin) et jusqu'au Palus-Méotide et tous les pays jusqu'au fleuve Tanaïs (Don);... beaucoup de pays au delà du Tanaïs furent aussi subjugués... Cette nation s'accrut beaucoup; elle eut des rois dignes de mention, dont les Saces, les Massagètes, les Arimaspes et de nombreux autres peuples scythes prirent leurs noms ». Le susdit historien ajoute à ce récit que les rois scythes avaient alors établi « deux colonies » dont ils envoyèrent l'une de l'Assyrie au Pont et l'autre de la Médie sur les rives du Tanaïs, où les colons s'appelèrent Sauromates<sup>2</sup>). — Ici une considération s'impose. Puisque l'historien grec parle de l'origine ou du commencement de la formation des peuples scythes et mentionne en même temps un fleuve nommé Araxe tout en rapportant le départ de deux colonies des pays limitrophes de l'Arménie, on est naturellement porté à penser que, de même que beaucoup d'autres nations aryennes ou indo-européennes, de même celle des Scythes vit, sans doute, son origine et dessina sa première migration sur les rives de l'Araxe d'Arménie, se rendit dans les steppes du sud-est de la

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Voyez ici Strabon, I, III, 15, où il dit que l'Ister, selon une opinion erronée, se déversait à la fois dans le Pont-Euxin et dans l'Adriatique.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Pline (VI, vII, 1) de son côté dit: « Les Sarmates, ces descendants des Mèdes, comme l'on dit, habitent sur les rivages du fleuve Tanaïs».

Russie et, en mémoire du grand fleuve du pays de son origine, nomma Araxe le grand fleuve de l'Asie-Centrale, sur les rives duquel en partie elle s'étendit ensuite. Plus tard, deux autres colonies, parties du sud et du sud-est de l'Arménie, se rendirent sur les bords du Tanaïs; c'étaient celles des Sauromates ou Sarmates.

10. A l'ouest de la Chersonèse de *Thrace* il existait un fleuve nommé Mélas <sup>1</sup>), d'où le golfe son homonyme <sup>2</sup>), dans lequel il se jetait. (Voy. p. 19).

Considérations sur le pays d'origine de certaines nations aryennes de l'Europe occidentale. En thèse générale, parmi les nations aryennes, qui émigrèrent de l'Orient vers les contrées de l'Occident et du Septentrion, à cause et en raison de la plus grande antiquité des dates de leur émigration et migration, en raison de leur état d'esprit presque indifférent quant à la tradition du pays de leur origine, tradition obscurcie d'abord et disparue ensuite au milieu de multiples souffrances des longues et même très longues pérégrinations tantôt malheureuses et tantôt désastreuses, et sans doute à cause des longues et pénibles luttes qu'elles dûrent soutenir avec des races aborigènes, parmi ces nations aryennes, dis-je, les unes, et elles formaient la grande majorité, oublièrent tout à fait l'idée même du pays de leur séjour primitif, et les autres n'en gardèrent qu'un souvenir tellement inconscient qu'elles ne pouvaient s'expliquer elles-mêmes d'une façon positive ni raisonnable. Des savants en ont parlé d'une façon ou d'une autre, mais toujours sans preuves positives ou bien d'une manière incomplète. Je ne puis que citer ici les quelques mots que l'illustre Th. Mommsen consacre à certaines d'entre elles: « Sortis du même berceau que les peuples helléniques, italiques et germaniques, les Celtes émigrèrent sans doute, comme eux, de la partie orientale en Europe, où ils atteignirent bientôt l'Océan occidental » 3). Le lecteur est à même de penser que, en ce qui regarde les Hellènes, le doute n'est point permis qu'ils n'aient eu l'Arménie pour leur berceau ou séjour primitif, et que, par conséquent, les Italiotes, les Germains et les Celtes devaient avoir eu la terre arménienne comme celle de leur origine; les Slaves ne sauraient échapper aux

Aujourd'hui probablement Salyan-Déré. 2 L'actuel golfe de Saros.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Th. Momm., Histoire Romaine, livre II, ch. 1v, Les migrations celtiques.

étreintes de ce même raisonnement, puisqu'ils ne sont qu'une des nombreuses branches de la grande famille aryenne; où germa le Germain, là poussa le Slave.

Mais en ce qui concerne en particulier les Italiotes (Latins, Ombriens, Samnites ou Osques, Marses et Volsques p. ex.), qui peuplaient l'Italie centrale, nous ne pouvons que citer les paroles suivantes dudit éminent historien: « C'est avec une parfaite certitude que nous disons que du berceau commun des peuples (aryens) et des langues (aryennes) est sorti un rameau qui renfermait en lui-même les ancêtres des Grecs et des Italiotes, que les Italiotes se sont séparés de ce rameau et se sont divisés encore en branches orientale et occidentale, et que la branche orientale s'est subdivisée en Ombriens et en Osques » 1). En présence des paroles si autorisées de l'illustre savant, le lecteur est à même de penser que, puisque des preuves nombreuses et évidentes nous induisent à admettre que les Arméniens et les Grecs ne formaient à l'origine qu'un seul peuple et résidaient sur le sol même de l'Arménie, les Italiotes, qui étaient renfermés dans le rameau qui contenait les Grecs, habitaient aussi, à l'origine, le sol de l'Arménie et ne faisaient qu'un avec les Arméniens étroitement unis avec les Grecs. — Les Romains ne manquaient pas, à ce sujet, de certaines notions qui, si elles revêtaient un caractère légendaire et incomplet, devaient toutefois renfermer un fond de vérité historique qui devait concerner aussi les autres communautés latines. En effet, Denys d'Halicarnasse, dans son Archéologie des Romains, fait mention des légendes qui avaient cours au sein du peuple romain au sujet d'Énée, auteur de ce peuple, et de son fils Ascagne. Il y écrit (I, 47): « Énée... envoya son fils ainé Ascagne, avec une partie de ses compagnons dont une grande partie était composée de Phrygiens, dans le pays Dascylitique 2), où le lac Ascanien est situé. Les habitants l'avaient appelé pour régner sur leur nation. Ascagne n'y resta pas longtemps ». Ailleurs (Ibid., I, 54) le même historien dit, toujours d'après la légende: « Énée laissa son fils Ascagne roi en Phrygie ». Maintenant, en passant de la Phrygie à la Troade, si une autre légende romaine fait venir à Rome Énée et Ascagne en quittant Troie, les Troyens aussi

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Th. Momm., *Histoire Romaine*, livre I<sup>er</sup>, ch. II. *Rapports des Latins avec les Umbro-Samnites.*<sup>2</sup> Un district occidental de la Bithynie. Le lac était celui de Nicée.

étaient Phrygiens, comme nous verrons bientôt. Il s'ensuit que ces princes troyens, personnifications de l'émigration des Latins, étaient tout aussi Ascaniens que Phrygiens. Énée aussi bien qu'Ascagne, son fils, étaient reconnus par les Romains comme leurs ancêtres, fondateurs de leur propre race. Ils savaient donc vaguement que leurs ancêtres, partis d'abord de la Phrygie, s'étaient, en dernier lieu, rendus en Latium. Quant à une question: « de quel pays les Romains ou les communautés latines étaient venus tout d'abord en Phrygie? », la réponse est facile: les documents historiques, géographiques et les arguments linguistiques démontrent clairement, et les légendes appuient la démonstration, que les Arméniens, les Phrygiens et les Grecs ayant eu leur berceau dans le pays d'Ararat, les Romains ou les communautés latines, qui devaient avoir une époque spéciale commune à eux, aux Phrygiens et aux Grecs, devaient avoir eu leur berceau, eux aussi, dans le même pays d'Ararat.

La philologie comparée doit nous éclairer ici sur la question particulièrement en ce qui concerne les Latins. En effet, dans l'idiome des inscriptions cunéiformes ourartiques, connues jusqu'à ce jour, sur 417 mots radicaux aryens le langage latin possède à son actif 48, dont une partie commune à d'autres idiomes tout aussi aryens; ce qui représente 11 1/2 sur cent à l'actif du latin. Mais l'actif du grec y atteint la proportion de 53 1/2 sur cent, dont une notable portion est partagée par d'autres idiomes aryens. Or, il est difficile que le langage grec atteigne 11 1/2 sur cent mots radicaux latins. Nous devons ajouter ici que, sous le rapport des formes grammaticales, des pronoms, des adjectifs numéraux et des prépositions-préfixes, l'idiome latin a ses représentants aussi bien dans le langage arménien ourartique que dans l'arménien classique. Le premier de ces deux dialectes nationaux se rapproche beaucoup du langage grec que du latin; tandis que le second présente le même phénomène, mais avec une diminution de pourcentage aussi bien envers le grec qu'envers le latin. Il est vrai que, par rapport au latin, les deux idiomes arméniens, pour expliquer leur relatif éloignement du langage romain, peuvent bien alléguer des raisons de très antiques temps et siècles passés après leur séparation ethnique et des raisons de l'extrême éloignement des milieux topiques; mais il n'en était pas ainsi pour le grec par rapport au latin qui, séparés ensemble de leur centre primitif, pendant

plusieurs siècles se touchaient toujours étroitement dans leur migration à travers l'Asie-Mineure, la Thrace et la Macédoine; malgré cet état avantageux, c'est à peine si l'idiome de l'Hellade conserve la même proportion linguistique que le langage d'Ourartou avec l'idiome de Rome.

Mais ce qui frappe l'esprit d'un ethnographe, d'un mythologue et d'un linguiste, c'est l'existence, sans réplique recevable, des mots et des idées qui se révèlent à eux dans les deux antiques idiomes arméniens, individuellement, vis-à-vis du langage latin, qui les avaient en commun; ce sont: lat. Mars « dieu de la guerre »; arm. cl. mart «guerre »1); lat. Salii «prêtres du dieu Mars : arm. ourart. Sélui, un corps de prêtres que l'inscription liturgique d'Argistis Ier (env. 780-755 av. J.-C.) nous révèle en trois endroits tout en nous engageant à penser que les Selloi (Selloi) d'Homère (lliade, 233-235) « prêtres de Zéus à Dodone » ne purent avoir leur origine que conjointement avec les Salii dans un milieu commun aux Latins, aux Arméniens et aux Grecs. Mais les deux mots Mars et mart ne laissent aucun doute dans notre esprit pour penser que, si les Grecs avaient eu l'Arménie pour leur berceau ou séjour primitif, les Latins se trouvaient dans le même cas avec une couleur marquante et évidente.

III. Les Aryens de l'Asie-Mineure. Maintenant, en passant de l'Europe en Asie, nous voyons à son extrémité nord-ouest, qui tend la main à l'Europe, des signes et preuves manifestes dans différentes populations, par lesquels on est forcément amené à se persuader que ces populations avaient bien réellement émigré de l'Arménie.

1. Troade. Nous avons déjà parlé des Phrygiens, et nous en parlerons encore, quant à leur pays d'origine et à leur langage qui se trouvent en strictes relations avec ceux des populations de l'Hellade par rapport à l'Arménie. Si les Hellènes ont eu ce pays pour leur berceau, les Phrygiens aussi avaient eu le même sort. En passant de l'Europe en Asie, nous trouvons tout d'abord une fraction de Phrygiens en Troade. « Comme, chez Homère, les Troyens paraissent un peuple tout à fait parent des Grecs et, par Denys (Ant. Rom., I 61) ils sont même appelés

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Il est très probable que le mot grec "Αρης (Arês), dieu de la guerre, ne soit que la forme modifiée de ces deux mots, latin et arménien.

Hellènes; ainsi on conclurait, par leur intermédiaire, à la parenté entre les Grecs et les Phrygiens »¹). Mais chez Homère et Euripide (*Iphigénie en Aulis*) les Troyens et les Phrygiens se présentent dans des relations d'une très stricte parenté. Conclusion: les Grecs et les Phrygiens ayant eu l'Arménie pour leur berceau, les Troyens s'y trouvaient en leur compagnie et en étaient sortis pour aller s'établir, en dernier lieu, entre ces deux peuples.

2. Ascanie. Il est vrai que l'histoire ne nous offre pas par cette dénomination un peuple réuni dans des limites nettement marquées; toutefois, il n'en est pas moins vrai que nous rencontrons çà et là en petits groupes des populations ascaniennes sur le littoral de la Troade, à l'ouest de la Bithynie, aussi bien que mêlées avec des populations phrygiennes. Pline (Hist. natur., V, 38) fait mention d'un « port Ascanien » situé entre la Troade et la Phocée, comme aussi (Ibid., V, 32) des « îles Ascaniennes » en face la Troade. Sous le terme Ascanie, Étienne de Byzance écrit: «ASCANIE, ville troyenne,... bâtie par Ascagne, fils d'Énée... Celle-ci (l'Ascanie) relève de la Mysie. Il existe aussi le fleuve Ascanius...... Homère (Iliade, II, 862 et suiv.), Strabon (XII, IV, 5) et Pline (Ibid., V, 40) mentionnent un pays nommé Ascanie, habité des Phrygiens et des Mysiens; c'était le canton de Nicée. De même Strabon (XII, IV, 5, 7-8) et Pline (Ibid., XXXI, 10) et le Pseudo-Aristote (Mirab. auscult., 53) nomment « Ascanien » le lac situé près de la ville de Nicée. Le même est dénommé «lac Ascanie» par Strabon (XII, III, 42) et Ptolémée (V, I, 4). Pline (lbid., V, 40, 43) et Ptolémée (V, I, 4) connaissent un «fleuve Ascanien» en Bithynie. Arrien (Anabase, I, xxix, 1) fait mention d'un « lac Ascanien », situé au sud de la Phrygie. Les Ascaniens étaient aussi nommés Phrygiens: les premiers étaient une des nombreuses tribus des seconds et habitaient au milieu de ceux-ci d'après le témoignage d'Homère (Iliade, II, 861-862): « Phorcis et Ascanius amenaient les Phrygiens de la lointaine Ascanie ». D'après les légendes trovennes, l'un des fils de Priam<sup>2</sup>) comme aussi le fils d'Énée<sup>3</sup>) portaient le nom d'« Ascagne ». D'autre part, Priam est nommé « roi des Phrygiens >4). - Rappelons-nous qu'au rapport de Xanthus

Pauly's Real Encyclopidie, vol. V, p. 1572.
 Apollodore, III, xII, 5.
 Tite-Live, I, 3. Denys d'Halicarnasse, I, 47, 53, 65, etc. Virgile, Énéide, I, 267.
 Jean d'Antioche, dans les Fragm. hist. gr., édit. Müller-Didot, 1885, t. IV, p. 550, fragm. 23.

de Lydie (ap. Strab., XIV, v, 29) une partie des Phrygiens habitait « le territoire d'Ascanie, situé sur la rive gauche (européenne) du Pont».

L'Ascanie et les Ascaniens se trouvaient donc, en très grande partie, à l'ouest de l'Asie-Mineure. Les savants sont en général d'accord à reconnaître que les Ascaniens étaient les descendants d'Ashkénaz, frère ainé de Thogarma; toutefois, leurs avis sont partagés par rapport au lieu de leur origine. Quant à nous, en prenant pour règle l'ordre des pays et des nations révélé dans la Bible, nous verrons dans quelle contrée se trouvaient le pays et le peuple primordiaux d'Ashkénaz. Plus haut, en parlant de Thogarma, nous avons vu qu'Ézéchiel (XXVII, 13-14) rangeait dans un bon ordre Javan Thoubal, Meshekh et Thogarma, en procédant d'occident en orient. Jérémie (LI, 27) suit ce même ordre lorsqu'il parle de Babylone: «rassemblez contre elle les royaumes d'Ararat, de Minni et d'Ashkénaz > 1). Ici le royaume d'Ararat étant, au vie siècle av. J.-C., celui d'Ourartou, Minni était situé à l'est de ce dernier; en conséquence, l'Ashkénaz de Jérémie devait être situé à l'est de Minni. On dirait que c'est dans le même ordre qu'ont été écrites les paroles suivantes d'Assourahiddina IV (Ésarhaddon) (II a Prisme brisé, III, 16-18): « 16 Je terrassai les habitants rebelles et insoumis de Manna 17 et leurs soldats; Ispakai (pays) d'Asgouza 18... je l'ai subjugué par les armes. Le même roi suit le même ordre dans ses I er et III · Prismes par rapport à ces deux royaumes. M. le professeur A.-H. Sayce, tout en modifiant la forme d'Ashkénaz de Jérémie en celle d'Ashouz', proposa de le tenir pour l'Asgouza susmentionné<sup>2</sup>); mais sa proposition ne fut pas admise par les savants. Ceux-ci firent bon accueil à l'idée, d'après laquelle la forme primitive de ce nom était Asgounza ou Ashounza, et l'élément n se laissant ensuite assimiler à l'élément qui le suivait de près, le même nom fut converti d'abord en Asgouzza et ensuite en Asgouza 3). Or, l'Asgouza des inscriptions d'Assourahiddina IV, c'est le canton d'Ansahisor de la Basoropède,

Méme dans la Genèse (X, 2) les fils de Japhet sont mentionnés dans l'ordre d'ouest en est.
 Voir Journal of the Royal Asiatic Society, vol. XIX, part II, p. 397.
 Eb. Schrader, Die Keilinschriften und das alte Testament, 1883, p. 610; voy. aussi A. Legendre dans le Dictionnaire de la Bible de M. Vigouroux, col. 1071. — Les appellations précitées peuvent aussi être lues Asgounza, Asgouzza et Asgouza.

un canton situé au nord de la mer Kapoutan. Dans l'inscription ourartique d'*Ordonnancement de Sacrifices* aussi (notre n° 42, ll. 19/64) il existe un district nommé Atqanana 'pays-d'Atqanas', qu'il faut identifier avec les dénominations et le pays d'Ashkénaz-Asgounza Asgouza.

Pour conclusion, nous devons reconnaître que l'Ashkénaz de Jérémie était situé en Arménie. Cependant, nous voyons dans la Genèse (X, 3) qu'il y fait mention d'abord d'Ashkénaz et ensuite de Thogarma; ainsi, l'ordre observé dans Jérémie n'y est pas préféré. L'Ashkénaz de la Genèse, envisagé en sous-ordre ou subordonnément, doit être considéré comme le peuple des Ascaniens de l'Asie-Mineure, qui s'y étaient établis ayant émigré du royaume d'Ashkénaz, voisin de Minni (Manas, Manna), l'un aussi bien que l'autre situés en Arménie.

- 3. A proximité de la ville de Cyzique il existait une mer dénommée Mélas. (Voy. p. 19).
- 4. Les Phrygiens. Nous avons vu plus haut (1<sup>ro</sup> Partie, chap. III, I), qu'il existait une grande affinité entre l'idiome des Arméniens et celui des Phrygiens, et que l'Arménie avait été le séjour primitif des Phrygiens.
- 5. Carie. Ce pays maritime, au sud-ouest de la Phrygie, avait, du nom primitif du fleuve arménien Joroh, un fleuve nommé Harpase et une ville également appelée Harpase. (Voy. p. 15).
- 6. Lycie. Un pays maritime au sud de l'Asie-Mineure, qui avait son homonyme en Nâiri-Ourartou. Nous lisons dans la 1<sup>re</sup> inscription historique de Saridouris II (notre nº 27, ll. 13-14) que ce roi avait fait une expédition contre le pays des Liqi'usiens ou Liqiens et l'avait soumis à son autorité. Ce pays était situé à l'ouest du lac Lychnite. - D'un autre côté, nous lisons dans Étienne de Byzance (s. v. Αραξα): «Araxa, ville de Lycie, d'après ce que dit Alexandre dans le second livre qu'il a écrit sur les Lyciens. Le nom ethnique est Araxien... ». Le pays ourartique des Liqiens était très probablement le district appelé Nig au moyen age, un district situé sur la gauche et à proximité du cours supérieur de l'Araxe. Ainsi les dénominations de Lycie et d'Araxa de l'Asie-Mineure avaient leur origine dans certaines régions du centre de l'Arménie. - D'après le témoignage d'Hérodote (I, 173), la Lycie « s'appelait autrefois Milyade et les Milvens portaient alors le nom de Solymiens ». La dénomination « Milyade » resta toujours sur un district et une ville de la Licie,

dont Ptolémée (V, II, 12. III, 7) fait mention à l'exemple de quelques autres écrivains 1). Les Milyens étaient aussi répandus en Pamphylie et en Pisidie 2); et bien qu'ils habitaient en grande majorité la Lycie, toutefois, du moins du temps d'Homère, ils étaient ennemis des véritables Lyciens et des Grecs 3). D'après Étienne de Byzance (s. v. Ilioida), ces Milyens étaient connus pour être les descendants de Solymos, fils de Zéus et de Chaldênê. Or, d'après Nicolas de Damas (ap. Josèphe, Antiq. jud., I, III, 6) au sud du mont Baris-Ararat il existait un pays appelé Milyade, qui, comme nous le savons déjà, était le pays d'un royaume arménien appelé Manna, Mounna par les inscriptions cunéiformes assyriennes. Manas selon les monuments cunéiformes d'Ourartou, et Minni d'après la Bible (Jèrèm. LI, 27); partant des régions supérieures de la rive droite de l'Araxe, il s'étendait vers le sud-est. C'était indubitablement de ce pays que les Milyens de la Lycie avaient émigré. Cette pensée est confirmée par le nom de Chaldênê, qui doit être considéré le même que Haldina 'pays-de-Haldis', propre à l'Arménie de la haute antiquité, une dénomination que les Milyens-Solymiens avaient emportée avec eux de l'Arménie, point de départ de leur migration, et l'avaient longtemps retenue dans leur souvenir en Lycie, après leur arrivée dans ce pays, terme de leur migration. — De tout ce qui précède il résulte que, dès un temps très reculé, deux petits peuples ayant émigré du centre de l'Arménie, s'étaient établis en Lycie, dans l'Asie-Mineure. Les premiers à émigrer, ce furent les Milyens, qui furent aussi les premiers à donner à leur nouvelle patrie le nom de leur séjour primitif. Dans un temps postérieur les Lyciens y vinrent, et ce fut par eux que la Milyade de l'Asie-Mineure fut appelée Lycie. C'étaient sans doute ces événements qui avaient donné naissance à l'inimitié des Milvens contre les Lyciens. - M. Schmidt, le savant bien connu, pense

¹ Strabon, XII, III, 27. VII, 1, 2. VIII, 5. XIII, IV, 17. XIV, III, 9-10. Hérodote, III, 90. VII, 77. Polybe, V, 72. Pline, V, 25, 42. Arrien, Anab., I, 25. Et. de Byzance aux mots Μιδότι et Πισιδία; cet écrivain, dans le premier de ces noms, montre la dénomination du pays de Μιδιότι comme Μινοός, ce qui est entièrement exact. ² Strabon, I, II, 10. XIII, IV, 17. Pline, V, 24. Ptolémée, V, III, 7. v. 6. Dans cette dernière période, Ptolémée mentionne une ville appelée Milyas dans un district nommé Capalia de l'Asie-Mineure; ce district devait être une partie de la Pisidie. Voy. Hérodote, III, 90, et Kiepert, Lehrbuch der alten Geographie, Berlin, 1878, p. 125. ³ Iliade, VII, 184, 204.

qu'une colonie protopélasgique des Aryens étant partie de l'Arménie, s'était établie dans la partie méridionale de l'Asie-Mineure, et que l'idiome des Lyciens était un élément intermédiaire entre la langue bactrienne, c'est-à-dire l'ancien éranien, et l'idiome grec 1). Ernest Curtius, le savant helléniste, dit que « la Troade et la Lycie sont de tout point deux pays parents... Une partie de la Troade était, par ses habitants, appelée Lycie, de même que les Lyciens, de leur côté, se donnaient l'appellation de Troyens » 2). Ce savant dit aussi que « l'idiome des Lyciens relève de cette famille de langues, comme la langue grecque relève de la famille des idiomes aryens, qui depuis l'Arménie jusqu'en bas se ramifient dans les régions de l'Asie-Mineure > 3). Sophus Bugge affirme que les idiomes des Lyciens et des Pisidiens « ayant été indo-européens, se rapprochent beaucoup plus de l'arménien classique qu'à toute autre langue indoeuropéenne qui se trouve dans les monuments portant des inscriptions détaillées > 4). Dans cette question linguistique, la question de l'émigration des Lyciens d'une contrée de l'Arménie trouve sa confirmation de ce fait que l'idiome des documents cunéiformes ourartiques est de moitié composé d'éléments grecs et d'un gros contingent de l'arménien classique.

- 7. La Pamphylie aussi avait ses émigrés de l'Arménie. Elle avait son fleuve Mélas. (Voy. p. 18). Le héros 'Êr de Platon était connu pour avoir été arménien, de naissance pamphylienne <sup>5</sup>). La personnalité de ce héros était celle du dieu Ar'a de l'inscription ourarțique d'Ordonnancement de Sacrifices <sup>6</sup>) et du roi Arây de Moïse de Khorène (I, 15). Les populations de la Pamphylie étaient parentes des races grecques <sup>7</sup>).
- 8. C'est sans doute dans une région du centre de l'Asie-Mineure que se trouvait installée une colonie des Chalybes. Hérodote (I, 28) les mentionne comme résidant « en deçà du fieuve Halys », c'est-à-dire à l'ouest dudit fieuve; ils avaient été subjugués par Crésus.
- <sup>1</sup> M. Schmidt, The Lycian inscriptions after the accurate copies of late Augustus Schönborne, 1868. <sup>2</sup> Ernst Curtius, Griechische Geschichte, 6° édit., t. I, p. 75. <sup>3</sup> Ibid., p. 73. Voir aussi Jablonski, Opuscula, t. III, p. 102 et suiv., et Lassen, Zeitschr. d. deutsch. morgenl. Gesellschaft, 1856, p. 329 et suiv.
- <sup>4</sup> Sophus Bugge, Lykische Studien, I, p. 6.
  <sup>5</sup> Platon, De Republica, X, 13-16.
  <sup>6</sup> Dans notre recueil, n° 42, ll. 22/73.
  <sup>7</sup> Lassen, Ibid., pp. 384-385.
  E. Renan, Hist. des langues sémit., 5° édit., p. 51. J. v. Görres, Die Japhetiden und ihr Ausgang aus Arménien, p. 69.

9. La Cappadoce avait deux fleuves Mélas, l'un grand et l'autre d'une petite longueur. (Voy. p. 18). — Il ne serait pas sans intérêt de savoir que dans le pays de Thoubal, qui consistait dans le centre et dans la partie sud-ouest de la Cappadoce, habitait au VIIIe siècle av. J.-C. une partie du peuple des Hatti, quasiment coreligionnaires des Ourartiens. Argistis Ier, roi d'Ourartou, après avoir rapporté dans sa Grande-Inscription (II, 12-18) l'expédition qu'il avait faite contre eux, les appelle « Haldi » (Haldiens) (Ibid., 1. 23). En thèse générale, comme la dénomination Hatti a certains rapports étroits avec l'appellation Haldi, il est très probable que les Hatti avaient une étroite parenté avec les populations nâiro-ourartiques et même qu'ils avaient émigré en Cappadoce des régions de Nairi-Ourartou. Ajoutons que, tandis que d'après l'inscription ourartique d'Ordonnancement de Sacrifices (notre nº 42, 11. 6/38, 20/66) on adorait en Ourartou le 'Uas, le dieu des vents, le peuple de Thoubal aussi reconnaissait un dieu dénommé Uas 1). - En Ourartou il existait trois districts nommés Babanis, consacrés au dieu Babas, réputé phrygien. Or, Šaridouris II, roi d'Ourartou, nous rapporte dans sa 4e inscription historique (1.14) que, dans la campagne qu'il avait faite contre la Cappadoce, il avait eu à faire avec la population d'un « pays Babanis ». qui devait certes se trouver dans le voisinage de Mélitène 2).

Considérations sur les langages mélés de grec des populations du nord de l'Asie-Antérieure.

Nous ne pouvons terminer cet article sans passer en revue tous les peuples du nord de l'Asie-Antérieure qui parlaient un langage grec plus ou moins prononcé et plus ou moins corrompu. C'est à propos de ces peuples et de leurs idiomes que Strabon (XIV, II, 28) dit qu'« il faut considérer comme parlant un idiome barbare tous ceux qui parlent mal le grec» (τοὺς Βαρβαροφώνους δεκτέον τοὺς κακῶς ἐλληνίζοντας). Parmi tous les peuples du nord de l'Asie-Antérieure c'étaient, sans contredit, les populations d'Ourartou qui occupaient la première place, la place d'honneur, dans le concert des peuples plus ou moins grécologues. Les Phrygiens les suivaient de très près; nous en

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Fr. Lenormant, Les origines de l'histoire, 2° édit., t. II, 2° partie, pp. 215, 217 (note 1), 313. Sayce, Journal of the Royal Asiatic Society, t. XIV, 3° partie, 1882, pp. 413, 481.

<sup>2</sup> Voy. notre ouvrage Les inscr. cunéif. ourart., pp. 339-340.

avons vu les preuves irrécusables. Nous savons que Priam, roi de Troie, était Phrygien. D'après Homère (lliade, XVI, 718-719). Hécube épouse de Priam, était aussi Phrygienne. Le nom d'Hector est de même phrygien et, en grec, offre le sens de: φρόνφιος 'sage, prudent'1). Le nom d'Alexandros (-Paris), fils de Priam et d'Hécube, est simplement grec et signifie 'qui-repousse-lesennemis'. L'Iliade nous démontre clairement qu'entre les Troyens et les Phrygiens il y avait des liens d'une étroite parenté. Il est donc presque certain que ces deux peuples parlaient chacun un idiome dont le fond était grec. Hérodote (I, 171) nous rapporte que les Cariens, les Mysiens, les Lydiens et « d'autres peuples » parlaient un même idiome. Bien qu'Homère (lliade, II, 867) dise que les Cariens parlaient un langage barbare, Strabon (XIV, II, 28), bien en situation de nous expliquer ce fait, nous apprend que le fond de leur langage était grec, quoique l'ensemble présentait des éléments et des formes aussi bien grecs que barbares. Pour ce qui regarde les Mysiens, Hérodote (VII, 74) dit qu'« ils sont une colonie des Lydiens », et Strabon (XII, VIII, 3), puisant sa connaissance à des sources anciennes, nous fait connaître que l'idiome qu'ils parlaient était « à peu près à demi lydien et à demi phrygien ». A en juger de cette dernière qualification, l'idiome mysien n'était pas dépourvu d'un fond grec. Quant à l'idiome parlé par les populations d'Ionie et de ses îles, nul doute qu'il n'eût dû être, au moins aux trois quarts, grec. La Cappadoce était certainement habitée par des populations aryennes<sup>2</sup>). S'il faut risquer une opinion sur le caractère du langage de ces populations, la présence du dieu Uas comme aussi celle des Haldi et les dénominations des deux fleuves Mélas et d'un district Babanis dans cette contrée de l'Asie-Mineure, situés entre l'Arménie et la Phrygie, nous engageraient à tenir pour certain que ces populations devaient parler un langage tenant de l'arménien-ourarțique et du phrygien, c'est-à-dire un idiome dont le fond était un grec barbare. -- Maintenant, si de l'Asie-Mineure nous passons en Europe, nous y rencontrons tout d'abord les anciens Thraces, résidant le long des côtes nord-nord-ouest de la mer Egée, entre les fleuves Pénée et Haliacmon et du Strymon

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Hesychius, au mot Δαρ. <sup>2</sup> Voir Lassen, dans la Zeitschrift der deutschen morgenländischen Gesellschaft, 1856, pp. 376-378.

jusqu'à l'Hellespont 1). Ce fut à ces Thraces de la haute antiquité que les Grecs durent les commencements de leur poésie, grace à l'influence des musiciens thraces et principalement de la renommée d'Orphée. C'est à ces anciens Thraces que les Hellènes ont emprunté le culte de Dionysos (Bacchus) et des Muses. Ces faits furent autant de facteurs pour ennoblir l'esprit des Grecs et pour l'élever à un très haut degré de civilisation. Or, il est difficile de refuser à ces Thraces une étroite parenté avec les Grecs au point de vue ethnographique et linguistique, pour pouvoir diversement expliquer les mobiles de tels emprunts faits à eux par les Hellènes 2). « La philologie moderne, dans ce qui nous a été conservé de mots de leurs langages, constate l'unité linguistique des Phrygiens et des Thraces, parallèle à leur unité ethnique. Il est aujourd'hui bien établi que les idiomes thraco-phrygiens appartenaient à la division européenne ou occidentale de la famille aryenne et y constituaient un groupe à part, qui forme comme un chaînon intermédiaire entre le grec, auquel il tient de si près, et les idiomes iraniens. Par là ils se reliaient à l'arménien, dont Eudoxe avait remarqué la parenté avec le phrygien »3). — Quant aux Macédoniens, il est vrai que quelques écrivains modernes leur attribuent, sans aucune réserve, la nationalité grecque, ce qui donnerait lieu de penser qu'ils doivent leur reconnaître l'usage de l'idiome grec comme leur langue maternelle. Cependant, Plutarque (Alexandre, LI) nous rapporte que, au moment du meurtre de Clitus, Alexandre appela ses gardes d'une voix forte, « en langage macédonien » (Maxesovioti). Ainsi, nous croyons devoir reconnaître au peuple macédonien une proche parenté avec les Hellènes et un langage dont le fond devait être un grec plus ou moins barbare. —En ce qui regarde les communautés latines, parmi les érudits grecs, les premiers qui avaient étudié l'idiome des Romains avaient déclaré que ceux-ci ne devaient pas être considérés comme barbares, parce qu'ils avaient trouvé que dans l'idiome romain il y avait nombre de mots grecs et que le génie de l'idiome hellénique y régnait visiblement. — En ce qui concerne les Hellènes, il est d'usage de reconnaître leur idiome, vis-à-vis

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Voir Homère, *Iliade*, II, 844–845. IX, 5. <sup>2</sup> Voy. Otto Abel, *Makedonien*, Leipzig, 1847, pp. 38–39. <sup>3</sup> Fr. Lenormant, *Les origines de l'histoire*, 2° édit., t. II, I<sup>ro</sup> partie, p. 370, où voyez les auteurs différents, cités dans les notes n° 2, 3, 4.

des langues des peuples plus haut mentionnés, comme un prototype ou un moule irréprochable, ce qui engendre nécessairement un désavantage pour les idiomes à fond grec. Mais, est-ce que dix siècles avant Homère et quinze siècles avant Xénophon les Hellènes primitifs s'exprimaient-ils dans les mêmes termes et locutions que ces deux auteurs nous présentent dans leurs écrits? S'il y avait donc barbarisme dans les langues plus ou moins grecques, l'idiome hellénique doit aussi être taxé de la même note par rapport à la langue-mère primitive des idiomes aryens en général. Dès la haute antiquité, les idiomes des peuples plus ou moins grécologues aussi bien que celui des Hellènes ont dû s'altérer, les uns légèrement, les autres profondément, par leurs propres actions ou ils ont dû subir des modifications, dans les migrations des peuples qui les parlaient, au contact d'autres peuples homophyles et surtout allophyles 1). Ainsi, si l'idiome ourartique accuse aujourd'hui une différence de 47 sur cent par rapport à l'idiome grec, celui-ci, à cause de sa vie d'abord errante et ensuite considérablement mouvementée, a pu et même dû subir presque autant d'altérations et de modifications par rapport à l'idiome ourartique, tel devant être leur bilan relativement à leur commune condition à l'époque arménogrecque dans le séjour primitif des deux peuples. — C'est donc de l'extrémité orientale de l'Arménie jusqu'aux limites occidentales du Latium que nombre de nations présentaient l'aspect d'une chaîne ininterrompue d'affinité ou de parenté linguistique plus ou moins étroite, qui doit être considérée comme le signe et l'effet d'une origine commune desdits peuples dans l'Airvana-Vaêja, en dehors des sphères des autres nations indoeuropéennes.

10. Par rapport aux régions septentrionales de la Syrie, « les listes géographiques des monuments égyptiens révèlent l'existence, dans le nord de la Syrie, d'un pays d'Arraphha (Brugsch, Geogr. Inschr., t. II, p. 52, pl. XIV, n° 22), que l'on nomme à côté de Balnu = Balanée, et qui est exactement homonyme de l'Arrapha des textes cunéiformes assyriens, l'Arrapachitis de Ptolémée (VI, I, 2), au nord de l'Assyrie (Friedr. Delitzsch, Wo lag das Paradies, p. 124 et suiv.). C'est encore l'Arrapihha de Duemichen, Historische Inschriften, pl. XII,

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Ce dernier trait ne concerne pas les peuples ourartiques.

- nº 29 ». « Dans la même partie de la Syrie, les documents égyptiens nous montrent également un Kirsenen ou Kilsenen (Duemichen, Historische Inschriften, pl. XII, nº 32), tandis que les inscriptions assyriennes placent un Kirzan ou Gilzan non loin de l'Arrapachitis, dans le voisinage du Hubushia et du Kirruri (E. Schrader, Keilinschriften und Geschichtsforschung, p. 162-169) » 1). L'Arrapha (de Nâiri) était le canton d'Albak au sud de la Basoropède et le Petit-Albak au nord-est de la Gordyène, de même que Kirzan ou Gilzan était un autre canton situé sur le bord septentrional de la mer Kapoutan.
  - IV. Les Aryens du nord-est de l'Asie-Mineure.
  - 1. Le Pont aussi avait son fleuve Mélas. (Voy. p. 18).
- 2. Les Kaski ou Kaskâi = Chalybes possédaient leur Araxe, qui n'était autre que le Thermodon. (Voy. p. 10, c). Quant aux Colques (= Kaski) du Caucase, ils avaient un fleuve et une ville appelés Phasis. (Voy. p. 11, m). C'était sans doute en l'apprenant des indigènes arméniens que Xénophon avait donné cette dénomination à la partie supérieure de l'Araxe de l'Arménie; Polybe, de son côté, donne ce même nom à toute la longueur de l'Araxe<sup>2</sup>).
- 3. Les Caspiens supérieurs avaient dans leur pays le fleuve Rha, homonyme du fleuve arménien 'Rah. (Voy. p. 16).
- V. En *Mésopotamie* nous trouvons en deux endroits les homonymes de l'Araxe et un pays tout aussi homonyme d'Ourartou. Ainsi,
- 1. Le fleuve Khapour (Khaboras), qui coulait à travers le pays de Gauzanite, d'après Xénophon s'appelait Araxès. (Voyez p. 10, d).
- 2. Dans l'Accad, selon les documents cunéiformes assyriens, il existait un canal ou une rivière, Araḥti, que quelques savants identifient à l'Araxe de l'Arménie. Les Accadiens, dans leurs monuments cunéiformes, se servaient d'un idéogramme qui représentait ordinairement l'idée du pays d'Accad ou la partie supérieure et septentrionale de la Babylonie et le peuple de l'Accad lui-même, un idéogramme qui devait en même temps, à partir du xviº siècle ou du xviiº, indiquer les régions montagneuses

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Voy. ces deux périodes chez Fr. Lenormant, *Les origines*, etc., 2º édit., t. II, 2º partie, p. 278, note 3. <sup>2</sup> Voy. ce fleuve et les suivants dans l'article *Fleuves et rivières*, dans le commencement de cet ouvrage.

de l'Arménie. Les Accadiens prononçaient cet idéogramme tilla. « Dans le recueil de H. Rawlinson (II, 48, 13) cet idéogramme est expliqué par Our-tou-ou 'Arménie', tandis que dans les autres syllabaires le même idéogramme signifie Accadou 'Accad'. Un autre syllabaire traduit ce même idéogramme par mâtuv ilituv 'haut pays'. Comme appellatif, cet idéogramme signifie 'hauteurs, montagnes,...' et comme nom propre, d'abord Ourtoû = Arménie, ensuite Accadou = Accad > 1). Il est donc évident que ce pays babylonien et l'Arménie portaient également la dénomination de 'pays haut, - élevé'. Quant aux Assyriens, nous voyons que, dans la Grande Inscription du palais de Khorsabad (l. 31) du roi Sargon (722-705 av. J.-C.), Roušas Ier, demeurant en Biana, par idéogramme est représenté comme Ourfou -ai, ce qui offre aussi l'idée d'Accadou-ai; six lignes plus bas, le même roi est, par des signes phonétiques, déclaré Our-ar-ta-ai Ourarțien'. Par rapport à la configuration du sol, Accad et Ourtou (Ourartou) étaient tout à fait dissemblables. Nous penchons à dire que si les Accadiens avaient enveloppé sous un et même idéogramme les significations des deux pays, ils n'y étaient pas poussés, contrairement à la règle générale, par l'usage seul de la polyphonie de signes. Nous pensons que, ce faisant, leur but avait été de renouveler et de garder toujours dans leur esprit le souvenir de leur patrie primitive. C'étaient les Soumériens et les Accadiens qui avaient inventé l'écriture cunéiforme. Ils devaient exclure du signe qui représentait leur pays toute association avec un autre pays qui leur était tout à fait étranger: pourtant, ils ne l'ont pas exclu pour une raison majeure que nous nous expliquons aisément. Nous devons ajouter ici que dans le langage souméro-accadien il existe des éléments lexicographiques qui lui sont communs avec l'idiome ourartique et l'arménien classique.

3. D'après la Stèle (III, 56) de Samsiramman IV, il y avait en Nâiri, et probablement dans la partie sud-est de ce pays,

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Eb. Schrader, Keilinschriften und Geschichtsforschung, Giessen, 1878, pp. 29–30. Ce savant cunéiformiste attribue à la polyphonie seule des signes le fait que l'idéogramme susindiqué signifiait aussi bien l'Accad que l'Arménie. Voy. entre autres Sayce, The Journal of the Roy. Asiatic Society, t. XIV, p. 392. H. Pognon, L'inscription de Bavian, 1<sup>re</sup> partie, p. 9, et 2<sup>e</sup> partie, p. 118. Fr. Lenormant, Les origines, etc., 2<sup>e</sup> édit., t. II, 1<sup>re</sup> partie, p. 38 et suiv. H. Rawlinson, Hérodote de G. Rawlinson, t. IV, pp. 250–254.

un district nommé Simgouri. A cette appellation correspondent celles de la ville de Singara et du fleuve Sangour, à l'est de la Mésopotamie 1).

4. Chaldeens. C'est une dénomination foncièrement aryenne ou indo-européenne. La Bible nous la présente sous sa forme primitive, Kasdi(m), la version des Septante Χαλδαίοι, la version arménienne Kaldéaşik, la Vulgate Chaldaei. Les trois dernières ont des rapports étroits avec l'appellation Haldi figurant dans les inscriptions cunéiformes ourartiqes; nous devons même dire que toutes les quatre ne font qu'une. - L'histoire ignore l'époque dans laquelle le peuple chaldéen ayant émigré dans les profondeurs de la Mésopotamie, s'était d'abord établi dans les voisinages du désert de l'Arabie et ensuite sur le littoral du golfe Persique<sup>2</sup>). C'est un roi d'Assyrie, Assournasirabal, qui en 878 av. J.-C. mentionne tout le premier et d'une façon vague dans ses Annales (III, 24) la demeure de ces Chaldéens en disant: « la force de mes armes terrassa le pays de Kaldou ». Ce terme est la forme géographique des formes ethnographiques plus haut mentionnées; dans le Prisme (Clan de Taylor) (I, 27) de Sennachérib le même terme est employé comme pluriel et aussi comme forme ethnographique, un peu plus haut (I, 34) dans la même inscription le mot Kaldi étant une forme géographique, plus bas nous avons, au nombre singulier, la forme ethnographique Kaldâi. C'est sur cette dernière forme que les Grecs, les Arméniens et les Latins ont dû former les leurs, que nous avons données plus haut; quant aux Hébreux, ils ont écrit Kasdi(m). Cette dernière dénomination, envisagée comme une simple appellation, qui, à l'occasion de la migration des Thérahites, se trouve présente dans les souvenirs des Israélites depuis le xvIIIº siècle, reparaît pour la seconde fois au VIII siècle. Le prophète Isaïe (785-681 av. J.-C.) fait mention (XXIII, 13) des Kasdi (= Chaldéens) en disant que les Assyriens les établirent dans le désert: « Regarde le pays des Kasdi(m); ce peuple n'existait pas jusqu'au jour où les Assyriens l'eurent

<sup>1</sup> Voir Sayce, Transaction of the Society of Bibl. Archeol., t. VII, p. 292 et suiv., et Fr. Lenormant, Les origines, etc., 2° édit., t. II, 2° partie, p. 277, dans les notes.

2 Ptolémée, V, xx, 3. Strabon, XVI, 1, 6, 8. III, 3. Pline, VI, 30. Méla, III, 8. Voyez aussi Eb. Schrader, Keilinschriften und Geschichtsforschung, p. 224, note. Idem, Die Keilinschriften und das alte Testament, 2° édit., p. 353.

fondé pour ceux qui habitent le désert. Ptolémée (V, xx, 3) connaissait une « Chaldée près du désert de l'Arabie », où se trouvaient primitivement ceux qui sous le nom de Chaldéens se rendirent mattres de la Babylonie. Les Kasdi du passage ci-haut mentionné d'Isaïe devaient être les habitants du pays de Kaldu mentionné par Assournasirabal: selon toutes les apparences, ce fut ce roi qui les en a tirés et les a établis sur le littoral du golfe Persique. — «Les Kaldai (Chaldéens) occupérent pour la première fois la Babylonie sous Mérodach-Baladan, l'an 722 av. J.-C., et depuis lors ils se constituèrent partie intégrante du peuple de ce pays » 1). Cependant, à cause du pouvoir et de la force des rois de Ninive, ils ne réussirent pas, au début, à garder le pouvoir en Babylonie. Un siècle après, c'està-dire à partir des dernières années du VIIº siècle, la dénomination Kasdi(m) devint l'équivalent des noms de «Babylone» et des « Babyloniens ». C'est à cette époque que les Chaldéens s'étant définitivement emparés de la Babylonie, l'appelèrent de leur propre nom: Chaldée. Nabuchodonosor Ier lui-même, le plus célèbre parmi les rois de la Babylonie, est appelé « Chaldéen » dans Ezdra (V, 12). — Quelle était donc l'origine de ce peuple qui, s'étant ainsi emparé du pouvoir des Babyloniens, se réndit maître de l'antique Babylonie qui était d'abord touranienne et ensuite sémitique? Nous avons dit que le terme Kasdi signifie en idiome ourarțique 'Adorateurs-du-dieu-qui-donne-Lumière'. Ce nom est purement et simplement aryen, et en particulier il est ourartique. Si l'histoire écrite garde le silence sur ces Kasdi méridionaux, la critique, appuyée sur la base de la science linguistico-historique, cherche ce qui est omis et caché, et elle le met au grand jour avec une parfaite sûreté. Au-dessus de la Mésopotamie il existait, depuis les temps immémorables, une grande nation, appelée Kasdi dans les temps les plus reculés, et Haldi à une époque relativement inférieure. Le doute n'est point permis que ce n'eût été de la nation et du pays de ces Kasdi septentrionaux que les Kasdi(m) (= Kaldai, Χαλδατα, Chaldaei, Kaldeasik) de la Mésopotamie inférieure aient dû

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> A. H. Sayce dans Georges Smith, *History of Babylonia*, 2° édit. 1888, p. 92. Voy. la *Grande Inscr.* de Sargon, ll. 21, 121-122, 125, et J. Oppert, *Inscr. de Dour- Sarkayan*, p. 37. Fr. Lenormant, *Les origines de l'histoire*, 2° édit., t. II, 2° partie, p. 226.

émigrer dans la haute antiquité 1). — Sous ce rapport le point suivant est d'une importance capitale. En 514 av. J.-C. les Babyloniens s'étaient une seconde fois révoltés contre Darius Ier et avaient élevé sur le trône royal un nommé Araha, « fils de Haldita > qui disait: « Je suis Nabuchodonosor, fils de Nabounite ». Darius Ier, dans son Inscription de Bisoutoun (rédaction perse, III, 77-78; rédaction médique, III, 36) appelle Araha « Arminaën » c'est-à-dire originaire ou natif d'Armina. Cette expression de Darius devait certes avoir un but politique. Cependant, on est forcé de penser que, étant donnée la presque impossibilité pour un Arménien de réussir à monter sur le trône royal de Babylonie, il faut tenir pour certain que l'expression de: «Araha fils de Haldita» et celle de: «Arminaën» impliquent une tradition concernant les rois proprement chaldéens de Babylone et la nation dominante par rapport à leur origine ethnique et à leur pays primitif, une tradition qui les montrait comme ayant émigré de l'Armina primitive. — Nous avons l'avantage de constater ici que la plupart des savants et exégètes tiennent pour certain que la race chaldéenne de la Babylonie était originaire du septentrion et la placent tout d'abord au pied d'Ararat, dans les cours supérieurs du Tigre, de l'Euphrate et du Kour en Arménie 2).

VI. Les Aryens habitant dans le voisinage du Tigre. A l'est de la Babylonie et de l'Assyrie nous rencontrons les noms de deux pays, de deux villes et d'un peuple qui avaient leurs pareils dans Nairi-Ourartou. Ils étaient:

1. Le pays de Soubari. Nous lisons dans la Tablette synchronique (I, 18-23) des Babyloniens et des Assyriens que « <sup>18</sup> Du temps de Bel-nirari, roi d'Assyrie, Kourigalzou-le-Mineur était [roi de Kardouniaš <sup>3</sup>]. <sup>19</sup> Bel-nirari, roi d'Assyrie, à Sougagi... dans la partie supérieure du fleuve <sup>20</sup> combattit avec lui, remporta sur lui une victoire; ses soldats.... <sup>21</sup> son camp il emporta. Depuis la lande du pays de Soubari <sup>22</sup> jusqu'à Kardou-

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> On ne sait pas si les Chaldéens avaient gardé leur idiome primitif aryen, ou si, l'ayant abandonné, ils avaient adopté l'araméen sémitique. Dans le livre de Daniel (I, 4) on parle de la littérature et de la langue des Chaldéens comme si elles leur étaient propres, à eux seuls. <sup>2</sup> Voy. Ernest Renan, Histoire des langues sémitiques, 5° édit., pp. 31–32. G. Maspéro, Histoire ancienne des peuples d'Orient, 4° édit., p. 137. <sup>2</sup> La partie centrale de la Babylonie où était la ville de Babylone.

nias ils partagèrent les terres en deux, divisèrent 23 le territoire, fixèrent les limites. Ces paroles, surtout les dernières, démontrent clairement que, sous Bel-nirari (env. 1390-1370 av. J.-C.), le Soubari susmentionné était un district plus ou moins étendu, à l'est des deux royaumes susindiqués 1). Ceci est confirmé par l'inscription de la Tablette de pierre (recto, 1-5) d'Adadnirari<sup>2</sup>) I<sup>er</sup> (env. 1350-1330 av. J.-C.), dans laquelle il est dit qu'« Adadnirari.... 3... fonda à nouveau les villes tombées <sup>4</sup> des hommes des pays des Kašši, de Quti, de Louloumi <sup>5</sup> et de Soubari ». Or, les trois premiers de ces pays étaient sûrement situés à l'est de l'Assyrie; et comme le nom de Soubari accompagne sans aucune interruption ceux des trois autres pays, ce pays de Soubari, à en juger de l'ordre des mentions, devait être situé dans la même contrée et au sud des trois premiers pays. - Cependant, le Prisme (II, 89) de Tiglath-Piléser Ier, les Annales (III, 120) et l'inscription Standard (l. 7) d'Assournasirabal, par la dénomination de Soubari, nous désignent la Sophène de l'Arménie 3) dans sa médiocre étendue primitive. L'inscription susmentionnée de Tiglath-Piléser Ier porte dans deux endroits (III, 1, 3) les variantes Soubarti. — S'il est nécessaire d'affirmer que la dénomination de Soubari était transportée de l'une des deux contrées dans l'autre par des émigrés, nous n'hésitons pas à dire qu'elle devait l'être de Soubari de Nâiri, comme nous voyons que pareils événements s'étaient produits pour d'autres pays étrangers.

2. Zamoua. Il existait un pays de ce nom au sud-est de l'Assyrie selon qu'il est mentionné dans les Annales (II, 24, 46, 51,

<sup>1</sup> Quelques savants avant identifié la dénomination de Soubari à celle de Sophène, ont donné à Soubari de la Tablette synchronique l'extension à commencer de la Sophène jusqu'à Babylone. Cette considération n'aurait pas dù avoir lieu; car la division d'un pays si étendu n'était pas pratique, et Belnirari, qui était le vainqueur, n'aurait pas abandonné au vaincu un lot si avantageux. D'un autre côté, le pays de Soubari susénoncé était un district de la Babylonie, comme nous le montrent les paroles mêmes de la tablette. Les Babyloniens ne se rendirent jamais mattres des régions supérieures de la Mésopotamie. <sup>2</sup> Quelques cunéiformistes lisent ce nom Rammannirari, ce qui n'est pas considéré comme correct. 3 La Sophène des anciens temps n'avait pas toute l'étendue de celle des temps récents, où elle se divisait en trois circonscriptions; la première occupait le territoire de l'antique Soubari; la seconde, appelée Grande-Sophène, à l'ouest de la première, était l'antique Supri; la troisième, à l'est, se nommait la Sophène de Schahouni.

- 61, 78, 80, 84. III, 134) d'Assournasirabal. Ce roi dit « II, 51 Pour la troisième fois je marchai contre Zamoua; ... le Zab 52 inférieur je traversai, ... je m'approchai du pied du mont Simaki ... 54 ... je traversai le fleuve Tournat 1)... 61 je m'approchai de Zamri, ville royale d'Amika le zamouaën ». Ainsi, ce Zamoua, qui était au delà du Zab inférieur et du Tournat, était situé au delà du canton de Garamée, au sud d'Assyrie. Il n'est pas improbable que la bourgade Saomar de nos jours eût été le chef-lieu de Zamoua susmentionné. D'un autre côté, nous voyons que Salmanasar II fait mention, dans son Obélisque de Nimroud (1.50) et dans l'inscription des Portes de Balawat (II, 2), d'un pays de Zamoua et d'une mer avec cette dénomination. Le pays était le canton arménien Tambér, situé au sud-ouest de la mer Kapoutan, au nord-est de l'Assyrie.
- 3. Susianc. D'après Ptolémée (VI, III, 4, 5), parmi les villes de ce pays il y en avait deux, dont l'une se nommait Arakka et l'autre Saura. Le nom de la première doit être identifié avec celui du fleuve Araxe de l'Arménie, et celui de la seconde avec le nom du pays ourarțique de Sa'ura et Soura. Minuas I<sup>r</sup>, dans sa 4<sup>me</sup> inscription de constructions religieuses (l, 5) s'appelle « roi (pays) de Sa'ura ». Ce pays était probablement un canton situé au midi de la Gordyène.
- 4. Kassu, Kassi<sup>2</sup>). Nous lisons dans les documents cunéiformes babyloniens et assyriens que, plus de 2400 ans av. J.-C., un peuple nommé Kassu et Kassi s'était rendu maître de Babylone. Karâintas, un roi de ce peuple, dans son Inscription votive (recueil de H. Rawlinson, t. IV, 38, n° 3), se nomme roi des Kassu. Nous voyons entre autres que Sennachérib (705-682 av. J.-C.), selon son inscription de Prisme (Cylindre de Taylor, I, 63-II, 7), avait fait une expédition militaire contre le pays des Kassi, qu'il nous décrit comme une région escarpée et de difficile accès. Le peuple de ce pays habitait une contrée entre la Médie et la Babylonie, au nord de la Susiane et sur le mont Zagros<sup>3</sup>). Les écrivains occidentaux font mention du peuple des Kassi en l'appelant Cosséens et Cusséens<sup>4</sup>). Diodore de Sicile

<sup>1</sup> Le Διάλας des écrivains grecs et le Diala moderne, au sud de Ninive.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Ou bien Kaśśu, Kaśśi. <sup>3</sup> Voy. particulièrement Eb. Schrader Keilinschriften und Geschichtsforschung, p. 176. <sup>4</sup> Il est très probable que les Kosoi mentionnés par Denys le Périégète (ll. 1014/15) étaient ces mêmes Cosséens dont parlent Polybe, V, 44, Diodore de Sicile, XIX, 19, Strabon, XI, XII,

(XVII, 111) rapporte l'expédition faite contre eux par Alexandrele-Grand. — La forme primitive du nom de ce peuple, Kassi ou Kassu est la même que celle de la dénomination Kasi d'une population de Nâiri, à cela près que le siffiant s est double dans les premiers termes et l'élément i a aussi pris le son rond de u. Le mot Kasi, nous l'avons dit, signifie en langage ourartique: 'adorateurs-du-dieu-Lumière'. On peut bien diviser le mot Kassu en Kas- et -su; nous savons que le mot indo-européen kas- signifie 'lumière'; et nous comparons -su avec l'ourart. su, le sanscrit égalemeni su et l'anc. éranien hu 'faire; produire'. Ainsi, le mot Kassi nous donnerà la signification de: 'adorateursde celui qui fait -la Lumière. Il paraît certain qu'un être divin nommé Kassu (= Kaššu) « était la divinité nationale des Cosséens > 1). A notre avis, celle-ci devait être le Kas (aussi bien que Kasdis = Haldis), le dieu suprême des peuples d'Ourartou. Nous voyons d'un autre côté que Sargon dit dans sa Grande-Inscription du palais de Khorsabad (1.54): « l'impôt de Yanzou le nairien... je reçus dans sa ville forte de Houbouskia > 2). Celle-ci était la capitale d'un district nommé également Houbouskia, qui, très réduit après des siècles, porta postérieurement le nom de Goukan, dans la partie sud-est de la province de Basoropède. D'après les Annales de l'Obélisque de Nimroud (ll. 93-95, 112, 125) de Salmanasar II, le roi d'un district du pays des Cosséens s'appelait Yanzou. Or, le mot yanzi avait la signification de: 'roi' et était un titre royal 3). Mr Fr. Delitzsch, le célèbre orientaliste allemand, dit avec raison que «le nom Kasdim a des rapports avec le nom de ce peuple Kassu > 4). Mr le Dr Fritz Hommel, dans un endroit de son chef-d'œuvre, penche à dire que le langage des Cosséens avait une proche parenté avec l'idiome des inscriptions cunéiformes ourartiques 5), et dans un autre endroit il affirme que « le langage cosséen ne peut relever d'un autre groupe d'idiomes que de l'alarodien » 6). - De tout cela il résulte que le peuple des Cosséens ou des Kassu = Kassi aussi avait émigré de l'Arménie et précisément du sud-ouest de ce pays.

<sup>4.</sup> XIII, 6. XVI, I, 17, 18. Pline, VI, 31. Ptolémée, VI, III, 3. Arrien, *Indic.*, 40; Anab., VII, 15.

1 Voy. Fr. Delitzsch, *Die Sprache der Kossder*, Leipzig, 1884, p. 29.

2 Voy. aussi les Annales de Sargon, ll. 78, 121-122, et Botta, 77, 4. 146, 18.

3 Fr. Delitzsch, *Ibid.*, 25, 32.

4 *Ibid.*, p. 61.

5 Fr. Hommel, Geschichte Babyloniens und Assyriens, 1885, p. 7.

- VII. Les Aryas 1). C'est ainsi que se nommaient le peuple de l'Éran et celui des Indes qui, par le sang et le langage, étaient parents avec les nations japhétiques des autres contrées de l'Asie comme aussi de l'Europe. Ces deux peuples ayant vécu ensemble comme une seule famille et dans un même endroit dans le séjour primitif des nations indo-européennes, en émigrèrent aussi comme un seul peuple et une seule nation, et ils se séparèrent ensuite sur le territoire de l'Éran. Les siècles de la vie qu'ils passèrent en commun s'appellent période aryenne. Nous devons parler séparément et avec détail des traditions ou des réminiscences de ces deux nations sur leur séjour primitif.
- 1. Les Éraniens. Les Aryas du pays qui s'étendait des monts médiques, à l'est de la mer Kapoutan, vers l'Orient et jusqu'aux limites orientales de la Bactrie et depuis le golfe Persique vers le nord-est jusqu'au fieuve Polytimétos (Zéréfschan) et même jusqu'à l'Iaxarte, savaient fort bien qu'ils y avaient immigré en y venant d'un autre pays. Ils avaient la connaissance d'un pays nommé Airyana-Vaêja, 'Contrée-des Bienheureux', pays créé par Ahura-Mazda dans une condition superbe; et ils ajoutaient que le génie du mal, l'ennemi d'Ahura-Mazda, avait fait régner sur l'Âiryana-Vaêja un long et rigide hiver et avait rempli de serpents et d'autres animaux nuisibles les eaux du fleuve Dâitya. Tel est le rapport d'Avesta, le livre sacré des Éraniens, que les peuples bactrien, aryo-mède et perse avaient en grand respect<sup>2</sup>). Les paroles susmentionnées démontrent clairement que, à l'époque où ce livre sacré venait d'être graduellement composé, les peuples éraniens avaient depuis longtemps quitté le lieu de leur demeure primitive, qu'ils se représentaient dans l'esprit comme un paradis terrestre. Bien que des récits fabuleux eussent commencé à régner parmi eux sur l'Airyana-Vaeja, toutefois certaines traditions ou des traces de traditions assez précises, des noms géographiques et ceux de

Le mot ârya signifie en langages sanscrit et anc. éranien: 'vénérable', tout comme l'arm. cl. argoy.

Le Minokhirêd, autre livre sacré des Éraniens, qui est écrit au vie siècle apr. J.-C., répète les mêmes paroles tout en y ajoutant, d'après le Vendîdâd (I, 6 et suiv.), que dans l'Âiryana-Vaêja l'hiver a une durée de dix mois, et l'été n'y dure que deux mois, que même en été l'eau, la terre et les plantes y sont froides (Minokh., XLIV, 17 et suiv.).

certaines divinités et les attributs de celles-ci démontrent que l'Àiryana-Vaêja était, pour les Éraniens, dans la partie orientale de l'Arménie, lieu de leur séjour primitif.

D'après le Bundéhesch (LXXIX, 11), autre livre religieux écrit dans les premiers temps des Sassanides, Zarathoustra 1), le fondateur de la religion mazdéenne, avait commencé de faire ses prédications religieuses dans l'Âiryana-Vaêja même. Ainsi, c'est le pays des bienheureux qui avait été le théâtre de ses débuts de prédicateur et d'envoyé céleste. Il va donc de soi que « suivant l'avis des disciples de l'Avesta, nous devons envisager la patrie de Zarathoustra comme étant dans l'Âiryana-Vaêia > 2). Lorsque Zarathoustra quittait son pays natal, il se dirigea vers le grand fleuve nommé Dâitva. De l'ensemble d'idées de cet ordre on conjecture avec une assurance suffisante que le Daitya du Bundéhesch (XX) et le Dhénuga des Aryas-Hindous étaient le Kour de l'Arménie. D'après l'Avesta, les eaux du fleuve Dâitya étaient pleines de serpents; au rapport de Plutarque (Pompée, XXXVI), dans les parties basses du Kour et dans le voisinage de la mer Caspienne il existait un grand nombre de serpents venimeux. Il est donc très probable que ce récit éranien faisait allusion aux régions inférieures du Kour, surtout parce que, selon la légende, Zarathoustra avant de traverser le Dâitya se trouvait dans l'Âiryana-Vaêja. Or, dans la haute antiquité le pays des Caspiens occupait le littoral occidental de la mer homonyme avec une largeur assez considérable; aussi, il embrassait le cours inférieur du Kour et s'étendait jusqu'au mont Caucase. D'après Ératosthène (ap. Strab. XI, II, 15) « les indigènes ne donnaient au mont Caucase d'autre nom que celui de Caspius, dérivé apparemment du nom même de la nation des Caspiens ». Nous avons vu que le peuple des Caspiens faisait partie intégrante de la famille nairo-arménienne. L'histoire, loin de reconnaître à la race caspienne une condition politique indépendante, nous le montre sous le pouvoir des souverains de l'Arménie; c'est ce qui résulte de toutes les données réellement historiques que nous trouvons chez les auteurs dignes de foi et ayant une parfaite connaissance des choses.

D'après la légende, lorsque Zarathoustra, suivi de ses fidèles,

 <sup>1</sup> Zoroastre selon les écrivains occidentaux et Zradašt selon les auteurs arméniens.
 2 Fr. Spiegel, Erânische Alterthumskunde, t. I, p. 693.

quittait l'Àiryana-Vaêja, il arrivait au bord d'une mer, qui se sépara en deux lorsqu'il étendit ses mains en faisant des prières; et les fidèles de Zarathoustra traversèrent la mer à pied sec. «Anquetil et Ménant<sup>1</sup>) conjecturent que cette mer devait être le fleuve Araxe; ceci est assurément possible, d'autant plus que, en langages éraniens, les fleuves sont aussi appelés mers »2). Quoiqu'on apercoive dans les légendes éraniennes des écarts et variations relativement aux temps et à certaines localités, cependant il n'y est toujours question que de l'Airyana-Vaêja, dont le site, d'une façon ou d'une autre, est indiqué à l'ouest de l'Éran. Le pays appelé Âiryana-Vaêja dans le Vendîdâd (I, 6 et suiv.) qui fait partie de l'Avesta «doit, selon Bundéhesch (XXV, XXX), se trouver au nord et près de l'Atropatène »3). Yakouth et Aboulféda disent que « le lieu de la naissance de Zoroastre était la ville d'Ourmia >4). Or, cette ville relevait de la catégorie de celles des peuples nairo-arméniens. Bâtie sur le bord occidental de la mer Kapoutan, du côté méridional, elle était voisine de la ville d'Ardinis, consacrée à la divinité ourartique Ardinis, dieu-Soleil; et la mer est appelée par Salmanasar II (Inscr. nº 12 chez Layard, I, 14-15) « mer inférieure du pays de Nâiri ». Ainsi, on est obligé de reconnaître que, en présence des différentes idées qui régnaient parmi les Éraniens, l'Âiryana-Vaêja, le séjour primitif des peuples éraniens et le lieu de la naissance de Zarathoustra, se trouvait dans la partie orientale de l'Arménie 5). Et c'est l'essentiel.

Suivant l'opinion de quelques érudits, le mot Âiryana avait pris, à une basse époque, la forme d'« Arran » avec sa signi-

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Anquetil-Duperron (1731-1805) était né à Paris; il découvrit dans les Indes l'Avesta, le livre sacré des Mazdéens, et fut le premier à le traduire; ce livre ne fut connu dans le monde savant que l'an 1771. Joachim Ménant, né à Cherbourg en 1820, était un orientaliste comme Anquetil. <sup>2</sup> Fr. Spiegel, Eran. Alterth., t. I, p. 694. <sup>3</sup> Ibid., p. 212. 4 Ibid., p. 684. phrases: «Ragha, ville de Zarathoustra» et «la Ragha de Zarathoustra» figurant dans le Yaçna, XIX, 18, 50, furent interprétées par quelques savants comme « la ville natale de Zarathoustra »; cette ville fut identifiée par eux à celle de Rhages ou Rhagie de la Médie. Les phrases vagues susénoncées se prêtent à l'équivoque et, par conséquent, elles sont susceptibles de différentes interprétations. Le chef des Mages qui résidait dans cette ville se donnait la qualité de successeur de Zarathoustra. Ainsi, il est manifeste qu'elle était simplement la ville principale où l'activité et la carrière purement religieuses du grand prophète des Éraniens s'étaient produites.

fication géographique 1). Nous voulons bien admettre que certains géographes du moyen age aient dénommé Arran tout l'espace du pays qui s'étendait de l'Atropatène jusqu'à Tiflis. Cependant, cette manière de dire est loin d'annuler la phrase du Bundéhesh (LXX, 8) qui dit: « l'Âiryana-Vaéja est près d'Atropatène ». Il faut envisager l'Arran au point de vue géographique et l'Âiryana-Vaéja au point de vue géographique et l'Âiryana-Vaéja au point de vue géographique aussi bien que religieux. Dans ces deux conditions il n'y a rien d'essentiel qui soit exclusivement propre à l'une d'elles, et les mots ci-haut mentionnés du Bundéhesh ne sauraient donner lieu à quelque objection sérieuse.

Nous mettons fin à cette partie de nos considérations en récapitulant rapidement les points principaux. Comme Zarathoustra était entré en Éran du côté du nord-ouest en y allant de l'Âiryana-Vaéja, et le pays situé près d'Atropatène était Âiryana-Vaéja, il s'ensuit que le séjour primitif des peuples éraniens était dans l'extrême partie orientale de l'Arménie.

Nous devons maintenant mentionner les noms des fleuves arméniens que les populations éraniennes, arrivées au terme de leur migration, avaient imposés à une mer et à quelques fleuves de leur nouvelle patrie. Nous avons dit précédemment que, d'après le Pseudo-Plutarque, le nom primitif de l'Araxe était Halmos. Nous trouvons au sud de l'Éran, et précisément au nord-ouest de Béloutchistan, une « mer appelée Hâmoun » 2). Bien que celle-ci ne soit pas précisément ni mer, ni même fleuve. mais bien une très vaste lagune, toutefois, comme dans les dialectes éraniens un fleuve est aussi appelé mer, il n'est pas étonnant que les Éraniens aient donné à une lagune le nom d'un fleuve. - Le nom de l'Araxe arménien est aussi imposé à l'Iaxarte<sup>3</sup>), appelé par Hérodote (I, 201, 205 etc.) et Strabon (XI, VIII, 6) Araxès et Iaxarte par Ptolémée (VI, XII, 1, 3, 4, 5). Aristobule (ap. Arrian., Anabase, III, xxx, 7) dit que les indigènes le nommaient Iaxarte. Ce fleuve portait donc deux noms. - « Il est connu que les Perses du moyen age appelaient Arang le fleuve Oxus > 4). Il y a assonance entre le nom d'Arang et

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> De Sacy, Mémoires sur diverses antiquités de la Perse, p. 52, et Fr. Spiegel, Die arische Periode, p. 124.

<sup>2</sup> Voy. Fr. Spiegel, Erân. Alterth., t. I, pp. 30, 37.

<sup>3</sup> Le moderne Sir-Darya. Hérodote (I. 202) confond parfois l'Araxe arménien avec celui de l'Éran.

<sup>4</sup> L'Amou-Darya moderne. Brunnhofer, Vom Pontus bis sum Indus, 1890, p. 124.

le nom de l'Aranha avestique. Il paraît probable qu'il y eut un temps où l'Oxus aussi porta le nom d'Araxe. — D'après Strabon (XV, III, 6), en Perse « près de Persopolis Alexandre franchit l'Araxe; et, suivant Diodore de Sicile (XVII, LXIX, 2), en Perse « Alexandre jeta un pont sur l'Araxe ». — Nous voyons que le Kour, ce grand fleuve de l'Arménie, n'occupait pas une moindre place dans les souvenirs des Aryas-Éraniens. Selon l'Avesta (Vend., I, 3-4), l'Airyana-Vaêja était le pays du Dâitya le béni. Nous avons dit plus haut que le fleuve Dâitya devait être le Kour de l'Arménie. Le nom de ce dernier fleuve devint aussi, par émigration, celui d'une rivière d'Éran qui, très probablement, s'appela ensuite Polytimète (Zérefschan) 1). — Ptolémée (VI, XI, 8) mentionne une ville nommée Kouriandra parmi quelques autres qui étaient situées près de certains fleuves de la Bactrie. Il semble que cette ville avait pris son nom d'un fleuve nommé Kour en Bactrie. - «Le nom du fleuve Rasa des Indiens est le même que celui du fleuve mythique Rangha qui, chez les Éraniens, était considéré comme situé à l'extrémité de la terre > 2). Selon l'Avesta (Yesht, X, 104), le Rangha est « dans les steppes». C'était dans les voisinages de ce fleuve que l'Athwyen Thraetaona, le Hroudén de Moïse de Khorène, avait brillé par ses glorieux exploits. Ce héros éranien était le dieu Atbinis de l'inscription cunéiforme ourartique d'Ordonnancement de Sacrifices (notre nº 42, ll. 8/42); d'un autre côté, de même que la dénomination de Rasa, de même celle de Rangha devait être le nom émigré de la rivière 'Rah de la province royale d'Ararat<sup>3</sup>). — En Éran il existait une Eau nommée Frâzdânou ou Frâzdâna, mentionnée dans l'Avesta (Yesht, V, 108). D'après le Bundéhesch (XXII, 18), la mer Frâzdânava était dans le Ségestan. Frazdana ou Frazdanava était probablement une rivière qui devait être située au nord de l'Éran 4). Moïse de Khorène (I, 12. II, 11) fait mention d'une rivière du nom de Hrazdan,

¹ Voy. Geiger Ostiranische Kultur, 1882, p. 32, où l'auteur identifie le Dâitya avec le Zérefschan.
² Fr. Spiegel, Erân. Alterth., t. I, p. 443.
² Voy. plus bas Rasâ='Rah.
¹ Geiger, ibid., p. 108. F. Justi dit dans le vocabulaire du Bundéhesch (p. 195) que frasdan était le nom d'une mer située en Ségestan et l'identifie à l'Ab-istadeh moderne, au sud de Ghazna. Voy. West, Pahlavi Texts, t. I, p. 36, et H. Hübschmann, Armenische Grammatik, I Theil, I Abtheil., p. 48. D'après Fr. Spiegel, Erân. Alterth., t. 1, p. 200, la Frâzdânava était la mer Hamoun en Ségestan.

qu'il faut chercher dans le canton des Varajnounik, dans la partie nord-nord-est du lac Thôspite. — Au rapport de Strabon (XV, III, 6), en Perse « il y a aussi le Cyrus (Kour) qui traverse toute la Cœlé-Perside et qui baigne l'enceinte de Pasargades. Le Cyrus est le même fleuve, de qui le fondateur de la monarchie persane emprunta le nom, ayant quitté, pour le prendre, le nom d'Agradate qu'il avait porté jusqu'alors...». Le Koros de Denys le Périégète 1) (l. 1073) et le Cyrus de son traducteur, Rufus Avienus (Descriptio orbis terrae, l. 1273) comme aussi le Cyrus-Koros d'Eustathe (Comment. au v. 1073) sont celui-là même qui est mentionné par Strabon. — La Médie aussi avait son fleuve Cyrus, mentionné par Ptolémée (VI, II, 1).

Devant maintenant parler des dénominations de pays et de villes, qui sont d'une très grande importance dans la question qui nous occupe, nous rencontrons les suivantes aussi bien en Arménie et principalement dans sa partie orientale que dans les différentes contrées de l'Éran. Au rapport d'Hérodote (III, 102), il existait un pays nommé Pactyique aux confins des Indes, par conséquent en Éran, et la ville de Caspatyre se trouvait probablement dans ce pays (Hérod., IV, 44). De nos jours, les Afghans se donnent l'appellation de Bakhdoun<sup>2</sup>), qui est l'ethnique du terme «Pactyique». Le même historien (III, 93) dans le nombre des peuples tributaires de l'empire des Achéménides fait mention d'un pays nommé Pactyique conjointement avec les Arméniens et les peuples voisins du Pont-Euxin. Ce dernier pays était la province de Paytacaran des écrivains arméniens 3) du moyen age, un nom par lequel on comprenait, selon toute apparence, du moins la partie nord du pays des Caspiens de l'Arménie, à l'ouest de la mer qui porte ce même nom; le cheflieu de ce pays était aussi appelé Pâytacaran 4). Ainsi, le nom de Pactyique d'Éran était d'origine caspio-arménienne. — A l'ouest d'Éran, au sud de la mer Caspienne, il y avait une population de Caspiens, éranisée sans doute, dont le territoire confinait à la Parthie. C'est dans ce territoire qu'étaient situées les Pyles-Caspiennes mentionnées par les écrivains grecs et latins. - Un district, dénommé Parsua (ou Barsua), s'étendait, du lit-

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Environ 20-90 apr. J.-C. <sup>2</sup> Geiger, tbid., p. 104. <sup>8</sup> Lazare de Pharbe, Élisée, Moïse de Khorène. <sup>4</sup> Faustus de Byzance, V, 14. Agathange, CXX, édit. de Venise, 1862, p. 628. Elisée, Œuvres complètes, édit. de Venise, 1859, p. 67.

toral méridional de la mer Kapoutan, vers l'est et le nord-est de cette mer. C'était un district relevant du pays de Nairi; car, dans une de ses inscriptions (chez Layard nº 12, I, 14-15), Salmanasar II appelle la mer susmentionnée « mer inférieure du pays de Nâiri ». Tout porte à croire que l'appellation de Pârsa, nom du pays de l'ancien peuple des Perses, avait émigré du district susmentionné de Parsua 1). Nous voyons, d'un autre côté, que le nom de la province arménienne de Tâyk, Táoxa selon les écrivains grecs et Taochi d'après les auteurs latins, figurait aussi en Perse. Ptolémée (VI, IV, 3) n'ignorait pas qu'il y existait un district nommé Taokene. Ce géographe (VI, IV, 7) et Arrien (Indic., XXXIX, 3) nous y montrent aussi une ville (maritime) du nom de Taoke, qui devait être le chef-lieu dudit district. Avec les corrections rendues nécessaires, nous lisons dans Strabon (XV, III, 3) le nom de cette même ville, Taokê 2), et un nom collectif, Taoki, chez Denys le Périégète (v. 1069) et dans les Commentaires (au v. 1069) d'Eustathe 3), ces deux derniers nous montrant les Taoki comme une peuplade perse voisine de Pasargades. D'un autre côté nous voyons que Strabon (XI, XIII, 3) connaissait en Perse l'existence des Kyrtiens. Nul doute que, comme cet auteur avoue lui-même, les Kyrtiens n'aient été une ancienne colonie des Gordyéens de l'Arménie, Arméniens euxmêmes 4). C'est ce que nous démontre l'espace des lieux trop étendu qui séparait la Gordyène de l'antique Perside. — D'après Ptolémée (VI, II, 10), il y avait en Médie une ville appelée Alouaka, et, selon le même géographe (VI, xx, 4), l'Arachosie avait une ville nommée Arbaka. Le prototype des noms de ces deux villes se trouve dans l'Albak et dans l'Arrapachite, noms d'un canton de la province arménienne de la Basoropède et d'un petit canton de la Gordyène, dont nous avons souvent parlé. - En Éran, dans la province de Harâiva, Arta selon les écrivains

¹ Tel est aussi l'avis de Fr. Lenormant; voy. son ouvr. Les origines, etc., 2° édit., t. II, I°° partie, pp. 526-527. ² Les manuscrits de cet auteur portent μαγν et κολην, leçons corrigées comme ci-dessus par Casaubon. ³ C'est manifestement par erreur que les manuscrits de ces deux auteurs portent τασκοί; voy. à ce sujet les considérations de Ch. Müller dans les Geogr. gr. min., édit. Müller-Didot, 1861, t. II, p. 169, notes. ⁴ Lorsque ce géographe fait mention (ibid.) des Kyrtiens d'Atropatène, il dit autant de ceux-ci que de certaines autres peuplades qu'« ils y avaient immigré volontairement d'autres pays ». Cette immigration des Kyrtiens devait avoir eu lieu ou de l'Arménie ou bien de la Perse, par reflux, à une époque récente.

grecs, les Obariens, une tribu éranienne sans doute, occupaient une partie du territoire; ils sont mentionnés par Ptolémée (VI, XVII, 3). Il est très probable que cette peuplade était proche parente de la population du pays de Soubari en Nâiri-Arménie. Il semble que, entre la dénomination « Obariens » et celle de « Soubari », l'assonance ne soit pas l'effet d'un cas fortuit 1).

Il est incontestablement vrai qu'un parallélisme établi entre la religion ourartique et le zoroastrisme serait d'une grande importance pour la dilucidation et la confirmation de la question qui nous occupe. Nous croyons, cependant, que lorsque dans la partie mythologique nous parlerons des divinités d'un ordre commun à ces deux religions, le lecteur sera à même d'en former une juste idée.

Les arguments produits jusqu'ici sont d'un ordre tout positif. Lorsque le Vendîdâd (I, 6 et suiv.) et les Minokhirêd, ces livres sacrés du zoroastrisme, décrivent l'Âiryana-Vaêja comme un pays très froid, où l'été dure deux mois et l'hiver règne dix mois, sans doute ils mettent dans ce tableau des couleurs moitié réelles et moitié mythiques. Autrement, comment pourrait-on mettre d'accord les chapitres IIº et XIXº du Vendidad avec les différents témoignages du Yesht, suivant lesquels l'Âiryana-Vaeja avait été le théâtre des actions d'un si grand nombre de dieux et de grands personnages, et où, d'après le Minokhirêd les hommes mènent une vie heureuse et vivent trois cents ans et les animaux la moitié de cette durée de temps. Il est certes contraire au bon sens que de dire qu'on pourrait passer en hiver la plus grande partie de l'année et considérer comme un bonheur les nombreux et graves désagréments que la mauvaise saison ferait fondre sur les hommes. Nous en passons bien d'autres. On est donc autorisé à dire que l'idée primitive, que les Éraniens devaient avoir de l'Airyana-Vaêja, avait été corrompue et altérée des les premiers ages avestiques. - La mention en ordre successif des pays éraniens, faite dans le Ier chapitre du Vendîdâd, ne nous autorise en aucune façon à en conclure que les Aryas-Éraniens et Hindous aient fait leur entrée dans l'Éran du côté nord ou nord-est de ce pays, et que l'Airyana-Vaêja

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Il est difficile de savoir au juste quels rapports pouvaient exister entre la dénomination des «Matianiens» de la Sogdiane mentionnés par Pline (VI, 16) et celle des «Matianiens» de l'Arménie. Il nous semble, toutefois, que cette dernière s'était produite à une basse époque.

devait être situé au delà de ces contrées et de ces directions. Ainsi, tout archéologue qui se respecte doit mettre de côté pareils récits ou légendes mythiques et recourir principalement aux arguments géographiques et à ceux de parallélismes religieux et ethnographiques; il doit montrer par ces derniers moyens le site de l'Âiryana-Vaêja, qui avait été le berceau et le séjour primitif des Éraniens aussi bien que de reste des nations indoeuropéennes.

2. Les Aryas-Sanscrits et Éraniens ayant quitté ensemble leur séjour primitif, poursuivaient aussi ensemble leur chemin d'émigration, et voilà que les premiers de ces Aryas s'étaient déjà familiarisés, à l'est de la mer Caspienne, avec le nom d'un grand fleuve du pays, un nom que, dans un avenir plus ou moins éloigné, ils devaient donner dans leur demeure définitive à un grand fleuve. Nous voyons que Tacite (Annales, XI, 10) fait mention d'un « fleuve Sindès 1) qui sépare les Dahas d'avec les Ariens ». Ce fleuve était le Gourgan qui, du côté d'est-sud-est, se jette dans la mer Caspienne. Les Dahas habitaient une partie du territoire à l'est de ladite mer, sur la rive droite du Gourgan et au nord de l'Hyrcanie<sup>2</sup>). Ainsi, il est évident que les Aryas-Sanscrits ont, pendant leur migration, séjourné assez longtemps près du fleuve Sindès et, lorsqu'ensuite ils pénétrèrent dans les Indes, en mémoire des événements passés aux bords du Sindès, ils ont donné le nom de ce fleuve au plus grand fleuve du Pandjab. Le terme de Dasá, mentionné dans le Rig-Véda, ne peut qu'être identique au nom des Dahas. Étienne de Byzance donne à ce peuple le nom de Aźzz: au nominatif pluriel. Il paraît certain que les Aryas-Sanscrits ayant rencontré de la part des Dahas une résistence armée, ont employé le terme de Dasá tout d'abord comme le nom de leurs propres ennemis. Depuis lors, les Hindous comprenaient par le même terme 'l'esprit du mal, le mauvais génie', ennemi du genre humain. Ces considérations sont autant de signes de la migration des Aryas-Hindous des régions occidentales de la mer Caspienne vers le sud-est. Mais, nous avons aussi le nom ethnographique de Dribhika mentionné dans le Rig-Véda:

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> En sanscrit le mot *sindhu* signifie 'fleuve, cours d'eau'. 

<sup>2</sup> Voy. Strabon, XI, vII, 1. vIII, 2, IX, 2. Ptolémée, VII, x, 2.

Prêtres, celui-là qui tua Dribhika, delivra la vache, ouvrit la prison, l'Indra, qui dans l'air ressemble à l'ouragan, couvrez de soma, comme d'une couverture, le cheval 1)

Dribhika était les Derbiques connus des écrivains occidentaux<sup>2</sup>) qui, selon Strabon (XI, IX, 1) et Étienne de Byzance (s. v. Δερβίχχα), étaient les voisins des Hyrcaniens; par conséquent, ils habitaient à l'est de la mer Caspienne et près de Mâzendaran 3). Chez Denys le Périégète (v. 738) les Derbiques sont nommés Derkébi et leur pays nous est indiqué comme situé « près des ondes Caspiennes > 4). La situation du pays des Hyrcaniens et de celui des Derbiques, la conduite hostile manifestée par les Derbiques et les Dahas sont de sérieuses preuves que les Aryas-Hindous, loin d'être venus du nord et d'avoir franchi l'Oxus, ou bien loin d'être entrés en Éran en venant du nord-est et en franchissant l'Iaxarte et le Zérefschan, poursuivaient leur migration à travers le Mâzendarân ou par les régions méridionales de la mer Caspienne, migration qu'ils avaient entreprise dans un pays qui ne pouvait être trop éloigné de ces dernières contrées. Basé sur certaines données de quelques livres sacrés des Aryas-Hindous, un savant allemand affirme avec raison que « les Aryas Sanscrits des temps primitifs connurent la mer Caspienne > 5).

Les régions du nord-ouest de la partie supérieure des Indes se trouvaient en possession d'une tribu aryo-sanscrite nommée Casyapa. Cette dénomination, comme nom propre d'homme, se rencontre en trois lieux dans le Rig-Véda 6). Le nom ethnique « les Casyapas » est presque le même avec celui du peuple des Caspiens de l'Arménie; en langage sanscrit il signifie: 'adorateurs-du-dieu-qui-habite-dans-la-Lumière'. Il en résulte que les

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> D'après la traduction du professeur Roth, Rig-Véda, 2, 14, 3; voy. Geiger, Ostiranische Kultur, 1882, pp. 204-205. Le nom de Dribhika est rendu par Dribhira dans la traduction de A. Langlois, II, vi, 3, 2° édit., p. 173. Voy. Brunnhofer Ursitz der Indogermanen, p. 16.

<sup>2</sup> A. Ludwig, Der Rig-Veda, t. III a, 1878, p. 207.

<sup>3</sup> Fr. Spiegel, Erân. Allerth., t. II, p. 292.

<sup>4</sup> Ptolémée (VI, x, 2), tout en donnant les deux noms au même peuple, place celui-ci e près du fleuve Oxus 2, qui se jetait autrefois dans la mer Caspienne.

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Voir H. Brunnhofer, Iran und Turan, Leipzig, 1889, pp. 7-9, 183-185 et passim. Idem, Vom Pontus bis zum Indus, 1890, pp. xx-xxII, 13, 73-83. Idem, Vom Aral bis zur Ganga, p. 55. <sup>6</sup> Sect. I<sup>re</sup>, lect. vII, hymne v/99<sup>e</sup> selon ordre, VII, I, xx/755, et VII, I, xxi/776; voy. Rig-Véda, traduit du sanscrit par A. Langlois, 2<sup>e</sup> édit., pp. 101, 478, 479.

Casyapas par leur migration avaient emmené avec eux des régions septentrionales de l'ouest le nom des Caspiens, en partie modifié, qu'ils avaient gardé ensuite pendant de longs siècles dans leur patrie définitive 1). Entre ces deux termes extrêmes il existe aussi des points de continuité et de contact, d'où le point de départ de la migration se trahit de lui-même. Ainsi, « le Bundéhesch, le système de la religion zoroastrienne revifiée sous les Sassanides, notifie (chap. X) 2 que 'le fleuve Casik court dans un vallon près de la ville de Tous; là on le nomme le fleuve Casp'... Le fleuve Casp, qui était près de Tous, est celui-là même qui court devant Meschhêd et Sarakhs, et qui dans les légendes concernant les héros a acquis de la renommée par les exploits du héros Sam »3). C'était près des sources de ce fleuve qu'étaient situées les Pyles Caspiennes (qu'il ne faut pas confondre avec les Pyles homonymes du mont Caucase). L'auteur des Chrestomathies du XI livre de Strabon 4) écrit que « la nation des Caspiens se divise en deux: l'une est à l'ouest des Cadusiens, près de la mer homonyme et du fleuve Cambysès; l'autre est voisine des Parthes; le Pyles Caspiennes sont situées dans le territoire de cette dernière. Au sujet de ces Portes Denys le Périégète dit (v. 1039-1040): « au pied des Pyles Caspiennes habitent les Parthes belliqueux ». De son côté, Eustathe écrit (Comment. aux vv. 1034-1039): « Ces Pyles Caspiennes sont des montagnes, ou plutôt elles sont des rochers abrupts et creux qui servent de portes. Elles sont ainsi appelées du nom du peuple des Caspiens ou bien de celui de la mer Caspienne »5). Il est donc évident que ces Pyles étaient situées au sud-est de la mer Caspienne. — Ptolémée (VI, IX, 6) fait mention d'une ville nommé Casapé en Margiane, à l'est des Pyles Caspiennes d'Éran. Le chef-lieu de la Margiane était Merv. — La ville de Caspatyre mentionnée par Hérodote (III, 102. IV, 44) devait être située en Vâikerta, c'est-à-dire dans l'Afghanistan moderne. Nul doute que cette ville n'ait été bâtie par une fraction de la race caspienne. — Les Casyapas et les autres Aryas-Hindous en général étaient déscendus dans le bassin de l'Indus à travers la vallée de Caboul. — Il ne serait pas sans utilité de men-

Voy. ici Brunnhofer, Iran und Turan, p. 169.
 Brunnhofer, Iran und Turan, 1889, p. 55.
 Voy. dans les Geogr. gr. min., édit. Müller-Didot, t. II, p. 598, nº 43.
 Ibid., pp. 168, 393.

tionner ici les Caspiréens et la ville de Caspire placés par Ptolémée (VII, I, 47, 49) en deçà du Gange. Nous n'hésitons pas à dire que les Caspiréens faisaient originairement partie du grand peuple des Caspiens, un peuple dont le séjour primitif et principal était dans la partie orientale de l'Arménie.

Nous avons constaté par des preuves géographiques et ethnographiques (et, en partie, linguistiques) que le berceau ou séjour primitif des Aryas-Hindous devait être en Arménie. A ces preuves il faut ajouter certains parallélismes de matières religieuses. Nous y trouvons surtout deux fleuves sacrés indiens, dont les homonymes se trouvent aussi dans la religion ourartique. Comme ils étaient deux fleuves réels des Indes, leurs noms devaient aussi être portés par deux fleuves de l'Arménie. Les Indiens avaient leurs fleuves sacrés nommés Nalini et Soukoumari, auxquels devaient correspondre le Nalâinis et le Zouzoumarus ourarțiques. (Voy. p. 20). — A ceux-ci hâtons-nous d'ajouter les noms des fleuves simplement géographiques. Le fleuve Yamouna du Rig-Véda (V, II, XVII/534, l. 19) 1, portait certainement le nom primitif, Halmos, de l'Araxe arménien, un nom porté, comme nous l'avons vu plus haut, par une mer de l'Éran aussi. Le livre des hymnes sacrés des Aryas-Sanscrits fait mention de « la Rasa d'une onde impétueuse » (Rig-Véda, I, VII, XVIII/112, l. 12)<sup>2</sup>; c'était le nom d'une rivière souvent répété dans le livre sacré. Le nom de Rasa est identique à celui de la rivière 'Rah de la province d'Ararat. Koriun, un écrivain arménien du ve siècle de l'ère chrétienne, dit dans la biographie de St. Mésrop que celui-ci « était arrivé . . . dans les limites de la Nouvelle-Ville 3), en la province d'Âyrarat... Lorsqu'il fut à proximité de la ville royale, on en annonça la nouvelle au roi et au saint évêque 4). Ces derniers quittèrent la ville pour aller au-devant de lui et le rencontrèrent au bord de la rivière 'Rah »5). Il est donc clair que cette rivière était sur la gauche du cours supérieur de l'Araxe. — D'après Ptolémée (VII, IV, 7, 8) « le Phase et le Gange coulent des montagnes appelées Galibes. Celles-ci devaient être une partie de la chaîne d'Himalaya où se trouvent les sources du Gange; et

Voy. ladite traduction de A. Langlois, p. 357.
 2 Ibid., p. 110.
 3 La capitale de l'Arménie, Valaršapat, portait ce nom au V° siècle apr. J.-C.
 4 C'est-à-dire au patriarche Sahak.
 5 Koriun, édit. de Venise, 1894, pp. 20-21.

bien qu'on puisse élever des doutes sur l'exacte situation du premier de ces deux fleuves, toujours est-il que, comme le Gange est un fleuve indien, il existait aussi aux Indes une rivière nommée Phase, et l'un et l'autre avaient leurs sources dans la même chaîne de montagnes. Or, on sait que la partie supérieure de l'Araxe de l'Arménie, et même son cours entier, s'appelait Phasis ou Phase. - Maintenant, en passant des fleuves à la mer, nous voyons que le Mérou, le mont sacré des Hindous, situé au nord de l'Himalâya, était le séjour des dieux et s'appelait aussi Kâylâsa. Cette montagne émergeait du milieu des eaux, et les Indiens en avaient l'idée d'une mer de montagne. L'Arménie, de son côté, avait un lac au sud du mont Niphate dans la province royale d'Ararat, appelé par Moïse de Khorène (II, 62) « mer de Gâylatou » 1). Il faut remarquer ici que cette mer était située au pied du mont vénéré Niphate et à proximité du Masis, montagne sacrée pour les Arméniens de toutes les époques, et que la mer de montagne Kâylâsa des Indiens se trouvait sur le Mérou, leur montagne sacrée. Le mont Mérou, ayant la signification de: 'qui possède un lac', était la demeure des dieux, le lieu de l'origine des hommes et le point qui unissait le ciel à la terre.

Dans l'antiquité plus que dans les temps modernes les noms de personnes et de tribus devenaient ceux des districts et des pays, et, bien que rarement, les personnes prenaient les noms des districts et des pays. Dans les inscriptions cunéiformes assyriennes, la Sophene est appelée Soubari; la forme de ce terme est plus ancienne que celle de Soupas, nom donné à la même province par un monument cunéiforme ourartique<sup>2</sup>). Or, dans quelques hymnes du Rig-Véda, Sobhari est le nom d'un poète sacré indien; mais nous avons deux hymnes (VI, I, VIII/639, 32 et VI, I, IX/640, 2, 8) 3 où il est fait mention de: « fils 4) de Sobhari ». Ces mots nous donnent l'idée de l'existence d'un clan ou d'une petite tribu Sobhari chez les Aryas-Sanscrits. D'un autre côté, le Prisme (I, 65. II, 91) de Tiglath-Piléser Ier appelle Pouroukouzzi le canton de Balahovit (Balabitène) au nord-est de Soubari. Nous retrouvons l'appellation de Pouroukouzzi aussi dans les chants sacrés des Aryas-Hindous. Le Rig-Véda (I, v,

<sup>1</sup> Voy. aussi sa Géographie dans le volume de ses Œuvres complètes, édit. de Venise, 1865, p. 611. — Voy. de même Ališan, âyrarat, p. 7, a.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Notre n° 8, ll. 4, 10. <sup>3</sup> Voy la trad. de Langlois, pp. 412-413. <sup>4</sup> Au pluriel.

II/63, 7 et dans quelques autres hymnes) <sup>1</sup> fait mention d'un personnage nommé Pouroukoutsa qui était un prince de la dynastie solaire et jouissait des faveurs des dieux. Les dénominations de Sobhari = Soubari et de Pouroukoutsa = Pouroukouzzi ne pouvaient avoir leur origine que dans l'âge primitif aryen. S'il faut donc en venir à une conclusion, nous croyons très probable que les noms propres des personnes précitées étaient empruntés aux dénominations des deux pays arméniens susindiqués, sans exclure pourtant l'idée que les habitants de ces deux pays arméniens avaient été les descendants de deux ancêtres communs à eux et à une petite partie des Aryas-Hindous.

Ici une considération de la plus haute importance s'impose. Il a été prouvé par des arguments géographico-historiques que les peuples éraniens, dans leur émigration de l'Arménie, en avaient fait émigrer avec eux-mêmes les dénominations de certains fleuves, qu'ils avaient imposées à un certain nombre de grands ou petits cours d'eau, à une mer et à certaines villes de leur nouvelle patrie. Cette vérité n'est point susceptible d'être révoquée en doute. Or, cette même vérité est indissolublement liée à une autre, à savoir que les Aryas-Sanscrits, depuis le point de départ de leur émigration jusqu'à l'endroit et au jour de leur séparation d'avec les Aryas-Éraniens, ne formaient avec ces derniers qu'une seule nation, de sorte que l'idiome de l'Avesta et celui du Rig-Véda ne se distinguaient qu'en tant que deux dialectes parlés dans un seul peuple, au point que la strophe 8 du Yasht 10 du livre sacré des Éraniens offre l'apparence d'être entièrement composée dans l'idiome védique?). — Comment hésiter donc à admettre que les Aryas-Hindous et les Aryas-Éraniens, ensemble et à la fois, avaient eu l'Arménie pour leur séjour primitif? Si l'on admet donc que les Éraniens en avaient certainement émigré, il faut bien admettre également que les Hindous y avaient eu leur berceau.

## Considérations linguistico-géographiques.

La plupart des savants ont localisé le berceau des nations aryennes un peu partout, en Asie comme en Europe, sans prendre en considération les conditions linguistiques locales des masses

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Ibid., p. 81. <sup>2</sup> Voy. Chr. Bartholome, Handbuch der altiranischen Dialecte, Introduction. Brunnhofer, Iran und Turan, Introduction.

des nations aryennes qui, en Orient comme en Occident, avaient le plus gardé dans leurs idiomes les formes primitives phonétiques aussi bien que lexicographiques et grammaticales. C'était cependant une condition essentielle et fondamentale dans une matière si grave. Aussi bien, nous disons sous ce rapport que là fut le berceau des nations aryennes où leur idiome présente, sur une vaste échelle, une large et forte empreinte de l'aryanisme primitif, révélée dans les langages particuliers d'une suite ininterrompue de peuples aryens. Le résultat de cette recherhe linguistico-géographique nous conduira nécessairement là où nous verrons un long et imposant enchaînement de trois grandes et vieilles nations qui nous offrent dans leurs langages ces mêmes formes primitives à des degrés des plus rapprochés. Ces nations sont: les Aryas-Hindous, les anciens Éraniens et les Arméniens, dont les monuments graphiques l'emportent, on peut le dire, sur ceux de toutes les autres nations aryennes d'Asie et surtout d'Europe. Il est vrai qu'en Europe ce furent les Lithuaniens et les Slaves-Lettons qui eurent l'avantage de garder une partie notable des mêmes formes linguistiques; mais ces deux petits peuples n'étaient que deux petits peuples et leurs idiomes ne nous présentent que deux minuscules échantillons, peuples et idiomes presque perdus au milieu d'autres nations aryennes d'Europe qui, bien qu'elles les entourent plus ou moins de près, sont assez loin de les égaler dans leurs langages sous le rapport de la conservation des mêmes formes primitives philologiques et grammaticales.

Aussi, si on voulait localiser en n'importe quelle partie d'Europe le berceau ou le séjour primitif des nations aryennes, l'on serait réduit à l'impuissance d'expliquer comment l'immense majorité des nations européennes ont pu apporter dans leurs idiomes aryens, parents du lithuanien et du slave-letton, des modifications si nombreuses et si profondes dans le phonétique et des altérations grammaticales si étranges dans un milieu réputé leur berceau, dont elles faisaient partie, l'avoisinant immédiatement ou médiatement. Ce milieu lithuano-letton ayant dû être la source primordiale de l'idiome aryen en général, les langages européens du même genre, gravitant autour de lui, ne se seraient certes pas trouvés dans des conditions éminemment désavantageuses vis-à-vis du même milieu, de la même source, comme ils le sont en réalité au vu et au su des savants

linguistes. Si les deux langages susdits ont été à même de garder en grande partie les premières empreintes de l'idiome aryen du premier cycle, c'était dû, à n'en pas douter, à la ténacité des deux petits peuples susmentionnés à se renfermer dans leurs cercles restreints, tout en repoussant énergiquement les éléments étrangers, et grâce aux circonstances extraordinairement favorables et tout à fait particulières. En tout état de choses, ces deux langages occupaient deux sphères minuscules en face des nombreuses et larges surfaces des idiomes aryens des autres peuples d'Europe qui, tout en s'éloignant d'eux philologiquement, se différenciaient notablement entre eux-mêmes.

Cet état de choses, digne d'être pris en sérieuse considération, était en opposition directe avec celui que nous constatons chez les trois nations d'Asie plus haut mentionnées, c'est-à-dire trois sphères singulièrement étendues, où les idiomes des races allophyles étaient capables d'introduire, dans les langages primitifs de ces trois nations, des modifications profondes, tandis qu'ils ne firent que les effleurer un peu plus chez l'un et un peu moins chez l'autre. La raison en était, sans aucun doute, que l'un des idiomes de ces trois nations resta dans le territoire de leur origine même, et les deux autres, qui n'en faisaient qu'un lors de la séparation, s'en éloignèrent et, avec le temps, se constituèrent comme deux anneaux, l'un immédiatement et l'autre médiatement attachés à l'original premier; chacun d'eux pouvait certes et même devait, avec le temps, se modifier un peu plus ou un peu moins que les deux autres. L'anneau original ne pouvait être ni en Éran ni surtout dans les Indes; car, on le sait déjà, les anciens Éraniens et les Aryas-Hindous y avaient respectivement immigré après avoir quitté l'Arménie et les avaient occupés en qualité de conquérants, comme leurs traditions historiques ou religieuses mêmes nous le disent hautement et clairement.

Quant aux Arméniens, aucun récit réellement historique ni une tradition nationale véridique ne nous les montrent point comme un peuple émigré d'une autre contrée et envahissant le vaste pays qu'ils occupent de temps immémorial jusqu'aujourd'hui. — Nous avons vu et constaté par des arguments très satisfaisants que les Arméniens, loin d'être une colonie des Phrygiens, étaient un peuple, duquel ces derniers se détachèrent dans les mêmes conditions que les Hellènes.

Il va sans dire que c'était dans l'instinct religieux et dans le génie de traditionalisme fort et persévérant des trois nations asiatiques susdites, comme aussi en ce qu'elles se trouvaient, l'une plus que l'autre, au centre ou à proximité du milieu primitif de l'aryanisme si elles ne purent se soustraire facilement ou entièrement à l'influence du puissant souvenir dudit milieu. Il est vrai que le souvenir restait à demi voilé, mais sans la réalité de choses, pareil souvenir ne saurait être expliqué. L'instinct, le génie et le souvenir restèrent plus forts chez les Éraniens que chez les Hindous et les Arméniens.

Tout porte donc à croire que, même au point de vue linguistico-géographique, l'idiome primitif aryen avait eu l'Arménie pour son berceau ou milieu et centre originaire, de même que les nations aryennes ou indo-européennes avaient eu le même pays pour leur séjour primitif.

Mais nous avons sur ce sujet un autre argument qui trancherait net la question. En effet, jusqu'aujourd'hui les maîtres en ethnologie et en linguistique opinent ou penchent à admettre sans grande difficulté que les Sémites, du moins les Hébreux, les Arabes et les Araméens, avaient dû originairement habiter un même pays en contact avec les Aryens primitifs. De ce que nous allons dire sur ce sujet en indiquant, par des données positives, l'Arménie comme le pays d'origine de ces nations sémitiques, nous concluons que cette opinion ou demi-conviction doit recevoir l'honneur d'être érigée en une vérité certaine et réellement historique.

Tout ce qui précède et suit, loin de nous présenter en Europe le berceau ou le séjour primitif des nations aryennes comme aussi le pays d'origine de leur langue-mère, nous conduit d'une façon sérieusement convaincante à admettre sans aucune réserve que ce fut l'Asie et précisément le pays d'Ararat qui donna le jour aux nations aryo-japhétiques ou indo-européennes et même aux races sémitiques.

#### RESUME

Nous avons passé jusqu'ici la revue d'un grand nombre de pays occupés par plusieurs nations. Arrivé à la fin de notre tache si étendue et si difficile, lorsque nous jetons un regard sur le chemin parcouru, nous nous trouvons en mesure de

constater avec plaisir que, par le souvenir de quelques traditions précises ou vagues, mais surtout par la mémoire longtemps gardée vive d'un certain nombre de noms géographiques de fleuves tels qu'Araxe (= Halmos), Phase, Kour, Harpase, Mélas, Nalâinis, Zouzoumarus, 'Rah, Hrazdan et Téléboas, par le nom géographique de la Mer Gâylatou, par les noms géographiques des pays tels que Soubari, Pouroukouzzi, Asgouza (= Ascanie), Zamoua, Parsua, Milyade, Babanis, Arrapkha, Simgouri et Pactyque, et par les noms ethnographiques tels que les Kaldi et Haldi, les Caspiens, les Chalybes, les Kassi, les Liqiens, les Taochi, les Sélui et les Arméniens de Mauritanie, l'Inde, tout l'Éran, la Babylonie, la Susiane, les pays de Soubari, de Zamoua et des Cosséens (ces quatre derniers à l'est de la Babylonie et de l'Assyrie), la Syrie et la Mésopotamie syriaque, le nord-est du Caucase, le sud et le sud-est de la Scythie, la Colchide, le Pont, la Cappadoce, la Pamphylie et la Pisidie, la Lycie, la Phrygie, la Troade, l'une des bouches de l'Ister, la Mésie, la Thrace, l'Illyrie, la Dalmatie, la Macédoine, l'Épire, la Céphallénie, la Thessalie, la Béotie, l'Étolie, l'Élide, l'Arcadie, l'Espagne et la Mauritanie portent témoignage réel et positif, devant le tribunal de la science historique aussi rigoureuse qu'impartiale que l'origine, le berceau et le séjour primitif des populations des pays et des localités respectifs, plus haut mentionnés, avaient été en Arménie. Les dénominations susénoncées, si nombreuses, loin d'être des hypothèses plus ou moins brillantes, sont autant d'arguments géographiques et ethnographiques, aussi réels que positifs, tendant à prouver victorieusement ce qu'elles révèlent, selon les exigences de la critique moderne 1).

<sup>1</sup> Les savants et érudits ne sont pas d'accord par rapport à la question du lieu de berceau ou de séjour primitif des nations aryennes. Chacun d'eux, ou peu s'en faut, suivant son propre point de vue, lui assigne le côté septentrional du haut plateau de Pamir, ou les régions voisines du Volga, ou bien la Sibérie, ou la Norvège, le centre de l'Europe, ou bien encore, ce qui rapproche de la vérité son auteur, les deux penchants du mont Caucase. Il y en a qui ne tirent pas de conséquences de la longue discussion, à laquelle ils se livrent faisant preuve d'une profonde érudition. Ceux qui ont écrit en faveur de l'Arménie, ce sont J. von Görres, Frédéric Müller et Hermann Brunnhofer. Quant à nous, nous sommes convaincu que le système de recherches de noms émigrés des fleuves et des districts offrait seul une base solide dans cette question si débattue; d'un autre côté les arguments etno-

### APPENDICE

#### LES SÉMITES

I. Les Hébreux. — II. Les Arabes. — III. Les peuples araméens.

Il est évident que, parmi les nations sémitiques, les Hébreux, les Arabes et les Araméens s'étaient fait une place considérable. La question du lieu de séjour primitif de ces peuples n'a pu obtenir l'unanimité des avis des savants 1). En parlant ici de ces nations, nous nous bornerons à produire les preuves et les observations que nous avons été à même de tirer des monuments cunéiformes assyriens et ourartiques.

I. Nous lisons dans la *Genèse* (XI, 22-31) que l'arrière-petit-fils d'Eber « <sup>22</sup> Sérug ... engendra Nahor <sup>2</sup>) ... <sup>24</sup> Et Nahor ... engendra Tharah <sup>3</sup>) ... <sup>26</sup> Et Tharah ... engendra Abram, Nahor et Haran ... <sup>28</sup> Et Haran mourut devant Tharah, son père, dans le pays de sa naissance, en Our des Kasdi(m)... <sup>31</sup> Et Tharah prit Abram, son fils, et Loth, le fils de Haran et son petit-fils, et Sarai, sa belle-fille, femme de son fils Abram; et ils sortirent avec eux d'Our des Kasdi(m) pour aller au pays de Canà'an; et ils vinrent à Haran et y demeurèrent » <sup>4</sup>).

Dans ce tableau de témoignages il faut mettre en relief principalement le nom de Nahor, aïeul d'Abraham (auquel s'ajoute secondairement le nom de Nahor-le-jeune, frère d'Abraham) et celui de Tharah, père d'Abraham, suivis des dénominations d'Our et des Kasdi(m). A nos yeux, toute la question

graphiques et d'ordre religieux nous parurent d'une importance considérable. Quelques savants, dans le but d'obtenir une complète solution de la question, ont élevé des questions au point de vue de climat, d'animaux et de plantes. Toutefois, d'autres savants n'attachent pas une grande importance à ce dernier système. Si cette manière de voir n'embrouille pas davantage la question et ne parvient pas à augmenter la variété des opinions, il faut espèrer qu'elle ne fera que favoriser l'ensemble du système que nous avons jugé comme meilleur dans l'espèce.

1 Voy. plus bas 2e Partie, Âges historiques, ch. II, II, où en parlant du mont Sim nous y ajoutons une note.

2 Voyez aussi le nom de Nahor dans le Ier livre des Chroniques, I, 26.

3 Ou Théra', Thérach, Tharé, Thara'.

4 Voy. aussi Genèse, XV, 7; Néhémie, IX, 7; Actes des Apôtres, VII, 4.

du lieu de séjour primitif des ancêtres primitifs des Hébreux dépend de l'entente et de l'interprétation correctes de ces quatre appellations. Le nom de Nahor, tout en s'envisageant comme le nom propre du premier personnage en question, doit aussi être considéré comme le nom propre d'un pays 1); ce qui implique l'idée que le susdit Nahor, son fils et ses autres descendants plus haut mentionnés étaient nés dans le pays appelé Nahor, et que son fils et ses autres descendants précités avaient émigré du pays nommé Nahor. Or, les rois d'Assyrie, à partir de Salmanasar Ier (env. 1330-1310 av. J.-C.) jusqu'à Tiglath-Piléser III (745-727 av. J.-C.), appelaient l'Arménie « le pays de Niri, Nairi, Na'iri, Na'ri, Nahri >2). Souvent les rois d'Assyrie en disant « les pays de Nairi », comprenaient par cette phrase un pays très étendu qui embrassait un grand nombre des districts; c'était toujours l'Arménie des temps très anciens. Dans certaines inscriptions cunéiformes ourartiques, Saridouris Ier, roi d'Ourartou (env. 835-820 av. J.-C.), s'appelle « roi de Nâiri » 3), et son fils Ispouinis (env. 820-800 av. J.-C.) se donne le titre de « roi de Nâiri 4), roi de Narâ » 5). Bien que les inscriptions de ces deux derniers rois ne nous fournissent pas le moyen, par lequel nous puissions nous former une idée claire sur l'étendue du pays qu'ils appellent Nâiri ou Nara, toutefois, comme sous leurs règnes successifs les pays d'Ourartou s'étendaient depuis le canton de Caranite jusqu'à la mer Kapoutan, ces rois aussi par la dénomination de Nâiri ou Narâ devaient comprendre l'immense espace de pays envisagé par les rois d'Assyrie; du moins

1 Les noms de Mizraîm et de Cana'an sont aussi des désignations de pays; le premier est un duel qui désigne la haute et la basse Égypte, et le second est une appellation géographique qui signifie 'le bas pays'. — On peut bien considérer que les noms propres de personnes d'Arphaxad, d'Aram, de Nahor et de Tharah leur étaient donnés par leurs parents, qui avaient emprunté ces noms aux lieux et pays mêmes de naissance de leurs enfants. Thémistocle avait deux filles nommées Italie et Asie (Plutarque, Vie de Thémistocle, vers la fin); il les avait sans doute ainsi nommées parce qu'elles étaient respectivement nées dans ces deux pays. De nos jours nous voyons que, en Arménie, en France et en Italie, des parents donnent parfois à leurs fils ou filles les noms de: Araxie, France, Italo, Italia. <sup>2</sup> Voy. les inscriptions cunéiformes de Tiglath-Piléser Ier, d'Assournasirabal, de Salmanasar II, de Šamsiramman IV, d'Adadnirari (=Rammannirari) III et de Tiglath-Piléser III dans les deux volumes de Eb. Schrader, Keilinschriftliche Bibliothek. l'inscr. nº 1, ll. 2/2 dans notre ouvrage: Les inscriptions cuneiformes urartiques. 4 Voy. ibid., no 45, ll. 3, 16. 5 Ibid., no 2, ll. 18/19.

c'est de la plus grande probabilité. L'appellation de Nairi ou plus exactement de Nahri, pour indiquer le sol arménien, devait être employée plusieurs siècles avant Salmanasar Ier. L'émigration des Tharahites ayant eu lieu vers l'an 1750 avant l'ère chrétienne, la tradition en était exactement conservée parmi les Hébreux jusqu'à l'auteur de la Genèse (env. 1300 av. J.-C.). Il faut remarquer ici que la dénomination de « Nahor », un nom d'homme et de pays, est d'abord employée dans la Genèse, le plus ancien document du peuple hébreu, c'est-à-dire dans de telles circonstances et par rapport à une époque, qui, historiquement, ne sauraient convenir à un autre pays qu'à l'antique Arménie. Car, en l'entendant et en parlant d'une façon exclusivement positive, il n'exista aucun autre pays, ni dans la haute antiquité ni à une époque récente, qui ait porté la simple et indépendante dénomination de Nâiri, Nahri (= Nahor). Le pays qui, maints siècles après, fut nommé Chaldée, ne portait pas pareil nom; il se nommait Soumer-Accad. Et comme c'était l'Arménie de l'antiquité très reculée qui le portait exclusivement, il est évident que Nahor, fils de Sérug, et Abraham et Nahor-le-mineur, sans compter les autres, étaient nés sur la terre arménienne.

Maintenant, après le nom du grand-père d'Abraham, c'est celui de son père qui se présente à notre esprit. Nous n'hésitons pas à identifier l'appellation de Tharah à celle de Tarài'us ou Taraihus (variante: Tari'us ou Tarihus), un district de Nairi-Ourarţou. Deux rois d'Ourarţou en font mention; Minuas I<sup>er</sup> (env. 800-780 av. J.-C.) en parle dans sa 2° inscription historique 1), et Argistis I<sup>er</sup> (env. 780-755 av. J.-C.) le mentionne dans sa Grande-Inscription 2). Ce district était le canton de Tapovētic de Strabon (XI, XIV, 5) et la regio Taraunitium 3) de Tacite (Annales, XIV, 24), sur la gauche et sur la droite du cours central de l'Arsanias ou Euphrate oriental.

Devant maintenant parler de l'appellation d'Our, puisque le texte biblique dit: « <sup>28</sup> Haran mourut... dans le pays de sa naissance, en Our des Kasdi(m) », Our ne pouvait être qu'un petit pays, c'est-à-dire un district. Si, dans un passage de la Genèse

Voy. dans notre susdit ouvrage l'inscr. n° 5, l. 2.
 Ibid., inscr. n° 19,
 I, 8. III, 22. VII, 71, 78, 81.
 Variante: Tauraunitium, le Tarôn des auteurs arméniens, la Τάραυνα de Procope et le Τάραν de Constantin Porphyrogénète.

(XI, 28) Our se montre comme un pays et dans un autre (Ibid., XI, 31) il est dépourvu de toute épithète, la version des Septante y porte, au lieu d'Our, le mot χώρα 'pays, contrée, territoire'; ainsi les Septante avaient bien compris que Our était un pays. Or, il est positif que Nâiri-Ourartou avait dans son sein un tel pays. Le roi Argistis Ier dit dans sa Grande-Inscription (col. I, l. 25): ha'ubi MAT Our-ya-ni • je-soumis le-pays des-Our-iens ». L'élément radical ou la partie indépendante dans le terme Ourya-ni, c'est le nom propre Our-. Ainsi, cette dénomination, dans son état d'adjectif relatif, nous indique qu'il existait en Nâiri-Ourartou un « pays d'Our ». D'après l'indication qui ressort de l'ordre des phrases de l'inscription susmentionnée, il faut identifier ce pays avec le canton d'Aréüik, situé sur la rive gauche de l'Araxe central et à l'extrémité méridionale de la province des Siunik. D'un autre côté, Šamsiramman IV, roi d'Assyrie (823-812 av. J.-C.) dans sa Stèle (III, 10) fait mention d'une ville forte nommée « Ouras », dont l'élément radical est « Our- ». Nul doute que cette ville d'Ouras ou d'Our- n'ait donné son nom à son territoire, appelé par Argistis Ier « pays des Ouriens ». Si, même par une supposition incongrue, on veut considérer l'« Our des Kasdi(m) » comme une ville, nous devons l'identifier à la ville forte d'Our-as susmentionnée. Dans ce terme la seconde partie -as est une des terminaisons des noms communs et propres dans la langue aryo-ourartique; l'auteur de la Genèse, qui était un sémite, pouvait très bien laisser tomber cette terminaison dans sa langue sémitique 1). Nous ne trouvons pas jusqu'à ce jour dans les monuments cunéiformes ourartiques une ville portant le nom d'Ouras ou d'Our-. Mais son existence ne saurait être mise en question; il semble même que la bourgade nommée au moyen-âge Ordvat, sur les confins d'Aréüik et du canton de Colthène, était cette même ville d'Ouras.

Dans la question de l'émigration des Tharahites le nom propre « Kasdi » présente, à beaucoup d'égards, une grande importance. « Entre les deux formes du nom de ce peuple, l'une hébraïque,

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Les inscriptions cunéiformes de Salmanasar II portent « Arami, Arramou » au lieu d' « Aramis », et la Stèle de Šamsiramman IV offre « Ouspina » au lieu d' « Ispouinis ». Śaridouiris I<sup>or</sup>, dans son unique inscription, rédigée en idiome assyrien, a écrit son propre nom « Šaridour ». Dans les iscriptions de Sargon, le nom de « Roušas », roi d'Ourartou, a pris la forme d' « Ourša » (= Oursa).

Kasdi(m), l'autre grecque, Χαλδαία, on est autorisé à supposer la forme intermédiaire Kard, voisine de la première par l'affinité des lettres s et r, et de la seconde par l'affinité des liquides let r > 1); le changement de la lettre ou du son K en lettre ou son X grec s'explique manifestement par cela que le K à demi guttural et à demi palatal a pris dans l'idiome grec le son guttural doux du X. Nous avons dans les inscriptions cunéiformes ourartiques la forme ethnographique Haldi, parente des deux formes précitées également ethnographiques. La formation du terme ourartique Haldi a dû précéder de plusieurs siècles celle du terme grec Χαλδαία, et le son de la lettre gutturale douce mésropienne K devait correspondre a celui du H ourarțique, presque équivalent au X grec. Ainsi, même au point de vue de la priorité chronologique, les termes Kasdi(m) et Haldi se correspondent par l'affinité la plus étroite. Ces considérations ont leur valeur non seulement au point de vue de la phonétique, mais aussi quant à la signification que ces deux dernières formes ou dénominations ethnographiques nous offrent. Car, le peuple des Kasdi(m) de la Genèse était et devait être uniquement la nation des Haldi des documents cunéiformes ourartiques.

En faveur de la proposition que nous soutenons ici, nous avons la dénomination de Nahor qui signifie et indique le pays arménien de Nahri; nous avons le pays ou le district d'Our; nous avons aussi les populations *Ḥaldi*. En effet, Argistis Ier dans sa *Grande-Inscription* (I, 16. II, 3, 23, 49. III, 18, 44. IV, 10, 40, 65. V, 10. VII, 9, 31, 68) et son fils Saridouris II dans sa Ire inscription historique (l. 28) rapportent qu'ils avaient subjugué par leurs propres armes presque toutes les populations de Nahri et ils les appellent *Ḥaldi*. Les Chaldéens de la Gordyène et du Pont, mentionnés par les écrivains occidentaux, étaient *Ḥaldi* comme ces derniers et membres ethniques d'une même population.

Ici une pensée s'impose à notre esprit. Si l'écrivain sacré de la Genèse nous dit que l'arche de Noé s'arrêta sur les montagnes d'Ararat et que Sem, l'ancêtre primitif des Hébreux, y débarqua, par là même il nous dit implicitement que, au sein du peuple hébreu, il existait jusqu'à son temps une ancienne

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Ernest Renan, Hist. gén. et système comparé des langues sémitiques, 5° édit., Paris, 1878, p. 66.

tradition, d'après laquelle les patriarches fondateurs primitifs dudit peuple, issus de Sem, avaient habité l'Arménie primitive. Ainsi ce pays avait servi de berceau au peuple hébreu, au témoignage même de son grand législateur. — D'après ce dernier, Arphaxad, père d'Héber, patriarche éponyme des Hébreux, avait eu, lui aussi, pour son lieu d'origine, une région en Arménie. Nous en parlerons tout à l'heure.

En conséquence de toutes les preuves et de tous les arguments que nous avons produits jusqu'ici, nul ne saurait raisonnablement hésiter à admettre que le lieu de l'origine et du séjour primitif des ancêtres primitifs du peuple hébreu était bien le pays de Nahri-Arménie. Non seulement Tharah et Nahor, mais Arphaxad et Aram aussi y avaient eu les lieux de leur naissance.

II. D'après la Genèse (X, 22) et le Ier livre des Chroniques (I, 17), Arphaxad était le troisième fils de Sem. Dans le nom d'Arphaxad, fils immédiat de Sem, la première partie Arphaoffrant les sens du mot arb ou arbou 'mur, limite, \* district' conservés dans les idiomes arabe et éthiopien, et la seconde partie -xad s'identifiant au terme même de Kasdi, la dénomination d'Arphaxad peut prendre le sens de district-des-Kasdi '1). Ainsi, il est très probable que cette dénomination nous indique un pays de la nation des Kasdi, où Nahor était né et qu'il avait habité tout d'abord. Ce pays d'Arphaxad était le district d'Arbaha (var. Arrabha) des inscriptions cunéiformes assyriennes, l'Arrapachitis de Ptolémée (VI, I, 2) et l'ensemble des deux cantons: de l'Albak à l'extrémité méridionale de la province de Basoropède, et du Petit-Albak à l'extrémité nord-est de la Gordyène. -Il est vrai que les Chroniques d'Eusèbe portent que « d'Arphaxad naquirent les Arphaxéens qui s'appelaient aussi Chaldéens > 2). Il ne manque pas un certain nombre de savants qui identifient ces Chaldéens d'Eusèbe au peuple qui dominait en Babylonie. Mais nous savons aussi que Xénophon (Cyropédie, III, I-III) donnait aux Gordyéens le nom de Chaldéens. Disons en passant

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> E. Pannier, chez Vigouroux, Dictionnaire de la Bible, col. 1028-1029 et Eb. Schrader, Die Keilinschriften und das alte Testament, 2° édit., 1883, pp. 112-113, dont nous adoptons les idées dans leurs lignes générales en ce qui concerne l'Arphaxad ou Arpakschad touchant l'indication et la situation géographique d'un pays ou district.

<sup>2</sup> Voy. Euseb., Chroniques, édit. Schoene, Berlin, 1875, t. I, col. 73-74.

que cette dernière dénomination seyait bien aux Gordyéens, parce qu'elle leur provenait du nom de Haldis, le suprême dieu qu'ils adoraient en communion avec tous les autres peuples de Năiri-Ourartou. Il paraît certain que les Chaldéens de la Babylonie étaient, du moins en grande partie, descendus des cantons d'Albaks = Arphaxad dans les régions méridionales de la Mésopotamie. Mais cette question reste indépendante du sujet principal qui concerne le sémitisme d'une race et même d'un certain nombre de peuples méridionaux déterminés, dont les ancêtres primitifs, Arphaxad, Aram et Nahor, étaient originaires des pays arméniens. - Il y a des savants qui admettent que les Arabes avaient eu pour ancêtre primitif ce même Arphaxad, ou bien qui estiment que ce peuple avait émigré du pays appelé Arphaxad, c'est-à-dire des deux cantons d'Albaks susmentionnés. Les Arabes étaient sémites, et Arphaxad était fils de Sem. Dans les deux cantons précités il y avait assez de place pour des tribus ou clans aryens et sémitiques, pour qu'ils y aient pu habiter séparément ou même en état de mélange. - Primitivement les populations arabes se divisaient en trois branches principales dont la première s'appelait Aribak, mentionnée dans le Coran qui ne nous en donne pas des notions précises. La seconde de ces trois branches, « en face de l'Égypte ». était formée par les Ismaëlites, descendants d'Ismaël, fils d'Abraham (Genèse, XXV, 12-18). — Les Arabes scénites, ces Bédouins de la Mésopotamie inférieure, étaient les descendants de Jocsan et de Madian, tous les deux fils d'Abraham, que lui avait donnés Kétura (Genèse, XXV, 1-6). Jocsan et Madian s'étaient établis « au pays d'Orient » où Abraham les avait envoyés, ce patriarche dont le pays d'origine était Our Kasdim, le district des Ouriens dans le pays des Haldiens, nommé ensuite Ourartou.

III. D'après la Genèse (X, 22) et le livre des Chroniques (I, 17) Aram était le cinquième fils de Sem. Les populations de la haute Mésopotamie, de la Syrie et de l'Euphrate inférieur descendaient d'Aram. Or, les monuments cunéiformes suivants d'Assournasirabal font mention d'un pays nommé Arimi (Obélisque brisé, col. III) , appelé aussi Aroumou (Monolithe, ll. 44,

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Voy. Hommel, Geschichte Babyl. und Assyr., 1885, pp. 505-507. Cuneif. inscr. of West. Asia, III, 4, Nr. 1. Pinches, Guide to the Kuyundjik Gallery, 1884, p. 122. Voy. 'Αρίμος, Homère (Iliade, II, 783), Hésiode (Théog. 304). Voy. aussi Strabon, I, 'II, 34. XIII, IV, 6. XVI, IV, 27.

- 45). C'était sans doute ce pays qui est appelé Arima par Šamsiramman IV (Stèle, III, 51). La situation géographique de ce pays ou district était à l'ouest de Soubari en Nairi, sur la gauche de l'Euphrate. C'était donc dans cette région que les populations sémito-araméennes avaient eu leur berceau primitif. Nous voyons que le district Arimi ou Aroumou ou bien Arima avait perdu son nom bien avant le règne de la dynastie des Arsacides d'Arménie, et même avant la dynastie des Artaxiades.
- Le point de départ de l'émigration des Tharahites était le pays des Kasdi; le terme en était le pays de Canà'an. Nous sommes en mesure d'apercevoir dans la Genèse la première partie de leur marche lorsque nous y (X, 30) lisons que « la demeure des fils de Sem était à partir de Mesha en allant vers Séphar 1) jusqu'à cette montagne d'Orient ». Comme Mesha était la chaîne de montagnes dite Masius, une frontière méridionale de l'Arménie, les Tharahites sémites étaient sortis de ce côté du pays de Nahri et s'étaient directement rendus à Haran (Carrhes). C'était sans doute l'unique marche convenable du nord au sud 2), que l'auteur de la Genèse fait comprendre de deux manières, comme il résulte de tout ce que nous venons de dire jusqu'ici.

Cependant, il paraît certain qu'à l'époque de la captivité babylonienne la dénomination de Kasdi (= Haldi) ayant tout à fait perdu la signification originelle du peuple de Nahri au nord, elle avait été identifiée par les Hébreux avec celle du peuple des Kasdi(m) (Χαλδαΐοι, Chaldaei, Kaldêaşik) de la Babylonie de Nabuchodonosor Ier. En conséquence, la tradition primitive des Hébreux, qui dormait depuis longtemps dans un silence mystérieux, avait subi une profonde altération, et en cette condition elle trouva accès dans le christianisme. Cette idée se trouvait d'autant plus fortifiée qu'au sud de la Babylonie il existait une ville nommée Our. Mais cette dénomination n'était pas celle d'un pays, comme elle devait l'être d'après l'indication de la Genèse même. D'un autre côté, il n'existe pas une preuve positive qui nous autorise à penser que, à l'époque de la migration des Tharahites et même du temps de l'auteur de la Genèse, les Kasdi(m) de l'Euphrate inférieur se fussent rendus maîtres de

<sup>2</sup> Voir Tuch, Kommentar über die Genesis, p. 284. Lengerke, Kenaan, p. 212.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Il paraît que cette montagne était celle du pays de Soubari à l'est de l'Assyrie et de la Babylonie, dont nous avons parlé plus haut; la montagne paraît avoir pris pour nom celui du pays même dans lequel il se trouvait.

la ville d'Our, une ville qui, anciennement et à l'époque de la migration des Tharahites, était au pouvoir des Tourano-Soumériens. Ceux-ci n'avaient rien de commun avec les Kasdi(m) au point de vue d'origine ni de dénomination ethniques.

En somme, l'appellation ethnographique des Kasdi reste inséparable de la question du pays d'origine aussi bien des Térahites que de la descendance arabe d'Arphaxad. Si cette dernière trouve sa dénomination indiquée dans une contrée de l'antique Arménie, les premiers présentent le certificat du pays de leur origine dans l'appellation de l'Arménie tout entière, comme aussi dans celle d'un district de ce même pays. De leur côté, les peuples araméens nous indiquent clairement le district de leur origine dans le même pays d'Arménie 1).

1 Nous sommes heureux de penser que, par les arguments et les considérations contenus dans cet Appendice, la question de séjour primitif en commun des Aryens et des Sémites fera un pas décisif vers la solution définitive. - Nous voudrions ajouter aux noms d'Arphaxad, d'Aram, de Nahor et de Tharah celui d'Élam, le fils ainé de Sem (Genèse, X, 22, I Chroniques I, 17), et en mettant en parallèle le nom du peuple d'Élam (=Susiane) avec l'appellation du pays d'Alamoun, établir l'origine de ce peuple dans le district de ce nom, mentionné dans le Prisme (IV, 11) de Tiglath-Piléser Ier; ce district était situé dans une région du centre du pays de Kirhi = Kourhi, c'est-à-dire dans la partie orientale de la Sophène du moyen age. Toutefois, nous nous bornons quant à présent à recommander cette idée à la considération des savants exégètes. — Ajoutons ici que « le nom de Mash, l'un des membres de la famille d'Aram (Gen., X, 23), rappelle les monts Masius, qui séparent l'Arménie de la Mésopotamie » (E. Renan, Hist. des langues sémitiques, I, II. Bochart, Phaleg, II, xI. Knobel, Die Voelkertafel der Genesis, p. 237 et suiv.).

D'un autre côté, comme nous le verrons bientôt dans la partie géographique, dans une inscription cunéiforme ourarțique il est fait mention d'un pays de Babilou (=Porte-de-dieu), appelé aussi pays de Babilounis, de même qu'une inscription assyrienne mentionne les « forteresses des Babilouains », pays et forteresses devant être situés dans la province de Basoropède. Il faut que nous disions aussi que, d'après les inscriptions de Tiglath-Piléser III, au sudest de ce pays de Babilou il y avait plusieurs districts dont les noms commençaient par le déterminatif Bît- 'Maison', ce qui caractérise généralement les districts et les villages d'origine sémitique en Palestine, en Assyrie et en Babylonie.

Il est certes bien difficile de décider si ces dénominations étaient un emprunt, ou bien si la population sémitique de la Babylonie, en émigrant du pays susmentionné, n'avait fait que donner son nom à la ville de Babylone. Nous recommandons cette question aussi au jugement éclairé des savants et des érudits.

Considérations géographiques sur les pays sémitiques.

Nous devons ajouter ici quelques considérations géographiques d'une importance capitale pour compléter ce tableau déjà si engageant. Nous savons maintenant que dans les parties centrales et méridionales de l'Arménie différentes contrées avaient été les lieux d'origine des Israélites, des Arabes et des Araméens et elles continuaient de renfermer dans leur sein des populations d'origine sémitique; de plus, le Mas (Mash, Mes, Mesa, Messia, Mesha) de la Genèse, X, 23, 30, le mont Masius, qui embrassait, à n'en pas douter, une population d'origine sémitique, s'érigeait en frontière entre l'Arménie et la Mésopotamie. Le Mas, plutôt arménien que sémite 1), formait, pour ainsi dire, le port d'attache de la Mésopotamie, dans la presque totalité sémitique de ce pays araméen 2), qui avait à sa droite la Syrie, pays tout aussi sémitique; à ces deux pays succédait l'Arabie foncièrement sémitique. Les Abrahamites, sans oublier le Nahri comme pays de leur origine, finirent par s'installer définitivement au sud de la Syrie et au sud-ouest de la Mésopotamie (inférieure). Ainsi, les nations d'origine sémitique se présentent à nos yeux comme ayant leurs points de départ différentes parties de l'Arménie centrale et méridionale, descendent vers les immenses contrées du sud de l'Asie-Antérieure et les occupent jusqu'au golfe d'Aden et à la mer d'Oman. C'était donc, on peut le dire, un tout compact, d'origine asiatique, ayant demeuré exclusivement en Asie, un corps immense qui avait sa tête dans les montagnes neigeuses d'Ararat = Nahri et les pieds baignés dans le golfe et la mer chauds ci-dessus mentionnés. Presque point d'interruption de lieux, aucun danger d'être assimilé par des nations allophyles, même dans les âges futurs.

Il nous est impossible de rencontrer la moindre trace de Sémites en Europe; nous les rencontrons seulement dans l'Asie-Antérieure.

Les savants admettent, et l'on doit admettre nécessairement, que les Sémites devaient avoir habité au milieu ou, pour le moins, tout près des Aryens dans le berceau ou séjour primitif

L'appellation Mas était certainament indo-européenne; comp. scrt mahân,
 ér. maso, arm. cl. méz, gr. μέγας, lat. magnus, krd. mézin, maz'n 'grand',
 gr. μάσσων 'plus grand'. <sup>2</sup> Les Babyloniens sémites et les Assyriens paraissent être des branches du grand arbre araméen.

de ces derniers. Où naquirent les Aryens, là les Sémites prirent leur origine; mais j'ajouterais: où les Sémites eurent leur berceau, là les Aryens eurent leur séjour primitif. Il n'y a que l'Arménie primitive qui réunisse ces deux conditions à la fois dans leurs rapports réciproques aussi simples que nécessaires. En excluant l'un de ces deux termes, on ne saurait jamais arriver à expliquer l'autre d'une façon complète et convaincante; au contraire, en les réunissant, la linguistique, la géographie, l'histoire et l'ethnographie se donneraient la main et expliqueraient lumineusement la question, comme nous avons tâché de le faire dans les limites peut-être un peu étroites.

Sans ces conditions, les savants, qui localisent et voudraient encore localiser l'Âiryana-Vaêja ou le berceau des nations aryennes dans n'importe quelle autre contrée asiatique et surtout européenne, ne sauraient en aucun temps être en état de se procurer ni de thésauriser des données aussi positives et des preuves si concluantes, comme nous avons eu l'honneur et le bonheur de le faire au grand avantage de la science.

# ÂGES HISTORIQUES NOTIONS GÉNÉRALES

## CHAPITRE Ier

CONDITIONS POLITICO-GÉOGRAPHIQUES DE NÂIRI-OURARȚOU

I. Les régions du nord-ouest. — II. Les régions du sud-ouest. — III. Les régions du sud-est. — IV. Les régions du nord-est.

Dans la haute antiquité l'Arménie, tout en étant dénommée Nâiri(-Ourarţou), était composée d'un grand nombre de districts. Parmi ces derniers il y en avait de très étendus comme aussi possédant une extension beaucoup trop médiocre; des villes, des bourgades et des villages même, avec les territoires qui les entouraient immédiatement, constituaient des districts. Nous voyons par la liste des appellations, alors en usage, des districts, des villes et des bourgades, appellations parvenues jusqu'à nous grâce aux inscriptions cunéiformes assyriennes, ourarţiques et perses, nous voyons, dis-je, que la carte politico-géographique

de l'Arménie de la haute antiquité offre beaucoup de traits de ressemblance avec celle du v° siècle de l'ère chrétienne, tandis que l'état de choses actuel s'éloigne trop de celui dudit siècle. Sans doute, sous l'influence de l'empire des Achéménides dans l'Asie-Antérieure et par conséquent dans l'antique Arménie, les anciennes dénominations géographiques avaient d'abord subi de grands changements. A cela nous devons ajouter les changements de même genre, qui devaient se produire sous les dynasties nationales des Artaxiades et des Arsacides. Nous nous rendrons ainsi compte des changements qui avaient dû se produire depuis 1410 av. J.-C. jusqu'à 450 apr. J.-C. — La géographie politique, dont nous allons nous occuper ici, commence de l'an 1410 av. J.-C. pour finir avec l'an 401 avant notre ère. Parmi les pays, districts et villes nous enregistrerons ceux et celles qui méritent d'être signalés.

I. Les régions du nord-ouest de Nâiri.

Ourarți) était primitivement un district d'une extension médiocre, qui, partant de la région des sources de l'Euphrate occidental et de l'Araxe, s'étendait jusqu'à une partie du cours supérieur de l'Arsanias ou Euphrate oriental. La capitale en était Arzaskou (var. Arzaskoun, Arzaskounou). Cette ville était l'Arzn du moyen âge, située au sud-est du canton de Caranite. La ville de Qalinis était Carana elle-même, la Carine des auteurs arméniens 1). C'était sans doute à ce district qu'appartenait la ville d'Aramali qui, en langage ourarțique, signifie 'lieu-d'Aram'. Dans le district d'Ourarțou il existait un pays, minuscule sans doute, nommé Addouri et une montagne appelée Irtia.

TAOQUES ou TAOKHES (Τάοχοι). Une dénomination à la fois ethnique et géographique, mentionnée d'abord par Xénophon (Anabase, IV, VI, 5. VII, 1-16). Les écrivains arméniens nomment « Tâyk » aussi bien le peuple que le pays. Comme cette population nous est connue tout d'abord du temps des Achéménides, il n'est pas facile de se rendre exactement compte de l'origine ethnique de cette population. Il semble, cependant, que ces Τάοχοι étaient nommés Dia'u-ḥi en idiome ourarțique, ce qui signifie 'fils-du-Ciel' ou bien 'fils-de-Dia'us', en forme du pluriel. Si cette conjecture est exacte, il est clair que les Tao-

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> La ville d'Erzeroum moderne.

ques étaient une population aryo-nâirienne. Xénophon nous rapporte dans le passage susindiqué que « les Taoques habitaient des places fortifiées ». Le pays était, du côté du couchant, limitrophe du pays des Chalybes; il était aussi situé sur la droite du cours moyen du Joroh.

SASPIRES (var. Sispirite, Hispirite) <sup>1</sup>. Cette appellation aussi est en même temps ethnique et géographique. C'est Hérodote (I, 104. III, 94. IV, 37. VII, 79) qui en fait mention tout le premier. Le pays ou le district des Saspires, appelé Spér par les écrivains arméniens du moyen âge, était situé à cheval sur le cours central du Harpase. On ne sait pas précisément si cette population avait ou non quelque affinité avec les peuples de Nâiri-Ourartou. Toutefois, toutes les formes de sa dénomination présentent les traits d'un terme ourarto-grec.

Le pays d'Alzira, mentionné dans la 1<sup>re</sup> inscription historique de Roušas I<sup>er</sup> (l. 9), devait être le canton d'Ajara situé dans la région supérieure du Kour, où, selon la carte de Kiepert (Asia citerior), il y avait la bourgade Ascura, du nom primitif de laquelle le pays, selon toute probabilité, avait pris le sien.

NIMMI, un petit district au sud-ouest du district d'Ourartou. Ainsi nommé d'abord par Tiglath-Piléser Ier (*Prisme*, IV, 71); Assournasirabal l'appelle Noummi dans ses *Annales* (I, 46, 54). Dans ce district se trouvaient: la place forte de *Goubbi*, aussi bien que les villes fortifiées de *Sourra*, d'Abouqou, d'Aroura et d'Aroubi, situées sur les montagnes Ourini, Arouni et Itini.

Phasiens. Xénophon (Anabase, IV, vi, 5) appelle de ce nom les habitants du district nommé Basian (var. Basén), situé à l'ouest de la province royale d'Ararat, dont il faisait partie. Le Basian occupait une position à cheval sur le haut Araxe.

ABOUNIS, qui signifie 'aqueux', était le district du mont Biurakn; les sources de l'Araxe se trouvaient sur son territoire. La chaîne de montagnes d'Abos mentionnée par Strabon (XI, XIV, 2), «des flancs de laquelle descendent à la fois l'Euphrate 2) et l'Araxe, le premier à l'ouest, le second à l'est», était le district d'Abounis lui-même 3). Ptolémée (V, XIII, 5) connaît une montagne d'Arménie nommée Abos; elle devait être située dans le district d'Abounis, formant un noyeau de montagnes.

ALZI, ALZINI, la dénomination primitive du canton d'Akili-

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Hyspiratis selon la carte de Kiepert: Asia citerior.

<sup>2</sup> Strabon se trompe ici manifestement.

<sup>3</sup> Voy. ici Strab., XI, xiv, 14.

sène, situé à cheval sur l'Euphrate occidental supérieur. Il est nommé Alzi dans le Prisme (I, 64. II, 90) de Tiglath-Piléser Ier, dans l'Obélisque de Nimroud (1. 42) de Salmanasar II, et Ékéliaš par les auteurs arméniens. Minuas Ier, roi d'Ourartou, dans sa 4º inscription historique (l. 8), appelle ce district Alzini, un terme qui, devant être identifié avec le gr. άλση-τδες (αί), nous donne à penser que le pays était consacré aux « nymphes bocagères »; car telle est la signification de ce mot grec. — Il est très probable que les Halizones mentionnés par Homère (*Iliade*, II, 856. V, 39) étaient le peuple du district d'Alzini du pays de Nâiri-Ourartou 1). Les villes de: 'Ani, Maninus, Arousis (le bourg d'Érèze d'Agathange), Qoulbitarris, celles des Oumésiens et des Tikoulrâitasiens (le Thordan des écrivains arméniens), mentionnés dans la 4º inscription historique (Il. 29-31) de Saridouris II, roi d'Ourartou, étaient situées dans le territoire d'Alzi ou Alzini. La ville de Vjan est mentionnée par Abidène, par rapport à l'an 682 av. J.-C., sous la forme de «ville des Byzantins »2). Cette ville, où Adrammélech et Sharézer s'étaient réfugiés à la date susmentionnée, « était celle nommée Bizana en Arménie-Mineure (?!), mentionnée par Procope De Aedif. III, 4, p. 254, et 5, p. 256 (édit. Dindorf), et Notitiae graecae episcopatuum, 3, 483 (édit. Parthy), qui dans les Notit. gr. episcop. 10, 589. 13, 440 est correctement appelée Bizantos (ou Bizanton) » 3. Eustathe la nomme Bazanis en disant que, « selon la tradition, lorsque l'empereur Justinien divisa l'Arménie en quatre provinces, il plaça, comme l'on dit, pour la première cette illustre Heptapolis, dont la capitale fut Bazanis, appelée antérieurement Léontopolis > 4). — Dans la bourgade d'Érèze, située en Akilisène, le culte d'Anâhita ayant été établi sous les Achéménides, on lui avait élevé un temple magnifique; et le canton ayant été consacré à cette divinité, il était appelé Anaïtide (var. Tanaïtide 5) 6.

ŧ

:

TUALI. Un district sur la droite du cours supérieur de l'Ar-

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Voir Strabon, XII, III, 21, 24.

<sup>2</sup> Ap. Euseb., Chron., édit. Aucher, Ire partie, p. 53.

<sup>3</sup> A. v. Gutschmid, Neue Beiträge zur Geschichte des alten Orients, p. 152, et Eb. Schrader, Die Keilinschriften und das alte Testament, 2° édit., p. 331.

<sup>4</sup> Eustathii Commentarii, etc., au v. 694, dans les Geogr. gr. min., édit. Müller-Didot, t. II, pp. 342-343.

<sup>5</sup> C'est la variante qui se trouve chez Xiphilin, 36, 53, 5.

<sup>6</sup> Pline, V, xxiv, 20, édit. Sillig-Perthes. Dion Cassius, XXXVI, xlviii, 1. Lii, 5.

sanias, ainsi appelé par Tiglat-Piléser I<sup>or</sup> dans son *Prisme* (IV, 72). Il semble que le district des Țuarașini (des Țuarașiens), mentionné dans la *Grande-Inscription* d'Argistis I<sup>or</sup> (VII, 12), était celui de Tuali et le canton Touarazatap des auteurs arméniens.

Dâlâini (var. Dâiani); un district assez vaste, ainsi dénommé tout d'abord et mentionné vers l'an 1108 av. J.-C. par Tiglath-Piléser I<sup>er</sup> (Prisme, IV, 82. V, 22) qui l'appelle aussi Dâiani (Inscr. de Godjanlou, l. 6). La forme correcte de cette dénomination étant celle de « Dia'uhini » 'des-fils-de-Dia'us ', elle nous est révélée vers l'an 800 av. J.-C. dans les inscriptions cunéiformes nationales ourartiques, où toutefois elle n'est appliquée qu'aux dynastes du district, tandis que, dans les deux inscriptions assyriennes plus haut citées, Dâiâini et Dâiani figurent comme appellations du seul district. Celui-ci était ainsi nommé du nom d'un certain Dia'us, qui devait être le fondateur de la petite dynastie des Dia'uhi 'fils-de-Dia'us'. Mais le district de ces petits dynastes devait, à coup sûr, porter un nom datant d'un age très reculé. En effet, Minuas Ier, roi d'Ourartou (env. 800-780 av. J.-C.), dans sa 2º inscription historique (1. 2) appelle le district « pays de-Tarài'us, des-fils-de-Dia'us ». Son fils, Argistis Ier, dans sa Grande-Inscription (I, 8. III, 22. VII, 71, 74) nomme le même district « MAT Tari'uni », 'pays de-Tari'us', comme aussi  $\langle (M\hat{A}T)$  Tari'u+da  $\rangle$ , '(pays) district-de-Tari'us', (1bid. VII, 81). C'était la regio Taraunitium, la Tarônite 1) de la haute antiquité, dont nous avons parlé plus haut en discourant de l'émigration des Tharahites. — Le pays des Dâiâini = Tari'uni était situé en partie sur la droite et en partie sur la gauche du cours central de l'Arsanias. Il paraît que la ville de Sasilus, résidence royale, était située sur la droite dudit fleuve. — C'est là que se trouvait aussi le petit district nommé DIDINIS, mentionné dans la 2º inscription historique (ll. 2, 4) d'Argistis Ier et «appartenant-aux-fils-de-Dia'us». - La montagne Hiriha (var. Hirihi), mentionnée dans le Prisme (IV, 13, 20) de Tiglath-Piléser Ier, était située dans le district de Dâiâini; les auteurs arméniens l'appellent Karkê.

ABÂINI, un district dont ledit roi de Ninive fait mention dans son *Prisme* (IV, 79); les écrivains arméniens l'appellent Apahounik. Le district était situé sur la rive gauche du haut

<sup>1</sup> Le canton de Mousch de nos jours.

Arsanias. Des villes, telles que Lousia 1) et Zanzouina, se trouvaient dans ce district.

HARGA, un district ou un petit pays que nous trouvons mentionné dans les Annales (I, 55) d'Assournasirabal et dans le Monolithe (I, 17) de Salmanasar II. C'était très probablement le canton nommé Hark par Moïse de Khorène (I, 10-12), situé sur la gauche du haut Arsanias.

La ville des Zuāidi ou Zuasiadi, mentionnée dans la 2º inscription historique (ll. 3, 5) d'Argistis Ier, semble être le bourg de Zouza de la rédaction médique (II, 25) et Zouzou de la rédaction babylonienne (l. 49) de l'inscription trilingue de Darius Ier à Bisoutoun, et probablement la ville de Zarisat du canton d'Aliovit, sur la gauche des sources de l'Arsanias, ville mentionnée par les auteurs arméniens.

Souhmi (var. Souhni), un district d'une extension médiocre sur la droite du cours central de l'Arsanias, mentionné par Salmanasar II dans ses Annales de l'Obélisque de Nimroud (l. 42) comme aussi dans son Monolithe (II, 45), dans son inscription n° 12 chez Layard portant la variante Souhni, et dans son inscription de la grotte de la rivière Soubnat (l. 11). Le district avait une forteresse nommée Uastal.

La ville des Mélouyani (= des Mélousiens) est mentionnée dans la 4º inscription historique (l. 31) de Šaridouris II. Cette ville devait être située à l'est des districts d'Akilisène et de Daranisse, sur la frontière ouest-nord-ouest de l'Arménie. Il paraît que le canton Mananali du moyen âge tirait son origine du nom de la ville des Mélouyani.

II. Les régions du sud-ouest de Nâiri.

Une ville nommée Házanis (var. Houzanani), mentionnée dans la 4º inscription historique de Šaridouris II (l. 28), était située sur la rive droite du bas Arsanias; elle était la ville de Hozan des écrivains nationaux. D'un autre côté, Minuas I<sup>er</sup>, dans sa 5º inscription historique (ll. 3, 9), fait mention d'une ALU Houzanani 'ville de-Houzana, — du-pays-de-Houzas'. Il paraît donc certain qu'il existait un pays ou district de ce nom, dont le chef-lieu était Hāzanis. Le pays ne pouvait être que le canton Hoznay ou Hozan des auteurs arméniens. C'est là qu'était située la ville de Toumishis, mentionnée dans la même

<sup>1</sup> C'est la petite ville de Liz moderne.

inscription de Šaridouris II (l. 28). Cette ville était celle des Čmškazagk du moyen åge, la Tzimisca des écrivains grecs, située au-dessus du confluent des deux Euphrates.

Pouroukouzzi, un district mentionné dans le *Prisme* (I, 65. II, 91) de Tiglath-Piléser I<sup>er</sup>. C'était le canton de Basilisène de Ptolémée (V, XIII, 13), nommé Balahovit par les auteurs arméniens, situé sur la droite du bas Arsanias <sup>1</sup>).

Mousri. C'était un district sur la rive gauche de l'Euphrate, au nord-est de la ville de Mélitène. Salmanasar Ier (env. 1330-1310 av. J.-C.) est le premier à le mentionner dans son inscription de *Plateau votif*. Le canton de Mzour, mentionné par Faustus de Byzance (IV, 24) était l'antique Mousri, dont le territoire possédait une ville appelée *Arini*, située au pied d'une montagne nommée Âisa.

Le pays d'Isua. C'était certes un grand district situé à l'est de Mousri. Salmanasar II en fait mention dans son Monolithe (II, 42). Tout porte à croire qu'Isua était le canton de Horsian des écrivains arméniens, dont le chef-lieu était, très probablement, la ville de Khorsa mentionnée par Ptolémée (V, XIII, 12). Il semble que l'antique dénomination d'Isua vit encore de nos jours dans le nom du village d'Isoghlou, à l'ouest de Horsian. — D'après le passage susindiqué, Isua renfermait dans son sein le pays d'Inziti. Telle est la forme de cette appellation dans le Monolithe (II, 42, 45, 65), dans l'inscription des Portes de Balawat (II, 5) et dans celle de la Grotte de la rivière de Soubnat (l. 10) du même roi. Nous avons toutefois la variante Inzi dans l'inscription nº 12 chez Layard (I, 18) de Salmanasar II, dans la Stèle (II, 12) de Šamsiramman IV, et dans la Tablette de Nimroud (l. 34) de Tiglath-Piléser III. Inziti = Inzi était l'Anthisène de Strabon (XI, XIV, 5), l'Anzitène de Ptolémée (V, XIII, 18) et l'Anzit ou le Hansif des écrivains nationaux. La ville de Salouri, dont Salmanasar II fait mention dans son Monolithe (II, 44), était probablement située dans l'Inziti.

Le pays des QOUMANI. Ce peuple habitait probablement un petit district portant le nom de la population même et situé au nord d'Inziti. La dénomination ethnique aussi bien que l'appellation chorographique sont mentionnées dans le *Prisme* de

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Il ne faut pas confondre ce canton avec celui de Pałnatoun des écrivains nationaux, Bélabitinê du temps de l'empereur Zénon, situé à l'est et limitrophe de Balahovit=Pouroukouzzi.

Tiglath-Piléser I<sup>er</sup>; la première y figure dans la colonne V, ll. 73, 82 et dans la col. VI, l. 24, et la seconde dans la col. VI, l. 36. Le pays des Qoumani avait une ville pour résidence royale nommée Kibsouna et une place forte appelée Hounousa 1). Dans l'inscription d'Ordonnancement de sacrifices (ll. 14/55), rédigée par Ispouinis et Minuas I<sup>er</sup>, il est fait mention de « la ville de-Qoumenouna », qui était probablement la ville de Kibsouna susmentionnée. Nul doute que Qoumenouna n'ait été le pays des Qoumani de l'inscription assyrienne susmentionnée.

ARIMI. Petit district au sud-est d'Inziti, mentionné dans l'Obélisque brisé (col. III) d'Assournasirabal, qui l'appelle aussi Aroumou (Monolithe, ll. 44, 45). C'est sans doute ce même pays que Samsiramman IV appelle Arima (Stèle, III, 51). Très probablement l'appellation d'Ourouma figurant dans le Prisme (II, 101) de Tiglath-Piléser Ier, et sûrement la dénomination d'Ouroumi dans les Annales (II, 13) d'Assournasirabal étaient des variantes d'Arimi et de reste. Le peuple des Arimiens devait être celui des ancêtres des Ortaëns, mentionnés par des écrivains syriens <sup>2</sup>).

NAMDANOU. C'était un district au sud des Arimi, mentionné par Salmanasar II dans son inscription de *Monolithe* (II, 41).

Soubari (var. Soubarti). Nous rencontrons pour la première fois la dénomination de ce pays sous forme de Soubari dans la Tablette de pierre (recto, 33) d'Adadnirari Iº (env. 1350-1330 av. J.-C.). Il semble probable que, du temps d'Assourouballit (env. 1410-1390 av. J.-C.) et même avant lui et jusqu'au règne d'Adadnirari Iº, par le nom de Soubari on comprenait pour le moins la moitié gauche des régions occidentales du sud de l'antique Arménie, depuis la chaîne de montagnes Kasiari (Masius) jusqu'aux sources de la branche occidentale du Tigre et jusqu'à la partie inférieure de l'arc de l'Euphrate. A la seconde fois, les deux formes de l'appellation de ce pays sont employées dans le Prisme (II, 89. III, 1, 3) de Tiglath-Piléser Iº. Selon toutes les apparences, du temps de ce roi le pays de Soubari occupait le centre et une partie de l'est de la Sophène des basses époques. Le même roi de Ninive fait mention des « villes »

¹ Quelques érudits européens ont imaginé que le pays des Qoumani était le district de Comana du Pont ou bien celui de Comana de Cappadoce. Cependant les appellations de Kibsouna et de Hounousa ont une physionomie exclusivement nâiro-ourarțique.

² Voy. Nöldeke, Zeitschrift d. deutsch. morgenl. Gesellschaft, Leipzig, 1879, t. XXXIII, pp. 163-165.

de Soubarti sans toutefois les nommer. — Dans la partie supérieure de Soubari coulait la rivière Soubnat ou Soupnat 1), qui, étant une des sources du Tigre, après être coulée environ un demi-kilomètre sous un rocher étendu, en sort, ayant, sur la droite de l'endroit de sa sortie, un certain nombre d'inscriptions cunéiformes de Tiglath-Piléser Ier, de Tiglath-Adar II, d'Assournasirabal et de Salmanasar II, rois d'Assyrie.

Soupri. Ce pays, situé au sud-est de Soubari, paraît en avoir été comme une dépendance. Il est mentionné dans les *Annales* (II, 8, 12) et le *Monolithe* (l. 52) d'Assournasirabal. Son territoire, ayant pris de grandes proportions au moyen age, les Arméniens l'appelèrent Grande-Sophène.

Le pays de Kasiari, du nom duquel dut être appelé le mont Kasiari (Antitaurus) <sup>2</sup> sur la gauche de l'Arsanias inférieur. Le pays de Kasiari est mentionné dans le Monolithe brisé de Tiglath-Piléser I<sup>er</sup> et dans l'Obélisque brisé (III) d'Assournasirabal.

Le pays de ḤALZIDIPḤA; il ne pouvait être que le canton d'Astaunite de Ptolémée (V, XIII, 13), des Hastiank ou Hasténis des auteurs arméniens, et d'Asthianène de Procope. Dans ses Annales (I, 103) Assournasirabal parle du pays de Ḥalzidipḥa, où de la ville de Damdamousa 3) il avait fait une de ses résidences royales; elle fut « la ville d'Armosate » de Polybe (VIII, 25), « la forteresse d'Arsamosata » de Tacite (Annales, XV, 10), « la ville d'Arsamosate » de Ptolémée (V, XIII, 19. VIII, XIX, 14), et l'« Ašmoušat » des écrivains arméniens. Le pays et la ville étaient situés sur la gauche du cours central de l'Arsanias et au sud de l'Antitaurus. — C'était probablement au sud-est du Kasiari-Antitaurus et de Ḥalzidipḥa qu'était situé le mont Nal, mentionné au verso du IIe Canon des années des éponymes assyriens, à l'année 736 av. J.-C.; je crois devoir identifier ce mont à celui nommé Ḥoyf par les auteurs nationaux.

NIRBOU (var. Nirbi), un petit pays situé au pied du mont Ouhira, probablement à l'est du pays de Kasiari susmentionné; il avait une forteresse appelée Tila. Assournasirabal, tout en parlant dans ses Annales (II, 1-2) des « villes du pays de Nirbi », ne les mentionne pas de leurs propres noms.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Le Sébéné-sou de nos jours. <sup>2</sup> Assourn., *Annales*, I, 106. II, 16. II ne faut pas le confondre avec le mont Kasiari-Masius. <sup>3</sup> Il existait une autre ville de ce nom dans le pays de Bit-Zamani, au sud-ouest de la province d'Arzanène; mais cette ville était une forteresse.

Le pays de Nimni est pour la première fois mentionné dans le *Prisme* (IV, 12) de Tiglath-Piléser I<sup>er</sup>. Il semble que ce pays était situé à l'est de celui de Tarài'us.

BIA, c'est-à-dire « le pays de Bias », dont parle Argistis I<sup>er</sup> dans sa 2<sup>me</sup> inscription historique (l. 1), était situé sur le bord occidental du lac de Van. Il fut appelé au moyen âge « canton des Bznounik ou Bznouniaš » 1).

HARROUNA (var. Harrana). Dans son Obèlisque de Nimroud (ll. 168-181), Salmanasar II fait mention de ce pays avec « Masašourou, la ville royale » Le pays était certainement le canton appelé Horhorounik par les écrivains arméniens, situé sur le bord nord-ouest du lac précité, et très probablement le district de Korinaia de Ptolémée (V, XIII, 18). Quant à la ville de Masašourou, elle devait être celle qui fut ensuite appelée Mézop.

La ville de Haldiriulhi, c'est-à-dire 'du-fils-de-Haldiriul' nous se fait connaître dans la 2<sup>me</sup> inscription historique (l. 26) de Minuas I<sup>er</sup>. Elle devait être située dans le canton des Kaébérounik, au nord-est du lac susmentionné. Il semble que la dénomination de la famille seigneuriale et du canton des Kaébérounik représentait dans les basses époques l'antique appellation de « Ḥaldiriulḥi ».

Argistiuna était une ville qui est mentionnée dans la Lettre de Sargon au dieu Assour (l. 287). A en juger du récit de l'expédition de ce roi contre l'Ourartou, Argistiuna n'était que la ville d'Arjéš, située sur le rivage nord-nord-est du lac Thôspite. Comme le nom de cette ville signifie 'pays d'Argistis', celui-ci devait être Ier de ce nom; la ville devait être bâtie, selon la coutume, par son père Minuas Ier, pour que son fils, héritier présomptif du trône, y eût pris l'habitude de gouverner la population.

A partir du siècle de Tiglath-Piléser Ier, les monuments cunéiformes assyriens appellent Kourhi (var. Kirḥi, Kirḥou) presque toutes les contrées inférieures du sud de Nairi. — Le sens étymologique du mot composé Kour+hi est 'le fils ou les-faiseurs-de-guerre', de même que celui de l'arm. class. Kor+douk (les Kurdes) est 'donneurs-de batailles'; tous les deux mots ou noms propres ethniques sont foncièrement indo-européens, le premier

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Il ne faut pas confondre ce district avec celui de Biana, où résidaient les rois d'Ourarţou.

étant originairement ourarto-arménien 1). — Il faut diviser ce vaste territoire en Kourhi occidental et en Kourhi oriental. Celui d'occident partait des régions méridionales de la Sophène et s'étendait vers l'orient jusqu'aux districts avoisinant la mer des Bznounië; le terrain y était généralement montueux. Lorsque Argistis I<sup>er</sup> fait mention du « pays de Gourqou » dans sa Grande-Inscription (VII, 13), il semble nous indiquer par là le Kourhi occidental. Quant à Kourhi oriental, qu'Ispouinis et Minuas I<sup>er</sup> appellent « Gourouhe » (nom. pl. Gourouhou), il était le vaste pays des Gordyéens. Cependant, par la dénomination de Kourhi les rois d'Assyrie comprenaient généralement celui de l'occident.

Le pays ADANI, qui faisait partie du vaste pays de Kourhi, était probablement un district situé sur la gauche de la branche occidentale du Tigre. En même temps que ce pays, Assournasirabal mentionne dans ses *Annales* (III, 97-98) *Oumalia* et *Hiranou*, ses places fortes.

Bît-Zamani 'la Maison -de Zamani', mentionnée par Salmanasar II dans son Obélisque de Nimroud (l. 143) et dans son Monolithe (II, 41), était le pays de la dynastie des fils de Zamani, dont la capitale était Amidi<sup>2</sup>), mentionnée tout d'abord par Assournașirabal dans ses Annales (III, 107, 109). Il y avait dans ce district une ville nommée Damdamousa, qui était « la forteresse d'Ilani, fils de Zamani » (Ibid., III, 105).

KASIARA. Il est fait mention de ce petit pays dans le *Prisme* (I, 72) de Tiglath-Piléser I<sup>er</sup>. Il devait être situé au sud-ouest de l'Arzanène et à l'ouest du mont Kasiari-Masius. D'après cette même inscription (I, 75-76), c'était de ce pays que le roi susmentionné avait passé dans le Qoummouh (Commagène). — Il paraît certain que le pays d'Istarâti et son défilé, mentionnés dans les *Annales* (II, 87-88) d'Assournasirabal, étaient situés dans le district de Kasiara même. Istarâti avait une ville nommée Kipaki.

Toushan. Un pays mentionné au recto du II. Canon des années des éponymes assyriens, année 795, et au verso de la même

¹ Voir plus bas, III, Kardou et l'analyse étymologique du mot Καρ-δοδ-χοί (Kar-dou-ḥi). ² La ville de Diarbékir actuelle. Comme le gouverneur assyrien, résidant en Amidi, était un magistrat du plus haut degré, les années 800, 762, 726, 705 av. J.-C. sont appelées des noms de ses quatre gouverneurs dans le II ° Canon des années des éponymes de l'Assyrie.

Liste, années 764, 728, 707. Ce pays, avec sa ville forte Toushan (var. Tousha) mentionnée dans les Annales (II, 2, 3, 6, 8, 12, 100-103) et dans le Monolithe (l. 48) d'Assournasirabal, devait être, du côté d'est, limitrophe d'Istarâti 1).

Le district de Nirdoun était situé au pied du mont Kasiari méridional. Assournasirabal dans ses *Annales* (II, 13, 101-102) parle de 60 villes et forteresses relevant de ce district; une de ces places fortes était la ville de *Madara*.

La ville de Sigisa, mentionnée dans le même document (II, 97, 98), se trouvait au pied de ladite chaîne de montagnes et à proximité de Madara.

La ville de *Matiatou* (var. Matiati) et celle de *Zazabouḥa*, mentionnées par Assournașirabal (*Ibid.*, II, 89, 91 + II, 91, 92), étaient situées dans les environs de Toushan et de Nirdoun.

La ville d'Allabra et son territoire se trouvaient au débouché d'un défilé du mont Kasiari méridional (*Ibid.*, III, 109).

La forteresse d'Ouda devait être située à l'est d'Allabra (Ibid., III, 110).

ASSA. C'était un pays situé entre le mont Kasiari susmentionné et le Tigre, branche occidentale (*Ibid.*, III, 94, 97). Au moyen âge, il était appelé Aznouaṣ-Ṣor 'vallée-des-nobles', occupant le centre de la partie méridionale de la province d'Arzanène.

IȘALA (*Ibid.*, I, 106) (var. Ṣalla, *Ibid.*, III, 94) était un district au sud-est de la province d'Arzanène; il fut ensuite appelé Salnoy-Ṣor. Il semble que la forteresse d'*Ou[hi]ama* de la rédaction perse (II, 44) (var. Ouiyama dans la rédaction médique, II, 33) de l'inscription de Darius I<sup>er</sup> à Bisitoun, était située dans ce district.

Les forteresses nommées Sirisi et Ourarținas et mentionnées dans le Prisme (II, 3, 11, 36, 44) de Tiglath-Piléser I<sup>er</sup> devaient être situées à l'ouest et à proximité du district d'Adani. Ourarținas était bâtie sur une montagne qu'on nommait Panari.

Le pays nommé Zamba, dont Assournașirabal parle dans ses Annales (III, 102), était situé sur le liséré d'une plaine sur la gauche de la branche occidentale du Tigre.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Dans le II<sup>o</sup> Canon plus haut mentionné, les années 795, 764, 728, 707 av. J.-C. portent les noms des gouverneurs assyriens du pays et de la ville de Toushan.

Mallanou. Ce pays, d'une petite extension sans aucun doute, paraît avoir été situé au nord du district de Zamba (*Ibid.*, III, 101).

Le pays d'Arbaki était voisin de ces deux derniers districts; il en est fait mention dans le *Monolithe* (l. 49) d'Assournasirabal. D'après les *Annales* de ce roi (II, 112, 116), ce pays avait une ville appelée de même *Arbaki* et (*Ibid.*, II, 116) deux forteresses nommées *Iyâya* et *Salaniba*.

Le district nommé MILDIS, mentionné dans le *Prisme* (II, 68, 78) de Tiglath-Piléser I<sup>or</sup>, était situé probablement à l'est de Soubari.

AGGOUNOU. Mentionné dans le *Monolithe* (l. 49) d'Assournașirabal, ce petit district devait être, du côté nord, limitrophe du pays de Mildis.

Kinabou (var. Sinabou) et Tidou étaient deux places fortes, dans lesquelles, au rapport de ce dernier roi (Monolithe, 11. 43, 48), Salmanasar I<sup>er</sup> avait établi des Assyriens. Il paraît certain que Kinabou était la ville de Kapan des auteurs arméniens, située dans la partie ouest de la Sophène.

Daria (var. Dirrâya, Dira, Dirra et Dirria). Ce pays mentionné par Tiglath-Piléser I<sup>er</sup> (*Prisme*, III, 92) et par Assournașirabal (*Annales*, II, 104, 111. III, 100, et *Monolithe*, l. 49), était, du côté méridional, limitrophe du canton d'Astaünite, au sud de l'Antitaurus. Un district montueux, il s'appelle de nos jours Tiriki. En dehors de la forteresse de *Pitoura*, il y existait 50 villes. Du côté sud-est, le mont *Arardi* devait être attenant au pays de Daria. Cette montagne est mentionnée dans les *Annales* (I, 61) d'Assournașirabal, comme étant aussi située dans Kirḥi ou Kourḥi.

Le pays de Louhi, qui paraît avoir occupé le centre de la partie septentrionale de Kourhi, est mentionné dans le *Prisme* (IV, 10) de Tiglath-Piléser I<sup>er</sup>. Le roi Tiglath-Piléser III, dans sa *Tablette de Nimroud* (1.31) fait mention d'une ville nommée *Louqi* qui, selon toutes les apparences, était située dans le pays de Louhi. Probablement, là était aussi la rivière *Louqia*, mentionnée dans les *Annales* (II, 20) d'Assournasirabal.

Le pays de Sougi, dont il est parlé dans le *Prisme* (IV, 8, 22) de Tiglath-Piléser I<sup>er</sup>, doit être cherché dans les environs de Louhi.

Le pays appelé HIMI dans le *Prisme* (IV, 10) de ce dernier roi, semble avoir été attenant, du côté d'ouest, au district de Louhi.

ALAMOUN, autre pays situé en Kirhi, sans doute d'une extension exigue comme celle des deux derniers pays mentionnés dans le même *Prisme* (IV, 11), était, probablement du côté d'est, voisin de Louhi.

Oullouba (var. Oulliba) était un district assez considérable. Il en est fait mention dans le Monolithe (l. 49) d'Assournașirabal, dans la Tablette de Nimroud (ll. 25, 28), dans la Tablette d'argile de Nimroud (l. 43) et dans les Annales (l. 33) de Tiglath-Piléser III, de même que dans le IIº Canon des années des éponymes, au verso, à l'année 739. La forme correcte de la dénomination d'Oullouba devait être Téléboas. Le fleuve Téléboas, mentionné par Xénophon (Anabase, IV, IV, 3), devait être la rivière Touh des auteurs arméniens et le Bitlis-Tschây de nos jours, au sud-ouest de la mer des Bznounik (Thôspite). Au moyen âge il existait aussi une bourgade appelée Touh à côté de la rivière du même nom. Tiglath-Piléser III nous rapporte (Tablette de Nimroud, l. 30) qu'il avait bâti dans l'Oullouba une ville et l'avait dénommée Assour-ikiša 1).

La ville d'Arsounis. Il est fait mention de cette ville dans l'inscription ourartique d'Ordonnancement de sacrifices (ll. 15/57) et dans la 1<sup>re</sup> inscription d'offrandes (l. 1) de Minuas I<sup>er</sup>. Il semble que cette ville était appelée Siunakért au moyen age, une ville située à l'ouest de la mer des Bznounik.

La ville de *Poutis*, dont il est fait mention dans la *Grande-Inscription* (I, 18) d'Argistis I<sup>er</sup>, devait être celle de Bales des écrivains nationaux et le Bitlis moderne.

Dans cette même inscription (III, 32) Argistis I<sup>er</sup> parle d'un petit dynaste nommé Dadanis. Il semble que le district de ce roitelet était celui de la bourgade qu'on nommait Datouan dans les âges récents; celle-ci était située sur le bord sud-ouest de la mer des Bznounik.

Le pays de Housanis, mentionné dans ladite inscription (I,8), était sans aucun doute le district de la bourgade appelée, à une époque récente, Hizan, située au sud de Datouan.

ROUSAHINIDA 'district-du-fils-de-Rousas' (var. Rousahina) 'pays-du-fils-de-Rousas'. Telle était à l'origine la dénomination du canton qui, situé sur le bord méridional de la mer des Bznounik, fut plus tard appelé 'Rštounik. Il est mentionné dans

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> C'est-à-dire (le dieu) 'Assour-existe'.

la 1<sup>re</sup> inscription des constructions civiles de Roušas III, roi d'Ourartou (env. 670-645 av. J.-C.).

Le pays d'ÂIDUS, dont il est parlé dans la 1<sup>re</sup> inscription historique de Minuas I<sup>er</sup> (l. 5), devait être le territoire du mont Artos du moyen âge, au sud-est de la mer susdite.

A l'exception de trois appellations sémitiques, celles d'Arimi, de Bît-Zamani et d'Istarâti, dont les origines nous restent inconnues, toutes les autres sont d'un caractère manifestement aryen, parce qu'elles nous offrent leurs significations étymologiques en idiomes indo-européens, ou bien leurs structures et physionomies sont marquées du cachet du plus pur aryanisme. Tel est le résultat final de l'étude des situations géographiques concernant la partie occidentale de Nâiri-Ourartou.

III. Les régions du sud-est de Nairi.

BIANA (var. Biaina, Bieina, Bina) 'pays-de Bias'. Suivant toute vraisemblance, dans les âges les plus reculés Bias était un ancêtre fabuleux des nations arménienne et grecque et des peuples qui leur étaient très proches parents. Le district susmentionné de Nairi-Ourartou dut avoir pris son nom ou de celui de cet ancêtre, ou bien il fut ainsi appelé, dans un age inférieur, du nom d'un petit dynaste de Nairi. En nous tenant aux probabilités, c'est la première hypothèse qui nous paraît préférable. Parmi les Grecs, Homère (Iliade, IV, 293-296 et XIII, 691) connaît un Bias; le poète sait qu'il était un haut officier sous les ordres de Nestor, et il l'appelle « pasteur des hommes » 1). Homère (Ibid., XX, 460) fait mention de Laogonus et de Dardanus, deux combattants troyens, dont le père s'appelait aussi Bias. D'après la légende, un Bias né (VIe siècle av. J.-C.) dans la ville de Biène, sur le littoral de Carie, passait pour l'un des sept sages de la terre<sup>2</sup>). Il est possible que le Bias primitif était, aux yeux de ces peuples, le type même de la sagesse. — Lorsque Saridouris Ier, roi d'Ourartou, quitta, vers l'an 828, les régions des sources de l'Euphrate occidental et de l'Araxe et descendit dans le pays ou district de Biana, à l'est-sud-est de la mer des Bznounik, :: en fit son district royal, où résidèrent lui et ses successeurs. C'est dans la 1'e inscription historique (11. 3/3) d'Ispouinis, fils de Saridouris Ier, et de Minuas Ier,

Voir ici Deimling, Die Leleger, p. 133.
 Hérodote, I, 27, 170 et
 Strabon, XII, III, 25. XIV, 1, 12.

le petit-fils de ce dernier, que pour la première fois il est fait mention de Biaina. — Saridouris Ier y choisit pour la capitale de son royaume la ville de Touspas, qui garda cette qualité durant le règne entier de la dynastie aramienne. D'après la signification étymologique du terme, la ville de Touspas était consacrée au dieu 'qui-fait-la Chaleur', savoir au dieu-Été. Dans son inscription historique (notre nº 1, ll. 6/7, 7/8), découverte dans cette même ville, Saridouris Ier dit: « je transportai ces pierres calcaires du milieu de la ville d'Alni'un; je construisis ici une forteresse. Ce roi nous donne à entendre par ces mots qu'en même temps qu'il avait fortifié la ville de Touspas, c'était lui-même qui avait bâti la fameuse forteresse de Van 1). — A une époque récente, le district royal de jadis ayant pris la dénomination de la capitale, s'appela Tosp; par contre, ayant donné son appellation à cette ville, celle-ci s'appela Van (= Biana, Biaina). Ptolémée, qui vivait au II° siècle de l'ère chrétienne, appelle le district (V, XIII, 18) θωσπέτις (Thôspite) et nomme la ville (Ibid., 19) θωσπία (Thôspie). Les écrivains arméniens ne connaissent la ville que sous le nom de Van. Il en résulte donc que la permutation onomastique susdite avait définitivement eu lieu entre le 11º siècle et le vº. La ville de Bouzva (Bouane), mentionnée par le même géographe (V, XIII, 21) et placée par lui à l'est des sources du Tigre, semble être, du moins d'après la pensée de cet auteur, une autre ville de l'Arménie.

ALLABRIA (var. Allabra, Allabri, Allabira) était le canton d'Arbérani, sur le littoral du nord-est de la mer des Bznounik<sup>2</sup>). Il est mentionné pour la première fois dans la *Tablette de pierre de Kalḥu* (l. 8) d'Adadnirari III. Sargon, qui avait maintes fois eu occasion de marcher contre ce district, en fait mention dans ses monuments cunéiformes.

ARÂID. Lorsque Sargon nomme ce district et nous dit dans ses *Annales* (l. 119) qu'il était situé « au bord de la mer », il nous donne à entendre que c'était le district de la ville d'*Arèst* du canton d'Arbérani.

ÂIADI, un district au nord-est du lac de Van. D'après la Lettre etc. de Sargon (ll. 286-288) « ses 30 villes fortes, qui étaient au bord de la mer ondoyante,... sur les monts Arsidou et Mahamia

¹ Voy. sur cette forteresse, plus bas, Ages historiques, notions générales, chap. III, I. ² Il ne faut donc pas confondre ce district avec la ville d'Allabra plus haut mentionnée.

comme des étoiles brillaient ». Immédiatement après, Sargon fait mention (*lbid.* l. 287) d'une ville nommée *Argistiuna*, qui était certainement la ville d'Arjés des basses époques, située au bord du lac Thôspite, au nord-est du lac.

Le pays d'IYANIS, dont il est fait mention dans la *Grande-Inscription* d'Argistis I<sup>er</sup> (III, 47, 56), était le canton d'Alauis de la province de Basoropède, appelée Vaspourakan par les auteurs arméniens. Il devait être situé au centre de cette province.

Le district d'ÉRAȚALIE'US et sa ville Érațali'us, mentionnés dans la même inscription (III, 58), étaient situés dans la partie septentrionale de la Basoropède. Le district était le canton d'Artaz des auteurs nationaux.

ZARAN; le district ainsi nommé dans les Annales (l. 111) de Sargon est appelé, dans sa Lettre au dieu Assour (ll. 167, 168), province de ZARANDA, qui devait être située à l'est du mont Zarišat, au nord-est du lac Thôspite et de la province de Touroubéran du moyen âge. « A l'entrée de la province de Zaranda » (Lettre etc. ll. 167, 168), sur la frontière d'Ourartou, il y avait une place forte nommée Ousqûya. Cette frontière séparait le royaume d'Ourartou du territoire du petit royaume de Manas. Quant à la place forte, « sa puissante muraille, dont la base reposait sur le roc, avait une épaisseur qui mesurait 8 coudées » (Lettre etc, l. 179).

Andia (var. Andiu). Ce pays, appelé Ansétiașik au moyen age, était situé vers la partie septentrionale de la Basoropède. Selon les Annales (l. 81) de Sargon, il renfermait dans son sein le district de Tilousina, dans lequel était aussi situé le pays de Touâyadi. Il semble que ce dernier était le canton des Touhk ou Touhaș mentionné par Moïse de Khorène (II, 65). Sargon nous informe par sa Grande-Inscription de Khorsabad (ll. 44-45) que le pays de Touâyadi possédait huit places fortes.

Manas d'après les inscriptions cunéiformes ourartiques, et Manna (var. Mounna) d'après les rois d'Assyrie, était le nom d'un vaste pays, dont la dénomination n'est pas parvenue jusqu'aux siècles des premiers écrivains arméniens. Il se fait connaître à nous pour la première fois, en l'an 830 av. J.-C., par les Annales de l'Obèlisque de Nimroud (ll. 165, 168) de Salmanasar II. Le prophète Jérémie (LI, 27) l'appelle Minni, et Nicolas de Damas (ap. Joseph. Antiq. jud., I, III, 6) lui donne la dénomination de Milyade (Μιλόας), plus exactement Myniade

(Μινόας). C'était un vaste pays et un royaume de Nâiri qui, situé sur la droite de l'Araxe, partait à l'origine, très probablement, des bords du cours supérieur de ce fleuve et s'étendait vers le sud-est en renfermant dans son sein la partie orientale du canton de Bagrandauène, le mont Ararat, les cantons des Varajnounik, d'Artaz et d'Akê 1) et probablement quelques autres régions aussi dans la direction du sud-est et du sud-ouest. Mais les invasions des rois d'Ourartou lui causèrent certes la perte de quelques districts et régions. - Dans le royaume de Manas il y avait deux villes servant de résidences royales; l'une, mentionnée exclusivement dans les monuments cunéiformes assyriens, s'appelait Izirtou (var. Izirti, Zirtou) qui, à l'époque des écrivains arméniens, portait le nom de Sarfap, dans le canton des Varajnounik, entre le mont Ararat et le nord-nord-est du lac Thôspite: l'autre était dénommée Simérihadiris, signifiant en idiome ourartique 'où il faut-se retirer-pendant-l'hiver'; cette seconde résidence royale, bien que sa situation géographique nous reste cachée, est mentionnée dans la Grande-Inscription (VII, 39) d'Argistis Ier. — Le pays de Manas était composé de plusieurs districts que les descriptions des guerres assyriennes nous révèlent comme appartenants à ce pays: ZIKIR-TOU, un district mentionné surtout dans les Annales (Il. 34, 53, 105) du roi Sargon; il devait être situé au sud-est du mont Ararat<sup>2</sup>); son chef-lieu s'appelait Parda. Suivant la Lettre de Sargon au dieu Assour (l. 79) il y avait dans ce district «12 villes fortes, villes murées ». OUMILDIS; ce district était probablement situé au sud-ouest dudit mont<sup>2</sup>); il en est fait mention dans plusieurs inscriptions de Sargon. MISIANDI, assurément le canton de Masïašotn des auteurs arméniens, occupait le territoire au sud-est et au pied du mont Masis-Ararat<sup>2</sup>); Sargon en parle dans sa Grande-Inscription du palais de Khorsabad (l. 37); bien que le territoire de Manas était diminué par les rois d'Ourartou Minuas Ier (env. 800-780 av. J.-C.) et son fils, Argistis Ier, il paratt toutefois certain que du temps de Sargon il faisait partie du territoire de Manas; il n'en est pas moins vrai que du temps de Nicolas de Damas (1er siècle av. J.-C.) le district de Mi-

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Les appellations telles quelles de ces cantons datent du moyen âge, c'est-à-dire quelques siècles avant l'époque des auteurs nationaux.

<sup>2</sup> Tout bien considéré, il faut retenir ainsi.

siandi et celui de Baris-Sangiboutou figurent comme détachés du territoire de Manas-Milyade, puisqu'il dit qu'au-dessus de Milyade était situé le mont Baris (Ararat). Dans sa Lettre au dieu Assour (l. 163) Sargon fait mention d'une « province » de Manas appelée UISDIS, qui devait être située à l'ouest du mont Ararat; Roušas I<sup>er</sup> s'en était emparé; elle avait « <sup>164</sup> multiples villes qui, comme les étoiles du ciel, n'avaient pas de nombre ».

Le pays de Bit-Sangibouti, mentionné dans les Annales (ll. 113) de Sargon, était probablement le canton de Symbaké de Strabon (XI, XIII, 2); Sargon dans sa Lettre au dieu Assour (l. 187) dit: « le pays de BARI qu'on appelait aussi Sangiboutou ». Comme le mont Ararat (= Uaus = Masis) s'appelait aussi Baris, le pays ou le district de BARI(8) = SANGIBOUTOU devait être situé immédiatement au sud-ouest de cette montagne, d'où Sargon descendit, après la bataille d'Uaus = Baris, vers « la mer ondoyante » (Lettre etc. l. 286), c'est-à-dire le lac Thôspite. Aniastania (var. Astania) était une ville de Sangiboutou = Baris, située au nord-est de la place forte d'Ousqâya, ville-frontière d'Ourartou, où l'on entrait en allant de Manas. La région de DALA faisait partie du district de Baris = Sangiboutou et avait deux villes fortes, Tarui et Tarmakisa, « dont le pourtour était ceint de fossés profonds » (Ibid. ll. 189, 190). La ville de Tarui était la bourgade de Darounk du canton de Varajnounik des basses époques. Les trois villes étaient entourées de nombreux villages (Il. 184, 185). Tout ce district de Baris = Sangiboutou se trouvait, sous Roušas Ier (env. 730-714 av. J.-C.) dans une condition de dépendance du royaume d'Ourartou 1), très probablement par les conquêtes d'Argistis Ier (env. 780-755 av. J.-C.). Sargon dans ses Annales (ll. 114, 115) fait mention d'un mont appelé Arzabia, sur lequel il y avait plus de 21 villes fortes et 140 villes (?). Au moyen age il existait une petite ville nommée Arzap au sud du mont Ararat; ce qui dénote son rapport avec le mont Arzabia, qui paraît être le mont Khori actuel. Le district ARMARILI<sup>2</sup>), situé entre le district de Baris et le mont Arzabia, possédait 7 villes fortes et de nombreux villages, situés au pied des monts Oubianda. D'après la Lettre etc. de Sargon (l. 277), en Armarili il y avait «Riar, la ville de Sardouri» probable-

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Voy. à ce sujet la *Lettre*, etc. de Sargon, ll. 187-191. <sup>2</sup> C'est l'exacte lecture d'Arma-gal.?-li de la ligne 116 des *Annales* de Sargon.

ment IIe de ce nom. Dans la même Lettre etc. (l. 31) Sargon fait mention d'un pays appelé « Sourikas, province du pays des Mannaëns, qui est limitrophe du pays de Karallou et du pays d'Allabria ». Le pays de Mallâu et celui de DI-RIG?-LI-RAK?-SATOU, dont il est parlé dans les Annales de Sargon (l. 112), ne sont pas susceptibles d'identification. Sargon nous y dit qu'il existait dans ces deux districts 140 villes. Le pays des Kou-MOURDIENS, mentionné dans les Annales du IIe cylindre (var. IIIe) l. 60, d'Assourbanipal 1), était probablement situé au sud-sud-est du mont Ararat; il embrassait le district de HARSIŠADI qui contenait les villes d'Arsianis et d'Aiganani (Ibid. 11. 57-59). C'était dans ces parages que se trouvait le district de PADDIRI, dont il est parlé dans l'inscription de Nimroud (l. 12) de Sargon et dans les Annales du IIe cylindre (var. IIIe), l. 52, d'Assourbanipal. La ville de Paddira, mentionnée dans la Stèle (II, 7) de Samsiramman IV, devait appartenir à ce district, auquel il semble avoir donné son nom. D'après la Lettre etc. de Sargon (l. 51) Missi était une « province du pays des Mannaëns »; elle devait être située au sud-est de ce pays et sur sa frontière méridionale. — Le territoire de Manas avait plusieurs autres villes, dont les plus considérables étaient Soukka (var. Soukkia), Bala, Abitikna (var. Ibitikna), Zibia (var. Izibia, Ousbia), Armâid 2), Sourgadia, Souandahoul 2), Dourdoukka 2), (var. Zourzoukka). Šarrouigbi, Gousouni; Ištattou et Atrana<sup>2</sup>) étaient des villes de refuges pour les rois de Manas. Le territoire avait aussi d'autres villes et de nombreuses forteresses. Parmi les montagnes, les plus notables étaient Uâus = Baris et Oubianda. — A en juger par les témoignages d'Hérodote (I, 202. III, 94. V, 49, 52) et d'autres écrivains occidentaux, nous voyons que, dès l'époque de l'empire des Achéménides, le pays de Misiandi du monument cunéiforme de Sargon (le canton de Masïašotn des écrivains arméniens) et tout l'ancien pays de Manas furent appelés Matiène (var. Matiane), Matiéniens ou pays des Matia-NIENS. De plus, cette appellation de Matiène, comme le reste, s'étendait jusqu'au littoral occidental de la mer Kapoutan 3). Le premier parmi les auteurs qui ait mentionné les Matiéniens

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Voy. G. Smith, *History of Assurbanipal*, p. 89 et suiv., et Eb. Schrader, *Keilinschriftliche Bibliothek*, t. II, 1890, p. 242. 
<sup>2</sup> Une forteresse. 
<sup>3</sup> Lac d'Ourmia.

de l'Arménie-Majeure c'est Hécatée (549-486 av. J.-C.) qui écrivait: «Les Mosques, peuple des Colques, voisin des Matiéniens » 1); de même il disait: « Hyôpe ville des Matiéniens, voisine des Gordiens »2). D'après Strabon, «l'Atropatène est située à l'est de la Matiane » 3). Suivant le même géographe (XI, XIV, 8), « il y a en Arménie un lac appelé Matiané, comme qui dirait le lac Cyané ». Ce dernier nom signifiant 'bleue', il paraît certain que le pays des Matiéniens s'étendait jusqu'à la mer Kapoutan. La route qui conduisait de la Lydie jusqu'à Suse, résidence des monarques perses, est décrite par Hérodote (V, 52) de telle façon que, lorsque dans cette circonstance il fait mention de la Matiane, il nous indique presque du doigt les régions susmentionnées de l'Arménie. G. Rawlinson admet qu'il y avait des Matiéniens dans les monts Gordyéens 4). Dans l'appellation de la Matiane la base étant Mati-, cette appellation devait avoir, avec la dénomination du mont Masis, une stricte connexion, voire même la première avait tiré son origine de la seconde 5).

Le pays de Sourdira, mentionné dans les Annales de l'Obdlisque de Nimroud (l. 171, 172) de Salmanasar II, était probablement situé au sud-est de la Basoropède.

ATQANANA 'pays-d'Atqanas = pays-vénérable, sacré, consacré', (var. Hatqanas <sup>6</sup>, Asgouza, Ashkénaz), était le canton d'Ansahi-Sor, au nord de la mer Kapoutan, probablement avec une étendue plus vaste <sup>7</sup>).

Le pays de Kirzani (var. Kirzana, Kirzanou<sup>8</sup>) est mentionné pour la première fois dans les *Annales* (I, 57. II, 80 etc.) d'Assournasirabal. C'était un district situé sur les bords septentrionaux de la mer Kapoutan.

<sup>7</sup> Au sujet d'Atqanana voy. dans le présent ouvr. pp. 159-160. 

8 On peut aussi lire ces termes: «Gilzani, Gilzana, Gilzanou ».

¹ Chez Étienne de Byz., s. v. Μόσχοι; voy. aussi Fragm. hist. gr., édit. Müller-Didot, t. I, p. 13, fragm. 188. ² Chez le même, s. v. Υόπη; voy. aussi Fragm., etc., ibid., fragm. 189. Ératosthène, ap. Strab., XI, vni, 8. Polybe, V, 44. Les Matièniens mentionnés par Hérodote (III, 94. V, 49, 52) étaient, sans aucun doute, des populations habitant le territoire de l'Arménie. ³ Chrestomathiue ex Strabonis XI lib., 37, dans les Geogr. gr. min., édit. Müller-Didot, 1861, t. II, p. 597. Voy. aussi Strabon, XI, XIII, 2. ⁴ G. Rawlinson, Herodotus, 1880, t. II, p. 563, note 1. ⁵ Il est clair qu'il ne faut pas confondre la Matiane de l'Arménie avec « la Matiane de la Médie » de Strabon, II, I, 14. XI, vII, 2, et les Matianiens avec les Matiani de la Sogdiane de Pline, VI, 16. ⁶ Voyez dans notre ouvrage Les inscr. cunéif. ourarţ. le nº 2\*, l. 17 et le nº 42, ll. 19/64.

HOUBOUSKIA (var. Houbouska), le canton de Goukan des auteurs arméniens, au sud-sud-est de la Basoropède et limitrophe de cette province. Ce pays est, pour la première fois, mentionné par Assournasirabal (Annales, I, 57. II, 80) sous la forme de Houbouska. Argistis I'r, dans sa Grande-Inscription (IV, 55) l'appelle Hougistis. Cependant, le pays de Houbouskia, qui était un petit royaume, porte le nom de Na'IRI dans le Monolithe (I, 21) de Salmanasar II; Sargon, dans ses Annales (l. 78) l'appelle Na'IRI, et dans sa Grande-Inscription du palais de Khorsabad (1.54) de même que dans sa Lettre au dieu Assour (11.306, 307) le nomme aussi Na'IRI. Dans ces deux inscriptions Sargon reconnatt Ianzou comme «roi de Na'iri» et appelle «Ourartien » le roi Rousas Ier, auquel il avait fait la guerre. Dans sa Lettre etc. (l. 414) il dit: «Dans toute l'étendue d'Ourartou je répandis l'affliction; les pleurs pour l'éternité dans Na'iri je fis régner». Ici Sargon de Na'iri fait le synonyme de l'Ourartou. Il faut remarquer que Ianzou n'avait pas pris part à la guerre contre Sargon et lui avait offert son tribut et ses présents; son pays avait été exempt de toute affliction et de toutes pleurs. Les inscriptions de Salmanasar II, de Sargon et le IIe Canon des années des éponymes, recto, année 802, appellent la ville royale également Houbouskia, à cela près qu'une inscription de Salmanasar II (le nº 12 chez Layard, II, 8) accuse la variante Houtouskia, ce qui était peut-être l'effet d'une erreur du scribe ou du lapicide. Le district de Houbouskia possédait une place forte appelée Silaya. Les inscriptions assyriennes parlent de nombreuses villes de ce district sans les nommer; d'après le Monolithe (I, 20) de Salmanasar II, il y existait cent villes, y compris, sans doute, des bourgs et des villages. - Tiglath-Piléser III, dans son inscription de Tablette d'argile de Nimroud (l. 31), fait mention d'un pays nommé Goukinnana, une dénomination qui se rapproche trop de celle de Goukan des auteurs arméniens. Ce roi y mentionne aussi le pays de Bustus qui, du côté de l'ouest, n'était pas très loin de Houbouskia. Il est donc probable que Goukinnana était un petit district situé dans le pays même de Houbouskia-Hougistis et que, à une époque ultérieure, ces deux dernières appellations avaient fait place à celles de Goukinnana-Goukan. Au moyen age, le Goukan, tout en représentant l'ancienne Houbouskia, était beaucoup trop réduit et faisait partie de la province de Basoropède.

Uâiâis, un district limitrophe du petit royaume de Houbouskia-Nâiri; il devait être situé à proximité des sources du Zab supérieur. D'après la Lettre etc. de Sargon (ll. 298, 299) ce district avait une place forte également nommée Uâiâis, « qui plus que toutes les autres forteresses était puissante». Le district possédait au moins cinq villes fortes murées, avec de nombreux villages, outre la grande forteresse d'Uâiâis (Ibid., l. 305); celle-ci devait être, au moyen âge, la bourgade de Vitahot, située à l'ouest-nord-ouest du lac Kapoutan. « Uâiâis était la province de sûreté d'Oursa (Roušas I³r), pied de frontière d'Ourartou, limitrophe du pays de Na'iri» (Ibid., l. 298).

ALAȚAS est mentionné dans la *Grande-Inscription* (IV. 57) d'Argistis I<sup>er</sup>; ce pays était probablement le district Artašézian de la Basoropède, dans la région des sources du grand Zab.

MADAHIROU. Il paraît certain que ce pays, mentionné dans l'Obélisque de Nimroud (ll. 163-164) de Salmanasar II, était le canton de Mahkértan des auteurs arméniens, dans les régions du centre de la Basoropède.

Babilou 'Porte de dieu' (var. Babilounis adj.). Ce pays, le canton des Palounik des auteurs susmentionnés, était situé dans la partie méridionale de la Basoropède. C'est sous cette dénomination sémitique que Saridouris II, roi d'Ourartou (env. 755-730 av. J.-C.), nous fait connaître ce district dans sa 1<sup>re</sup> inscription historique (ll. 4-5). D'un autre côté, Tiglath-Piléser III, roi d'Assyrie (745-727 av. J.-C.), dans sa Tablette d'argile de Nimroud (recto, ll. 32, 38) fait mention d'un pays appelé SILHAZI et d'une ville également nommée Silhazi, et il les appelle forteresses des habitants de Bâb-ilou; le pays et la ville devaient faire partie du canton des Palounik susmentionné.

La ville des Ménabsusiens, mentionnée dans la Grande-Inscription (III, 8) d'Argistis I<sup>er</sup>, était située probablement au sudest de la Basoropède, où se trouvait le petit canton nommé Méznounik, dont la dénomination semble dériver du nom même de la ville susmentionnée.

Babana 'pays-de-Babas'  $^{1}$ ) (var. MAT Baba, même signification  $^{2}$ , MAT Babanis 'pays Babasien'  $^{3}$ ), situé dans la partie méridionale de la Basoropède, était le canton des Pasparounik.

Voir dans notre ouvrage précité l'inscr. n° 42, ll. 20/67.
 Ibid., n° 19, III, 40.
 Ibid., n° 19, III, 5. IV, 57. VII, 71.

Le district était, à n'en pas douter, consacré au dieu Babas 1); car Babana ou le dieu de Babana, selon l'inscription d'Ordonnancement de sacrifices 2), recevait 10 moutons. Ainsi, cette dénomination conviendrait mieux au canton des Pasparounik, voisin de Biana, la résidence royale, qu'à tout autre canton ou district national ou étranger. Babas était le dieu Papas (Atès, Attis) des Phrygiens et l'Adon des peuples sémitiques. Le pays susmentionné est appelé Papa par Sargon dans son inscription de Cylindre (l. 28) et Pappa dans la Grande-Inscription du palais de Khorsabad (l. 57) du même roi.

Boustus. Ce pays, d'une étendue médiocre, est mentionné dans la Grande-Inscription (III, 10, 21, 36, 47, 61. IV, 44, 53. VII, 25) d'Argistis I<sup>cr</sup>. Il était le canton des Boujounik du moyen age, dans la partie méridionale de la Basoropède. Dans l'Obèlisque de Nimroud (l. 186) de Salmanasar II il est fait mention d'une ville forte nommée Boustus; c'était sans doute du nom de cette ville que le pays était appelé de la façon susindiquée. D'un autre côté, Argistis I<sup>cr</sup> mentionne dans la même inscription (III, 10, 36-38) les villes de Satiraras, de Zi(?)harara'us, d'Abourzanis et de Qadouqani'us, et il connaît aussi (Ibid., VII, 25) une autre ville d''Uihihas, relevant toutes les cinq du pays de Boustus.

C'était dans ces parages qu'étaient situés les pays ou plutôt les districts minuscules suivants, mentionnés dans la *Tablette* d'argile de Nimroud (recto, ll. 31, 37) de Tiglath-Piléser III:

- 1. ARIARMI; un district qui nous reste inconnu.
- 2. Taršarrāni-ḤU(?), (var. Ṭaršarri-ḤU). Item.
- 3. SAKSOUKNI. Item.
- 4. ARAQOUDDOU. Item.
- 5. KAR-ZIPRA. Item. Cette dénomination signifie en idiome assyrien 'château de Zipra'.
- 6. KOULASIS. Ce district, mentionné dans la Grande-Inscription (III, 5) d'Argistis I<sup>er</sup>, était le canton de Koulanovit des écrivains nationaux, situé au midi de la Basoropède.

MOUSASIRA. Telle était l'appellation primitive de la province connue aux géographes classiques occidentaux sous le nom de Moxoène et aux auteurs arméniens sous celui de Mokk ou pays

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Il faut retenir ainsi. <sup>2</sup> Voy. dans notre ouvr. précité l'inser. nº 42. ll. 20/67.

des Mokaš. Situé au sud-est de la mer des Bznounik, ce pays, d'une étendue assez vaste, est mentionné pour la première fois dans les Annales de l'Obélisque de Nimroud (l. 178) de Salmanasar II. Dans sa Grande-Inscription du palais de Khorsabad (l. 73) et dans son inscription de Cylindre (l. 27), Sargon l'appelle Mousasiri. La ville royale, qui avait donné son nom au pays entier, est appelé Mousașir dans l'Inscription d'offrandes d'Ispouinis et de Minuas I<sup>er</sup> (notre n° 45, ll. 1, 15, 20, 23, 32, 41) et dans l'Inscription talismanique d'Ourzanas 1 (notre nº 88, l. 2) roitolet de Mousasir; et Sargon, dans ses nombreuses inscriptions l'appelle tantôt Mousasir et tantôt Mousasirou et Mousasiri. Sous Salmanasar II, le généralissime de l'armée assyrienne, ayant d'abord marché contre le pays de Houbouska, était entré de la dans le pays de Mousasira. On comprend donc facilement que ce pays était situé à proximité et à l'ouest de Houbouskia et au nord-ouest de la Gordyène 2). Cela est évident encore de ce que souvent le nom de Mousasir suit immédiatement celui de Houbouskia dans les inscriptions assyriennes. C'est ce que nous voyons particulièrement dans les lignes 175-179 des Annales de l'Obèlisque de Nimroud du susdit roi et dans les lignes 121-128 des Annales de Sargon. Ce roi, dans la ligne 8 de ses Annales de la XIV salle du palais de Khorsabad mentionne successivement la ville de Moușașir, le pays d'Andia, de Zikirtou et de Manna, l'un après l'autre; ces pays étaient situés au nord-est et la ville à l'est du lac Thôspite. Ainsi, Sargon parti d'en bas arrivait en haut. La ville de Mousasir, connue au moyen age sous le nom de Moks, était, selon les Annales (l. 127) de Sargon, «la station du dieu Haldia»; elle était donc une ville sainte sans doute pour tous les anciens Arméniens. Dans son inscription précitée le roitelet Ourzanas, contemporain de Sargon, se dit « roi de la ville de Mosusair et de la ville d''Utabtis > 3). Cette dernière était vraisemblablement la petite ville connue au moyen âge sous le nom de Kjau à l'est de Moks susmentionné. Argistis Ier, dans sa Grande-Inscription (III, 34), fait mention d'un pays nommé ARHA'US, qui était indubitablement le canton d'Argasovit de la Moxoène. D'après les Annales

<sup>1</sup> D'après la forme ourartique; Ourzana d'après la forme assyrienne

<sup>2</sup> Il ne faut donc jamais le confondre avec le district de la ville de Mousch, qui était bâtie, à coup sûr, après la chute de l'empire d'Assyrie.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Voy. dans notre ouvrage précité, p. 307.

de l'Obélisque de Nimroud (ll. 178-179) de Salmanasar II, il existait dans le pays de Mousasir une ville forte appelée Ṣa-paria (var. Ṣapparia) et 46 autres villes.

ARBAHA (var. Arrapha). Les années 812, 803, 769 et 735 av. J.-C. du IIe Canon des années des éponymes assyriens portent le nom du pays d'Arbaha, dont les gouverneurs avaient donné leurs noms aux quatre années susindiquées. On rencontre la variante dans la Stèle (I, 49) de Samsiramman IV. Ce pays était, comme nous l'avons déjà dit, l'ensemble du canton d'Albak, à l'extrémité méridionale de la Basoropède (Vaspourakan) et du canton de Petit-Albak, à l'extrémité nord-est de la Gordyène. L'Arphaxad de la Genèse (X, 22, 24. XI, 10-13), comme nous l'avons dit plus haut, était, en tant que dénomination d'un pays, le nom du district d'Arbaha. Comme les deux formes d'une même appellation se correspondent presque entièrement, il paraît certain que la forme «Arbaha» était la primitive par rapport à sa variante « Arrapha » que nous rencontrons aussi chez Ptolémée (VI, I, 2) sous la forme d'Aβραπαχίτις (Arrapachitis) 1. — Ce pays avait, sans doute comme chef-lieu, une ville qui portait également le nom d'Arbaha; le pays avait certainement reçu son nom de celui de la ville. Dans le II Canon des années des éponymes assyriens la ville d'Arbaha est mentionnée aux années 761, 760 et 745 av. J.-C.; toutefois, cette dernière année porte le nom de son gouverneur, tandis que dans les deux premières il est fait mention de révoltes éclatées dans ladite ville.

Kardou était la Gordyène <sup>2</sup>) qui, dès le règne de Tiglath-Adar I<sup>e</sup>r (env. 1310-1270 av. J.-C.), est mentionnée dans la Tablette d'argile (recto, l. 2) de ce roi. Quant à ses habitants, les Gourouhini 'les fils-de loups' <sup>3</sup>) étant très probablement la grande tribu nâirienne des Gordyéens, ils sont mentionnés dans la 1<sup>re</sup> inscription historique d'Ispouinis et de Minuas I<sup>e</sup>r (ll. 15/16, 24/25). De nos jours, en Kurdistan par le nom de Gouran on comprend le peuple ayant une demeure fixe, les Kurdes agriculteurs <sup>4</sup>). Nous avons dit plus haut que les Kurdes formaient une des tribus de la nation des Kasdi. Les termes

<sup>1</sup> Ptolémée place ce district en Assyrie « du côté de l'Arménie ».

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Le Kurdistan de nos jours. <sup>3</sup> Comparez: a) Gourou-, krd. gour, gourgh 'loup'; b) -ḥini nom. pl., a. ér. hunu, scrt sûnú, ourart. hinis 'fils', gr. γενής 'nè'. <sup>4</sup> Voir Fr. Spiegel, Erânische Alterthumskunde, t. I, p. 369, et F. Justi, Dictionnaire kurde-français, p. 368.

arméniens «Kordouk, Kordouašik» et ceux employés par les écrivains occidentaux: « Καρδούγοι, Κορδιαίοι, Κύρτιοι, Γόρδιοι, Γορδυαίοι, Γορδυηνοί, Gordiani » sembleraient, toute réserve faite, dériver des mots assyriens qouradou 'combattant' et qardou 'héros, vaillant' 1). La forme grecque Καρδούχα, une forme parfaitement bien conservée, doit être analysée de la façon suivante: a) Καρδο5-, assyr. qardou 'héros, vaillant'; — b) -χοι, arm. ourart. hi 'engendrés, \* fils'; Kapôcoxox donc, de cette facon, signifie 'les fils-des vaillants'. Mais les termes précités ont aussi leurs significations étymologiques dans les mots indoeuropéens suivants: a) Kor, Καρ, Κύρ, Γορ, Gor; compar. arm. ourart. kuru-nis 'guerroyeur, \* guerrier '; arm. cl. kriü 'lutte, combat, \* guerre'; krou-im 'se battre, combattre'; gor-am 'se mettre en campagne; guerroyer, combattre'; ital. quer-ra 'guerre'; scrt et a. ér. kuru, qu'il faut rattacher à la racine kar 'faire', d'où '\* guerroyer, combattre' (voy. Fr. Spiegel, Die arische Periode, pp. 74, 107); arm. ourart. karu 'combattre'; arm. cl. ma-kar-im 'lutter, combattre', pay-kar-im 'disputer, lutter par des paroles'; lith. karas 'combat'; a. p. kara 'armée'; n. p. kar-zar 'guerre, champ de bataille'. --- b) -dou, δοῦ (var. δι, τι, δυ, di); arm. ourarţ. du, lat. do, arm. cl. tou-ak (avec inf.) 'donner; faire'; scrt et a. ér.  $d\hat{a}$ , gr. δί-δω-μι, krd.  $d\hat{a}$ in, a. sl. da-ti 'donner'; n. h. allem. thun, angl. do 'faire'. c) -xoi; arm. ourart. hi 'engendrés, \* fils pl.', mot dérivé du radical hu = a. ér. hu, scrt su 'faire' et, par extension, '\* engendrer' aussi pour l'ourartique hu. Aussi bien, le mot sain et entier Καρδούχοι signifie 'les fils-des donneurs-de batailles; les fils-des guerroyeurs ou des guerriers '. Il est donc évident que les trois éléments exposés ci-dessus, qui constituent le mot composé Καρδούχοι, se retrouvent dans l'idiome ourarto-arménien; cette appellation était donc originairement et foncièrement ourarto-arménienne. — Tout le pays étant composé de montagnes apres et de difficile accès, il avait pour limites: au nord, le fleuve Centrite; à l'ouest, le Tigre; au sud, l'Assyrie; et à l'est, le district de Hubuskia. Le pays de Kardou avait sur son territoire les districts suivants: HARIA 2), le canton des Kordrik du moyen

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Je serais d'avis que ces deux mots étaient empruntés par les Assyriens au peuple aryo-nâirien de la Gordyène.

<sup>2</sup> Prisme de Tigl.-Pil. I<sup>er</sup>, III, 40, 62.

age, sur la rive gauche du Tigre; ADAUS 1), appelé Autiyara par Darius Ier dans son inscription de Bisoutoun 2) et Âytouank par les auteurs arméniens, un district situé probablement au sud-est de Kardou; PILAZI<sup>3</sup>), un petit district, de même que Oushou<sup>3</sup>) et ATKOUN<sup>3</sup>) avec vingt villes, étaient situés sur la frontière sudouest, au pied des monts Nibour 4) et Paşatou 5). Sur le mont Nibour se trouvaient les villes de Tou-mour (?)-ri, de Saroum, d'Isama, de Kibsou, de Halbouda, de Qoua et de Qana 6). DÂI 7), avec sa ville d'Oukkou (var. Oukki) 8 et INUASIS 9), sur le territoire duquel est élevée la colonne bleue portant les deux inscriptions de Sidek d'Ispouinis et de Minuas Ier, Toummi 10) et Bounagislou 11), en tout quatre districts, occupaient le sud-est de Kardou. Au nord de Dâi et d'Inuasis était situé le district de Simisi 12) avec sa place forte Aridi 13). Dans les inscriptions nationales ourartiques il est fait mention d'un pays nommé Sura (var. Sa'ura) 14, et certains rois d'Ourartou se nomment rois ou princes de ce pays. Or, « dans l'Assyrie une partie des habitants de la Gordyène étaient nommés Suran ou Soran » 15). ce qui très probablement désignait le pays susmentionné aussi bien que ses habitants.

Le district de ZAMOUA, qui est aussi appelé Mazamoua 16),

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Tablette d'argile d'Assourrisisi, recto, l. 20. Prisme de Tigl.-Pil. Ier, <sup>2</sup> Rédaction perse, II, 59. III, 70. Annales d'Assourn., I, 55. d'Assourn., I, 71. <sup>4</sup> Annales d'Assourn. (1, 70, 73). Prisme de Seunach. (III, <sup>6</sup> Prisme de Sennach. (III, 69, 71). <sup>5</sup> Annales d'Assourn. (I, 70, 73). 7 Ibid. (IV, 3). Dâi était probablement le district de Jahouk de 66-68). la Gordyène. <sup>8</sup> Inser. de Nabi-younous (l. 16) et Prisme (IV, 3, 13, 14) 9 Voy. dans notre ouvrage Les inscriptions cunéif. urart. de Sennach.. 10 Inscr. de Godjanlou de Tigl.-« Inuasis, Inuana et Inu », pp. 379, 465. 11 Monolithe de Salman. II (II, 76). Pil. Ier (1. 5). 12 Annales d'Assourn. (I, 55) et Monolithe de Salman. II (I, 15, 18). <sup>13</sup> Monolithe de Salman, II (I. 15, 17, 18). <sup>14</sup> Voy. notre ouvrage précité, n° 2, ll. 19/20; n° 19, VII, 18; nº 38 AA, l. 28 (p. 308); nº 48, l. 6; nº 49, l. 9; nº 61, l. 5 (portant la variante). 15 Voy. Knobel, Völkertafel der Genesis, p. 148, et les auteurs mentiones

<sup>15</sup> Voy. Knobel, Völkertafel der Genesis, p. 148, et les auteurs mentionés au bas de cette page, dans la note 24. J'adopte ici l'avis de ces autorités en l'appliquant à MAT Sura (Sa'ura) précitée.

16 Ma- offre la signification de 'pays'; comp. Gog, Ma-gog, Ἰωνία, Ma-ιωνία. Par la préformante Ma- les nations sémitiques formaient les dénominations des lieux; voy. Ewald, Hebr. Grammat., § 160, et Fr. Lenormant, Les origines de l'histoire, 2º édit., t. II, I'e partie, p. 466. La forme «Mazamoua» est d'origine assyrienne, et la forme «Magog» doit son origine aux écrivains bibliques. Il semble que la préformante susindiquée était aussi passée des peuples sémi-

était nommé au moyen age Tambér, un canton situé au sudouest de la mer Kapoutan qui, anciennement, était aussi appelé « mer de Zamoua». Sous la forme originaire de Zamoua, le district est mentionné dans les Annales de l'Obélisque de Nimroud (1.50) et dans l'inscription des Portes de Balawat (II, 2) de Salmanasar II. Ce roi, dans son Monolithe (II, 75), appelle aussi ce district « Mazamoua». Cependant, dans le II Canon des années des éponymes d'Assyrie, l'année 811 porte purement et simplement l'appellation de Mazamoua, et aux années 783, 768 et 733 est rattachée l'appellation d'une « ville de Mazamoua» 1), qui probablement était le chef-lieu du district. Cependant, le district de Zamoua = Mazamoua avait aussi un autre nom. Sargon, dans sa Lettre au dieu Assour (1.11) dit: « pays des Louloumi qu'on appelle aussi pays de Zamoua».

Le pays d'USINIS <sup>2</sup>) est mentionné dans la *Grande-Inscription* (IV, 56) d'Argistis I<sup>er</sup>; c'était un petit pays situé au sudouest de la mer Kapoutan, ainsi appelé du nom même de son chef-lieu '*Usinis* (var. 'Uisinis), la ville d'Ouschni de nos jours.

L'ARDININA 'le pays-d'Ardinis 'étant situé au nord du pays d'Usinis, il est mentionné par Ispouinis et par Minuas I<sup>er</sup> dans leur inscription d'Ordonnancement de sacrifices (ll. 14/55). Ce district avait sans doute reçu son nom de l'appellation de la ville d'Ardinis, la bourgade d'Ardischa moderne. La ville d'Ardinis est mentionnée dans la 1<sup>re</sup> inscription historique (ll. 17/18, 23/24, 26/27, 33/35) d'Ispouinis et de Minuas I<sup>er</sup>. La ville aussi bien que le district étaient consacrés à Ardinis, dieu-Soleil.

Le pays de Kirrouri s'étendait en grande partie du nord au sud sur le littoral occidental de la mer Kapoutan. Il est mentionné dans les Annales (I, 54, 56, 58. II, 129. III, 122), dans l'inscription dite « Standard » (l. 9) et dans celle dite Votive de Balawat (l. 12) d'Assournasirabal, comme aussi dans le Monolithe (II, 65) de Salmanasar II ³). L'appellation du canton de Hér (et Zarauand) des écrivains arméniens est la forme apo-

tiques à quelques nations aryennes. Voy. Trombetti, L'unità d'origine del linguaggio, p. 185. 

D'après le même canon, les quatre années susindiquées étaient appelées par les noms des gouverneurs assyriens de Mazamoua.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Il ne faut pas confondre ce pays avec celui d''Uisusinis situé au sud du lac Lychnite.

<sup>3</sup> D'après le. Ile Canon des années des éponymes assyriens, les années 814, 797, 765 et 729 étaient appelées des noms de quatre gouverneurs assyriens de Kirrouri.

copée de la dénomination de Kirrouri. — La ville de Bihouras (var. Bihouras), mentionnée pour la première fois dans la 1<sup>re</sup> inscription historique d'Ispouinis et de Minuas I<sup>er</sup> (ll. 41/43), était appelée dans un âge récent Pérotak, située dans le canton de Hér, ouest-nord-ouest de la mer Kapoutan.

Bamnis. Ce district, qui devait avoir une médiocre extension, est mentionné dans la *Grande-Inscription* (V, 18, 20) d'Argistis I<sup>er</sup>; il devait être situé à l'ouest de la mer susmentionnée.

LE PAYS DES BARUATAENS ou de Baruata, dont parle Argistis I<sup>er</sup> dans cette même inscription (III, 12), ne pouvait être que le canton de Zaréhauan, à l'ouest-nord-ouest de la mer plus haut mentionnée.

Le pays de Parsua 1) s'étendait sur la côte méridionale, vers l'est et le nord-est de la mer Kapoutan. Dans les monuments cunéiformes assyriens il en est parlé pour la première fois sous Salmanasar II (Annales de Monolithe de Nimroud (ll. 120, 172, 173, 185); quant aux monuments cunéiformes ourartiques, le premier à le mentionner c'est la Grande-Inscription d'Argistis I<sup>er</sup> (III, 12, 13). La dénomination Parskahayk (= Persarménie), employée par les auteurs arméniens, devait certainement dériver en partie des appellations de Parsua et Parsuai 2) des inscriptions cunéiformes susmentionnées.

Bît-Kapsi, 'Maison-de Kapsis'. Telle était l'appellation d'un district qui devait être situé à l'est-sud-est et à proximité de la susdite mer. Sans doute, le district était ainsi appelé du nom même d'un prince appelé Kapsis, un dynaste qui nous reste inconnu. Ce n'est que Tiglath-Piléser III qui en parle le premier dans sa Tablette de Nimroud (l. 18) comme aussi dans sa Tablette d'argile de Nimroud (recto, ll. 30, 35) et dans ses Annales (II, 56); Sargon en fait mention dans sa Lettre au dieu Assour (l. 75) en disant: «30 lieues entre le pays des Mannaëns, le pays de Bît-Kapsi et les puissants Mèdes impétueusement je marchai»; par là il nous donne clairement à entendre que le district de Bît-Kapsi était situé dans le territoire de Nâiri-Ourarţou, dans une région à l'ouest des monts médiques, frontières naturelles de la Médie.

Bit-Taranzâi, 'Maison de Taranzas'. C'était le canton de

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> On peut aussi lire ce nom «Barsua». <sup>2</sup> Au nom. pl.; cette dernière forme est aussi ethnographique que géographique.

Zarauand, situé à l'est-nord-est de la mer Kapoutan; au moyen age Hér 1)-et-Zarauand formaient unité régionale dans la province des Parskahayk. Le district devait certes son nom à un roitelet nairien, inconnu d'ailleurs, appelé Taranzas. Le district est mentionné par Tiglath-Piléser III dans sa Tablette d'argile de Nimroud (ll. 29, 35) et dans sa Tablette de Nimroud (l. 18). — Les forteresses de Pirria et de Sitiuaria, dont parle l'inscription de l'Obèlisque de Nimroud (ll. 183, 184) de Salmanasar II, étaient probablement situées au nord-est de la susdite mer. — Sargon, dans sa Lettre au dieu Assour (l. 47), fait mention d'une ville nommée Kanzabakani(s) qui, à n'en pas douter, était la ville de Gazaka des auteurs occidentaux, le Gansak ou Davrêj des auteurs arméniens, chef-lieu du canton de Zarauand au moyen age, près de la frontière arméno-médique, à l'est-nord-est de la mer Kapoutan.

KARSIPOUTA; un district situé très probablement au nord-est de la mer Kapoutan. Le district est mentionné dans la Stèle (III, 5) de Šamsiramman IV.

'Țâirșoubis, un district mentionné dans la Grande-Inscription (I, 25) d'Argistis I<sup>er</sup>; ce district paraît être le canton de Darandašt des auteurs arméniens, situé sur la droite du cours central de l'Araxe et au sud de la province Caspienne d'Arménie.

IV. Les régions du nord-est de Nâiri.

Le pays de Gizilbounda est mentionné dans la Stèle (II, 59.—III, 27) de Šamsiramman IV, qui en parle très avantageusement. Sa situation devait être sur la gauche du cours central de l'Araxe. Le pays était vaste et embrassait différents districts. Il y avait une ville nommée Kinahi. Au rapport de Šamsiramman IV lui-même (Ibid., III, 10), c'était dans le territoire de Gizilbounda que se trouvait la «ville forte d'Ouras», dont le nom était aussi devenu la dénomination du district, qu'Argistis Ier, roi d'Ourartou (env. 780-755 av. J.-C.), dans sa Grande-Inscription (I, 25) appelle MÂT Our-ya-ni pays des-Our-iens'. Argistis Ier dans sa 2º inscription historique (l. 26) parle du pays de Goulouta-HI-HA, c'est-à dire de-la-race du-fils de-Gouloutas'. Sargon, dans sa Lettre au dieu Assour (ll. 64-65) fait du « district de Gizilboundi... un lieu.. qui le long du pays des Man-

<sup>1</sup> Un canton à l'ouest de la mer susdite.

naëns... ferme comme un verrou ; il était donc limitrophe de Manas. Ce pays était certainement le fameux canton de Golthn des auteurs arméniens, et la Colthène de Ptolémée (V, XIII, 9). — En nous tenant aux règles de graphique, nous devons reconnaître que la Cholobètène (Χολοβητηνή) d'Arrien 1) était bien l'ancien pays de Gizilbounda, qui, avec une petite modification, avait gardé son ancienne appellation jusqu'au siècle de cet historien (env. 105-160 apr. J.-C.). Cependant, Gizilbounda, qui dans l'antiquité renfermait dans ses limites le district de Colthène conjointement avec certains autres petits territoires, devient tout à fait introuvable au v° siècle apr. J.-C., époque des prémiers écrivains arméniens. Depuis lors, les cantons d'Arétik et de Colthène sont mentionnés seuls et indépendamment d'un grand district qui les eût enveloppés.

Pays des Melâini (des Mélasiens). Ce district est mentionné dans la 1<sup>re</sup> inscription historique (l. 10) de Rousas I<sup>or</sup>, roi d'Ourartou. Il semble que l'Arsis Mélas, le fleuve sacré des Ourartiens, avait donné son nom à ce district qui, très probablement, se formait des alentours de la ville de Melri, située sur la rive gauche du cours moyen de l'Araxe, à l'extrémité méridionale de la province des Siunik (Voir notre nº 42, ll. 6/39).

IRKIOUNIS, un pays dont il est fait mention dans la Grande-Inscription d'Argistis Ier (I, 31. IV, 18, 35). C'était le canton d'Érnéak de la province des Siunik, à la gauche de l'Araxe central et au-dessus de Colthène et d'Aréüik. — La ville de Houbarougildus qui, du temps d'Argistis Ier, était la résidence royale d'un dynaste, était nommée au moyen age « Aprakouni », située dans le canton d'Érnéak susénoncé.

SUININA, 'Pays-maritime'; tel est le sens de la dénomination de ce district <sup>2</sup>) qui était situé, sans aucun doute, sur le littoral oriental du lac Lychnite. Sous les Arsacides de l'Arménie, le district de Suinina, originairement d'une dimension médiocre, avait d'immenses proportions, étant devenu une des plus grandes provinces de l'Arménie; elle s'appelait, au v° siècle apr. J.-C., Siunik ou Maison des Siunias. Nous rencontrons l'ap-

¹ Chez. Ét. de Byzance, au mot susindiqué; voy. aussi le fragm. nº 4 dans les Fragm. hist. gr., édit. Müller-Didot, t. III, p. 588. ² Comp. 1) şu-, arm. cl. zov 'mer; réservoir d'eaux', krd. zôva 'mer, lac', goth. saivs, allem. see, angl. sea 'mer'. Ṣuinis adj. 'maritime'. — 2) -na, anc. ér. nmâ-na=namâ-na 'région, lieu, \*pays'.

pellation de Suinina dans l'Inscription d'Ordonnancement de sacrifices (notre n° 42, ll. 19/64) d'Ispouinis et de Minuas I°. Le nom du district y est précédé de l'idéogramme de ville et il est au gén. sing.; ce qui devant être traduit 'ville de-Suinina', il y a lieu de penser qu'il s'agissait dans l'inscription directement du chef-lieu du district qui, toutefois, nous reste caché 1).

'Uâina ou Huâina. Plus haut, nous avons longuement parlé de ce district. 'Le pays d''Uas ou de Huas', dieu des vents, était situé au sud-est du lac Lychnite. Au v° siècle de l'ère chrétienne, l'ancienne 'Uâina était appelée Vâyoṣ-Ṣor' Vallée-des-Lamentations', sans doute par suite de la plus déplorable étymologie populaire et surtout par l'effet d'un parfait oubli de l'antique état de choses.

LE PAYS DES CASPIENS, ou la CASPIANE, nous est déjà connu dès les débuts de cet ouvrage. Le premier auteur qui mentionne le pays et le peuple c'est Hérodote (III, 93. VII, 67). La Pactyique, qui depuis fut appelée 'Paytakaran chez les Arméniens, est aussi mentionnée par Hérodote (III, 93. VII, 67, 68). C'était probablement, chez les Arméniens, un second nom de la Caspiane. La Phâunène de Strabon (XI, XIV, 4) et la variante Phâunite (Id. XI, XIV, 5) indiqueraient le même pays, du moins sa partie septentrionale.

Le pays Ourtahini, 'du fils-d'Ourtas', de l'homme « droit, juste »²), dont il est parlé dans la 2º inscription historique (1.5) de Saridouris II, devait être le canton Vardanakért des écrivains arméniens, situé sur les deux rives de la jonction de l'Araxe et du Kour, dans la province des Caspiens.

LE PAYS DES ZOUASIENS, mentionné dans la 1'e inscription historique (l. 7) de Rousas Iee, était probablement le district de la ville de Jauat, à l'ouest du pays d'Ourtahini.

LE DISTRICT D'ARQOUQINIS, qui avait certainement pris son nom de celui du roitelet Arqouqis mentionné dans la 2º inscription historique (ll. 2, 4) de Saridouris II, nous est connu par la 1º inscription historique (l. 5) de Rousas Iº. Tout porte à croire

¹ Il est très probable que l'ancienne appellation du canton de Haband de la province des Siunik était Babanis et que le territoire du canton était consacré au dieu Babas=Adon. Les recherches, que nous avons faites tout dernièrement avec le plus grand soin, nous montrèrent que nous n'avons pas jusqu'ici une inscription qui nous révèle la dénomination de Babanis pour ledit canton, <sup>2</sup> Comp. gr. 'opôéc 'droit, juste'.

que ce district était celui qu'on a ensuite appelé « le canton des Gargaréens » 1), à cheval sur le bas Kour. — La ville de Bi..hou(?)ha'unis, mentionnée dans la Grande-Inscription (II, 44) d'Argistis Ier, était peut-être le bourg de Bargoušat du canton des Gargaréens.

'UÉLIDAS. C'est Rousas Ier qui parle de ce pays dans sa 1re inscription historique (l. 4). C'était probablement l'Outie de Strabon (XI, XIV, 14), l'Otène de Ptolémée (V, XIII, 9) et la province d'Outi sous les Arsarcides d'Arménie, sur la droite du bas Kour. C'est Hérodote (III, 93. VII, 68) qui, tout le premier, mentionne les « Outiens ». — Le district de HAHIA ou Hahia'us, qui est mentionné dans la Grande-Inscription (II, 43) d'Argistis Ier, était celui de la ville de Hahhai en Otène.

Le pays d'AKUANIS, ou Akuaën et d'Akua, que nous connaissons par la 1<sup>re</sup> inscription historique (l. 7) de Roušas I<sup>er</sup>, était probablement le district appelé Kapan au moyen-age, à l'est du lac Lychnite, dans la province des Siunik.

Le pays des 'Uséduini 'des 'Uséduëns', mentionné dans la même inscription (l. 10), était sans contredit la Soudoukène de Ptolémée (V, XIII, 9) et le canton des Sofk des auteurs classiques arméniens, situé au nord du district de Kapan ci-dessus indiqué.

BABANIS. Dans la Ire colonne et la ligne 10 de sa Grande-Inscription, Argistis Ier fait mention de ce pays que Rousas Ier nomme MAT Babania 'pays des-Babasiens' comme nous lisons dans sa 1re inscription historique (l. 12). C'était le district appelé au moyen age « l'Autre-Haband » ou « le Second-Haband » par rapport à celui de Haband de la province des Siunik. Le pays Babanis = Babania = l'Autre-Haband était un canton sur la rive droite du Kour supérieur et faisait partie de la province d'Arsah des écrivains arméniens, l'Orchistène de Strabon (XI, XIV, 4)<sup>2</sup>.

¹ Strabon, XI, v, 1. ² Comme résultat de nos récentes recherches, nous établissons ici que, en Arménie, à l'exclusion du canton de Haband de la province des Siunik, c'était le canton des Pasparounik qui s'appelait MâT Babâ (notre n° 19, III, 40), MâT Babanis (notre n° 19, III, 5. IV, 57. VII, 71), ou Babana (notre n° 42, ll. 20/67), et le canton dit «l'Autre ou le Second.-Haband» qui s'appelait MâT Babanis, ou Babania en Orchistène (notre n° 19, I, 10). – n° 35, l. 12. – Le MâT Babanis de la Cappadoce est mentionné dans notre n° 30, l. 14.

TÉRI'UISÂINI, le pays de-Téri'uisaëns. C'est Roušas I<sup>er</sup> qui mentionne ce pays dans son inscription précitée (l. 6). C'était vraisemblablement la Tôsarène de Ptolémée (V, XIII, 9) et le canton de Tašir des auteurs arméniens, situé dans la partie orientale de la province de Gogarène, au nord-nord-est de l'Arménie. — Il paraît que la ville de Toulihounis, dont Saridouris II parle dans sa 3<sup>e</sup> inscription historique (notre n° 29, l. 3), était le cheflieu des Téri'uisâini.

LE PAYS DES RISUÂINI 'des-Risuaëns', dont il est fait mention dans la 1<sup>re</sup> inscription historique (l. 7) de Roušas I<sup>er</sup>, était probablement le canton qui fut ensuite appelé Soropor; il était situé à l'ouest de la Tôsarène, dans la province de Gogarène. La dénomination du pays des Risuâini, dans son état indépendant, devant être Risuas (ou Risuas), il est très vraisemblable que c'était le pays de Rôsh dont parle Ézéchiel (XXXVIII, 2. XXXIX, 1) len en donnant le titre de prince à Gog. — La ville de Maqaltus, mentionnée dans la Grande-Inscription (I, 11) d'Argistis I<sup>er</sup>, paraît être la forteresse dans le canton de Soropor susmentionné.

LE PAYS DES-ZABÂHÂE'USIENS (var. Zabâhâésiens), dont ce roi parle dans la même inscription (I, 9), était le canton des Cauahk des auteurs arméniens, situé dans la partie est de la Gogarène.

MOSCHIQUE. C'était le district où, au VIII<sup>e</sup> siècle avant J.-C., les Mouski vinrent s'établir en grande partie. Au dire de Strabon (XI, II, 17, 18), de son temps la Moschike formait trois régions distinctes occupées, la première par les Colques, la seconde par des tribus Ibères <sup>2</sup>) et la troisième par les Arméniens. Elle était donc située à la droite du Joroh inférieur.

Le district de RIDUANIS, que nous rencontrons dans la 1<sup>re</sup> inscription historique (l. 12) de Roušas I<sup>er</sup>, était le canton d'Artahan<sup>3</sup>) des écrivains nationaux, situé dans la partie occidentale de la Gogarène. — Quant à la ville d'Irdaniunis, mentionnée dans la 4<sup>e</sup> inscription historique (l. 4) d'Argistis I<sup>er</sup>, elle était vraisemblablement la ville d'Ardahan moderne.

Isqigoulus. Ce district, dont ce roi parle dans sa Grande-Inscription (VII, 49) et dans sa  $4^{me}$  inscription historique (1.5),

<sup>2</sup> Voir Plutarque, *Pompée*, XXXIV. <sup>3</sup> Le district d'Ardahan de nos jours.

<sup>1</sup> Avec quelques savants modernes il faut traduire ces deux passages de la façon suivante: «... Gog, prince de Rôsh, de Mosoch et de Thoubal...».

devait être le canton de Colbopor, dont la situation géographique était au sud du canton d'Artahan et faisait partie de la Gogarène.

ŠIRIMOUTARAS. Argistis I<sup>or</sup> fait mention de ce pays dans sa *Grande-Inscription* (I, 10). Probablement c'était le canton de Zarišat, situé dans la partie nord de la province royale d'Ararat, à la droite du cours supérieur de la rivière Ahourïan.

Ahourianis. Telle est l'appellation d'une ville mentionnée par Argistis I<sup>er</sup> dans sa 5<sup>me</sup> inscription historique (l. 5). Bien qu'ignorée des écrivains nationaux, toutefois cette ville était indubitablement bâtie sur le bord de la rivière de même nom. Il nous est naturellement impossible de connaître laquelle des deux, de la rivière ou de la ville, avait pris son nom de l'autre.

LE PAYS DES SANAȚUÂINI 'des Sanațuasiens' nous est révélé par la 1<sup>re</sup> inscription historique (l. 6) de Roušas I<sup>er</sup>. C'était probablement le district de la bourgade de Sanahın, située dans la partie nord-ouest de la province des Siunik et au nord-ouest du lac Lychnite.

Anistir. Toute trace de ce pays semble être perdue jusqu'à l'époque des premiers écrivains nationaux. Dans sa Grande-Inscription (I, 17-18), Argistis Ier fait mention de ce pays comme étant celui d'un roitelet, « fils-d'Abiltanis ». Il semble donc que la dénomination d'Anistir ayant fait ensuite place à celle des « Abiltani », le nom de la famille dynastique, le pays porta quelque temps ce même nom, qui parvint aux écrivains nationaux sous la forme de « Gabéltank », un nom porté au moyen âge par un canton situé au nord-ouest du lac Lychnite dans la province royale d'Ararat.

ETT'UHINA, 'le pays-du fils-d'Éti'us' 1), ebanis Éti'uhinini district des fils-d'Éti'us'. C'était un pays assez vaste qui s'étendait à l'ouest du lac Lychnite en englobant différents districts dans son territoire. Dans sa Grande-Inscription (VII, 47-48), Argistis I<sup>or</sup> fait mention d'un pays des Éti'usiens, et en même temps il nous y indique un PAYS DU FILS-D'ÉRIAS et un PAYS DE-KATARZAS<sup>2</sup>). Le premier de ces deux derniers pays devait être, dans l'antiquité, le district d'Éréuan, dont le chef-lieu ne

<sup>1</sup> Comp. ce terme avec le gr. ήθεῖος 'cher, bien-aimé'.
2 Ce terme signifie 'qui-vit-pur'; comp. a) Katar-=gr. καθαρ-ός 'pur'. - b) -zas=gr. ζά-ω 'vivre'.



pouvait être que la ville d'Ir'uianis (Éréüan) mentionnée dans la 1<sup>re</sup> inscription historique (l. 15) de Saridouris II. Le second desdits deux pays était très probablement le mont Aragaz avec son canton d'Aragazotn de basse époque, appelé Kotarzène par Ptolémée (V, XIII, 9). Dans la 2<sup>me</sup> inscription historique (ll. 2-3, 7, 11) d'Ispouinis et de Minuas Ier, il est parlé d'un roitelet de la dynastie des Éti'usiens nommé Katarzas qui possédait des forteresses-de-rocher. — D'après la même inscription (l. 12), le DISTRICT-DU FILS-D'ÉTI'US (ÉTI'U+HINI+DA avait des DISTRICTS DE SANCTUAIRES. — Dans l'ordre des lieux sacrés, on avait aussi «la ville d'Ardinis du pays des Éti'usiens», consacrée au dieu-Soleil, comme son nom nous l'indique. C'est Argistis Ier qui fait mention de cette ville dans sa Grande-Inscription (19, VII, 42). Cette ville du dieu-Soleil devait être située près Éréuan. Il faut l'identifier au bourg d'Ardyank, mentionné par l'écrivain arménien Faustus de Byzance (V, 6). - Toujours d'après ladite inscription (ll. 6-7, 11), le pays-du fils-d'Éti'us (Éti'uhina) renfermait en son sein le PAYS DE-LOUSAS ou DES-LOUSASIENS (MÂT Lousă, var. MÂT Lousâiniedi 1) où aussi se trouvaient des forteresses de-rocher. Il semble que les appellations de Lousas et de Lousasiens avaient pris, jusqu'au moyen âge, la forme d'Ošakan; sous ce nom les auteurs nationaux connaissaient une forteresse à l'ouest du lac Lychnite. — 'OUDOURIETINIS, pays ' 'Oudourisien'. Il en est fait mention dans la 3<sup>me</sup> inscription (l. 7) de Saridouris II. Nous voyons dans la Grande-Inscription (I, 21-22) d'Argistis Ier qu'un 'Oudouris 2) était le roitelet du « pays du fils-d'Éti'us ». Ce roitelet était contemporain d'Argistis Ier et de Saridouris II. Il paraît que le pays 'Oudouriétinis était le district du bourg de Hauoustan, situé à l'ouest du lac Lychnite. - A ces districts il faut ajouter LIQI'UEDIA, pays 'des Liqiens'. C'est Saridouris II qui en parle dans sa 1re inscription historique (ll. 13-14) immédiatement après avoir mentionné le pays des Eti'usiens. Ainsi, il paraît que ce district faisait partie de l'Éti'uhina et, sous les Arsacides de l'Arménie, c'était le canton de Nig, dans la partie est de la province royale d'Ararat.

'OULUANIS. C'est un pays mentionné par Argistis Ier dans sa

¹ Suivant la même inscription (ll. 5-7), les Lousasiens et les Katarzasiens étaient les descendants d' 'Ouţarus et étaient des roitelets dans le pays du fils d'Éti'us (Eti'uḥina). ² Comp. ce nom avec le gr. ὁδούρης ' qui est en sentinelle sur la route'.

6<sup>me</sup> inscription historique (ll. 2, 6), où il en parle après avoir nommé le pays des Éti'usiens <sup>1</sup>). Le district 'Ouluanis faisait, ce nous semble, partie de ce pays, qui embrassait aussi d'autres districts plus ou moins minuscules <sup>2</sup>); il est probable qu' 'Ouluanis était le district de la bourgade appelée Âylavank au moyen Age, une bourgade du canton de Nig ci-dessus mentionné. — Un pays dit de la ville de Daras est également mentionné dans la même inscription (l. 7) à la suite d' 'Ouluanis. Ville et pays devaient ressortir à l'Éti'uhina.

QUIRDA. Sous cette dénomination il existait un pays ou district, mentionné dans l'unique inscription historique (l. 6) de Roušas II. Cette appellation était probablement la forme primitive du canton de Kôtâia de Ptolémée (V, XIII, 20) et des Kotâyk des écrivains nationaux, un canton situé dans la partie orientale de la province royale d'Ararat<sup>3</sup>). Il semble que Quirda était d'abord un petit district à proximité de la ville d'Éréüan et que, à une époque récente, son nom s'étant transformé, on a réuni sous la dénomination de Kotâyk le territoire de l'antique Quirda et celui de ladite ville.

ÉDIANIS. Nous trouvons ce pays dans la 1'e inscription historique (l. 14) de Šaridouris II. Il devait être situé à l'ouest du lac Lychnite et sur la droite de la rivière Kasal.

LE PAYS DU FILS-D'ÉRIDUAS <sup>4</sup>). En en parlant dans sa 3<sup>me</sup> inscription historique (ll. 2/2, 8/8), Minuas I<sup>ur</sup> nous y dit (ll. 9/9) que la ville royale de ce pays se dénommait Louhi unis. Pays et ville doivent être cherchés dans le voisinage d'Éémiazin. Il est même très probable que le pays ait été le district de la ville d'Érouandakért, à l'ouest d'Éémiazin.

Lulus d'après l'inscription liturgique d'Argistis Ier (notre n° 80, fragm. I, l. 2), et « pays des Luluinaëns » d'après l'inscription historique de Rousas II (notre n° 38 AA, l. 42), devait être situé sur la gauche du cours supérieur de l'Araxe, à partir

<sup>1</sup> MÂT Etiunini.

2 L'inscription susmentionnée d'Argistis Ier étant gravée sur un rocher à proximité et au nord de la ville d'Éréüan (Érivan), la situation géographique d' 'Ouluanis aussi bien que celle de la ville de Dâras dans le paragraphe suivant nous sont assez bien indiquées.

3 L'inscription susindiquée de Rousas II étant découverte à l'est d'Écmiazin, voisin du canton des Kôtâyk, Quirda pouvait assurément et devait même être, du moins en partie, ce même canton.

4 MÂT Eridua-ḥi. La dénomination « Eridua» offre le sens de « lutteur »; comp. gr. èzò-ai-vo "être en lutte'.

du confluent de la rivière Ahourïan et du Phase. La ville, qui plus tard s'appela Armauir, se trouvait dans le voisinage du pays de Lulus, qui occupait probablement une partie du nord du canton de la plaine Araxène de Strabon (II, I, 14. XI, VII, 2. XIV, 3, 4, 6, 13), Araxenus Campus, plaine «située immédiatement au-dessus de la cataracte de l'Araxe».

ARGISTIHINA 'pays-du fils-d'Argistis'; tel est le nom donné à un district par Argistis I<sup>er</sup>, qui l'appelle aussi Argistihinida 'district-du fils-d'Argistis'<sup>1</sup>). Selon toutes les apparences, ce district était la plaine Araxène de Strabon ci-dessus décrite, l'Aršarounik ou l'Érashasor des écrivains nationaux. — C'était peut-être dans ce district qu'était située la ville d'Éridias<sup>2</sup>) (var. Irdiyas)<sup>2</sup>, qui très probablement était celle qu'au moyen age on appelait Érouandašat.

ALARODIENS. Cette dénomination ethnique est donnée par Hérodote (III, 94. VII, 79) à une population de l'antique Arménie; il la mentionne à côté de celle des Saspires. Le père de l'histoire ne nous fournit même pas le moindre renseignement sur le territoire occupé par les Alarodiens. D'après H. Rawlinson 3) et Fr. Lenormant 4), l'appellation «Alarodiens» ne peut qu'être une altération de celle d'« Ourartiens » qui figure dans les documents cunéiformes assyriens. Il faudra dire, en conséquence, que sous les Achéménides, quelque peu avant qu'Hérodote ait commencé à écrire ses histoires, l'antique appellation d'Ourartou avait subi de légères altérations et était restreinte sur une contrée relativement peu étendue de l'Ourartou des temps jadis. Le pays des Alarodiens était probablement situé entre celui des Taoques et la Basoropède 5). En tout état de choses, il ne nous est pas permis d'affirmer que toute la province royale d'Ararat des Arsacides doit être considérée comme le pays habité par les Alarodiens. Nous ne pouvons, non plus, affirmer que la dénomination de la province royale susmen-

¹ Voy. la première de ces dénominations dans notre n° 80, fragm. Π, l. 1, et la seconde dans notre n° 19, IV, 72. ² Voy. notre n° 42, l. 16, et la variante dans notre n° 42 \* l. 59. ² Voy. G. Rawlinson, Herodotus, t. IV, essay III, On the Alarodians of Herodotus. ⁴ Les origines de l'histoire, 2° édit., t. II, Ir° partie, pp. 372 et 472. Voy. aussi ses Lettres assyriologiques, t. I, p. 132.

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Voy. sur ce même sujet H. Kiepert, Sitzungsberichte der Berlin. Akad., 14 février 1859, p. 158. Voy. aussi les ouvrages cités dans les deux notes précédentes, et Étienne de Byzance, au mot 'λλαρόδιοι.

tionnée avait des rapports stricts avec le susdit pays. Car, un renseignement précis et une idée complète sur l'appellation ethnique des Alarodiens aussi bien que sur le pays qu'ils habitaient nous font défaut.

GOGARÈNE. C'était d'abord un vaste pays, qui, à partir des régions supérieures du Kour et sur la droite de ce fleuve, occupait ces territoires et s'étendait jusqu'au delà du centre de l'Orchistène. Sous les Arsacides nous la trouvons séparée de cette dernière province. Les écrivains arméniens l'appellent Gougark (= Gougay-ark, 'hommes ou peuple-de Gog'). La dénomination de la Gogarène dérive donc principalement du nom de Gagou, prince des Saces qui, sous la conduite de ce prince, s'emparèrent de ces contrées et s'y établirent dans la première moitié du VII° siècle avant l'ère chrétienne 1).

SACASÈNE. Ce pays était aussi situé sur la droite du Kour; probablement, il partait presque de l'extrémité orientale de l'Orchistène et occupait toute l'étendue de la province d'Otène du moyen âge. Cependant, à l'instar de la Gogarène, nous le trouvons sous les Arsacides réduit à une condition secondaire, et même beaucoup plus amoindri que la Gogarène; car, à cette époque la Sacasène n'est plus qu'un canton dans la partie orientale de la province d'Otène. L'appellation de Sacasène tire son origine en premier lieu du nom même des Saces de Gagou susmentionné <sup>2</sup>). Les auteurs arméniens l'appellent Šakašên (= Šakašên, 'établissement-des Saces'). Il semble qu'au commencement la Sacasène était contigue à la Gogarène et à la droite de ce pays; elle était « une plaine riveraine du Kour, ... limitrophe aussi de l'Albanie » <sup>3</sup>).

Cambysène. Ce pays semble devoir son nom à celui de Cambyse, fils et successeur de Cyrus-le-Grand. Toujours est-il que, pour le moins un peu avant l'ère chrétienne, Cambysène était l'une des « provinces les plus septentrionales de l'Arménie » 4); elle était « située juste au point d'intersection de l'Arménie, de l'Ibérie et de l'Albanie » 5). C'était un pays âpre et aride, où était un défilé qui conduisait d'Ibérie en Albanie et traversait toute la Cambysène en débouchant au delà de l'Alazonius 6).

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Le premier écrivain qui mentionne la Gogarène, c'est Strabon (XI, xIV, 4, 5).

<sup>2</sup> Strabon, XI, VIII, 4.

<sup>3</sup> Id., XI, xIV, 4.

<sup>4</sup> Id., Ibid.

<sup>5</sup> Id., XI, IV, 5.

A en juger des paroles de Strabon, la Cambysène était située à l'est de l'Orchistène, sur la rive droite du Kour, mais dont une partie était aussi située sur la rive gauche dudit fleuve.

Au point de vue de l'aryanisme des appellations géographiques, le lecteur l'a bien vu et constaté, la partie orientale de Nairi-Ourartou ne le cède en rien à la partie occidentale. Dans la partie sud-est nous ne rencontrons que les dénominations de Babilu (var. Babilunis), Țaršarrani-ḤU(?), Sarru-igbi et Kar-Zipra, qui soient sémitiques ou sémito-assyriennes, remontant à une époque que nous ignorons. C'est donc dans quelques régions du sud-ouest et du sud-est seulement que pareilles dénominations avaient pu se produire; et c'était en partie l'effet de l'influence de l'empire assyrien. Avouons que c'était bien peu.

## CHAPITRE II.

## LES ÉTRANGERS ÉTABLIS EN ARMÉNIE

I. Récits sur les Argonautes; Arménos le thessalien; Arménos de Rhodes et les Phrygiens. — II. Les colonies sémito-assyriennes. — III. Les roite-lets et la population du district de Bît-Zamani. — IV. Les Ortaëns d'Anzitène. — V. Les Ḥati de la Cappadoce transplantés en Biana. — VI. Les Syriens et les Hébreux transportés en Arménie. — VII. Les Muski ou Mosques. — VIII. Gog et les Saces. Les Avorses. Les Sirakes. La seigneurie féodale Arâuélïans. — IX. Les Descendants-des dragons (Dracontogènes). La seigneurie féodale de Mouraṣan. Les Mardes. — X. Les Parthes. Les princes Kamsarakans. — XI. Les princes Mamiconïans. Les princes Orbélians. — XII. Les Ibères. — XIII. Les Bulgares. (Les habitants du canton de Vanand).

De même qu'en Europe et en Afrique, de même en Asie il y eut des nations, dans les pays desquelles, à des époques diverses et dans des régions différentes, des groupes d'hommes plus ou moins nombreux de différentes nationalités homogènes ou hétérogènes furent établis de gré ou de force. Il est observé et constaté que pareilles réunions humaines ou populations sont, généralement parlant, condamnées à disparaître tôt ou tard en se fondant en un corps de nation avec le peuple, au sein duquel elles sont reçues; ou bien, étant soumises aux lois du peuple qui les a reçues, elles ne tardent pas souvent à adopter les us

et coutumes du pays et à embrasser la religion de ses habitants et, de la sorte, si leur qualité d'étrangères ne disparaît pas toutà-fait, elle fait place à la familiarité, marquée de droits et devoirs de citoyens et même d'honneurs et de privilèges plus ou
moins considérables. C'est une vérité tout aussi observée et constatée que les familles et les populations étrangères, implantées
ou reçues dans un autre pays comme dans leur seconde patrie,
lui ont rendu infiniment beaucoup plus de services qu'elles ne
lui ont causé des maux irréparables. L'Arménie a été souvent
le théâtre de pareils événements. Nous allons donc tracer ici
l'histoire de ces populations et familles, sans négliger certains
récits fabuleux qui avaient anciennement cours dans le peuple
arménien et dans quelques nations étrangères.

I. Nous devons mentionner tout d'abord le récit de l'entrée de quelques Argonautes en Arménie vers l'an 1290 avant notre ère. D'après ce récit ou plutôt cette fable, Jason et le héros Arménios ou Arménos, natif de la ville d'Arménion 1) en Thessalie, s'étant emparés de l'Arménie, Arménos avait établi une partie de ses compagnons dans les cantons d'Akilisène et de Syspirite (Saspires). La fable voulait que la dénomination d'Arménie eût tiré son origine du nom même d'Arménos, en tant que le héros thessalien eût imposé son propre nom au pays conquis par lui<sup>2</sup>). — Il est fait aussi mention d'un Arménos de Rhodes, du nom duquel l'Arménie avait soi-disant pris sa dénomination 3). Nous avons expliqué plus haut la véritable raison de la fiction historique échafaudée sur le nom du thessalien Arménos 4). Tout ce qu'on a pu et voulu écrire à l'actif de ce héros fabuleux, de même que sur l'Arménos de Rhodes, est dépourvu de toute valeur historique. Leur appellation se réduisant en réalité à nous donner, de la part du premier, le sens du terme grec Arménion 'temple convenable, décent', attaché comme nom à une ville de Thessalie, et en ce qui

¹ Cette ville était située dans le voisinage du lac Boebéis entre Phères et Larisse (Strab., XI, IV, 9. XIV, 12). ² Voy. Strabon, I, II, 39. III, 2. XI, IV, 9. XIII, 12. XIV, 12. Eustathe, Comment. au v. 694 de Denis le Périégète, dans les Geogr. gr. min., édit. Müller-Didot, 1861, t. II, p. 341. Justin, XLII, II, 10. III, 8. ³ Voir Étienne de Byzance, au mot ᾿Αρμενία, οù ce géographe emprunte cette fiction à un écrivain nommé Antipater, un nom porté d'ailleurs par plusieurs personnages. Voy. aussi Eustathe, Comment., comme cidessus. ⁴ Voy. passages.

concerne les noms des deux héros, le sens qui y est attaché 'convenable, décent, juste', n'a aucun rapport avec la dénomination 'Αρμενία, qui n'est que la forme grécisée de celles d'Armina ou Armaniya de l'ancien persan, la première étant dérivée des deux dernières. Voilà tout ce qui se rapporte au nom de ces deux héros et à leurs prétendues actions de conquérants de l'Arménie. Ajoutons à cela que l'assonance du nom d'Arménos et de celui de la ville d'Arménion avec l'appellation d'Arménie a dû fortement contribuer à la création du récit fictif que l'on sait. — Quant au récit erroné d'Hérodote, suivi en cela par d'autres, relativement à l'occupation de l'Arménie par les Phrygiens, il serait certes superflu de revenir sur une question que nous avons traitée plus haut 1).

II. Il est parfaitement du domaine de l'histoire véridique que Salmanasar Ier avait établi, dans le dernier quart du xive siècle av. J.-C., des colons assyriens dans le district de Halzidipha<sup>2</sup>), le canton de Hastrank de la Sophène, l'Astaunite de Ptolémée (V, XIII, 13). Le même roi avait aussi établi des habitants dans les forteresses nommées Sinabou ou Kinabou 3) et Tidou, situées dans la partie du sud-ouest de la Sophène; ils devaient certes être des colons également assyriens. Les premiers aussi bien que les seconds y furent établis dans le but de défendre ces régions contre les roitelets de Nairi en y maintenant la domination des rois d'Assyrie. Dans la suite, lorsque dans les troubles politiques ils en furent repoussés et rejetés dans le district d'Aroumou, l'an 880 Assournasirabal les fit rentrer et les rétablit dans leurs villes et leurs citadelles, leur distribuant aussi les meilleures localités 4). Durant les mêmes troubles d'autres Assyriens s'étaient réfugiés dans les montagnes des environs de Soupri. Assournasirabal les en fit descendre et les établit dans la ville de Tousha, au sud-ouest de l'Arzanène 5). Nous sommes amené à faire ici les considérations suivantes: Nergal était le dieu Mars des Babyloniens et des Assyriens. Les traducteurs arméniens de la Bible ont transcrit « Angél » la dénomination de « Nergal » du II (IV) livre des Rois (chap. XVII, 30) 6. Cette

Voy. p. 55 et suiv.
 Annales (I, 101-103, 106-110) d'Assournaşirabal.
 Le bourg de Kapan de la Grande-Sophène, un canton ainsi nommé par les écrivains nationaux; ce canton occupait l'ancien territoire de Soupri.

<sup>4</sup> Monolithe (II. 42-46) du même roi. 5 Annales (II, 8) dudit roi. 6 Ces mêmes traducteurs ont transcrit «Nérgél » le «Nergal » de Jérémie (XXXIX, 3).

trascription devait avoir pour cause ce fait qu'ils connaissaient sans doute que l'origine de la seigneurie féodale de la « maison d'Angél » était assyrienne, et n'ignoraient point que l'appellation « Nergal » correspondait à celle d' « Angél ». Suivant Faustus de Byzance (IV, 24), la famille princière d'Angél avait son territoire féodal dans la Grande-Sophène. Nous avons vu que, dès l'antiquité reculée, il y avait dans ce canton une population assyrienne, dont la divinité guerrière devait être Nergal (Angel), une appellation qui avait pu se déverser sur la famille princière susmentionnée. Il est aussi possible que la maison d'Angél ait été une famille sacerdotale ayant eu pour attribution le service religieux en l'honneur du dieu Nergal et pour demeure le canton dit la Grande-Sophène, l'une et l'autre dès l'antiquité reculée.

Une autre colonie assyrienne avait été établie sous Tiglath-Piléser III (745-727 av. J.-C.) sur les bords de la rivière Téléboas, au sud-ouest de l'antique Arménie. En effet, ce roi dit dans la seconde partie 1) de ses *Annales* (l. 33): « j'ai établi des colons au nombre de 1223 dans le gouvernatorat du pays d'Oullouba».

L'an 682, Adrammélech et Sharézer, les deux fils de Sennachérib, s'étant réfugiés en Arménie avec une partie de leur armée, à en croire M. de Khorène (I, 23), Adrammélech (Argamozan suivant l'historien national) s'était établi dans une région du sud-est de l'Arménie; quant à Sharézer, il choisit, pour y habiter, une contrée dans le sud-ouest, où « ses descendants couvrirent le mont appelé Sim » 2). Cependant, ce devaient être en grande partie les descendants des soldats assyriens de Sharézer qui avaient dû occuper la plus grande partie de ladite montagne.

Il serait peut-être d'une grande utilité de dire ici que les communautés appelées chaldéennes ou syriennes, qui se trouvent habiter jusqu'à nos jours dans des différentes localités à partir des régions occidentales de la mer Kapoutan jusqu'à celles qui sont situées au sud-ouest de la mer des Bznounik, étaient sans aucun doute des colonies assyriennes qui, après la

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Voy. dans les Cuneif. Inscr. of West. Asia, t. III, 9, 3 (B). Eberh. Schrader, Keilinschriftliche Bibliothek, t. II, pp. 26-31. <sup>2</sup> Cette montagne devait être située dans le canton de Sassoun; car, les descendants de Sharézer demeuraient dans ce canton.

chute de Ninive en 607 av. J.-C., s'étaient, en petits groupes, transportées de l'Assyrie et établies dans les régions susmentionnées 1).

Puisque nous avons mentionné ici le mont Sim, citons les paroles de Moïse de Khorène (I, 6), d'après lesquelles certains sophistes disaient que Sem, le fils de Noé, de son propre nom avait appelé cette montagne; et comme dans les contrées orientales Sem est appelé Zrouan, le canton Zarouand, situé à l'est de la mer Kapoutan, est ainsi appelé de la dénomination Sem = Zrouan. Suivant l'historien de l'Arménie, « ce sont surtout les ancêtres des descendants d'Aram<sup>2</sup>) qui disent toutes ces choses en les mentionnant dans les chansons qui accompagnent la guitare et dans les chants de fêtes publiques et de danses chorales. Moïse de Khorène n'est pourtant pas assuré de la véridicité de ces légendes; car, il y ajoute immédiatement: « Que ces légendes soient véridiques ou fausses ou qu'elles aient réellement existé, peu nous importe ». Cependant, comme il importe ou peut bien importer à d'autres qu'à l'historien susmentionné, nous n'hésitons pas à dire que l'appellation de Sim n'était qu'une pure assonance avec celle de Sem. Quant aux mentions faites « dans les chansons qui accompagnent la guitare et dans les chants de fêtes publiques et de danses chorales », si elles ne constituaient pas une création plus ou moins forcée de notre historien, celui-ci aurait pris à témoins de la véridicité et même de la vérité de ces légendes toutes les divinités de l'Olympe arménien 3). — Comme un événement réellement historique, nous pouvons et nous devons accepter ceci

¹ Voy. Fr. Spiegel, Erân. Alterth., t. I, pp. 372-373. ² C'est-à-dire Arméniens; le nom d'Aram figure ici comme celui du roi d'Arménie, le héros national, l'Aramis des inscriptions cunéiformes de Salmanasar II. ² Quelques savants sémitistes ayant attaché à l'appellation de Sem une signification géographique, ont considéré le mont Sim de l'historien de l'Arménie comme la localité de l'origine des nations sémites; quelques-uns aussi ont localisé cette même origine en Babylonie ou en Arabie. Suivant d'autres, le terme «Sem» ne signifie que 'renommée, gloire' purement et simplement. Nous engageons nos lecteurs à étudier ces trois points de vue dans l'ouvrage de Fr. Lenormant, Les origines de l'histoire, 2° édit., t. II, Ire partie, pp. 196-197 et à recourir aux ouvrages des auteurs qui y sont cités. M. G. Maspéro cite de son côté les partisans de l'opinion, d'après laquelle les Sémites tirent leur origine de l'Arménie; voy. son Hist. anc. des peuples de l'Orient classique, 1895, t. I, p. 550.

uniquement que des réfugiés sémito-Assyriens habitèrent avec Sharézer le mont Sim et s'y multiplièrent. Il paraît que ces Assyriens s'étaient aussi répandus sur le mont Khoyth, entre le canton de Sassoun et la Tarônite. Ce sont eux sans doute que les Arméniens du moyen âge appelaient « barbares » et que, en 851/52, les seigneurs féodaux arméniens instiguèrent à mettre à mort le gouverneur arabe de la Tarônite 1).

III. Nous voyons dans les inscriptions cunéiformes suivantes d'Assournasirabal (885-860 av. J.-C.) que les noms de trois et même de quatre roitelets d'un district, situé dans la partie septentrionale de l'Arzanène, sont sémitiques. Ils y sont mentionnés depuis l'an 883 jusqu'à l'an 867. Ce sont: 1°, Ammib'ala, fils de Zamani (Annales, II, 12, 118, 119); le terme «Ammib'ala» est susceptible d'être interprété en idiomes sémitiques comme signifiant 'seigneur-de tout'. 2°, Zamani, père d'Ammib'ala (Ibid. et Monolithe, l. 47); le mot «Zamani » présente le sens de 'temporel'. 3º, Ilani, fils de Zamani (Annales, III, 105); l'appellation « Ilani » signifie 'les-dieux'. Le district de Btt-Zamani (Maison-de Zamani) était sans doute à ces petits dynastes; il est mentionné dans les Annales de l'Obèlisque de Nimroud (l. 143) et dans le Monolithe (II, 41) de Salmanasar II. Nous apprenons par les Annales d'Assournasirabal (III, 105, 107) que la ville royale du susdit Ilani s'appelait Amidi, l'Amida des auteurs occidentaux et l'Amid de l'Arzanène des écrivains arméniens. Or, de ce que les dénominations des trois roitelets susmentionnés et l'appellation de leur district sont sémitiques nous pouvons sûrement conclure que non seulement ces dynastes étaient sémites, mais aussi que leur peuple, du moins en partie, était d'une origine

¹ Ibn Athir, VII, 38 et suiv. Belâdhori, p. 211. Nöldeke, ZDAS, Leipzig, 1879, t. XXXIII, p. 165. — Nous croyons devoir dire ici que rien ne nous autorise à admettre ce que Moïse de Khorène (I, 6) nous dit au sujet de la demeure en Tarônite d'un nommé Tarban soi-disant fils de Sem, de l'origine de l'appellation de la Tarônite comme provenant du nom même de ce Tarban, et conséquemment de l'origine et du sang sémitique du peuple du canton susmentionné. Dans les monuments cunéiformes ourariques la dénomination de la Tarônite n'est que Tarâius, Tarius ou Tariunis, signifiant courageux, vaillant; comp. gr. δαβρω être sans crainte. D'un autre côté, le fondateur de la vieille dynastie régnante dans le district Tariunis s'appelait Diaius; ce terme est foncièrement indo-européen et offre le sens de dieu-Ciel. — Nous admettons toutefois que dans la plus haute antiquité une partie des Sémites habita la Tarônite. Le nom de Tharah nous autorise à le dire.

sémitique <sup>1</sup>). Disons ici que suivant la *Genèse* (X, 23) Mash était le fils d'Aram et petit-fils de Sem; et Mash est considéré comme devant aussi représenter la chaîne de montagnes dite Masius <sup>2</sup>), où habitait, sur les limites de l'Arzanène, une partie des Araméens septentrionaux.

IV. Les écrivains syriens connaissent une population d'Ortaëns dans le canton d'Anzitène, à l'ouest de la province de Sophène. Le district, habité par les Ortaëns, était appelé de leur dénomination. Il y existait un couvent, au sujet duquel Jean d'Éphèse, originaire d'Amid, dit que le fondateur en était un Syrien. Le couvent était construit au commencement du vº siècle, et Jean d'Éphèse faisait partie du corps monacal de ce couvent. Celui-ci, en même temps qu'il fait mention des Ortaëns dans son ouvrage intitulé Histoire d'Église 3), dit aussi que la localité, où ils habitaient, était « l'Anzitène, ressortissante à l'Arménie > 4). L'idiome parlé par les Ortaëns différait tout à fait du langage que parlaient les indigènes du pays. Ils étaient parens, et ce fut Siméon le Stylite qui les convertit au christianisme dans la première moitié du ve siècle. Les Ortaëns n'étaient certainement pas Arméniens. Si la plupart des moines du couvent des Ortaëns étaient de nationalité syriaque, comme l'on croit, l'idiome de la population n'était pourtant pas celui des Syriens; car le Syrien qui avait fondé le couvent, dans le but de prêcher le christianisme aux Ortaëns, avait appris leur langue 5). — De quelle nationalité étaient donc les Ortaëns? Il est probable que ce petit peuple était celui des Ouroumi du Prisme (II, 101) de Tiglath-Piléser Ier, dont le pays est appelé Arimi dans l'inscription d'Obélisque brisé (col. III), Ouroumi dans les Annales (II, 13) et Aroumou dans l'inscription de Monolithe (44-45) d'Assournasirabal. A en juger de la structure morphologique de ces dénominations, on serait à même de dire que ce peuple était d'origine sémitique. A notre avis, leur pays avait été le séjour primitif des peuples araméens. Les Ortaëns devaient donc être, pour ainsi dire, les restes de ces peuples. -Il semble que sous les Arsacides de l'Arménie l'ancien pays

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Voy. Fr. Spiegel, Erân. Alterth., t. I, pp. 364-365 et, d'après la 2° note sous cette dernière page, Kiepert, Monatsbericht der Berliner Akademie, 1869, p. 238. <sup>2</sup> Knobel, Völkertafel der Genesis, p. 237. <sup>3</sup> Land., Anecd., II, 191. Jean d'Éphèse, Hist. d'Égl., p. 380. <sup>4</sup> Jean d'Éphèse, ibid., p. 405. <sup>5</sup> Voir Nöldeke, ZDAS, Leipzig, 1879, t. XXXIII, pp. 163-165.

d'Arimi avait été englobé dans le canton d'Anzitène, auquel il était contigu.

V. Nous lisons dans la Grande-Inscription (II, 15-21) d'Argistis I° (env. 780-755) que ce roi avait transporté et établi dans son district royal de Biana un total de 22,274 personnes, hommes, femmes et enfants, qu'il avait pris dans une expédition militaire faite par lui dans les pays des Hati (Hittites) de la Cappadoce. Dans le nombre des prisonniers il y avait les jeunes filles de la ville de Mélitas (Mélitène), les jeunes hommes du pays du fils-de Tualas 1), des habitants de la ville de Pilàis 2), des deux rives du fleuve Mélias 3) et des districts de Marmouanis et de Qamananis. D'après la 4me inscription historique (Il. 19-21) de Saridouris II, ce roi (env. 755-730) avait transporté en Biana les hommes et les femmes mariés de la ville de Nišis 4) de la Cappadoce. Ceux-ci étaient de même du peuple des Hati.

VI. L'an 733, Tiglath-Piléser III ayant porté la guerre dans la Syrie, l'année d'après il transporta le peuple de la ville de Damas dans les régions supérieures du Kour. Ce roi avait emmené en Assyrie, l'an 734, des Hébreux de Gilead et de Nephtali; il les fit ensuite s'établir dans le district des Saspires, à proximité du Kour, dans le voisinage des Syriens susmentionnés. Suivant Constantin Porphyrogénète, il devait exister dans le district des Saspires une rivière nommée Gézanum, dont il écrit: «Lorsque les Assyriens emmenèrent captifs les habitants de Samarie, ils les transportèrent près du fieuve Gézanum » 5). Suivant Faustus de Byzance (IV, 55), l'an 370 apr. J.-C. les Perses

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Ce pays devait être voisin de la ville de Mélitène. <sup>2</sup> Peut-être c'était la ville de Ptandaris, à l'ouest du district de Mélitène. 3 Le fleuve Tokhma de nos jours qui coule du côté septentrional de Mélitène et se jette <sup>4</sup> La ville de Nysse. dans l'Euphrate. <sup>5</sup> Const. Porphyr., Des Thèmes, livre 1er, huitième thème, dit Chaldia. — Sur la transportation des Hébreux dans le canton de Saspires voy. dans l'ouvrage présent: Anciens âges historiques, Iro Période, chap. VI, VIII. Voy. aussi Fr. Lenormant, Lettres assyriologiques, 1871, t. I, pp. 162-163. A.-H. Sayce, Records of the Past, first series t. XI, pp. 79, 81. G. Smith, The History of Babylonia, p. 134, édit. de 1888, avec la note de M. Sayce. - Il faut toutefois prendre en considération Knobel, Die Völkertafel der Genesis, pp. 150-153, qui localise les transportations susmentionnées au sud-ouest de la Médie. Voir aussi Eb. Schrader, Keilinschriften und Geschichtsforschung, Giessen, 1879, pp. 116, 175, 543, et Die Keilinschriften und das alte Testament, 2º édit., pp. 445-447.

transportèrent seulement de cinq villes de l'Arménie 79,000 familles juives, chiffre qui se décompose comme suit: de la ville d'Érouandasat en Araxène, 30,000; de la ville de Zaréhauan en Bagréüandène, 8,000; de la ville d'Artaxate en Kôtâia, 9,000; de la ville de Van en Thôspite, 18,000, et de la ville de Zarišat en Aliovit, un canton au sud du mont Niphate, 14,000. Nous ne pouvons pas dire avec quelque probabilité que toute cette multitude de familles descendaient des Hébreux, que Tiglath-Piléser III avait transportés dans le canton des Saspires. Nous ne pouvons, non plus, nous faire une idée exacte du nombre des familles juives, qui devaient se trouver dans les autres parties de l'Arménie. D'un autre côté, comme l'armée de Tigrane-le-Grand n'était pas entrée dans la Judée (bien que Faustus de Byzance, IV, 55, et Moïse de Khorène, II, 19, en disent le contraire), et par conséquent le récit, d'après lequel ledit roi aurait transporté en Arménie des prisonniers juifs, ne saurait être admis comme historique, la présence dans ce pays d'une si grande multitude de Juiss devient pour nous une énigme. Mais nous savons que, dans les années 724-722, Salmanasar IV et Sargon s'étant emparés de la Samarie, avaient transporté du royaume d'Israël un grand nombre d'Hébreux et les avaient établis dans la ville de Kalakh de l'Assyrie, sur la rivière Gozan dans la partie supérieure de la Mésopotamie, et en Médie 1). Selon toutes les probabilités, après la chute de l'empire assyrien, et même avant cet événement, une partie au moins de ces Juifs, déportés en Assyrie et sur les bords de la rivière susmentionnée, étaient passés en Arménie comme émigrés ou bien comme fuvards et fugitifs.

Nous devons parler ici succinctement d'une question qui a son importance. L'origine palestinienne du seigneur féodal arménien Chananidas et des familles princières des Gnfounik et des Bagratounik n'est qu'une fable. Moïse de Khorène lui-même, qui les emmène de Palestine et les établit en Arménie, se charge de répondre à Énanos le bagratide, qui n'existait pas d'ailleurs, par l'intermédiaire de Zôrây, le sire des Gnfounik: « Pourquoi

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Voir livre II (IV) des Rois, chap. XVII, 1-6, et Isaïe, XX, 1. Voyez aussi les Annales etc. de Sargon dans E. Schrader, Die Keilinschriften und das alte Testament, 2° édit., pp. 271-276. Les Hébreux transportés près du fieuve Chebar, mentionnés par Ézéchiel (I, 1, 3. III, 15), étaient ceux-là mêmes qui se trouvaient près de la rivière Gozan.

devons-nous nous tromper par des vieilles légendes et des fables décrépites en nous imaginant être des Palestiniens? > 1). Quant aux Bagratounik, le terme même Bag- démontre qu'ils étaient d'origine aryenne et ourartique. En effet, les inscriptions cunéiformes de Sargon nous font connaître l'existence, dans la ville de Mousasir, de rien moins que de la statue de la déesse Bag-bartou ou Bag-bartoum<sup>2</sup>), 'Déesse-des victoires'; elles nous font aussi savoir qu'un des fils d'Aza II, roi de Manas, se nommait Bag-datti 3). Le mot « Bag- » signifie dans les langues aryennes: scrt Bhaga- une divinité; a. ér, baga-, a. p. baga, pehl. bag, phryg. bag(aios), sl. bog 'dieu'. Dans le mot composé «Bag-bartoum», la première partie présente donc le sens de 'dieu' et de 'déesse': la seconde partie devant être identifiée au mot de l'arm. cl. part-ém 'vaincre', le mot composé nous offre le sens de: 'Déesse-des victoires'. L'appellation «Bag-datti» susénoncée offre le sens de: « Dieudonné ». Voilà ces deux termes expliqués et interprétés exclusivement par des idiomes indoeuropéens. Nous pensons donc que les Bagratounik ou les Bagratides du moyen age étaient les descendants d'une famille sacerdotale qui avait pour attribution celle de servir la déesse Bagbartou. Cette pensée s'impose d'autant plus que les Bagratounik jouissaient du privilège de couronner les rois de l'Arménie, ce qui implique l'idée d'une action à remplir au nom et de la part des dieux. -- Moïse de Khorène (II, 57) attribue une origine hébraïque à la famille des seigneurs féodaux des Amatounik; il affirme que Manouê, leur ancêtre patriarcal, s'était rendu en Arménie en émigrant de l'Érân, où «il était revêtu d'honneurs publics dans la ville d'Ahmatan 1). Il serait superflu de dire que toutes ces phrases sont dépourvues de toute valeur historique. Dans la 1'e inscription historique (l. 7) de Roušas Ier, roi d'Ourartou, il est fait mention d'un « pays des Amasiens, MÂT Amanini. Ne serait-on pas dans le vrai en

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> M. de Khor., I, 19. II, 10, 24. Voy. Sepher Juchasin, p. 135, et Knobel, Völkertafel der Genesis, p. 333, et Neumann, dans la Zeitschrift für die Kunde des Morgenlands, t. I, p. 251. 

<sup>2</sup> Lettre de Sargon au dieu Assour (ll. 368, 385, etc.). La Grande Inscr. de Sargon au palais de Khorsabad (l. 76), et la Stèle de Larnaka (l. 40) du même roi. 

<sup>3</sup> Annales (l. 57), La Grande Inscr. du palais de Khorsabad (l. 49) et Annales de la XIV salle du palais de Khorsabad (ll. 47, 52) de Sargon. 

<sup>4</sup> L'ancienne Ecbatane, le Hamadan moderne.

disant que les princes Amatounik descendaient des roitelets dudit pays des âges anciens, un pays situé au nord-est de l'Arménie?

VII. Roušas I<sup>or</sup>, roi d'Ourartou (env. 730-714 av. J.-C.), avait étendu son pouvoir jusqu'au district d'Alzira, sur la rive droite du bas Joroh <sup>1</sup>). Ce district relevait certainement du grand pays des Kaski, proches parents des populations nâiro-ourartiennes. Sous les Arsacides de l'Arménie, cette contrée faisait partie du royaume de l'Arménie-Majeure. Mais, dans la première moitié du viir siècle avant l'ère chrétienne, les Mosques, en quittant leur pays devant les invasions des Cimmériens, des régions du nord-est de l'Asie-Mineure se portèrent dans les contrées orientales du Pont. Une partie de ces fugitifs s'établit ensuite dans le district d'Alzira, l'Ajara du moyen âge. Le territoire qu'ils habitèrent fut nommé Moschike <sup>2</sup>), de même que la partie initiale du Paryadrès fut appelée monts Moschiques <sup>8</sup>). Hécatée (549-486 av. J.-C.) fut le premier à faire mention de ces Mosques <sup>4</sup>).

VIII. Vers l'an 665 avant notre ère, les Saces, sous la conduite de leur prince appelé Gagou (Gog), passèrent le Caucase et occupèrent la partie droite du Kour. Une partie du territoire occupé par eux fut appelée Gogarène <sup>5</sup>), l'autre porta le nom de Sacasène <sup>6</sup>). Sous les Arsacides, la Gogarène eut son seigneur féodal.

Strabon, qui écrivait depuis le second jusqu'après le troisième lustre du 1<sup>er</sup> siècle de l'ère chrétienne, rapporte (XI, II, 1. Voy. aussi XI, v, 8) que, parmi les tribus sarmatiques, celles des Aorses et des Sirakes habitaient les régions du sud(-ouest) du Caucase. Il paraît certain que, lorsque l'an 74 apr. J.-C. les Alains, après leur expédition en Médie, marchèrent aussi contre l'Arménie où régnait Tiridate I<sup>er</sup>, les Aorses et les Sirakes fai-

Voy. l'inscr. n° 35, l. 9, dans notre ouvrage Les inscr. cunéif. urart.
 Voy. Strabon, XI, II, 17, 18.
 Idem, XI, II, 1, 15. xII, 4. xIV, 1. XII,
 III, 18. Ptolèmée, V, XIII, 2, 9.
 Voir Étienne de Byzance, au mot Μόσχοι.
 Strabon, XI, xIV, 4, 5.
 Idem, II, I, 14, XI, VII, 2, VIII, 4. xIV, 4. Sui-

<sup>5</sup> Strabon, XI, XIV, 4, 5. 6 Idem, II, I, 14. XI, VII, 2. VIII, 4. XIV, 4. Suivant Ptolémée, V, XIII, 9, la Sacasène devait aussi être appelée Sacapène. — « La nation sauvage venue du dehors » mentionnée par M. de Khor. (II, 6) devait être celle des Saces de Gagou. — Au dire de Faustus de Byzance (III, 7) à l'ouest du Caucase il y avait aussi des Gogaréens qui, l'an env. 330 apr. J.-C., firent une expédition sur l'Arménie conjointement avec Sanêsan, roi des Massagètes, un peuple au delà de l'est du Caucase.

saient compagnie aux Alains. Il semble que, après la victoire que l'armée des Alains remporta sur celle du roi précité, les Aorses et les Sirakes conclurent un accord avec le roi, en vertu duquel ils s'établirent en Arménie; les Aorses habitèrent la plaine d'Âuarayr 1) du canton d'Artaz en Basoropède, et les Sirakes s'établirent dans une région septentrionale de la province royale appelée ensuite Ararat; cette région fut appelée Sirakène, une dénomination mentionnée par Ptolémée (V, XIII, 9) qui florissait au IIº siècle apr. J.-C. Le chef-lieu de la Sirakène devait être le bourg de Sirakauan, mentionné par les écrivains nationaux. En parlant des Aorses et des Sirakes, Strabon (XI, II, 1) dit qu'une partie en étaient des nomades, et une autre habitait sous des tentes, adonnée à l'agriculture 2). On peut dire que depuis leur établissement en Arménie, ces nouveaux venus se livrèrent uniquement aux travaux des champs. La Sirakène abonda de produits agricoles, à tel point que Moïse de Khorène (I, 12), en parlant d'un personnage fabuleux, nommé Saray, grand mangeur, nous rapporte que les paysans de l'Arménie, ayant affaire à des individus doués d'un grand appétit, se servaient de cet adage: « si ton gosier est celui de Saray, nes greniers ne sont pas ceux de la Sirakène.

Au dire de Moïse de Khorène (II, 58), dont le rapport peut bien être sujet à caution, la maison seigneuriale des princes Afauélïans ou Afouélïans était originaire de la race des Alains. Comme ces princes avaient des liens de parenté avec la reine Sathinik, épouse du roi Artaxias I<sup>or</sup>, ils l'avaient accompagnée jusqu'en Arménie et s'y étaient établis d'une façon définitive. (env. 180 av. J.-C.).

IX. Au rapport de Polybe (V, LV, 6-7) et de Strabon (XI, XIV, 3) ³, après la mort d'Alexandre-le-Grand, le satrape Atropatès, d'origine mède, régna sur l'Atropatène en Médie; ensuite son royaume s'étendit jusqu'à l'Araxe. Après lui, une dynastie sacerdotale mède régna longtemps sur toute cette contrée, moitié mède et moitié arménienne. Cet état de choses amena des colonies médo-perses sur le territoire de la partie arménienne. Selon toutes les vraisemblances, la famille seigneuriale Mou-

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Cette dénomination paraît avoir des rapports stricts avec celle des Aorses.

<sup>2</sup> Voir encore Strabon (XI, v, 2, 7, 8, et Ptolémée, III, v, 22 (Aorses), V, 1x, 17, 19 (Sirakes).

<sup>3</sup> Voy. aussi Chrestomathiae ex Strab. lib., XI, 37–38.

rašan remontait à l'époque de la dynastie atropatéenne. Les princes de cette maison étaient aussi d'origine mède. C'est à tous ces Mèdes que se rapportent les dracontogènes et « les dragons demeurant sur le noble Masis », les Mèdes soi-disant faits prisonniers et transportés dans ces régions de l'Arménie et les descendants imaginaires d'Astyage qui résidaient « au pied du Masis », selon que Moïse de Khorène (I, 30. II, 8, 44, 49, 61) nous les décrit. Nous admettons comme historique le dire de l'historien de l'Arménie (I, 30), suivant lequel dans les régions de l'Araxe central plus de 10,000 Mèdes se trouvaient établis de résidence fixe. Le même historien, en parlant (II, 8) de la seigneurie Mourašan susmentionnée, fait allusion à une « frontière de l'idiome arménien »; cette frontière se trouvait tracée « du côté d'est par les seigneuries Sisakian et Kadmiayn », c'està-dire par la rive gauche du cours central de l'Araxe.

Un des cantons de la Basoropède (Vaspourakan) s'appelait Mardastan, et les Mardes de Tacite (Annales, XIV, 23), de Strabon (XI, XIII, 3) et de Ptolémée (V, XIII, 20) étaient sûrement les habitants de ce canton. Pour ne citer dans notre sujet que quelques auteurs, Hérodote (I, 125) mentionne l'existence des Mardes en Perse, et Justin (XII, III, 3) rapporte qu'Alexandrele-Grand avait subjugué «l'Hyrcanie et les Mardes». Ces derniers étaient voisins de l'Hyrcanie et habitaient une région au nord-ouest de la Médie 1). Il paraît certain que, sous les Achéménides comme sous Atropatès et les premiers successeurs de celui-ci, les Mardes du nord étaient, de gré ou de force, transplantés en Basoropède et le canton qu'ils y habitèrent avait pris leur nom. Les Mardoniens de Xénophon (Anabase, IV, III, 4) ne pouvaient être que les premiers colons de ces Mardes, venus en Arménie sous les Achéménides, auxquels furent unis d'autres de la même population par Atropatès et ses premiers successeurs.

X. Rien de plus naturel qu'à l'avenement du premier roi arsacide, Tiridate I<sup>er</sup>, l'an 66 apr. J.-C., une multitude de Parthes, nobles aussi bien que roturiers, se fussent transportés avec ce prince en Arménie et s'y fussent fixés. Bien que l'histoire ne nous dise rien de ces transportés volontaires, il est indubi-

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Pour ces Mardes=Amardes voy. aussi Strab., XI, vII, 1. vIII, 1. xIII, 3. Ptol., VI, II, 5.

table que c'était grâce à leur présence en Arménie qu'un grand nombre de mots pehlvis et même de l'ancien idiome éranien s'étaient infiltrés dans la langue arménienne, un fait qui devait se renouveler sous d'autres rois arsacides, successeurs de Tiridate I<sup>er</sup>.

Au rapport de Moïse de Khorène (II, 87), probablement dans les premiers lustres du IV<sup>e</sup> siècle de l'ère chrétienne et sous le règne de Tiridate-le-Grand, vint s'établir en Arménie la famille des Kamsarakans, appartenante à l'ancienne maison détrônée des Arsacides d'Éran.

XI. Suivant Faustus de Byzance (V, 4, 37), suivi en cela par Moïse de Khorène (II, 81), la famille seigneuriale des princes Mamiconïans était d'origine chinoise et vint s'établir en Arménie également sous Tiridate-le-Grand vers l'an 310. Mais ici une question s'impose. En admettant que l'origine de cette famille eût été chinoise, celle-ci était-elle réellement venue en Arménie du temps du roi susmentionné? Faustus de Byzance (V, 37) en parlant du prince Mamiconian Manuel, qui vivait vers l'an 380 apr. J.-C., dit clairement: « Lorsque Manuel prit le pouvoir de sa seigneurie,... il s'empara de la charge de généralissime, la charge que ses ancêtres avaient possédée dès l'origine,... Manuel s'en était ressaisi;... et il disait: toute notre famille, à commencer par nos ancêtres et depuis les temps anciens, a rendu phrases démontrent clairement que les princes Mamiconiens s'étaient établis en Arménie à une époque fort antérieure à celle indiquée par Moïse de Khorène.

La maison princière Orbêlïan était également d'origine chinoise. Entrée d'abord au service des rois d'Ibérie, les membres de cette famille s'étaient ensuite domiciliés en Tôsarène, un canton situé dans la partie est de la Gogarène, comme aussi dans le territoire de la seigneurie des Siunik. Cette famille s'était, par ses alliances, mêlée avec les grandes maisons arméniennes.

XII. Il est hors de doute qu'une partie des Ibériens ayant quitté leur pays s'étaient établis dans la Gogarène. L'auteur anonyme (Arrien?), qui écrivait dans le 11° siècle de l'ère chrétienne, dit à ce propos: «Les Ibériens... se transportèrent en Arménie en quittant l'Ibérie » 1). Cette immigration avait pu se

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Voy. Fragm. hist. gr., t.V, Pars Prior, édit. Müller-Didot, p. 175, XLIII, § 3.

produire à deux époques différentes. La première en devait être au moins vers le commencement du II° siècle avant J.-C.; car. au rapport de Strabon (XI, XIV, 5), les Ibères s'étaient déjà rendus maîtres, sans doute depuis quelque temps, de « tout ce qui était au pied du Paryadrès, avec la Chorzène, et de la Gogarène, de l'autre côté du Kour », lorsque le roi Artaxias Ier leur enleva ces contrées vers 185 av. J.-C. Une partie des Ibères devait toutefois y être restée, surtout en Gogarène. La seconde époque d'immigration ibérienne paratt avoir eu lieu dans quelques lustres du deuxième quart et du troisième du Ier siècle de notre ère, années dans lesquelles Pharasmane, roi d'Ibérie, Mithridate, son frère, et Rhadamiste, le fils de Pharasmane, pesèrent si lourdement sur le royaume d'Arménie. Suivant Tacite (Annales, XIV, 26), du commencement du règne de Tigrane VI (60 apr. J.-C.) jusqu'à la première année du règne de Tiridate Ier (66 apr. J.-C.), le roi Pharasmane susmentionné exerçait sa domination sur les provinces arméniennes, limitrophes de son royaume d'Ibérie. Point de doute que, spécialement dans cette période, des colonies ibériennes ne se fussent établies dans les régions arméniennes sur la droite du haut Kour.

XIII. Le Père de l'histoire arménienne (II, 9), faisant allusion aux événements du dernier quart du II° siècle avant l'ère chrétienne, nous dit qu'« un grand tumulte se souleva dans les chaînes du grand mont Caucase, dans le pays des Bulgares; et un grand nombre d'entre eux, partis de là, vinrent dans notre pays et habitèrent longtemps au-dessous de Col¹), dans des localités fertiles et abondantes de vivres». Le récit de Moïse de Khorène ne semble point être dépourvu de tout caractère de vérité historique; aussi bien nous penchons à l'admettre comme un véritable événement; mais il serait à se demander si ces braves Finnois, toujours incertains du lendemain, ne s'étaient-ils pas définitivement établis en Arménie?

(Moïse de Khorène, II, 6, prétend rapporter que — probablement vers l'an 140 avant l'ère chrétienne — un Bulgare nommé Vound de la tribu appelée Vlengour, suivi des hommes de son peuple, vint en Arménie et s'établit dans le canton d'Anpâyt-Phasiane, dans la partie nord-ouest de la province royale d'Ara-

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Il est difficile de bien préciser ce territoire; mais il devait être situé en Gogarène, à la droite du Kour; ce serait alors le canton de Colbopor.

rat. On sait que les Bulgares étaient de la race tourano-finnoise. Cependant, ce récit de l'historien de l'Arménie n'offre aucune sorte de garantie historique. Bien qu'il dise que du nom même de Vound le canton susmentionné était appelé Vanand, cette énonciation même serait contestable au point de vue linguistique. Dans la religion mazdéenne, Vanant était le génie d'une étoile ou constellation; ce génie, créé par Ahoura-Mazda, remplissait ses fonctions dans la partie méridionale de la voûte céleste. Il est donc probable que c'était sous les Achéménides ou bien sous les premiers Arsacides de l'Arménie que la dénomination de Vanand avait été donnée au canton susmentionné, qui devait être consacré au génie Vanant du mazdéisme).

## CHAPITRE III.

## SUR LES CONDITIONS DE LA VIE CHEZ LES ARMÉNIENS DE LA HAUTE ANTIQUITÉ

I. Vie civilisée. — II. Conditions politiques: 1°, sous les rois nationaux; 2°, sous les rois d'Assyrie.

Avant d'entrer dans l'histoire de l'Arménie, il nous parut bon et utile de décrire, dans leurs lignes générales, les conditions de la vie civilisée comme celles de la vie politique des Arméniens de la haute antiquité historique, dans le but de donner aux lecteurs le moyen de se faire une idée précise sur les personnes comme sur les choses des âges si reculés.

I. Le système de famille, que les ancêtres primitifs des Arméniens avaient dans la période indo-européenne, continue de se maintenir au début des âges historiques. D'après la 3º inscription historique (l. 20) d'Argistis Ier, le chef de famille s'appelle garâbhubinis 'chef-qui produit-la vie'; ses enfants l'appellent arhis 'origine; autorité'. Son épouse est appelée loutous 'qui-est-sous-le-joug'; elle est donc soumise au joug de son époux. L'appellation générique des femmes est kamnas 'travailleuse'; elle travaillera donc aussi bien au logis que dans les champs, absolument comme de nous jours. Saridouris II, roi d'Ourartou, avait des enfants qui portaient une longue cheve-

lure. L'usage concernant les jeunes hommes de porter une longue chevelure dura jusqu'aux jours de saint Narsès (IV° siècle) et continue d'exister dans certaines parties de l'Arménie moderne.

Les nobles, les hommes libres, les descendants-des-gentilshommes étaient les seuls à exercer le pouvoir administratif et militaire, et ils firent preuve de grandes qualités dans leurs actions, tout en augmentant leur haute influence dans toutes les périodes historiques. Dans la moyenne antiquité il est fait mention des «fils-des-vaillants»; il semble que ceux-ci constituaient une classe, peut-être inférieure, des nobles et étaient les descendants des gens de guerre.

L'esclavage ou la servitude existait en Arménie depuis la haute antiquité. Dans son Prisme (II, 51) Tiglath-Piléser I<sup>er</sup> fait mention des « esclaves » du roitelet d'Ourartinas. Tacite (Annales, XV, 15), de son côté, atteste l'existence d'esclaves en Arménie au premier siècle de l'ère chrétienne.

Le nombre des peuples ou des tribus était excessivement grand. Parmi les tribus il y avait des races ou familles royales, sacerdotales et nobles. Chaque peuple ou tribu avait son propre roitelet, par conséquent son territoire était un royaume. Il existait aussi des tribus ou races, qui étaient divisées en différents royaumes minuscules, chacun d'eux étant gouverné par son propre roi tout aussi minuscule.

Des magnats des contrées sont mentionnés dans la 1<sup>re</sup> inscription historique (l. 16) d'Ispouinis et de Minuas I<sup>er</sup>.

Les centres d'habitation étaient les hameaux, les villages, les bourgs et les villes; ces dernières étaient plus ou moins grandes, ouvertes ou entourées de murailles. La ville de Pitoura, dans le district de Dirra, au sud-est de l'Antitaurus, avait une double enceinte de murs 1). La ville de Tila, située en Kirḥi, aussi bien que celle de Hounousa du peuple des Qoumani, sur la gauche de l'Arsanias inférieur, étaient fortifiées d'une triple enceinte de murs 2). Le nombre des forteresses, des forts et des châteaux était considérable, pour ne pas dire prodigieux; Oullousoun, roi de Manas, avait, à lui seul, 22 forteresses ou villes fortifiées, qu'il avait données à Roušas Ier, roi d'Ourartou, tout

 $<sup>^1</sup>$  Annales (II, 104–105) d'Assournaşirabal.  $^2$  Ibid. (I, 113–114) et Prisme (V, 82, 99. VI, 11) de Tiglath-Piléser I $^{\rm er}$ .

en se réservant d'autres lieux fortifiés. D'après la Lettre de Sargon au dieu Assour (l. 286), au bord septentrional de la « mer ondoyante » c'est-à-dire du lac Thôspite, au versant des grandes montagnes, 30 villes fortes étaient rangées; « comme des étoiles elles brillaient » (l. 288). Dans le district de Sangiboutou ou Baris «239 21 villes fortes..., comme des ceps poussés dans la montagne, sur les pics des monts Arzabia brillaient...; 241 pour faire le combat elles étaient revêtues d'un aspect terrifiant; 242 des fossés profonds pour la protection les entouraient; à l'entrée de leurs grand'portes des tours étaient construites » (Ibid.), tout comme en Europe au moyen age. Il est évident que toutes ces constructions, et bien d'autres encore, accusent un haut degré de connaissance en matière d'architecture chez les ourarto-arméniens. Il y avait aussi des forts bâtis sur des rochers. Cependant, c'était Touspas, la ville royale de Biana, où résidaient les rois d'Ourartou, qui, par ses fortifications, se distinguait entre toutes les autres. Entourée de trois côtés de fortes murailles, elle s'appuyait du côté du nord, comme aujourd'hui, sur son fameux château. Cette fortification n'est qu'un immense rocher s'étendant d'est en ouest, ayant une longueur d'environ une demi-heure. La masse calcaire, dont le rocher est composé, est d'une extrême dureté. Du côté méridional le rocher est à pic, tandis que du côté septentrional et du nord-ouest il y a une douce pente. Divers escaliers, taillés dans le rocher même, conduisent vers le sommet de la masse rocheuse. Ces escaliers se trouvent aujourd'hui dans un état de profonde détérioration. Bien qu'il se trouve encore quelques restes d'anciens édifices, des salles et des chambres taillées dans le roc, il est toutefois impossible de se faire une juste idée de l'état primitif de ce château-fort qui, avec la muraille de la ville, rendait imprenable la capitale du royaume d'Ourartou. — Morse de Khorène (I, 16) écrit à propos de ce château: « Sémiramis 1)... arrive, du côté oriental, au bord du lac salé; elle voit sur le bord de la mer une colline oblongue, exposée, dans sa longueur au couchant, un peu oblique au nord; au midi, une grotte s'élevant droite et perpendiculairement au ciel... Sur le côté orien-

tal de la grotte, là où actuellement on ne peut tracer un seul trait avec la pointe d'un ciseau, tant la pierre est dure, on a creusé des salles grandioses et des chambres de différentes sortes, des gazophylacies et de longues galeries souterraines. Personne ne sait comment ces merveilleuses constructions ont pu s'élever.

Dans le but d'amener des eaux dans les villes et peut-être aussi dans les campagnes, Minuas Ier, Argistis Ier, Saridouris II et Rousas II avaient fait construire des conduits de bois. Cependant, parmi les rois d'Ourartou c'est certainement Rousas Ier qui s'est le plus distingué sous ce rapport; en effet, Sargon, roi d'Assyrie (722-705 av. J.-C.), dans sa Lettre au dieu Assour, parle du roi patriote de la manière suivante: « 200 Oulhou, ville forte 1) au pied du mont Kišpal 2),... Oursa 3), le roi qui règne sur eux, suivant l'inclination de son cœur,... 203 un canal amenant des eaux courantes (il) creusa: [un cours d'eau apportant] l'abondance, comme l'Euphrate, il fit couler. 204 Du sein de ce (canal) il fit sortir des rigoles sans nombre...; il irrigua les champs; 205 son territoire désolé... fruits et raisins comme la pluie fit pleuvoir... 207 En outre, dans ses champs abandonnés... comme un dieu, les joyeux cris (de la moisson) il fit pousser aux habitants. 210 ... à tout son pays il enseigna à élever des digues ». C'est probablement Rousas III qui, dans une inscription de constructions civiles 1), découverte près d'un réservoir à 39 kilomètres à l'est de Van, nous dit: «... \* à travers les montagnes je conduisis. Les eaux de cette mer au pays de la demeure royale je destinai sous la dénomination de 'mer de Roušas'. Je confiai le soin d'elles aux vaillants fils des soldats du pays-du fils-de Roušas 5). ... le cours de cette mer j'établis avec des jeunes gens touspasiens et avec leurs actifs enfants. Dans le pays-du fils-de Roušas et de ses habitants il construisit<sup>6</sup>) l'inscription de la mer... \* Et à travers des endroits rocheux ayant fait courir, par des canaux, à la mer les eaux, ... \* ... Ayant fait courir les eaux du fleuve à travers les arrondissements des habitants du pays-du fils-de Rousas, je détournai

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Elle devait être située au sud du mont Ararat. <sup>2</sup> Il est difficile d'identifier cette montagne. <sup>8</sup> C'est-à-dire Roušas I<sup>or</sup>. <sup>4</sup> Voy. le n° 39 dans notre ouvrage *Les inscr. cunéif. urart*. <sup>5</sup> Roušaḥina. <sup>6</sup> Il fallait dire: <sup>e</sup> je construisis. Cette façon de dire était encore observée dans les inscriptions des rois d'Assyrie.

toutes les eaux [du fleuve] aux fontaines des quartiers de Touspas. Toutes les eaux du pays-du fils-de Rousas 'très salutaires' il nomma 1)...».

Les rois d'Ourartou bâtissaient des villes et des villages, construisaient des ponts, plantaient des bois et des bosquets, des vignes et des jardins. Assournasirabal met en quelque sorte de l'affectation dans ses paroles lorsqu'il dit (Monolithe, 109): «j'abîmai les jardins de la ville d'Amidi». Les Arméniens des âges anciens connaissaient donc la façon de couler des jours paisibles et heureux par des moyens aussi agréables qu'hygiéniques.

Ils avaient des châteaux<sup>2</sup>) et des palais. Le nombre des palais, mentionnés dans les documents cunéiformes assyriens et ourartiques, est vraiment considérable. Le roi Sargon dans sa Lettre etc. nous rapporte que « 239 sur les pics des monts Arzabia... dans les villes... 214 les habitants dans l'abondance et la richesse... étendaient leurs acquisitions. 245 Des palais considérables... s'étendaient, insignes de la royauté. 246 Des poutres de cyprès en bon arome; de ceux qui y entraient (leur odeur) comme celle du hasurru pénétrait le cœur... 259 Les poutres de cypres, couverture des palais, j'arrachai;... 260 leurs hauts donjons comme des montagnes étaient solidement fondés. Les monts Arzabia mentionnés par Sargon devaient être situés au sud du mont Ararat. Le même roi de Ninive nous dit aussi dans la même Lettre etc. qu'à Oulhou, ville forte dans les mêmes parages, le roi Roušas Ier avait construit « 211 un palais, sa royale demeure...; il le couvrit avec des poutres de cyprès; il en rendit l'odeur agréable ». Pour l'existence réelle de palais dans l'antique Arménie nous avons aussi le témoignage de Xénophon, qui, ayant vu des palais à Athènes, sa ville natale, avait aussi vu en Arménie des édifices qu'il n'hésite pas à appeler « des palais. Suivant ses propres paroles (Anabase, IV, IV, 2), dans la partie occidentale de l'Arménie «il y avait un palais pour le satrape » qui s'appelait Tiribaze, « et la plupart des maisons avaient des tours ». La région, où se trouvait ce palais, était située au sud-ouest du lac Thôspite. D'après le même auteur (Ibid., IV, IV, 7), lui-même et l'armée grecque des Dix Mille « ar-

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> De même il fallait dire: « je nommai ». <sup>2</sup> Voy. la 3º inscr. de constructions civiles de Minuas I<sup>er</sup> (l. 1) et la *Grande-Inscr.* d'Argistis I<sup>er</sup>, VII, 75.

rivèrent à des palais entourés de nombreux villages pleins de vivres ». Revenant aux rois d'Ourartou, Argistis Ier, en parlant d'un palais qu'il avait fait bâtir probablement dans le voisinage de la ville d'Armauir, sur la rive gauche du haut Araxe, nous dit dans sa 1<sup>re</sup> inscription de constructions civiles: « <sup>3</sup> le palais délabré 4 à nouveau j'élevai; je décrétai 5 l'appellation de lieudu fils-d'Argistis ' 6 pour les appartements et les chambres de lui, 7 et leur terrain de pieux j'entourai. 8 Avec des briques de terre les étages je construisis; ° je perçai des conduits d'arbres; 10 je construisis ces districts des habitants de bourgs ». Dans son palais de Khorsabad, Sargon a fait graver le temple de la ville de Mousasir et, à gauche de celui-là, un château ou palais à quatre étages. Dans la partie supérieure du premier étage il existe cinq petites fenêtres; le second en a trois grandes, auxquelles sont superposées d'autres de petite dimension; pareils au second étage, le troisième et le quatrième sont garnis de fenêtres de grandes et de petites dimensions. Des rangées de créneaux séparent les étages les uns des autres. Quant aux habitations ordinaires, nous voyons que du temps même d'Assournasirabal (885-860 av. J.-C.) dans le pays de Nirbou, au sud-est de l'Antitaurus, il y avait de « beaux édifices » 1). Au rapport de Xénophon (Anabase, IV, II, 22), les Dix Mille dans une localité de la Gordyène cantonnèrent « dans de nombreuses et belles maisons >.

La 1<sup>re</sup> inscription des institutions civiles de Minuas I<sup>er</sup>, roi d'Ourarțou (env. 800-780 av. J.-C.) nous informe (recto, ll. 5-7) qu' « il régla les inscriptions des habitations », c'est-à-dire les titres de propriété de maisons, et qu'il arrêta « les prix des chevaux » <sup>2</sup>).

Des meubles, servant à l'usage domestique et à la décoration des appartements, sont mentionnés aussi bien dans les inscriptions assyriennes que dans celles des rois d'Ourartou. Assournasirabal avait emporté du trésor d'Ammiba'la, roitelet du district de Bit-Zamani<sup>3</sup>), « 100 pièces de vases de bronze, 3000 plats (?) de bronze,... des coupes,... des sièges d'ivoire

¹ Voy. les Annales (II, 9-10) de ce roi. ² Voy. l'inscription de Sikké publiée par M. C.-F. Lehmann-Haupt dans ZDMG, vol. 58, pp. 517-519, l'an 1904, et la revue arménienne Handés Amsoriáy, col. 393-394, Vienne, 1913, juillet, de notre interprétation et publication. ² Le chef-lieu de ce district était Amidi, la ville de Diarbékir de nos jours.

et d'or > 1). Les documents cunéiformes assyriens font mention de vases ou d'ustensiles d'airain ou de bronze, de casseroles, de chaudrons et de vases en forme de conque. Dans la 1re inscription historique (11. 9/9, 10/10, 14, 20/21) d'Ispouinis et de Minuas Ier il est fait mention de « lits » et de « casseroles »; et, dans leur inscription d'offrandes (ll. 8-10) ils parlent de « beaux cratères», de «1000 vases de bronze» et de «nombreux cratères ». Dans la Lettre de Sargon au dieu Assour certains meubles sont indiqués comme trouvés dans le palais d'Ourzanas. roitelet de Moușașir, meubles que Sargon avait pillés pour les emporter à Ninive; ils étaient « 355 des corbeilles à plantes en ivoire, ébène et buis, sertis d'or et d'argent, 356 vases d'échanson item, 357 récipient d'albâtre rehaussé de pierres précieuses et d'or..., 359 coupes d'argent,... 360 coupes recouvertes d'argent,... 362..bassins à ablution de bronze,... poêles de bronze,... 365 fourneaux de fer »; « 395 des marmites de bronze » et autres meubles d'usage commun se trouvaient comme des ex-voto au temple national de la ville de Mousasir. D'après Xénophon (Anabase, IV, I, 8), les Dix Mille, lorsqu'ils entrèrent en Gordyène, trouvèrent « dans les maisons beaucoup d'ustensiles d'airain ».

Par rapport aux métaux précieux et ordinaires, nous constatons que l'or et l'argent sont mentionnés au temps de Tiglath-Piléser I<sup>er</sup> (1108-env. 1080 av. J.-C.). En effet, nous lisons dans le Prisme (II, 31) de ce roi qu'il avait pris « de l'or et de l'argent » comme butin sur un roitelet de Kirhi. Argistis I<sup>er</sup>, roi d'Ourarțou (env. 780-755 av. J.-C.), nous dit dans sa 2º inscription historique (l. 20) que le fils de Dia'us, qui régnait sur le district appelé ensuite Tarônite, lui « apporta 41 mines d'or léger et 37 mines [d'argent »]; un peu plus bas (l. 24) il fait mention de « mines d'ors légers ». Du nombre pluriel du nom de ce précieux métal, indiqué dans ce second passage, il faut conclure que « les ors légers » devaient être des pièces de monnaie, coupées sans doute sur un système déterminé ²). L'argent,

l Voir les Annales (II, 122-123) d'Assournașirabal. 2 Dans l'Asie-Antérieure, depuis les temps très reculés on se servait de l'or et de l'argent comme des mesures de la valeur des objets et des gages. Les métaux précieux, coupés en pièces rondes ou carrées passaient de main en main. Ces pièces avaient aussi un poids régulier et réglé, qui avait son origine en Babylonie. L'unité de poids administratif assyro-babylonien était le talent qui était divisé en 60 mines, et la mine était composée de 60 parts. A Ninive

que les rois d'Assyrie enlevaient comme butin aux peuples de Nâiri, est souvent mentionné dans leurs monuments cunéiformes. Il s'y fait aussi mention de cuivre, de bronze, d'airain, de fer et de plomb.

Un système monétaire existait sous les rois d'Ourartou. Ceci est surtout démontré par la phrase susmentionnée d'« ors légers », qui suppose une autre qualité d'« ors » qui ne pouvaient être que « pesants » ou « lourds ». Mais il y avait aussi les kapis. Argistis I<sup>er</sup> ayant fait bâtir une maison, son inscription nous dit qu'il « pesa 10,100 kapis ». On sait que très anciennement le payement d'une somme un peu considérable s'effectuait à l'aide de poids 1). Šaridouris II, fils du précédent, « pesa 19,34(0) kapis » pour la construction d'un pont en bois; de même, il « pesa 15,300 kapis > pour la construction d'une maison. Cependant, Roušas III, ayant fait construire, lui aussi, une maison, «pesa 1432 kapis » 2). Point de doute que ces hapis n'aient été des fractions légales d'un métal précieux 3). — Le mot mana, mentionné dans la 2º inscription historique (ll. 20, 21, 24) d'Argistis Ier, étant d'origine souméro-accadienne, il est évident que ce poids avait été emprunté, à une époque fort ancienne, à la Babylonie par les populations de Nâiri. Dans les lignes de l'inscription susmentionnée nous avons les « mines d'or léger, des ors légers, [d'argent] et d'airain ».

La richesse en biens meubles de toutes sortes des populations de Nairi-Ourartou nous est attestée par les butins exercés sur une large échelle par les rois d'Assyrie de toutes les époques. Nous lisons dans les monuments cunéiformes de ces rois que, dans toutes leurs expéditions militaires dans les pays de Nairi, ils y faisaient « des butins innombrables, des butins riches »

il existait deux poids, l'un lourd ou pesant et l'autre léger; d'après le premier, la 60° partie d'une mine pesait 16.83 grammes, et d'après le second, 8.4 grammes. En outre, dans les grands États de la Mésopotamie on avait donné une valeur fixe à l'or comme à l'argent; ainsi, le rapport de l'or avec l'argent était de 1 contre 13 ½. 1 Voy. Genèse, XXIII, 16, où nous lisons qu'Abraham avait payé la valeur du champ de Mamré en pesant l'argent (xix° siècle av. J.-C.). 2 Voy. dans notre ouvrage cité les inscriptions portant les no² 26, 33, 34, 40. 3 Dans la langue arménienne classique le mot kapij signifie généralement une mesure ou un poids de froment ou d'orge, etc. Cependant le kapis d'Ourarţou devait être une pièce d'or ou, plus probablement, une pièce d'argent. Conf. l'arm. cl. kap-ênk, qui signifie 'récompense monétaire donnée à une femme de mauvaise vie'.

et s'emparaient « des biens riches » qu'ils emportaient en Assyrie. En parlant de Saridouris III, roi d'Ourartou, Assourbanipal (668-env. 638 av. J.-C.) dit que l'ourartien « lui fit remettre... son présent d'une grande valeur ». Cependant, la richesse des Arméniens des temps antiques consistait principalement dans les produits agricoles et dans le bétail. Au rapport de Xénophon (Anabase, IV, 1, 8), dans les habitations d'un village de la Gordvène «les Grecs avaient trouvé des vivres en abondance. Suivant le même auteur (Ibid., IV, IV, 7), l'armée des Dix Mille avait vu, probablement à l'ouest-sud-ouest du lac Thôspite, « de nombreux villages pleins de vivres ». Quant au bétail, à la lecture des monuments cunéiformes assyriens et ourartiques on est forcé d'admettre que, dans les pays de Nairi-Ourartou, les chevaux, les mulets, les bœufs, les moutons et les chèvres abondaient dans des mesures extraordinaires. Tiglath-Piléser Ier, en parlant des roitelets de Nairi, dit dans son Prisme (V, 5-6, 8): «J'emmenai des troupeaux de nombreux chevaux et mulets »; à cette phrase il ajoute (Ibid., V, 19-20): «Je leur imposai un tribut de 1200 chevaux et de 2000 bœufs . Ce tribut était sans doute annuel. De son côté, Assournasirabal écrit dans ses Annales (I, 55-57): «En guise de leur tribut... je reçus des chevaux, des mulets (?), des bœufs et des moutons »; il s'agissait ici du tribut de certains districts du sud-est de Nairi. Du pays de Nirbou il dit (lbid., II, 10-11): «Le tribut et l'impôt de chevaux, de mulets, de bœufs, de moutons, de vin et d'ustensiles de cuivre j'augmentai par rapport au temps passé et je les leur imposai. Dans les inscriptions des rois de Ninive les mentions de pareils butins, tributs et impôts ne font que se suivre sans interruption. Argistis Ier, dans ses guerres contre les roitelets de Nairi-Ourartou, s'était emparé de non moins de 10,607 chevaux, de 126,543 bœufs et de 582,874 moutons dans leurs districts mêmes et les avait emmenés en Biana. Dans certaines inscriptions cunéiformes nationales il est aussi fait mention des bœufs sauvages et des porcs. Suivant Hérodote (V, 49), Aristagoras, tyran de Milet, en parlant à Cléomène, roi de Sparte, lui disait: «Les Arméniens... ont beaucoup de bétail».

Comestibles et boissons. Par rapport aux comestibles, les inscriptions cunéiformes ourartiques nous informent que les Arméniens de l'antiquité produisaient: « seigle, froment, pain, viande, beurre, laitage, huile, miel, vin, et vin en moût »; ils

avaient l'usage d'offrir à leurs dieux un « aliment avec du raisin sec > 1). Suivant Xénophon (Anabase, IV, II, 22), « l'armée grecque tout entière », se trouvant encore en Gordvène, « cantonna dans de nombreuses et belles maisons, où abondaient les vivres. Il y avait tant de vin, qu'on le gardait dans des citernes cimentées ». Toujours au rapport du même auteur (Ibid., IV, v, 31-32), l'armée grecque, dans ses cantonnements dans le district appelé ensuite Touarazatap, plutôt que de satisfaire convenablement dans les villages les besoins de l'appétit, s'offrait le luxe d'y faire festin; «il n'y avait pas d'endroit où il ne se trouvât, sur la même table, de l'agneau, du chevreau, du porc, du veau, de la volaille, avec une grande quantité de pain de froment et de pain d'orge. Quand, par affection, on voulait boire à la santé d'un ami, on le menait au vase; puis il fallait boire, la tête baissée, en humant, comme fait un bœuf ». Xénophon écrit aussi (Ibid., IV, v, 26) que, dans un village, les Grecs « trouvèrent du vin d'orge », qui ne pouvait être que de la bière; et il ajoute: «On y voyait... des chalumeaux, les uns plus grands, les autres plus petits, et sans nœuds. Il fallait, quand on avait soif, en prendre un dans la bouche et sucer. Cette boisson est très forte, si l'on n'y mêle de l'eau; mais on la trouve très agréable quand on y est accoutumé ». Jusqu'ici dans le canton de Touarazataj. Cependant, l'armée grecque s'étant ensuite transportée évidemment dans le canton d'Okalê de la province d'Ararat, au dire du même écrivain (Ibid., IV, VI, 27), elle se trouva dans des villages pleins de toutes sortes de biens ».

Par rapport aux vètements, citons d'abord un passage des Annales (II, 80-81) d'Assournasirabal, suivant lequel les habitants des districts de Houpouska et de Kirzan avaient apporté à ce roi, entre autres objets, « des vêtements manufacturés... à titre de tribut et d'impôt». Suivant lesdites Annales (II, 123) le même roi avait trouvé dans le trésor du palais du roitelet de Bît-Zamani « 1000 habillements de lin (?) de couleurs variées». Dans la 2º inscription historique (l. 18) de Minuas Ier, roi d'Ourartou, il est fait mention de « manteaux » que le roitelet et le peuple du district des Dia'uhini lui avaient apportés,

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Voir. l'Inscr. n° 76, l. 2, dans notre ouvr. cité. Cet aliment était probablement une sorte de pain plat et mince contenant de raisin sec, comme on en rencontre encore de nos jours en Turquie.

destinés sans doute à l'usage des troupes dudit roi. - Sur une pièce de marbre, découverte en Assyrie 1), on voit les portraits gravés des prisonniers, hommes et femmes, pris par les Assyriens dans les pays de Nairi. Pareils aux soldats assyriens, les hommes portent des tuniques qui descendent jusqu'à leurs genoux; ils ont l'avant-bras nu; une ceinture leur entoure le milieu du corps; en guise de couvre-chef, ils portent une calotte large qui, par derrière seulement, leur descend sur la nuque; sur la poitrine de quelques-uns d'entre eux il y a des bandes en sautoir, comme les portent les soldats assyriens aussi; d'autres ne portent qu'une bande, qui de l'épaule gauche descend sur leur poitrine en se terminant sur la partie droite de leur ceinture; quelques-uns aussi d'entre eux sont dépourvus de toute sorte de bandes. Les femmes sont habillées d'une robe qui leur descend jusqu'aux pieds, mais dont les bras ne dépassent pas les coudes; elles aussi portent une ceinture; leur tête est couverte d'une sorte de voile, qui chez quelques-unes descend jusqu'aux épaules, tandis que chez les autres il cache le sein. Leur visage n'est point voilé. Quelques femmes portent un manteau, dont les autres sont dépourvues; leur manteau est tout autour orné de franges. Le manteau est de deux sortes: la première couvre seulement le dos; tandis que la seconde leur tombe par devant et par derrière jusqu'aux pieds; les bords verticaux en viennent se réunir sous le bras droit, où la partie venant de gauche est tombée sous celle de la droite. — Nous avons dit plus haut que Sargon avait fait graver, dans son palais de Khorsabad, le temple de Mousasir et un château ou palais à quatre étages à gauche du temple. Sur le toit, qui n'est que plat, et à l'angle de la droite, une personne imberbe et portant une longue chevelure, une femme sans doute, est assise sur un siège dépourvu de dossier et de bras; le siège a l'apparence d'un pliant de nos jours. Les cheveux de cette personne sont bouclés et les extrémités en ont la forme de sphères, tout comme chez un roi d'Assyrie. Dans la partie inférieure de ses avant-bras cette personne porte des bracelets, un de chaque côté. Son habillement est composé de deux parties, dont la première descend des épaules jusqu'à la ceinture et s'allonge par derrière, tandis que la seconde descend de la ceinture jus-

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Voir Hommel, Geschichte Babyloniens und Assyriens, 1885, p. 718.

qu'aux pieds. La personne assise sur le siège, dont il est ici question, tient à demi élevé son bras droit vis-à-vis de deux personnes qui sont en sa présence; la première de celles-ci tient un objet dans sa main droite qu'elle a un peu élevée et qu'elle tend vers la personne assise sur le siège. L'habillement des deux personnes susindiquées a quatre rangs; le premier descend des épaules jusqu'au sein, le second du sein jusqu'aux cuisses, le troisième des cuisses jusqu'aux genoux, et le quatrième des genoux jusqu'aux chevilles. Les traits des figures et surtout les vêtements de ces trois personnes attestent que cette gravure nous présente une grande dame arménienne avec ses deux servantes 1). — Dans la 1re inscription historique (1. 9) d'Ispouinis et de Minuas Ier (env. 805-800 av. J.-C.) il est fait mention de « beaux draps bigarrés »; Sargon, dans sa Lettre au dieu Assour (1. 366) parle « de vêtements multicolores », juste comme ceux usités en Arménie de nos jours. Le ninivite y parle aussi « de tunique de lin, de laine bleue et de la laine à tisser de couleur écarlate des pays d'Ourartou et de Kilhou».

Strabon, qui écrivait, comme nous avons dit, dans les deux premiers décennats du Ier siècle de notre ère, parle (XI, XIV, 12) en termes suivants des habillements des Arméniens de son temps: « Au dire de certains auteurs, le costume national des Arméniens n'est autre que le costume thessalien lui-même; que leurs longues robes notamment rappellent tout à fait la tunique talaire de nos tragédiens, tunique qui s'attache soit sur la poitrine au moyen d'une ceinture, soit sur l'épaule au moyen d'agrafes, et que nous appelons une thessalique, parce qu'apparemment nos acteurs l'avaient, eux aussi, imitée à l'origine du costume national des Thessaliens. Ils ne pouvaient se passer, en effet, de quelque ornement semblable, de quelque ornement d'emprunt qui pût leur donner, aux yeux des spectateurs, plus d'ampleur et de majesté; et rien n'était plus propre assurément à être transporté sur la scène et à devenir le costume tragique par excellence que cette longue robe que les Thessaliens, eux, n'avaient adoptée que parce qu'ils habitaient le pays le plus septentrional et le plus froid de toute la Grèce. Dans toute cette description le lecteur sait déjà à quoi s'en tenir; il saura v discerner facilement le vrai.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Voy. Botta, Monument de Ninive. t. II, pl. 141.

Les étoffes précieuses tissées dataient des âges très reculés aussi bien que des âges moyens. Dans la 1<sup>re</sup> inscription historique (ll. 9/9) d'Ispouinis et de Minuas I<sup>er</sup> (env. 805-800 av. J.-C.) il est fait mention de « beaux draps bigarrés », donnés en présent à un temple. Au rapport de Xénophon (Anabase, IV, III, 25) des soldats de l'armée des Dix Mille s'emparèrent de « belles étoffes » sur la rive septentrionale du Centrite.

Les arts. Il est donc évident que le tissage ou l'art de tisser était parvenu à un degré élevé dans l'antique Arménie. L'art de forgeron ou de marteleur paraît avoir atteint le même degré de perfection. Les «marteleurs» avaient en Ourartou un dieu protecteur, à eux tout particulier, auquel, d'après l'inscription d'Ordonnancement de sacrifices (ll. 11/48) (env. 805-800 av. J.-C.), on avait destiné un bœuf et deux moutons. Dans son inscription de constructions civiles, Roušas III (env. 670-645 av. J.-C.), dit: « 14 ... Des chambres 15 je désignai aux jeunes-gens 1) dont 16 les enfants, actifs jeunes-gens, 17 ... \* j'occupai à ouvrer du bronze<sup>2</sup>) chauffé. La serrurerie avait ses droits à faire valoir dans l'ensemble des arts ourartiques. Dans la 4me inscription de constructions civiles de Minuas Ier (l. 7) (env. 800-780 av. J.-C.) il est fait mention des « serrures » des tombeaux, qui étaient sans doute ceux de la famille royale. La boulangerie fut de tout temps une profession chère aux Arméniens. Ainsi, les Ourartiens s'étaient donné un « dieu des fourneaux » qui, suivant l'inscription d'Ordonnancement de sacrifices (ll. 18/62), recevait un bœuf et deux moutons. La musique était en honneur, protégée comme elle l'était par une divinité qui, selon la même inscription (ll. 11/49), recevait tout autant de victimes. Comme ce sont ces trois arts auxquels on avait exclusivement destiné des divinités protectrices, on est à même de deviner de quels soins les anciens Arméniens entouraient ces arts et quelle affection ils leur avaient vouée. En ce qui concerne la musique, j'aime à dire que les poètes et chantres de Colthène (Golfn), qui chantaient en s'accompagnant sur la guitare, devaient avoir des prédécesseurs dans les vieux âges; inspirés par le souffie de la divinité protectrice, à leur époque ils ne le cédaient peut-être

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> L'idiome ourartique aussi bien que l'arménien classique appellent de ce nom commun même les hommes arrivés à l'âge de quarante ans. <sup>2</sup> Ou plutôt: 'du cuivre'.

pas à ceux qui devaient leur succéder dans les siècles à venir. La sculpture en statues religieuses florissait en Nairi-Ourartou avec un assez bon succès dès l'antiquité fort reculée. Dans son Prisme (II, 36-41) Tiglath-Piléser Ier (1108-1080 av. J.-C.). en parlant des habitants de la ville fortifiée d'Ourartinas, dit qu'« 40 ils prirent leurs dieux 41 et fuirent dans les localités boisées de leurs montagnes»; de même, en parlant des habitants des districts de Saraus et d'Ammaus en Gordyène, il dit (Ibid., III, 77-85): < 85 j'emportai leurs dieux ». Le roi susmentionné avait aussi emporté 25 dieux du pays de Sougi en Kirhi et tous les dieux des habitants de la ville de Hounousa dans le district des Qoumani 1) sur la gauche du bas Arsanias. Samsiramman IV (825-812 av. J.-C.) «emporta... les dieux» des populations du sud-est des pays de Nairi<sup>2</sup>). Sargon (722-705 av. J.-C.) se fait une gloire de dire: «je menai en captivité... le dieu Haldia et la déesse Bagbartou » 3) du grand temple national de Moușașir. D'après Sargon, ce temple possédait « 399 quatre divines statues en bronze des grands gardiens, les veilleurs de ses portes, dont les quatre socles et les sièges étaient de bronze coulé..., 401 un taureau, une vache et son veau, sur les formes desquels Sardouri, fils d'Ispouéni 4), ayant remis à la fonte le bronze offert au temple de Haldia, avait fait couler ce bronze > 5). A en juger de la reproduction desdits quatre gardiens sur la façade du temple, gravé à Khorsabad, un peu au nord de Ninive, il est indubitable que la hauteur de leurs originaux était d'une et de trois quarts de celle d'un homme ordinaire. On peut considérer comme statues religieuses, qui se trouvaient dans le même temple, «2 clefs d'or en forme de déesses coiffées de la tiare et portant la harpe dentée et sle cercle], qui, de la plante de leurs pieds, foulaient des chiens grimaçants > 6). Pour ce qui regarde la statuaire profane ou peu s'en faut, l'incomparable Lettre de Sargon au dieu Assour nous dit que ce roi avait trouvé dans le temple susmentionné « 400 une statue en prière de la personne royale de Sardouri, fils d'Ispouéni, roi d'Ourartou, dont le siège était de cuivre coulé,... 402 une

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Voy. le Prisme (IV, 22-23, 32. V, 99. VI, 9). <sup>2</sup> Stèle (II, 28) de Samsiramman IV. <sup>3</sup> Lettre de Sargon au dieu Assour (ll. 367-368); Grande Inscription du palais de Khorsabad (ll. 76-77) de Sargon; sa Stèle de Larnaka (I, 40-41). <sup>4</sup> Ispouinis, roi d'Ourartou, env. 820-800 av. J.-C. <sup>5</sup> Lettre de Sargon, etc. <sup>6</sup> Lettre de Sargon au dieu Assour, l. 375.

statue d'Argisti, roi d'Ourartou 1), qui était coiffé de la tiare étoilèe des dieux, dont la main droite bénissait le peuple; avec sa niche, le tout d'un poids de 60 talents de bronze 2); 403 une statue d'Oursa<sup>3</sup>) avec ses deux coursiers et son cocher, avec leur siège, le tout en bronze coulé 4), 401 statue sur laquelle on voyait son orgueil exprimé ainsi: 'avec mes 2 chevaux et mon cocher, mes mains ont conquis la royauté d'Ourartou'. On est donc en droit de dire que depuis environ 815 jusqu'à 715 av. J.-C. l'art de couler des statues, en nombre singulier ou en groupe, faites en bronze et probablement aussi en cuivre, était dans une condition florissante pour le moins dans une partie du sudest d'Ourartou. Les rois d'Assyrie avaient donc emporté, comme butin, toutes ces statues divines ou profanes à Ninive. Celles du temple de Mousasir n'étaient évidemment pas de petites dimensions; mais les divinités plus haut mentionnées ne pouvaient aussi être des lares, dieux domestiques de dimensions des idoles que Rachel avait dérobées à Laban et sur lesquelles elle s'était assise, ayant pu, de la sorte, les cacher sournoisement aux regards de son père courroucé; dans le cas contraire, le nombre desdites divinités butinées par les Assyriens aurait été infiniment plus grand qu'on ne saurait admettre raisonnablement; elles étaient donc, à n'en pas douter, des statues de dieux de dimensions respectables. — La collection de Berlin (V. A. 774) possède une petite statue dite d'« eunuque » ayant une hauteur de cm. 37.5 et une largeur de cm. 10,5; de provenance, elle est de Toprak-Kalé, près Van. En substance, elle est faite de bronze; à en juger des traces encore existantes, elle était, à l'origine, couverte de dorure; le visage, grièvement endommagé, est façonné d'une pierre blanche; l'ensemble de la tête est massif; les avantbras sont nus, ayant, à la naissance des mains, un bracelet; il est vêtu d'une tunique qui lui couvre même les pieds; il porte une sorte de hausse-col à trois compartiments 5). — Nous sommes obligé d'avouer ici que, avec le christianisme officiellement établi

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Argistis I<sup>er</sup>, env. 780-755 av. J.-C. <sup>2</sup> Correspondents à 1818 kgr.; il paraît que l'intérieur de la statue était vide. <sup>3</sup> Roušas I<sup>er</sup>, l'adversaire malheureux de Sargon. <sup>4</sup> Nous laissons au lecteur le soin d'estimer les dimensions et le poids de ce groupe. <sup>5</sup> C.-F. Lehmann-Haupt, Materialien zur ülteren Geschichte Armeniens und Mesopotamiens, Berlin, 1907, pp. 98-99. — Nous parlerons plus bas d'autres objets qui appartiennent proprement à l'industrie métallurgique de fonte, de martelage et de ciselure.

en Arménie en l'an de grace 305, toutes les statues, de pierre ou de fonte, des divinités payennes étaient condamnées à périr sans miséricorde; on est en droit de penser que même celles des rois étaient assujetties à cette règle d'extermination générale. De sorte que nous sommes réduits aujourd'hui à avoir une pâle idée de la statuaire des temps ourartiques et des basses époques par un torse en pierre qui est visible, même aujourd'hui, dans l'enceinte intérieure musulmane du château de Van. exposé à toutes les intempéries des saisons. Le torse, fait de pierre grise, est celui d'un homme et de grandeur naturelle; l'ensemble n'est qu'un tronc qui porte encore ses bras; entre la tête, qui n'existe plus, et l'extrémité supérieure du tronc il y a une applique en forme de collet, dont la surface semble frisée en flocons ou en boucles: elle révèle manifestement la partie inférieure de la chevelure ou plutôt de la frisure qui descendait jusqu'aux épaules; par devant, la partie inférieure de la barbe commence par être forte et finit par devenir de plus en plus faible 1). - Le disque ailé du soleil était, chez certains peuples de l'antiquité, le symbole de la divinité suprême, surtout s'il portait un visage antropomorphe des dieux. Tel était le cas pour Rê-Ammon en Égypte, d'Assour en Assyrie et d'Ahoura-Mazda en Éran des Achéménides. A Toprak-Kalé on a découvert au moins trois disques de ce genre et un autre à Van même. Ce dernier se trouve aujourd'hui au Musée royal de Berlin (V. A. 2988)<sup>2</sup>; il est façonné de bronze fondu et se distingue des autres notamment par son couvre-chef composé de 9 demi-cercles en formes de vagues du haut en bas dans la partie postérieure de la tête, étroitement serrée jusqu'à la nuque 3); à l'extrémité des demi-cercles tombent 9 boucles courtes et assez fortes. De face, on voit deux ailes, au milieu desquelles se présente une figure féminine, aux yeux vifs, grands ouverts, au nez fortement recourbé et au menton rond: l'ensemble inspire un sentiment de terreur; toujours de face. on voit la partie supérieure du sein, les épaules et la moitié supérieure des deux humérus, de même que quatre boucles qui descendent du derrière des oreilles. Par derrière, les deux ailes reposent sur la naissance d'une queue d'oiseau en forme

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Ibid., pp. 76-77. <sup>2</sup> Ibid., pp. 86-88, fig. n° 57 et 58 <sup>8</sup> Cette façon de couvrir la tête se pratique jusqu'à nos jours par les habitants mâles des districts de Van et de Mousch.

d'une chemisette. On ne voit par derrière que la partie supérieure du dos, d'où sortent les deux avant-bras, nus et étendus en ligne droite. A l'extrémité inférieure de demi-dos de la figure et sur la naissance de la queue est attaché un anneau pour y laisser passer un cordon, par lequel on suspendait la divinité. Il est évident que ce disque du soleil était la représentation symbolique de la déesse Bagbartou, épouse de Haldis, le dieu suprême des Ourarto-Arméniens. Nous lisons dans les Annales (II, 92) d'Assournasirabal (885-860 av. J.-C.) que ce roi, parmi les objets de tribut de Kirhi, reçut « des taureaux (?) de cuivre », ou bien un objet de statuaire tout de même. La 2º inscription de constructions religieuses de Rousas III, roi d'Ourartou (env. 670-645 av. J.-C.), est gravée sur un taureau de bronze, en état de fragments, se mettant à genou, et sur des objets de bronze artificiels en forme de rosettes 1). Ces objets aussi bien que les suivants furent découverts sous les décombres d'un temple appelé en turc Toprak-Kilissa<sup>2</sup>), dans le village de Kara-Tasch, à proximité de la bourgade de Vastan, à l'extrémité sud-est du lac de Van; ce sont: des taureaux de bronze ailés, portant têtes d'homme en petites dimensions; un dessein de palais; un griffon qui, doré autrefois, faisait partie d'un trône. — En matière de sculpture en haut ou en bas-relief nous avons deux figures sur une pierre plate, moitié en haut et moitié en bas-relief. Sur l'une on voit deux autels, l'un à droite et l'autre à gauche; chacun d'eux est surmonté d'un pin; devant l'autel de gauche un homme imberbe, peut-être un larque, tend la main droite vers l'arbre et élève sa main gauche vers le ciel; entre l'autel et l'homme il y a une cruche posée sur le plancher. Mais ce qui est plus frappant c'est la seconde figure qui nous représente un homme barbu, qui dans ses deux mains tient un arbre ou plutôt une branche d'arbre. « La barbe de l'homme, sa chevelure et sa coiffure nous présentent le type assyrien » 3). L'arbre sacré était aussi en honneur chez les Assyriens. Mais comme il s'agit ici de pins et Rousas Ier avait établi une fête de Pins, il est évident que les deux dessins susmentionnés

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> La plupart de ces objets se trouvent aujourd'hui au Musée Britannique et au Musée Royal de Berlin.

<sup>2</sup> C'est-à-dire « Église construite de terre ».

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> La pierre de ces sculptures fut découverte à Toprak-Kalé, près Van; les sculptures furent publiées et commentées par C.-F. Lehmann-Haupt dans son mémoire *Materialien*, etc., pp. 81-83.

étaient gravés en Ourartou et peut-être à Toprak-Kalé même, qui promet encore beaucoup. — Cette localité nous a aussi fourni « une dalle portant la figure d'une foudre, façonnée comme divisée en trois parties, en lignes droites et un peu arquées. Cette dalle nous rappelle les tablettes votives, faites d'argile, découvertes en Ilion, avec la représentation correspondante » 1). — En fait de vaisselle portant une sculpture figurée, on a découvert à Van le fragment d'un vase brisé en deux parties, fait d'une pierre pareille au porphyre brun; tout autour il porte des sculptures en haut-relief en forme de doigts et, en dessus, la figure sculptée d'un animal paraissant être celle d'un taureau<sup>2</sup>). — Parmi les objets découverts à Toprak-Kilissa il faut aussi mentionner certains fragments de boucliers; tout autour de l'un d'eux sont gravées d'abord la 1re inscription de constructions religieuses de Rousas III 3) et ensuite différentes rangées de lions entre des lignes ondulées 4). — En fait de ciselure nous avons une médaille d'or, de forme ronde, d'un diamètre de mm. 64 et de l'épaisseur de mm. 1, munie d'un anneau pour servir à la porter suspendue au cou. Le motif en est, à gauche, une déesse et, à droite, devant la divinité, une dame de haute position dans une attitude de prière; la dame qui prie tend ses avant-bras vers la déesse et porte l'avant-bras gauche plus élevé que celui de la droite. Déesse et dame portent une robe et un long voile qui descend sur leur dos; robes et voiles sont sans aucun pli, d'une même matière et façon. La robe de la dame en prière est pourvue d'une queue assez longue, coupée en partie par le contour de la médaille. Les robes et les voiles sont verticalement marqués de carreaux, l'un de ceux-ci en contenant un autre ponctué au milieu. Les deux voiles sont garnis, aux bords, d'ourlets à jour. La déesse est assise sur une chaise, dont le dos cache l'extrémité inférieure du voile; ce dernier couvre la chevelure tout entière dans les deux figures, laissant leurs visages entièrement découverts, mais couvrant la moitié de l'humérus. Déesse et dame ont le crane rond brachicéphalique, le visage et le cou pleins et courts; le sein de la première est un peu trop prononcé, tandis que celui de la dame

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Ibid., p. 80. (Voy. aussi Winnefeld dans Troja und Ilion, t. II, p. 44 et Suppl. 85, sub n° 3). <sup>2</sup> Ibid., p. 80. <sup>3</sup> Le n° 69 dans notre ouvrage Les inscriptions cunéiformes urartiques. <sup>4</sup> A.-H. Sayce dans le Journal of the Royal Asiatic Society, 1882, October, pp. 653-656, et 1893, January, pp. 30-31.

reste invisible. La main de l'avant-bras gauche de la divinité est élevée jusqu'à son menton, tandis que l'avant-bras droit est tendu, en ligne droite, jusqu'à ses genoux, et la main serre une feuille d'arbre marquée de nerfs par derrière. Les deux figures ont les avant-bras nus et, à la naissance des mains, elles portent des bracelets, un pour chaque main. La robe de la déesse est dépourvue de queue; la déesse pose ses pieds sur un escabeau muni de pieds artistiquement façonnés; le siège, sur lequel elle est assise, a le dossier droit qui n'est pas rembourré; l'unique bras visible du siège est fait en ligne courbe et les deux pieds, seuls visibles, portent des chapiteaux arrondis et ont leurs extrémités supérieures plus minces que celles qui touchent le plancher, figuré par une forte ligne. Cinq boutons plutôt de rose que d'une autre plante portent, à leurs centres, une minuscule langue de feu, dont l'extrémité aigue penche vers en bas; les boutons pendent verticalement au plancher par leur partie ronde soutenue par deux liens en forme de la lettre V 1). Tout porte à croire que la déesse de la médaille d'or n'était autre que Haroubanis, patronne des plantes, des arbres fruitiers, des fruits, des semences et des terrains ensemencés 2). — En matière de ciselure nous avons aussi « un bouclier de Rousas III, de provenance de Toprak-Kalé, qui porte, entre trois lignes concentriques, des représentations figurées cisélées en relief dans le style assyrien. Sur la première ligne et sur la troisième on voit des lions trottants, et sur celle du milieu un unicorne; leur diamètre n'est que de m. 05. Dans la voussure, du côté intérieur du bouclier, on aperçoit un grand et deux petits griffons. Sur le bord, du côté extérieur du bouclier, on lit, entre deux lignes gravées, une inscription cunéiforme de Roušas III. Dans tout cela on découvre une analogie avec l'art de Crète 3). — L'orfèvrerie, qui peut s'exercer sur un champ des plus étendus, ne laissait rien à désirer en Ourarțou, dont faisait partie le petit État d'Ourzanas, roitelet de

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Ces boutons et leurs liens ont quelques relations avec ceux des représentations analogues figurées assyriennes, grecques et égyptiennes par rapport aux produits d'agriculture. Voir C.-F. Lehmann-Haupt, *Materialien*, etc., p. 84, où aux notes n° 3, 4, 5 il cite Riegl, *Stilfragen*, pp. 52, 67, 68, 94, 163 et *Naukratis*, table I, pl. 5, 1; H. Prinz. *Funde am Naukratis*, p. 89: *Knospelband*.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Nous en parlerons dans la partie mythologique. <sup>3</sup> C.-F. Lehmann-Haupt, *Materialien*, etc., pp. 99-100.

Mousasir, vassal de Roušas Ier. Sargon, dans sa Lettre au dieu Assour, nous rapporte que dans le palais d'Ourzanas et dans le grand temple de Haldis de la ville de Mousasir il avait trouvé 1) et butiné, entre d'innombrables objets précieux, « 357 des chassemouches d'or,... 359 34 coupes d'argent,... 360 54 coupes recouvertes d'argent..., croissants 2) et anneaux d'argent,...». Ces objets se trouvaient dans le palais du roitelet. Sargon enleva au temple « <sup>870</sup> 6 boucliers d'or ... <sup>371</sup> au milieu desquels des têtes de chiens grimacants ressortaient... 373 1 serrure d'or, en forme de main humaine, clôture du battant, sur laquelle un dragon ailé était couché, 374 1 pêne d'or, qui fermait la serrure..., 375 2 clefs d'or en forme de déesses coiffées de la tiare et portant la harpe dentée et le cercle, qui, de la plante de leurs pieds, foulaient des chiens grimaçants..., 380 67 bassins d'argent, vases d'argent, fourneaux d'argent, corbeilles à plantes en argent, sertis et incrustés d'or, 381 ... objets divers en argent, incrustés et sertis d'or. 382 33 chars d'argent, arcs d'argent, carquois d'argent,... emblèmes d'argent,... 385 1 anneau à cacheter en or,... de Bagbartou, l'épouse de Haldia, où étaient enchassées des pierres précieuses, 386 9 vêtements... de sa divinité dont... contenait des disques d'or et des idr d'or,... set..., remplis d'étoiles d'or, avec un fouet d'argent, dont le kiblou et la sertissure étaient d'or,... 391 2 autels, 14 pierres précieuses mélangées, parures de la divinité, bijoux de Haldia et de Bagbartou, son épouse. -A Toprak-Kilissa on a découvert des bracelets, dont l'un d'argent et se terminant en têtes de serpents; ce dernier est conservé au Musée royal de Berlin 3). - On a découvert à Toprak-Kalé un vase d'argent, de forme cylindrique, recourbé par l'action de feu: il était, à l'origine, couvert de filures d'argent qui, bien que carbonisées aujourd'hui, se laissent encore apercevoir dans quelques restes écaillés. C'est une botte fermée de deux côtés par deux couvercles ronds circulaires, qu'on pouvait ôter par un anneau d'or attaché au milieu d'eux. « Cette boîte d'argent nous donne encore une fois, malgré son état de détérioration, une haute idée du haut dégré de la technique des orfèvres chaldiens et de leur

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Comme ce temple était reconnu pour être national, commun à toutes les populations de Nâiri-Ourartou, les ex-voto qui s'y trouvaient devaient être de provenance de toutes les régions du vaste pays.

<sup>2</sup> Le lecteur remarquera cette particularité digne d'attention.

<sup>3</sup> A.-H. Sayce, totdem.

goût éclairé » 1). — L'industrie métallurgique en Ourartou, de fonte, de martelage et de ciselure, semble n'avoir eu rien à le céder aux autres arts de différentes natures. En effet, on a découvert, de même à Toprak-Kalé, un chandelier, haut de m. 1.36 1/2, qui se montre comme le produit d'un art remarquable. Le fût porte quatre calices ou doubles nœuds ronds; le supérieur de chaque double nœud est plus large que l'inférieur; le fût posait sur un boulet, d'où échappaient trois pieds passablement élevés et recourbés, se terminant en pattes fourchues d'un bœuf; sur l'un de ces pieds pose un petit taureau ailé ayant une tête d'homme coiffée d'un bonnet; à la découverte, l'un des pieds était brisé en deux; le fût aussi était brisé en trois parts; à l'extrémité supérieure ce chandelier portait une poêle 2). — Il ne serait pas sans profit de dire ici que, provenant aussi de la même localité, nous avons un char de bronze dont la grandeur s'approche de celle d'un bimbelot de même genre. C'était, très probablement, un char sacré ou un ex-voto 3). — « La collection berlinoise possède, comme faisant partie d'un trône, provenant toujours de Toprak-Kalé, un griffon 4) et une pièce d'une colonne de bronze 5). Le griffon a une attitude qui tient de style assyrien; de la jambe aux extrémités des ailes il a une longueur de 28 cm.; sa plus grande hauteur compte cm. 27.7; il a une tête d'oiseau, des griffes et deux ailes à longues plumes; la surface, couverte d'écailles ou de plumes, est ouvragée d'une façon très soignée et très fine; on lui a mis des yeux et des sourcils ». — « Le Musée Britannique possède 6), toujours de la même provenance, un taureau ailé; il est fait de bronze et a des bras d'homme sur le poitrail; il est maintenant privé de visage; car, ce dernier était d'une autre matière; le visage aussi devait présenter la figure humaine. Ce taureau fut publié par Lynch 7). D'après le rapport de celui-ci, il y existe un taureau en pose de repos 8). Le taureau ailé de Londres et le griffon de Berlin portent sur la tête une pièce (ronde avec un double cercle en relief) pour y recevoir une colonne » 9). — Un pied de trône,

C.-F. Lehmann-Haupt, *ibid.*, pp. 89-92, fig. 59, 60, 61.
 Idem, *ibid.*, pp. 93-94.
 Idem, *ibid.*, p. 93, note 3, où il est dit que ce char se trouvait, en 1907, en possession des PP. Dominicains à Van.
 (V. A. 775), fig. n° 66.

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> (V. A. 776), fig. n° 67. <sup>6</sup> N° 91,247, catalogue n° 329. <sup>7</sup> Voir Armenia, vol. II, p. 63. <sup>8</sup> N° 91,248. Voir C.-F. Lehmann-Haupt, ibid., p. 96, note 1. <sup>9</sup> Ibid., pp. 96-97.

fait de bronze, découvert à Toprak-Kalé, ne laisse point indifférent le spectateur; massif et droit comme un fût, il est divisé en trois compartiments par deux enfoncements 1). - La métallurgie de martelage devait être en grand honneur pour qu'un roi d'Ourartou s'en fût mêlé avec soin. En effet, dans sa 1re inscription de constructions civiles (ll. 15-17) Roušas III dit: «Je désignai des chambres aux jeunes gens, dont j'occupai les enfants, d'actifs jeunes gens, à ouvrer du bronze chauffé ». D'ailleurs, la 1re inscription professionnelle d'Ispouinis et de Minuas Ier (ll. 11/48) nous informe qu'en Ourartou on adorait un « dieu des marteleurs » auquel il fallait sacrifier « 1 bœuf et 2 moutons ». — La marqueterie n'était pas inconnue en Ourartou. « Une particularité de l'architecture était l'effort d'obtenir un effet agréable par le groupement de petites pièces de pierre. On en a la preuve dans la mosarque ou bien dans les éléments relevant de la mosaïque du parterre du temple à Toprak-Kalé.... Ces éléments consistent notamment en anneaux concentriques faits de petites pièces de pierre dure de différentes couleurs naturelles, les unes sombres (noires, vertes foncées, rarement brunes, rouges, etc.) et les autres de pierre blanche gypseuse. Le cercle le plus intérieur est exactement serti d'une cheville de pierre d'une couleur différente. Parfois la cheville, qui semble plutôt un disque, est fixée par un clou de bronze » 2). — En matière de céramique, des fouilles n'ayant été, jusqu'ici, pratiquées qu'à Van et à Toprak-Kalé, nous en sommes réduits à ne connaître, sous ce rapport, que bien peu de choses. Dans cette dernière localité on a découvert des pots ventrus à anses, les uns plus petits que les autres; leurs cols sont courts; ils sont faits d'argile grise noire; leur surface est lisse et artistiquement polie. On y a aussi découvert une sorte de verre, dont la base fort étroite exigeait un appui pour le tenir droit; il a l'argile claire et le lissage y est très peu prononcé; son col est un peu plus long que la partie ventrue, qui finit par devenir de plus en plus étroite. On a découvert dans le même endroit plus de vingt jarres colossales, brisées pour la plupart; chacune d'elles pouvait contenir 500 à 600 litres de liquide. Deux tessons d'une jarre portent, en inscription cunéiforme, cette marque: agarqi 5 hirousi, dont l'interprétation serait difficile à faire 3). — Nom-

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Ibid., pp. 95-96. <sup>2</sup> Ibid., pp. 72-73, fig. nº 44. <sup>3</sup> On serait tenté

bre de fragments des parties supérieures de vases « sont très remarquablement ornés de figures d'animaux » visibles sur les côtés extérieurs des fragments. Ces figures sont généralement celles de lions, de vaches dépourvues de cornes et de quelques animaux carnassiers fantastiques 1).—Les arts ourartiques s'étendaient-ils aussi sur l'ensemble d'une ou de plusieurs villes d'Ourartou? Voilà une étrange question qui trouve la réponse dans la Lettre de Sargon au dieu Assour (l. 299); le roi d'Assyrie y dit: « Uâiâis, ville forte d'Ourartou..., dont l'œuvre est pleine d'art ». Cette forteresse, située indubitablement à l'ouest-nordouest de la mer inférieure de Nâiri, était appelée Vitahot au moyen âge. — En mettant fin à cet article nous tenons à dire que, au siècle de la fondation de Rome et trois siècles avant celui de Périclès, Ourartou pouvait, à bon droit, s'enorgueillir de ses arts et de ses monuments grandioses.

La fabrication d'armes était dans un état florissant. Dans certains pays ou districts il y avait des fabricants d'armes. C'est ce que démontre la phrase suivante de Saridouris II qui dit en propres termes: « Saridouris 20 armes (dieu) à Ardinis [apporta], les plus fortes dans les pays des fabricants » 2). Sargon, roi d'Assyrie, dans sa Lettre au dieu Assour nous précise les armes ourartiques quand il y parle du butin fait par lui au temple national dans la ville de Mousasir; elles étaient: épées fortes ou légères, glaives, poignards, arcs de bronze (et, sans doute, de bois aussi), carquois, dards de bronze, lances de bronze fortes ou légères, boucliers de bronze forts ou légers, dont des têtes de dragon, de lion, d'urus ou de chiens grimaçants embellissaient les disques, tels qu'on les voit attachés sur la façade dudit temple; le char complétait la série. (Voy. Lettre etc., ll. 357-394).

L'architecture se trouvait en Ourartou dans une condition remarquable. Les murailles et les enceintes des villes, les forts et les forteresses, les châteaux, les palais, les maisons garnies de tours, les temples, les réservoirs d'eau, les conduits et les fontaines, mentionnés dans les documents historiques de la haute et de la moyenne antiquité, sont autant de témoignages irrécu-

d'identifier le second mot à celui de l'arm. cl. garé-cour 'bière', ou bien au soumérien kouroun = assyr. kourounou 'vin'; dans ce cas le premier mot signifierait une mesure.

1 C.-F. Lehmann-Haupt, ibid., pp. 112-115.

2 Dans notre ouvrage cité, inscr. n° 31, ll. 7-8, et n° 50, ll. 9-10.

sables de l'état florissant de l'art architectonique dans l'antique Arménie. Mentionnons aussi les colonnes de pierre ouvragées et surtout les chambres taillées dans le roc du château de Van et de la forteresse de Mézkért, au nord de la ville de Kharpouth, une création architectonique qui était propre principalement aux populations de Nâiri-Ourartou. Sur le rocher du château de Van il y a un petit et deux grands appartements, vingt-quatre chambres et des grottes artificielles, le tout taillé et creusé dans l'immense rocher à l'aide de pioche et de marteau; il y a là une série de cinq chambres, dont l'une donne accès à l'autre; il y a aussi des endroits souterrains. Ces constructions par excavation sont généralement faites avec beaucoup de soin; les planchers, les murailles et les plafonds en sont tout unis. Dans certaines chambres on rencontre des niches et des sièges longs faits en roc. Bien que le château de Van et ses constructions aient beaucoup souffert de tremblements de terre et de la main destructrice de Timour-leng et d'autres barbares, toutefois Fr.-Édouard Schulz, qui en 1827 relevait la copie des inscriptions cunéiformes gravées sur le château, n'hésita pas à écrire que « sur ce rocher tout était exécuté dans un style grand et noble »; il écrit aussi d'un appartement: « tout y est vraiment d'un travail admirable »; dans un autre endroit, en parlant de la Grande-Inscription d'Argistis Ier, il dit: « chaque caractère, sous le rapport de l'art, est un vrai chef-d'œuvre > 1). Rendons donc honneur à ces glorieux ancêtres des Arméniens.

Lettres et ccritures. Il est évident que l'écriture et l'art de représenter la pensée par des caractères déterminés constituent des preuves de civilisation chez une nation à un degré assez élevé. Si les Soumériens dans le XXIV° siècle av. J.-C. et les Sanscrits et les Éraniens dans le XIX° avaient leurs écritures, les ancêtres des Arméniens de la haute antiquité devaient avoir leur alphabet, et l'art de scribe ne pouvait leur faire défaut. La certitude de la pensée que nous exprimons ici nous est garantie par la présence des mots pis et esi (=esi) dans les monuments cunéiformes ourartiques; le premier de ces mots offre le sens de 'lettre, écriture, \* inscription ', et le second signifie 'lettre, écriture, \* inscription ; loi '. Le mot pis est l'équivalent de l'a. éran. pis, a. p. pis, sl. pisi 'écrire', sl. pisma 'lettre,

<sup>1</sup> Journal asiatique, 1840, 3° série, t. IX, pp. 285, 287, 297.

écriture'. Quant au mot esi (=esi), il correspond au mot turc ĩazi (subst.) 'lettre, écriture'. Or, comme un mot révèle une idée et démontre, si c'est le cas, un objet tombant sous les sens, ainsi les deux mots susindiqués nous démontrent d'une façon positive qu'un alphabet et l'art d'écrire étaient usités pour le moins dans les cours des roitelets et dans les collèges sacerdotaux des pays de Nâiri. Bien qu'il soit possible, quoique improbable, que les mots ourartiques pis et esi (=esi) fussent des emprunts, toutefois comme ils se révèlent pour la première fois sous Ispouinis et Minuas Ier (env. 805-780 av. J.-C.) et peuvent se mettre en parallèle avec des éléments aryens et touraniens, l'emprunt même, si emprunt il y a, remonterait plus haut que le IXº siècle. A cette époque les populations de Nâiri devaient avoir une écriture, bien qu'il ne nous soit pas possible d'en connaître exactement la nature ni même l'origine. C'était peutêtre l'alphabet araméen qui était adopté en Nairi-Ourartou. « Cet alphabet, dès l'époque assyrienne, paraît avoir été le caractère cursif de tout l'Orient. Sous les Achéménides, il figure sur les monnaies des provinces les plus reculées de l'empire. Les alphabets zend, pehlvi, arien, bactrien, sont d'origine sémitique. On peut affirmer que toute l'Asie, jusqu'au Pendjab, a recu l'alphabet cursif de l'Aramée >1). Ici nous devons rappeler que la mine (mana) était un emprunt fait par l'Ourartou à la Babylonie. Rien d'extraordinaire, par conséquent, si l'alphabet cursif araméen était introduit en Ourartou dans une antiquité reculée. Cependant, si nous sommes privés de la certitude sous ce rapport, il est positif que sous Salmanasar II, roi d'Assyrie, l'écriture cunéiforme fut empruntée directement à Ninive par Saridouris Ier, roi d'Ourartou (env. 835-820 av. J.-C.). Certaines phrases de l'inscription historique de ce dernier roi sont tout à fait celles de l'inscription des Portes de Balawat (I, 1-4) de Salmanasar II. Probablement obligé de céder aux besoins du moment, Saridouris Ier fit composer son unique inscription en idiome assyrien<sup>2</sup>). L'inscription d'offrandes de son fils, Ispouinis, et de son petit-fils, Minuas Ier, est aussi composée en langue assyrienne, à cela près que cinq mots ourartiques s'y trouvent insérés. Saridouris Ier se recommande donc à l'éternelle grati-

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> E. Renan, *Hist. gén. et système comparé des langues sémitiques*, 5° édit., p. 283. Voy. au bas de cette page les auteurs cités par E. R. <sup>2</sup> Inscription portant le n° 1 dans notre ouvrage les *Inscr. cunéif. urartiques*.

tude des Arméniens, d'un côte, par ses hauts faits et, d'un autre côté. « à cause des soins qu'il apporta dans ses actions en faveur des travaux intellectuels et pour le progrès de l'esprit humain doué de raison »1). La littérature des inscriptions cunéiformes en idiome ourartique fait son début sous le règne et par les soins d'Ispouinis et se termine sous Minuas II. La période des monuments cunéiformes eut une durée d'environ 245 ans (env. 825-580 av. J.-C.). Ces inscriptions étaient gravées uniquement pour remémorer les actions et les ordres des rois d'Ourartou. Elles cessèrent dans les commencements de l'empire des Mèdes, probablement parce que le roi d'Ourartou avait reconnu la suprématie des rois de la Médie. — Après la chute du royaume d'Ourartou, l'écriture en caractères cursifs dut certes y continuer, au moins pour quelque temps, d'être employée sous les Achéménides dans des conditions anciennes. Il est probable que l'usage de l'alphabet pehlvi s'étant introduit en Arménie dès le début de la dynastie des Arsacides (an 66 apr. J.-C.)<sup>2</sup>, on s'en servit jusqu'à 408, année dans laquelle saint Mésrop, qui avait été dans le passé le secrétaire de la cour royale, découvrit les caractères appelés depuis daniéliques 3), qui n'étaient que les caractères cursifs dont on se servait en Arménie dans un âge reculé. - L'alphabet daniélique, qui n'est pas araméen, paraît être celui qu'on avait créé et adopté en Arménie pour l'usage général probablement sous Tigrane le Grand. Cependant, comme au v' siècle de notre ère le dialecte de la province royale d'Ararat accusait une certaine différence de ceux des autres provinces du royaume, et les sons ne répondaient pas tout à fait à ceux des temps jadis (à l'instar des phénomènes analogues produits dans certaines langues modernes), saint Mésrop, s'inspirant des exigences de son temps, perfectionna l'alphabet daniélique. Ainsi, il dut créer certaines consonnes et une ou deux voyelles qui n'y existaient pas, et, suivant les lois qui régissaient l'écriture grecque, il établit pour loi que tous les sons des voyelles dussent être représentés dans l'écriture

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Comparez cette période avec les blâmes immérités que Moïse de Khorène (I, 3) inflige à ce propos à la mémoire des rois d'Arménie.

<sup>2</sup> Lorsque M. de Khor. (III, 52) dit: « on se servait de l'écriture persane », sans doute il faisait allusion à l'écriture pehlvie.

<sup>3</sup> Ces caractères sont ainsi appelés, parce qu'ils furent découverts chez un prélat nominé Daniel, évêque en Mésopotamie (M. de Khor., III, 52).

par leurs caractères propres et individuels. On ne peut nier que certains caractères grecs se trouvent introduits dans l'alphabet mésropien.

II. On a dû avoir une idée assez satisfaisante de l'état de civilisation des Arméniens des temps anciens par des preuves positives que nous avons produites jusqu'ici. Nous allons maintenant parler des conditions politiques des pays de Nâiri. En considérant cet état politique à deux points de vue, nous devons le traiter d'abord en tant que constitution nationale intime; nous parlerons ensuite du pouvoir et de l'influence que les rois d'Assyrie exercèrent sur les royaumes de Nâiri-Ourarţou.

1. Nous avons dit plus haut que tout le vaste pays de Nairi était divisé en un grand nombre de districts et royaumes, au point que des villes mêmes avaient leurs propres roitelets 1). Le morcellement politique était donc à l'état aigu dans l'antique Arménie. Nous lisons dans le Prisme (IV, ll. 96-100) de Tiglath-Piléser Ier que ce roi avait battu « 60 rois des pays de Nairi avec ceux qui étaient venus à leur secours ». Parsua était un district d'une étendue médiocre; toutefois, dans ses Annales de l'obélisque de Nimroud (ll. 119-120) Salmanasar II en dit: « je reçus le tribut des 27 rois de Parsua ». Ces roitelets n'étaient pourtant pas les seuls dynastes qui régnaient dans les pays de Nairi.

Dans les monuments cunéiformes ourartiques nous trouvons quatre sortes de titres royaux; suivant toute vraisemblance, il devait y avoir une gradation d'honneur et de dignité dans chacun de ces titres. Le premier, qui paraît être le moindre entre tous, était erila, qui, en lith. erelis, eris, a. sl. orilă, a. ér. ere-zifya, krd élouh, signifie 'aigle', roi des oiseaux. Le second était houtes (var. houdous, qoudous); en krd hodê, houdi, qodê, n. p. houda 'dieu, maître, \*seigneur', h. allem. m. gott 'dieu', a. ér. qadata 'roi'. Argistis Ier donne ce titre aux rois des Tuarasiens, de Gourqou et de Manas 2). Le troisième titre est bilou 'seigneur', qui était un terme et titre assyro-babylonien et, par conséquent, d'origine sémitique. Le quatrième était nou, qui est le même que le souméro-accadien noun 'seigneur'. Le roi susmentionné donne ce titre au roitelet de la famille

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Voy. entre autres le *Monolithe* (I, 46) de Salmanasar II; voy. aussi l'inscr. n° 27, l. 11, dans notre ouvrage *I es inscriptions cunéiformes urartiques*.

<sup>2</sup> Voy. dans notre ouvr. précit. l'inscr. n° 19, VII, 12.

Dia'usienne 1), qui, parmi les petites dynasties nâiriennes, était une des plus anciennes et des plus puissantes.

Les villes où résidaient ces petits dynastes s'appelaient «villes royales». Le roitelet de Manas en avait deux, dont l'une était nommée Zirtou (var. Izirtou), l'autre portait le nom de Simérihadiris, qui se traduit: 'où il faut se retirer pendant l'hiver'.

Ces dynastes avaient des trésors. Dans ses Annales (II, 121-125), Assournasirabal dit au sujet du trésor d'Ammiba'la, roitelet de Bit-Zamani: «121 2 talents d'argent, 2 talents d'or, 200 talents 122 de plomb, 100 talents de cuivre, 300 talents de fer, 100 vases de cuivre, 3000 assiettes (?) de cuivre, ... 123 1000 vêtements de lin (?) bigarrés, des coupes,... des sièges d'ivoire et d'or. 124 qui constituaient le trésor de son palais, ... 125 ... je pris ». Dans ses inscriptions de reliefs (I)<sup>2</sup>, Salmanasar II fait mention du tribut et du trésor de Sûa, roitelet de Kirzan. Suivant l'inscription des Portes de Balawat (III, 2), Ourartou étant encore un simple district, Salmanasar II s'était emparé des « trésors royaux » d'Aramis. Sargon, dans sa Lettre au dieu Assour rapporte son entrée dans la capitale d'Ourzanas, roitelet de Mousasir, où il trouva « [351 ses chambres] combles, qui regorgeaient de trésors entassés... 352 34 talents d'or, 167 talents d'argent,... et quantité de pierres précieuses, 353 tant de bâtons d'ivoire, d'ébène et de buis... sertis d'or et d'argent ». Dans la Grande-Inscription du palais de Khorsabad (l. 75) il fait mention du même «trésor du palais» d'Ourzanas. Il est aussi fait mention du « tresor du palais » de Maniai, roitelet de la ville d'Oukki, dans le Cylindre de Taylor (IV, 16) du roi Sennachérib. — En descendant dans les ages inférieurs, nous voyons que des châteaux forts de Babyrsa et d'Olane, dans le voisinage de la ville d'Artaxate. Tigrane II le Grand et Artavasde II, son fils, « avaient fait leurs trésors » 3) ou gazophylacies. En outre, Tigrane avait des trésors à Tigranocerte 4), à Nisibe 5) et dans la Sophène 6). Sous l'empereur Auguste aussi bien que sous Arsace III, roi

Ibid., l'inscr. nº 19, I, 6. Dans son inscr. professionnelle (l. 8), Minuas Iºr donne l'épithète nouhous à Šaris (Vénus); cette épithète est la forme féminine de nou.
 Voy. Eb. Schrader, Keilinschriftliche Bibliothek, t. I, pp. 150, 151.
 Strabon, XI, xıv, 6.
 Memnon, fragm. LVI, dans les Fragm. hist. gr., édit. Müller-Didot, 1883, t. III, p. 555. Plutarque, Lucullus, XXIX.
 Dion Cassius, XXXVI, vi, 2, édit. Melber-Teubner, 1890.
 Idem, XXXVI, LIII, 2-3, même édit.

d'Arménie (350-369 apr. J.-C.), la forteresse d'Artagira, à l'ouest du fieuve Ahourran, était un trésor royal 1). Dans les châteaux forts d'Angl et de Bnagél en Sophène se conservaient, au IV<sup>e</sup> siècle apr. J.-C., beaucoup de trésors 2); la ville fortifiée d'Ani aussi, située dans le district de Daranisse sur le bas Euphrate occidental, renfermait en son sein un trésor royal 3).

Nous pouvons nous faire une idée de la richesse personnelle des épouses des petits dynastes et des filles des grands personnages lorsque Sargon nous dit (*Annales*, II, 124-125): «je pris l'épouse d'Ammiba'la avec sa riche dot et les filles des ses magnats avec leurs riches dots».

Tous les roitelets des pays de Nairi avaient leurs propres armées. Celles-ci étaient composées de fantassins et de troupes à cheval; il y avait dans les armées des chars de guerre; les bagages les suivaient pendant la guerre. D'après les Annales (II, 46-47) d'Assournasirabal, Ammiba'la, roitelet de Bit-Zamani, avait 15(00) soldats ahlami, qu'il avait fait venir du pays d'Armâya, situé dans le sud-est d'Assyrie.

Les conditions de gouvernement et d'administration dans les petits royaumes de Nairi nous montrent que le bon ordre n'y faisait pas défaut. Cependant, le nombre extraordinaire de ces royaumes loin de leur être de quelque utilité, pouvait bien être une source de graves préjudices à eux tous en face de l'ennemi commun; c'est ce qui est réellement arrivé. Une simple confédération ne pouvait avoir de chance à tenir longtemps en échec l'action des armées d'un grand État, disciplinées d'une façon uniforme et agissant dans un but unique avec un ensemble longuement préparé. Il est donc évident que, dès le début des conquêtes des rois d'Assyrie, les petites armées des royaumes plus ou moins minuscules de Nairi étaient condamnées à plier devant les armées assyriennes. Le mal était sans remède. Vu la configuration géographique du pays, la monarchie absolue était presque une impossibilité pour un pays d'ailleurs si vaste tel que Nairi. Comme ces petits royaumes représentaient de multiples constitutions de tribus établies pour la plupart sur les hauts plateaux ou dans des vallées, chacune d'elles pouvait ne pas vouloir entrer dans le creuset de l'union

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Strabon, XI, xiv, 6. Sextus Rufus, Abbrev., XIX. Ammien Marcellin, XXVII, xii, 5, 12, édit. Garthausen-Teubner. Zonaras, X, 36.

<sup>2</sup> Faustus de Byzance, IV, 24. V, 5.

<sup>3</sup> Idem, ibid.

et à plus forte raison, de l'unité politique sous la direction d'un roi national. Le particularisme (qui n'est que la conséquence des institutions politiques et civiles régissant les tribus d'une même nation, les unes indépendantes des autres), de même qu'un intérêt matériel ou moral étaient des obstacles insurmontables pour l'unité politique de la nation entière. Le sentiment et la tendance des roitelets ne différaient en rien de ceux des populations ou tribus dont ils étaient les chefs héréditaires; car, tribus et chefs avaient leur propre origine, leurs propres traditions et un but unique, l'éternel particularisme. Si ces royaumes se sont parfois coalisés contre la puissance d'Assyrie, c'était évidemment pour éloigner le danger du moment qui les ménaçait tous; mais ils n'ont jamais voulu prendre volontiers le seul remède au mal perpétuel, remède qui ne pouvait consister que dans la monarchie ou l'hégémonie d'un roitelet national.

Cependant, cette monarchie ou plus précisément une souveraineté féodale fut réalisée par les roitelets du district d'Ourartou; mais que de guerres ces dynastes ne dürent-ils entreprendre dans ce but et par quels efforts hérorques ils y parvinrent du moins en très grande partie, la partie historique de cet ouvrage va nous le montrer bientôt. Ce fut Aramis qui, environ l'an 860 avant notre ère, commença la grande œuvre de réunir sous son sceptre, lui, le dynaste d'Ourartou, toutes les forces nationales si démesurément éparpillées. L'entreprise était colossale et digne de perpétuer son nom dans les légendes nationales; car le roitelet d'Ourartou devait prendre les armes contre les princes de sa propre nation, et il devait les tourner ensuite contre les puissants rois d'Assyrie qui voulaient détruire l'œuvre commencée par lui. Malgré tout et tous, Aramis et ses successeurs jusqu'à Roušas Ier († 714) poursuivirent sans relâche l'entreprise si difficile et si avantageuse pour la nation. Du nom même du héros d'Ourartou nous appelons « dynastie aramienne » toute la série de ses successeurs; elle est la première en date parmi les dynasties nationales vraiment historiques.

Mais les roitelets du district d'Ourartou disposaient-ils de tous les moyens propres à les faire réussir dans leur grandiose idée? Le doute est peut-être permis à cet égard. Il paraît, toutefois, que tout citoyen, capable de porter les armes, y était soldat. Ceci nous paraît être attesté par Salmanasar II qui dit: « l'ourartien Aramou mit sa confiance dans le grand nombre

de ses soldats » 1); « l'ourarțien Šidouri... plaça sa confiance dans la multitude de ses nombreux soldats » 2). Ces deux rois marchaient à la guerre toujours à la tête de leurs armées; leurs successeurs les imitèrent scrupuleusement.

Apparemment les rois d'Ourartou avaient une armée permanente, du moins après qu'ils quittèrent les régions du nordouest de Nairi pour s'établir dans le district de Biana, au sud-est dudit pays. Argistis Ier dit: «Je partis avec les cavaliers et les fantassins de mes soldats rassemblés » 3). Cette parole dénote qu'il existait un système d'armée permanente toujours prête à marcher. Il semble qu'une partie de l'armée s'appelait « soldats de la Porte > 4) et était la garde royale. Salmanasar II ayant élevé des portes de bronze à l'est de Ninive, à l'endroit dit Balawat, sur l'une des bandes appliquées sur ces portes il fit sculpter les portraits en relief des soldats qu'il avait faits prisonniers dans l'armée d'Aramis. Le soldat ourartien y figure vêtu d'une tunique qui descend jusqu'à ses genoux; ses jambes sont nues; il a sur la tête le casque, sur le sommet duquel il y a deux exhaussements en hémicycle, c'est-à-dire deux cimiers l'un supportant l'autre; l'exhaussement supérieur est plus haut et plus gros que l'inférieur. Dans son armée, Aramis avait des machines de guerre 5). Les armes et les munitions ne laissaient rien à désirer. Comme l'infanterie, la cavalerie se trouvait dans une bonne condition. Du temps de Rousas Ier (env. 730-714 av. J.-C.) le district de Baris, dans la partie nord-ouest du royaume de Manas, était une dépendance du royaume d'Ourartou. Dans les places fortes de Tarui et de Tarmakisa, situées dans la région de Dala en Baris, « se trouvaient, dans des écuries, les chevaux, réserve de l'armée royale». Ce sont les paroles de Sargon dans sa Lettre au dieu Assour (ll. 188-191). Le roi ninivite, bon connaisseur de la situation militaire de Rousas Ier, nous dit assez pour que nous comprenions que le royaume d'Ourartou avait aussi une cavalerie en activité de service. Avant d'entrer en campagne, les rois d'Ourartou, très religieux qu'ils étaient, recouraient avec supplications à Haldis, aux Haldis et aux Haldisiens, en leur demandant leur assistance et protection

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Inscr. des Portes de Balawat (II, 6-III, 1) de Salman. II. <sup>2</sup> Annales de l'obélisque de Nimroud (ll. 144-145) du même roi. <sup>3</sup> Grande-Inscr. (VII, 43) d'Argistis I<sup>er</sup>. <sup>4</sup> Voy. la 6º inscr. (recto, l. 8) de Minuas I<sup>er</sup>. <sup>5</sup> Voir l'inscr. des Portes de Balawat (III, 2) de Salman. II.

divines. Argistis I'r et Šaridouris II, fils du précédent, déclarent avec satisfaction: « au nom de la divinité de Haldis le Seigneur, de Téisbas et d'Ardinis les dieux, dieux des citoyens demeurant en Biana vainqueurs des autres tous, les dieux combattirent à mes côtés ». Avec ces citoyens-soldats, qui ne pouvaient certes être partout et toujours victorieux, les rois d'Ourariou firent de grandes actions.

Tout d'abord, les petits dynastes vaincus se virent obligés de reconnaître la suzeraineté du souverain d'Ourartou et de lui payer un tribut. De la sorte, la plupart d'entre eux gardèrent leurs districts; il y eut, toutefois, des dynastes réfractaires à tout sentiment de bien public et d'intérêt général; le souverain d'Ourartou s'appropria simplement leurs territoires. Suivant l'esprit des anciens âges, la guerre à l'ennemi se faisait par le secours des incendies et de la destruction des villes, des palais et des maisons, incendies et destruction, auxquels recoururent volontiers quelques-uns des rois d'Ourartou. Dans le but d'être sûrs, par rapport à l'avenir, de la soumission des dynastes et des populations, ils prenaient des otages, sans compter les nombreux prisonniers qu'ils faisaient dans leurs territoires. Les rois d'Ourartou pratiquaient le pillage sur une vaste échelle; cependant, comme de juste, ils faisaient souvent du butin une large part au dieu suprême Haldis.

A l'époque où la cour royale d'Ourartou fut transportée au sud-est de Nairi, les conditions de la puissance suzeraine avaient pris un aspect bien clair et déterminé. En effet, Saridouris Ier dit pour sa propre personne: «1... roi grand, roi puissant, roi des multitudes, 2 roi de Nairi, roi sans rival, pasteur admirable des hommes, 3 qui ne craint point d'opposition, roi qui subjugue les désobéissants... 4... roi des rois, de tous ces rois tributs je reçus »1). Ses successeurs s'appellent: « aigles des aigles, rois des rois, grands seigneurs, grands rois ». Il est évident que, par ces titres, ils proclamaient leur suzeraineté sur la plupart des roitelets des pays de Nairi. Parfois les uns s'appelaient rois de Nairi, tandis que quelques autres se donnaient le titre de: « rois de Soura »2); mais presque tous se disaient: « rois de Biana, habitant la ville de Touspas, ville protégée, protégée par des fortifications ».

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Voy. l'inscr. n° 1 dans notre ouvr. précité. <sup>2</sup> C'est Ispouinis (environ 820-800) qui, tout le premier, prend ce titre.



Parmi les reines d'Ourartou, il ne nous est donné, jusqu'ici, de connaître que les trois suivantes: 1°, Siririas 'donnée comme une faveur, comme une grâce'; elle était l'épouse de Minuas I°r. 2°, 'Uanis' qui appartient à 'Uas', dieu des vents; celle-ci était l'épouse de Saridouris II. 3°, Érasinis 'aimable', probablement épouse de Rousas II. En ce qui concerne les princes du sang et les parents des rois d'Ourartou résidant en Biana, Sargon fait mention de « 260 personnes de la descendance royale » qu'il avait faites prisonnières; c'était du temps de Rousas Ier (l'an 714 av. J.-C.) ¹.

Les souverains d'Ourarţou réunissaient, à n'en pas douter, à leur qualité de rois celle de chefs religieux; au point de vue politique, l'avantage d'une pareille situation devait certes être très grand.

Ils nommaient des « légistes » pour les provinces ou districts; suivant les apparences, les légistes étaient des fonctionnaires revêtus de pouvoirs civils judiciaires et occupaient une haute place dans le mécanisme du gouvernement. Les rois d'Ourartou nommaient aussi les « chefs des mages, les gouverneurs des villes et les directeurs des villages » 2) tout en les destituant au besoin.

Comme nous l'avons dit précédemment, il est très probable que la faculté de faire graver des monuments ou inscriptions cunéiformes était un droit exclusivement réservé aux suzerains d'Ourartou.

2. Quant à la domination assyrienne, le pouvoir, exercé par les rois d'Assyrie sur les dynastes et les populations des pays de Nâiri, avait été, dès le début, très lourd et souverainement odieux. Il est hors de doute que c'étaient les exactions et les procédés tyranniques des fonctionnaires assyriens de tous les rangs et de tous les temps qui poussaient à de perpétuelles révoltes les populations, opprimées sous le joug odieux de l'étranger. Les soulèvements étaient immédiatement suivis des invasions des armées assyriennes conduites, pour la plupart, par les rois d'Assyrie en personne. Les moyens d'apaiser ou plutôt de punir les révoltes étaient on ne peut plus cruels et plus lamentables; des villages, des villes, parfois même des districts en-

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Annales (l. 108) de Sargon.

<sup>2</sup> Voir la 1re inscr. hist. (ll. 2-3) de Roušas Ier.

tiers étaient sans miséricorde livrés au feu et au massacre; les hommes étaient empalés, les enfants des deux sexes étaient jetés au feu par les soldats ivres de sang, qui, pour obéir aux ordres d'extermination émanés de leurs féroces rois, mettaient à mort tous sans exception, les innocents comme les auteurs des soulèvements. Quelques années après que les armées assyriennes s'étaient retirées du pays, l'étendard de la révolte était, dans diverses contrées, encore une fois élevé contre les Assyriens. Cet état de choses était devenu normal jusqu'à une époque voisine de la chute de l'empire d'Assyrie. La politique d'abaissement et d'oppression, constamment pratiquée par les rois de Ninive, ne pouvait certes être avantageuse pour les populations des pays de Nairi; tout progrès, ou soulagement, devait cesser au sein de la nation. Cependant, l'esprit déterminé et la volonté irréductible des dynastes et des populations ne faisaient que se maintenir à l'état d'hostilité contre Ninive et ses iniques fonctionnaires. Bien que tenus sous le joug de la servitude, dynastes et populations, à de rares exceptions près, conservaient avec soin leur existence et leurs traditions nationales, et ils les garderent jusqu'à la disparition de l'ennemi traditionnel. - Le pouvoir d'Assyrie fut unique dans son genre à maltraiter et à opprimer inexorablement les populations des pays de Nairi.

A la fin de chaque expédition militaire, les Assyriens emmenaient comme otages les enfants des roitelets et des personnages marquants des districts révoltés de Nâiri. — A une époque très ancienne, Salmanasar I<sup>er</sup> avait établi des colonies assyriennes dans quelques régions de l'ouest de Nâiri, afin qu'elles eussent à garder cette contrée contre les populations des autres parties de Nâiri. Cette façon d'agir était sans doute bien faite pour garder à l'empire les régions conquises.

Dans le même ordre d'idées, Tiglath-Piléser Ier, Assournasirabal, Šamsiramman IV, Tiglath-Piléser III, Sargon et Assourbanipal conduisaient en captivité des populations plus ou moins nombreuses. Tiglath-Piléser III avait ainsi pris environ 60,000 prisonniers, qu'il expatria avec toutes leurs divinités nationales, prisonnières et captives comme leurs adorateurs.

Dès les années des premières conquêtes assyriennes, les régions occidentales de Nâiri payaient des impôts et des tributs aux rois d'Assyrie. Selon que Tiglath-Piléser Ier en fait mention, jusqu'à l'année 1158 avant notre ère, les districts d'Alzi et

de Pouroukouzzi payaient des tributs à l'Assour. Comme tribut et impôt, les rois d'Assyrie recevaient de l'or, de l'argent, du bronze, du cuivre, du plomb, du fer, des vases et des ustensiles de cuivre, des chaudrons également de cuivre, des cuves et des vases en forme de coquille, des moutons, des chèvres, des bœufs jusqu'à 2000 têtes, des chevaux dont le nombre s'élevait jusqu'à 1200, des attelages de chevaux, des mulets, des chameaux à double bosse, des chars et des voitures, du vin; pour une fois, ils reçurent aussi des esclaves ou serfs. Salmanasar II, en parlant d'Assour-itti-Širou-riài, un roitelet de Kasiari-Masius, dit: «je reçus de lui ses nombreux tributs»; il dit aussi: «je reçus le riche tribut d'Asou le kirzanien». Šamsiramman IV écrit de sa propre personne: «Il reçut de tous les rois de Nâiri le tribut consistant en chevaux et en attelages de chevaux». Parfois le tribut de certains roitelets révoltés venait d'être augmenté.

Les rois d'Assyrie nommaient des gouverneurs dans les contrées de Nairi qui étaient sous leur domination directe. Suivant leurs inscriptions historiques et le IIº Canon des années des éponymes, Assournasirabal (885-860 av. J.-C.) avait établi des gouverneurs dans les différentes régions de Nairi et particulièrement dans le district de Kirrouri, à l'ouest de la mer inférieure de Nâiri. Il avait aussi nommé pour le vaste pays de Kirhou un gouverneur et un vicaire ou lieutenant de sa propre personne, comme aussi des fonctionnaires appelés ourasi 1) dans les localités occidentales du sud de l'Arzanène. Samsiramman IV (825-812 av. J.-C.) avait, de son côté, établi des gouverneurs ou préfets dans les districts de Kirrouri et d'Arbaha. Sous le règne d'Adadnirari III (812-783 av. J.-C.) les districts de Mazamoua, de Kirrouri, d'Arbaha et de Toushan de même que la ville d'Amidi avaient leurs gouverneurs et préfets. Sous Asourahiddina III (771-753 av. J.-C.), ces cinq dernières localités avaient toujours leurs gouverneurs assyriens. De son côté, Tiglath-Piléser III (745-727 av. J.-C.) avait ses préfets « comme directeurs des cantons » en Parsua et dans les régions orientales de la mer Kapoutan, dans le «pays de Nâiri»2) aussi bien que dans les différentes localités de Kirhou. De son temps Kirrouri et Arbaha et la ville de Toushan avaient leurs gouverneurs

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Le mot ourasi signific 'montagnard; de montagne' en laugage ourarțique.

<sup>2</sup> Probablement le district de Houbouskia.

assyriens, comme par le passé. Durant le règne de Salmanasar IV (727-722 av. J.-C.) la ville d'Amidi continuait également d'avoir son gouverneur nommé par le roi de Ninive. Sous Sargon (722-705 av. J.-C.) le gouvernatorat de Parsua continuait d'exister. Ce roi avait établi, en qualité de préfet, le ministre de son palais sur un district, qu'il avait enlevé à Roušas I<sup>er</sup>, roi d'Ourartou. De son temps, Amidi et Toushan avaient toujours leurs gouverneurs envoyés de Ninive. Bien qu'après Sargon il n'y eût point, dans les inscriptions cunéiformes assyriennes, quelque mention de gouverneurs assyriens, toutefois ceux-ci devaient exister dans toutes les régions méridionales des pays de Nairi jusqu'à la chute de l'empire d'Assyrie.

Deux rois d'Assyrie avaient construit deux villes dans le pays de Kirhou. Ainsi, dans ses Annales (I, 68-69) Assournașirabal dit: «je fis l'image de ma personne, j'écrivis sur elle ma puissante force et je l'élevai dans la ville d'Assournașiraplou, sur le lieu de la source, sur le mont Iqi». Il est très probable que c'était ce roi qui avait construit la ville susmentionnée. Le second roi, c'est Tiglath-Piléser III, qui, dans sa Tablette de Nimroud (ll. 28-30), écrit comme suit: «Je construisis une ville [dans l'emplacement de la forteresse], située au milieu du pays d'Oullouba, que je conquis sur le pays d'Ourarți et je la nommai Assour-ikiša».

Assournasirabal avait fait élever un palais dans la ville de Toushan, au sud-ouest de l'Arzanène, dont il dit dans ses Annales (II, 4-5): «J'y fondai un palais pour qu'il me serve de résidence royale... Je l'élevai depuis les fondements jusqu'au toit; je l'achevai».

D'après les découvertes faites jusqu'à ces dernières années et suivant les mentions mêmes faites dans quelques inscriptions assyriennes, certains rois d'Assyrie ont érigé, dans certains siècles, des monuments cunéiformes sur le territoire de l'Arménie. Elles sont: 1º l'inscription de Tiglath-Piléser Ier, découverte à Godjanlou, près de Manazkért, dans le territoire du haut Arsanias; 2º l'inscription du même roi, élevée dans la grotte de la rivière Soubnat, au centre de la Sophène; 3º l'inscription érigée dans la même grotte par Tiglath-Adar II; 4º l'inscription d'Assournasirabal, élevée de même dans la susdite grotte; 5º, 6º deux inscriptions de Salmanasar II, érigées dans la grotte susmentionnée; 7º l'inscription de Monolithe dudit Salmanasar II,

qui, étant découverte dans la localité appelée Kark ou Kourh, au sud-est de la ville d'Amid (Diarbékir), à une distance d'environ 20 milles anglais de cette dernière ville, fut transportée au Musée Britannique. Nous ne pouvons pas parler des inscriptions que certains rois d'Assyrie avaient érigées dans les pays de Nâiri-Ourarțou, mais qui ne sont pas découvertes jusqu'à ce jour.

Il va sans dire que les Assyriens occupaient, parmi les anciens peuples civilisés, une place considérable. Par leur influence politique, ils furent à même de communiquer en partie leur civilisation aux Grecs eux-mêmes, dont la statuaire était en grande partie inspirée à celle de l'Assyrie. Il semble que, en dehors de l'institution des monuments cunéiformes, il n'était entré en Ourartou aucun élément de civilisation propre à l'Assyrie. Il est vrai que des éléments lexicographiques avaient eu accès dans l'idiome ourartique comme aussi dans le dialecte qui, plus tard, serait reconnu comme l'arménien classique. Nous devons, sans doute, attribuer cela à l'influence politique de l'Assyrie. Cependant, comme ces éléments arrivent à peine à un total de 3 sur 100 dans le langage d'Ourartou, nous pouvons dire avec assurance que les populations de l'antique Arménie détestaient la civilisation de leurs ennemis héréditaires. Cela tenait à la diversité originelle du caractère ethnique aussi bien qu'à la différence de la religion des deux nations, de même qu'à l'amour sacré et invincible d'indépendance de ces populations montagnardes. Si Šaridouris Ier et ses successeurs ont emprunté à l'Assyrie l'écriture cunéiforme et s'en sont servis, il est très probable qu'ils ont voulu montrer par là à leurs nationaux et aux étrangers que les rois d'Ourartou ne le cédaient en rien aux rois de Ninive en fait de puissance, de grandeur et de civilisation. Mais l'avenir ne justifia pas tout-à-fait ces nobles sentiments.

# ÂGES HISTORIQUES DE LA HAUTE ANTIQUITÉ

Les pays de Nâiri sous les roitelets nationaux (env. 1410-860 av. J.-C.)

## CHAPITRE Ier

- I. Les populations de Nâiri et les roitelets nationaux. II. Début de la sujétion aux rois d'Assyrie. Assourouballit (env. 1410-1390 av. J.-C.). - III. Invasion assyrienne sous Adadnirari Ier (env. 1350-1330 av. J.-C.) dans les régions supérieures de la branche occidentale du Tigre. - IV. Salmanasar Ier (env. 1330-1310 av. J.-C.) se rend mattre des pavs de Niri et de Mousri, et s'empare de la ville d'Iri du pays de Kirhou. Colonies assyriennes. - V. Tiglath-Adar Ier (env. 1310-1270 av. J.-C.) se rend maître du pays de Kardou. — VI. Les Assyriens occupent les districts d'Alzi et de Pouroukouzzi. — VII. Les Mouski, les Hatti 1), les Ouroumi et les Kaski occupent les régions occidentales de Nâiri. Assourrisisi (env. 1130-1108 av. J.-C.) s'empare du pays d'Ada'us. - VIII. Tiglath-Piléser Ier (1108-env. 1080 av. J.-C.) fait trois expéditions contre les pays de Nâiri. - IX. Tiglath-Adar II (889-885 av. J.-C.) élève une inscription dans la grotte de la rivière Soubnat. — X. Assournasirabal (885-860 av. J.-C.) entreprend sa première expédition contre les pays de Nâiri, y compris le district d'Ourarti. Sa seconde, troisième et quatrième expéditions.
- I. Nous avons dit plus haut que, dans l'antiquité fort reculée, les populations de Nâiri se composaient presque entièrement de très nombreuses tribus d'une même nation 2). Dans la Sainte-Écriture (Genèse, XI, 28, 31 etc.) ces populations sont appelées Kasdi, une dénomination qui, nous l'avons dit, signifie 'adorateurs-du-dieu-qui-donne-Lumière' et qui correspond à l'appellation Haldi des inscriptions cunéiformes ourartiques. Sur ces populations ou tribus régnaient de nombreux petits dynastes. Tribus et dynastes faisaient partie de la grande famille aryenne ou indo-européenne et, en particulier, les peuples des pays de

¹ Ḥatti d'après les inscr. cunéif. assyr., et Ḥati d'après les monum. cunéif.
 ourartiques.
 ² Strabon (XI, xII, 4) dit pour son temps que l'Arménie était
 peuplée d'une infinité de petites tribus de montagnards ».

Nairi étaient frères jumeaux avec les peuples grécophones. Les roitelels de Nairi étaient des sires et des seigneurs indépendants les uns des autres, mais ils formaient des coalitions contre l'ennemi commun conquérant. Ces coalitions ne produisaient aucun effet, et l'étranger étendait toujours davantage sa domination dans les pays de Nairi.

II. Cet ennemi était le peuple assyrien, qui, par son origine et sa langue, formait une branche à part parmi les races sémitiques. Dans le xxe siècle avant l'ère chrétienne, le peuple assyrien étant sorti de la Babylonie, était monté vers le nord et s'était établi à cheval sur le cours moyen du Tigre. Les Égyptiens établirent sur eux leur domination, et lorsque, un siècle après, ils quittèrent cette partie de la Mésopotamie vers 1440, les Assyriens commencèrent à s'agrandir peu à peu au préjudice des petits peuples leurs voisins. Assourouballit, qui régna environ 1410-1390 av. J.-C., fut surement le premier roi d'Assyrie qui conquit une partie des pays de Nâiri, c'est-à-dire « le vaste pays de Soubari » 1) qui, selon toute probabilité, consistait au moins en la partie gauche dn sud-ouest de l'antique Arménie, à partir du mont Kasiari méridional jusqu'à l'Arsanias. « Assourouballit était un roi renommé; les princes voisins tâchaient, avec grand empressement, d'obtenir son alliance. En guerroyant, il étendit les limites de son royaume tout en ajoutant à ses propres pays le Soubari, qui était au nord de l'Assyrie > 2).

III. Environ cinquante ans après la mort d'Assourouballit, son troisième successeur « Adadnirari I<sup>er</sup> (env. 1350-1330 av. J.-C.), fils de Poudilou, eut le motif de s'arrêter dans les ré-

¹ Voy. la Tablette de pierre (recto, ll. 28-34) d'Adadnirari I°. — Il va sans dire que ce qui est dit de Ninus par Ctésias (ap. Diod. de Sicile, II, 1) n'est qu'une fiction. Cet historiographe dit: « Ninus fit une expédition en Arménie. Le roi Barzanès, ne se sentant pas de force à lui résister, lui promit de remplir ses ordres. Ainsi, Ninus accorda volontiers à Barzanès le royaume de ses ancêtres, et, ayant uni les troupes de celui-ci à sa propre armée, il envahit la Médie ». Ici Barzanès est représenté comme un monarque régnant sur toute l'Arménie, tandis qu'il est aujourd'hui universellement admis qu'avant le 1x° siècle de notre ère il n'y avait dans toute l'Arménie qu'une multitude de petits dynastes. D'ailleurs, Ninus n'est que la personnification du premier siècle des conquêtes assyriennes. ² G. Smith et A.-H. Sayce, Assyria, 1886, p. 28. Voy. aussi Fritz Hommel, Geschichte Babyloniens und Assyriens, 1885, p. 498.

gions du haut Tigre en combattant contre les habitants de Soubari; car, dans les ruines de l'ancienne Amid, près Diarbékir, on découvrit un beau sabre qui lui appartenait et qui, consacré par lui, se trouvait probablement dans un temple » 1). Il est donc manifeste que les populations de ces contrées, subjuguées par les Assyriens, ne se résignaient pas facilement à la perte de leur autonomie.

IV. Salmanasar I° (env. 1330-1310 av. J.-C.) se rendit maître des pays de Nirî (Nâiri) et de Mousri. Par la première de ces deux dénominations on comprenait probablement les régions supérieures de la branche occidentale du Tigre; la seconde était l'appellation d'un petit district situé à l'ouest de la Sophène, que Faustus de Byzance (IV, 24) mentionne sous le nom de Mzour²). Salmanasar I° s'empara aussi de la ville d'Iri³), située au sud du mont Kasiari septentrional (Antitaurus) et dans le pays de Kirhou. Il établit des colonies assyriennes dans le district de Ḥalzidipḥa⁴) et dans les villes fortifiées de Sinabou ou Kinabou et de Tidou. Les colons avaient la charge de défendre les régions conquises contre le reste des populations de Nâiri⁵).

De tout ce qui précède il s'ensuit que c'étaient des contrées du sud-ouest de l'antique Arménie qui avaient été les premières à tomber sous le pouvoir des rois d'Assyrie.

V. Tiglath-Adar I<sup>or</sup> (env. 1310-1270 av. J.-C.), fils et successeur de Salmanasar I<sup>er</sup>, inaugura, de son côté, l'invasion assyrienne dans une partie du sud-est des pays de Nâiri. Par une seule expédition il se rendit maître de Kardou <sup>6</sup>). Ainsi, certaines vastes contrées de l'ouest et de l'est de Nâiri étaient fortement entamées.

VI. Il est bien permis de dire avec assurance que dans le

¹ Boscawn, Notes on a ancient Assyrian Bronze Sword bearing a cuneiform inscription, dans les Transactions of the Society of Biblical Archeology, t. IV, pp. 347-348. G. Maspéro, Histoire ancienne des peuples de l'Orient classique, 1897, t. II, p. 607. ² Il semble que la position de la montagne appelée de nos jours Mouscher, située au nord de la ville de Malathia et sur la rive gauche de l'Euphrate, était le district même de Mousri-Mzour. Voir Fr. Hommel, Geschichte Babyl. und Assyr., 1885, p. 530. ³ Inscr. d'Obélisque brisé d'Assournașirabal, col. III. ⁴ Le canton d'Astâunite de la Sophène. ⁵ Annales (I, 102-103) et Monolithe (Il. 43-44) d'Assournașirabal. ⁶ La Gordyène des géographes classiques et le Gourouhou de la 1re inscription hist. (Il. 15/16, 24/25) d'Ispouinis et de Minuas Ier.

premier quart du XII° siècle avant notre ère la partie nord-ouest de l'antique Arménie était tombée sous la domination assyrienne. Peut-être c'était le roi Ninipbalasar (env. 1190-1170 av. J.-C.) qui s'était, tout le premier, emparé des districts d'Alzi et de Pouroukouzzi. Jusqu'à l'an 1158 1), ces deux districts payaient tribut aux rois d'Assyrie.

VII. Dans cette même année les Mouski et leurs roitelets s'emparèrent des deux districts susmentionnés <sup>2</sup>). Sous Assourahiddina I<sup>er</sup> (env. 1170-1150 av. J.-C.) et ses successeurs immédiats, la puissance de l'Assyrie avait commencé à déchoir; ainsi les petits dynastes des Mouski avaient été à même de garder sous leur pouvoir les deux districts susénoncés. D'un autre côté, les Ḥatti, les Ouroumi et les Kaski avaient pris des villes du pays de Soubarti.

Malgré cet état de choses, Assourrisisi (env. 1130-1108 av. J.-C.), roi d'Assyrie, réussit à occuper le district d'Ada'us dans la Gordyène 3).

VIII. Une grande partie des roitelets et des peuples des pays de Nâiri voulurent mettre à profit la faiblesse de la puissance d'Assyrie. Dans le but de secouer le joug de l'étranger, ils avaient formé une coalition, lorsque Tiglath-Piléser I° (1108-env. 1080 av. J.-C.) succéda à son père Assourrisisi. Ce puissant roi, dans les cinq premières années de son règne, fit trois expéditions dans les pays de Nâiri.

Dans la première expédition 4), qu'il entreprit l'année même de son avènement au trône, non seulement il récupéra les districts de Soubarti, d'Alzi et de Pouroukouzzi, mais il subjugua aussi les deux parties de Kourhi, celle d'occident et celle d'orient. Au sujet de Kourhi occidental Tiglath-Piléser Ier dit (*Prisme*, II, 17-33): « comme le bélier, la machine de guerre, je foulai aux pieds les troupes de Kourhi. Dans les endroits boisés des montagnes j'empilai les corps de leurs guerriers. Par la rivière

¹ Voyez le Prisme (I, 62-66) de Tiglath-Piléser Ier, et comparez l'année 1158 avec celle de l'avènement (1108) de ce roi. ² La nation des Mouski occupait une grande partie du nord-est de la Cappadoce. Une partie de son territoire fut, dans la suite, appelée Arménie-Mineure. Voyez pour le reste les indications de la note précèdente. ² Annales de la tablette d'argile (verso, ll. 20-21). Le pays d'Ada'us est aussi mentionné dans le Prisme (III, 70) de Tigl.-Pil. Ier et dans les Annales (I, 55, d'Assournasirabal. ⁴ Tigl.-Pil. Ier, Prisme, (I, 62-94. II, 1-102. III, 1-95).

Nami je fis passer dans le Tigre les corps de leurs combattants... Leur dépouille et leurs biens j'emportai ». Il dit aussi (Ibid., II, 89-96): «Les pays d'Alzi et de Pouroukouzzi, qui avaient refusé de payer leurs tributs et impôts, je les soumis au lourd joug de ma domination. Chaque année ils avaient l'obligation d'apporter devant moi leurs tributs et leurs impôts, dans la ville d'Assour > 1). Quant à la partie orientale de Kourhi, le roi victorieux dit (Ibid., III, 45-91): «Je marchai à travers les monts Idni et Âya, lieux de difficile accès; montagnes élevées qui étaient aiguës comme la pointe d'un poignard et rien moins que propres à la marche de mes chars de guerre...; je marchai à travers de montagnes escarpées. Tout le pays de Kourhi réunit ses nombreuses troupes; ils prirent les armes pour livrer bataille; sur le mont Azoutabgis... je combattis avec eux et je les vainquis... Je détruisis les pays de Saraus et d'Ammaus... en les rendant pareils à un amas de décombres. Je combattis avec leurs troupes sur le mont Aramou, je les vainquis; pareils aux grains de sésame, je répandis sur le sol les corps de leurs combattants. Je m'emparai de leurs villes; j'emportai leurs dieux; j'emmenai avec moi leurs prisonniers et leurs biens...; je les soumis au joug de ma domination; je les assujettis à Assour, mon seigneur ».

La seconde expédition <sup>2</sup>) était plus difficile encore. On dirait que presque toutes les populations de Nairi ne visaient qu'à se délivrer une bonne fois du joug dégradant de l'Assyrie. Tout d'abord, 23 roitelets de Nairi s'étaient coalisés contre le roi d'Assour; leur nombre augmenta et monta jusqu'à 60; ils eurent aussi d'autres auxiliaires. Tiglath-Piléser entra d'abord dans le pays de Kirhi occidental et remporta une victoire sur les troupes de ce pays dans une bataille qu'il leur livra sur le mont Hiriha <sup>3</sup>). En Kirhi non seulement il fit des prisonniers de guerre, mais il enleva aux habitants leurs biens et 25 de leurs dieux, tout en les soumettant à des tributs et impôts. (Lorsque, à la fin de cette campagne, il rentra à Assour, sa résidence royale, les 25 dieux furent donnés par lui en présents à ses dieux et déesses.) Au cours de cette campagne, Tiglath-Piléser traversa

La capitale des temps antiques d'Assyrie.
 Prisme (IV, 7-101. V, 1-32).
 Le mont Karké des auteurs arméniens, situé au nord-est de la ville de Mousch.

le fleuve Arsanias, marcha contre l'armée des dynastes coalisés, remporta sur eux une grande victoire et les poursuivit jusqu'à la mer supérieure de Nairi. A ce propos le roi d'Assour dit (*1bid.*, IV, 91-94): «Sur les sommets des montagnes et près de leurs villes, pareils aux grains de sésame je répandis les corps de leurs combattants». Les dynastes coalisés furent faits prisonniers; mais Tiglath-Piléser ayant reçu d'eux serment de perpétuelle sujétion et leurs enfants pour otages, leur donna la liberté. Le vainqueur leur imposa le tribut de 1,200 chevaux et de 2,000 bœufs. Au nombre de ces dynastes se trouvait Sini Daiàini (Dia'uhinis), le roitelet de Tarônite.

La troisième expédition 1) de Tiglath-Piléser Ier était faite contre le pays de Mousri, à l'ouest de la Sophène. Malgré le secours des Qoumani, l'armée assyrienne, commandée par son roi victorieux, battit les troupes de ces deux petites populations. Le vainqueur prit des otages sur les habitants de Mousri et les obligea à lui payer des tributs et impôts; quant aux Qoumani, il augmenta ce qu'ils payaient par le passé au roi d'Assyrie, sous forme de tribut.

Tiglath-Piléser I<sup>er</sup> fut le prototype de ses successeurs au trône de l'Assyrie. Dans ses expéditions militaires, partout où il se trouvait, il s'offrait ferme le luxe de tueries, d'incendies, de destructions et de pillages. La guerre terminée, souvent les prisonniers, et des otages toujours, suivaient le vainqueur dans sa capitale.

IX. Les coups donnés aux populations de Nâiri par Tiglath-Piléser I<sup>er</sup> étaient certes faits pour les jeter dans un affaiblissement profond. A partir de cette époque, plus de deux siècles devaient s'écouler dans un calme sans que quelque trouble vînt, selon toute probabilité, provoquer de nouvelles invasions. Il semble donc que ce ne fut que sous le règne de Tiglath-Adar II (889-885 av. J.-C.) que certains soulèvements avaient commencé à se produire dans quelques régions occidentales de Nâiri, ce qui aurait donné à ce roi l'occasion de se rendre jusqu'à la rivière Soubnat et d'élever, dans la grotte de cette rivière, un monument cunéiforme, où il dit d'avoir soumis et subjugué des populations.

X. Cependant, sous le règne d'Assournasirabal (885-860 av.

<sup>1</sup> Prisme, V, 67-100. VI, 1-38.

J.-C.), fils et successeur du précédent, de profondes agitations se produisent dans les pays de Nâiri. Toutes les populations y sont envahies de l'esprit d'un profond mécontentement. On dirait qu'on y sentait l'inévitable nécessité d'avoir un chef suprême, un souverain sur les dynastes de ces populations et de former ainsi l'union politique nationale. Pour la première fois il est fait mention d'Ourarți 1), un district dont les roitelets sont appelés au rôle glorieux de faire constamment la guerre à l'ennemi de la commune patrie et d'y réussir au grand profit de la majeure partie des populations. Ce fut sans doute pour ces raisons qu'Assournasirabal se vit obligé de porter par quatre fois la guerre dans la plus grande partie de Nâiri, en y répandant les malheurs de toutes sortes.

D'abord, l'an 884, il marcha contre le pays de Noummi (Nimmi) qui, sur la droite de l'Arsanias supérieur, était un district montueux. «La montagne était d'un accès très difficile;... le sommet de la montagne s'élevait comme la pointe d'un poignard de fer, et un oiseau ailé du ciel ne l'atteint pas. Les habitants avaient bâti leur forteresse sur cette montagne > 2). Assournasirabal y écrasa leurs troupes, détruisit ou incendia leurs villes. C'était sans doute dans cette première expédition que ce roi, le premier entre tous les souverains d'Assyrie, avait marché contre le district d'Ourarți. Cependant, il paraît certain qu'il n'y avait rien fait de mémorable 3), ou bien il n'avait pas pénétré dans l'intérieur de son territoire. Bien que dans son inscription Standard (l. 9) il dise en parlant de sa propre personne: « de sa propre main il s'empara à partir des sources de la rivière Soubnat jusqu'à Ourarti, dans ses Annales il ne fait aucune mention de ce district. Assournasirabal quittant ces régions descendit vers la mer inférieure de Nairi, et reçut les tributs des districts de Houbouskia et de Kirrouri, situés à l'ouest de ladite mer, comme aussi le tribut du district de Kirzani, situé au nord de la même mer; sur ces trois districts il établit des préfets assyriens. Ces tributs consistaient en chevaux, mulets (?), animaux de race bovine, moutons, vin, ustensiles de cuivre, or, argent, bronze et plomb. Nul doute que ces tributs n'aient été imposés sur ces régions par les prédécesseurs d'Assournasirabal;

Voir l'inscr. Standard (l. 9) d'Assournașirabal.
 Annales (I, 48-49 d'Assourn.
 Peut-être même qu'il y avait subi une défaite.

car, c'était l'année suivante de son avenement qu'il les recevait comme s'ils étaient des tributs depuis longtemps imposés aux populations des districts susmentionnés. Le roi d'Assyrie fut ici obligé de tourner ses armes contre les villes du vaste pays de Kirhi (Kourhi), du côté de la branche occidentale du Tigre. Les habitants de la ville de Nistoun se signalèrent par leur intrépide défense. Leur « armée prit la fuite et occupa un rocher de montagne en saillie vis-à-vis Nistoun; le rocher, pareil à un nuage du ciel, penchait du haut vers le bas > 1). Cependant. toutes les villes durent ouvrir leurs portes devant l'ennemi. Les populations se virent obligées d'accepter la paix moyennant le payement de tributs et d'impôts; elles durent recevoir, de la main du vainqueur, des préfets assyriens. Au mois d'août de la même année, Assournasirabal marcha avec son armée contre le pays d'Atkoun et certains autres districts du midi de la Gordyène pour étouffer les soulèvements qui venaient d'y éclater 2).

La seconde expédition fut entreprise par Assournasirabal l'an 883. Les colonies assyriennes, établies dans la partie orientale de la Sophène, s'étaient mises en état de révolte. Le roi y mit promptement fin; ensuite il s'empara de la ville de Marirou, du district de Nirbou et de la forteresse de Tila. Il livra au feu les villes de Nirbou et abattit leurs fortes murailles. A ce sujet Assournasirabal dit 3): « Ceux qui restaient des habitants de Nirbou, qui devant mes armes avaient pris la fuite, descendirent et embrassèrent mes pieds. Je les laissai habiter leurs villes et leurs beaux édifices;... j'élevai le taux des tributs et des impôts plus qu'ils ne payaient par le passé et je les y soumis. Je pris leurs fils en otage ». Du côté du nord-est de la Sophène le roi descendit dans la partie occidentale de l'Arzanène, où il prit la ville de Tousha, et il y bâtit un palais pour sa propre résidence. Il fit venir à Tousha les Assyriens indigents qui se trouvaient à Soupri, un district dans la partie ouest de la Sophène. D'un côté Assournasirabal se faisait payer les tributs des dynastes de tous les pays soumis de Nairi et, de l'autre, il nommait des gouverneurs assyriens sur la plupart de ces pays. Lorsque, en quittant le sud-ouest d'Arzanène, il retournait à Ninive, il soumit les villes révoltées de Kirhi. Le roi d'Assyrie

Digitized by Google

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Annales (I, 62) d'Assourn. <sup>2</sup> Ibid., I, 44-73. <sup>3</sup> Ibid., II, 9-10.

dit 1): « La crainte d'Assour, mon seigneur, abattit les habitants de Houbouska et de Kirzan; comme tributs et impôts, ils apportèrent à ma présence de l'argent, de l'or, des chevaux, des vêtements tout confectionnés, des animaux de race bovine, des moutons et du vin ».

Dans la troisième expédition, qu'Assournasirabal entreprit en 880, nous le voyons marcher contre les villes de Matiati, d'Irsia et d'autres encore, situées au sud-ouest de l'Arzanène. Ces villes s'étaient soulevées contre les autorités assyriennes; le roi les prit, les livra à l'incendie et les détruisit. Des soulèvements s'étaient aussi produits en Sophène et qui invitaient sur le pays les terribles armes du roi. Assournasirabal, suivi de son armée, passa sur des radeaux le Tigre; il s'empara de la forteresse de Pitoura dans le district de Dirra; il prit aussi la ville de Koukounou, à l'entrée du défilé du mont Matni. Les malheureux habitants de ces deux localités furent victimes de la dernière cruauté du vainqueur. Assournasirabal en parle en ces termes<sup>2</sup>): Parmi les habitants de Pitoura « je fis prisonniers plusieurs qui survivaient aux autres; je brûlai tous les autres dans le feu. Je m'emparai de leur riche butin. Devant la porte de la ville j'élevai une pyramide de têtes et de tous ceux qui restaient vivants; près de la porte de leur ville je fichai sur des pals 700 personnes; je ruinai et détruisis la ville..... Je brûlai dans le feu leurs enfants mâles et leurs jeunes filles. Il y avait certes là de quoi s'enorgueillir pour en perpétuer le souvenir dans un monument cunéiforme! Assournasirabal quittant ces régions descendit vers le midi, à Kirhi, où il y avait des mouvements d'insurrection. Envahis de terreur, les habitants aussi bien que les troupes de la ville d'Arbaki gagnèrent le mont Matni. Le roi de Ninive y tua 1000 soldats et fit 2000 prisonniers; il s'empara de la ville d'Arbaki et des forteresses d'Iyaya et de Salaniba. Dans la ville d'Amidi, les notables avaient mis à mort leur dynaste Ammiba'la, roitelet de Bit-Zamani. Dans le but de venger la mort de ce dernier, Assournasirabal marcha contre les régicides, et il couronna son trop grand zèle pour son vassal assassiné en enlevant au trésor de celui-ci, entre autres objets, 2 talents d'or, 2 talents d'argent, des sièges d'or et d'ivoire qu'il em-

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Ibid., I, 99. II, 1-23, 80-81. <sup>2</sup> Ibid., II, 108-110.

porta avec lui à Ninive à la fin de l'expédition. Les Aroumi (ou Arimi) dont le territoire était situé dans la partie occidentale de la Sophène, s'étaient emparés des forteresses de Sinabou (= Kinabou) et de Tidou et avaient emmené dans leur district comme prisonniers tous les Assyriens, qui y étaient établis jadis par Salmanasar I<sup>er</sup>. Assournașirabal s'empara, à son tour, de ces deux lieux fortiflés, et il réintégra ces Assyriens dans leurs anciennes résidences. Sur la plupart des localités subjuguées du sud-ouest de Nâiri, le roi de Ninive avait nommé des « lieutenants de sa propre personne », des préfets et des fonctionnaires ourasi 1). Le jour où il reprenait le chemin de Ninive, il laissait derrière lui, dans les pays de Nâiri, 250 villes (?!) abattues et détruites avec leurs murailles et fortifications renversées 2).

L'an 867 forme la date de la quatrième expédition d'Assournasirabal dans les pays de Nairi. Presque toute l'Arzanène et, au nord-est de ce pays, la partie supérieure de Kirhi s'étaient soulevées contre la domination assyrienne. Assournasirabal. malgré l'énergique résistance des populations révoltées, réprima le soulèvement dans le district d'Assr 3) et s'empara des villes fortifiées d'Oumalia et de Hiranou dans le Kirhi. De ces régions il remonta vers le nord, et le district de Dirria (Dirra) vit encore une fois les armées assyriennes. Les villes situées entre le mont Amadani et celui d'Arqania aussi bien que celles du district de Zamba furent livrées au feu. Assournasirabal prit des otages de toutes les populations de Kirhi et descendit au sud-ouest de ce pays. L'armée assyrienne prit d'assaut la forteresse de Damdamousa, dans le district de Bit-Zamani; elle y fit 3000 prisonniers. Le roitelet Ilani avait succédé à Ammiba'la; Amidi, la capitale de ce dynaste, fut le théatre des scènes épouvantables. Assournasirabal nous les décrit en ces termes 4): « devant la porte de la ville j'élevai une pyramide de têtes; autour de sa ville je fichai les survivants sur des pals. J'ordonnai le massacre des citoyens dans la porte de sa ville ». A ce prix, l'ordre régnait à Amidi. Assournasirabal pouvait désormais retourner à Ninive. Chemin faisant, l'armée assyrienne prit d'as-

Digitized by Google

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Ibid., II, 86-125. Monolithe (II. 42-53) d'Assourn.

<sup>2</sup> Annales (II, 117) d'Assourn.

<sup>3</sup> Le canton d'Aznouaš-Sor, au centre du sud de l'Arzanène.

<sup>4</sup> Annales (III, 108-109) d'Assourn.

saut Ouda, la forteresse du dynaste Laptouri; le roi d'Assyrie y fit 3000 prisonniers, qu'il emmena dans sa capitale 1). Cette dernière campagne, bien que conduite dans une sphère un peu restreinte, finissait par être plus sanglante et plus désastreuse que les précédentes. Assournasirabal pouvait dire: « je conquis les vastes pays de Nairi dans toute leur étendue » 2). Dans le but de s'assurer de leur soumission, non seulement il y établit des gouverneurs assyriens, mais il y nomma aussi « des lieutenants de sa propre personne » 3). Il mit directement sous sa propre administration le pays de Mallanou 4) et la ville fortifiée de Damdamousa du district de Bit-Zamani.

Le roi d'Assyrie, le sanguinaire, finissait ses jours en 860 avant notre ère.

# ANCIENS ÂGES HISTORIQUES PREMIÈRE PÉRIODE

Royaume d'Ourartou - Dynastie Aramienne (860-518 av. J.-C.)

## CHAPITRE Ier.

## 1. ARAMIS (860-env. 843 av. J.-C.).

- I. Le but politique du règne d'Aramis. II. Salmanasar II (860-825 av. J.-C.) marche en personne pour la première fois contre Houbouskia et contre Ourartou (860 av. J.-C.). III. Salmanasar II marche en personne pour la seconde fois contre le pays de Nâiri et contre Ourartou (857 av. J.-C.). IV. Expédition de Salmanasar II contre le district de Zamoua (856 av. J.-C.). V. Salmanasar II marche en personne pour la troisième fois contre Ourartou (845 av. J.-C.). VI. Expédition de Salmanasar II contre Kasiari (Masius). Sa visite en Soubari.
- I. Nul doute que les malheurs et les souffrances, auxquels les populations congénères des pays de Nairi furent en butte sous le règne d'Assournasirabal, n'aient exercé une profonde impres-
- <sup>1</sup> Ibid., III, 92-113. <sup>2</sup> Ibid., II, 131. <sup>3</sup> Ibid., III, 104. Monolithe (l. 51) d'Assourn. <sup>4</sup> Ce district était probablement situé au centre du sud de l'Arzanène.

sion sur l'esprit des roitelets de ces populations. Suivant l'inscription de Monolithe (I, 14, 24) de Salmanasar II, fils et successeur d'Assournașirabal, en 860 le roitelet Aramis 1) régnait dans le district d'Ourartou. Ce dynaste, témoin oculaire des souffrances de ses nationaux et de l'affaissement de sa patrie, qui était foulée aux pieds par l'étranger, résolut de prendre en main la cause de tous les dynastes et de toutes les populations de Nâiri, de les réunir sous son pouvoir, de rejeter l'étranger hors du sol national et d'établir sinon l'unité, du moins l'union nationale. Moise de Khorène (I, 13) est dans le vrai lorsqu'il dit d'Aram que « c'était un personnage diligent et patriote;... il préférait de mourir pour la patrie que de voir que les rejetons des étrangers foulaient aux pieds les frontières de la patrie et que des hommes d'un autre pays exerçaient du pouvoir sur les personnes qui étaient du même sang que lui ».

II. Pour atteindre son but, Aramis avait sans doute mis la main à la grande œuvre et son second successeur la poursuivait avec ténacité; autant de raisons pour lesquelles Salmanasar II porta trois fois en personne la guerre contre Ourartou, deux autres fois il y envoya les armées assyriennes sous les ordres de leur généralissime, et à différentes reprises il marcha contre certains pays de second ordre de Nâiri.

Tout d'abord en 860, l'année même de son avènement au trône, Salmanasar II entra en Nâiri du côte du sud-est et s'empara de la forteresse d'Aridi. A la nouvelle que les armées assyriennes venaient de franchir la frontière, certains roitelets de Nâiri s'empressèrent de faire porter leurs tributs à Salma-

¹ Cette dénomination est le mot aram 'haut, élevé' de l'idiome araméen. Au nord-est de la ville d'Alep moderne et sur la rive droite de l'Euphrate, il existait une ville nommée Karkémis. Un des habitants de cette ville se nommait «Aramis-roi-des dieux», ce que les Assyriens, après qu'ils eurent conquis la ville, ont traduit dans leur idiome: «Aramis-šar-ilâni». Ainsi, on voit qu'Aramis était le nom ou une épithète d'un dieu des régions susmentionnées. Voir Sayce, Transact. of the Soc. of Bibl. Archeol., t. VII, p. 291. — Voyez chez Moïse de Khorène (I, 12-14) les récits sur Aram, roi d'Arménie; la valeur historique de ses récits est nulle ou peu s'en faut. Cette remarque doit s'étendre aussi sur les récits qu'il fait des faits et gestes de certains rois d'Arménie, dont les noms, que nous relèverons ultérieurement dans les notes, concordent avec un certain nombre de ceux qui sont mentionnés dans les documents épigraphiques ou écrits vraiment historiques.

nasar en Aridi. C'était sans doute la crainte qui leur inspirait ce moyen pour détourner la colère du nouveau mattre. En effet, comme le district de Houbouskia avait opposé de la résistance à Salmanasar, le chef-lieu de ce district, portant la même dénomination, et cent¹) autres villes de Houbouskia payèrent leur crime d'insoumission par l'incendie commandé par l'envahisseur. Parti de ce district, Salmanasar marcha directement vers le nord-ouest contre le district d'Aramis. Il y prit la forteresse de Sougounia et livra au feu quatorze villes. Après ces faits il descendit vers le lac Thôspite et quitta ensuite Nâiri²). Comme, dans son inscription de Monolithe, Salmanasar II fait mention de cette première campagne par des phrases rapides et furtives, il est très probable que non seulement il n'avait pas remporté une victoire sur Aramis, mais il en avait essuyé une entière défaite, dont il se vengea par l'incendie des villes.

III. Après cette première expédition, lorsque Salmanasar faisait la guerre en Mésopotamie et en Syrie, Aramis s'occupait, selon toute vraisemblance, à étendre son pouvoir vers l'est et le sud-est. C'était apparemment cet état de choses qui avait donné occasion au roi de Ninive d'entreprendre en personne et pour la seconde fois, en 857 av. J.-C., la campagne contre Ourartou et, en général, contre les pays de Nairi. Il entra donc, du côté du sud-ouest, dans le district de Bît-Zamani, dont le chef-lieu était la ville d'Amidi. De là, en remontant vers le nord, il se rendit mattre d'Inziti tout en y ravageant et détruisant les villes. Nul doute, par conséquent, que la population de ce district n'y ait élevé l'étendard de la révolte. Il traversa ensuite l'Arsanias et se dirigea vers le nord-est de Nairi. Les districts de Souhmi et de Dâiâni (Dia'uhini) subirent le même sort qu'Inziti. Lorsque l'armée de Salmanasar arrivait devant Arzaskou, la capitale ou le chef-lieu d'Ourarti, Aramis se retira avec son armée sur les montagnes du district d'Addouri. Dans la bataille, qui ne tarda pas à avoir lieu, l'armée d'Ourartou éprouva une défaite; 3400 soldats ourartiens périrent dans cette journée. Cette fois le sort des armes ne favorisa certes pas Aramis. Salmanasar II s'en vante dans son inscription de Monolithe (II, 50-53) en disant: « je m'emparai de son camp; j'emportai des montagnes ses chars

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Parmi ces prétendues villes il y avait certes des bourgs et des villages.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Voy. le *Monolithe* (I, 14-26) de Salman. II.

de guerre, ses cavaliers, ses chevaux, ses mulets et ses richesses. Arramou, pour sauver sa vie, était monté sur une montagne de difficile accès;... je ravageai, je détruisis, je brûlai Arzaskou avec les villes de son territoire; devant sa porte j'élevai une pyramide de têtes. Dans l'inscription des Portes de Balawat (III, 2) il y ajoute: «les machines de guerre d'Aramis, ses trésors royaux et ses bagages je pris ». Après cette victoire, lorsque l'armée assyrienne descendait vers la mer supérieure de Nairi, Salmanasar s'emparait de différentes villes; il brûlait les unes et détruisait les autres. Comme le dynaste de Zanzouina, en signe de sa soumission, lui offrait des présents, Salmanasar lui témoigna sa bienveillance. Il se conduisit de la même façon avec Asau, le dynaste du pays de Kirzan, au nord de la mer inférieure de Nairi. Cependant, comme le roitelet de Houbouskia lui avait montré de l'hostilité, il s'empara de sa ville royale, y fit du butin et 3000 prisonniers qu'il emmena dans la ville d'Assour. Dans cette campagne Salmanasar traversa tout le vaste Nairi en y faisant la guerre d'un bout à l'autre. A ce sujet il dit 1): « J'entrai dans le pas d'Inziti, je sortis du pas de Kirrouri dans la partie supérieure d'Arbelles ».

IV. En 856, Salmanasar II porta la guerre contre quelques villes du district de Zamoua ou Mazamoua, situé au sud-ouest de la mer inférieure de Nâiri. Le peuple et la petite armée de Mazamoua se réfugièrent dans le milieu de la mer. Là Salmanasar leur livra une forte bataille, qui eut probablement lieu sur des radeaux ou des grandes barques. Au sujet de cette bataille le roi d'Assyrie nous informe en disant<sup>2</sup>): « de leur sang je teignis la mer comme la laine ».

Dans la partie supérieure de la bande:

« J'élevai une image près de la mer de Nâiri; j'offris des sacrifices à mes dieux ».

Dans la partie inférieure de la bande:

- «La ville de Sougouni d'Arami l'ourartien».
- <sup>2</sup> Monolithe (II, 75-78) de Salman. II. Annales de l'obélisque de Nimroud (II. 50-52). Portes de Balawat (II, 2).

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Monolithe (II, 30, 41-66) de Salmanasar II. Annales de l'obélisque de Nimroud (II. 35, 42-44). Inscr. no 12 chez Layard (I, 17-19. II, 1-8). Inscr. de la grotte de la rivière de Soubnat (II. 10-14). Inscr. des Portes de Balawat (II, 5-6. III, 1-3). Les interprétations, relatives aux sculptures de la bande (tablette XIV) qui représente Ourariou sur les Portes de Balawat, sont les suivantes:

V. Depuis la seconde guerre d'Ourartou douze ans s'étaient écoulés sans qu'Aramis eût fait parler de lui. Mais dans cet intervalle de temps il avait sans doute entrepris, encore une fois, l'exécution de son patriotique plan pour inviter à la fin sur lui et sur son pays une nouvelle expédition assyrienne. En effet, en 845 Salmanasar II, à la tête de son armée, entra pour la troisième fois en Ourartou. Comme dans sa seconde campagne, il entra en Nairi du côté du sud-ouest; il éleva une inscription dans la grotte de la rivière Soubnat; franchit le pas de l'entrée du district de Touniboun et entra dans le territoire du roitelet Asia, de la maison des Dâiâni (Dia'uhini). Ce dynaste témoigna une humble soumission au roi d'Assyrie et, en guise de tribut, lui livra de nombreux chevaux. Salmanasar fit faire une sienne image et l'érigea au centre de la ville royale de ce roitelet. L'armée assyrienne se trouvait donc campée dans la Tarônite. Cependant, Salmanasar II n'osa pas marcher sur Arzaskoun, le chef-lieu d'Ourartou; il ne livra pas, non plus, bataille à Aramis. En quittant le territoire du dynaste des Dia'uhini, il se dirigea vers l'est tout en ravageant et brûlant les villes du roi d'Ourartou «jusqu'aux sources de l'Euphrate» oriental 1). Ainsi, le mobile de la troisième campagne de Salmanasar II contre Ourartou se révèle d'une façon manifeste par ces paroles du monarque assyrien. Aramis étendait son territoire et, par conséquent, son pouvoir sur les régions orientales de Nâiri, au préjudice de la domination assyrienne.

Aramis le patriote et le vaillant avait donc atteint en partie son but politique au grand profit de sa nation. Il laissa à ses successeurs le soin de poursuivre l'exécution de ses desseins.

VI. En 855, Salmanasar II s'étant rendu maître des villes fortifiées situées sur la chaîne de montagnes Kasiari (Masius), y avait reçu le tribut d'un petit dynaste <sup>2</sup>). En 853, il avait visité le pays de Soubari et, à cette occasion, il avait érigé une inscription cunéiforme dans la grotte de la rivière Soubnat <sup>3</sup>).



<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Inscr. de Taureau de Nimroud (ll. 30-31) de Salman. II. Annales de l'obélisque de Nimroud (ll. 92-93). En 853 et 845 Salmanasar II avait érigé deux inscriptions dans la grotte de la rivière Soubnat. Conf. le passage de la seconde inscr. relatif à cette troisième campagne.

<sup>2</sup> Annales de l'obélisque de Nimroud (ll. 52-54) de Salman. II.

<sup>3</sup> Ibid., ll. 67-72.

#### CHAPITRE II.

- 2. LOUTIBRIS (env. 843-835 av. J.-C.).
- 3. ŠARIDOURIS Ier (env. 835-820 av. J.-C.).
- I. Loutibris, roi d'Ourarjou. Salmanasar II visite le pays de Parsua (836 av. J.-C.). II. Šaridouris I°, roi d'Ourarjou. Salmanasar II envoie le généralissime de son armée contre Šaridouris I° en Ourarjou (833 av. J.-C.). III. L'armée assyrienne envahit Kirhi (831 av. J.-C.). Elle envahit aussi la partie sud-est de Nâiri (830 av. J.-C.). IV. Dernière invasion de l'armée assyrienne dans le sud-est de Nâiri, et dernière guerre portée en Ourarjou (829 av. J.-C.). V. Šaridouris I° descend dans le district de Biana et bâtit la forteresse de Van. VI. Ses successeurs se donnent le titre de «rois de Biana». VII. Šaridouris I° emprunte à l'Assyrie l'écriture cunéiforme. VIII. Le district d'Arrapha et la ville d'Amidi prennent le parti du rebelle Assourdaninbal.
- I. Selon toute probabilité, Aramis eut pour successeur Loutibris, dont le nom offre le sens de: « insulteur-du joug, \* réfractaire-au joug » 1). Comme Šaridouris I er fait sa propre généalogie en se nommant « fils de Loutibris » 2), il paraît certain que celui-ci avait été le successeur immédiat d'Aramis; mais la généalogie de Loutibris nous reste cachée. De son temps, les Assyriens ne firent pas la guerre aux roitelets de Nairi; ils ne firent pas, non plus, une campagne contre Ourartou; cet état de choses nous laisse dans l'ignorance de ses actions de n'importe quelle nature.

En 836, Salmanasar II s'était rendu en Parsua pour visiter ce district; il y reçut les tributs de 27 roitelets de ce pays 3).

II. Tout porte à croire que Loutibris eut pour successeur Saridouris 4) I<sup>er</sup>. Celui-ci poursuivit avec énergie le but patriotique d'Aramis. Au début du règne de Saridouris I<sup>er</sup>, la ville royale d'Ourartou était encore au nord de l'Arsanias <sup>5</sup>). C'était

¹ L'appellation de Loutibris étant un mot composé, comparez: «Lout-», arm. cl. louz 'joug', et «-ibris», gr. δβρίζω 'insulter'. ² Voy. dans notre ouvrage précité l'inscr. hist. de Saridouris I°r, n° 1, ll. 1/1, 4/5, 5/6. ² Annales de l'obélisque de Nimroud (ll. 119-120) de Salman. II. ⁴ Šaridouris ou Šaridour offre le sens de « donné-en présent-par Šaris»; voy. dans notre ouvrage précité, pp. 415-416. ⁵ Conf. le passage des Annales de l'obélisque de Nimroud (ll. 142-144) de Salman. II.

sans' doute parce que Saridouris avait soumis à son autorité plusieurs dynastes de Nairi en étendant de la sorte le pouvoir, l'influence et les limites d'Ourartou que Salmanasar II en l'année 833 envoya contre ce pays Dainassour, le général en chef (Tourtan) de l'armée assyrienne pour combattre l'ennemi menacant du nord. Dâinassour « descendit en Bît-Zamani et, dans le défilé d'Ammastoubi», traversa l'Arsanias. «Šidouri 1) d'Ourarțou en apprit la nouvelle; il mit sa confiance dans la multitude de ses nombreuses troupes et, pour livrer bataille, il marcha contre moi. Je combattis avec lui. Je jonchai la vaste plaine de cadavres de ses soldats » 2). Par ces phrases très peu brillantes et tout à fait òfficielles, le roi d'Assyrie nous donne, certes, un motif pour tenir comme assuré que le roi d'Ourartou avait remporté un avantage sur le généralissime assyrien, par la raison surtout qu'il avait une « multitude de troupes ». Cet avantage préludait à une autre victoire, dont le beau résultat nous sera connu bientôt.

¢

III. En 831, une révolte dut éclater en Kirhi, sur la gauche de la branche occidentale du Tigre, pour que Salmanasar II se vit obligé d'y envoyer une armée. Celle-ci renversa, ravagea, livra au feu les villes de Kirhi et, pareille aux flots d'une mer tourmentée d'un orage, traversa le vaste pays 3).

En 830, le généralissime assyrien, à la tête de son armée, entra en Houbouskia et en Madahirou, deux districts au sud-est de Nâiri. Lorsque de là il marcha contre le royaume de Manna 1, Oudaki, le roi de ce pays, quitta sa capitale Zirtou (ou Izirtou) et prit la fuite. Après y avoir fait grand butin, le généralissime mena son armée dans le district de Harrouna 5), sur le littoral du nord-ouest de la mer supérieure de Nâiri. Le dynaste de ce petit pays, du nom de Soulousounou, fut fait prisonnier. L'armée assyrienne descendit ensuite en Parsua où elle eut à soumettre différentes villes. Lorsque le Tourtan emmena les

¹ Le roi d'Assyrie se sert de ce terme au lieu de « Šaridouris » ; ibid., l. 144. Cependant, suivant la VIII° tablette de l'épopée consacrée à Izdoubar, l'Hercule des Soumériens, la dénomination de Šidouri était celle de la nimphe gardienne du jardin orné d'arbres qui portaient des fruits merveilleux. Voy. dans G. Smith, Chaldean account of Genesis, les dernières lignes de la tablette VIII. <sup>2</sup> Annales de l'obélisque de Nimroud (ll. 141-146) de Salman. II.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Ibid., Il. 156-159. <sup>4</sup> Manna d'après les inscr. assyriennes et Manas suivant celles d'Ourariou. <sup>5</sup> Le canton des *Horhorounik* du moyen age.

prisonniers de guerre devant Salmanasar, celui-ci permit à Soulousounou de retourner dans son royaume 1).

IV. Comme Šaridouris Ier avait soumis à son autorité plusieurs roitelets de Nâiri qui lui étaient devenus tributaires, cet état de choses augmentait considérablement la puissance de l'ancien petit district d'Ourartou qui, de la sorte, diminuait d'autant la domination assyrienne dans les pays de Nairi et révélait un avenir menaçant pour le pouvoir du monarque de Ninive dans les contrées septentrionales. C'était certainement pour prendre les devants d'une pareille situation que, en 829, Salmanasar II envoya, encore une fois, sur les pays nâiriens son armée sous les ordres du Tourtan. Celui-ci entra en paix dans le district de Houbouskia; de la il passa dans le district de Mousasir, au nord-ouest de la Gordyène, où il s'empara de 46 villes. En quittant ce dernier district, le généralissime assyrien marcha contre Ourartou, tout en détruisant et brûlant des villes qui se trouvaient sur son passage. Après ces faits, privés certes d'une bien grande signification, nous voyons le généralissime assyrien rebrousser chemin pour descendre jusqu'à Parsua. Pendant cette retraite il prit, dans les districts de Sasgana et d'Andia, des animaux de race bovine, des moutons et des chèvres, des chevaux et des attelages de chevaux. Il prit, en outre, les villes fortifiées de Boustus, de Salahamanou et de Kinihamanou en se rendant aussi mattre de leurs territoires, situés au-dessus de la partie du nord-est de la Gordyène. Il rentra enfin en Assyrie en trainant derrière lui les prisonniers qu'il emmenait des pays de Nâiri 2). A l'occasion de cette dernière campagne l'inscription de Salmanasar II ne fait aucune mention de Saridouris Ier; il n'y est pas dit, non plus, que le généralissime assyrien ait livré bataille au roi d'Ourartou. Il est donc évident que l'armée assyrienne, en fait d'exploits, s'était réduite à ravager et à brûler des villes et à faire un certain nombre de prisonniers. Cependant, le silence officiellement gardé du nom d'Ourartou et de celui de son roi atteste hautement que le roi Šaridouris Ier avait, pour la seconde fois, remporté sur le Tourtan de brillantes victoires en le forcant à la retraite.

V. Cette expédition était la dernière de celles qui étaient

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Annales de l'obélisque de Nimroud (ll. 159-174) de Salman. II. <sup>2</sup> Ibid., ll. 174-187.



faites contre Nâiri-Ourartou durant le règne de Salmanasar II. Ce fut certes une lutte homérique qui se combattit, dans l'espace de 31 ans, entre les deux roitelets d'Ourartou et le roi d'Assyrie, les deux premiers pour s'étendre, grandir leur puissance et accomplir l'union nationale, et le troisième pour enrayer une pareille entreprise et pour conjurer un résultat pouvant être bien funeste pour l'Assyrie. Dans ce but, contre le petit royaume d'Ourartou Salmanasar II porta personnellement la guerre en 860, 857, 845 et il y envoya son Tourtan en 833 et 829 1). Après la dernière campagne, rien n'empêchait plus Saridouris Ier d'étendre les limites de son royaume sur le territoire national. C'est très probablement dans cette occasion qu'il quitta les régions des sources de l'Araxe et de l'Euphrate occidental pour descendre à l'est-sud-est de la mer supérieure de Nairi, où de la ville de Touspas, dans le district de Biana ou Biaina, il fit sa résidence royale. Nous pouvons dire que ce transfert de la capitale a pu avoir lieu en l'année 828. Saridouris Ier se donne les titres de « roi du pays de Nâiri, roi des rois », et y ajoute : «de tous ces rois tributs je reçus»<sup>2</sup>). Cette façon de parler trouve son explication en ce que, à partir des régions des sources de l'Araxe et de l'Euphrate occidental jusqu'aux régions des sources de l'Arsanias et jusqu'aux districts limitrophes de Biana, les roitelets nationaux étaient soumis à l'autorité du roi d'Ourartou et lui payaient des tributs. Il paraît que, avant Saridouris Ier, la ville de Touspas avait son existence; mais lorsque ce roi dit: «je transportai ces pierres calcaires du milieu de la ville d'Alnioun, il déclare qu'il avait fait de nouvelles constructions dans sa nouvelle capitale. De plus, lorsque ce roi y ajoute: « une forteresse ici je construisis > 3), il nous donne à entendre que c'était lui qui avait bâti le château-fort de Van.

VI. En descendant du nord-ouest au sud-est des pays de Nairi, Saridouris Ier avait dû cesser de se nommer roi d'Ourartou. Cependant, la dénomination d'Ourartou était indigène et foncièrement nationale. Cette cessation peut être attribuée à cette raison que le changement de localités et de circonstances et surtout l'usage régnant parmi les dynastes de Nairi la lui fai-

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Nous avons vu que Salmanasar II était aussi personnellement parti en guerre en 856 contre Zamoua et en 855 contre Kasiari; en 830 il avait envoyé son Tourtan contre Manas et Harrouna; en 853 il avait visité Soubari,
<sup>2</sup> Voir notre n° 1, ll. 4/5-5/6.
<sup>3</sup> Ibid., ll. 6/7-7/8.

saient presque un devoir. Plus ses successeurs étendaient les limites de leur royaume, et toujours ils tenaient au titre de « roi de Biana », malgré l'exiguïté de ce petit district qui leur servait de résidence. Toutefois, les rois d'Assyrie ne les reconnaissaient et ne les appelaient que « rois d'Ourartou ». Nous lisons dans la 2<sup>me</sup> inscription historique (l. 10) d'Argistis I<sup>er</sup> que ce roi appelle sien propre le pays de Qalinis. C'était, sans aucun doute, le territoire de la ville de Carin 1) des écrivains arméniens, qui devait avoir fait partie de l'antique district d'Ourartou. Il s'ensuit que, si les monarques qui résidaient en Biana avaient cessé de se nommer « rois d'Ourartou », l'ancien petit district de ce nom ne faisait que continuer de leur appartenir en propre.

Après que l'œuvre de l'union politique nationale eut rencontré, de la part du roi d'Assyrie, une forte résistance durant trente-et-un ans (860-829) par les cinq campagnes que Salmanasar I<sup>er</sup> dirigea en personne ou par délégation dans les cinq années de luttes désespérées contre le district d'Ourartou, l'œuvre éminemment nationale s'est enfin assuré le succès et, grâce aux qualités militaires et politiques de Šaridouris I<sup>er</sup>, elle se traduisait par des effets réels et durables.

VII. Comme nous l'avons dit plus haut, Saridouris Ier emprunta à l'Assyrie le système graphique cunéiforme et il fut le premier à nous laisser une inscription 2) en caractères dudit système. La plupart de ses successeurs imitèrent son exemple et le dépassèrent même de beaucoup. A l'exception de deux cas, ses successeurs, en faisant graver des inscriptions cunéiformes, se servirent de l'idiome national. Ainsi, aujourd'hui nous connaissons presque entièrement les faits et gestes et la religion des souverains et du peuple de l'Arménie des temps anciens.

VIII. Assourdaninbal, le fils et l'héritier présomptif de la couronne royale de Salmanasar II, s'était, en 827, révolté contre son père et avait occupé, en son propre nom, la ville de Ninive et une partie de l'Assyrie. Parmi les pays et les villes de Nâiri « Arrapḥa... et Amidi » et quelques autres localités avaient pris parti pour le rebelle. La révolte ne fut apaisée que trois ans après la mort de Salmanasar, c'est-à-dire en 822 av. J.-C.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Erzeroum moderne. <sup>2</sup> Nos numeros 1/1\*.

#### CHAPITRE III.

- Ispouinis (env. 820-800 av. J.-C.).
   Minuas I<sup>er</sup>, synthrone de son père (env. 805-800 av. J.-C.).
- I. Šamsiramman IV (825-812 av. J.-C.). Sa campagne contre les pays méridionaux de Nâiri. II. Un des généraux de Šamsiramman marche contre Ourartou et contre quelques roitelets de Nâiri. III. Šamsiramman IV envahit les régions à l'orient du mont Masis. IV. Adadnirari III (812-783 av. J.-C.) fait la guerre en Manna (808-807) V. Gouverneurs assyriens dans quelques pays de Nâiri (814-800). VI. Ispouinis associe à son trône (env. 805-800) son fils Minuas. VII. Minuas I<sup>er</sup> s'empare des pays de Mouşaşir, de Gourouhou et de Hatqanas aussi bien que des villes d'Ardinis, d''Ousinis et de Bikouras. VIII. Il fait la guerre dans les régions occidentales du lac Lychnite. Inscriptions cunéiformes et temples.
- I. aridouris  $I^{er}$  eut pour successeur Ispouinis  $^1$ ) qui, dans ses inscriptions, se dit fils « de Šaridouris ».

Sous le règne de ce prince, la haine des populations de Nairi contre la puissance de l'Assyrie s'est de nouveau donnée libre carrière; des révoltes éclatèrent un peu partout; ce qui amena trois fois la guerre contre Nairi-Ourartou sous le règne de Samsiramman IV (825-812 av. J.-C.), successeur de Salmanasar II. Il ne nous est pas donné de connaître les années où ces campagnes eurent lieu. Samsiramman dit <sup>2</sup>): « Au cours de ma première campagne, dans laquelle je marchai contre le pays de Na'ri, je reçus de tous les rois de Na'ri le tribut qui consistait en chevaux et attelages de chevaux. Dans le même espace de temps, j'atterrai comme un filet Na'ri dans toute son extension. Tous les pays relevants de l'Assyrie, à partir de la ville de Paddira <sup>3</sup>) de Na'ri... jusqu'au pays d'Inzi <sup>4</sup>), depuis la ville d'Aridi <sup>5</sup>) jusqu'au pays de Souḥi <sup>6</sup>), d'ordre des dieux..., mes auxiliaires, pareils à... \* s'humilièrent devant mes pieds ». Comme ces pays

Cette appellation offre le sens d'assaillant»; comp. gr. εἰσπαίω 'se précipiter sur...; \*assaillir'.
 Stèle (I, 53. II, 1-16) de Šamsiram. IV.
 Une ville dans le pays de Manas.
 Le canton d'Anzitène, à l'ouest de la Sophène.
 Cette ville devait être située à l'ouest-sud-ouest du lac Kapoutan.

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Situé dans la partie supérieure de la Syrie.

et villes étaient situés hors du royaume d'Ourartou, il paraît certain que cette campagne n'était pas faite contre Ourartou ou bien sur le territoire du royaume d'Ispouinis.

II. Cependant, c'était sans doute dans le but de poursuivre l'exécution des desseins de ses prédécesseurs qu'Ispouinis avait pris une attitude hostile à la puissance d'Assyrie; c'est pourquoi le roi de Ninive déchargea aussi sa colère contre Ispouinis. Samsiramman IV chargea de cette seconde expédition un de ses généraux qui, dans une bataille, remporta un avantage sur Ispouinis 1), s'empara de 11 villes fortifiées et de 200 villes de ce roi tout en poussant jusqu'à la mer supérieure de Nâiri. Il est très probable que le général assyrien ait vainement essayé de se rendre aussi mattre de Touspas dont, toutefois, le monument du roi de Ninive garde un profond silence. Un dynaste, du nom de Hirsina, fils de Miqtiara, perdit 300 villes, et les troupes du pays de Sounba<sup>2</sup>) furent écrasées. Au sujet des deux rois susmentionnés Samsiramman dit 3) que son général « emporta leur butin, leurs richesses, leurs biens, leurs dieux, leurs enfants måles, leurs jeunes filles; il ravagea, renversa et brûla leurs villes... Il prit de tous les rois de Nairi le tribut qui consistait en chevaux et attelages de chevaux ».

III. Šamsiramman IV avait résolu de faire une troisième expédition contre Nairi. A la tête de son armée, il y entra du côté de l'extrême sud-est, et il reçut les tributs de presque tous les districts de la partie orientale de Nairi, y compris Parsua, Houbouskia et le royaume de Manas. Les Misaëns, qui selon toutes les probabilités étaient le peuple habitant tout près du mont Masis, furent excessivement maltraités. Dans leur territoire 500 villes, bourgades et villages furent ravagés, renversés et livrés au feu. Le roi d'Assyrie passa de cette région dans le district de Gizilbounda 4) et se rendit maître de la ville fortifiée d'Ouras. Pirisati, le dynaste de ce district, dans la bataille qu'il dut accepter, perdit 6000 hommes; lui-même tomba prisonnier avec 1200 de ses soldats, et le territoire de son petit royaume fut livré au pillage. Sur ces entrefaites, un grand

¹ « Ouspina » suivant ladite Stèle, II, 26.
 ² Il semble que ce district était situé au sud-est de Nâiri.
 ³ Stèle (II, 16-34) de Šamsiram. IV.
 ⁴ Le canton de Colthène de Ptolémée, V, XIII, 9, la Cholobétène d'Arrien et le Golthn des écrivains arméniens.

nombre des dynastes de Nâiri s'empressèrent de payer leurs tributs à Šamsiramman 1).

IV. Suivant le 11° Canon des années des éponymes assyriennes, Adadnirari <sup>2</sup>) III (812-783 av. J.-C.), successeur de Šamsiramman IV, dans les années 808 et 807 avait mené deux fois campagne dans le royaume de Manas. Malheureusement, le style adopté dans ce Canon nous laisse dans l'ignorance de l'issue de ces deux expéditions assyriennes.

V. Le Canon II susmentionné nous informe que, à partir de l'an 814 jusqu'à l'an 800, il y avait dans les districts suivants des gouverneurs assyriens: en 814 le pays de Kirrouri avait le sien, nommé Moušikniš; en 812 le pays d'Arbaḥa était gouverné par un nommé Šamouskoumoua; en 811, dans le pays de Mazamoua le gouverneur s'appelait Belqataṣabat; en 803 le gouverneur d'Arbaḥa se nommait Assourniši; en 800 la ville d'Amidi avait son gouverneur du nom d'An...\*.

VI. Bien qu'Ispouinis, roi d'Ourartou, n'ait pas versé un tribut quelconque à Samsiramman IV comme les petits dynastes de Nairi ci-haut mentionnés, et, par conséquent, nous le trouvons gardant son indépendance vis-à-vis du monarque assyrien, toutefois il est évident que certaines régions de son royaume avaient grandement souffert de la seconde campagne ordonnée par le roi ninivite. Suivant toutes les apparences, c'était pour apporter un remède efficace à tant de malheurs qu'Ispouinis, dans son age avancé, associa à son trône son fils Minuas 3 (env. 805-800 av. J.-C.). - Ispouinis avait eu un autre fils qui s'appelait Šaridouris; il était, à n'en pas douter, grand-prêtre dans le temple national de Haldis dans la ville de Mousasir. D'après la Lettre de Sargon au dieu Assour (l. 400), lorsque ce roi pilla le temple en 714, il y trouva « une statue en prière de la personne royale de Sardouri, fils d'Ispouéni, roi d'Ourartou, dont le siège était de cuivre coulé ».

VII. Le fils couronné du vieux roi justifia au delà de toutes

¹ Stèle (II, 34-59. III, 1-27, 44-67) de Šamsiram. IV. ² Ce nom doit être lu de cette façon. ³ Cette dénomination étant identique au terme gr. μηνάς, offre le sens de: 'lune'; et comme elle est l'équivalent de l'appellation ° Siélardis », dieu-Lune ourartique, Minuas devait être ainsi appelé en l'honneur de cette divinité. — Morse de Khorène (I, 12) le connaît sous le nom de Manâuaz, comme un prince royal et comme fondateur d'une dynastie seigneuriale.



mesures la confiance de son père. Avec Minuas, l'idée et l'aspiration d'Aramis se furent aux trois quarts réalisées. Minuas, au nom de son père, se rendit maître dans une seule campagne, du pays de Mousașir, de celui de Gourouhou ou Gourahini (Gordyène) et du district de Hatqanas. De ces régions il conduisit son armée vers le littoral de la mer Kapoutan, où il prit la ville d'Ardinis, consacrée au dieu-Soleil, celle d''Ousinis et les localités environnantes, parmi lesquelles la ville de Bikouras. Dans le but de perpétuer la mémoire de ces conquêtes Minuas fit graver, sur deux colonnes bleues, une inscription en idiome ourartique, dans laquelle il rapporte ses exploits; il érigea une de ces colonnes dans le district d'Inu ou Inuasis 1) du pays de Gourouhou et l'autre à proximité de la ville d'Ousinis 2). Après ces conquêtes, Ispouinis visita la ville de Mousasir, située dans le district de même nom, et le temple qui y existait; il était la principale demeure de Haldis, le dieu suprême des populations de Nairi-Ourartou 3). Il paraît certain que c'était à cette occasion que l'inscription d'offrandes religieuses, rédigée en idiome assyrien, était gravée au verso de celle composée en langage ourartique sur la colonne bleue d'Inuasis 4).

VIII. Du vivant d'Ispouinis, Minuas fit aussi une expédition dans les régions occidentales du lac Lychnite. Il s'y empara des forteresses construites sur des rochers et appartenantes au roitelet 'Outarouhinis et aux dynastes Katarzasiens. Il s'y rendit aussi maître des districts du roitelet Éti uhinis et des dynastes Lousasiens. Cependant, Minuas s'appropria tous les territoires des temples qui se trouvaient dans le district d'Éti'uhinis. Il y avait aussi, dans ces régions, des races hiératiques qui possédaient des districts; Minuas ne laissa pas aussi de s'en emparer. A la fin de la campagne, il emmena en Biana 10,000 hommes, femmes et enfants et des troupeaux de bêtes qu'il avait pris dans les régions susmentionnées 5).

IX. Ainsi, le royaume d'Ispouinis était grandement relevé par Minuas, et son territoire avait pris une extension considérable. Comme nous l'avons dit précédemment, Ispouinis inaugura la rédaction des inscriptions cunéiformes en idiome ourar-

Inscr. du bourg de Sidek, n° 2 dans notre ouvrage précité.
 Inscr. n° 2\* dans ledit ouvrage.
 Voir Annales (l. 127) de Sargon, roi d'Assyrie.
 Voir l'inscr. n° 45 dans notre ouvrage précité.
 Voy. l'inscr. n° 3, ibid.

țique, dont il fit graver un grand nombre. Ses sentiments religieux lui firent construire des temples avec leurs dépendances qui n'existaient pas auparavant et reconstruire un certain nombre de ceux qui étaient tombés de vétusté. Il mérite de remarquer ici que ce fut lui qui, en compagnie de son fils, Minuas Ier, tous deux grands-pontifes de la religion ourarțique, fit rédiger l'Inscription d'Ordonnancement de sacrifices 1), grâce à laquelle le panthéon ourarțique nous est aujourd'hui connu en très grande partie.

Ispouinis pouvait désormais terminer ses vieux jours avec un grand espoir que la dynastie aramienne avait enfin son héros conquérant en la personne de son fils.

## CHAPITRE IV.

- 5. Minuas Ier, Seul Roi (env. 800-780 av. J.-C.).
- I. Minuas I<sup>er</sup> se rend maître des environs du lac Thôspite, du district du roitelet Dia'uḥinis sur le cours moyen de l'Arsanias, de celui de Sesêdina et d'autres encore. Il soumet aussi le territoire du dynaste Eriduaḥinis. II. Il subjugue le royaume de Manas. III. Il marche contre le pays de Mosoch. Il s'empare du pays des Alzini. IV. Les pays de Houzana et de Soupas aussi bien que les villes de Poutéria et de Mélița tombent sous son pouvoir. V. Ailleurs il se rend maître de 400 villes. VI. Adadnirari III envahit Houbouskia. VII. Les constructions civiles et religieuses de Minuas I<sup>er</sup>.
- I. Par les actions mémorables, que Minuas I<sup>er</sup> fit constamment lorsqu'il était synthrone de son père et quand il fut seul roi d'Ourartou, il se rendit certes plus grand et plus illustre que tous ses prédécesseurs ou ses successeurs.

Probablement il soumit tout d'abord à son autorité le district d'Érinuis<sup>2</sup>), situé à l'est de Biana, et le pays d'Âidus, situé au sud-est du district royal. Un autre district devait être situé dans le voisinage des premiers que Minuas, du nom de son fils, appela Minuahina 'pays-du fils-de Minuas' 3). Il marcha contre le roitelet Dia'uhinis, dont le territoire était situé sur le cours

<sup>3</sup> Voy. l'inscr. nº 4, l. 3, dans notre ouvrage précité.

 <sup>1</sup> Item, nº 42. Cette inscription a son duplicata, nº 42\*, qui semble être plus correct que le principal.
 2 Le canton d'Érouandounik du moyen âge.

moyen d'Arsanias; il s'empara de Sasilus, sa ville royale, et soumit à son pouvoir le dynaste et son district. A ce sujet Minuas dit 1): «je m'appropriai la tribu du pays avec les districts du sanctuaire... Je soumis glorieusement le roi 'Outouboursis. fils de Dia'us; des otages de guerre comme gage je lui imposai; ayant occupé le pays, en un autre je changeai son nom. Il apporta de l'or et des argents; lui aussi bien que la foule de tous les hommes apportèrent des aliments et des manteaux... Je transportai en Biana un grand nombre de femmes du district de Dia'uhinis, des chevaux et des cavaliers, des bagages et des cavaliers des villes et des villages et les fils des nobles ». 'Outouboursis était le dynaste de Tarâi'us 2) dont un des ancêtres avait lutté, trois siècles auparavant, contre Tiglath-Piléser Ier. Minuas marcha ensuite contre le pays de Sésêdina et occupa les territoires des villes de Zouâina et d''Outouha 3). Le roi d'Ourartou attribua à son royaume « les soldats, les magnats, les fils des nobles, les districts et les habitants des districts des deux rois » de Tarai'us et de Sésedina4). Portant aussi ailleurs la guerre, il annexa de même le district du roitelet de la bourgade de Tolotab, sur la gauche de l'Arsanias supérieur en s'appropriant « le pays, les palais, les districts des sanctuaires et l'armée de Haldiriulhinis > 5). Ensuite, Minuas marcha apparemment vers le nord, contre certains districts à l'ouest du lac Lychnite. Là il se rendit maître du district d'Ériduahinis 6) et de la ville royale nommée Louhiounis. Une partie de la population de cette localité s'étant réfugiée dans les grottes des montagnes. Minuas l'obligea d'en sortir. Il changea le nom de la ville de Louhiounis 7).

II. Suivant l'inscription de la Tablette de pierre de Kalaḥ (ll. 7-9) d'Adadnirari III, ce roi avait soumis à son pouvoir les pays de Parsua, d'Andiou <sup>8</sup>), d'Abdadana, d'Allapria <sup>9</sup>), de Manna ou Manas et de Gizilbounda et «Na'ri dans toute son exten-

l Inscr. n° 5, ll. 1–22 d. n. o. p. 2 Le canton de Tarônite. 3 Le pays de Sésédina occupait probablement la position du canton de Zakotn, dans la partie sud-ouest de la province royale d'Ararat. 4 Voy. l'inscr. n° 5, ll. 22–24 d. n. o. p. 5 Le canton des Kachérounik, au nord du lac Thôspite. Voy. l'inscr. n° 5. ll. 25–28. 6 C'est-à-dire 'fils-d'Ériduas'. Probablement le district de la ville d'Érouandakért. 7 Voy. l'inscr. n° 6 d. n. o. p. 8 Le canton des Anséiuașik, situé vers le nord de la Basoropède. Var. Andia.

Le canton d'Arbérani, à l'est-nord-est du lac Thôspite.

sion » (?!). Dans le but de délivrer du joug étranger les territoires de ses nationaux, au commencement d'un été Minuas, toujours à la tête de ses légions, entra en Manas. Le roi d'Ourarțou s'appropria aussi bien ce royaume que son armée 1).

III. La même année vit le conquérant roi porter ser armes victorieuses au delà de l'arc de l'Euphrate, en inaugurant aussi la conquête des pays étrangers. Il entra en Mosoch, où il se rendit maître des districts du roi, fils de Sad'alis<sup>2</sup>), de même que des villes de Sourisilis et de Tarhigamas, voisines desdits districts, et poussa jusqu'aux localités limitrophes du pays des Hati. Le district d'Alzi ou d'Alzini<sup>3</sup>) et les régions situées au sud et au sud-est de ce district étaient sous la domination assyrienne. A son retour de la campagne de Mosoch, Minuas se rendit aussi maître du district d'Alzini; il y fit prisonnières les troupes, auxquelles il ajouta 2113 personnes, qu'il emmena en Biana et en fit présent à Haldis, son dieu suprême <sup>4</sup>).

IV. Dans une nouvelle campagne contre les régions de l'extrême ouest de Nâiri qui étaient sous le pouvoir des Assyriens, Minuas annexa au royaume d'Ourarțou le district de Houzana et son chef-lieu de même nom, le pays de Soupas et la ville de Poutéria 5). Il traversa pour la seconde fois l'Euphrate, s'empara de la ville de Mélița, fit prisonnier Souliha'ualis, roi de cette ville et, tout en donnant à son prisonnier un autre nom, le transporta en Biana 6).

V. Dans une de ses campagnes, Minuas I<sup>or</sup> s'était emparé de 400 villes, dont sans doute la plupart n'étaient que des bourgs et des villages; suivant son propre langage, il se les appropria tous. Il se rendit ensuite maître des villes de Qoulmès et d'É(?)qarsus(?), qui nous restent inconnues. Il y nomma des gouverneurs de villes, établit des « soldats de la Porte » et donna des lois aux populations ?). Il avait directement la main dans les affaires qui concernaient l'administration civile. Ainsi, dans sa 1<sup>re</sup> inscription des ordonnances civiles, il dit pour soi-même: (recto)

¹ Voy. l'inscr. n° 7, ll. 1-3 d. n. o. p. ² C'était sans doute un roi de ce nom qui avait bâti la ville de Satala, en Arménie-Mineure. ³ Le canton d'Akilisène des géographes classiques, situé à l'est-nord-est du pays de Mosoch ou des Mouski, où était la ville de Satala. ⁴ Voy. l'inscr. n° 7, ll. 4-10 d. n. o. p. ⁵ Probablement la ville de Palou de nos jours. ⁶ Voyez l'inscr. n° 8 d. n. o. p. ¬ Item, le n° 9. Cette inscr. étant fortement mutilée, il est bien difficile de dire où étaient situées les villes dont il y est parlé.

« ...  $^5$  des habitations  $^6$  les écritures  $^1$ ), des chevaux  $^7$  les prix il réglementa  $> ^2$ ).

VI. Suivant le II<sup>e</sup> Canon des années des éponymes assyriennes, Adadnirari III avait porté en personne la guerre dans le district de Houbouskia au cours des années 802, 792, 785 et 784. Nous ignorons malheureusement l'issue de ces expéditions.

VII. Minuas Ier avait élevé un grand nombre d'édifices civils et religieux. Parmi les inscriptions cunéiformes jusqu'ici connues, proportionnellement le plus grand nombre en sont de sa provenance. Nous apprenons par une inscription gravée à l'ouest du château-fort de Van qu'une partie des salles creusées dans le rocher dudit château étaient des tombeaux qu'il avait fait excaver, sans doute, pour les membres de la famille royale. Les corps de ceux qui s'y trouvaient, Minuas les appelle « ceuxqui-dorment » et prononce des imprécations contre quiconque se permettrait de les disperser 3). Minuas Ier « construisit une maison de distribution d'aliments et l'appela maison de distribution d'aliments de Minuas ». Le roi conquérant, qui s'illustrait aussi dans les œuvres de bienfaisance, dit: « qu'on distribue, au nom de Minuas, des choses produites par la brebis et du seigle » 4).

Nous avons dit que l'épouse de Minuas s'appelait Siririas. Un des fils du roi s'appelait Inuspuas <sup>5</sup>).



¹ Ou « inscriptions », c'est-à-dire les titres de propriété. ² Voir ZDMG, vol. 58, pp. 817-819 de l'an 1904, et notre n° d'ordre 18. AA. dans la Revue arm. Handés Amsôrïây, col. 393-395, Vienne, 1913, juillet. ² Voyez l'inscr. n° 13 d. n. o. p. ⁴ Voy. les inscr. n° 64 et 77 d. n. o. p. 5 Voyez l'inscr. n° 82, l. 6 d. n. o. p.

#### CHAPITRE V.

- 6. Argistis Ier (env. 780-755 av. J.-C.).
- I. Sa campagne contre le district des dynastes fils de Dia'us et contre quelques districts voisins du lac Thôspite. - II. Il fait la guerre dans les régions situées sur la droite du Kour, à l'ouest du lac Lychnite et dans les environs des sources de l'Araxe. — III. Il soumet à son autorité les districts situés sur les bords du cours moyen de l'Araxe. - IV. Campagne de Cappadoce. -- V. Nouvelle campagne dans les voisinages du lac Lychnite. — VI. Salmanasar III et Assourdan III. Gouverneurs assyriens. Argistis Ier remporte une victoire sur Assourdan III, roi d'Assyrie, et le rejette des régions du sud-est d'Ourartou. - VII. Il envahit une partie de l'Assyrie. — VIII. Campagne contre le royaume de Manas et ses environs. — IX. Seconde campagne de Manas. Il réduit sous sa domination le pays des Ourmisiens, la ville de Bihouras et le pays de Bamnis. — X. Il soumet les pays des Tuarasiens et de Gourqou. Il subjugue les populations des pays des Éti'usiens, du fils-d'Érias, de Lousas, de Katarzas et d'Isqigoulus. Il soumet les districts de la race-du filsde Gouloutas et du fils-d''Ouitarus. — XI. Il s'empare de la ville d'Ahourianis et réduit sous sa domination le fils-d'Astuas et le fils-de Qalras. Il transporte la population de Loulus. Il soumet à son autorité le filsd'Ardaras et le fils-de Baltoul, le pays des ... azousiens et son roitelet. -XII. Il réduit encore une fois le dynaste 'Outouboursis, fils-de-Dia'us. -XIII. Le nombre des prisonniers et des butins faits au cours des guerres d'Argistis Ier. — XIV. L'apothéose d'Argistis Ier.
- I. Au plus grand parmi les monarques de l'Arménie des temps anciens succéda son fils Argistis <sup>1</sup>) I<sup>er</sup>.

Au début de son règne, un grand nombre de roitelets, soumis à l'autorité du roi d'Ourarţou, mus par l'amour déréglé d'une indépendance mal comprise et encore plus mal pratiquée, déployèrent l'étendard de la révolte. Cependant, Argistis I<sup>er</sup> ne tarda pas à leur faire sentir que, avec l'autorité de suzerain, il avait aussi hérité de son père la diligence et la yaillance <sup>2</sup>).

¹ Comp. gr. ἀργεστής 'blanc, d'une blancheur éclatante'. ² Il est bien difficile de connaître exactement le nombre des campagnes entreprises par Argistis I°. Cependant, si on prend en considération les données presque certaines de sa Grandle-Inscription (notre n° 19, I, 16. II, 24. III, 19. IV, 13, 41, 66. V, 11. VII, 10, 32, 69) où, en mentionnant des pays et des villes, il dit de les avoir conquis « en une année », il faudra dire que, pour le moins, en dix années différentes il avait fait dix expéditions militaires.

Dans une première campagne il remporta une victoire sur 'Outouboursis, dynaste du district des fils-de Dia'us qui, dans le
passé, avait été soumis par Minuas I<sup>5</sup> à l'autorité du roi d'Ourartou. Il porta ensuite la guerre au nord du lac Thôspite, où
il subjugua le district de Sériazis <sup>1</sup>), livra à l'incendie ses villes
tout en abattant les palais qui s'y trouvaient. En descendant
ensuite au sud-sud-ouest du même lac, il occupa la ville de
Poutis <sup>2</sup>) et le pays de Bias <sup>3</sup>) et au sud-ouest le district de Housanis <sup>4</sup>). Il fit transporter en Biana les jeunes filles qui se trouvaient dans ces dernières localités avec les jeunes hommes qu'il
avait faits prisonniers dans le territoire de Tari'us des dynastes
Dia'usiens <sup>5</sup>).

II. Argistis Ier, après ces premiers exploits, songea à étendre les limites de son royaume du côté du nord-est en poussant jusqu'aux régions riveraines du Kour, une des frontières naturelles de Nairi-Ourartou. Tout d'abord il mena son armée à l'ouest des sources de ce fleuve, où il se rendit maître du district des Zabahaésiens 6); puis, il marcha vers le sud-est et occupa le pays de Babanis 7), sur la rive droite du haut Kour, tout en annexant à l'Ourartou d'autres régions septentrionales. Il semble que c'étaient maintenant des mouvements de révolte qui appelaient ses armes dans d'autres contrées. Car, il descendit des régions de l'extrême nord vers l'ouest du lac Lychnite, où il reconquit le pays des dynastes Ériahini et celui d'Éti'unis. Il dut ensuite marcher vers l'occident où, dans la région des sources de l'Araxe, le pays des Abousiens vit les armées du nouveau roi victorieux, qui s'empara de la ville royale d'Ouriéius 8).

III. Certains districts sur les rives du cours moyen de l'Araxe avaient imité l'exemple des régions révoltées, ou bien n'avaient pas été soumis à l'autorité des rois résidant en Biana. Argistis y subjugua le district de Houloukou 9), le pays des Ouriens et

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Le district où se trouvait la ville de Zarišat du canton d'Aliovit du moyen age.

<sup>2</sup> La ville de Bitlis moderne.

<sup>3</sup> Le canton des Bznounik des écrivains arméniens.

<sup>4</sup> Le territoire de la petite ville de Hizan du moyen age.

<sup>5</sup> Voy. l'inscr. n° 19, I, 5-8, et l'inscr. n° 20, ll. 1-2 d. n. o. p.

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Le canton des Cauahk, dans la partie est de la Gogarène.

<sup>7</sup> Le canton nommé « l'Autre ou le Second-Haband » de la province d'Orchistène, l'Arşah des écrivains arméniens. C'est ainsi qu'il faut retenir.

<sup>8</sup> Voir l'inscr. n° 19, I, 9-18, 21.

<sup>9</sup> Le territoire de la ville de Coulay du canton de Colthène.

celui de Țăirșoubis <sup>1</sup>). Il y réduisit en un amas de pierres la ville d'un dynaste nommé Maroubas, vainquit son armée, obligea à la soumission sa tribu, et transporta en Biana nombre d'hommes et de femmes. Dans ces parages il se rendit aussi mattre de certains autres districts, dont la noblesse et le commun du peuple furent obligés de prendre le chemin de Biana <sup>2</sup>).

IV. Dans le but de ne pas compromettre l'autorité que son père avait imposée sur les populations à l'occident de l'arc de l'Euphrate, Argistis tourna ses armes victorieuses contre Hitéruada, un roi hittite, qu'il subjugua. Il y remporta aussi une victoire sur les troupes du pays de Niribas et sur celles d'un autre district; la soumission de leurs populations suivit de près ces victoires. En réduisant sous sa domination le territoire de la ville de Pilais, il lui donna un autre nom. Après avoir subjugué les populations demeurant sur les deux rives du fleuve Mélias 3), il s'avança jusqu'aux limites occidentales de la Cappadoce, où il se rendit maître des pays de Marmouanis et de Qamananis 4). S'inspirant dans ces contrées aussi de son système de prédilection, il envoya en Biana les jeunes gens du pays du fils-de Tualas avec les jeunes filles de la ville de Mélita. Dans toutes ces régions il brûla des villes, fit des butins et en emmena des prisonniers, dont le total montait à 22,274 personnes. Il est à remarquer ici que, de même que les tribus de Nâiri-Ourartou, Argistis appelle ces peuples: « Haldiens », c'est-à-dire serviteurs ou adorateurs de Haldis 5).

V. On dirait que la révolte était en état perpétuel dans les régions autour du lac Lychnite. Argistis, toujours conduisant en personne son armée, traversa l'Araxe; il battit d'abord les dynastes du pays des Étiusiens; il se tourna ensuite contre le roitelet Isloubouras et toute la tribu du district de Houbourda 6), leur imposa son autorité souveraine et se rendit maître de la ville royale d'Irdouanis. Il ravagea tout le pays d'Ouisousinis et transplanta les habitants dans le district royal de Biana. Il

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Probablement le canton de Darandast, sur la droite de l'Araxe moyen.

<sup>2</sup> Voy. l'inscr. ng 19, I, 24-43. II, 1-3 d. n. o. p.

<sup>3</sup> Le moderne Tokhma-Sou, à l'est de la Cappadoce.

<sup>4</sup> Les pays de Morimène et de Chamanène des géographes classiques.

<sup>5</sup> Voy. l'inscr. n° 19, II, 5-23 d. n. o. p.

<sup>6</sup> Le territoire de Hosrovakért, au sud-sud-ouest du lac Lychnite.

abattit les palais dans le district des Ḥaḥiaëns 1), livra ses villes au feu, jeta une partie de leurs habitants dans les fleuves et l'autre dans le feu. Était-ce l'extrême nécessité de mettre enfin un terme aux révoltes, sans cesse renouvelées dans ces parages, qui poussa Argistis à des actes de cruauté de ce genre? Toujours est-il qu'il soumit encore une fois ces contrées à son pouvoir et, suivi des prisonniers et des porteurs de butins, il rentra en Biana 2).

VI. Sous le règne d'Argistis Ier, Salmanasar III (783-771 av. J.-C.) avait plusieurs fois envahi très probablement les régions du sud-est d'Ourartou. En effet, le IIe Canon des années des éponymes assyriennes porte pour les années 781, 780, 779, 778, 776 et 774 que Salmanasar III avait fait des expéditions « dans les pays d'Ourartou ». Ces expéditions paraissent avoir eu des effets favorables à l'Assyrie; car, nous apprenons par le même Canon qu'en 769 le pays d'Arbaha était gouverné par un assyrien nommé Belmalik; en 768 la ville ou plutôt le pays de Mazamoua avait un gouverneur assyrien du nom d'Abalai, et en 765 le pays de Kirrouri était gouverné par un haut fonctionnaire assyrien nommé Adarmoukinniši; ces trois dernières dates ressortissent à celles du règne d'Assourdan III (771-753 av. J.-C.). D'un autre côté, pour ce qui regarde certaines contrées du sud-ouest de Nâiri, en 764 dans le pays de Toushan il y avait un gouverneur assyrien nommé Sidgi-ilou, et en 762 la ville d'Amidi était administrée par un gouverneur également assyrien nommé Tâb-Bel.

Arrivé à l'apogée de sa gloire Argistis I<sup>er</sup> tourna ses armes contre l'ennemi héréditaire de Nairi-Ourartou. En Assyrie régnait alors Assourdan III. Le fils du roi conquérant, conquérant lui-même, nous dit: «aux dieux Ḥaldisiens je recourus, aux grands, aux puissants, qui combattirent contre le pays d''Arŝitanis 3), combattirent contre les soldats de l'Assyrie, ayant pris parti pour Argistis... Les citoyens de l'Assyrie s'étaient fermement établis dans mon propre pays. Avec l'armée des fantassins je partis. Au nom de la divinité de Ḥaldis le Seigneur, de Tèisbas et d'Ardinis les dieux, dieux des citoyens demeurant en Biana

Il semble que la dénomination de ce district provenait de l'ancien nom de la ville de Halhal de la province d'Otène.
 Voy. l'inscr. nº 19, II, 25-50 d. n. o. p.
 C'est-à-dire Assourdan III.

vainqueurs des autres tous, les dieux combattirent à mes côtés ». Et d'abord, en marchant sur les régions du sud de la Basoropède, il se rendit maître des districts de Koulasis ¹), de Babanis ²), de Boustus ³) et de Hougistis ⁴). Il fit ensuite marcher l'armée de ses légionnaires bianaëns vers la mer inférieure de Nâiri. A l'ouest-nord-ouest de cette mer il soumit à son pouvoir le district de Baruata ⁵), et au sud-est de la même mer il se rendit maître du vaste pays de Parsua ⁶). On sait que Minuas Ier avait réuni au royaume d'Ourartou les nombreux districts qui, des régions méridionales de la Basoropéde, se suivaient jusqu'au littoral occidental de la mer susmentionnée, et à proximité de celle-ci il avait élevé un monument cunéiforme. Argistis contraignit Assourdan III de quitter ces contrées; il annexa même à l'Ourartou un nouveau district, Parsua, situé sur le territoire national.

VII. Dans une année qui suivit cette campagne, Argistis en entreprit une seconde contre le roi de Ninive. Il semble que cette fois ses opérations militaires se déployèrent dans les environs de la ville de Nisibe; car, il dit qu'il marcha sur le territoire même de l'Assyrie et l'annexa au « pays du peuple maritime de Dadanis »7), un roitelet dépendant sans aucun doute du souverain d'Ourartou. Bien que le district de ce dynaste ne soit pas mentionné par Argistis, toutefois il devait être celui du bourg situé au sud-ouest du lac Thôspite, plus tard appelé Datouan. Ainsi, Argistis Ier avait en grande partie fait cesser la domination assyrienne sur le territoire national, tout en étendant celui du royaume d'Ourartou jusqu'à ses frontières naturelles du côté du nord, du sud-est et de l'ouest, et même en conquérant des territoires étrangers au delà de ses frontières occidentales. Toutefois, les Assyriens continuaient d'occuper la plus grande partie du sud-ouest de Nâiri.

Comme preuve des victoires remportées par Argistis I<sup>er</sup> sur les Assyriens nous pouvons citer ici un passage de la *Lettre de Sargon au dieu Assour*, une inscription cunéiforme composée en 714, dans laquelle ce roi, après avoir dit qu'il avait pillé

Digitized by Google

Le canton de Koulanovit des auteurs arméniens.
 Le canton des Pasparounik.
 Le canton des Boujounik.
 Le canton de Goukan dans sa plus grande extension.
 Le canton de Zaréhauan du moyen age.
 Voir l'inscr. n° 19, II, 51-57. III, 1-19. IV, 36 d. n. o. p.
 Voyez l'inscr. n° 19, III, 30-32. IV, 36 d. n. o. p.

les objets précieux offerts au grand temple de Haldis de la ville de Moușașir, y ajoute: « 406 sans compter les objets en or, argent, plomb, cuivre, fer, ivoire, ébène, buis et bois de toute espèce, 407 que les Ourartiens avaient pillés en quantité innombrable dans les villes, palais ou temples, édifices d'Assour et de Mardouk ». Or, il n'y eut que deux rois d'Ourartou qui portèrent la guerre jusque dans le territoire d'Assyrie et y remportèrent des avantages; ce furent Argistis Ier et Roušas Ier (env. 730-714 av. J.-C.). On peut donc retenir comme certain que les armées d'Argistis Ier avaient réellement remporté des victoires sur celles d'Assyrie et s'étaient livrées aux pillages représentés sans doute par une partie des objets mentionnés par Sargon 1).

VIII. A la suite de la conquête du royaume de Manas par Adadnirari III, Minuas Ier s'en était rendu maître. Argistis Ier se vit obligé de reconquérir ce royaume de même que certains autres territoires nâiriens, qui s'étaient sans doute révoltés contre la suzeraineté ou le pouvoir du roi d'Ourartou. Parti de Biana à la tête de son armée victorieuse, il entra dans le district d'Arḥâus²), au sud du lac Thôspite; là il s'empara du chef-lieu et de 60 autres villes. Il remonta vers le nord, où il soumit les districts d'Iyanis³) et de Babanis. Le royaume de Manas vit encore une fois les légions d'Ourartou qui le firent rentrer dans

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> La guerre, qu'Argistis I<sup>er</sup> avait faite contre le roi Assourdan III, dut avoir lieu l'an 770. En effet, ce dernier roi, l"Aršitanis de la Grande-Inscription d'Argistis Ier (II, 52), avait régné de 771 à 753; et nous avons le fragment d'ailleurs mutilé d'une inscription cunéiforme assyrienne qui mentionne Ar-gis-tu et Šamsi-ilu, le héros qui, sous le roi d'Assyrie plus haut mentionné, fut l'éponyme de l'année 770 avec la qualification de tourtan, c'est-à-dire généralissime des armées assyriennes. On déchiffre dans ce fragment les phrases suivantes: «...la ville . Samsi-ilu, le héros, ne... contre ses nombreux cavaliers... Argistu sur ton ordre... Argistu les cadavres de ses guerriers . . . et il prit son . . . ». (Vov. C.-F. Lehmann-Haupt, Materialien zur älteren Geschichte Armeniens und Mesopotamiens, pp. 46-47). Si on prend en considération les paroles susmentionnées de Sargon et les récits mensongers des victoires que Salmanasar II et Darius Ier se permettaient parfois dans leurs monuments épigraphiques, on serait en droit de penser que Samsi-ilu avait pu remporter tout au plus un avantage partiel dans une bataille qu'il avait livrée à l'armée d'Argistis. - Bien que le roi Argistis mentionne, dans son inscription précitée, plusieurs fois l'Assyrie, il n'est pas probable qu'il ait eu à soutenir des guerres contre le successeur d'Assour-<sup>2</sup> Le canton d'Argasovit de la Moxoène. 3 Le canton d'Alauis, dans la partie sud-ouest de la Basoropède.

l'obéissance envers le suzerain national. Ces avantages acquis, Argistis y ajouta celui de butin que, conjointement avec 18,827 agitateurs politiques faits prisonniers par lui, il transporta en Biana <sup>1</sup>). Une autre année, il dut faire une expédition vers le sud du mont Ararat, où il prit la ville d'Ératali'us du district d'Ératalie'us <sup>2</sup>) et en transplanta les habitants dans le district royal de Biana <sup>3</sup>).

IX. Cependant, le royaume de Manas ne se tint pas pour battu. Il n'était pas un de ces minuscules royaumes qui pullulaient dans le territoire national. Une nouvelle révolte y éclata contre le pouvoir du monarque d'Ourartou. Le roi de Manas était alors Aza Ier. Les légions d'Argistis, toujours sous les ordres de leur roi, marchèrent contre celles d'Aza et les battirent. Argistis s'empara de Simérihadiris, une des villes royales de Manas, rétablit son autorité sur ce royaume et transplanta en Biana grand nombre de captifs des deux sexes 4). — Argistis dut entreprendre ensuite une nouvelle campagne, dans laquelle il marcha d'abord contre la population du pays des Ourmisiens sur le littoral occidental de la mer inférieure de Nairi, la réduisit sous son pouvoir, prit sur elle du bétail en guise de butin, qu'il transporta en Biana conjointement avec une multitude de prisonniers qu'il avait pris dans cette région. Dans les voisinages des limites du sud-est de la Basoropède la ville de Bihouras 5) et le district de Bamnis virent les légions d'Argistis, qui les soumirent sans grand'peine. Argistis détruisit tout dans le territoire de Bamnis et mit à mort les auteurs de la révolte 6).

X. Les princes du pays des Tuarasiens 7) et le pays de Gourquo 8) aussi s'humilièrent devant les armes victorieuses du roi d'Ourartou. Il soumit aussi les populations riveraines du fleuve des Dâinalatisiens 9). En signe d'action de grâce et de reconnaissance envers Haldis, le dieu suprême, Argistis, de retour en Biana, lui fit présent de la sixième partie des soldats et de leurs

¹ Voir l'inser. nº 19, III, 33-45 d. n. o. p. ² Le canton d'Artaz, dans la partie septentrionale de la Basoropède. Le district susmentionné devait avoir fait partie du royaume de Manas. ³ Voy. l'inser. nº 19, III, 58-59 d. n. o. p. ⁴ Ibid., IV, 80. VII, 13, 24, 38-40. ⁵ La ville de 'Pérotak du moyen âge. ⁶ Voy. l'inser. nº 19, V, 5-20 d. n. o. p. ¬ Probablement le canton de Touarazatap, sur la droite du haut Arsanias. ˚ D'après les inser. assyr., Kirhou, Kourhi et Kirhi, au sud-ouest de Nâiri. ˚ Un fleuve inconnu.

« munitions » comme aussi des populations qu'il avait pris près du fleuve susmentionné  $^1$ ).

A l'ouest du lac Lychnite et dans le territoire classique des révoltes, la noblesse de la ville d'Ardinis 2) avait élevé l'étendard de la révolte; son exemple était suivi par les populations d'autres régions du nord-est d'Ourartou. L'état de choses était grave; aussi Argistis dut partir en guerre contre elles « avec les cavaliers et les fantassins de ses soldats rassemblés ». L'armée entière d'Ourartou était donc mobilisée. Une fois la ville d'Ardinis réduite, Argistis marcha contre les districts du fils-d'Érias, de Lousas, de Katarzas, d'Isqigoulus et contre la ville d'Irdaniounis 3), qu'il réduisit en sa puissance; hommes et femmes et bétail furent envoyés de ces contrées en Biana 4). Le pays d''Oulouanis et le district de la ville de Daras, qui devaient être situés dans les voisinages du lac Lychnite, furent aussi soumis par le roi d'Ourartou. Le pays d'Ibiranis<sup>5</sup>), l'Ibérie des auteurs classiques occidentaux, fut aussi réduit sous la domination du monarque d'Ourartou; Argistis consacra à ses dieux Haldis aussi bien l'Ibiranis que le pays d'Étiounis<sup>6</sup>). En descendant de ces contrées de l'extrême nord vers la rive gauche de l'Araxe central, Argistis eut à subjuguer les populations du pays de larace-du fils-de Gouloutas et du district du fils-d''Ouitarus 7). Il y fit des captifs qu'il conduisit en Biana 8).

XI. Cependant, l'œuvre des répressions des révoltes ou des récentes soumissions n'était pas à sa fin pour l'infatigable roi d'Ourarțou. En effet, nous le voyons maintenant dans quelques régions sur la gauche du haut Araxe, où il s'empara de la ville d'Aḥourianis, occupa le district, « la maison entière et les édifices » du fils-d'Aṣṭuas <sup>9</sup>) et réduisit au niveau du sol les villages situés sur le territoire de la ville royale du

¹ Voy. l'inscr. 19, VII, 12-17 d. n. o. p. ² La petite ville d'Ardïank de la province royale d'Ararat. Voy. Faustus de Byzance, V, 6. ³ La ville d'Ardahan moderne. ⁴ Voy. l'inscr. n° 19, VII, 41-50; l'inscr. n° 20, ll. 35-36, et l'inscr. n° 22, ll. 3-5 d. n. o. p. ⁵ Cette dénomination signifie 'situé en haut'; comp. gr. ὁπέρ et ἄνω. C'est la première fois que ce pays est mentionné dans un document historique. Mais il nous est impossible de savoir au juste si au moins une partie de l'Ibiranis était-elle située sur la droite du Kour. ⁶ Voir l'inscr. n° 23, ll. 5-7, et l'inscr. n° 24, ll. 6-7. ¬ Le territoire du bourg d'Ordvat dans la Colthène. ˚ Voy. l'inscr. n° 19, VII, 55; l'inscr. n° 20, ll. 36-37 d. n. o. p. ⑤ Voir l'inscr. n° 23, ll. 1-4 d. n. o. p.

fils-de Qalras 1). Un seigneur de ces parages fut transporté en Biana 2).

Toujours sur la gauche du haut Araxe, la population du district de Loulus, à proximité de la ville d'Armauir, s'était apparemment révoltée contre l'autorité d'Argistis; car, celui-ci la transplanta «ailleurs», dans son propre royaume. Au territoire embrassant « les villes, les villages et les hameaux » de Loulus Argistis imposa la dénomination « d'Argistis, fils-de Minuas » 3). Le roi d'Ourartou soumit à son autorité le dynaste Saski..., fils-d'Ardaras, dont le district était probablement celui de la ville d'Arzkê, au nord-ouest du lac Thôspite; il fit subir le même sort au dynaste Qabi..., dont le district était, paraît-il, situé sur la gauche du haut Arsanias. Dans les districts de ces deux roitelets Argistis nomma des gouverneurs et des légistes 4). Il semble que ces derniers étaient des juges. Argistis réduisit aussi sous sa domination le dynaste Ta(?)noulanis, du pays des ... azousiens 5), dont le territoire devait être situé aux environs des sources de l'Arsanias. Dans le pays d'Asqalasis, situé dans quelques régions du haut Arsanias, Argistis fit abattre 105 palais, appartenants évidemment au dynaste de ce district, aux membres de la maison princière et à la noblesse. Dans ce district il s'appropria, comme il dit, de 453 villes (?!). Il fit jeter dans les fleuves ou dans le feu une partie des révolutionnaires d'Asqalasis et de deux autres districts voisins et envoya l'autre partie dans le pays de Qalinis 6). Dans ces régions, il enleva du bétail aux populations et fit captifs plus de 28,000 hommes, qu'il fit partir pour Biana 7).

XII. Le dynaste des fils-de Dia'us (Dia'uhini, Dâiani), qui régnait dans le pays de Tari'us ou Tari'unis, se déclarait décidément contre la suzeraineté des rois de la dynastie aramienne. Leur roi 'Outouboursis, qui autérieurement avait fait la guerre contre Minuas I<sup>er</sup> et contre Argistis, son successeur, se révolta encore une fois contre l'autorité de ce dernier. Argistis marcha contre l'opiniatre rebelle, lui donna bataille et remporta sur lui une nouvelle victoire. Il prit dans son territoire 11 châteauxforts, les troupes qui les défendaient, ainsi que leurs habitants et,

<sup>¹ C'était très probablement le territoire du bourg de Kalzouan.
² Voir l'inser. n° 23, ll. 12-14 d. n. o. p.
³ Voir l'inser. n° 80 (A), ll. 1-4 d. n. o. p.
⁴ Voy. l'inser. n° 20, ll. 15-17 d. n. o. p.
⁵ Voy. l'inser. n° 21, ll. 5-6 d. n. o. p.
⁶ Le territoire de la ville de Carin, Erzeroum moderne, la Caranite de Strabon, XII, III, 37.
ʔ Voir l'inser. n° 20, ll. 6-14 d. n. o. p.</sup> 

de retour en Biana, il en fit présent à Haldis, le dieu suprême. Sur l'ensemble des troupes et des habitants des districts soumis aussi bien que des engins militaires, Argistis fit la sixième partie également présent à Haldis. Il livra au feu ou abattit un grand nombre de palais et de maisons; il emmena aussi en Biana des prisonniers des deux sexes 1). Dans le district des Dia'usiens (Dia'uhini) il s'appropria le petit district de Didinis qui y était situé. Argistis dépouilla 'Outouboursis de sa dignité royale, lui donna un autre nom et la qualité de préfet de ville. Le fils-de Dia'us offrit à Argistis, à titre de présent, de l'or, de l'argent et d'autres objets précieux. Argistis les lui imposa pour l'avenir aussi, en guise de tribut et de présent 2). Le roi Argistis, le plus actif parmi les rois d'Ourartou, porta aussi la guerre dans les régions des sources de l'Arsanias, où il s'empara de la ville des Zouaëns 3), probablement à gauche desdites sources, qu'il s'appropria. La ville de Zouanis 4), située dans la région des sources dudit fleuve, eut le même sort. Dans le district des Zouaëns il érigea une inscription 5), sans doute pour y laisser un souvenir de ses exploits.

XIII. Nous avons vu que durant toutes ses campagnes, Argistis I<sup>er</sup> faisait grand butin de bétail tout en faisant un grand nombre de prisonniers, hommes, femmes et enfants, qu'il transplantait en Biana. Autant qu'il nous est donné d'en connaître les totalités, il avait pris, dans les seuls pays de Nâiri, 79,936 hommes, 52,381 femmes et jeunes filles, 10,140 militaires, 73,512 enfants; total général, 215,969 personnes. Le bétail pris par lui consistait en 10,607 chevaux, 126,543 bœufs, 582,874 moutons et 346 chameaux. Cependant, si on prend en considération le nombre des prisonniers vaguement mentionnés et les chiffres mutilés que les inscriptions nous présentent, les totaux susénoncés pouvaient et devaient être trois fois autant.

L'économie politique, dont Argistis Ier s'inspirait, était bien simple. Tandis que, d'un côté, il enrichissait Biana par le bétail au préjudice des populations révoltées ou soumises de Nâiri, de l'autre, par les transplantations d'une partie de celles-ci il affaiblissait leur force, et par contre, il remplissait surabon-

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Voir l'inser. n° 19, VII, 74–81 d. n. o. p.
<sup>2</sup> Voir l'inser. n° 20, ll. 17–
26, 33–34, et l'inser. n° 21, ll. 13–21 d. n. o. p.
<sup>3</sup> La ville de Zarisat du canton d'Aliovit.
<sup>4</sup> La ville de Zaréhauan du canton de Załkotn.
<sup>5</sup> Voir l'inser. n° 20, ll. 2–5 d. n. o. p.

damment la lacune du peuple militaire de Biana, que les guerres y créaient sans cesse.

Argistis Ier se présente à notre esprit comme un roi guerrier, victorieux et conquérant. Si les fastes de ce monarque nous renseignent très peu au sujet de ses actions concernant le progrès matériel et moral de son peuple, il faut sans doute en attribuer la cause aux guerres qu'il fit sans cesse aux ennemis intérieurs et extérieurs. Non seulement il a conservé ou recouvré par ses armes les pays qu'il avait hérités de son père, mais il y a ajouté d'autres qu'il a conquis en Asie-Mineure, dans les voisinages du Caucase et tout près de l'Assyrie. — Tout esprit éclairé ne peut que faire l'éloge de la politique constante et ferme des rois d'Ourartou, qui s'étaient fixé pour but de réunir comme en un faisceau toutes les forces des populations de Nairi, éparpillées par un morcellement politique à l'indéfini, de les opposer à la puissance de l'Assyrie, d'expulser une bonne fois l'ennemi hors du territoire national et, d'un peuple conquis, le faire conquérant. Il est donc bien affligeant de voir et de constater que l'amour déréglé du particularisme des petits dynastes de l'antique Arménie était pour la nation entière un fléau, qui était destiné à causer au pays, dans la haute antiquité comme dans les ages à venir, toute sorte de malheurs et une profonde humiliation devant les nations étrangères. — La volonté inébranlable et la main puissante d'Argistis Ier parvinrent, par des moyens rigides et parfois cruels même, à faire rentrer et à maintenir dans leurs devoirs de solidarité nationale les roitelets nationaux et leurs tribus ou populations, qui, malgré tout, restèrent toujours remuants et impatients du joug et toujours à l'affût de l'occasion pour ressaisir leur désastreuse indépendance.

XIV. Argistis Ier, comme souverain-pontife, roi victorieux et roi grand sous tous les rapports, méritait bien de recevoir de ses peuples le plus grand honneur; aussi bien, ceux-ci lui avaient décerné l'apothéose. Environ quarante ans après sa mort, lorsque, sous Roušas Ier, son petit fils, Sargon pilla le grand temple national de Haldis dans la ville de Mousasir, d'après sa Lettre au dieu Assour (1. 402), il y trouva « une statue d'Argisti, roi d'Ourartou, qui était coiffé de la tiare étoilée des dieux, dont la main droite bénissait le peuple; avec sa niche, le tout d'un poids de 60 talents de bronze » 1).

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> 1818 kg.

### CHAPITRE VI.

- 7. SARIDOURIS II (env. 755-730 av. J.-C.).
- I. Révolte des princes nationaux et étrangers. Expédition contre Manas, Babilounis et à l'ouest de la mer Kapoutan. — II. Expédition dans les voisinages du lac Lychnite et dans les régions qui avoisinent le Kour. — III. Expédition vers l'extrémité occidentale d'Ourartou. — IV. Šaridouris II réduit en sa puissance le pays de Mousas, les districts et les villes du roi de Mélita. Il réduit sous sa domination le pays de Téanisis. - V. Il envahit la Syrie. La bataille d'Arpad et la victoire de Tiglath-Piléser III (745-727 av. J.-C.), qui entre dans le pays d'Oullouba, dans la région située au bas du mont Nal, et marche sur les régions de l'est de la mer Kapoutan. - VI. Šaridouris II fait alliance avec quelques rois des pays situés entre la Mésopotamie et l'Asie-Mineure. La défaite des alliés en Koummouh. Tiglath-Piléser III marche contre Ourartou et s'empare de toute la partie méridionale de ce pays (735 av. J.-C.). - VII. Conséquences de cette guerre: diminution de l'Ourartou et suzeraineté du roi d'Assyrie. - VIII. Captifs syriens et juifs dans la Syspirite (Saspires). -IX. Les constructions de Saridouris II.
- I. Le second roi conquérant d'Ourartou eut pour successeur Saridouris II, qui, dans ses monuments cunéiformes, se dit fils d'Argistis. La reine d'Ourartou, son épouse, portait le nom d''Uuanis.

Dans les premières années de son règne, Saridouris II se vit entouré des mêmes difficultés, quoique dans des proportions moindres, que les roitelets, ses nationaux et vassaux, avaient suscitées contre son père au début de son règne. La partie orientale d'Ourartou et surtout les districts voisins du lac Lychnite, de même que la partie occidentale du royaume et les dynastes étrangers de l'Asie-Mineure se soulevèrent, comme d'un commun accord, contre le successeur des deux rois qui, à diverses reprises, les avaient réduits sous leur domination.

Au nord et au nord-est de Biana, c'était l'important royaume de Manas qui venait de donner le mauvais exemple aux autres populations d'une importance de second ordre. En Basoropède ce fut le pays de Babilou ou Babilounis 1) et, du côté de l'occident de la mer Kapoutan, ce furent les Ourmiens et les Ba-

<sup>1</sup> Le canton des Palounik dans la partie méridionale de la Basoropède.

ruataëns qui entreprirent de secouer le joug d'Ourarțou. Šaridouris II ne tarda pas à marcher, à la tête des vieux légionnaires de son père, contre les révoltés. Partout la victoire suivit les drapeaux des légions ourarțiques. Šaridouris II prit 23 villes, abattit les palais, brûla des villes et s'appropria les pays conquis. Toutes ces opérations s'accomplirent dans l'espace de soixante jours. Nul doute que ces pays ne se fussent soulevés à l'instigation de leurs dynastes et de la noblesse. De retour en Biana, Saridouris traînait à sa suite 12,000 hommes de la caste des nobles et une grande multitude d'hommes, de femmes et d'enfants. Le butin, fait dans ces différentes régions, était à l'avenant 1).

II. Cette partie du royaume ainsi apaisée, Saridouris passa l'Araxe et, à l'occident du lac Lychnite, il fit rentrer en sa puissance les districts des Éti'usiens, des Liqi'usiens et d'Étianis. Un dynaste, du nom d'Abianis, c'est-à-dire 'Invincible', fut vaincu. Lui-même, ses troupes et sa tribu se soumirent au suzerain d'Ourartou. Un autre dynaste, nommé Irkuâinis, son armée et sa tribu finirent par reconnaître l'autorité suprême de Saridouris. qui s'empara de la ville d'Ir'uianis<sup>2</sup>), la résidence royale du roitelet Irkuâinis. Tout se passa de la même manière pour un autre dynaste, appelé 'Ouénidas, dont Šaridouris occupa la ville royale, nommée Irdouanis. Le roitelet de la ville de Bouinis 3), située au sud du lac susmentionné, se soumit au roi d'Ourartou; mais celui-ci le détrôna, lui donnant un autre nom, tout en lui octroyant la qualité et la fonction de préfet de ville. De ces contrées, 4000 personnes appartenantes à la noblesse, un grand nombre d'hommes, de femmes et d'enfants, suivis de troupeaux de bœufs et de moutons, le butin du vainqueur, prirent le traditionnel chemin de Biana 4). Saridouris poussa ensuite vers les contrées du Kour inférieur, où il subjugua le pays d'un dynaste nommé Argougis<sup>5</sup>) et réduisit au niveau du sol le district d'un autre dynaste appelé Ourtahinis, 'fils-de l'homme-droit' 6). Sur la droite du cours moyen dudit fleuve, il soumit sous sa domination la ville de Toulihounis et la tribu, sur lesquelles régnait

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Voy. notre nº 27, ll. 1-12, 22-29. <sup>2</sup> Très probablement la ville d'Éréüan.

La ville de Douin des écrivains arméniens.
 Voy. notre n° 27, ll. 13–21.
 C'était probablement le canton des Gargaréens.
 Voy. notre n° 28, ll. 1-9. Ce district devait être le canton de Vardanakért.

le dynaste Ṣinalibis, fils-de Louris 1). Le roi victorieux dit à ce propos: « Je m'attribuai le roi Ṣinalibis aussi bien que les hommes et les femmes ». Il étendit aussi dans ces régions sa domination sur un district appelé 'Oudourisien 2).

III. Après avoir ainsi apaisé les contrées orientales et septentrionales, Saridouris II tourna ses armes contre les districts soulevés de la partie occidentale d'Ourartou. Marchant contre ceux qui étaient situés sur le cours inférieur de l'Arsanias, il réduisit les villes de Ḥazanis et d''Ouraḥis 3). Il s'empara ensuite de la ville de Ṭoumiskis. Les jeunes gens du territoire de cette ville reçurent le prix de leur révolte par une pendaison commune et générale 4). La ville d''Ani du canton de Daranisse, celles de Maninus et d'Arousis 5) et d'autres villes encore rentrèrent dans la sujétion 6).

IV. Minuas Ier avait réduit en sa puissance une partie du pays de Mousas, c'est-à-dire de celui des Mouski des monuments cunéiformes assyriens. Le pays avait voulu secouer le joug d'Ourartou. Saridouris passa la frontière, étouffa la révolte de Mousas, soumit le district de la ville de Zapsas, s'empara d'une partie des villes et les occupa, tout en brûlant l'autre partie « avec l'aide des dieux Haldisiens victorieux, dieux de Saridouris», selon que nous rapporte ce bon et brave roi. Cependant, dans le but de se garantir contre de nouvelles tentatives de révolte, le roi Saridouris prit des autorités de ces pays 50 ieunes gens nobles en otage 7). Le roi d'Ourartou se porta ensuite dans le territoire de la ville de Mélita, où régnait Hitéruada. Celui-ci, battu dans une bataille, fut fait prisonnier. Šaridouris occupa sa capitale, s'empara du district de Ka'uris et de la ville de Nišis (Nysse) qui était la seconde résidence royale de Hitéruada, prit des otages, de l'or, de l'argent et des coupes précieuses. Ce roi avait combattu contre Argistis Ier et, vaincu dans une bataille, s'était rendu vassal du roi d'Ourartou. Sa rébellion contre le fils d'Argistis lui valut son détrônement. Šaridouris lui imposa un autre nom et envoya en Biana l'ex-roi de Mélita aussi bien qu'un grand nombre « d'hommes et de

La ville de Lorê du moyen âge, située dans le canton de Tôsarène, avait peut-être pris son nom de Louris, dynaste fondateur de la maison des Lourihini.
 Voir notre n° 29, ll. 1-7.
 Voy. notre n° 30, l. 28.
 La petite ville d'Érèz (lisez: Erèze) du canton d'Akilisène.
 Voy. notre n. 30, ll. 29-31.
 Ibid., ll. 15-18.

femmes mariés > 1). Šaridouris nous informe aussi en disant:

« Je me rendis maître... du pays de Babanis et des jeunes filles
de la ville de Mélita > 2). Il semble que ce pays de Babanis de
la Cappadoce était le district de la ville de Blandus, à l'ouest de
l'Arménie-Mineure. Argistis Ier avait poussé ses conquêtes jusqu'à
la frontière occidentale de la Cappadoce en y annexant au
royaume d'Ourartou les districts de Marmouanis et de Qamananis. Saridouris II y ajouta, par ses armes, le district de Téanisis 3), reculant ainsi, du côté du sud-ouest, les limites de ses
possessions jusqu'à prendre contact avec la Cilicie. Ainsi, outre
le royaume de Mélita, le pays de Mosoch et celui de Thoubal
faisaient partie du royaume de la dynastie aramienne. Ourartou
avait son empire 4).

V. Le vin de conquêtes donna du vertige au roi victorieux et conquérant. Ainsi, son ambition de surpasser son père et son aïeul en fait d'annexions de pays étrangers était destinée à compromettre profondément le royaume même d'Ourartou. Saridouris II descendit dans la Syrie, et la ville d'Arpad 5), située dans la partie septentrionale de ce pays, vit les légions victorieuses d'Ourartou. Ici la fortune trahit Saridouris, jusque-là le favori de la victoire. Dans les derniers temps, la puissance de l'Assyrie ne faisait que s'affaiblir graduellement. Par suite de révolutions répétées, l'ancienne dynastie étant tombée, Tiglath-Piléser III (745-727 av. J.-C.) était monté sur le trône. Il avait devant lui un rival puissant et victorieux, le roi Šaridouris II, qui tendait à la gloire d'arracher aux rois de Ninive l'héritage des conquêtes assyriennes de plusieurs siècles. Dans la seconde année de son règne, Tiglath-Piléser III marcha contre le roi d'Ourartou, alors en Syrie, et, dans une bataille sanglante remporta sur lui une victoire signalée. C'est ce que nous atteste la

<sup>5</sup> Cette ville occupait l'emplacement des ruines appelé de nos jours *Tell-Erfât*, situé au nord et à proximité de la ville d'Alep.

<sup>1</sup> Ibid., Il. 1-11, 19-27.
2 Ibid., l. 14.
3 Ibid., l. 13. Le canton de Tyanitis de Strabon (XII, I, 4. II, 7) et de Tyana de Ptolémée (V, VI, 18) s'appelait de cette façon.
4 La tradition de ces conquêtes, faites par les rois de l'Arménie de la haute antiquité, était parvenue jusqu'à l'époque du roi Para (Pap) qui régna de 369 à 374 apr. J.-C. Suivant Faustus de Byzance (V, 32), Para «envoya des ambassadeurs chez le souverain des Grecs (pour lui dire): 'la ville de Césarée ainsi que dix autres villes nous appartenaient jadis; rends-les donc à nous!'. Voyez aussi chez Moïse de Khorène (I, 14) le récit de la conquête de la Cappadoce, attribuée à Aram(is).

phrase suivante: «En la ville d'Arpad; massacre fait dans les rangs des troupes d'Ourarti», étiquette chronographique attachée à l'année 743 dans le II « Canon des années des éponymes assyriennes.

Tiglath-Piléser III ne voulut ou n'osa pas profiter immédiatement de sa victoire. Seulement, suivant le Canon susmentionné, l'an 739 il fit une expédition dans le pays d'Oullouba qui devait être situé dans la partie orientale de la Sophène. Il y bâtit une ville et la nomma Assour-ikiša, 'Assour-existe'. Dans plusieurs villes il établit des gouverneurs assyriens. En Oullouba il se fit élever un palais et établit dans ce pays le culte du dieu Assour. En outre, dans le but de maintenir la population de ce pays sous la domination assyrienne, il établit dans le ressort du gouverneur d'Oullouba 1223 colons assyriens 1). En 736 il fit une expédition dans le pays de Bît-Kapsi, à l'est-sud-est de la mer inférieure de Nâiri, sans doute pour apaiser une sédition du peuple de ce pays 2). Suivant le Canon susmentionné, cette même année Tiglath-Piléser III marcha contre la population demeurant « au bas du mont Nal ». Cette montagne devait être située au nord du pays d'Oullouba.

VI. Si ces mouvements séditieux n'étaient pas la conséquence d'un mot d'ordre parti de la capitale d'Ourarţou, comme il semble qu'il l'était en effet, Saridouris II, dans le but d'abattre pour toujours la puissance partout détestée de l'Assyrie, fut à même de former une alliance avec quelques rois des pays situés entre le Mésopotamie et l'Asie-Mineure. En dehors de Souloumal, roi de Méliţa, qui était ou devait être un vassal du roi d'Ourarţou, Saridouris II avait pour alliés Goustaspi, roi de Koummouli, Tarḥoular, roi du pays de Gamgoum, situé à l'ouest du cours moyen de l'Euphrate, et un prince du nom de Mati-ilu, dont le district était situé entre le cours moyen de l'Euphrate et le mont Amanus de la Syrie-Cicilie 3). En 735 4) Saridouris se

¹ Annales (2. ll. 33, 41-42) de Tigl.-Pil. III. Sa Tablette de Nimroud, l. 25. Son inscr. de Tablette d'argile de Nimroud, recto, ll. 43-44. ² Annales, 2. l. 56. Tablette de Nimroud, l. 18. ³ Voy. Eb. Schrader, Die Keilinschriften und Geschichtsforschung, 1878, p. 207, note. ⁴ L'étiquette chronographique « dans le pays d'Ourariou », ajoutée à cette même année dans le Canon II des années des éponymes assyriennes signifie sans doute la victoire que Tiglath-Piléser III remporta sur Saridouris II dans la guerre des alliés ainsi que sa nouvelle campagne en Ourartou.

trouvait personnellement dans les pays de ses alliés, d'où certes ils pensaient de marcher sur la Syrie et la Palestine. Cependant, Tiglath-Piléser prit les devants en marchant sur Koummouh, où il leur donna deux batailles, remporta sur eux d'éclatantes victoires et, de la sorte, brisa la force des alliés. Ce fut d'abord le district de Kistan et ensuite celui de Halpi de Koummouh qui, dans la double défaite des alliés, furent les premiers témoins de la perte de l'empire d'Ourartou. Dans les champs de bataille de ces deux districts l'antique puissance de l'Assyrie se raffermit, pleine de menaces pour le présent et pour les temps à venir. Saridouris dut rentrer dans ses terres héréditaires. Le roi de Ninive le suivit de près en Ourartou, en occupa toute la partie méridionale jusqu'à l'Arsanias 1). Le vainqueur marcha sur la ville de Touspas, où il assiégea le roi Šaridouris. La ville étant imprenable, l'armée assyrienne se contenta de l'insulter simplement, et Tiglath-Piléser s'est cru satisfait en élevant une inscription devant la capitale d'Ourartou avant de se retirer devant ses fortifications. Le roi de Ninive se dirigea alors vers le sud-est, se rendit maître des districts de Boustus, de Babilou, d'Inu, de Parsua et des districts situés aux alentours de la mer inférieure de Nâiri; il y établit le culte du dieu Assour et nomma des gouverneurs assyriens. Pour ce qui concernait les districts et les villes du sud-ouest de Nairi, il y nomma le Tourtan, ou le général en chef de l'armée assyrienne, en qualité de chef « de l'administration de la Maison » 2). Tiglath-Piléser avait pris, comme prisonniers de guerre, plusieurs roitelets ou nobles d'Ourartou qu'il emmena en Assyrie 3).

Le Canon II des années des éponymes assyriennes nous fournit les noms de quelques gouverneurs assyriens dans certains districts de Nâiri-Ourarţou; ce sont: pour l'année 745 Nébobelouṣour, de la ville (pays) d'Arbaḥa; pour 735, Assoursalimmani, du pays d'Arbaḥa; pour 733, Assourdaninan(n)i, de la ville (pays) de Mazamoua.

¹ Les mots naru Burattu, qui se trouvent dans la 32° ligne de la Tablette de Nimroud de Tigl.-Pil. III, signifient l'Arsanias, le Mourad-sou moderne. ² Tablette de Nimroud (ll. 20-25, 36) de Tigl.-Pil. III. Ibid., ll. 18-19, 26-35. Sa Tablette d'argile, recto, ll. 45-50. Ibid., ll. 29-38. ² Voy. 3° inscr, hist. de Rousas Isr, notre n° 35. A. a. dans Z D M G, vol. 58, p. 835, et dans la Revue arm. Handés Amsortay, ll. 15-16, col. 399-400, Vienne, 1913, juillet.

VII. Le résultat final des guerres entreprises par Saridouris II contre l'empire d'Assyrie fut des plus désastreux pour le royaume d'Ourartou. Tous les pays conquis à l'ouest de l'arc de l'Euphrate par Minuas Ier, par Argistis Ier et par lui-même furent à jamais perdus. Mais ce qui aggrava encore la situation, presque toutes les contrées du midi d'Ourartou passèrent encore une fois et définitivement sous le joug des rois d'Assyrie, qui commandent maintenant sur les populations de l'antique Arménie à partir des monts médiques, à l'ouest de la mer Kapoutan, jusqu'au confluent des deux Euphrates, vis-à-vis la Mélitène et la Commagène. La grandeur du passé étant ainsi diminuée, il restait donc sous le pouvoir du roi d'Ourartou toute la partie septentrionale, à partir des contrées limitrophes du pays des Mouski (Mosoch) sur une ligne directe jusqu'à la mer Caspienne et quelques districts à l'est et au sud du lac Thôspite. Cet état de choses durera jusqu'à la chute du royaume d'Ourartou.

La dernière guerre fut peut-être plus désastreuse encore au point de vue de l'indépendance du royaume d'Ourartou en général. Si aucun document, provenant de Tiglath-Piléser III, ne nous démontre pas l'établissement de la suzeraineté du roi d'Assyrie sur les rois et les roitelets d'Ourartou, la Lettre de Sargon au dieu Assour parle assez clairement des serments que Roušas Ier, roi d'Ourartou, et Ourzanas, roitelet de Mousasir, auraient faits sans doute au roi d'Assyrie personnellement ou par délégation. Sargon y dit: •92... Oursa l'Ourartien, qui ne garde pas la parole d'Assour et de Mardouk, qui ne craint pas le serment du seigneur des seigneurs... 94 qui ne garde pas l'auguste parole... 148 ... qui d'Assour, le roi des dieux, ne respectait pas le serment,... ». Sargon y parle aussi du roitelet « 309 Ourzana, le Mousasirien,... qui était parjure aux dieux,... 310 ... qui contre les serments prêtes devant Assour, Samas, Nabou et Mardouk 1) avait péché, s'était révolté contre moi...... Ces paroles montrent d'une façon assez claire que, après la défaite de Saridouris II, Tiglath-Piléser III avait soumis à la suzeraineté des rois de Ninive et le roi et les roitelets d'Orartou. Nous ver-

¹ Divinités assyriennes. — Le district de Mouşaşir et sa capitale homonyme avaient été pris pour la première fois et assujettis au roi d'Assyrie en 829 par le Tourtan de Salmanasar II. — Dans ses Fastes (ll. 72-73) Sargon parle du « devoir féodal » d'Ourzanas envers lui.

rons aussi plus bas quelques autres signes de la réalité de cette suzeraineté assyrienne.

VIII. Le prophète Amos (I, 5) prédisait que « le peuple de la Syrie ira en captivité à Kir ». Le IId (IVe) livre des Rois (XVI, 9) nous renseigne aussi que Tiglath-Piléser III « marcha contre Damas et le prit, et en conduisit le peuple captif à Kir • 1). Le fait avait eu lieu en 732. Certains exégètes sont d'avis que le Kir de ces deux passages était le fleuve Kour de l'Arménie, près duquel les Syriens furent établis. Il est probable que les captifs hébreux, que, d'après le 11d (IVe) livre des Rois (XV, 29), le même roi avait pris en Giléad et en Nephtali et avait transportés en Assyrie, avaient été transplantés ensuite dans le canton de Syspirite (Saspires), voisin du Kour, certes avec ou sans l'assentiment du roi d'Ourartou<sup>2</sup>). Suivant l'indication de l'empereur Constantin le Porphyrogénète, il existait dans la Syspirite une rivière nommée Gézanum, au sujet de laquelle il écrit que « les habitants de Samarie » furent transportés par les Assyriens près de cette rivière 3).

IX. Le roi Saridouris II était ami des constructions; il était aussi très religieux. Il construisit une maison, un pont et des conduites d'eau 4); au nom de la reine 'Uanis, son épouse, « il éleva l'inscription des jours heureux » 5). « Saridouris, fils d'Argistis,... planta une vigne; le roi, avec les citoyens soldats fit jaillir de l'eau pour son emplacement et pour son sanctuaire au nom des enfants à longue chevelure, en bas âge, appartenants à Saridouris, et l'appela vigne Saridourienne » 6). Il éleva des temples et près de l'un d'eux fit construire des habitations pour les ministres du culte 7). D'après Sargon 8), second successeur de Tiglath-Piléser III, le district d'Armarili, au nord-nord-est

Digitized by Google

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> La version arménienne porte « Kyrên », et le manuscrit de la version grecque Vatican n'a ni Kir ni Kyrên. <sup>2</sup> Nous verrons bientôt qu'Assourbanipal, roi d'Assyrie, avait fait une expédition contre les Saces, établis sur la droite du Kour. Ainsi, ce roi avait traversé, avec son armée, les régions du nord-est du territoire du roi d'Ourartou. Il est donc manifeste que, à partir du règne de Šaridouris II, les rois d'Ourartou ne s'opposaient point à la volonté des rois d'Assyrie. 3 Const. Porphyr., Des Thèmes, livre Isr, huitième thème, dit Chaldia. Voy. aussi Faustus de Byzance, IV, 55. Voy. sur ce sujet dans cet ouvrage, p. 250. 4 Voy. notre nº 34, ll. 3-7; notre nº 33, ll. 3-7; notre nº 31, l. 1. <sup>5</sup> Voy. notre nº 31, ll. 5-6, et le nº 50, ll. 6-8. 6 Voy. notre nº 32, ll. 2-7. <sup>7</sup> Vov. notre nº 67 et le nº 68. Lettre au dieu Assour, 1. 277.

de la mer supérieure de Nâiri, embrassait «Riar, la ville de Sardouri». Cette façon de dire nous ferait croire que Riar avait été bâti par ce roi, qui était contemporain à Sargon, prince royal ou général dans l'armée d'Assyrie.

#### CHAPITRE VII.

- 8. Roušas Ier (env. 730-714 av. J.-C.).
- I. Il réprime les révoltes éclatées dans les régions situées entre l'Araxe et le Kour. — II. Expédition en Assyrie et retour triomphal du roi Roušas Ier. Ses premiers actes après son retour. — III. Expédition au pays de Gamir et défaite de l'armée de Roušas Ier. - IV. Sargon, roi d'Assyrie (722-705 av. J.-C.). Ses relations avec le roi et les roitelets de Nâiri-Ourartou. - V. Première expédition en Manas de Sargon, roi d'Assyrie, qui y apaise les troubles produits sous le roi Iranzou (719 av. J.-C.). - VI. Le peuple de Manas met à mort le roi Aza II. Seconde expédition de Sargon en Manas (716 av. J.-C.). — VII. Oullousoun succède à Aza II, son père. Roušas Ier gagne à son parti ce roi aussi bien que les roitelets Assourli et Itti. Troisième expédition de Sargon en Manas (715 av. J.-C.). - VIII. Rousas Ier reçoit en otage le fils d'Oullousoun et 22 forteresses en guise de présent. Quatrième expédition de Sargon en Manas. Il s'empare de quelques forteresses en Ourartou (715 av. J.-C.). - IX. Rousas Ier fait alliance avec les rois de Thoubal et de Mosoch. Cinquième expédition de Sargon. Rousas Ier est vaincu; il se suicide. Mousasir est détruit. Sargon marche contre Kirhi (714 av. J.-C.). — X. Les constructions de Rousas Ier. Ses soins pour l'économie rurale, la musique et les chants.
- I. Šaridouris II eut pour successeur Roušas <sup>1</sup>) I<sup>er</sup> qui, dans sa 1<sup>re</sup> inscription historique (ll. 1-2) se dit «fils-de Šaridouris». Il avait des frères qui habitaient dans le district d'Armarili, au nord-nord-est du lac Thôspite, «la mer ondoyante». Sargon, dans sa Lettre au dieu Assour dit: «<sup>227</sup>...j'allai à Arbou, la ville de la maison paternelle d'Oursa (Roušas I<sup>er</sup>), et à Riar, la ville de Sardouri (Šaridouris II), <sup>278</sup> 7 villes environnantes, où demeuraient ses frères, ceux de son sang royal, et qui étaient fortement défendues».

¹ Comparez cette appellation avec scrt ruc, rukśa, a. ér. ruc, rauḥśna ' briller, brillant'. — C'est probablement ce roi qui est appelé Hracïay par Moïse de Khorène (I, 22).

Le royaume d'Ourartou, après une guerre des plus désastreuses, avait certes grand besoin de repos et de recueillement, lorsque la révolte contre le nouveau roi éclata dans nombre de districts situés entre le cours moyen de l'Araxe et le Kour. Roušas se mit à la tête de son armée, marcha contre eux, remporta des victoires sur 23 roitelets et occupa leurs territoires. Les principaux parmi ces districts étaient: Alzira, l'Ajara du moyen age, limitrophe de la Colchide; Arqouqinis, probablement le canton des Gargaréens, sur le Kour inférieur; le district des Sanatuasiens, probablement celui du bourg de Sanahin, au nordouest du lac Lychnite; les districts de Téri'uisas (Tosarène) et de Risuas (le Rôsh du prophète Ezéchiel); le pays des Ousédouëns, le canton des Sofk des auteurs arméniens, au nord-est dudit lac: Babanis, appelé le Second-Haband par les mêmes auteurs, dans la province d'Orchistène, sur la droite du haut Kour; le district des Mélasiens, celui de la ville de Melri, sur la rive gauche de l'Araxe central 1). Dans tous les districts révoltés Rousas destitua « les gouverneurs des villes, les chefs des villages et les chefs des mages » 2). Il en fit partir pour Biana un grand nombre d'hommes et de femmes »3).

Environ trois lustres après cette expédition victorieuse, dans le grand temple national de Haldis de la ville de Moușașir Sargon trouva « 403 une statue d'Oursa avec ses 2 coursiers et son cocher, avec leur siège, le tout en bronze coulé, 404 statue sur laquelle on voyait son orgueil exprimé ainsi: 'Avec mes deux chevaux et mon cocher, mes mains ont conquis la royauté d'Ourarţou ' » 4). Cette statue grandiose était donc érigée dans le temple susmentionné de Haldis, « soutien d'Ourarţou » , dans le but de perpétuer le souvenir des victoires que, grâce à ce dieu, il avait remportées sur les roitelets rebelles et parce que ce même dieu lui avait accordé la faveur d'ajouter à son royaume de nouveaux territoires. Roušas Ier avait bien, malgré Sargon, le droit de s'enorgueillir de ses faits et gestes patriotiques.

Après les conquêtes de Rousas I<sup>er</sup> les frontières du royaume d'Ourartou étaient marquées: à l'est par la province et la place

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Voy. notre n° 35 dans notre ouvrage Les inscr. cunéif. urartiques, pp. 170-172. <sup>2</sup> Voy. la même inscription, ll. 2-3. <sup>8</sup> Item, l. 14. <sup>4</sup> Voy. Lettre de Sargon au dieu Assour.

forte ourarțiennes d'Uâiâis 1), limitrophes de Houbouskia et au nord-ouest de ce petit royaume: au nord-est par le royaume de Manas déjà morcelé; au nord par le fleuve Kour; au nord-ouest par les districts ourarțiens des Alzini et de Houzana; à l'ouest par la longueur du fleuve Arsanias; au sud par une ligne audessous du district royal de Biana, ligne remontant vers la partie supérieure de l'Arsanias.

II. Roušas Ier, bon fils et excellent patriote, d'un caractère aussi bouillant qu'agressif, devait venger l'honneur de son père; le nouveau roi d'Ourartou pouvait-il se résigner à accepter que les deux cinquièmes des terres nationales restassent incorporés à l'empire d'Assyrie? Salmanasar IV (727-722 av. J.-C.), qui régnait à Ninive, était loin d'avoir hérité les qualités militaires de son prédécesseur. Le roi patriote n'avait donc qu'à se présenter, à la tête de ses légions, dans les districts annexés à l'Assyrie et même à porter la guerre dans ceux de l'ennemi séculaire de Nâiri-Ourartou. Ce devait être une guerre de revanche et de rédemption. Le roi nous dit: « 15 ... Moi, Roušas, 16 jusqu'aux montagnes d'Assyrie... je marchai, 17 je fis des massacres > 2). « 15 Ayant marché contre les pays des Assyriens avec tous les cavaliers, 16 ... du joug je délivrai, par la guerre, les nobles » 3). Ourzanas, roitelet de Mousasir, qui avait répondu à l'appel du roi d'Ourartou, à la tête de son infanterie et de sa cavalerie, combattait aux côtés de Roušas 4); mais il fut pris par les Assyriens. A ce sujet Roušas nous dit: « 18 En suppliant les dieux Haldisiens puissants, 18 par le combat je repris vivant Ourzanas 5), 19 et à la ville d'Ardinis je l'emmenai sur l'eau... > 6),

<sup>1</sup> Dans la Lettre etc. de Sargon il est dit (ll. 298-299): « Uâiâis, la province de sûreté d'Oursa (Roušas I<sup>or</sup>), pied de frontière d'Ourartou... Uâiâis, sa ville forte, sa grande forteresse, qui plus que toutes ses autres forteresses est puissante, dont l'œuvre est plein d'art. <sup>2</sup> Voy. 2<sup>e</sup> inscr. hist. de Rousas Ier, nº 35. A. de notre collection, dans la Revue arm. Handés Amsortây, col. 396, Vienne, 1913, juillet. ZDMG, vol. 58, p. 834, de l'an 1904, et ZE, vol. 32, pp. 434-435, de l'an 1900. 3 Voy. 3 inscr. hist. de Rousas ler, dans ladite Revue arm., Vienne, 1913, juillet, col. 399-400, le nº 35. A. a. de notre collection. Voy. aussi ZDMG, vol. 58, p. 835, de l'an 1904, et ZE, vol. 32, pp. 434-435, de l'an 1900. 4 Voir 2º inscr. hist. de Rousas Ier, ibid., col. 396, ll. 13-15 du nº 35 A. de notre collection. <sup>5</sup> C'est la véritable forme nationale de ce nom dans un document rédigé en idiome ourartique, c'est-à-dire avec un -s à la fin. 6 Voir 3e inscr. hist. de Rousas Ier, comme ci-dessus.

c'est-à-dire à travers la mer Kapoutan, sur la rive occidentale de laquelle la ville d'Ardinis était bâtie.

Après Argistis Ier c'est Rousas Ier, son petit-fils, qui porta la guerre dans le territoire même de l'Assyrie; mais tous les deux gardent le silence sur les districts et les localités habitées, dans lesquels ils avaient dû développer leurs opérations de guerre. Ce silence dit assez qu'elles n'avaient eu lieu que dans les régions situées au nord de Ninive. Si, au point de vue de la rédemption nationale, le résultat de cette guerre était condamné à n'être que précaire, il n'en est pas moins vrai que Rousas, Ourzanas et leurs armées ne retournaient pas les mains vides en Ourartou; le pillage des objets précieux dans les contrées assyriennes était un droit sacré pour les vainqueurs; une partie de ces objets revenait aux dieux.

Avant de faire son entrée en Assyrie, Roušas avait détruit la ville nairienne d'Ardinis et les villages des alentours 1); mais il a rébâti ensuite la ville; il y érigea une inscription et il y établit des musiciens dans les différents temples en l'honneur des dieux Haldisiens 2), ancêtres des nairo-ourartiens. Ayant ensuite à ses côtés Ourzanas, le roi d'Ourartou se rendit à la ville de Mousasir et, en sa qualité de suzerain, il conféra à ce dynaste l'investiture royale. A ce sujet il nous dit: «17... Ourzana par la main je pris; 18 je l'installai à son poste; comme roi je l'établis » 3). Dans le grand temple de Haldis, Rousas célébra l'heureuse issue de sa campagne d'Assyrie de la manière qu'il nous rapporte en ces termes: «10 [15] jours à Mousasir je restai; 20 des sacrifices en présence de la communauté de la ville de Mousasir j'offris. <sup>21</sup> Les hommes de Mousasir jusqu'à... \* <sup>22</sup> une fête journalière à fêter allèrent > 4). Roušas consacra aussi, dans cette même ville, son temps à prendre certaines dispositions relatives au culte et à y instituer une nouvelle fête religieuse, celle de Pins 5). Pendant la guerre l'armée ourartienne avait fait prisonniers des archers assyriens qu'elle avait conduits en Ourartou; Ourzanas les y employa à construire un temple au service du culte ourarțique 6). — Roušas Ier, après sa campagne d'Assyrie, érigea une stèle épigraphique triomphale bilingue à Topsauä, à l'est

¹ Ibid., ll. 9-10. ² Ibid., ll. 21-26. ³ Voy. 2€ inscr. hist. de Roušas Ier, comme ci-dessus. On remarquera que Roušas Ier donne au roitelet du district de Mouşaşir le titre de «roi». ⁴ Ibid. ⁵ Nous en parlerons dans la partie mithologique. ⁶ Voir 3€ inscr. hist. de Roušas Ier, comme ci-haut, ll. 12-13.

de Sidikan, en Gordyène. La face qui regarde le nord porte une inscription en langue assyrienne; celle du sud en porte une autre, en idiome ourarțique 1).

III. Dans la première moitié du VIIIº siècle les Gimirrai 2). partis de la Chersonèse Taurique (Crimée), avaient fait une descente sur la côte méridionale du Pont-Euxin et avaient occupé Sinope et ses environs. Longtemps après, les Mouski 3). cédant à l'invasion de ces barbares, avaient quitté leur pays et s'étaient enfuis vers les contrées orientales du Pont : les Gimirrai avaient occupé le vaste pays des Hati (la Hatina ou Hateina des inscriptions cunéiformes ourartiques), qui, de leur nom, fut appelé Gamir. L'établissement des Gimirrai à proximité d'Ourartou, et même loin de l'arc de l'Euphrate, ne pouvait qu'être sérieusement menaçant pour le royaume ourartique. Roušas Ier se détermina à porter lui-même la guerre dans le Gamir 4). Mal lui en prit; et ce fut le commencement des malheurs qui fondirent sur le roi patriote par excellence et sur une grande partie de sa nation. — L'an probablement 718 Ourzanas, roitelet du vaste district de Mousasir, lié depuis peu comme à suzerain au roi ninivite Sargon, écrivait une lettre 5) à un haut dignitaire du palais de Ninive; celui-ci l'avait verbalement communiquée, à ce qu'il paraît, à Sennachérib, alors héritier présomptif de la couronne; ce dernier, dans une lettre 6)

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> L'inscr. assyr., la 2º hist. de Roušas Ier, porte notre nº 35. A., dont le sujet historique est plus riche que celui de l'autre, la 3º hist. du même roi, notre nº 35. A. a.; voyez-en les sources plus haut dans les notes. nommés dans les inscriptions cunéiformes assyriennes, et Cimmériens d'après les auteurs classiques occidentaux. Les auteurs classiques arméniens du moyen age donnent souvent à la Cappadoce le nom de Gamirk (pl.). Il est donc évident que, dès le viiie siècle, les Gimirrai s'étaient solidement établis dans la Hatina-Cappadoce, pour que leur nom, passé de suite au pays même qu'ils avaient occupé, ait été connu par les populations arméniennes même <sup>3</sup> Les habitants de Mosoch de la Bible et des pays après douze siècles. de Mousas selon la 4º inscription historique (l. 15) de Saridouris II, pays situé immédiatement à l'ouest-nord-ouest de l'Ourartou. <sup>4</sup> Le Gamir du temps de Roušas I<sup>er</sup> semble être la partie occidentale de la Cappadoce, sur toute l'étendue de laquelle le nom de Gamir dut s'étendre longtemps après. Car, nous verrons bientôt qu'en 713 Sargon avait fait une expédition en Thoubal et en Mosoch, situés dans la partie orientale de la Cappadoce. à-dire une tablette en caractères cunéiformes. <sup>6</sup> Voy. Thompson. AJSL, XVII, p. 165. Recueil de Harper, XI, nº 1079. Comparez les deux lettres de Sennachérib, nº 197, 198, de même que les nº 146 et 646 dans le même re-

adressée à Sargon, son père, introduisait, selon toute probabilité, le passage fragmentaire suivant: «... \* Le vice-maire du palais est venu en ma présence et m'a dit: Ourzana a écrit ceci: 'L'Ourartien, lorsqu'sau pays de Galmir il alla, ses troupes furent défaites, le préfet de la ville d'Uasi fut tué...\*. Un autre document fragmentaire porte que neuf préfets ou plutôt seigneurs féodaux étaient tombés dans la bataille 1). Si donc Rousas au pays de Gamir alla, il est évident que c'était lui qui, le premier, avait pris l'offensive; vaincu, il avait dû rester sur la défensive. Il paraît certain que les Gimirrai n'avaient pas osé envahir l'Ourartou en traversant l'arc de l'Euphrate; car, après moins qu'une quinzaine d'années, et précisément l'an 712, lorsque Sargon se trouvait immédiatement à l'ouest de cette partie de l'Euphrate, il y fortifia cinq villes contre l'Ourartou, et il y mit des garnisons<sup>2</sup>). L'Ourartou restait donc indemne des invasions des Cymmériens.

IV. En 722 une révolution éclatée à Ninive porta sur le trône d'Assyrie Sargon aussi habile militaire qu'homme politique, très prudent mais aussi très déterminé. Les relations des princes de Nairi-Ourartou devaient donc prendre une tournure favorable au monarque de Ninive. Iranzou, le roitelet de Manas, qui avait dû certes subir, du temps du faible Salmanasar IV, les effets du pouvoir de Roušas, paraît avoir été le premier à reconnaître Sargon comme son unique suzerain; Yanzou, roitelet de Nairi-Houbouskia, avait dû faire de même. L'expédition malheureuse de Gamir, un certain affaiblissement qui en devait certes résulter, le soin de faire oublier sa guerre heureuse contre l'Assyrie, sauf à la renouveler ou provoquer en temps opportun, obligèrent Roušas à simuler, même dans le serment, de reconnaître Sargon comme son suzerain.

Avant ou pendant sa première expédition dans le royaume de Manas (719) Sargon visita le grand temple de Haldis dans la ville de Mousasir, où son roitelet, Ourzanas le grand patriote, avait dû le recevoir, la mort dans l'âme, sans aucun doute; Ourzanas « avait juré sur les dieux Assour et Mardouk » 3) pour

cueil. Voy. aussi Johns Laws, p. 338 et suiv., et dans PSBA, 1895, p. 228. Streck, dans AJSL, XXII, p. 215. Fr. Thureau-Dangin, Lettre de Sargon au dieu Assour, p. xIII. 1 Voir le recueil Harper, n° 646. 2 Voy. les Annales de Sargon, ll. 191-192. 3 Voy. Lettre etc. de Sargon, ll. 309-310, et ses Annales, l. 123.

Digitized by Google

confirmer sa soumission à Sargon. Plus tard, le bruit d'un pèlerinage de Roušas au grand temple national de Mousasir étant arrivé à Ninive, le maire du palais crut devoir en interpeller Ourzanas, qui lui répondit dans les termes suivants: « 1 Lettre d'Ourzana <sup>2</sup> au maire du palais. <sup>3</sup> Salut à toi. <sup>4</sup> Ce que tu m'as écrit: <sup>5</sup> c'est-à-dire 'le roi d'Ourartou <sup>6</sup> avec ses troupes <sup>7</sup> est-ce qu'il va chez toi? 8 où est-il?'. 9 Le préfet de la ville d'Uasi 10 et le préfet du district d'Oukâ 11 vinrent, leurs dévotions 12 dans la maison de dieu ils firent. 13 Ils disent: 'le roi 14 viendra; il est à Uasi; 15 les autres préfets sont en retard, mais ils viendront'. 16 Dans la ville de Mousașir 17 leurs dévotions ils firent. 18 Ce que tu m'as écrit, 19 c'est-à-dire 'sans l'assentiment 20 du roi 1) personne 21 pour ces dévotions 22 troupes ne conduise'. 23 Lorsque le roi des Assyriens 24 vint, l'en empêchai-je? 25 ce qu'il fit, fait celui-ci aussi; <sup>26</sup> alors comment l'en empêcherai-je? > 2). Cette dernière phrase, aussi piquante qu'impertinente, disait assez pour trahir les dispositions de l'esprit d'Ourzanas.

Roušas alla donc à Mousasir, y fit ses dévotions devant Haldis, soutien d'Ourartou, et devant Bagbartou, épouse de Haldis et déesse nationale des victoires, certainement pour implorer des victoires dans la guerre, qu'il préparait de propos délibéré. — Un peu avant la visite de Roušas au temple, Assourrisua, probablement gouverneur résidant à Amadia, au sud de la Gordyène, envoyait à son souverain une lettre, par laquelle il lui annonçait le départ pour Mousasir de deux corps de troupes ourartiennes, dont l'un comptait 3000 hommes 3). Pareils mouvements militaires révélaient, à ne pas s'y méprendre, l'état d'esprit et les tendances politiques chez les Ourartiens et les Mousasiriens; ils s'entendaient à merveille dans l'intérêt de la patrie commune contre l'ennemi héréditaire.

V. Mais l'essentiel était de gagner à la cause de l'indépendance nationale Iranzou, le roi de Manas, le plus grand parmi les petits royaumes nationaux. Iranzou faisait la sourde oreille aux conseils et aux exhortations du roi patriote; aussi Roušas chaque année travaillait Manas par des incursions militaires, ce qui mettait au désespoir les populations de ce royaume. Ce-

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> C'est-à dire Sargon.

dieu Assour, pp. XII-XIV.

<sup>3</sup> Voy. Harper, Letters, no 380. — Von Geldern, BA, IV, p. 521, no VIII. — Fr. Thureau-Dangin, Lettre de Sargon au dieu Assour, p. XIII, note 2.

pendant quelques villes et Mitatti, le sous-roitelet du district de Zikirtou, avaient pris parti pour le roi d'Ourartou. Mitatti envoya ses troupes au secours des villes fortifiées de Suandahoul et de Dourdoukka (ou Zourzoukka) déjà révoltées contre l'autorité d'Iranzou. En 719 av. J.-C., Sargon alla en Manas avec une armée, apaisa les troubles, fit partir pour l'Assyrie une partie des habitants des villes révoltées et l'autre partie pour la Syrie 1).

VI. A la mort d'Iranzou, qui suivit de très près cet événement, Aza II, son fils, lui succéda. Celui-ci suivait la politique de son père. Roušas I<sup>rr</sup>, qui avait déjà pour lui Mitatti, réussit aussi à gagner à son parti Bagdatti, un des fils d'Aza II et roitelet du district d'Oumildis. Les gouverneurs du royaume de Manas ne tardèrent pas à imiter l'exemple de Bagdatti. Ceux-ci mirent à mort leur roi, Aza II, dont ils jetèrent le corps dans le mont Uaus. A la nouvelle de la mort violente de son fidèle vassal, Sargon, à la tête d'une armée assyrienne, alla en Manas pour la seconde fois. Il soumit les séditieux, prit Bagdatti le parricide royal, «l'écorcha sur le mont Uaus et le donna en spectacle à Manna» <sup>2</sup>).

VII. Oullousoun, fils d'Aza II, fut porté par Sargon « sur le trône de son père ». Il était le frère de Bagdatti ³). Ce fut très probablement l'exemple de la mort violente de son père qui détermina Oullousoun à sympathiser avec Roušas Ier en entrant dans les idées de celui-ci. Ce prince fit plus encore. Sur ces exhortations en faveur de Roušas, il gagna au roi d'Ourartou Assourli, roitelet du district de Karalla, et Itti, dynaste d'Allabira 4). Il était évident que cette union des princes nationaux devenait menaçante pour la puissance assyrienne. On était encore dans l'année 716. Sans plus de délai, Sargon marcha sur Manas, mit le feu à Izirtou, une des capitales de Manas, prit Assourli et le fit écorcher 5); il se rendit maître de Karalla, et

¹ Annales (ll. 23-42) de Sargon. ² Ibid., (ll. 52-57). Grande-Inscription du palais de Khorsabad (Fastes), ll. 36-38. Annales de la salle XIV du palais de Khorsabad, ll. 47-53. ³ Grande-Inscr. du palais de Khors., ll. 38-39. Comp. avec la ligne 57 des Annales de Sargon; d'où il ressort que Bagdatti, étant frère d'Oullousoun, était aussi fils d'Aza. ⁴ Le canton d'Aŕbérani, à l'est-nord-est du lac Thôspite. ³ Dans la salle VIII du palais de Khorsabad, bâti par Sargon, il y a un bas-relief qui représente l'écorchement d'Assourli. Voy. Botta, Monument de Ninive, t. II, pl. 120.

le dynaste Itti fut fait prisonnier. Sargon transporta dans la ville d'Amat 1) aussi bien Itti et sa famille que les habitants de Karalla. En faisant émigrer les habitants des villes de Soukkia et de Bala et de quelques autres villes aussi, il les établit à Damas et dans le pays des Hatti. Le roi Oullousoun et tout le pays de Manas implorèrent la clémence de Sargon. Le roi de Ninive leur accorda le pardon et replaça Oullousoun sur le trône royal de Manas. Telle fut l'issue de la troisième expédition de Sargon en Manas 2).

Sargon s'empara des villes de Ganou et de Sourgadia dans le district de Niksama et les joignit au gouvernatorat de Parsua 3).

VIII. A peine Sargon venait-il de rentrer en Assyrie que Rousas gagna de nouveau l'esprit d'Oullouson par l'intermédiaire de Dâioukkou 4), un gouverneur en Manas; cependant, comme garantie de fidélité de la part du roi de Manas, il se fit donner en otage un de ses fils et 22 forteresses à titre de présent. L'état de choses devenait ainsi trop sérieux pour que Sargon eût pu le supporter. Aussi, en 715 il marcha pour la quatrième fois sur Manas, s'empara des 22 forteresses susdites et les fit propriétés de l'Assyrie. Il prit Dâioukkou et le déporta en Amat, lui et sa famille. Quant à Oullousoun, qui s'était réfugié dans les montagnes, «il prit le vol comme un oiseau» et alla demander, encore une fois, pardon au roi d'Assyrie. Sargon non seuleument le lui accorda, mais il lui abandonna aussi les 22 forteresses susmentionnées avec deux autres villes fortifiées, qu'il avait prises sur Roušas et sur Mitatti. Sargon fit réparer les ruines qu'il avait causées, lui-même, dans le royaume de Manas. Il fit faire une statue de sa personne et y fit graver une inscription qu'il éleva dans la ville d'Izirtou, capitale du royaume de Manas. Bien que les monuments cunéiformes de Sargon gardent le silence sur un conflit armé qui eût pu avoir lieu entre ce roi et Roušas, toutefois ses Annales nous renseignent que le roi de Ninive s'était emparé d'un certain nombre de villes et de forteresses des districts relevant du roi d'Ourartou, tout en v butinant du bétail de race bovine et ovine. En quittant le ter-

Située sur la droite du cours central de l'Oronte en Syrie.
 Annales (ll. 57-67) de Sargon. Grande-Inscr. du palais de Khors., ll. 55-57. Annales de la salle XIV du palais de Khors., ll. 53-57.
 Annales (ll. 66-67) de Sargon. Grande-Inscr. du palais de Khors., l. 58.
 Cette dénomination correspond à celle de Déiokès, premier roi de Médie.

ritoire du royaume de Manas, Sargon entra dans le pays d'Andia, situé au sud dudit royaume. Là, il se rendit maître du minuscule district de Tuâyadi 1), situé lui-même dans le district de Tilousina, et il en emmena en Assyrie 4,200 personnes captives qu'il dépouilla de leurs biens. Sur son chemin vers Ninive, Yanzou, le dynaste de Houbouskia, que les Annales (Il. 78, 122) de Sargon appellent « roi de Nâiri ou Na'ri », présenta à Sargon son tribut dans sa ville royale de Houbouskia 2).

IX. Sargon ne pouvait certes ignorer que l'origine de tous ces mouvements de révolte partait du côté du roi d'Ourartou; celui-ci s'était même emparé d'Uisdis, province du royaume de Manas; toutefois, il ne fit rien de bien important contre Rousas. Le roi de Manas, Ourzanas le Mousasirien, Yanzou le Houbouskien et nombreux districts lui étaient tributaires comme à leur suzerain ou souverain. — Cependant, Roušas Ier, décidé à poursuivre à tout prix ses desseins contre la puissance de l'Assyrie, non seulement il avait déjà gagné à son parti le dynaste du pays de Mousasir, situé entre le lac Thôspite et le nord-ouest de la Gordyène, mais encore le district indépendant d'Andia et quelques seigneurs féodaux du royaume de Manas; pour être plus assuré dans son dessein, par l'intermédiaire des ambassadeurs il forma une alliance avec Ambaris, roi de Thoubal, et avec Mita, roi des Mouski (Mosoch) contre l'Assyrie. Celle-ci était sérieusement menacée. Aussi, Sargon se décida à liquider cette fois l'affaire directement avec le roi d'Ourartou et, en 714, à la tête d'une imposante armée il marcha contre Rousas. Il entra d'abord en Manas, pays ami; à son entrée il assista à une scène tragique; en effet, dans sa Lettre au dieu Assour il dit: « 58 de mettre Oursa (Roušas) en déroute sur le champ de bataille... lui (Oullousoun) et les grands, les administrateurs de son pays me prièrent; à quattre pattes, comme des chiens, devant moi il rampèrent ». Voilà un outrage dûment infligé aux traîtres de la patrie. - Sargon marcha d'abord tout droit contre le district de Zikirtou, où régnait Mitatti, qui se portait au secours de Rousas; dans une bataille qu'il lui donna, il remporta sur lui une victoire complète; il s'empara, dans cette contrée, de

Digitized by Google

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> C'était très probablement le petit canton de Touhas, mentionné par Moïse de Khorène, II, 65. <sup>2</sup> Annales (ll. 75-83) de Sargon. Grande-Inscr. du palais de Khors., ll. 39-41, 44-54. Cylindre, ll. 29-31.

3 villes fortifiées et de 24 villes ordinaires, prit Parda, le cheflieu de Zikirtou, et y mit le feu. Mitatti prit la fuite et disparut « avec toutes ses troupes » sans laisser aucune trace de sa retraite. Ensuite, Sargon rencontra l'armée de Roušas, « d'une multitude innombrable », sur le mont Uaus i). L'armée du roi d'Ourartou fut littéralement écrasée. A ce sujet Sargon dit: « comme un javelot impétueux je tombai sur Oursa, je le défis, je le mis en déroute. Je fis dans son armée un immense carnage; les cadavres de ses guerriers comme du malt j'étalai; j'en remplis les ravins des montagnes». Néfaste journée, dans laquelle Sargon fit aussi prisonnières 260 personnes du sang royal. Quant à Roušas « pour sauver sa vie il monta sur une cavale et s'enfuit dans ses montagnes ». La bataille avait eu lieu sur le territoire d'Ourartou. dans le district de Baris<sup>2</sup>), limitrophe du territoire de Manas. Le vainqueur de la journée d'Uaus se rendit maître de 55 villes entourées de murailles et de 11 forteresses, situées dans 7 provinces du royaume d'Ourartou<sup>3</sup>) et les brûla toutes, y compris Arbou et Riar. Sargon détacha une partie du territoire d'Ourartou au nord du lac Thôspite, « la mer ondoyante » 4), et l'annexa à celui du royaume d'Oullousoun. Il imposa un résident assyrien aux habitants du district de Gizilbounda, limitrophe de Manas du côté nord-est.

Le vainqueur d'Uâus, en descendant la rive orientale du lac Thôspite, ne pensa point ou plutôt n'osa pas d'attaquer Touspas, capitale du royaume d'Ourartou. Il suivait son chemin vers le sud-est en portant la destruction jusque dans la province d'Uâiâis lorsque le roitelet Ourzanas, dynaste de Mousasir, le partisan dévoué de l'union nationale, voulut lui barrer le chemin. Ourzanas, qui « avait déclaré sujétion à Oursa l'Ourartien » 5), n'avait point pris part à la bataille d'Uâus. Sargon, irrité, marcha à pas précipités contre le hardi dynaste; lorsqu'il mit le pied dans son district, Ourzanas n'eut de plus pressé que de s'enfuir « comme un oiseau » et de gagner les montagnes « tout seul ».

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> A prononcer 'Ouâous', =Ararat, Masis. <sup>2</sup> On l'appelait aussi Sangiboutou. Du temps de Roušas I<sup>er</sup>, ce district, dans lequel se trouvait la région de Dala avec ses deux villes fortes de Tarui et de Tarmak'sa, faisait partie du royaume de ce prince (voir Lettre etc. de Sargon, ll. 187-191); mais tout porte à croire qu'il avait été enlevé à Manas par Argistis I<sup>er</sup>. <sup>3</sup> Dans sa Lettre etc. (l. 422) Sargon dit avoir pris «430 villes de 7 provinces». <sup>4</sup> Voir Lettre etc. de Sargon, ll. 286. <sup>5</sup> Voir Annales de Sargon, ll. 123-124.

En entrant dans la ville de Mousasir, ville royale d'Ourzanas, ville sainte pour tous les peuples de Nâiri-Ourartou, Sargon fit prisonniers l'épouse, les fils et les filles de ce roitelet, ainsi que 20,170 hommes 1) de peuple de la ville. Le ninivite nous dit: « dans le palais, résidence d'Ourzana 2), en seigneur j'habitai; [ses chambres] combles regorgeaient de trésors entassés... 34 talents et 18 mines d'or, 167 talents et 2 mines et demie d'argent,... quantité de pierres précieuses,... bâtons d'ivoire,... insignes royaux, sertis d'or et d'argent,... 6 épées d'or,... poignards d'or,... chasse-mouches d'or,... avec (tout) l'avoir de son palais, je pillai » 3). Il entra dans le grand temple de Ḥaldis; le temple était la résidence principale de ce dieu, dieu suprême, qui y sa statue. Sargon prit la statue de Haldis ainsi que celle de avait Bagbartou, son épouse, 'déesse-des victoires' selon l'étymologie du mot; il pilla les immenses trésors d'objets précieux de toutes sortes, les trois statues royales avec leurs richesses, les ex-voto des fidèles serviteurs de Haldis, de même qu'il s'empara de tous les objets précieux que les rois d'Ourartou, dans leurs expéditions en Assyrie, avaient pillés dans ce pays 4). Le vainqueur les fit partir, tous, pour Ninive. — Ensuite il abattit la ville sainte et annexa le district de Mousasir à l'Assyrie.

Roušas «apprit que la ville de Mousasir était détruite et que le dieu Ḥaldia 5) était pris comme butin; de sa propre main, avec le poignard de fer de sa ceinture, il se donna la mort » 6). Telle fut la fin de Roušas I<sup>er</sup>, digne de tout point d'un meilleur sort. Sargon dit avec une sorte de cruelle vantardise: «Je répandis le malheur sur l'Ourartou dans toute son extension; je

Digitized by Go23gle

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> D'après les Fastes (l. 75) du palais de Khorsabad; mais d'après la Lettre etc. de Sargon (l. 424), 6110 individus. <sup>2</sup> Il nous est parvenu de ce prince une inscription talismanique gravée en idiome assyrien sur un sceau, inscription que, sous le nº 88, nous avons publiée dans notre ouvrage Les inscr. cunéif. urart. <sup>3</sup> Voir Lettre etc. de Sargon, ll. 350-367. scène de ce pillage est en partie représentée dans un bas-relief de la XIIIe salle du palais de Khorsabad. Voy. Botta, Monument de Ninive, t. II, pl. 140 et 141. <sup>5</sup> Telle est dans les inscriptions de Sargon la forme du nom ourartique de Haldis. <sup>6</sup> Le scribe de la Lettre de Sargon au dieu Assour (ll. 151, 411-413) nous présente, à ce sujet, des scènes tragi-comiques; il dit aussi que le roi « s'infligea à lui-même une maladie incurable ». Il semble donc que Rousas n'avait pas d'emblée réussi dans sa tentative de suicide, mais que la blessure, après quelque temps, finit par être mortelle. Voy. Lettre etc. de Sargon, ll. 261, où il dit: « Oursa, qui règne sur eux,...».

jetai dans les pleurs et lamentations les hommes qui y habitent. « Dans Ourartou, Zikirtou,... Na'iri et Moușașir comme un chien plein de rage, environné de terreur, je m'avançai en maître.».

Oullousoun, qui jouissait des faveurs de Sargon, reçut des mains du vainqueur de Rousas ses terres héréditaires avec un surcroît de districts en guise de récompense de sa honteuse platitude en présence de l'ennemi de sa nation. Cependant, nous devons reconnaître que, si le roi de Manas s'était refusé de prendre, dans la dernière guerre, une attitude hostile envers le roi d'Assyrie, la raison en était certes que l'année d'avant le roi d'Ourarţou lui avait fait faux bond en le laissant seul devant le puissant monarque ninivite.

Durant son retour, dans différentes contrées Sargon soumit à sa puissance plusieurs villes. Le district d'Andia, situé au sudest de Manas, qui avait depuis longtemps fait cause commune avec le roi d'Ourarţou, fut condamné à la destruction. Entre autres pays, Kirḥi (la Gordyène) aussi reçut la visite des armées assyriennes. Kirḥi ne faisait point, depuis longtemps, parler de lui par une révolte contre la puissance du roi d'Assyrie. Sargon descendit encore plus vers le sud-est; il nous dit: « 306 Yanzou, roi de Nairi, 307 ... vint au-devant de moi à une distance de 4 lieues de Ḥoubouskia, sa résidence royale; il me baisa les pieds; 308 ... son tribut je reçus, de lui » 1).

L'habile et heureux roi de Ninive, lors de sa rentrée en Assyrie, emmenait avec lui des trésors de métaux précieux, des meubles de prix, des étoffes bigarrées et des habillements sans nombre, de même que 100,225 moutons, sans compter le reste, le tout pris en Ourartou et dans le pays de Mousașir<sup>2</sup>).

X. En matière de constructions élevées et de travaux d'économie rurale dirigés par Roušas I<sup>er</sup>, nous voyons que ce roi avait rebâti les palais royaux déjà existants dans le district royal de Biana <sup>3</sup>). D'après Sargon, à Oulhou, ville forte située à proximité du mont Ararat, Roušas avait construit « un palais pour

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Voir Lettre de Sargon au dieu Assour.

<sup>2</sup> Ibid., ll. 58, 64, 80-91, 132-140, 269, 354, 410-420. Annales de Sargon, ll. 101-121, 123-139. Sa Grande-Inscription du palais de Khorsabad, ll. 45-46, 72-78. Ses Annales de la XIV\* salle du palais de Khorsabad, ll. 8-9. Sa Stèle de Larnaka I (II), ll. 37-50. Son Inscription de Cylindre, ll. 29-32.

<sup>3</sup> Voy. dans le n° 35, l. 15, de notre collection.

sa royale demeure...; il le couvrit avec des poutres de cyprès, il en rendit l'odeur agréable > 1). Mû par la jalousie ou la barbarie, Sargon le mit « en miettes comme un pot de terre > 2). — A en juger par ses constructions religieuses, il semblerait qu'il avait une dévotion particulière à Téisbas, le dieu-Ciel de la religion ourartique. Au sud-est du lac Lychnite, où sa 1<sup>re</sup> inscription historique fut découverte, il rebâtit le palais ou le temple délabré, dédié à cette divinité. Dans cette même région, il lui consacra une ville et des terres immenses 3).

En parlant de la contrée où était située la ville forte d'Oulhou, Sargon écrit: « Oursa..., suivant l'inclination de son cœur,... creusa un canal amenant des eaux courantes...; du sein de ce (canal) il fit sortir des rigoles sans nombre...; dans ses champs (jadis) abandonnés..., comme un dieu, les joyeux cris (de la moisson) il fit pousser aux habitants...; à tout son pays il enseigna à élever des digues » 4).

L'impétueux guerrier et l'économiste éclairé n'était pas moins ami de la musique et des chants. Dans sa 3º inscription historique, en parlant du personnel d'un temple de la ville d'Ardinis, sur la rive occidentale du lac Kapoutan, il nous dit: « 25 ... J'établis des corps d'hommes musiciens en l'honneur des (dieux) Haldisiens 26 puissants dans les sanctuaires des tribus et des tribus »; et il termine son monument épigraphique par ce trait magique: « 32 ... les jeunes filles des étrangers aux joyeux arts je fis vaquer ». Ces jeunes personnes étaient certes enlevées en Assyrie lors de la guerre que le roi Roušas I° y porta avec succès. Emmenées en Ourartou, elles furent destinées par le roi à apprendre le chant et la musique, peut-être aussi l'art chorégraphique, au grand avantage des seigneurs et des populations ourartiens dans leurs réjouissances privées ou publiques, tout comme il arrivait en Arménie au moyen âge.

Yoy. Lettre de Sargon au dieu Assour, l. 211.
 Yoy. dans le no 35, ll. 17-18, de notre collection.
 Yoy. Lettre etc. de Sargon, ll. 200-210.

## CHAPITRE VIII.

# 9. Argistis II (714-env. 685 av. J.-C.).

- L Sa généalogie nous fait défaut. II. Punition infligée par Sargon aux rois de Thoubal et de Mosoch. Sargon fortifie des villes contre Ourarçou sur la frontière de Mosoch. III. Argistis II fait rentrer sous sa puissance certains dynastes des districts dans les alentours du lac Lychnite. IV. Il suscite contre Sargon la révolte de Moutallou, roi de Kommouh. V. Quelques gouverneurs assyriens. VI. Campagne de Sennachérib (705-682 av. J.-C.) dans le midi de la Gordyène. VII. Argistis II envoie des chevaux à Sennachérib. VIII. Les Cimmériens en Asie-Mineure. Les habitants de Mosoch fuient dans le Pont et en Ourarçou en quittant leur pays devant l'invasion des Cimmériens. Les Matiéniens en Asie-Mineure.
- I. La mort tragique de Roušas I<sup>or</sup> appela Argistis II à lui succéder. Dans les monuments cunéiformes qui nous sont parvenus de ce roi il n'y a aucune mention de sa généalogie. Mais il était contemporain de Sargon, qui, dans sa Grande-Inscription du palais de Khorsabad (l. 113) fait mention d'« Argisti». Dans les Annales de Sargon il existe aussi un passage très mutilé 1), où le nom Ar-gis-ti est très lisible 2). D'un autre côté, nous avons la lettre du gouverneur assyrien Pahir-Bel au roi Sennachérib 3), dont la 15° ligne contient le nom d'Argistis II. Celui-ci ne pouvait donc être que le successeur de Roušas I<sup>or</sup>; très probablement, il était aussi fils de ce dernier.

II. En Nâiri-Ourartou les roitelets, qui s'étaient rangés sous la domination de Roušas I<sup>er</sup>, étaient sévèrement punis par Sargon. C'était maintenant le tour des rois étrangers qui avaient formé alliance avec le même roi d'Ourartou. En 713, Sargon marcha contre Thoubal et Mosoch, dont les rois avaient d'ailleurs empiété une partie du territoire de l'empire assyrien. Ambaris, roi de Thoubal, fut pris, et Sargon l'envoya en Assyrie comme captif 4). Le sort de Mita, roi de Mosoch, fut d'être expulsé de son royaume.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> V° salle du palais de Khorsabad, pl. 4, B, 107. <sup>2</sup> Fr. Lenormant, Lettres assyriologiques, t. I, p. 151. <sup>3</sup> Voy. G. Smith, Assyrian Discoveries, 5° et 6° édit., p. 309. <sup>4</sup> Voy. les Annales (ll. 168-176) de Sargon; ses Annales de la XIV° salle du palais de Khorsabad, l. 16; son Inscr. de Cylindre, ll. 23-24.

Sargon conquit le pays de Kaskou ou des Kaski; il se rendit aussi maître du royaume de Mita 1). C'était sans doute à la suite de cet événement que Sargon avait fortifié un certain nombre de villes « contre Ourartou... sur les limites de Mosoch » 2). L'importance de ce passage est évidente; car, comme nous l'avons dit précédemment, il démontre bien que sous le règne d'Argistis II la frontière occidentale du royaume d'Ourartou et celle de l'est de Mosoch se touchaient l'une l'autre. De ce côté donc la frontière partait du canton d'Akilisène et descendait jusqu'à l'extrémité du sud-ouest du canton de Hozna.

III. Il était tout naturel que, sous le règne d'Argistis II, à l'exemple de ce qui était arrivé sous celui de son prédécesseur, l'esprit de révolte se réveillât dans la partie du nord-est d'Ourarțou <sup>3</sup>). Argistis II, après avoir apaisé les troubles séditieux dans les districts des villes de Qiéhounis et d'Istikounis, voisins ou riverains du lac Lychnite, se rendit maître du pays et de la ville de Douroubanis du dynaste Qouliâinis, situés probablement sur le mont Aragaz <sup>4</sup>).

IV. En 710, Sargon était occupé dans une guerre des plus sérieuses contre là Babylonie et la Chaldée. Aussi, Argistis II insinua à Moutallou, roi de Koummouh, de se déclarer indépendant de la domination de Sargon. Moutallou céda à l'instigation du roi d'Ourartou; il refusa donc son présent au roi de Ninive et «laissa passer le terme de son tribut et de son impôt». Au dire de Sargon, « Moutallou avait placé sa confiance en Argisti roi d'Ourartou, un auxiliaire qui ne pouvait le sauver ». En effet, lorsque, en 708, Sargon marcha contre Moutallou, celui-ci «quitta sa ville et il ne se fit plus voir» 5). De tout ce qui précède il résulte qu'il y eut une sorte d'alliance entre Argistis et Moutallou, sans que le premier eût assisté son allié d'une façon efficace. Mais il paraît plus que vraisemblable que l'état d'affaiblissement de son propre pays et la puissance toujours grandissante de Sargon avaient détourné le roi d'Ourartou d'une aventure, dont le dernier résultat aurait certainement été

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Ibid. <sup>2</sup> Voir dans les Annales (ll. 191-193) de Sargon. <sup>3</sup> L'inscription d'Ordaklou à proximité du lac Lychnite et celle qui fut découverte sur le penchant du nord-ouest du mont Aragaz sont probablement de provenance d'Argistis II. Voy. leurs numéros dans la note suivante. <sup>4</sup> Voir nos n° 36 et 37 dans notre ouvrage précité. <sup>5</sup> Voy. la Grande-Inscr. du palais de Khors., ll. 112-114.

un nouveau démembrement de son pays. En tout état de choses, Sargon, qui avait tiré vengeance des actions de Roušas Ier, n'avait pas cru devoir demander compte à Argistis II pour ses manèges plus ou moins manifestes en marchant, encore une fois, contre Ourarțou. Il s'était uniquement contenté de se servir d'une phrase humiliante à l'adresse d'Argistis, en mettant ainsi fin à la question.

V. Nous lisons dans un fragment du II<sup>e</sup> Canon des années des éponymes assyriennes qu'en 707 la ville de Toushan avait pour gouverneur un personnage nommé Ša-Assour-doubbou, et qu'en 705 la ville d'Amidi était gouvernée par un nommé Oupahbir-Bélou 1).

VI. En Assyrie, Sennachérib (705-682 av. J.-C.) avait succédé à Sargon. Dans son inscription de *Prisme* (I, 10-15) Sennachérib se vante de dire: «Assour... a mis sous mes pieds tous les vantards depuis la mer supérieure <sup>2</sup>) dans la direction du coucher du soleil, jusqu'à la mer inférieure en orient »<sup>3</sup>). Sous le règne de Sennachérib, des mouvements séditieux s'étaient sans doute produits dans le midi de la Gordyène, qui avaient forcé ce roi de conduire en personne son armée contre les villes de Tou-mour (?)-ri, de Saroum et contre quelques autres villes aussi. Elles étaient situées sur le mont Nibour, d'un difficile accès. Sennachérib s'en empara, les mit au pillage et les détruisit. Maniai, roitelet de la ville d'Oukki du pays de Dai, prit la fuite devant Sennachérib en abandonnant comme victime son district à la colère du roi de Ninive; le district renfermait 32 villes <sup>4</sup>).

VII. Il semble qu'Argistis II avait mis une sourdine à sa politique vis-à-vis de Sennachérib, auquel il témoignait du respect et de la vénération. L'horizon politique du nord de l'Asie antérieure menaçait des tempêtes; les 2/5 es de Nâiri-Ourartou étaient occupés par les Assyriens; le roi d'Ourartou ne pouvait plus rien espérer d'une alliance avec les rois de Mélita, de Thoubal et de Mosoch. Ainsi, un spectacle étrange se déroule maintenant devant nos yeux. D'un côté, Argistis II envoie, par un ambassa-

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Cuneif. Inscription of Western Asia, t. II, 69. Eb. Schrader, Keinlinschriftliche Bibliothek, t. I, p. 214-115. 
<sup>2</sup> Le lac Thôspite. 
<sup>3</sup> Le golfe Persique. 
<sup>4</sup> Prisme (Cylindre de Taylor) de Sennachérib, I, 13-15. III, 66-82. IV, 1-20. Inscr. de Nabi-Younous, ll. 16-17.



deur, des chevaux à Sennachérib; de l'autre, les Assyriens font bonne garde jusqu'aux voisinages de Touspas 1).

Ici se présente à l'esprit d'un historien scrupuleux et impartial une question des plus importantes. L'envoi des chevaux de la part d'Argistis II au roi de Ninive était-il un tribut, dû par le roi d'Ourartou au roi d'Assyrie, tribut imposé antérieurement, à la suite d'une défaite subie par un roi d'Ourartou? Tout porte à croire que bien réellement c'en était un. En effet, la lettre que Pahir-Bel envoyait à Sennachérib, porte (ll. 18-20): «je t'envoyai tes chevaux qui étaient confiés à l'ambassadeur ». Les mots « tes chevaux » impliquent manifestement l'idée d'une possession morale provenant, dans l'espèce, d'un droit et d'un devoir qui devaient résulter d'un pacte synallagmatique, imposé par une des parties contractantes et accepté, pratiqué même par l'autre. Nous avons vu au cours de notre histoire que le tribut consistant en chevaux était presque généralement imposé aux dynastes des pays de Nairi par les rois d'Assyrie. Ainsi, le cheval était un article presque inhérent à la nature et à la formation de tout tribut. Dans le fait d'Argistis II, toutes les présomptions sont pour un tribut d'avance réglé et même pratiqué depuis quelque temps. Des raisons subsidiaires viendraient presque confirmer cette idée. En effet, Tiglath-Piléser III envoyait les captifs de Syrie, de Giléad et de Nephtali sur les bords du Kour. Nous verrons que plus tard Assourbanipal fera une expédition militaire sur la droite du Kour pour y combattre deux princes Saces, fils de Gagou. Pour que ces rois d'Assyrie eussent ainsi fait usage du territoire d'Ourartou, plus qu'une permission courtoise ou une tolérance forcée de la part du roi de ce pays, une sorte de droit de suzeraineté n'y serait peut-être pas tout-à-fait étrangère. Enfin, nous verrons aussi que Saridouris III fera parvenir son «riche présent» à ce même Assourbanipal à Ninive. Il est vrai que quelques prédécesseurs de Saridouris III «avaient déclaré fraternité» au père d'Assourbanipal. Cependant, cette fraternité, plutôt forcée que spontanée, ne saurait exclure toute certitude morale de l'existence d'un devoir, auquel les rois d'Ourartou étaient assujettis d'envoyer des chevaux et des présents aux rois d'Assyrie, en guise

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Lettre à Sennachérib de Pahir-Bel, gouverneur d'Amadiya (ll. 1-20). Celle-ci était une ville de frontière au sud-ouest de la Gordyène, dont elle devait dépendre.

de tribut et de don imposés. Šaridouris III attribuait aussi à Assourbanipal la qualité de «seigneurie» et l'appelait «mon seigneur, avec vénération et soumission» 1). Dans ces conditions, on serait autorisé à dire que les rois d'Ourartou, dans le 3° quart du VIII° siècle et dans le VII°, avaient reconnu la suzeraineté des rois de Ninive. Cette reconnaissance ne put avoir lieu qu'avant le règne de Roušas I°, sous le règne de Šaridouris II.

VIII. Dans la première partie du VIIIº siècle les Cimmériens partis de la Crimée avaient occupé les alentours de Sinope. Ces barbares, après avoir longtemps erré et exercé des incursions désastreuses dans la partie occidentale de l'Asie-Mineure, en 695 av. J.-C. s'étaient rendus maîtres de la Phrygie, et vers 685 bouleversaient les régions orientales de la Cappadoce. C'était sans contredit par suite des incursions des Cimmériens que les habitants de Thoubal et de Mosoch quittant leurs pays fuirent au Pont, et une partie des Mosques s'établit dans une région à l'ouest de Trébizonde, tandis que l'autre partie traversa le Joroh et s'établit dans le district d'Alzira (Ajara) relevant du royaume d'Ourartou. Ce district prit le nom de Moschike arménienne<sup>2</sup>), où la partie initiale de la chaîne de montagnes Paryadrès, Parhar selon les écrivains arméniens, s'appela monts moschiques 3). - Nous parlerons ailleurs du repeuplement du pays de l'ancien Mosoch par des colonies ourartiennes.

Au rapport d'Hérodote (I, 72. VII, 72) il y avait des Matiéniens habitant sur la droite du Halys, en Asie-Mineure. Bien que le père de l'histoire ne nous rapporte rien de précis sur le territoire qu'ils y occupaient, il est toutefois probable qu'ils habitaient le district de Colobène, limitrophe de l'Arménie-Mineure, où fut ensuite bâtie la ville de Sébaste. Il paraît certain que, après les incursions des Cimmériens et la fuite des habitants de Mosoch, les Matiéniens demeurant dans le midi du mont Ararat, c'est-à-dire quelques populations du royaume de Manas, avaient en partie quitté leurs territoires, et, se transportant sur la droite du Halys, s'étaient établis dans une partie du pays abandonné par les Mosques et leurs voisins 4).

Annales de Cylindre (X, 45-49) d'Assourbanipal-Rassam.
 Voy. Strabon, XI, II, 17, 18. Un tiers de la Moschike faisait aussi partie de la Colchide et un autre de l'Ibérie; voy. Plutarque, Pompée, XXXIV.
 Strab., XI, II, 1, 15. XII, 4. XIV, 1. XII, III, 18.
 Voy. aussi sur ces Matiéniens Hécatée, fragm. 188, 189; Ératosthène, ap. Strab., XI, VIII, 8, et Polybe, V, 44.

#### CHAPITRE IX.

- 10. Rousas II (env. 685-675 av. J.-C.).
- I. Il apaise les troubles produits dans le pays de Qouirda, sur la gauche du cours central de l'Araxe. Ses constructions dans cette région. Il y détermine des sacrifices et des offrandes pour les divinités. II. Mort de Sennachérib, roi d'Assyrie. La bataille de Hani-rabbat. Adrammélech et Sharéser s'enfuient en Ourartou (682 av. J.-C.). III. Les Saces occupent la rive droite du Kour (env. 680 av. J.-C.). La Gogarène et la Sacasène.
- I. Argistis II eut pour successeur son fils Roušas II qui, dans son inscription historique, déclare sa généalogie.

Sous son règne des troubles ayant éclaté dans le district de Qouirda 1), sur la gauche du cours central de l'Araxe, le roi Roušas s'y rendit et y restaura le bon ordre. Dans le pays des Loulouiniens, voisin de Qouirda, il y avait des gens qui « parlaient mal des Bianaëns», c'est-à-dire du roi et de ses fonctionnaires. Roušas II fait, dans son inscription susmentionnée, des imprécations à l'adresse de pareils sujets 2). Ce prince s'était bien dévoué à faire le bonheur de son peuple. Probablement dans le pays de Qouirda même il fit des constructions; car, il nous dit: « J'élevai ces bassins de bois; j'élevai 6 villages bâtis en bois, leurs arbres et leur forêt. 4 jours je pris soin de la construction de leur ville » 3). Roušas II détermine, dans la même inscription, des sacrifices et des offrandes en l'honneur des divinités 4). — Au sud-est du mont Ararat, probablement dans la ville de Makou, où fut découverte la 1re inscription religieuse de Roušas II, ce roi érigea l'inscription pour y dire qu'il avait rebâti une «maison d'autel» en l'honneur de Haldis, et qu'il avait entouré le temple d'une enceinte de pierre et lui avait donné le nom de « petite ville de Roušas » 5).

Digitized by Google

Il est probable que ce district, d'abord de petite extension, fut ensuite appelé Kotâyk, dans la partie orientale de la province royale d'Ararat, la Kôtâia de Ptolémée, V, VIII, 20.
 Voy. notre nº 38 AA, ll. 6-9, 17, 40-47.
 Ibid., ll. 10-15.
 Ibid., ll. 18-26.
 Voy. JRAS, 15 janvier 1912, nº XCII de la collection de Mº Sayce. Voy. aussi le nº 68 AA de notre collection dans la Revue arm. Handés Amsôrtây, juillet 1913, col. 405-407.

II. Il semble que la mort de Sennachérib, roi d'Assyrie, avait eu lieu sous le règne de Rousas II. Sa mort eut des conséquences notables pour Ourartou et pour l'Arménie des temps à venir. Bien que parmi ses trois fils, Ésarhaddon (Assourahiddina IV), Sharéser 1) et Adrammélech 2), le premier était l'ainé, toutefois il était « du même père et n'était pas né du même sein » 3). Il va sans dire que Sennachérib envisageait Ésarhaddon comme son successeur immédiat. Ainsi, les sentiments malveillants des deux frères d'un autre lit se trouvant en conflit avec le respect dû au droit de l'héritier présomptif, poussèrent Sharéser et Adrammélech au crime de parricide. Cette épouvantable action eut lieu environ le 10 janvier de l'an 682. Suivant la Chronique babylonienne (3, 34), « Le 20 Tebet 4), pendant une sédition, Sennachérib fut tué par son fils » 5). Nabonahid aussi, le dernier roi de Babylone (555-538 av. J.-C.), sans nous donner le nom du parricide, nous en parle comme s'il n'était qu'un seul. Dans son Inscription de diorite (I, 7-9, 35-41) en parlant de la mort de Sennachérib, entre autres il dit: « quant au roi d'Assyrie, ... le fils né de son cœur le tua par ses armes » 6). Si donc ce fut Sharéser seul qui leva l'arme fatale sur son père, il n'en reste pas moins vrai qu'Adrammélech fut son complice. En tout état de choses, le crime était commis en faveur de Sharéser, comme il appert du témoignage d'Abydène qui dit: « suivant l'ordre et après lui régna Nergilos » 7). Cependant, le royaume de Sharéser eut à peine une durée de deux mois. A la mort de Sen-

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Ce nom est l'abréviation de la dénomination de Nirgal-sar-ousour 'Nergal-protège-le roi'. Nergal, transcrit en Angel par les traducteurs arméniens de la Bible (IIe/IVe des Rois, XVII, 30), était le dieu des guerres. Moïse de Khorène appelle «Sanasar» ce prince assyrien. assyrien Adar-maliq 'Adar est prince'. Cette dénomination était primitivement prononcée A-tar, 'père-du décret-du destin'. Adar était l'Hercule des Babyloniens et des Assyriens. Lorsqu'il atteignait l'apogée de sa force et de sa puissance, il était « le Soleil du midi, le Soleil de midi ». Avec ce caractère il recevait les honneurs divins dans la ville de Sipar en Babylonie et était l'égal de Moloch de la Phénicie et de la Palestine. 3 Ainsi Abydène dans les Chroniques d'Eusèbe, édit. Aucher, 1re partie, p. 53. <sup>4</sup> Décembre 20-ian-<sup>5</sup> Voy. Fr. Hommel, Geschichte Babyloniens und Assyriens, 1885, p. 668, note 3. Voy. aussi l'Ancien Testament, II (IV) des Rois, XIX, 37. Isaïe, XXXVII, 38. Tobie, I, 24 (gr. 21). Moïse de Khorène, I, 23. tion fut découverte en Mudjellibeh, à proximité de Hillé; voy. V. Scheil, Une nouvelle inscription de Nabonide. Comples-rendus de l'Académie des inscr. et belles-lettres, mai-juin 1895. <sup>7</sup> Abydène, comme cidessus.

nachérib, Ésarhaddon se trouvait probablement en Cappadoce, où les Cymmériens avaient porté la désolation dans le pays de Mosoch, qui faisait partie de l'empire assyrien. Sur tout ce sujet il nous dit: «Je déchirai [mon vêtement, des cris de lamentation] je levai; je mugis comme un lion; mon cœur fit entendre des cris... je priai Assour,... Bel,... l'Istar de Ninive et l'Istar d'Arbelles. Ils me remirent... une tablette (?) roussatre: courage! marche! ne tarde pas! nous marchons à tes côtés; nous subjuguerons tes ennemis'. Les glaces du mois de Šabat 1)... ne me firent pas peur... Je me mis en route vers Ninive; je marchai d'un pas ferme et rapide. Dans le pays de Hani-rabbat<sup>2</sup>) toutes leurs 3) troupes se dressèrent devant moi... La crainte des grands dieux, mes seigneurs, les terrassa. Ils virent l'attaque de ma forte bataille et prirent peur. Istar, la dame de combat et de bataille,... se mit près de moi; elle brisa leur arc; elle fendit leur armée rangée en bataille. On a dit dans leur armée: 'voilà notre roi!' > 4).

Comme Hani-rabbat était le territoire du district de la ville de Mélitène, Sharéser et Adrammélech, suivis des troupes qui leur restaient fidèles, traversèrent l'Euphrate après leur défaite et entrèrent dans le territoire d'Ourartou. Au dire d'Abydène, «Axerdis 5)... s'étant mis à la poursuite des troupes, les jeta dans la ville des Byzantins » 6); c'était la ville de Vjan du canton d'Akilisène. Sans doute, Esarhaddon, dans le but de ne pas avoir affaire au roi d'Ourartou, ne jugea pas prudent de pousser les choses plus avant et, après sa victoire, se rendit directement à Ninive. La bataille des trois frères et la fuite des deux parricides eut apparemment lieu vers le commencement du mois de mars de l'an 682 av. J.-C.).

Suivant Moïse de Khorène (I, 23), Skâyordi, roi d'Arménie (qui, certes, n'en était pas un) établit Sharéser dans une région du sud-ouest de l'Arménie, tandis qu'il plaçait Adrammélech dans

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Janvier 20-février 20. <sup>2</sup> Voy. le *Prisme* (V, 34) de Tiglath-Piléser I<sup>or</sup>, d'après lequel la ville de Milidia (Mélitène) était située dans le susdit pays. Ainsi, la bataille avait eu lieu dans le voisinage de la ville de Mélitène.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> C'est-à-dire de Sharéser et d'Adrammélech. <sup>4</sup> II<sup>a</sup> Prisme (brisé) (I, 1-26) d'Assourahiddina IV. <sup>5</sup> C'est-à-dire Esarhaddon (Assourahiddina IV). <sup>6</sup> Abydène dans les Chroniques d'Eusèbe, édit. Aucher, 1<sup>re</sup> partie, p. 53. Eustathe appelle cette ville Bazanis; voy. Geogr. gr. min., édit. Müller-Didot, 1861, t. II, p. 342, au v. 694.

une localité du sud-est dudit pays. Bien que toute la partie du sud-ouest d'Ourartou ait été, depuis un demi-siècle, sous la domination assyrienne par l'extension que Tiglath-Piléser III lui avait donnée jusqu'aux bords de l'Arsanias, il semble toutefois certain que, lorsque Ésarhaddon faisait route vers Ninive, Sharéser, toujours suivi des troupes qui lui étaient restées fidèles, était allé occuper des endroits montueux, près de la rive méridionale du cours central de l'Arsanias, où se trouve le canton de Sassoun. Tout porte à croire que ce canton fut l'endroit où s'établirent les troupes de Sharéser, ce qui est confirmé par la tradition constante de ses habitants 1).

III. L'an environ 680 les Cimmériens continuaient de se livrer à leurs incursions dans l'Asie-Mineure, lorsqu'un peuple, qui leur était allié en même temps qu'ennemi, franchit le Caucase et occupa la rive droite du Kour. C'étaient les Saces qui. sous la conduite de Gagou, leur roi, descendirent sur le territoire d'Ourartou. Une partie des terres qu'ils occupérent fut depuis appelée Gogarène et l'autre partie porta la dénomination de Sacasène. Il paraît certain que cette dernière était contiguë à la première et s'étendait vers l'orient, et que, jusqu'à l'époque des Arsacides, à force de se réduire avait pris l'aspect d'un canton de médiocre extension. Au sujet de ces Saces Strabon (XI, VIII, 4) dit qu'« ils conquirent et occuperent... le canton le plus fertile de l'Arménie, lequel même, en souvenir de leur occupation, retint la dénomination de Sacasène » 2). Le même géographe dit aussi (XI, xIV, 4): « la plaine qu'on nomme Sacasène est riveraine du Cyrus 3), mais limitrophe aussi de l'Albanie... La Gogarène... s'étend au delà de la Sacasène »4). Ézéchiel (XXXVIII, 2), en disant « le pays de Magog », entendait la Gogarène et la Sacasène réunies. Mais lorsqu'il écrit (XXXIX, 6) seulement « Magog », il nous indique et ces deux pays et leurs habitants 5). Ce peuple de Gagou le sace est le Gog mentionné dans les chapitres XXXVIII et XXXIX d'Ézéchiel, où le prophète nous décrit ce peuple comme une armée de cavaliers.

¹ Consulter ici Moïse de Khorène, I, 23. II, 8. ² Voy. aussi Eustathii commentarii, au v. 479 dans Georg. gr. min., édit. Müller-Didot, 1861, t. II, p. 347. ³ C'est-à-dire du fleuve Kour. ⁴ Plus correctement « en deçà », du côté d'ouest, où l'Albanie ne s'étend pas. ⁵ A la page 230 du présent ouvrage, note 16, il est expliqué comment dans l'appellation « Magog » la préformante Ma- signifie 'pays'.

Autant qu'on en peut juger, le roi d'Ourarțou n'avait pas été à même d'empêcher les hordes de ces Saces de s'établir dans ses terres. Il est probable, d'un autre côté, que dans le but de se prémunir contre toute menace possible de la part d'Ourarţou, Gagou avait reconnu la suzeraineté du roi d'Assyrie 1).

#### CHAPITRE X.

- 11. ÉRIMÉNA (env. 675-670 av. J.-C.).
- I. L'époque de son règne. Les rapports du roi d'Ourartou avec Ésarhaddon (682-668 av. J.-C.). — II. Ésarhaddon réprime une révolte dans le district de Mousri. — III. Le royaume de Manas et le district d'Asgouza se révoltent contre Ésarhaddon. Leur défaite.
- I. Il est vraisemblable que Roušas II eut pour successeur Ériména, une dénomination très significative; car elle offre le sens de 'Sans-terre'2). Le royaume d'Ourartou n'était-il pas victime de continuels démembrements? Bien qu'il ne nous soit pas parvenu un monument cunéiforme de ce roi, toutefois comme nous avons son nom dans les inscriptions de son fils, Roušas III, nous sommes autorisés à croire qu'Ériména a dû régner en Ourartou. Ériména a dû être, de même que son fils et successeur, contemporain d'Ésarhaddon. En effet, Assourbanipal, le fils et le successeur d'Ésarhaddon, dit dans ses Annales (X, 40-42) que « Sardouri, roi d'Ourartou, dont les pères rois, avaient déclaré fraternité à mon père,...». Ces paroles et les inscriptions cunéiformes de Rousas III démontrent qu'avant Saridouris III pour le moins deux princes avaient dû régner en Ourartou. Nous pouvons donc dire que ceux qui avaient déclaré « fraternité » à Ésarhaddon, qui étaient certes contemporains de celui-ci, étaient les rois Ériména, et son fils Rousas III. Les mots: « dont les pères rois » attestent manifestement qu'Ériména, le père de Rousas III, était réellement monté sur le trône d'Ourartou.

¹ Voy. le IIº Cylindre (IV, ll. 1-2) d'Assourbanipal, publié par G. Smith dans son ouvrage History of Assourbanipal, 1871, p. 89 et suiv., où ce roi connaît comme son sujet le prince des Saces. ² Comp. gr. ἔρημος ' privé de..., dépourvu de...'; -na est un mot mutilé de l'a. ér. nma-na ' lieu, site, \* pays'.

Bien que nous soyons dépourvus de toute information au sujet des affaires d'Ourarțou durant le règne d'Ériména, toutefois les paroles susmentionnées d'Assourbanipal nous donnent clairement à entendre que, d'un côté, les guerres malheureuses avec l'Assyrie dans la seconde moitié du VIIIº siècle, et, de l'autre, les incursions des Cimmériens et des Saces dans la première moitié du VIIº siècle avaient forcé les monarques d'Ourarțou de se rapprocher du roi d'Assyrie et, en lui déclarant fraternité, de se prémunir contre les maux imminents. Ériména était certes un des rois qui avaient déclaré à Ésarhaddon cette fraternité aussi forcée qu'intéressée.

II. Sous le règne de ce roi d'Assyrie, « le fils de Souhili », roitelet dans le district de Mousri, à l'ouest de la Sophène, s'étant révolté contre la domination assyrienne, Ésarhaddon ne laissa pas de marcher contre lui. Il fit rentrer Mousri dans la domination de l'Assyrie et abandonna au pillage la ville d'Arzani. Ésarhaddon dit à ce propos : « Je conduisis [le fils de Souhili] en Assyrie; proche de la porte de la sortie de Ninive je le chargeai de chaînes, le retenant en compagnie des ours (?), des chiens et des sangliers » 1).

III. Nous avons vu précédemment qu'Oullousoun, le roi de Manas, avait volontairement reçu le joug de l'Assyrie sous le règne de Sargon. Cependant, sous le règne d'Assourahiddina IV, le roi de Manas, dont nous ignorons le nom, songea à s'émanciper de la puissance et domination assyriennes. A cet effet, il avait formé alliance avec Ispakai, roi du district d'Asgouza<sup>2</sup>). Ces deux dynastes n'étaient certainement pas en état de lutter avantageusement contre les forces de l'Assyrie. Aussi, le roi Assourahiddina IV les vainquit dans une seule expédition en les faisant rentrer sous son joug<sup>3</sup>).

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Ier et IIIe Prismes (I, 55-56. II, 1-5) d'Assourahiddina IV. Voy. Hommel, Geschichte Babyl. und Assyr., 1885, p. 724, note 3. <sup>2</sup> L'Ashkénas de la Bible, le canton d'Anşahi-Şor des écrivains arméniens, au nord de la mer Kapoutan. <sup>2</sup> IId Prisme (brisé) (III, 16-18); Ier et IIIe Prismes (II, 27-31) d'Assourahiddina IV.

#### CHAPITRE XI.

## 12. Roušas III (env. 670-645 av. J.-C.).

- I. Ses constructions civiles et religieuses. Ses inscriptions cunéiformes. Ses rapports avec le roi d'Assyrie. II. Aḥséri, roi de Manas. Assourbanipal (668 env. 638 av. J.-C.) fait la guerre à Manas (env. 663 av. J.-C.). Aḥséri est mis à mort par ses sujets. Ualli, son fils, se soumet à Assourbanipal. III. Assourbanipal conduit en captivité à Ninive Sarati et Pariția, princes des Saces (env. 662 av. J.-C.).
- I. Roušas III dans ses inscriptions se dit «fils-d'Ériména». Très probablement ce fut lui qui succéda immédiatement à son père. Il s'occupa, d'un façon spéciale, à élever des constructions civiles et religieuses. A en juger des objets découverts sous les décombres des temples qu'il avait fait bâtir, sous son règne l'orfèvrerie et la sculpture avaient atteint un degré vraiment remarquable. Il eut aussi soin de faire graver des inscriptions cunéiformes religieuses.

ŀ

Suivant en cela l'exemple de son père, Roušas III aussi déclara à Ésarhaddon ses sentiments de paix et de fraternité. Cette politique pouvait avoir ses avantages; mais nous en verrons les fruits amers après la chute de l'empire d'Assyrie.

II. Sous le règne d'Assourbanipal (Sardanapale) (668-env. 638 av. J.-C.), Aḥséri, roi de Manas, travaillé par l'esprit d'indépendance, se mit à l'œuvre de secouer le joug de la domination assyrienne. Cette révolte devait avoir des conséquences fâcheuses pour son peuple et pour lui-même. Assourbanipal prit en personne le commandement de son armée et marcha contre Manas (env. 663 av. J.-C.). Citons ici les paroles de ce roi: « Je marchai contre Manna, je m'y avançai triomphalement. Jusqu'à Izirtou je pris ses villes, les petites aussi bien que celles qui étaient fortifiées; je les ravageai, détruisis et brûlai. J'enlevai dans ces villes des hommes, des chevaux, des ânes, des bœufs et des moutons que je pris comme butins. Aḥséri apprit l'approche de ma marche; il quitta Izirtou, sa ville royale, s'enfuit en Ištattou 1), ville de son refuge; là il s'arrêta. Je me rendis maître

<sup>1 «</sup>Adrana» d'après le II Cylindre (III, 45) de G. Smith.

de ce district; je ravageai l'espace d'une route de 10 jours et de 5 jours, je répandis le sable de ruines. Abséri, qui ne redouta pas ma grandeur, d'ordre d'Istar demeurant en Arbelles, qui m'avait prédit: 'j'exécuterai la mort d'Abséri, roi de Manna, comme je l'ai déjà dit', elle le livra à ses serviteurs. Les gens de son pays se révoltèrent contre lui, jetèrent son corps inanimé sur la grand'rue de sa ville, abandonnèrent son corps étendu sur le sol. Par les armes je détruisis son frère, sa famille et les descendants de la maison de son père » 1). Une des raisons de cette guerre nous est communiquée par les phrases suivantes: « Lorsque je retournais de mon expédition, je m'emparai des villes du district de (ville) Paddiri; durant le règne des rois mes pères, les Mannaëns s'en étaient rendus maîtres; je les incendiai, je les pillai. J'annexai ces villes à l'Assyrie » 2). Dans le pays de Harsišadi, près de la ville d'Aiganani, Assourbanipal livra à l'incendie les districts des villes d'Arsianis et d'Iristiana et s'en retira « en bonne santé, avec un riche butin et de riches présents > 3). Sur la frontière de l'Assyrie, les Mannäens s'étaient précédemment emparés des villes de Gousouni et de ... \* routi. Assourbanipal s'en rendit maître et, « en guise de butin, il emmena en Assyrie des chevaux, des armes et leurs bagages de guerre > 4).

Une fois l'armée assyrienne retirée de Manas, Ahséri fit retour à Izirtou du lieu de sa fuite. Cependant, les habitants de cette ville royale se soulevèrent contre lui et le mirent à mort. Son fils Ualli lui succéda. Il se hâta de faire sa soumission à Assourbanipal qui dit à ce propos: « Ils apportèrent en ma présence le tribut des temps antérieurs, qu'ils avaient fait cesser sous le règne des rois mes pères. En addition à son précédent tribut, je lui imposai 30 autres chevaux » 5).

III. Nous avons vu plus haut que Gagou et ses Saces avaient occupé la rive droite du Kour. Sous ses fils, les princes Sarati et Pariția, les Saces étaient mattres d'un grand nombre de places fortes. Ces deux princes se déclarèrent indépendants de la puis-

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Annales de Cylindre (II, 126-134. III, 10) d'Assourb.-Rassam. Annales de I<sup>er</sup> Cylindre (III, 43-68) de G. Smith. Annales de II<sup>d</sup> Cylindre (III, 16-82) et suiv.) de G. Smith.

<sup>2</sup> Annales de II<sup>d</sup> Cylindre (III, 52-56) de G. Smith.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Ibid., III, 57-69. <sup>4</sup> Ibid., III, 72-81 et suiv. <sup>5</sup> Annales de Cylindre (III, 11-26) de Rassam. Annales de Ier Cylindre (III, 69-82) de G. Smith,

sance assyrienne. Assourbanipal, après la campagne de Manas, marcha contre eux, s'empara de 75 de leurs places fortes, fit prisonniers les deux princes et les conduisit à Ninive 1) (vers l'an 662 av. J.-C.). Cependant, ces événements ne diminuèrent pas les forces des Saces; ils les poussèrent, au contraire, à des entreprises belliqueuses sur une très vaste échelle, comme nous verrons bientôt.

#### CHAPITRE XII.

## 13. ŠARIDOURIS III (env. 645-620 av. J.-C.).

- I. Ses rapports pleins de respect avec Assourbanipal. II. Expédition des Saces de Gog en Cappadoce et en Égypte. La maison de Thogarma prend part à cette expédition (634 av. J.-C.). III. Kyaxare I° (env. 635-584 av. J.-C.) marche contre l'Assyrie avec une armée médo-manaënne (634 av. J.-C.). IV. Une autre partie des Saces porte la guerre en Médie. Kyaxare I° est vaincu par Madyès.
- I. Selon toute prababilité, Roušas III eut pour successeur immédiat Saridouris III. Jusqu'ici, ce prince ne nous est connu que par une inscription d'Assourbanipal. Ce roi d'Ourartou, s'inspirant de la conduite de son père et de son aïeul, suivit une politique de paix vis-à-vis du monarque de l'Assyrie. Après avoir réduit Manas et les Saces, Assourbanipal s'était rendu redoutable par les victoires qu'il avait remportées en Élam, en Babylonie et en Arabie. Quant au royaume d'Ourartou, sa puissance n'était point telle qu'elle possédait à un si haut degré un siècle auparavant. Les rapports politiques de Saridouris III avec Assourbanipal nous sont révélés par les paroles suivantes du roi de Ninive: « Sardouri, roi d'Ourartou, dont les pères rois avaient déclaré fraternité à mon père, alors Sardouri entendit les actions éclatantes que les grands dieux m'avaient destinées. Pareil à un fils, il déclara 'seigneurie' à son père; ainsi, il fit connaître: 'salut au roi, mon seigneur'; et avec vénération et soumission il fit parvenir en ma présence son riche présent > 2).

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Annales de II<sup>d</sup> Cylindre (IV, 1-5) d'Assourbanipal-G. Smith. <sup>2</sup> Annales de Cylindre (X, 40-50) d'Assourbanipal-Rassam.

II. Ce dernier roi puissant de l'Assyrie était mort et enterré depuis quelques années lorsque, en 634, les Saces de Gog s'étaient rendus, par leurs incursions, la terreur de l'Asie-Antérieure. Jérémie (629-586 av. J.-C.) déclare dans ses prophéties que, selon les paroles de Jéhovah, du côté du nord une puissante et antique nation viendra avec ses troupes de cavaliers, en amenant avec elle des maux et des grandes ruines 1). «Le Seigneur m'a dit: du côté du nord un mal va éclater sur tous les habitants de la terre. Car, voilà, dit le Seigneur, j'appellerai toutes les familles des royaumes du nord; et elles viendront et elles mettront chacune d'elles son trône à l'entrée des portes de Jérusalem »2). Ézéchiel (595-575 av. J.-C.) dans ses prédications (XXXVIII, 1-6) présente cette nation d'une manière précise en la nommant Gog, qui, se mettant en mouvement, sans aucun doute, de la rive droite du Kour, avait d'abord subjugué Rôsh 3), l'ancien Mosoch et l'ancien Thoubal, et avait ensuite soumis à sa puissance Gomer 4) et la « maison de Thogarma des contrées du nord et toutes ses troupes». Gog, les ayant pris sous ses ordres, descendait maintenant avec eux vers les contrées du midi. Ainsi, le roi et le royaume de Thogarma, c'est-à-dire l'antique Ourartou, avait, peut-être à contre-cœur, pris part à l'expédition de Gog qui avait effrayé « tous les hommes sur la surface de la terre » (Ézéch., XXXVIII, 20). Cette expédition avait apparemment atteint les limites d'Égypte (634 av. J.-C.).

III. Vers le commencement de cette expédition de Gog, un événement mémorable se passait en Assyrie. Kyaxare I<sup>or</sup>, roi de Médie (env. 635-584 av. J.-C.), à la tête d'une grande armée, marchait contre l'Assyrie (634 av. J.-C.). Son armée était composée de troupes mèdes et de Scythes (Gimirriens 5) mercenaires. En outre, l'armée du royaume de Manas était venue en aide à Kyaxare, sans doute pour tirer vengeance de tant de

¹ Jérémie, I, 14-15. IV, 6-7, 28-29. V, 15-17. VI, 1-4. X, 22. XIII, 20. Il va sans dire que ces prophéties, comme celle d'Ézéchiel de même genre, sont des énoncés post-facta. ² Jérémie, I, 14-15. ³ Tout porte à croire que ce pays était celui des Risuâini, Risuas (=Rišuas) que Roušas I° mentionne dans sa Ire inscription historique (1. 7); il était très probablement situé à l'est du canton d'Ardahan, dans la province de Gogarène. ⁴ C'est-à-dire les Gimirrài=Cimmériens, les Gamirk des écrivains arméniens, la Cappadoce. ⁵ Il paraît certain que les nations scythiques étaient comprises sous cette dénomination.

٠.,

2:

20

~ **~** 

نمرز

ج- -

٠,:

maux dont les rois d'Assyrie avaient autrefois accablé ce peuple nairien. A cette époque régnait à Ninive Assourahiddina V (env. 635-626), qui dit dans son inscription de Tablette d'argile (fragm. I, 1-8; fragm. II, 4-12): (O Šamas 1) seigneur grand, je t'implore, dieu du sort fixé, éloigne [nos fautes]. C'est [Kas]tariti<sup>2</sup>), seigneur de la ville de Karkassi, qui envoya dire ainsi à Mamitiarsou, [seigneur de la ville] des Mèdes: 'nous ferons une confédération, l'un avec l'autre, et avec le pays de ... \* '. [Mami]tiaršou lui prêta oreille; il fit son consentement devant lui... \* Cette année-ci 3) avec Assourahiddina, roi [d'Assyrie il fit la guerre.]...\* conformément à ta grande divinité...\* ...\* de Mamitiaršou, seigneur de la ville des Mèdes...\*...\*[Assourahiddina], roi d'Assyrie, dans ... \*-Kastariti avec ses soldats, avec les soldats des Gimirriens, avec les soldats des Mèdes, avec les soldats des Mannaëns, tous ennemis, innondèrent et sont nombreux...\*... [Ils prirent]: les armes de guerre et des batailles; ils se révoltèrent en se soulevant. Tantôt avec des engins de guerre (?), tantôt...\* par la famine, tantôt par le serment et par obéissance aux dieux, et tantôt en ajoutant...\*, tantôt par le lien de la convention [ils s'emparèrent] de toutes les villes... Ils assiégèrent la ville de Hartam, la ville de Kisašou. Leur main prit la ville de Hartam et la ville de Kisašou »4). Cependant, selon toute vraisemblance, une incursion en Médie de la part des Saces de Gagou empêcha Kyaxare et son armée médomanaënne de pousser les opérations de guerre jusqu'à Ninive.

IV. L'armée des Saces était conduite par Madyès, leur roi, fils de Protothyès (ou Prothyès). Ce dernier nom, qu'Hérodote (I, 103) nous transmet, est le même que Pariția, donné, comme nous avons vu plus haut, par Assourbanipal au second fils de Gagou. Ainsi, toute l'armée du peuple sace, qui s'était établi sur la rive droite du Kour, étant divisée en deux, une partie d'elle, appuyée par l'armée de la maison de Thogarma et par celles de quelques autres royaumes, descendait vers l'Égypte, et l'autre partie, sous les ordres de Madyès, tombait sur la Médie, tandis que Kyaxare Ier guerroyait en Assyrie. Les Mèdes et les Manaëns quittèrent forcément l'Assyrie. Kyaxare fut vaincu en

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Le dieu-Soleil. <sup>2</sup> Kyaxare I<sup>or</sup>. <sup>3</sup> Probablement l'an 634. <sup>4</sup> Voir A.-H. Sayce, *Babylonian literature*, London, 1878, pp. 20, 79 et suiv. Voy. av<sup>-1</sup> notre traduction des *inscriptions cunéiformes assyriennes et perses*, Vi 1901, pp. 202-204.

Médie par Madyès, qui mit le pays au pillage. Cependant, cette incursion des Saces de Gagou aussi bien que celle qui était faite dans la direction d'Égypte n'eurent pas une conséquence durable. C'est à peine si leurs incursions et leur domination violente eurent une durée de huit ans. Au bout ce de temps, les Saces furent obligés de reprendre, en très grande majorité, le chemin de leur pays primitif. En tout état de choses, une partie des Saces de Gagou devait être restée en Gogarène et en Sacasène sur la droite du Kour.

## CHAPITRE XIII.

- 14. IRKUAS (env. 620-600 av. J.-C).
- 15. MINUAS II (env. 600-580 av. J.-C.).
- I. Chute de l'empire d'Assyrie (607 av. J.-C.). II. Les contrées du midi de Nâiri-Ourarţou passent sous l'autorité de Kyaxare I°. — III. Le roi d'Ourarţou reconnaît la suzeraineté de Kyaxare I°. — IV. Minuas II et ses actions. Cessation des inscriptions cunéiformes ourarţiques.
- I. Après la mort de Šaridouris III, ce fut probablement Irkuas qui régna en Ourartou. Il ne nous est connu que par une inscription de son fils, Minuas II. C'est sous son règne que Ninive fut détruite et l'empire assyrien a disparu une fois pour toutes.

Kyaxare Ier, après sa première et infructueuse campagne d'Assyrie, contracta une alliance avec Nabopolassar, qui gouvernait la Babylonie au nom du roi d'Assyrie. Nabopolassar était chaldéen d'origine et monta ensuite sur le trône des rois sémites de la Babylonie. Fort de cette alliance, Kyaxare Ier marcha sur Ninive. Le roi d'Ourartou ou un roitelet de Nâiri ne participait point à cette campagne. Le roi d'Assyrie, Sinsariskoun (Saracos), luttait en vain avec les deux alliés puissants. L'an 607 Ninive tomba au pouvoir des alliés qui mirent fin à l'empire d'Assyrie. Le prophète Nahum en parlait comme suit: «Le palais de Ninive s'effondre. C'en est fait... Où est-il, le repaire des lions?...». «Malheur à la ville de sang,... remplie de violence et qui ne cesse pas ses rapines... Quiconque te verra,... dira: 'Ninive est détruite'! Qui la plaindra?... roi d'Assyrie,

tes vaillants hommes gisent par terre... Tous ceux qui entendront raconter ton sort, battront des mains à ton sujet; car sur qui n'a pas passé ta méchanceté continuellement? » (Chap. II et III) <sup>1</sup>. Les alliés réduisirent Ninive au niveau du sol; de sorte que, lorsque deux siècles plus tard Xénophon passait avec son corps d'armée grecque sur son territoire, il ne pouvait découvrir l'emplacement de la grande et terrible capitale des temps passés. A partir du jour de la destruction de Ninive, l'empire d'Assyrie n'appartenait plus qu'à l'histoire.

II. Dans cet état de choses, quelle était la condition politique du royaume d'Ourartou vis-à-vis des alliés victorieux? Point de doute que le roi de Médie et la Babylonie ne fussent les héritiers de l'empire détruit. Il était naturel que presque toute la moitié méridionale de Nairi-Ourartou, occupée par les Assyriens depuis Tiglath-Piléser III, eût dû figurer dans le lot de Kyaxare Ier. Ainsi, le roi de Médie eut la facilité de pénétrer jusqu'au cœur de l'Asie-Mineure. Suivant Hérodote (I, 72). à la conclusion du traité de paix qui mit fin à la guerre entre le roi de Médie et celui de Lydie, l'Halys forma la limite de l'empire de Kyaxare Ier et de celui d'Alyatte; ce qui signifie que les pays réduits sous la domination de Kyaxare Ier, à partir des frontières de la Médie, se succédaient sans interruption jusqu'au fleuve susmentionné. Ceci s'explique aisément lorsqu'on considère que les pays de Nairi-Ourartou, autrefois soumis à la puissance assyrienne étaient passés sous la domination médique (607 av. J.-C.).

III. Voilà la conséquence de la politique de « fraternité » que les rois d'Ourartou entretenaient depuis 75 ans avec les rois de Ninive! Si cette politique était, à cette époque, inspirée par la prudence et la sagacité, la continuation ferme jusqu'au bout n'en pouvait être que pernicieuse. En s'abstenant de coopérer à la destruction de l'empire des Assyriens, le roi d'Ourartou manqua gravement et irréparablement à ses devoirs, tout en faisant preuve d'imprévoyance et de défaut de force d'âme. Ainsi, non seulement il ne put rentrer dans la possession des pays nationaux conquis par Minuas I°, mais il ne fit personnellement que changer de maître. Bien qu'il n'existe pas un document historique par lequel on puisse dire avec certitude

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Voy. aussi Sophonie, II, 13-15.

que le roi d'Ourartou avait fait acte de soumission à Kyaxare Ier, il ne manque pourtant pas des raisons probantes, par lesquelles nous sommes amenés à reconnaître que des le principe la suzeraineté médique avait dû être imposée au souverain d'Ourartou. En effet, les relations politiques qui existaient entre le successeur immédiat de Kyaxare Ier et le roi d'Ourartou n'accusent point une situation indépendante pour ce dernier. A ce sujet Xénophon (Cyropédie, II, IV. III, I), dont l'autorité ne doit point être contestée dans l'espèce, nous rapporte qu'Astyage, le premier roi mède après Kyaxare Ier, avait marché contre le roi d'Arménie. La raison en était, sans aucun doute, que celui-ci avait désiré la liberté. Le roi d'Ourartou avait du perdre cette liberté envers les Mèdes sous Kvaxare Ier. Suivant le même historien (Ibid., II, IV, 12. III, I, 10, 21, 34), le roi d'Arménie s'humilia à se reconnaître vassal et allié d'Astyage et à lui payer tribut. Pour ce qui regarde les rapports politiques du même roi d'Arménie avec Kyaxare II, successeur immédiat d'Astyage, l'historien susmentionné (Ibid., III, I, 16, 19, 22, 26-30) fait parler Tigrane, le prince royal de l'Arménie, d'une façon telle que celui-ci reconnaissait que le roi de Médie avait le droit de détrôner le roi, son père, et d'octroyer le pouvoir royal à une autre personne. L'ensemble de ces récits de Xénophon n'est point dépourvu de toute valeur historique. Il faut aussi prendre en considération que, au VIIe siècle, deux rois d'Ourartou envoyaient leur tribut et riche présent à deux rois d'Assyrie, ce qui démontre le droit de suzeraineté de ces derniers rois, droit dont Kyaxare Ier avait hérité par ses armes victorieuses. Pour ne citer ici qu'un passage de Strabon (XI, XIII, 5), son énoncé qui suit a une valeur considérable; en effet, il y est dit: «La Grande-Médie, après avoir mis fin à l'antique empire syrien 1), avait exercé elle-même l'hégémonie sur l'Asie entière >2). Ainsi donc, de fortes raisons invitent à retenir pour certain que tous les royaumes de Nâiri-Ourartou, petits ou grands, étaient sujets ou reconnaissaient la suzeraineté des rois de Médie.

IV. A Irkuas, roi d'Ourartou, a dû succèder Minuas II (env. 600-580 av. J.-C.). Il nous est connu par son unique *Inscription historique*<sup>3</sup>), dans laquelle il se dit fils d'Irkuas. Minuas II,

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> C'est-à-dire «assyrien». <sup>2</sup> Voy. aussi Strab. XI, XIII, 9. <sup>3</sup> Voir notre nº 41.



pour des raisons politiques, se rendit sur la rive gauche de l'Araxe, où il prit possession du petit royaume de la ville de Louhiounis. Là il éleva le monument cunéiforme précité, donna des lois au pays de Louhiounis et fit rebâtir le temple et le palais qui, étant dédié aux dieux Ḥaldis, tombaient en ruine. Il semble que des mouvements séditieux avaient éclaté dans le territoire de Louhiounis, où ce roi avait traité les révoltés d'une façon assez dure.

Avec le monument cunéiforme susmentionné de Minuas II, la liste des inscriptions cunéiformes ourartiques est close. Cellesci eurent une durée d'environ 245 ans.

#### CHAPITRE XIV.

- 16. ÉROUAND (env. 580-535 av. J.-C.).
- 17. TIGRANE Ier (env. 535-525 av. J.-C.).
- I. Érouand se fait bâtir un palais par Vardgès 1). II. L'historien Xénophon. III. Guerre avec Astyage et défaite de l'armée d'Érouand. Traité de paix. IV. Érouand songe à se révolter contre Kyaxare II. Cyrus Ier le gagne à la cause de Kyaxare. Le prince royal Tigrane et une armée ourarțique prennent part à l'expédition de Cyrus contre la Lydie. V. Le royaume d'Ourarțou et deux autres royaumes de Nâiri participent à l'expédition de Cyrus contre la Babylonie. VI. Tigrane Ier, roi.
- I. Nous ne savons pas avec une entière certitude quel était le nom du successeur de Minuas II. Nous pouvons, toutefois, admettre celui d'Érouand, le nom du roi que Moïse de Khorène (I, 22) nous fournit pour l'époque présente. La forme ourarțique de cette appellation devait être Érias ou Érianis.

Suivant l'historien de l'Arménie (II, 65), Vardgès, un prince national sans doute, avait épousé la sœur du roi Érouand. Comme celui-ci voulut se faire bâtir un palais pour sa résidence sur la rive de la rivière Kasal, à l'ouest de la ville d'Éréüan, il en chargea son beau-frère. Au moyen âge, les bardes de Colthène en firent le sujet d'un de leurs chants dans les termes suivants: «Le jeune Vardgès étant parti, du canton de Touhaš, vers la rivière de Kasal, alla et s'établit près de la colline de Srêz²),

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> A prononcer: « Vardghess ». <sup>2</sup> A prononcer: « Cherèze ».

près de la ville d'Artimed, près de la rivière Kasal, pour tailler et sculpter la Porte du roi Érouand » 1). Il semble que le canton des Touhk ou Touhaș était situé dans la partie orientale de la Basoropède (Vaspourakan).

II. C'est Xénophon (445-355 av. J.-C.) qui, sans nommer le roi Érouand, écrivit sur lui et sur son fils Tigrane. Il était presque le contemporain de ces deux princes. Xénophon était élève de Socrate. C'est assurément en profitant de ses rapports familiers avec Cyrus le jeune et les princes perses qu'il avait appris de ceux-ci des événements politiques notables concernant l'Arménie du VI° siècle, qu'il inséra dans son ouvrage qu'il appela Cyropédie. Bien que la physionomie générale de cet ouvrage porte le caractère d'un roman historique, toutefois, tout historien critique serait à même de discerner avec assez de sûreté la partie 'réellement historique dans le travail du philosophe et historien grec susmentionné. Ainsi, nous reproduisons ici succinctement les actions attribuées par lui à Érouand <sup>2</sup>) et à Tygrane I<sup>er</sup>.

III. A la mort de Kyaxare I<sup>er</sup> (584 av. J.-C.), Astyage, son fils, succéda à lui (584-558 av. J.-C.), bien qu'on ne sache jusqu'ici quel était son véritable nom <sup>3</sup>). Il eut tout d'abord à soutenir une guerre contre les Chaldéens et perdit la ville de Carrhes et les régions d'alentours. Toutefois, dans une expédition contre les Cadusiens, il les réduisit, bien que la soumission de ces derniers n'ait pas duré longtemps. — En Harminiya ou

<sup>1</sup> Voy. de même M. de Khor. (II, 16) qui fait mention d'un « bourg de Vardgès », situé sur la rivière Kasal. <sup>2</sup> Xénophon désigne ce roi par le seul 3 Dans le livre de Daniel (XI, 1) ce roi de Médie est terme d'. Arménien ». appelé Ahasuérus, transcrit par Aršauir dans la version arménienne. D'un autre côté, on sait que le nom d'Astyage était Aji-Dahâka 'Serpent qui mord, - destructeur', et était donné à Angrô-Maïnyus (Ahriman), le principe du mal dans la religion mazdéenne. Il paraît certain que, en haine de la révolte des Mèdes contre Darius Ier, depuis cette époque les Perses substituèrent la dénomination d'Aji-Dahûka à celle d'Ahasuèrus. En même temps, dans le but de rehausser le prestige de leur empire en face des peuples de l'Éran, ils inventèrent de toute pièce une fiction comme quoi Cyrus Ier, ayant vaincu Astyage dans la guerre, s'était emparé de l'empire des Mèdes. En tout état de cause, il paraît certain qu'un roi mède, disciple du mazdéisme, ne pouvait point prendre le nom du principe du mal; il n'aurait jamais consenti à représenter, par ledit nom, la personnalité terrestre du génie universellement haï et maudit. - Voyez les récits fantastiques que Moïse de Khorène (I, 24-30) fait sur le roi Astyage.

Harminiyap, Astyage remporta plus d'avantages. Le roi Érouand, encouragé par le naturel pacifique d'Astyage et surtout par son insuccès dans la guerre contre les Chaldéens, voulut s'affranchir du joug de la suzeraineté médique. Astyage marcha avec une armée contre Érouand. Celui-ci ne pouvant lui résister avantageusement, se réfugia dans des montagnes de difficile accès. Là Astyage le cerna; et, lorsque Érouand lui demanda la paix, les conditions en furent, 1° que le roi de Harminiya serait toujours soumis au roi de Médie et serait son allié; ainsi, il lui viendrait en aide avec une armée chaque fois que le besoin le réclamerait; 2° qu'il payerait annuellement 50 talents 1) en guise de tribut; 3° qu'il n'aurait pas des forteresses dans son pays 2).

IV. Sous le règne de Kyaxare II 3) (558-536 av. J.-C.), qui avait succédé à Astvage. Érouand voulut tirer profit de son naturel faible. Il éleva des forteresses, et, comme la Babylonie, l'Égypte, la Lydie et la Lacédémone avaient formé alliance contre l'empire mède, il cessa de payer tribut au roi de Médie, tout en refusant de mettre à sa disposition son contingent d'armée. Effrayé du danger dont la quadruple alliance le menaçait, Kyaxare II manda à Ecbatane son neveu Cyrus, alors en Perse, l'associa à son trône et le chargea de toutes les opérations de guerre 4). L'important était de gagner à la cause de la Médie le roi de Harminiya. Par des menaces ou movennant promesses Cyrus réussit à obtenir la coopération du roi Érouand dans la campagne qui allait s'ouvrir d'abord contre la Lydie. L'armée, que le roi de Harminiya avait mise à la disposition de Cyrus, se composait de 20,000 fantassins et de 4000 cavaliers 5). De ses deux fils, Tigrane et Sabaris 6), l'ainé, Tigrane, fut mis

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Ici le talent étant celui de la Babylonie et en argent, la valeur en était 4,830 francs chaque. Ainsi, 50 talents équivalaient à la somme de 241,500 frs (= 10,626 Livres Turques). Ce tribut, qui devait être versé à Kyaxare II, datait assurément du règne d'Astyage. Voy. Xénophon, Cyropédie, III, 1, 34.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Voir Xénophon, *Ibid.*, II, IV, 12. III, I, 10, 21. <sup>3</sup> Ce nom de Kyaxare, mentionné par Xénophon, a pour correspondant dans le livre de *Daniel* (V, 31. XI, 1) la dénomination de: « Darius le Mède ». <sup>4</sup> Voyez ici sur Cyrus Moïse de Khorène (I, 24-26, 31) qui nous débite des récits de son cru. <sup>5</sup> L'armée entière d'Érouand montait au double de ces chiffres. Voy. Xén., *Cyrop.*, III, I, 33, 34. III, 4. <sup>6</sup> *Ibid.*, III, I, 2. La forme de cette dénomination en usage au moyen âge était Šâuarš.

à la tête du contingent envoyé par son père <sup>1</sup>). Il avait sous ses ordres Embas <sup>2</sup>), qui commandait l'infanterie <sup>3</sup>), tandis que parfois la cavalerie était commandée par Tigrane <sup>4</sup>). C'étaient « les troupes de Tigrane ». L'an 546 l'armée médo-ourarțique pènétra en Sardes, capitale de la Lydie; Crésus y fut fait prisonnier; son empire cessa d'exister. De cette façon la quadruple alliance recevait un coup mortel.

V. C'était maintenant le tour de Babylone, où régnait Nabanahid. Le prophète Isaïe (785-681 av. J.-C.) prêchait environ deux siècles auparavant: « Ainsi dit le Seigneur à Cyrus, son oint, dont je pris la main droite pour réduire les nations devant lui; et je délierai la ceinture des rois > 5). Jérémie (629-586 av. J.-C.), le voyant tragique de Jérusalem, avait prédit la marche des nations de l'Orient et du Septentrion contre Babylone l'impie, lorsqu'il avait élevé sa voix contre elle en disant: « Du côté du Septentrion une nation marche contre elle, qui rendra désolée sa terre » (L, 3); « Voilà, dit le Seigneur, je susciterai et ferai marcher contre Babylone une réunion de grandes nations des contrées septentrionales » (L, 9); « Venez des extrêmes limites contre elle > (L, 26); «Voilà, un peuple et une grande nation vont venir, et des bords de la terre grand nombre de rois vont se lever...Pareils à un homme prêt à se battre, ils se sont rangés en bataille contre toi, ô fille de Babylone > (L, 41-42); «Le Seigneur a suscité l'esprit des rois des Mèdes; car son dessein est contre Babylone pour la détruire > (LI, 11); « Élevez un étendard dans le pays! sonnez la trompette parmi les nations! préparez les nations contre elle; convoquez contre elle les royaumes d'Ararat, de Minni 6) et d'Ashkénaz > 7) (LI, 27). En compagnie des armées mèdes et perses, celles de ces trois royaumes arméniens marchèrent contre la ville condamnée par

¹ Ibid., III, I, 42-43. IV, II, 9. v, 4, 35. — Voyez ici Moïse de Khorène (I, 24-31) sur les rapports de Tigrane avec Cyrus, etc., le tout sans aucune valeur historique. ² En expliquant ce terme par le gr. ἐμβ-αίνω, il signifierait 'envahisseur, empièteur'. ³ Xén., Cyrop., V, III, 38. ⁴ Ibid., V, III, 42. ⁵ Isaïe, XLV, 1. ⁶ Le royaume de Manas selon les inscr. cunéif. ourarţiques, et de Manna des monum. cunéif. assyriens. ¬ La version arménienne porte: «...les royaumes âyraratiens et le corps d'armée askânazien». — Le lecteur se souviendra que le royaume d'Ashkénaz était celui du pays d'Atqanana (var. Ḥatqana) des inscr. cunéif. ourarţ., situé au nord du lac d'Ourmia. Sous les Arsacides, son territoire était un des cantons de la Basoropède et était appelé Ansahi-Sor.

Jéhovah. Le prince royal Tigrane et le général Embas, avaient, comme dans l'expédition de Lydie, le commandement direct des troupes d'Ararat-Harminiyap. Le 1<sup>er</sup> du mois de Tammouz <sup>1</sup>) 538, Cyrus, suivi des armées des alliés, franchit le Tigre. Près de la ville de Rhoudoum il donna une bataille à Nabonahid et remporta sur lui une victoire. Le 14 du même mois <sup>2</sup>) l'armée des alliés entra dans la ville de Sippara et deux jours après en Babylone aussi, sans rencontrer de résistance. Nabonahid fut livré à Cyrus par ses propres hommes et, quelques jours après, il mourut <sup>3</sup>). A la fin de cette guerre « Cyrus fit présent à Tigrane de plusieurs bijoux et le pria de les donner à sa femme pour avoir bravement suivi son mari à la guerre » <sup>4</sup>).

VI. Après son retour de la campagne de Babylonie, la mort du roi Érouand ne tarda probablement pas à faire monter Tigrane sur le trône d'Ourartou-Harminiya. Nous ignorons complètement ce que Tigrane I<sup>er</sup> fit comme roi. Les inscriptions cunéiformes avaient cessé de se produire en Ourartou. Un historien plus ou moins proche de son époque ne nous rapporte rien concernant ce roi. Au dire de Moise de Khorène (I, 24), sous Tigrane I<sup>er</sup> l'Arménie prospéra grandement. L'historien de l'Arménie dit que « du temps de nos aïeux <sup>5</sup>), ceux qui chantaient en s'accompagnant sur le bambirn <sup>6</sup>), disaient de lui qu'il était modéré dans les désirs de la chair même » (Ibid.).

Il paraît certain que Tigrane I<sup>er</sup> était contemporain de Cyrus I<sup>er</sup> et de Cambyse. Cyrus, qui du côté maternel était le neveu de Kyaxare II, « dès qu'il fut de retour en Médie, épousa... la fille

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Juin 20-juillet 20. <sup>2</sup> Environ le 4 juillet. <sup>3</sup> Pinches, On a cuneiform inscription relating to the capture of Babylon by Cyrus, mémoire publié dans les Transactions of the Society of Biblical Archeology, t. VII, pp. 139-167. Voy. aussi l'inscr. de Cylindre d'argile (ll. 13-18, 22-25) de Cyrus, dans les publ. d'Eb. Schrader, Keilinschriftliche Bibliothek, t. III, 2° partie, pp. 122-125.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Xén., Cyrop., VIII, 1v, 24; voy. aussi ibid., III, 1, 43. — Citons ici le passage suivant du livre de Daniel (IX, 1): « La première année de Darius, fils d'Ahasuérus, de la descendance des Mèdes, qui avait régné sur le royaume des Chaldéens », etc. Cette période nous dit: 1° que ce Darius (Kyaxare II) était d'origine mède; 2° qu'il était fils d'Ahasuérus; ce que les auteurs et surtout les politiciens perses transformèrent en Astyage (Aji-Dahâka); 3° que c'était lui qui s'était rendu maître de l'empire de la Chaldée et non pas Cyrus qui avait pu le détruire. L'auteur du livre de Daniel ne pouvait cependant ignorer le passage d'Isaïe, où le nom de Cyrus figure en toutes lettres. — Voy. Josèphe, Antiq. jud., X, xi (xii), 2, 4. 

Littéralement: «anciens ».

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Une sorte de guitare.

de Kyaxare, dont on vante encore aujourd'hui la beauté », dit Xénophon (*Cyropédie*, VIII, v). Lorsque Kyaxare II mourut sans laisser d'enfant mâle, le royaume de Médie et celui de Perse se trouvèrent réunis d'une façon pacifique entre les mains de Cyrus I<sup>er</sup> (536-529 av. J.-C.). Il va sans dire que Tigrane I<sup>er</sup> reconnaissait la suzeraineté aussi bien de Cyrus I<sup>er</sup> que de Cambyse (529-522 av. J.-C.).

#### CHAPITRE XV.

## 18. VAHAGN (env. 525-518 av. J.-C.).

- I. Il se révolte contre Darius I<sup>er</sup> (520) av. J.-C.). II. L'armée d'Armina remporte un premier avantage près du bourg de Zouza sur l'armée perse (519) av. J.-C.). III. Seconde victoire de l'armée arménienne près de la forteresse de Tigra. IV. Troisième victoire de la même armée près de la forteresse d'Ouhiama. V. Première défaite de l'armée d'Armina dans le pays d'Izitus en Assyrie (env. 5 janvier 518). VI. Seconde défaite de la même armée dans le pays d'Âutiyara en Armina. Fin du royaume d'Ourartou (env. 18 mai 518 av. J.-C.).
- I. L'histoire d'Arménie est privée d'un document au-dessus de toute contestation pour nous renseigner sur le nom du successeur de Tigrane I<sup>op</sup>. En présence de cet état de choses, nous admettons avec grande réserve celui de Vahagn <sup>1</sup>) que Moïse de Khorène (I, 31) n'hésite pas à nous fournir. Nous devons dire, toutefois, que celui-ci fut le dernier roi de la dynastie aramienne, à l'encontre des fictions dudit historien qui lui donne des successeurs.

Lorsque Darius I<sup>er</sup> (521-485 av. J.-C.) monta sur le trône de Cyrus I<sup>er</sup>, l'esprit de rébellion et d'indépendance s'insinuait

Digitized by Google

¹ Le chant bien connu des bardes de Colthène « Le ciel et la terre étaient en travail » ne concerne nullement ce roi. Suivant Moïse de Khorène (I, 31), ces bardes « disaient de lui qu'il avait été reçu dans les rangs des dieux; d'autre part, dans le pays des Ibères on lui avait levé une statue de grandeur naturelle et on lui offrait des sacrifices ». Il y a dans tout ceci confusion de personnes et de choses. Les bardes de l'Arménie chantèrent probablement le roi Vahagn; mais ils confondirent sa personne avec celle du dieu Agni des Aryas-Hindous, si même cette confusion n'avait pas eu lieu avant eux. Le chant précité regarde le dieu Agni seul.

partout dans les provinces de son empire. Un peu plus tard, la Perse, la Médie, la Susiane et la Babylonie se soulevèrent. Quelques autres pays ne manquèrent pas de les imiter. Tandis que Darius assiégeait Babylone, l'Armina ) aussi, atteinte par la contagion, leva l'étendard de la révolte fatale très probablement l'an 520. Il est vrai que Darius, dans son inscription de Bagistan (Bisitoun), fait semblant d'ignorer l'existence d'un roi d'Armina. Cependant, la mention faite par le prophète Jérémie du royaume d'Ararat, l'existence et les actions d'un roi arménien et de son fils Tigrane rapportées par Xénophon, de même que la mention faite de Tigrane Ier par les bardes de Colthène sont autant de graves raisons pour nous rassurer que, lors de l'avènement de Darius Ier, Ararat-Armina avait son roi national.

II. Lors de la révolte, l'armée arminaënne se mit d'abord sur la défensive, ensuite elle prit l'offensive. Écoutons ici Darius lui-même: «Le roi Darayavaus dit: sensuite le nommé Dadaršiš 2], l'arminaën, mon serviteur, je l'envoyai en Armina; [ainsi je lui dis: 'va, [ cette armée rebelle qui ne se soumet pas à moi, [bats-]la'; [ensuite] Dadaršiš marcha. Lorsqu'il se rendit en Armina, ensuite [les révoltés] se réunirent, marchèrent contre Dadaršiš pour lui donner bataille. Il existe en Armaniya 3) un bourg nommé [Zouza 4]; là ils donnèrent bataille. [Àur[amazda me] vint en aide; grâce à Âuramazda, mon armée battit à plates coutures [l'armée] rebelle. La bataille avec eux eut lieu le 8º [jour] du mois de Thouravaharahya »5) (II, 29-37). Darius s'était permis le luxe d'énoncer des contre-vérités pour se vanter inutilement que, grace à son Ahoura-Mazda, il avait vaincu l'armée des Arminaëns. Cependant, comme nous le verrons bientôt, puisque ces derniers étaient descendus jusqu'en Assyrie, ils avaient remporté une première victoire sur l'armée perse. Cette bataille avait eu lieu vers la fin du mois d'avril 519, probablement près de la bourgade de Zarišat (Zouza), dans le canton d'Aliovit, situé sur la gauche des sources de l'Euphrate

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Au point de vue historique, cette dénomination, telle quelle, est pour la première fois employée par Darius I<sup>er</sup> au lieu de l'appellation « Ourartou ».

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Comp. cette dénomination avec le scrt dhṛiś, dadhárśa, 'être audacieux,-courageux', et dadhṛiś, 'courageux'. <sup>3</sup> Variante de la forme généralement employée d' «Armina». <sup>4</sup> Cette appellation étant mutilée dans la rédaction perse, nous l'empruntons à la rédaction médique. <sup>5</sup> Toute cette période, ainsi que celles qui vont suivre, sont mot à mot traduites sur la rédaction perse de l'inscription de Darius I<sup>er</sup> à Bisoutoun.

oriental. Dadaršiš battit en retraite. L'armée d'Armina le suivit de près.

- III. « [Le roi Darayavauš] dit: les revoltés se réunirent pour la seconde fois afin de livrer bataille [à Dadaršiš.] Il existe en Armaniya une forteresse appelée Tigra; [là] ils donnèrent [bataille;] Âuramazda me vint en aide; grâce [à Àuramazda] mon [armée] battit à plates coutures l'armée rebelle. Ce fut le 18° jour du mois [de Thouravaharahya] que la bataille eut lieu avec eux » (II, 37-42). Dix jours après la première rencontre, l'armée d'Armina avait remporté une seconde victoire sur celle des Perses qui avait fait sa retraite vers le midi près de ladite forteresse de Tigra, située apparemment dans la partie inférieure de la branche orientale du Tigre; l'armée de Dadaršiš opéra encore une fois sa retraite vers la frontière méridionale de l'Armina.
- IV. «Le roi Darâyavâuš [dit:] pour la troisième fois les rebelles [se réunirent], marchèrent contre Dadaršiš pour lui livrer bataille. Il existe en Armaniya une forteresse [appelée] Ou[hi]ama; là ils livrèrent bataille; Âuramazda [me vint en aide;] grâce à Âurumazda, mon armée [battit à plates coutures] l'armée [rebelle]. Le 9° jour du mois de Thâigarkâiš eut lieu [la bataille avec eux.] Après cela, Dadaršiš m'attendit jusqu'au jour où j'allai en Médie » (II, 42-49). Vers la fin du mois de mai 519, encore dans le territoire national et probablement au sud-est de la province d'Arzanène, l'armée des Arminaëns avait remporté une troisième victoire sur celle de Darius. Dadaršiš et son armée étaient, cette fois, rejetés hors des frontières de l'Armina. Ainsi, dans l'espace de 31 jours l'armée arminaënne avait remporté trois victoires sur celle des Perses.
- V. Encouragées par ces trois avantages, les légions d'Ourartou franchirent la frontière nationale et se mirent à marcher dans la direction de Babylone, contre Darius lui-même. Mais celui-ci se hâta d'envoyer contre l'armée victorieuse une nouvelle armée sous les ordres d'un autre général. « [Le roi] Darâyavâuš dit: [après cela,] j'envoyai en Armina le perse nommé [Vaumisa,] mon serviteur; [ainsi je lui parlai:] 'va, cette armée qui ne se soumet pas à moi, [bats-la'. Après,] Vâumisa marcha. Lorsqu'il alla en Armina 1), ensuite [les rebelles] se réunirent,

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Avant même d'arriver en Armina, il se battit avec les Arminaëns en Assyrie.

marchèrent contre Vaumisa pour lui livrer bataille. Il existe en Assyrie un pays [nommé Iz]i[tus ¹]; là ils livrèrent bataille. Âuramazda [me vint en aide]; grâce à Âuramazda, mon armée battit à plates coutures [l'armée rebelle.] Ce fut le 15° jour du mois d'Anamakahya que la bataille [eut lieu avec] eux • (II, 49-56). Toute la gloire séculaire du royaume d'Ourartou était donc déstinée à disparaître sur le sol de l'Assyrie. L'armée ourartique ayant essuyé une première défaite dans le pays d'Izitus ou Izzito vers le 5 janvier 518, se vit obligée à opérer sa retraite. Il semble qu'elle s'était portée vers les régions montagneuses de la Gordyène. Vâumisa ne crut pas devoir poursuivre l'armée vaincue.

VI. « [Le roi] Darayavauš dit: les rebelles se réunirent pour la seconde [fois,] marchèrent contre [Vâumisa] pour lui donner [bataille.] Il existe en Armina un pays nommé Âutiyara; [là] ils donnèrent [bataille.] Âuramazda me vint en aide; [grâce à Âuramazda,] mon armée [battit à plates coutures] l'armée rebelle. [La bataille] avec eux eut lieu à la fin du mois de Thouravaharahya. Après cela, Vâumisa m'attendit en Armina jusqu'au jour où je me rendis en Médie. Le roi Darâyavâuš dit: ensuite, je quittai Babylone, j'allai en Médie » (II, 57-65). Environ cinq mois après sa première victoire, Vaumisa se trouve sur le sol d'Armina. Ce fut probablement dans le canton d'Àytouank (Âutiyara) de la Gordyène que, vers le 20 mai 518, la dernière et fatale bataille fut livrée des deux côtés. Les légions ourartiques furent mises en déroute. Et Darius Ier fit d'Ourartou une province de l'empire perse, à laquelle il imposa la dénomination d'Armina.

Ainsi, le royaume d'Ourarțou et très probablement avec lui les petits royaumes de Nâiri et les autres pays nâiriens, qui avaient depuis longtemps perdu leur autonomie, furent réduits en un seul corps, qui sera désormais administré tantôt par un représentant du roi des rois et tantôt sera régi par deux gouverneurs perses nommés et envoyés par lui<sup>2</sup>).

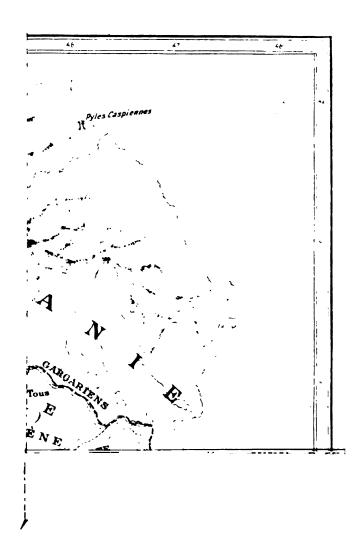
Le dernier roi de la dynastie aramienne, après une durée de plus de trois siècles de cette dynastie, mit fin à sa glorieuse

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Dans la rédaction médique (II, 41) la forme de cette dénomination est Izzito, sans aucune mutilation. <sup>2</sup> Moïse de Khorène ne connaît rien de la destruction du royaume d'Ourarţou-Arménie par Darius I<sup>er</sup>, ni que ce pays eût formé une province persane pendant 187 ans.

carrière par un excessif amour de liberté. Il méritait certainement un autre sort. Le nombre des populations et surtout la position forte et la configuration singulière des pays de Nâiri-Ourarțou étaient faits pour faciliter au peuple de l'antique Arménie la conquête de toute l'Asie-Antérieure. A l'encontre de cet ordre d'idées, d'ailleurs très naturel, nous avons d'abord vu que l'Assyrie, un peuple numériquement médiocre, l'avait emporté sur le peuple nâiro-ourarțique. Et nous voyons maintenant que la Perse, une poignée de peuple, parvient à conquérir et l'Arménie et la place que les rois de la dynastie aramienne tendaient à occuper à eux seuls dans l'Asie-Antérieure.

FIN DU TOME PREMIER.

Digitized by Google



# THE UNIVERSITY OF MICHIGAN GRADUATE LIBRARY

DATE DUE		
i		



## DO NOT REMOVE OR MUTILATE CARD

Digitized by Google